

D^r L. PASTOR

HISTOIRE
DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

HISTOIRE

DES PAPES
DEPUIS
LA FIN DU MOYEN AGE

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS
EXTRAITS DES ARCHIVES SECRÈTES DU VATICAN ET AUTRES

PAR

LE D^r LOUIS PASTOR

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'INNSBRUCK

TOME VINGTIÈME

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR

ALFRED POIZAT ET W. BERTEVAL



LIBRAIRIE

PLON

PARIS

LIBRAIRIE PLON

LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT

IMPRIMEURS - ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6^e

Tous droits réservés

9-1938

212

D

1.2.0

библиотека
ДБ-298

HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'AU PRESENT



HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge, ouvrage écrit d'après un grand nombre de documents inédits, extraits des Archives secrètes du Vatican et autres, par le Dr Louis PASTOR, professeur à l'Université d'Innsbrück. Traduit de l'allemand des tomes I à VI par Furcy RAVNAUD; des tomes VII à XIV par Alfred POIZAT et pour les tomes suivants par Alfred POIZAT et W. BERTEVAL.

Tome I. — **Les Papes depuis l'exil d'Avignon jusqu'à la fin du grand schisme. — Débuts de la Renaissance à Rome (1305-1447).**

Tome II. — **Nicolas V. — Calixte III.**

Tome III. — **Pie II (1458-1464).**

Tome IV. — **Paul II (1464-1471). — Sixte IV (1471-1484).**

Tome V. — **Innocent VIII (1484-1492). — Alexandre VI (1492-1503).**

Tome VI. — **Alexandre VI (suite). — Jules II (1503-1513).**

Tome VII. — **Léon X (1513-1521).**

Tome VIII. — **Léon X (suite).**

Tome IX. — **Adrien VI (1522-1523). — Clément VII (1523-1534).**

Tome X. — **Clément VII (suite).**

Tome XI. — **Paul III (1534-1549).**

Tome XII. — **Paul III (suite).**

Tome XIII. — **Jules III (1550-1555).**

Tome XIV. — **Marcel II et Paul IV (1555-1559).**

Tome XV. — **Pie IV (1559-1565).**

Tome XVI. — **Pie IV (suite).**

Tome XVII. — **Pie V (1566-1572).**

Tome XVIII. — **Pie V (suite).**

Tome XIX. — **Grégoire XIII (1572-1585).**

Tome XX. — **Grégoire XIII (suite).**

27 C 1

HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS
EXTRAITS DES ARCHIVES SÉCRÈTES DU VATICAN ET AUTRES

PAR

LE Dⁿ LOUIS PASTOR

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'INNSBRÜCK

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR ALFRED POIZAT ET W. BERTEVAL

TOME VINGTIÈME

GRÉGOIRE XIII (1572-1585)
(SUITE)



PARIS

LIBRAIRIE PLON

LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT

IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6^e

Tous droits réservés

M. l'abbé XARDEL, qui avait collaboré à la révision des épreuves du regretté Alfred POIZAT pour le tome XIX, étant décédé, M. le chanoine ARQUILLIÈRE s'est adjoint M. l'abbé BRECHER et M. Camille DELAUX, professeurs au collège Saint-Clément à Metz, qui assureront sous sa direction la révision des épreuves du tome XX et la traduction des suivants. Ils ont du, naturellement, pour la révision des épreuves, se borner aux corrections indispensables.



Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

1050687
D. 83/100

HISTOIRE DES PAPES

CHAPITRE IX (*suite*)

LA RÉFORME ET LA RESTAURATION CATHOLIQUES EN ALLEMAGNE ET EN SUISSE (*suite*)

4.

Vu les favorables dispositions des princes de Bavière et du Tyrol, il était naturel que Grégoire XIII tentât la rénovation religieuse de l'Allemagne en commençant dans cette province ecclésiastique dont les confins, outre certains territoires de l'empereur et de l'archiduc Charles et les évêchés de Passau, Ratisbonne, Brixen, Freising embrasaient aussi la Bavière et le Tyrol, c'est-à-dire la province ecclésiastique de Salzbourg. Déjà Pie V en avait eu la pensée : dès le début de son pontificat, il étudia et discuta fort sur la façon de ramener l'Allemagne à l'ancienne foi : le meilleur moyen pour y atteindre lui sembla être la convocation de synodes provinciaux dans toute l'Allemagne. « En raison des qualités personnelles de l'archevêque de Salzbourg — Jean-Jacques Khuen de Belazy — en raison de la grandeur de sa province ecclésiastique qui était en contact avec tant de pays voisins et était encore catholique dans son ensemble, il fallait justement commencer par Salzbourg. L'exemple de l'archevêque de Salzbourg serait suivi ensuite par les autres évêques allemands¹.

L'instrument de Pie V dans l'exécution de ce dessein fut le dominicain Feliciano Ninguarda, originaire de Morbegno en Valteline, qui depuis 1554 résida en territoire allemand

¹ Ninguarda à Galli le 24 février 1576 dans THEINER, I, 107.

comme vicaire général de son Ordre et professeur de théologie à Vienne. A partir de 1559, il mit son activité au service du siège archiépiscopal de Salzbourg¹ et était des plus ardents et des plus résolus partisans de la réforme de l'Eglise. A ce point de vue on ne saurait apprécier assez haut son influence auprès de l'archevêque². Avant même le décret de Trente sur les séminaires, il fit pression pour la fondation de tels établissements à Salzbourg et à Passau. Au Concile de Trente, il était avec l'évêque de Lavant, le représentant de l'archevêque³ et recueillit les éloges des présidents du Concile⁴.

Pie V appela à Rome en 1566 l'ardent réformateur dominicain; il écouta ses conseils et le renvoya, pourvu des brefs pontificaux nécessaires, à Salzbourg, afin d'y solliciter au nom du Pape, de toutes ses forces, le synode provincial⁵ qui en réalité eut lieu en 1569⁶. Ninguarda en avait obtenu enfin la convocation. Il rédigea les projets de décrets synodaux, conseilla aux évêques assemblés de demander au Pape l'approbation de leurs décrets⁷ et de là, alla à Rome pour obtenir cette approbation de Pie V. Une maladie, et puis l'apparition de la peste à Salzbourg, retardèrent longtemps son retour⁸; ensuite le Pape mourut et par suite de ce long retard plusieurs commençaient à craindre que le synode de Salzbourg ne fût enterré avec Pie V⁹. Cependant Gré-

¹ SCHELLHAAS, *Akten*, I, 40; III, 40.

² Avis de SCHELLHAAS, *ibid.*, I, 42.

³ Le 26 mai 1562, ils sont admis comme représentants. THEINER, *Conc. Trid.*, I, 720, RAYNALD, 1562, n° 47; LE PLAT, V, 171-174. Ninguarda sur les difficultés pour Salzbourg de supprimer le calice, 9 septembre 1562, *ibid.*, 489. Cf. la lettre de Fickler du 4 juin 1563, *ibid.*, VI, 96. Sur la présence de Salzbourg, *ibid.*, 3, 87, 92.

⁴ Cf. dans l'*Assertio fidei* de Ninguarda (Venise, 1563), l'imprimatur des quatre présidents du Concile de Trente pour l'impression du livre. D'après l'introduction datée du 19 février 1561, il écrit l'*Assertio* sur les instances de l'archevêque de Salzbourg, Michael Khuen († 1560).

⁵ THEINER, I, 107. Une lettre de Commendone du 26 septembre 1568 à Ninguarda, à Salzbourg, dans *Brit. Museum* à Londres, Cod. Egerton, 1078, p. 150^b (d'après une aimable communication du prof. Dengel).

⁶ Imprimé dans DALHAM, 348-556. Le discours de Ninguarda à l'ouverture du Synode, *ibid.*, 349-354; la demande d'approbation pontificale, *ibid.*, 547; liste des participants, WIEDEMANN, I, 258. Un rapport de Ninguarda à Commendone du 30 juillet 1569 sur le Synode dans A. 64, t. 11, n° 129, Arch. secr. pap.

⁷ SCHELLHAAS déjà cité, 43.

⁸ *Ibid.*, 44.

⁹ Ainsi Ferdinand de Tyrol; voir *Nuntiaturberichte*, III, 43.

goire XIII accorda l'approbation comme l'eût fait son prédécesseur; il approuva également un rituel, que Ninguarda avait été chargé par les évêques de rédiger pour la province de Salzbourg¹. Quatorze brefs que Ninguarda emportait avec lui en Allemagne devaient ouvrir les voies à la tenue du synode de 1569; ils étaient adressés aux cinq évêques et aux cinq chapitres de la province ecclésiastique de Salzbourg, ainsi qu'aux quatre princes séculiers sur le territoire desquels s'étendait la province².

Au début de décembre 1572, Ninguarda alla à Brixen, puis se rendit à Innsbruck pour visiter l'archiduc et de là à Salzbourg. Partout, il recommanda la tenue du synode provincial. Le meilleur moyen d'après lui était de convoquer à Brixen un synode diocésain, et, à Salzbourg, un nouveau Concile provincial. Près de l'archiduc, il sollicita le concours du bras séculier. Tous les participants accueillirent cette proposition en s'y disant entièrement prêts. L'effort de Ninguarda pour obtenir un séminaire se heurta à plus de difficultés. Les chanoines de Brixen déclarèrent qu'ils étaient trop accablés de taxes par l'archiduc, et quant à Ferdinand II, il n'y avait qu'à en attendre une réponse évasive³.

Pour le moment, Ninguarda ne dépassa pas Salzbourg dans son projet de tournée. L'archevêque le retint parce qu'il avait besoin de son aide pour le nouveau Concile provincial. Le cardinal Galli approuva cette démarche de l'archevêque⁴. Pendant ce temps à Rome, dans les discussions sur les affaires d'Allemagne se manifestait de plus en plus le besoin de s'entretenir de près avec ceux qui connaissaient particulièrement l'état des choses allemandes. En conséquence, Ninguarda reçut le 7 février 1573 l'ordre de se rendre

¹ SCHELLHAAS, *Akten*, I, 45. Le Synode fut approuvé par les cardinaux Commendone, Alciati et Morone (THEINER, I, 107). Sur les changements qu'ils firent aux textes des décrets, cf. *Nuntiaturberichte*, III, 130, 422; WIEDEMANN, I, 261.

² SCHELLHAAS déjà cité. Le bref pour l'archevêque de Salzbourg du 28 juin 1572, dans DALHAM, 557.

³ SCHELLHAAS, *Akten*, I, 48-53, et la lettre de Grégoire XIII du 18 février 1573 dans THEINER, I, 105. Cf. SCHELLHAAS, *Akten über die Reformitägen Fel. Ninguardas in Bayern und Österreich, 1572-1577*, dans *Zeitschrift des Westpreussischen Geschichtsvereins*, XXXVII; B. ALBER, dans *Studien und Mitteilungen aus dem Benediktiner- und Zisterzienserordens* XXIII (1902), 126-154.

⁴ SCHELLHAAS, *Akten*, III, 53.

de nouveau à Rome¹. Appelé avec tant d'honneur, il fit pourtant observer qu'on l'arrachait ainsi à un travail commencé et qui aurait à en souffrir. Comme on désirait surtout à Rome des renseignements sur le retour désiré de la Saxe au catholicisme, Ninguarda en profita pour exposer dans un mémoire détaillé² la façon dont on devrait conduire la réforme en Allemagne.

Selon le conseil de Ninguarda, il était prématuré de se préoccuper déjà de la Saxe et des pays déjà protestants. Il fallait d'abord songer aux territoires les plus voisins et encore catholiques; y fortifier le plus possible les catholiques dans leur foi et dans la vie chrétienne et regagner ceux qui s'en étaient détachés. Il faudrait s'y prendre de telle façon que d'abord le clergé fut instruit et formé afin d'offrir aux laïques un miroir de la vie chrétienne. Pour les contrées les plus éloignées, on s'en occuperait plus tard afin de ne pas lâcher le certain pour l'incertain; des populations ainsi renouvelées, la foi se répandrait d'elle-même à nouveau dans les districts les plus lointains du territoire. Cela avait été la pensée de Pie V à qui remonte le projet de tenir partout en Allemagne des Conciles provinciaux en correspondance aux instructions du Concile de Trente et de commencer par Salzbourg. Ninguarda recommandait donc d'aller de l'avant sur la voie déjà battue. Lui-même n'avait plus d'autre pensée que de porter à la promulgation et à l'observance du synode à l'aide d'un nouveau concile provincial. Si l'on y réussissait, on aurait en peu d'années une province fermement attachée à la foi et soumise au siège apostolique. Le Pape n'aurait plus qu'à encourager les autres archevêques à suivre l'exemple de Salzbourg; ainsi la vie ecclésiastique serait d'abord rétablie dans les terres catholiques et de là peu à peu s'étendrait aussi à la Saxe et aux autres contrées qui s'étaient séparées de l'Église.

Tandis que Ninguarda à Salzbourg travaillait au nouveau synode provincial, qui pour différents motifs était toujours

¹ SCHELLHASS 54; *Nuntiaturberichte*, III, xxvi.

² Du 28 février 1573 dans TUEINER, I, 106-108.

retardé, les délibérations à Rome aboutissaient à des actes décisifs. Le 5 mai 1573, la Congrégation allemande décidait d'envoyer comme nonce apostolique dans la Haute Allemagne, Bartolomeo Portia, jusque-là abbé de Moggio¹. Son action devait s'étendre aux territoires des archiducs Ferdinand de Tyrol et Charles de Styrie, du duc Albert V de Bavière et de l'archevêque de Salzbourg². Dans la même session de la Congrégation, Gaspard Gropper jusque-là auditeur de Rote, bas allemand de Soest, était choisi pour la difficile mission d'amener le chapitre de la cathédrale d'Augsbourg à approuver la fondation d'un collège de Jésuites, et de traiter à Clèves de la nomination du jeune due Jean Guillaume comme coadjuteur de l'évêque de Münster³. Gropper était aussi expressément désigné comme nonce et reçut les pleins pouvoirs d'un légat *a latere* pour les villes et évêchés de Trèves, de Cologne, de Mayence, d'Augsbourg, de Spire, de Worms, de Münster, de Minden, pour toute la Westphalie et pour les duchés de Clèves, Juliers et Berg⁴. Ainsi avait-on, comme une consultation en avait manifesté le désir pour la Congrégation allemande⁵, trois nonces en territoire allemand, à Vienne, dans l'Allemagne du Sud et dans l'Allemagne du Nord. Il avait été satisfait, dans la mesure du possible, à un autre vœu de cette même consultation, demandant que les nonces parlassent allemand parce que le latin n'était pas assez familier aux princes allemands et aux évêques⁶.

La désignation de Portia pour la difficile nonciature de l'Allemagne du Sud doit être qualifiée d'heureuse⁷. Portia appartenait au cercle de Charles Borromée. Il avait été consacré prêtre par celui-ci en 1556, il avait reçu de lui l'abbaye de Moggio. En 1570, il entreprit par ordre du Pape la visite de l'évêché d'Aquilée et s'en acquitta avec tant de succès qu'on pensa, dès 1571, à l'envoyer comme nonce à

¹ SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 74.

² Projet de l'instruction pour Portia dans *Nuntiaturberichte*, III, 17-34.

³ SCHWARZ déjà cité.

⁴ SCHWARZ, *Gropper*, 41. Par le document imprimé là, la question de savoir si Gropper fut véritablement nonce (*Nuntiaturberichte*, I, 742; III, xxxvii) est élucidée, cf. GOTTING. *Gel. Anz.*, 1897, I, 311, n. 4.

⁵ SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 61.

⁶ *Ibid.*

⁷ Sur lui, cf. HANSEN, *Nuntiaturberichte*, I, 5-10; SCHRELLHAAS, *ibid.*, III, xx; IV, cix-cxi.

la Cour impériale. Un juge aussi compétent que Morone décrit Portia en ces termes en 1576 : « Si habile, si expert en affaires, si capable, en si bon renom et en si haut prestige auprès des princes qu'on peut espérer beaucoup de fruits de ses efforts¹. » Le poète Torquato Tasso a célébré ses louanges en termes enthousiastes². Les rapports de Portia à Rome le font connaître comme un « diplomate du premier rang »³. En tout, il témoigne de l'indépendance de son jugement, de la clarté de ses vues, de l'acuité de ses observations. Il n'était pas très fort en allemand et dut pour cela le plus souvent conduire ses négociations en latin⁴. Mais il sut compenser ce défaut par sa grande habileté, il se recommandait pour le poste de nonce dans l'Allemagne du Sud, parce que sa famille, une vieille souche de comtes du Frioul, avait été toujours dévouée aux souverains d'Autriche, et Bartolomeo Portia lui-même, après sa visite à Aquilée, s'étant rendu à Gratz, s'y était acquis la faveur de l'archiduc Charles⁵. Il excellait surtout à s'adapter au commerce des gens et à prendre partout le ton qu'il fallait⁶. L'éclat de si éminentes qualités fut encore rehaussé par une généreuse modestie qui le faisait ne jamais parler de lui sans nécessité et ne l'empêchait jamais de rendre justice aux mérites d'autrui. Les rapports de Portia à Rome se bornaient strictement à leur objet. C'est ainsi qu'ayant couru un danger de mort au cours de son voyage à travers la Styrie, il n'en parla que beaucoup plus tard, quand les circonstances parurent le demander⁷.

Une Instruction détaillée⁸ indiquait au nonce la ligne de conduite que devait suivre son activité.

D'après cette instruction, le but de sa mission est de faire pression auprès des évêques pour la réforme ecclésiastique et d'aplanir les difficultés, avec l'aide du Pape et des princes⁹. Il se tiendra en contact continual avec le nonce à la Cour impériale et s'arrangera de façon à visiter tantôt

¹ HANSEN déjà cité, 7.

² *Ibid.*, 10.

³ Jugement de SCUILLHASS, *Nuntiaturberichte*, III, lxxxviii.

⁴ *Ibid.*, 169.

⁵ *Nuntiaturberichte*, III, 42.

⁶ *Ibid.*, lxxxix.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, 17-34. Ce n'était qu'un projet, mais qui fut transcrit littéralement dans l'instruction proprement dite. SCUILLHASS, *ibid.*, 16, n° 1.

⁹ Instruction n° 2-5.

un évêque, tantôt un autre¹. Comme, contrairement aux prescriptions de Trente, les évêques allemands ne possédaient pas généralement le grade de docteur, il devrait insister pour qu'ils aient chacun près d'eux des théologiens et des canonistes. Tous les trois ans au moins, les évêques devraient se rendre à Rome². Favoriser la Réforme qui vient des suprêmes pasteurs ecclésiastiques est un devoir des princes séculiers. Les sujets doivent savoir qu'ils ont à faire à des princes catholiques qui sont prêts à défendre la foi. Ils doivent savoir qu'ils offensent leurs propres princes en envoyant leurs fils étudier dans des Universités étrangères³. Si les princes se plaignent des prélats ou des autorités romaines, alors que Portia ait sur lui les actes des évêques, ainsi que les décisions romaines. Il doit assurer qu'à la Curie, on n'écarte une requête que dans les cas les plus urgents⁴.

Comme règle pour les particularités de la Réforme, le nonce se servira des décisions du synode de Salzbourg et des consultations recueillies par la Congrégation allemande⁵. Il est donc naturel que les propositions de ces consultations reviennent dans l'Instruction, comme des informations pour le nonce. Ainsi, Portia devra tenir la main à ce qu'aux postes élevés ne parviennent que des catholiques, que les livres hérétiques soient remplacés par des livres catholiques, que trois ou quatre imprimeries catholiques soient créées, que des savants catholiques et des prédicateurs soient soutenus, que des élèves soient envoyés au collège allemand à Rome, que soient réimprimés de nouveau les bréviaires et les rituels qui manquent⁶. Le nonce doit attirer l'attention du Pape sur les catholiques instruits pour qu'ils puissent être recommandés aux princes comme conseillers⁷. Il doit particulièrement protéger les Jésuites et insister près des évêques pour qu'ils s'occupent aussi d'encourager les autres Ordres⁸.

¹ Instruction, n^o 53-54.

² *Ibid.*, n^o 57-58.

³ *Ibid.*, n^o 48-50.

⁴ *Ibid.*, n^o 52.

⁵ *Ibid.*, n^o 2.

⁶ *Ibid.*, n^o 45-47, 55, 56, 59.

⁷ *Ibid.*, n^o 51.

⁸ *Ibid.*, n^o 15.

En dehors de ces avertissements généraux, l'Instruction de Portia contient encore des recommandations spéciales sur les relations avec chaque évêque en particulier et les princes, et notamment sur la façon dont il doit parler en conscience à l'archevêque de Salzbourg : qui veut la fin, devait-il lui dire, doit vouloir les moyens. Mais comme Salzbourg ne pourra devenir grandement catholique qu'avec la coopération de nombreuses personnes, l'archevêque devra employer ses richesses pour se les amener et particulièrement pour attirer plus de théologiens autour de lui. Si l'archevêque fait des objections, Portia devra lui répondre : si la Réforme est introduite là où les évêques sont princes, en ce cas, le reste de l'évêché et des territoires contigus sera remis en ordre. C'est ce que le Pape sait fort bien. Enfin il faut un commencement; le Concile de Trente est terminé depuis déjà dix ans et on ne voit toujours pas de progrès dans son exécution. Il faut particulièrement détruire le concubinat et ériger des séminaires. L'archevêque doit une bonne fois prendre en main l'érection du séminaire de Salzbourg et envoyer un certain nombre de jeunes gens au collège allemand à Rome. Bref, comme l'archevêque est si riche, il peut bien dépenser une partie de sa fortune pour l'honneur de Dieu¹. Puis si l'archevêque promet beaucoup et tient peu, le nonce doit faire pression sur lui pour qu'au moins il commence la Réforme².

Pour l'archiduc Ferdinand II de Tyrol, qui a la réputation d'empiéter sur les droits de l'Église, Portia devra lui demander sa coopération pour une réforme ultérieure de ses États, mais lui faire remarquer en même temps que, sans les évêques, il ne pourra rien réaliser d'important à cet égard. Il faut louer l'archiduc d'interdire à ses sujets la fréquentation d'Universités étrangères mais il doit aussi empêcher ses sujets de contracter mariage avec des protestants de Styrie et de Carinthie, car c'est justement avec ces mariages mixtes que se sont ruinés les États de l'Empereur et de l'archiduc Charles. Portia devra chercher à mettre fin aux malentendus entre l'évêque auxiliaire Nas

¹ Instruction, n^o 7-10.

² *Ibid.*, n^o 53.

et les Jésuites d'Innsbruck. Enfin l'archiduc devra rétablir la juridiction de l'évêque de Trente¹.

Les choses dans les États de l'archiduc Charles en Autriche centrale étaient dans un état plus grave qu'au Tyrol. Le nonce, dit l'Instruction, pourrait suivre deux voies : ou bien amener l'archiduc à révoquer certaines concessions faites aux deux dernières Diètes, ou bien se borner simplement à relever la situation des catholiques. Dans ce dernier cas, Portia devra d'abord s'adresser aux évêques et les exhorter à pourvoir les paroisses d'excellents prêtres qui prêchent au peuple la pure doctrine catholique. Ici, il faudrait faire intervenir l'archevêque de Salzbourg, le patriarche d'Aquilée et quelques-uns de leurs suffragants, notamment pour la Carinthie l'évêque de Laybach, dont l'évêché se trouve en si mauvais état. Consacrer une attention particulière à l'état de démoralisation dans les couvents.

Le nonce devra féliciter de son zèle le duc de Bavière et lui promettre la bienveillance paternelle du Pape pour les aspirations de son fils Ernest sur les diocèses de Hildesheim et de Cologne. En raison du voisinage de la Bavière avec la ville, presque tout entière luthérienne, de Ratisbonne, Portia aura l'occasion de s'informer de l'état intolérable des ecclésiastiques de là-bas et du moyen d'y porter remède². Le duc Albert devra aussi exhorter son gendre l'archiduc Charles de Styrie, à une plus grande résolution³. A Munich, le nonce pourra savoir qui est le mieux disposé des princes allemands à revenir à la vieille Église, si ce serait le jeune duc de Wurtemberg ou l'un des fils du duc de Deux-Ponts ou un membre de la maison de Brunswick⁴. Il pourra trouver auprès du conseiller Fickler des renseignements sur Weilderstadt, en Wurtemberg, qui est encore en grande partie catholique⁵.

Les Instructions qui furent données au nonce pour Salzbourg trahissent incontestablement une assez grande méfiance envers l'archevêque. On estimait à Rome que Jean-

¹ Instruction, n^o 16-24.

² *Ibid.*, n^o 35-39.

³ *Ibid.*, n^o 40.

⁴ *Ibid.*, n^o 42.

⁵ *Ibid.*, n^o 11-12.

Jacques ne prenait pas très au sérieux l'exécution des décrets de Trente et qu'il ne cessera d'ajourner le Concile, promis pour gagner du temps. Cette méfiance était une des raisons pour lesquelles on avait voulu compléter l'œuvre de Ninguarda à Salzbourg par l'envoi d'un nonce spécial et celui-ci était averti, dans son Instruction, d'avoir à se rendre avant tout près de l'archevêque et d'agir sur lui¹. Cependant lorsque Portia, venant de Venise et de Trente, arriva à Brixen vers le 18 juillet 1573, il y apprit que l'archevêque Jean-Jacques avait déjà fixé le nouveau synode provincial au 24 août 1573. Il semblait que Portia n'eut plus qu'à s'occuper de la prompte réalisation de l'assemblée épiscopale espérée. S'écartant donc de son Instruction et de son projet primitif, il n'alla pas tout de suite à Salzbourg mais d'abord à Munich, et, comme il n'y rencontra pas le duc Albert V, à Innsbruck près de l'archiduc Ferdinand. Il n'était pas sans avantage pour lui au synode de connaître avec plus de précision les idées des princes au sujet de la Réforme. Il arriva le 12 août à Salzbourg². L'archevêque fit valoir sa bonne volonté pour la Réforme³ mais commença aussitôt à en proclamer les énormes difficultés qui s'y opposaient au delà du territoire de sa propre principauté civile.

Les visites, gémissait-il, ne pouvaient se faire qu'avec le concours d'un fonctionnaire civil; souvent celui-ci intervient pour rehausser l'autorité de son souverain, créant ainsi un trouble, ou bien on révèle le programme de la visite à des personnes qui, par amour de la douce paix, déconseillent justement les meilleures mesures ou font connaître en secret les articles de la visite pour les tourner en dérision et pour avertir les coupables. Si quelqu'un se voit refuser à cause de son ignorance une paroisse à laquelle il prétendait, il corrompt les employés de la cour qui le mettent en possession de cette paroisse. Pour couvrir de semblables décisions, on s'appuie sur des approbations du Pape que personne n'a vues⁴. Si à Rome, ajoutait l'archevêque, on

¹ *Nuntiaturberichte*, III, 15.

² *Ibid.*, 17.

³ *Ibid.*, XLVI, 74.

⁴ Portia à Galli le 20 août 1573, *ibid.*, 79.

⁵ *Ibid.* Ces plaintes se rapportent aux territoires de l'archiduc Charles, *ibid.*, 87.

avait d'abord interrogé les évêques sur les concessions faites aux princes, la situation du clergé en aurait été meilleure¹. Ce n'est que pour des affaires pressantes, et parce qu'il veut marcher d'accord avec les autres évêques, qu'il n'a pas encore exposé au Pape ses plaintes là-dessus. Mais une réunion générale des évêques offre des difficultés; Freising, Brixen, Gurk et Lavant s'excuseraient².

Portia répliqua que l'archevêque, avant toutes choses, n'avait qu'à commencer la réforme sur le territoire de sa propre souveraineté; l'exemple de Salzbourg et l'intervention du Pape amèneraient aussi par la suite la victoire dans les autres parties de la province ecclésiastique. Mais le synode provincial ne peut être différé plus longtemps; son éternel ajournement ne fait qu'empirer les choses³. L'archevêque parut en convenir. Cependant Portia remarqua qu'il était obsédé de la préoccupation que le nonce fut venu pour prendre la présidence du synode et pour y jouer un rôle intolérable pour la dignité de l'archevêque. La modestie de Portia fit bientôt disparaître cette difficulté. Il fit comprendre qu'il serait indifférent au Pape que l'archevêque ou le nonce exposassent au synode ses désirs et ses requêtes. La figure de Jean-Jacques parut tout de suite vivement rassérénée après cette observation. Il devint visiblement plus chaud pour le synode⁴. Le nonce chercha à enflammer encore davantage le zèle de l'archevêque et en obtint les meilleures promesses. Pour le séminaire qui devait servir également aux évêchés suffragants de Chiemsul, Gurk, Seckau, Lavant, deux maisons avaient été achetées depuis deux jours⁵. Ratisbonne et Passau devaient avoir leur séminaire en commun dans la dernière de ces villes. Freising au contraire devait en avoir un en propre⁶. Tout concubinage devait disparaître dans les quatorze jours de la ville même de Salzbourg; car il n'y avait là qu'un chanoine qui se fût mis; dans ce mauvais cas; pour les autres parties de sa province

¹ *Ibid.*, 79. Ninguarda insista aussi sur cette enquête près de Pie V, de Grégoire XIII et de Sixte-Quint; voir REICHENBACHER dans *Röm. Quartalschrift*, XIV (1900), 375.

² *Nuntiaturberichte*, III, 80.

³ *Ibid.*, 80.

⁴ *Ibid.*, 81.

⁵ *Ibid.*, 83.

⁶ *Ibid.*, 83.

ecclésiastique, l'archevêque osait seulement donner des promesses conditionnées¹. Du reste, dans la principauté de Salzbourg, personne n'osait se déclarer publiquement comme hérétique. Si un indigène s'était laissé aller au dehors à des manifestations suspectes, il était mis en prison à son retour et devait s'expliquer sur ses pensées². Le refus du calice avait d'abord donné lieu à des discours tumultueux qui avaient rempli d'angoisse l'archevêque³. Mais maintenant les esprits étaient assez pacifiés. Seuls les montagnards⁴ et les territoires frontières de la Styrie et de la Carniole étaient encore un peu agités. Mais un prédicateur envoyé dans les pays de la Carinthie avait contre toute attente gagné tellement de gens qu'au début d'octobre, l'archevêque lui-même songeait à s'y rendre. Il voulut cependant accorder aux obstinés un délai de deux mois à l'expiration duquel ils devraient se soumettre ou s'expatrier⁵.

Portia ne se fia pas trop aux promesses de l'archevêque. La puissance de Jean-Jacques ne s'étend pas très loin, se dit-il; de plus, il procède avec des considérations plus humaines qu'il ne serait nécessaire. Il parle fort de l'insurrection, qui éclata dans son pays au début des nouveautés luthériennes⁶, et craignait d'autant plus le retour d'un pareil événement que les princes voisins n'avaient pas pour lui des sentiments très amicaux. Il se plaignait qu'Albert V empiétât sur les droits de l'Église; les ecclésiastiques devaient lui entretenir à grands frais les chiens de ses chasses, penser à la musique, lui prêter de l'argent qu'il ne rendait pas. Le duc ne permettait pas aux évêques de contribuer à l'érection du séminaire parce que lui-même en voulait élever un; il chargeait les couvents de taxes sans l'autorisation pontificale. L'archiduc Charles empêchait les visites épiscopales, l'archiduc Ferdinand d'autre part montrait du zèle contre les hérétiques et se permettait moins d'usurpations en matière ecclésiastique⁷. Contrairement au sentiment de Portia, Nin-

¹ *Nuntiaturberichte*, III, 84.

² *Ibid.*, 85.

³ Cf. Ninguarda sur le Concile de Trente, 1562, dans LE PLAT, V, 173.

⁴ Ninguarda les nomme *genus hominum ferox, inquietum et indomitum*, *ibid.*, 172.

⁵ *Nuntiaturberichte*, III, 85.

⁶ *Ibid.*, 85.

⁷ *Ibid.*, 87.

guarda était alors d'avis que l'archevêque tiendrait parole; le conseiller archiépiscopal Fiebler au contraire, disait souvent au nonce qu'il ne fallait pas se lasser d'insister tant qu'on ne verrait pas les faits, et Portia ajouta qu'il s'y mettrait ensuite avec tout son zèle. Du reste, il fait quelques éloges de l'archevêque qui assiste tous les jours à une Messe chantée et aux Vêpres et, à la veille des fêtes, assiste à Matines. Mais il a trop de goût pour la pompe princière. Quand on lui parle d'économies qui lui permettraient d'appeler auprès de lui des hommes de piété et de science, il s'excuse de ne pas le faire avec les extraordinaires taxes impériales, les dommages des eaux ou la quantité de dépenses inévitables. Il y a très peu à espérer de lui à cet égard, à moins que l'archevêque ne change de dispositions ou qu'une incessante pression obtienne de lui ce que les prières n'arrivent pas à réaliser¹.

Le nonce n'avait pas été pessimiste, lorsqu'en dépit de toutes les promesses, il ne voyait pas si assuré le prochain commencement du synode provincial; en fait il avait à peine remis au courrier son premier rapport à Rome que l'archevêque en un long discours l'assura qu'il était très disposé à obéir au désir du Pape, mais que la difficulté de réunir les prélates était si grande qu'il inclinait à renvoyer à nouveau le synode; pour l'exécution des décrets synodaux, il faut faire confiance au temps et ne procéder qu'avec la plus grande prudence et douceur². Portia répondit qu'il était extraordinairement ému de cette déclaration, qu'après tant de préparatifs et d'annonces, on retournât en arrière. Si rien n'était encore réalisé, il aurait été préférable que le synode provincial de 1569 n'eût pas eu lieu. Il se rendait ridicule par ses perpétuels retards et c'en serait bientôt fini de l'estime dont jouissait l'archevêque, comme ecclésiastique et comme prince³. Ces raisons firent visiblement impression sur Jean-Jacques, il protesta qu'il abdiquerait plutôt que de laisser mépriser sa propre autorité. Mais s'il voulait rassembler les membres du Concile, Ernest de Freising s'excuserait sur ses fonctions d'administrateur séculier; le coadjuteur de Brixen quoique bien portant et habitué à l'effort, ne vien-

¹ *Nuntiaturberichte*, III, 87.

² Portia à Galli le 25 août 1573, *ibid.*, 92.

³ *Ibid.*, 93.

trait pas; les évêques de Gurk et de Lavant seraient retenus comme conseillers de l'archiduc. Parmi les prévôts et les archidiacres, chacun aurait une bonne excuse à invoquer, ne fût-ce que d'être à la disposition du duc de Bavière pour la chasse¹. Derrière ces échappatoires se cachait vraisemblablement le véritable motif: la crainte des princes de voir le synode mettre en lumière leurs usurpations et intrusions dans les affaires ecclésiastiques². Portia répondit qu'en tout cas, les invités enverraient des représentants et des rapports sur les abus³. Si les évêques ne paraissaient pas, la renommée de l'archevêque en serait d'autant plus grande si seul, malgré toutes les difficultés, il restait ferme et conduisait à son terme le synode. Ainsi pourrait se faire ce qui, pour le devoir le plus pressant devant Dieu et devant les hommes, aurait dû avoir lieu, depuis plusieurs années déjà.

Jean-Jacques parut se rendre à ces raisons mais ce ne fut que pour faire ressortir davantage une difficulté personnelle. Il ne pensait pas qu'il fût convenable que le nonce exerçât sur le synode quelque autorité que ce fût ou même y assistât. Ainsi l'exigeaient la dignité de l'Église, les conditions du temps et la dignité des personnes qui y assistaient. Même Commendone en 1569 s'était éloigné le jour où le synode provincial commença. Le mieux serait que le nonce partît aussitôt, sans quoi, la réunion des évêques ou n'aurait sûrement pas lieu ou ne réussirait pas. Portia ne manqua pas de défendre les droits du Saint-Siège mais se montra finalement prêt à quitter Salzbourg avant l'ouverture du synode. Mais avant de partir, il voulut s'entretenir encore avec les évêques et les prélates en cause⁴. Jean-Jacques devant cela, commença à soupçonner qu'il s'agissait de prendre des renseignements sur sa propre personne. Lorsque Portia l'eut tranquillisé à ce sujet, toutes les difficultés parurent enfin aplanies.

Mais ce n'était qu'une apparence. La veille même arrivèrent de nouveau des lettres de refus des évêques de Lavant et de Passau, ainsi que de quelques archidiacres de la Styrie

¹ *Ibid.*, 95.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, 96.

⁵ *Nuntiaturberichte*, III, 96.

qui tous déclaraient qu'il leur était impossible de venir. De nouveau, l'archevêque retomba dans son irrésolution ; de nouveau Portia dut lui représenter les raisons qui antérieurement lui avaient fait impression. Avec l'aide de Ninguarda et du prévôt du chapitre, homme déjà âgé et distingué, il réussit à maintenir l'archevêque dans sa première décision. L'évêque de Passau qui n'était pas très éloigné reçut d'un envoyé spécial l'ordre de venir. Il arriva la veille au soir du 25 août et ainsi le synode fut assuré. Portia, après tant d'efforts, avait enfin obtenu un premier résultat¹.

Le synode siégea du 26 août au 3 septembre². Jean-Jacques occupa cette fois la présidence lui-même et présenta personnellement toutes les propositions³. Parmi les autres évêques étaient seuls intervenus ceux de Passau et de Chiremsée, les évêques de Seckau-Lavant et de Gurk n'avaient pas même envoyé de représentants⁴. Ninguarda fit le discours d'ouverture comme plus tard celui de clôture⁵. Il fit ensuite son rapport à Rome sur ses efforts pour obtenir la confirmation de l'ancien synode⁶. Il se produisit encore en d'autres circonstances. Les discussions roulèrent en grande partie sur un écrit en quarante points qu'il avait composé et envoyé à chaque évêque⁷. Portia, peu avant son départ, avait résumé brièvement les principaux points de la réforme : ils concernaient le concubinage, les séminaires, les visites épiscopales, la nécessité de théologiens et de canonistes dans les curies épiscopales, le voyage à Rome de ces mêmes évêques tous les trois ans, la fondation d'imprimeries, l'envoi d'étudiants au collège allemand à Rome⁸. Tous ces points furent acceptés ; on se refusa seulement à créer d'autres imprimeries en dehors de celles de Bavière. Portia pensa que ce recul était dû à la peur des dépenses⁹.

¹ *Nuntiaturberichte*, III, 98.

² Aktiv dans TUKINER, I, 489-509. Sur la suite de l'affaire, voir le Protocole, *ibid.*, 504, et le rapport de Portia à Galli du 18 septembre 1573, *Nuntiaturberichte*, III, 124 à 138.

³ PORTIA déjà cité, 125. En 1569, il ne l'avait pas fait.

⁴ PORTIA déjà cité, 124. Liste des participants dans THEINER, I, 508.

⁵ DALHAM, 564.

⁶ THEINER, I, 489. Une deuxième partie sur les corrections romaines au Synode de 1569 dans *Nuntiaturberichte*, III, 422-429.

⁷ Imprimés avec les réponses du Synode dans TUKINER, I, 492.

⁸ *Ibid.*, 503.

⁹ *Nuntiaturberichte*, III, 139, cf. 128.

Sur les usurpations du pouvoir en matière ecclésiastique, de nombreuses plaintes se firent jour¹. Pour ce qui regardait les changements faits aux décrets de 1569, durant leur révision à Rome, on demanda que dans trois cas, on revint aux décisions premières². Tous ceux qui participaient à l'Assemblée prononcèrent solennellement la profession de foi de Trente³.

Pendant la durée du synode, Portia alla visiter l'archiduc Charles à Graz. Après son retour, il trouva l'archevêque plein de joie de l'œuvre si bien réussie, beaucoup plus zélé et résolu qu'auparavant. Jean-Jacques songeait à entreprendre au début d'octobre la visite épiscopale dans les territoires frontières de son diocèse particulièrement menacés, y administrer de lieu en lieu le sacrement à demi oublié de la Confirmation, d'abolir la Communion sous les deux espèces, d'introduire de nouveau l'Extrême-Onction à peu près totalement tombée en désuétude, de combattre le mariage et le concubinage des prêtres. Deux prédicateurs devaient, pendant la tournée de visites, instruire le peuple ignorant⁴. Le synode avait montré beaucoup de zèle pour l'érection de séminaires ainsi que pour les visites pastorales. Les séminaires devaient être élevés dans les six mois au plus tard, les visites commencées tout de suite après la clôture du synode. Naturellement, dans la question des séminaires, on fit remarquer que le clergé était exploité par les princes séculiers et on mit de nouveau en évidence les difficultés que les princes et les sujets séditieux pouvaient préparer aux visiteurs épiscopaux⁵. Portia, malgré toutes les belles paroles, resta donc un peu sceptique et dans l'attente⁶. Au cours d'un voyage à Munich et à Freising en octobre 1573, il apprit que non seulement le chapitre de la cathédrale de Freising était opposé à la création d'un séminaire mais il eut encore connaissance d'un arrangement secret qui s'était fait au synode de Salzbourg. Aucun des évêques, avait-il été décidé, ne pourrait éléver de séminaire dans les six mois,

¹ *Nuntiaturberichte*, III, 129.

² *Ibid.*, 129.

³ *Ibid.*, 134.

⁴ *Ibid.*, 134.

⁵ *Ibid.*, 136.

⁶ *Ibid.*, 135, 136.

mais il devait suffire qu'on adjoignit deux nouveaux professeurs aux écoles déjà existantes¹.

Les difficultés de la question des séminaires n'étaient en réalité pas petites. L'archevêque de Salzbourg travaillait très sérieusement à transformer en séminaire² les bâties déjà achetées. La grande difficulté consistait pour lui à trouver un directeur capable pour cet établissement³. Tant que Portia résida à Salzbourg, il ne laissa pas passer un jour sans rappeler le séminaire à l'archevêque⁴. Mais ce ne fut qu'en 1582, que la fondation en eut réellement lieu. L'évêque de Passau, Urban de Trennbach montra plus de zèle, lui qui avait ouvert son séminaire⁵ au début d'avril 1573. Même les tournées de visites épiscopales furent ajournées. Il faudrait, disait-on, que le compte rendu du synode de Salzbourg fût imprimé car il doit servir de base pour ce qui concerne les visites⁶.

Après son retour de Bavière, Portia alla bientôt habiter Innsbruck.

La ville, ainsi justifiait-il son choix auprès du secrétaire d'État à Rome, se trouve presque au centre du territoire de sa nonciature. Auprès de l'archiduc Charles, il avait déjà obtenu ce qu'il pouvait espérer, c'est-à-dire la promesse verbale et écrite d'appuyer les décisions du synode de Salzbourg. La présence constante d'un solliciteur serait inutile auprès du zélé duc de Bavière et nuisible près du lent archevêque de Salzbourg. De plus, il avait dans les centres principaux ses informateurs, ainsi à Salzbourg le très expérimenté Ninguarda, à Graz le chancelier Hans de Cobenzl, à Freising l'administrateur lui-même le duc Ernest⁸. A Rome, on se montra satisfait de ses raisons, bien qu'on eût désiré que le nonce pût surveiller davantage, par de continues tournées, le territoire qui lui avait été confié⁹.

Dans le peu de mois de son séjour à Innsbruck, Portia eut

¹ *Nuntiaturberichte*, III, 190.

² *Ibid.*, 216.

³ *Ibid.*, 343.

⁴ *Ibid.*, 148.

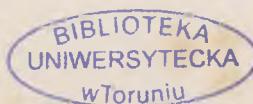
⁵ SCHMILDIN, *Kirchliche Zustände*, I, 82. Cf. WIDMANN, 97.

⁶ *Nuntiaturberichte*, III, 404.

⁷ *Ibid.*, 269, 297.

⁸ Portia à Galli le 9 décembre 1573, *ibid.*, 273.

⁹ Galli à Portia le 21 novembre 1573, *ibid.*, 243.



de multiples occasions d'exercer son zèle. Si nombreux que fussent les objectifs que son instruction lui assignait¹, il se vit bientôt contraint à leur donner toute son attention. Il s'employa à remettre la paix entre Jean Nas et les Jésuites², à apaiser le conflit entre l'archiduc Ferdinand et le cardinal évêque de Trente, Ludovic Madruzzo, entre l'archiduc Charles et le patriarche d'Aquilée, Francesco Barbaro. Madruzzo, par suite d'un procès qu'il avait avec Ferdinand sur ses priviléges civils, se tenait loin de son évêché et Portia ne réussit pas à changer grand' chose à leurs rapports³. En ce qui concerne Aquilée, il était d'avis que le patriarche se contentât du rétablissement de ses droits spirituels et renonçât aux droits temporels⁴.

Les plaintes continues des prélates contre leurs princes et leurs droits ecclésiastiques réels ou prétendus, étaient pour un nonce une des questions les plus difficiles. Le duc de Bavière avait envoyé de lui-même au synode de Salzbourg le vice-chancelier Eisengrein d'Ingolstadt qui devait l'informer si dans la réforme projetée il y avait « quoi que ce soit qui pût lui porter préjudice, comme souverain ». Dans leurs réclamations, les évêques devaient s'entendre avec lui comme avec leur souverain, mais il n'y devait entrer rien qui « soit en opposition ou à notre souveraineté de prince ou aux antiques coutumes ou aux devoirs et obligations communs à notre état⁵ ». A Rome de telles prétentions soulevèrent un grand mécontentement⁶; mais Portia ne vit aucun moyen de les écarter. Le mal est grand écrivait-il; la fondation des séminaires comme les visites épiscopales deviendront presque impossibles⁷; tout ce qui dans les soixante-douze monastères, la plupart riches, comme on le dit, laisse des bénéfices, est absorbé par le duc, sans égard aux modestes exigences des moines; l'élection des supérieurs n'est pas libre, les représentants du prince qui y assistent cher-

¹ Voir plus haut.

² Portia à Galli le 28 juillet 1573.

³ Jos. HINN, *Der Temporalienstreit des Erzherzogs Ferdinand von Tirol mit dem Stifte Trient (1567-1578)*, Wien, 1882; SCHELLHAAS, *Nuntiaturberichte*, III, LXVIII.

⁴ A Galli le 6 janvier et le 31 mars 1574, *ibid.*, 302, 397.

⁵ Instruction d'Eisengrein, *ibid.*, 133.

⁶ Galli à Portia le 10 octobre 1573, *ibid.*, 158.

⁷ Voir plus haut.

chent à mettre en relief des talents administratifs que n'accompagne aucune formation scientifique. Même les Jésuites, quoique très appréciés du reste par le duc, sont très mécontents de lui à cause des gros dommages que ses chasses apportent aux couvents. Ils disaient avoir beaucoup réfléchi à la façon dont ils pourraient purifier à ce point de vue la conscience d'un prince si méritant par ailleurs. Mais de jour en jour ils en désespéraient. A Salzbourg, les prélats déclaraient que le monde entier ne serait pas en état de changer quoi que ce soit aux usurpations des princes¹. Portia fit la proposition de faire agir le Pape sur le duc et les princes séculiers. On crut cependant pouvoir obtenir davantage par des représentations directes aux détenteurs du pouvoir séculier². Sur les indications du nonce on songea à Rome à adresser un bref à Albert, en faveur des couvents³. Mais Portia n'osa pas irriter le duc et ses conseillers, et, de sa propre initiative, il garda le bref malgré le ton prudent avec lequel il était rédigé et qui semblait vouloir libérer le prince de toutes fautes⁴.

Avec quel zèle du reste, on suivait à Rome depuis l'avènement au trône de Grégoire XIII, les événements d'Allemagne c'est ce qu'on put voir, lorsque Portia, vers le 12 octobre 1573, annonça la grave maladie de l'évêque de Wurtzbourg, Frédéric de Wirsberg et conseilla de faire agir le nonce Gropper et l'évêque d'Eichstaedt, pour qu'un si important évêché ne tombât pas en des mains protestantes⁵. Des brefs furent envoyés aussitôt à Gropper et au Chapitre de Wurzbourg⁶, et quand mourut effectivement l'évêque, de nouvelles instructions furent adressées à Portia pour qu'il envoyât à Wurzbourg son compagnon de voyage Schenking, au lieu de Gropper, qui était trop loin. On expédia également un ordre au nonce de Vienne Jean Delfino pour qu'il recommandât à l'empereur l'élection d'un catholique et un autre bref encore à l'évêque d'Augsbourg qui possédait un canoniciat à Wurz-

¹ Portia à Galli le 30 octobre 1573, déjà cité, 198.

² Portia le 10 octobre 1573, *ibid.*, 153.

³ Galli le 21 novembre 1573, *ibid.*, 241. Imprimé du bref dans THEINER, I, 147. Cf. *Nuntiaturberichte*, III, 248, n° 2.

⁴ A Galli le 16 décembre 1573, *ibid.*, 281.

⁵ A Galli le 12 octobre 1573, *ibid.*, 160.

⁶ Galli à Portia le 15 novembre 1573, *ibid.*, 225. Impression des brefs dans THEINER, I, 103.

bourg, au Chapitre en général et à chacun des huit chanoines en particulier¹. Tant de précautions n'étaient à la vérité pas nécessaires; Portia n'avait pas encore reçu les copies des brefs que déjà, le 1^{er} décembre, avait été élu à Wurzbourg le grand évêque réformateur Jules Echter de Mespelbrunn².

Peu avant la vacance de l'évêché de Wurzbourg, l'évêque de Gurk, Urban, était mort. Le nonce eut l'épineuse mission de s'efforcer de trouver pour ce diocèse vraiment trop négligé un prélat ardent pour la réforme. A Rome, on aurait désiré le conseiller de la cour impériale, Eder, laïque deux fois veuf, qui pourtant, d'après le nonce de Vienne, était considéré comme le catholique de la foi la plus pure et le plus zélé, qui fût en ce pays³ et que le cardinal Galli, secrétaire d'État du Pape, tenait pour « très instruit et catholique »⁴. Mais Eder venait justement de publier à Dillingen un livre intitulé « *Inquisition évangélique de la vraie et fausse religion* » qui avait plu à Rome et au duc Albert V mais avait soulevé à un haut degré la colère de l'empereur⁵. L'archevêque de Salzbourg qui alternativement avec le duc de Carinthie avait le droit de nomination pour Gurk justement alors, était décidé à l'exercer en faveur d'Eder, mais seulement au cas où l'empereur le lui demanderait par écrit, et si les ducs de Bavière et de Tyrol y donnaient leur assentiment. En vain, les nonces Delfino et Portia firent-ils pression sur l'archevêque, en vain son vieux conseiller Ninguarda qui était lui-même désiré comme évêque de Gurk, mais par peur des responsabilités renonçait volontiers à cet honneur⁶, s'employa-t-il activement pour Eder; en vain les archiducs Ferdinand et Charles étaient-ils pour lui,

¹ Galli à Portia le 12 décembre 1573, *Nuntiaturberichte*, III, 276.

² *Ibid.*, LXXIX.

³ *Ibid.*, 229, n^o 4.

⁴ Galli le 15 novembre 1573, *ibid.*

⁵ *Ibid.* Cf. sur le livre, STIEVE, *Politik*, I, 145, et les *Mitteilungen des Instituts für öster Geschichtsforschung*, VI, 410, n^o 4; Galli à Gropper du 23 octobre 1574 dans SCHWARZ, Gropper, 200, cf. 236; Galli au nonce de Venise le 13 mars 1574 (*Nunziat. di Venezia*, XIII, 280, Arch. secr. pap.); Eder a écrit un très bon livre; le Pape l'a fait traduire en latin. L'imprimé le meilleur n'est pas à Rome, mais à Venise. Le nonce devait en surveiller l'impression.

⁶ *Nuntiaturberichte*, III, 286, n^o 2.

⁷ *Ibid.*, LXXIX-LXXXV.

en vain l'empereur, au moins verbalement renonçait-il à son opposition, l'affaire ne prit fin que lorsque Eder, dont la situation financière était très menacée, songea à contracter un troisième mariage avec une riche veuve. L'ex-doyen de Brixen, Cristophe Andreas de Spaur fut alors nommé évêque de Gurk.

Portia avait une mission spéciale pour la petite ville de Weilderstadt en Wurtemberg, qui appartenait à l'évêché de Spire. Dans le Wurtemberg, s'étaient conservés encore en maints endroits des restes de l'ancienne religion. Lorsqu'en 1581, des envoyés du duc de Bavière allèrent à Liège, où le duc Ernest devait être intronisé solennellement comme évêque, les gens du territoire d'Ulm se pressèrent autour d'eux montrant leurs rosaires et leurs patenôtres, se plaignant avec larmes qu'on leur eût interdit par la force l'exercice de l'ancienne religion et parlant avec joie de la Messe et des prédications catholiques qui avaient eu lieu à Ueberlingen en Bade en présence du duc Albert V¹. A Geislingen, où l'influence de l'excellent curé Georges Oswald, exilé en 1531, se faisait sentir encore, les pasteurs protestants continuaient, en 1597, à réclamer l'intervention du Conseil d'Ulm contre l'idolâtrie « papiste », en particulier contre la fréquentation de la Messe, à Ueberlingen et à Eybach, et contre les pèlerinages à Dozburg et Hohenrechberg²; les actes de visite fulminent en 1560 contre l'idolâtrie « des croix de bois sur les tombes »; en 1575 contre les messes pour les âmes du Purgatoire et les Vigiles auxquelles le peuple superstitieux ne voulait toujours pas renoncer. En 1584 on insista sur les sévères punitions contre ceux qui continuaient à suivre les habitudes de l'église papale³. Weil en particulier était resté « par un miracle de Dieu » presque entièrement catholique⁴; la petite ville était spécialement recommandée par Rome à l'attention du nonce Portia. De Weil, un des plus capables conseillers de l'archevêque de Salzbourg, Johannes Fikler, était originaire;

¹ Roberti Turneri sermo panegyricus, quo Bavariae dux Ernestus... fuit inauguratus episcopus Leodius, dans ses *Panegyrici sermones duo*, Ingolstadt, 1583, 97.

² *Hist. polit. Blatter*, 41 (1863), 266.

³ *Ibid.*, 264.

⁴ Instruction de Portia, *Nuntiaturberichte*, III, cf. 19. Portia à Galli le 20 août 1573, *ibid.*, 89.

auprès de lui Portia pouvait s'informer soigneusement de tout ce qui pouvait se faire et savoir si un conseiller du duc de Wurtemberg ou un noble éminent du pays ne pourrait pas être gagné, combien de personnes des environs de Weil venaient à la messe les jours de grande fête, comment on pourrait amener à Weil un bon prédicateur¹. Fikler, répondit qu'il ne venait pas beaucoup de monde du dehors à la Messe à Weil, que pourtant un prédicateur de renom y serait pour cela même d'ailleurs nécessaire et pourrait attirer facilement un fort concours d'assistants, car une grande partie des citoyens du duché, sujets immédiats de l'empire, n'avaient pas encore été infestés par l'hérésie et étaient résolus à demeurer fidèles à la foi catholique². De plus, on pourrait, soit faire occuper à nouveau le couvent à peu près mort des Ermités augustins de Weil par les supérieurs de l'Ordre, le remplir d'excellents membres de l'Ordre ou le changer en un collège³. Fikler réitera une fois encore la dernière proposition à la Diète de Ratisbonne, en 1576. Un prédicateur pour Weil était sur ces entrefaites devenu doubllement nécessaire parce que l'ancien curé catholique de là-bas s'y mariait et prêchait la doctrine nouvelle. Son poste avait été tout d'abord occupé par un homme entièrement incapable, puis par un élève de Dillingen qui pourtant ne répondit pas non plus à ce qu'on attendait⁴. Portia, malgré tous ses efforts, ne réussit pas à lui trouver un bon remplaçant. Petrus Canisius lui-même ne put pas l'y aider⁵.

Outre Weil, Schwaebisch-Gmund était également resté entièrement fidèle à l'ancienne foi⁶. Lorsque le nonce de Vienne Delfino invita, en 1561, le Conseil et la bourgeoisie au Concile de Trente, il leur adressa de vifs éloges pour leur constante fermeté dans la religion catholique⁷. Gré-

¹ Instruction pour Portia, *ibid.*, 24.

² Portia à Galli le 20 août 1573, *ibid.*, 89.

³ *Ibid.*, 91.

⁴ *Ibid.*, 483.

⁵ Portia à Galli le 29 septembre 1573 et le 17 février 1574, *Nuntiaturberichte*, III, 142, 344.

⁶ Portia à Galli le 23 décembre 1573, *ibid.*, 299. Deux brefs de Grégoire XIII, du 15 novembre 1574, à la ville de Weil et à l'archevêque de Spire sur l'arrivée de Joh. (Fickler) à Weil dans *TUEINEN*, I, 124. Un bref du 15 août 1577 à Rodolphe II en faveur des catholiques d'Ulm, *ibid.*, II, 264.

⁷ Mémoire de Fickler de 1576, *Nuntiaturberichte*, V, 485.

⁸ *Pietas vestra nobis satis perspecta est probeque novi vos hactenus per*

goire XIII adressa aussi une reconnaissante lettre d'exhortation à cette ville, ce fut Vitus Miletus, du collège germanique, qui l'apporta¹. A partir de 1574, le Conseil prit des mesures décisives contre les peu nombreux novateurs qui étaient à Gmund; leur expulsion était déjà votée mais ne put être exécutée à cause des menaces des États protestants de l'empire².

6.

Pour la plus brûlante de ces questions vitales, l'exécution des décrets de réforme de 1569, le vaste archidiocèse de Salzbourg continua à rester orienté par l'activité de Ninguarda. Il fallait d'abord faire imprimer ces décrets comme guides pour les futures visites épiscopales³. Ce fut Ninguarda qui dut se charger de ce travail de patience⁴. A la fin de 1575 encore, il dut négocier avec Rome à propos de certaines difficultés sur les dernières choses à publier⁵.

Pendant ce temps, on faisait pression à Rome sur cet homme si occupé pour qu'il reprit enfin, près des évêques et des princes, sa tournée pour l'exécution du synode de 1569 à laquelle il s'était attelé dès 1572⁶. Ninguarda avait déjà lui-même lorsqu'il envoya à Rome⁷ les actes du synode de 1573, fait renouveler les brefs de recommandation qui ne pouvaient plus servir pour les princes qu'il n'avait pas encore pu visiter : l'empereur, l'archiduc Charles et le duc de Bavière, et il en fit ajouter un quatrième pour l'excellent landgrave catholique Georges Louis de Leuchtenberg dans le haut Palatinat⁸. Mais le soin de faire imprimer le synode

varios insultus adversarii fidem catholicam in omni patientia, dilectione et perseverantia conservasse, Vienne, le 24 septembre 1561, dans E. WAGNER dans *Württembergische Vierteljahrsshefte für Landsgeschichte*, N. F. I (1892), 114.

¹ *Ibid.*, N. F. II (1893), 314. La lettre du 24 mai 1575 dans SCHWARZ, *Gropper*, 287.

² WAGNER déjà cité, II, 282-325; MORITZ, 152.

³ Ninguarda à Galli, le 10 décembre 1573, dans THEINER, I, 511; à Portia, le 18 décembre 1573, dans *Nuntiaturberichte*, III, 297, n° 1.

⁴ *Ibid.*, LXVII, 137, 216, 235, 270; SCHELLHAAS, *Akten*, II, 297, n° 1.

⁵ *Ibid.*, III, 59, 67.

⁶ *Ibid.*, I, 59.

⁷ Liste des pièces envoyées dans *Nuntiaturberichte*, III, 183, n° 5. Cf. THEINER, I, 510.

⁸ *Nuntiaturberichte*, III, 132; SCHELLHAAS, *Akten*, I, 58.

de 1569, joint au désir de l'archevêque de Salzbourg de garder auprès de lui un conseiller si éprouvé, retint Ninguarda à Salzbourg jusqu'en janvier 1574¹. Entre temps, une troisième et une quatrième mission avaient été encore assignées à l'habile et laborieux Dominicain. En février 1573, ses supérieurs l'avaient nommé substitut du provincial et visiteur pour les Dominicains de Bohême et d'Autriche². En novembre, il reçut encore du Pape la vaste charge de visiter tous les couvents des Ordres mendiants dans les évêchés de Salzbourg et de Freising et dans les territoires des archiducs Charles et Ferdinand³. Portia avait recommandé à Rome une visite des couvents⁴; la Congrégation allemande, le 19 novembre 1573, l'avait conseillé⁵; le 5 décembre, les trois nonces Delfino, Gropper et Portia reçurent l'ordre d'envoyer des rapports sur les couvents des territoires de la nonciature⁶. Delfino répondit en conseillant un ajournement⁷, Portia s'excusa en disant qu'on ne pouvait acquérir une connaissance suffisante de la situation des couvents que par une tournée générale⁸. La charge de cette tournée fut confiée à Ninguarda qui au cours des années suivantes consacra toutes ses forces principalement à la réforme des couvents.

Fin janvier 1574, Ninguarda alla à Munich, puis par l'Isar, monta à Freising et à Landshut, de là à Ratisbonne et à Pfreimd dans le haut Palatinat, puis longeant le Danube à Straubing et à Passau d'où il fut appelé en Autriche⁹. A Munich, il se rencontra avec le duc Albert V, à Pfreimd avec l'ardente catholique mère et tutrice du comte de Leuchtenberg; à Freising, Ratisbonne, Passau, il visita les chapitres des cathédrales, : dans les deux dernières

¹ SCHELLHAAS, *Akten* I, 59.

² *Ibid.*, 59. Portia à Galli le 29 septembre 1573, *Nuntiaturberichte*, III, 142, 233.

³ Galli à Portia le 21 novembre 1573, *ibid.*, 240, cf. LXIII. Le duc de Bavière n'est pas nommé parce qu'on ne voulait pas lui fournir une nouvelle occasion d'usurpation dans les couvents.

⁴ *Ibid.*, 240, n° 4.

⁵ SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 80.

⁶ *Nuntiaturberichte*, III, LXIV, 259, 260, n° 3; SCHWARTZ, *Gropper*, 74, 142, 227, 232, 245.

⁷ *Nuntiaturberichte*, III, 295, n° 1.

⁸ A Galli le 23 décembre 1573, *ibid.*, 294.

⁹ SCHELLHAAS déjà cité, 61-77.

villes, les évêques ; à Freising, l'administrateur duc Ernest. Partout, il chercha avec l'autorité du nonce pontifical à déployer son activité en faveur du synode de Salzbourg. Il exhorte les autorités ecclésiastiques à prendre enfin au sérieux les prescriptions réformatrices de ce synode, à soutenir les représentants du pouvoir séculier et les efforts réformateurs du synode. Partout, Ninguarda trouva bon accueil et au moins des apparences de bon vouloir. Le duc de Bavière, auquel il avait rappelé les plaintes du clergé contre les fonctionnaires civils, promit de faire étudier la question¹. La landgrave de Leuchtenberg reçut le Dominicain avec tous les honneurs; depuis un siècle, remarqua-t-elle, on n'avait plus vu sur son territoire d'envoyé du Saint-Siège; de mémoire d'homme, on n'avait entendu parler que d'un seul évêque qui y ait administré le sacrement de Confirmation. Elle favoriserait très volontiers les évêques et le clergé².

Sur le chapitre de Freising, Portia avait reçu l'année précédente de mauvais renseignements. L'administrateur déclarait qu'on s'y opposait à toute mesure de réforme. Une fois il fait valoir qu'à l'administrateur n'incombe que le soin des choses temporelles, une autre fois il rappelle qu'on lui a fait jurer de tout laisser en l'état où il l'avait trouvé lors de son élection. C'est ainsi qu'il aurait voulu se conformer aussitôt à la décision du synode de Salzbourg sur les séminaires et mit dans ce but une maison à la disposition de l'œuvre mais le chapitre, qui est opposé à une telle institution comme à toutes les autres, lui a opposé de nouveau son serment³. En présence de Ninguarda, le chapitre promit maintenant par écrit de lui obéir en tout et s'excusa de sa précédente résistance⁴. Il est vrai de dire que Ninguarda fut soutenu par un envoyé du duc, Andreas Fabritius que Ninguarda à cause de la mauvaise réputation du chapitre avait prié Albert V de lui envoyer⁵.

¹ SCHELLHAAS, *Akten*, I, 61. Discours de Ninguarda à Albert V et réponse de celui-ci, *ibid.*, 241, 246.

² *Ibid.*, 73. L'avis de Morone, d'après le rapport de Ninguarda sur sa visite le 19 février 1574, *ibid.*, II, 56. Comme la dot de la princesse avait été confisquée dans les Pays-Bas, elle demanda la médiation du Pape près de Philippe II qui lui fut assurée, *ibid.*, 56, 231, 262, 264; III, 190.

³ Portia à Galli le 21 octobre 1573, *Nuntiaturberichte*, III, 188.

⁴ SCHELLHAAS déjà cité, 63.

⁵ *Ibid.*, 244, 245, 247. Cf. *Nuntiaturberichte*, III, 363, n° 2.

Ratisbonne avait une réputation encore pire que Freising. Le clergé de là-bas, écrivait Portia, était peut-être le plus corrompu de l'Allemagne.

En fait, Ninguarda à peine arrivé dans la ville reçut de longs rapports accusateurs sur les manquements du chapitre, de son doyen ainsi que du contre de la cathédrale et de l'ancien scholastique¹, accusations dont le chapitre et le doyen cherchèrent à se justifier par écrit après le retour de Ninguarda de Pfreind². A Ratisbonne, les plaintes ne manquèrent pas non plus sur la façon arbitraire dont la cour de Bavière distribuait les bénéfices³. L'évêque David Koelderer, qui accueillit aimablement l'envoyé pontifical, lui exprima par écrit ses bonnes dispositions en faveur de la Réforme mais se déclara impuissant vis-à-vis des excès du chapitre car celui-ci était exempt et lui-même était lié par la Capitulation électorale⁴. Ninguarda réussit cependant à amener un accord entre l'évêque et le chapitre dans la question du séminaire⁵ et de son côté le chapitre promit de faire cesser les abus⁶.

Dans la population de la ville, l'ancienne religion n'était pas encore morte. Le magistrat, dit Ninguarda⁷, est à la vérité protestant et parmi les citoyens effectifs, ne se trouvent que peu de catholiques, qui de plus, par peur du magistrat ne font pas publiquement profession de leurs sentiments. Mais parmi les ouvriers, nombreux sont encore les adhérents à la religion catholique et même chez les bourgeois, les retours ne manquent pas. Sont ensuite catholiques beaucoup de gens amenés du dehors et appartenant en partie à la noblesse à quoi il faut ajouter la très nombreuse domesticité de l'évêque, des hauts et bas prélats ainsi que des couvents⁸.

¹ Le 20 août 1573, *ibid.*, 83. Cf. les instructions de Rome pour Portia, *ibid.*, 30.

² SCHELLHAAS déjà cité, 43-51.

³ *Ibid.*, 63-71.

⁴ *Ibid.*, 52.

⁵ *Ibid.*, 42

⁶ *Ibid.*, 74-78.

⁷ *Ibid.*, 71-74.

⁸ *Ibid.*, 57-63.

⁹ Un compagnon du cardinal Morone en 1576 estime trop bas le chiffre des catholiques qui n'aurait été que de 800 et qui du reste pouvaient vivre sans être tourmentés. *Nuntiaturberichte*, II, 57, n° 4.

En face de Ratisbonne, sur l'autre rive du Danube, se trouve Stadtamhof; elle est soumise au duc de Bavière et peut être considérée comme entièrement catholique. Parmi les six églises paroissiales de Ratisbonne, Saint-Ulrich, située dans le voisinage de la cathédrale est toujours bondée les jours de fête. Depuis 1570, l'évêque y fait de nouveau célébrer l'Office divin, entièrement d'après le rite catholique. L'église, autrefois tombée en ruine, a été rebâtie grâce à de pieuses contributions et magnifiquement ornée, ce qui a ramené à l'ancienne Église de nombreux protestants. Tandis qu'auparavant, il n'y avait que six cents communians, ils y sont à l'heure présente plus de mille cinq cents. La plupart des nombreuses chapelles sont en possession des protestants ou ont été appliquées à des buts profanes. Du reste, le territoire de la libre ville impériale de Ratisbonne s'étend à peine sur un mille au delà des remparts.

Pour l'exécution des décrets de Salzbourg, Ninguarda s'employa aussi à Passau, tant auprès du chapitre qu'auprès de l'évêque qu'il avait déjà appris à connaître à Salzbourg¹.

Partout où dans les villes qu'il abordait au cours de son voyage se trouvaient des couvents, le zélé Dominicain se consacrait également à sa seconde mission : la réforme des Ordres.

Sur l'état général des couvents, Portia s'est expliqué un peu plus tard dans un rapport² qui regarde principalement la situation d'Augsbourg mais peut être généralisé sans hésitation³.

La question des Ordres religieux, dit-il, paraît d'autant plus embrouillée et plus difficile qu'on y pense davantage. Les désordres qui auraient augmenté sans fin « avec la complète décadence de la discipline monacale » peuvent être envisagés sous trois points de vue principaux. Avant tout, en raison de la décadence des couvents, les gens intelligents et de bonne famille n'y entrent plus parce qu'ils y perdraient infailliblement leur bonne renommée et, dans les couvents indisciplinés, mettraient en péril manifeste le

¹ SCHELLHASS déjà cité, 75.

² A Galli le 2 octobre 1574, *Nuntiaturberichte*, IV, 225.

³ N. Elgard à Galli le 4 octobre 1575 le confirme pour les Ordres mendians de Bamberg dans SCHWARZ, *Gropper*, 321.

salut de leur âme; de plus parce que les protestants ont jeté le discrédit sur les Ordres religieux, à quoi les moines eux-mêmes ont du reste prêté le flanc. Aussi arrive-t-il que n'y entrent que ceux qui n'ont pas d'autre moyen de vivre ou qui ne sont bons à rien. Il y manque un véritable noviciat; les novices ne se distinguent des gens du monde et des profès que par l'habit. Au milieu du dépérissement général de la discipline monastique, il ne pouvait en être autrement puisqu'on manque justement de maîtres des novices capables.

C'est parmi ces gens si mal élevés et si peu instruits que sont choisis nécessairement les supérieurs eux-mêmes, qui montrent ensuite par leur conduite et leur gouvernement dans quelles habitudes ils ont grandi. Et ce qui ruine par-dessus tout les riches monastères, c'est qu'ils doivent, bon gré mal gré, offrir leur hospitalité aux princes et à toute leur domesticité pendant leurs voyages. Et ils se voient d'autant plus contraints à supporter avec patience ce dommage, que les princes disposent des nominations aux Offices du couvent et font sentir leur rancune à quiconque leur offre de la résistance. De là, les taxes constantes et les contributions des couvents; de là, l'élection des abbés, qui s'entendent si bien à maintenir et à accroître leurs revenus mais n'ont aucun zèle pour la discipline monastique. Ces désordres sont particulièrement à déplorer parce qu'à l'exception des Ordres mendiants, tout couvent ne subsiste que sur lui-même; et que l'indiscipline de chacun ne peut être réfrénée par un homme capable venu d'un autre couvent. Les moines vivent et restent jusqu'à la mort dans l'Ordre où ils sont entrés et ils ne doivent de comptes à personne, ni sur leur règle dont il n'existe en général d'ordinaire aucune copie, quoiqu'ils se disent Bénédictins ou Augustins, ni sur leurs progrès, ni sur la façon de se gouverner. Les abbés vivent séparés des autres comme des seigneurs séculiers, ils ont leurs serviteurs pour la table, leurs chevaux et leurs chasses. Les autres sont pourvus de rentes abondantes et possèdent toutes les libertés qu'ils veulent.

Portia avoue sans hésiter qu'il ne voit pas comment y remédier. Il peut y avoir des remèdes contre des maladies aussi mortelles, mais comment les appliquer? Obliger de

telles gens qui ont de tels protecteurs à l'observance d'une règle qui n'existe pas, sera impossible et ne pourra ouvrir la voie qu'à la complète apostasie qui tient de si près à la complète indiscipline ; et plutôt à Dieu que les fonctionnaires civils cessent d'exploiter les couvents, ce qui ne saurait arriver tant que le monde restera ce qu'il est. S'il arrivait que les fonctionnaires n'entravaissent pas plus longtemps la liberté ecclésiastique, qui donc serait en mesure d'exécuter les dispositions prises au cours de la visite ? Beaucoup plus que par la visite des couvents, ni le moment, ni le consentement des religieux, ni les dispositions des souverains, ne sont ce qu'ils devraient être pour rétablir la discipline régulière.

Le sombre tableau que trace ainsi le nonce ne concerne pas en première ligne les Ordres mendians, qui seuls étaient soumis à la visite de Ninguarda. En fait, la description de Portia ne s'appliquait qu'en partie aux monastères de la Bavière.

A Munich, les Clarisses jouissaient généralement d'une très bonne réputation si bien que le visiteur ne voit pas la nécessité de visiter leur couvent¹. Deux monastères de Franciscaines du Tiers Ordre sont également là-bas l'objet d'éloges extraordinaires de la part des duchesses Anne et Jacobé². Chez les Franciscains observants de Munich Ninguarda trouva presque tout « en bon état »³. Les Franciscains de Landshut obtinrent encore de plus grands éloges⁴ ; le supérieur était un très bon prédicateur et de grande utilité pour la ville⁵. Les Franciscains de Munich, ainsi que ceux de Landshut se plaignaient seulement de l'arbitraire du commissaire général Nas⁶.

En d'autres cas, les dégâts n'étaient pas si grands et tenaient plus au malheur des temps qu'à la mauvaise volonté. Chez les Augustins Conventuels de Munich, le

¹ SCHELLIASS, *Akten*, I, 63.

² Instance à Rome du 15 juin 1574 dans THEINER, II, 81.

³ SCHELLIASS déjà cité, 61.

⁴ *Hoc monasterium est huic civitati laudi et commodo maximo*, *ibid.*, 260.

⁵ *Ibid.*, 257, 258, cf. 64. Morone, dans sa visite à Landshut (1565), y trouva une réconfortante floraison de vie catholique. *Nuntiaturberichte*, II, 45.

⁶ SCHELLIASS déjà cité, 248, 257. Cf. sur Nas et sur les Franciscains allemands, SCHWANZ, *Gropper*, 320.

service de Dieu était célébré avec soin, mais le couvent manquait d'un supérieur car on ne savait comment remplacer le prieur qui venait de mourir. Les jeunes religieux manquaient d'un maître de grammaire et d'un véritable maître des novices. Contrairement aux dispositions de Pie V, dans les cas de maladie les dames parentes du malade avaient accès au monastère, les novices ne se confessaient pas assez souvent, le couvent était endetté. Ninguarda pensait à demander au général des Augustins les forces qui manquaient, et pour renouveler la vie religieuse, à envoyer deux des plus jeunes moines en Italie et pour les dettes à solliciter l'appui du duc¹. Le couvent des Dominicains de Landshut souffrait par-dessus tout de sa pauvreté, la plupart des religieux étaient souvent hors du cloître pour pourvoir à leur entretien, les novices ne pouvaient se consacrer entièrement à l'étude et à la vie spirituelle; le maître des novices ne pouvait non plus se donner tout entier à sa fonction; l'église et le couvent menaçaient ruine². Ninguarda chercha à les aider en demandant au duc d'attribuer aux Dominicains une partie des revenus du couvent des Bénédictins de Biburg à peu près abandonné et d'un autre couvent³. Le Prieur qui par ignorance avait commis des erreurs s'en tira avec une forte remontrance⁴. En général, Albert V pouvait se glorifier de ce que les pires choses aient été écartées des couvents de la Bavière et que dans l'ensemble tout n'y alla pas si mal⁵.

Par contre, Ninguarda trouva à Ratisbonne un triste état de choses⁶. Au couvent des Écossais, chez les Franciscains conventuels, chez les Dominicains, il n'y avait plus qu'un ou deux moines; chez les Augustins, la toiture et les murs étaient tombés. L'église ressemblait plus à une étable qu'à une maison de Dieu, deux frères d'Italie qui habitaient entre les murs écroulés, en habits laïques et se procuraient par le

¹ SCHELLHASS déjà cité, I, 62, 249, 251, 253; II, 88, 248.

² *Ibid.*, I, 255.

³ *Ibid.*, 260.

⁴ SCHELLHASS, *Akten*, I, 64.

⁵ Effectum quoque est Suæ Celsitudinis pietate, ut quæ graviora atque enormiora iis in locis conspicerentur, statim sint correcta et sublata, ita ut Bavaria monasteria, quantum quidem per temporum horum impedimenta omnino potuit, non ita turpia aut scandalosa hucusque apparuerint. Albert V le 24 décembre 1574, *Nuntiaturberichte*, IV, 338.

⁶ SCHELLHASS déjà cité, I, 69-73; II, 62.

commerce le nécessaire pour vivre, avaient la pire réputation. Les trois fondations nobles, dans lesquelles l'abbesse seule prononçait ses vœux, étaient un scandale pour toute la ville, surtout deux d'entre ces fondations qui sous prétexte qu'elles étaient immédiatement unies à l'empire ne se préoccupaient d'aucun évêque. Pourtant, même à Ratisbonne, l'état des couvents n'était pas entièrement mauvais. Les onze Clarisses s'y maintenaient irrépréhensibles dans l'observance de la clôture et du reste de la discipline monacale. On en pouvait dire autant des dix-huit Dominicains. L'abbé et les seize religieux bénédictins de Saint-Emmeran faisaient honneur aux catholiques par leur diligence à l'Office divin et leur bonne conduite¹. En dehors de la ville, dans le diocèse de Ratisbonne, il y avait encore beaucoup de couvents qui ne voulaient pas entendre parler de l'évêque, considérant le duc de Bavière comme leur unique chef et vivant dans une totale indiscipline².

Straubing et Passau n'étaient pas dans le cercle sur lequel s'étendaient les pleins pouvoirs de Ninguarda. Malgré cela, il visita dans la première de ces villes, les Carmélites et les avertit amicalement d'avoir à porter l'habit religieux et à vivre conformément à leur état. A Passau, à la prière de l'évêque, il fit une visite aux chanoines réguliers et aux Bénédictines. Chez les chanoines, il trouva tout en bon ordre³. Il exhorta les religieuses à observer la clôture et à obéir à l'évêque; elles promirent d'obéir et remercierent de l'avertissement⁴.

A Passau, Ninguarda reçut, de ses supérieurs de Rome ainsi que du nonce de Vienne et du prieur des Dominicains, les invitations les plus pressantes d'aller le plus tôt possible à Vienne et de mettre ordre à la confusion où s'y trouvaient les monastères. Il s'agissait en premier lieu de l'affaire des moines italiens.

Ainsi que cela ressort de l'instruction pour la nonciature de Portia, les Dominicains et Franciscains conventuels

¹ SCHELLASS, I, 71.

² *Ibid.*, II, 62. Dans son *Informatio* (*ibid.*, I, 69), Ninguarda ne mentionne pas ce couvent parce qu'il n'était pas soumis à sa visite.

³ *Ibid.*, I, 72; II, 99.

⁴ *Ibid.*, I, 76.

⁵ *Ibid.*

avaient l'habitude d'envoyer au delà des Alpes, les membres de leurs couvents italiens qui s'étaient montrés indignes. En Styrie, en Carinthie et en Carniole, beaucoup de monastères pourvus de gros revenus étaient tombés ainsi aux mains d'Italiens qui mettaient la patience du duc à une rude épreuve¹. L'empereur était aussi peu content dans sa capitale des Dominicains, Franciscains, Augustins originaire d'Italie parce que ceux-ci, disait-il, ne comprenaient pas la langue du pays et faisaient scandale par leur vie déréglée². A la requête des États autrichiens il n'était pas éloigné de les faire tous expulser. Lorsque Delfino en informa Rome, les procureurs généraux des trois Ordres durent y chercher de bons moines allemands pour les couvents de Vienne, mais on n'y trouva que des Flamands et des Italiens des territoires autrichiens et l'empereur ayant fait observer qu'il aurait trouvé de vrais Allemands, Delfino le pria alors de les chercher lui-même et pendant ce temps on tâcherait de réformer les Italiens. Mais pour la réforme des moines, on espérait tout de Ninguarda qui fut appelé de Passau pour cela³.

Si Ninguarda n'avait pas trouvé entièrement mauvais l'état des couvents bavarois, il dut en faire par contre de tristes expériences en Autriche et ce fut tout de suite dans le premier couvent qu'il visita en territoire d'Empire, celui de ses frères en religion à Krems. Pourtant, les deux seuls moines restés au couvent ne lui firent pas tout d'abord une si mauvaise impression. Il ne changea d'avis que lorsqu'il reconnut que tous les deux s'étaient entendus pour tromper le visiteur; Ninguarda dut faire plus tard condamner l'un d'eux aux galères⁴.

Ninguarda arriva à Vienne peu avant le milieu de mars 1574. Tout d'abord, il porta à l'empereur le bref qui

¹ Instruction de Portia, n° 31, *Nuntiaturberichte*, III, 26; SCHELLHAAS déjà cité, I, 107, n° 3; WIEDMANN, II, 187.

² SCHELLHAAS déjà cité, 80. Maximilien fonde mieux ses griefs dans deux lettres à Rome du 2 janvier et du 8 mars 1574, *ibid.*, 237, II, 77. Du reste, tous les moines italiens ne donnaient pas de scandale (*ibid.*, II, 82); Ninguarda loue un Dominicain de Vienne comme *persona assai literata e virtuosa*, professeur à l'Université dont tous portent bon témoignage et qui faisait beaucoup de bien avec ses cours (*ibid.*). La réponse des moines de Vienne aux accusations, *ibid.*, III, 34.

³ *Ibid.*, I, 57, 80, 80, n° 1.

⁴ *Ibid.*, I, 78; II, 58; III, 161, 172.

l'accréditait comme légat désigné pour diriger l'assemblée de Salzbourg. Il déclara ensuite que le synode signifiait un commencement d'amélioration pour le malheureux état religieux de l'Allemagne; mais pour l'exécution des décrets, il sollicitait le concours de l'Empereur¹. Maximilien promit son appui à la condition que les évêques feraient leur devoir. Ninguarda lui cita alors le nom de nombreux abbés, prieurs, curés qui, non seulement avaient des femmes sous le titre d'épouses, mais adhéraient aussi à des opinions hérétiques².

Déjà le nonce Delfino avait requis contre ceux-ci l'intervention de l'autorité séculière; une commission d'enquête venait à peine d'être nommée qu'il arriva aux oreilles de l'empereur la nouvelle que quelques-uns de ces abbés étaient en train de dilapider les propriétés de leurs abbayes en faveur de leurs fils. Le gouvernement avait en conséquence tenté d'enfermer l'abbé de Melk dans une forteresse mais avait tenu son projet profondément secret, afin que les coupables ne puissent se réfugier chez les protestants avec les objets d'or et d'argent de leur couvent³. Sur les représentations de Ninguarda, l'empereur promit encore de déferer à l'avenir aux évêques la punition des coupables. Quant aux étrangers, qui étaient dans les couvents de Vienne et qui donnaient l'espoir d'une très prochaine amélioration, l'envoyé du Pape obtint la permission de les faire rester si le supérieur et quelques-uns des moines du couvent étaient Allemands et si des novices allemands y étaient accueillis⁴.

Ninguarda pouvait croire avoir obtenu quelque chose. Il se hâta de pourvoir le couvent des Dominicains de Vienne d'un supérieur et d'un prédicateur allemand ainsi que d'un maître des novices capable et d'y faire entrer quatre novices⁵. Pourtant Maximilien II reprit bientôt en partie sa parole à cause des moines italiens⁶, mais sur les remontrances de Ninguarda il la renouvela aussi rapidement⁷. Mais la pro-

¹ *Ibid.*, I, 78; cf. II, 81, 91.

² *Ibid.*, I, 79.

³ SCHILLHAAS, *Akten*, I, 79, n° 2.

⁴ *Ibid.*, 81.

⁵ *Ibid.*, cf. II, 82.

⁶ Déclaration du 21 avril 1574, *ibid.*, II, 106.

⁷ *Ibid.*, I, 83. Motifs de Ninguarda de ne pas expulser de prime abord tous les étrangers, dans sa lettre à l'empereur du 29 avril 1574, *ibid.*, 111.

messe de sévir contre l'abbé de Melk n'avait pas été prise sérieusement par l'empereur; il avait déclaré peu auparavant que contre l'abbé il n'y avait rien de grave et qu'il punirait les accusateurs¹. Et cependant en 1577 encore, l'évêque de Passau éleva contre lui ainsi que contre toute une série d'autres abbés de Bénédictins et de Cisterciens d'Autriche, les plus graves accusations².

Entre temps, le zélé réformateur dominicain fut averti de tant de scandales provenant des couvents que volontiers il aurait voulu s'envoler n'importe où plutôt que de n'y pas aller³. Mais la question des moines étrangers et la rudesse de certains fonctionnaires impériaux qui n'étaient pas favorables à la religion catholique l'obligèrent à prolonger son séjour à Vienne, du 19 mai au 14 juin⁴. Son plan était d'abord de se présenter à l'archiduc Charles à Gratz comme représentant du synode de réforme de Salzbourg et ensuite de prendre en main la réforme monastique en Styrie et en Carinthie⁵. Là, il reçut la nouvelle que le prieur des Dominicains de Prague avait été arrêté par l'archevêque et les autorités civils; il se décida en conséquence à se rendre avant tout à Prague⁶. Avant que de partir, il entreprit encore, sur le conseil de Delfino, la visite des Franciscains conventuels de Vienne⁷.

Pour la tournée que Ninguarda commençait alors, il avait reçu d'amples pouvoirs. Comme visiteur des Dominicains il avait double charge, l'une de ses supérieurs pour les territoires de l'archiduc Charles et ceux de l'empereur, à l'exception de la Hongrie⁸, l'autre du Pape pour l'Autriche, la Bohême et la Moravie⁹. Pour les Ordres mendians en général, c'est-à-dire les Augustins, les Franciscains, Domi-

On pourrait peu à peu travailler à assurer la prépondérance des Allemands L'Empereur s'en déclara satisfait. *Ibid.*, 440.

¹ *Ibid.*, 79, n° 3.

² *Ibid.*, V, 39. Sur la visite des Franciscains conventuels d'Autriche et de Bohême par Paul de Norcia, cf. *ibid.*, 94, 233, et I, 84, n° 2, 95, n° 2.

³ A Galli le 26 mars 1574, *ibid.*, II, 80.

⁴ A Galli le 7 mai 1574, *ibid.*, 232.

⁵ *Ibid.*, 81.

⁶ *Ibid.*, I, 84.

⁷ *Ibid.*, 87; II, 240.

⁸ Voir plus haut.

⁹ Bref du 9 janvier 1574, *Nuntiaturberichte*, III, 308, n° 8. Ninguarda lui-même avait désiré la mission du Pape, *ibid.*

nicains et Carmélites, il n'avait à l'origine de pleins pouvoirs de visites que pour Salzbourg, Freising ainsi que pour les terres des archiducs Ferdinand et Charles¹; Ninguarda avait naturellement déclaré à Rome qu'il était nécessaire d'étendre son mandat à l'Autriche centrale, sans quoi les moines pourraient passer constamment d'un pays à l'autre; mais il avait en même temps demandé qu'on chargeât de préférence un autre d'une si vaste mission ayant déjà assez à faire avec les couvents de son Ordre². Mais de Rome arriva la réponse que le Pape ne connaissait personne capable de remplir une telle mission, que Ninguarda devait donc s'en charger encore³. Sur quoi, le fidèle serviteur du Saint-Siège, déclara que par obéissance au Pape, malgré toutes les difficultés, il ne reculerait devant aucune fatigue. De même, l'empereur jugea nécessaire l'extension des pleins pouvoirs de visite à l'Autriche centrale⁴. En dehors des pleins pouvoirs ecclésiastiques, Ninguarda se procura encore l'autorisation impériale pour l'exercice de sa fonction car il était interdit aux couvents de recevoir des visiteurs sans le consentement exprès de l'empereur⁵.

A la mi-juin 1574, Ninguarda put enfin commencer son voyage depuis si longtemps projeté à Prague. Les mandats impériaux qui lui auraient ouvert les portes des couvents d'Augustins et de Franciscains ne lui étaient pas encore parvenus. Il ne put donc pour le moment que toucher à quelques monastères de son Ordre propre et put se rendre compte de ses yeux mêmes de leur triste situation.

A Raetz, le couvent des Dominicains était abandonné depuis scize ans. Les bâtiments étaient aux mains de l'autorité civile qui les laissait tomber en ruines. A Znaim, le feu avait quelques années auparavant dévasté le couvent des Dominicains; au milieu de ces véritables ruines, vivaient les moines dont l'un venait d'y être envoyé récemment par Ninguarda. Ninguarda ajourna à son retour, la visite de ce couvent ainsi que celle de Brunn⁶. A Olmutz également,

¹ Bref du 20 novembre 1573, *ibid.*, 240; SCHELLHASS déjà cité, 1, 59.

² A Galli le 1^{er} avril 1574, *ibid.*, II, 86.

³ Galli à Ninguarda le 12 juin 1574, *ibid.*, 254.

⁴ Ninguarda à Galli le 8 avril 1574, *ibid.*, 254.

⁵ *Ibid.*, I, 85; cf. II, 92, 93, 240, 241, 250, 252.

⁶ *Ibid.*, I, 87.

où malgré sa hâte, il dut attendre quatorze jours un représentant de l'empereur pour traiter avec lui de la question monastique, le couvent des Frères prêcheurs était presque entièrement mort. On se plaignit beaucoup du prieur italien des deux religieux qui y étaient restés¹. Ninguarda le remplaça par un Allemand, qui plus tard mena une vie aussi peu édifiante². Il accepta aussi deux novices. Chez les Dominicains d'Olmutz il renforça la clôture³.

A Prague, l'état de choses n'était pas meilleur. Le prieur des Dominicains arrêté, pour qui le visiteur avait hâté son voyage, s'était évadé de sa prison. L'unique habitant du couvent était un novice avec deux autres confrères de l'Ordre que Ninguarda lui-même avait convoqués peu auparavant par lettre. Chez les Franciscains conventuels comme chez les Augustins, il ne trouva que deux religieux qui menaient une vie scandaleuse. Il dut faire mettre en prison les deux Franciscains. Ninguarda fit tout ce qui était possible en de pareilles circonstances, il donna aux Dominicains un nouveau prieur, aux Franciscains un nouveau provincial et un nouveau gardien. Constraint par la nécessité, il dut laisser dans son emploi le supérieur des Augustins qui promit par écrit de se mieux conduire. En d'autres couvents il insista particulièrement sur l'observance et la clôture. Naturellement il s'intéressa plus particulièrement encore aux religieux de son Ordre. Il fixa leur condition juridique, obtint du gouvernement la restitution des biens du monastère qui avaient été séquestrés à la suite de la fuite du prieur et augmenta les revenus vraiment très insuffisants⁴.

Fin juillet, Ninguarda commença à prendre des renseignements plus sérieux sur l'état monastique dans le reste de la Bohême en y faisant plusieurs tournées. D'abord il se dirigea vers l'Est à Pilzen, vers l'Ouest à Mics, Pniow, Eger. Puis repartant de Prague, il dirigea son voyage vers le Nord, où il avait pour but de visiter Leitmerilz, Gablonz, Melnik⁵. Pendant ce temps, on commençait à craindre à

¹ SCHELLHAAS, *Akten*, I, 88.

² *Ibid.*, 98; II, 282.

³ *Ibid.*, I, 89.

⁴ *Ibid.*, 89-91.

⁵ *Ibid.*, 91-93.

Rome que l'infatigable dominicain, qui était le bras droit du Saint-Siege pour la réforme monastique en Allemagne, ne succombât au fardeau qui lui avait été imposé. Un bref papal lui permit donc de se choisir un ou deux représentants pour les couvents qu'il lui était difficile d'atteindre personnellement¹. En conséquence, il désigna le provincial des Conventuels pour la visite du couvent des Observants à Kaaden, en Bohême occidentale, dont il ne restait plus que le gardien. Sur l'état des couvents en Bavière du Sud, à Bechin, Budweis, Neuhaus. Il s'informa lui-même plus tard quand il se rendit en Moravie.

Même dans les couvents de Bohême, les points lumineux ne manquaient pas. Ninguarda fait l'éloge des cinq Franciscains Observants ainsi que des vingt Clarisses d'Eger, le prieur des Dominicains de cette ville s'était signalé comme administrateur et prédicateur². Des Franciscains Observants de Pilsen, il ne restait plus à la vérité que deux vieillards. Chez les Augustins de Pniow ainsi que de Melnik, le supérieur seul était vivant mais ils faisaient honneur à leur état³. On peut en dire autant des deux Conventuels, que l'archevêque de Prague avait envoyés dans les deux couvents entièrement anéantis de Neuhaus et de Bechin⁴. Mais en général la vie monastique en Bohême se trouvait à ses derniers moments, les supérieurs mêmes y donnaient un fort mauvais exemple. Ninguarda fit mettre en prison les gardiens des Frères Mineurs de Miés et de Leitmeritz⁵, le prieur des Dominicains de Pilsen unique habitant de son couvent⁶. De plus, les bâtiments monastiques étaient la plupart dans le plus triste état; ceux des Dominicains de Pilsen, d'Eger et de Gablon, menaçaient ruine⁷, chez les Mineurs de Miés, ils étaient déjà à moitié écroulés; leur couvent de Leitmeritz était une sorte de phalanstère paysan. Une bande de locataires hommes et femmes, souvent de mauvais renom,

¹ Galli à Ninguarda le 10 juillet 1574, *ibid.*, II, 263. Lettre de la congrégation allemande du 7 juillet dans SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 92.

² SCHELLHASS déjà cité, I, 93.

³ *Ibid.*, 92.

⁴ *Ibid.*, 96. Ninguarda écrit du couvent franciscain de Neuhaus, le 5 décembre 1574: « assai ben' in ordine [les bâtiments], ma mercé di quel signor [le seigneur de Neuhaus] ch' è catholico. *Ibid.*, II, 281.

⁵ *Ibid.*, I, 93.

⁶ *Ibid.*, 92.

⁷ *Ibid.*, 92-94.

s'y étaient installés. Les bâtiments tombaient en grande partie de vieillesse, l'église montrait des lézardes¹. Ajoutez que les revenus y étaient à peine suffisants; même les conventuels de Mics n'en pouvaient rien épargner pour réparer leur habitation². Comme les Franciscains observants de Neuhaus et de Brechin, les Dominicains de Leitmeritz et de Budweis avaient entièrement abandonné leur couvent³. A Weisswasser, un prince séculier avait séquestré le couvent des Augustins et n'y avait laissé aucun religieux. A Rakow, le couvent des Augustins avait en grande partie éprouvé le même sort. Le prieur qui, seul de ses frères en religion, y restait encore, se fiant à ses nobles propriétaires, refusait depuis deux ans d'obéir à l'archevêque, si bien que le visiteur considéra comme superflu de s'y rendre⁴.

Du résultat de sa tournée, Ninguarda crut pouvoir être satisfait au moins autant que les autres princes ecclésiastiques et séculiers. C'était la première visite effective qu'on eût faite depuis de longues années. Tout se passa sans contrariété ni désordre et pas mal de choses furent remises en place. Ninguarda dut beaucoup de ce résultat à l'appui de l'archevêque de Prague qu'il pria, en prenant congé de lui, d'exercer la haute surveillance sur les couvents de la Bohême.

Si le visiteur avait pu croire à un changement intérieur des religieux qu'il avait visités, il aurait été vite désillusionné. Peu après, l'archevêque de Prague s'adressa à Ninguarda et par son intermédiaire au général des Dominicains, le priant instamment de faire son possible pour que les couvents des Dominicains fussent occupés par d'autres religieux actifs et capables, parce que jusqu'à présent on s'apercevait fort peu des résultats de la visite⁵.

En Moravie, où Ninguarda résidait depuis le 3 décembre 1574, régnait les mêmes abus que dans la plus grande partie de la Bohême. Même là, complètement

¹ *Ibid.*, 93.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, 93, 96. Sur BUDWEIS, *ibid.*, II, 281. On avait abandonné le couvent; Ninguarda le déplorait si perché la citta è catholica, come anco che in tutta Boemia non ho veduto doppo la cathedrale di Praga la più bella chiesa nè ho ritrovato altrove tanta argenteria come li. *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, I, 95.

⁵ L'archevêque à Ninguarda le 8 janvier 1576, *ibid.*, IV, 110

appauvris, des couvents étaient occupés par des locataires séculiers, avec trois religieux ou parfois moins encore, souvent indignes. Ninguarda commença sa visite par Iglau et se hâta ensuite, sans s'arrêter à Brünn, d'aller à Olmutz pour apaiser une querelle entre la ville et les Dominicains. Lorsqu'il voulut faire sa visite à Brünn, il reçut l'ordre de l'empereur de se rendre immédiatement à Vienne. Il y arriva le 24 décembre¹ et apprit qu'il avait été appelé, à cause des moines italiens, que l'empereur voulait éloigner à tout prix². Maximilien II se laissa persuader d'accorder encore une dernière prorogation aux trois couvents de Vienne³. Ninguarda était à peine parti pour Prague que sur un mandat impérial du 4 février⁴ tous les biens meubles et immeubles des trois couvents de moines mendiants devaient être inventoriés et séquestrés⁵. C'était le Conseil des couvents qui en avait décidé ainsi; comme l'apprit Ninguarda, ce Conseil, à l'exception de deux membres, était composé de protestants notoires qui cherchaient à nuire à l'Église⁶. Les supérieurs des Augustins et des Franciscains conventuels donnèrent aussitôt pleins pouvoirs de renvoyer chez eux tous les Italiens des couvents de Vienne⁷.

Après sa visite à Vienne, l'intention de Ninguarda était d'abord de mener à bien la visite interrompue en Moravie⁸. Mais l'archiduc Charles, qui depuis la fin de 1574 habitait personnellement à Vienne, ne cessait de faire pression sur le visiteur des couvents pour qu'il tourne sa sollicitude le plus tôt possible vers les pays de l'Autriche centrale; parce que, si on ne venait pas très vite au secours de ces couvents, ce serait fini d'eux⁹. Muni des pleins pouvoirs du souverain¹⁰ et des autorisations de l'archevêque de Salzbourg¹¹,

¹ SCHELLHASS, *Akten*, I, 97-99; II, 281.

² Ninguarda et Delfino à Galli les 1^{er} et 2 janvier 1575, *ibid.*, III, 23; cf. I, 100; III, 26, 31, 35, 38, 41.

³ *Ibid.*, I, 100. Ninguarda à Galli le 28 janvier 1575, *ibid.*, III, 46.

⁴ *Ibid.*, 60-62; THEINER, II, 62, 63.

⁵ SCHELLHASS déjà cité, I, 102.

⁶ A Galli le 2 mars 1575, *ibid.*, III, 169.

⁷ Sur le désir de l'empereur que les couvents en question pussent se réunir aux provinces allemandes, voir *ibid.*, 39, 182; cf. I, 203, n° 1; III, 65, 176, 181.

⁸ *Ibid.*, I, 104; III, 170.

⁹ Ninguarda à Galli le 14 janvier 1575, *ibid.*, III, 28.

¹⁰ *Ibid.*, I, 104.

¹¹ *Ibid.*, 106.

Ninguarda se rendit d'abord dans les territoires de l'Autriche centrale¹ où il resta jusqu'au début de septembre; ce ne fut qu'après une nouvelle visite à Vienne qu'il put se tourner vers la Moravie².

Au cours de sa tournée, Ninguarda put d'ailleurs se persuader que l'archiduc n'avait pas exagéré, en ce qui concernait la Styrie et la Carinthie. La vie religieuse y était réellement à toute extrémité et en Moravie, cela n'allait pas beaucoup mieux. Nombre de couvents étaient complètement vides ou servaient à d'autres objets; des couvents d'hommes, il n'y en avait que deux qui eussent encore cinq religieux³. En outre la conduite morale de ces intrus était telle qu'à Laybach, les fonctionnaires de l'archiduc demandèrent que Ninguarda pût dégrader le gardien des conventuels et le livrer au bras séculier, comme ayant mérité la peine de mort⁴. Dans d'autres couvents, il est vrai, les choses allaient mieux. Le visiteur, au cours de son voyage en Styrie, toucha Tulin où Commendone, six ans auparavant, avait trouvé huit Dominicaines qui, malgré leur pauvreté, menaient une vie irrépréhensible; Ninguarda n'en trouva en vie que cinq, auxquelles également il n'eut rien à reprocher⁵. On en peut

¹ Le 12 mars 1575, *ibid.*, 102. Ninguarda à Galli le 2 janvier 1575, *ibid.*, III, 23.

² *Ibid.*, I, 222-229.

³ Rapport de visite de Ninguarda, *ibid.*, I, 104-108, 204-220. Un itinéraire du voyage de Ninguarda est difficile à établir; voir *Quellen und Forschungen*, I, 104, n° 5; 204, n° 3. Dans la liste qui suit, les noms des couvents entièrement abandonnés sont entre parenthèses; le nombre de religieux que Ninguarda trouva encore dans chaque couvent est ajouté entre parenthèses. Ninguarda trouva en Styrie les Dominicains de Léoben: Graz (?), Pettau (4), Neukloster (5); les Franciscains conventuels de Bruck a. d. Mur, Marburg (1), Celli (3), Pettau (4), les Franciscains observants de Graz (2), (Lankowitz), (Judenburg); les Augustins de (Judenburg), Fürstenfeld (2), (Radkersburg) (Güssing); les Carmélites de Joitsberg (2); les Dominicaines de Graz (14), Studenitz (7); les Clarisses de Judenburg (8); en Carinthie et en Carniole, les Dominicains de Friesach (3); les Franciscains conventuels de Villach (1), Wolfsberg (1), Laibach (1), Minkendorf (2); les Augustins de (Völkermarkt), Hohenmauthen (1); les Dominicaines de Mahrenberg (4), Michelstetten (5); les Clarisses de (Sankt Veit), Bischofslaak (8), Minkendorf (8); en Moravie les Dominicains de Znaim (3), Olmütz (2), Brünn (3); les Franciscains observants et conventuels de Znaim (2), Olmütz (2), Brünn (Observants 5, Conventuel 1); les Augustins de Tebíz (1), Brünn (4); les Dominicaines d'Olmütz (8), Brünn (2 couvents chacun 8); les Clarisses de Znaim (occupées par 3 Bénédictines), Olmütz (3), les Petites Sœurs du Tiers Ordre à Brünn.

⁴ SCHELLHAAS déjà cité, I, 213. Également à Brünn, *ibid.*, 229.

⁵ *Ibid.*, 103.

dire autant des Dominicaines de Mahrenberg en Carinthie, à Graz¹ et à Studenitz, en Styrie². D'ailleurs là, comme généralement dans les couvents de l'Autriche, on n'observait pas la stricte clôture, que l'envoyé du Pape y établit pour la première fois. Le prieur des Augustins de Furstenfeld fut loué comme un homme capable, aussi bien en matière spirituelle qu'en affaires temporelles³. Les Franciscains observants de Lankowitz et Iudenburg jouissaient d'une très bonne renommée. Leur couvent beau et bien conservé était pourtant maintenant abandonné parce que leurs religieux avaient été réclamés pour peupler le monastère d'Innsbruck. Mais à Lankowitz, ils avaient été très aimés du peuple et à Iudenburg, la noblesse et les prélates déploraient au plus haut point leur perte⁴. A Minkendorf en Carinthie, le visiteur trouva huit Clarisses qui observaient avec un zèle particulier la clôture et vivaient conformément à leur règle. Les deux Franciscains conventuels du même lieu se maintenaient également bien⁵.

Même en Moravie, plus d'un Franciscain observant se distinguait; à Znaim, le gardien du couvent vivait avec un seul religieux selon la règle de l'Ordre; il n'y manquait que l'harmonie entre les deux hommes et la clôture⁶; chez les cinq Franciscains observants de Brünn, tout était également satisfaisant⁷, il n'y manquait également que la clôture, l'office en commun y avait cessé parce que tous les Pères allaient recueillir des aumônes au dehors. Sous leur direction se trouvaient aussi six religieuses du Tiers Ordre qui vivaient « d'une manière digne d'éloges et irrépréhensible »⁸. On pouvait en dire autant des huit Dominicaines d'Olmütz⁹. Au cours de son voyage en Moravie, Ninguarda visita les sœurs de son Ordre, dans le voisinage de Krems, qui observaient leur règle « non sans sollicitude »¹⁰.

¹ SCHELLHAAS, 206.

² *Ibid.*, 211. *Iaudabiliter ac religiose vivunt.* L'archiduc Charles à Grégoire XIII le 12 mars 1576, *ibid.*, IV, 117.

³ *Ibid.*, I, 210.

⁴ *Ibid.*, 106, 107.

⁵ SCHELLHAAS, *Akten*, I, 214.

⁶ *Ibid.*, 224.

⁷ *Ibid.*, 228.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, 225; cf. 89.

¹⁰ *Ibid.*, 222.

Que malgré la décadence profonde, il aurait suffi au besoin de la main ferme d'un homme capable pour faire refleurir la vie monastique, c'est ce que démontre le couvent des Bénédictins de Saint-Lamprecht à Fresach. Les Bénédictins n'étant pas des moines mendiants n'étaient pas soumis à la visite de Ninguarda, mais l'abbé avait invité le visiteur à passer chez eux parce qu'à Saint-Lamprecht demeurait un Dominicain qui s'était enfui de Landshut et qu'un Bénédictin qui avait d'abord apostasié et qui était maintenant repentant y avait cherché un refuge. « L'abbé¹, écrivait Ninguarda², est un homme de vie excellente et rempli de zèle non seulement pour la foi catholique mais aussi pour la discipline monastique, tellement que chacun l'aime et le vénère justement. Si Dieu avait voulu que tous les autres couvents de cette région eussent de tels supérieurs, les choses seraient allées bien mieux que maintenant. Avant son élection, son couvent était presque anéanti puisqu'il n'y avait plus de religieux ; mais grâce à son zèle, non seulement il a réparé les bâtiments fort bien, mais ce qui était bien autrement important, il a pourvu son couvent de moines nombreux et bons. On en compte aujourd'hui vingt, y compris un qui est revenu repentant ; parmi eux, il y a déjà six prêtres, les autres sont des jeunes gens. Tous jouissent de la meilleure réputation et édifient ceux qui les voient. Cela tient à la diligence que déploie l'abbé pour maintenir la discipline et la clôture monastiques³. » Le couvent des Prémontrés de Bruck sur la Thaya, près de Znain, possédait aussi dans son abbé, Sébastien Freytag de Czoepern, un chef excellent et un réformateur⁴.

Pendant ce temps, Ninguarda désiré en tant d'endroits et partout irremplaçable avait été déjà averti plusieurs fois

¹ Johannes TRATTNER, Abt 1562-1591, v. Pirmin LANDNER, *Monasticon Metropolis Salzburgensis antique*, Salzbourg, 1908, 53.

² A Galli le 5 mai 1575, SCHELLHAAS déjà cité, IV, 97.

³ Tutti danno di sè buonissimo odore e edificazione per la diligenza, qual usa il reverendo abbate in mantenere la disciplina et clausura dell' osservanza monastica (*ibid.*). L'archiduc Charles recommandait, le 4 avril 1581, le couvent à l'appui du Pape et y louait l'abbé qui et verbo et exemplo inter omnes harum mearum provinciarum praelatos veluti stella lucet. TURKNER, III, 260. Cf. DUNN, I, 504.

⁴ SCHELLHAAS, *Akten*, I, 225; V, 183. W. SCHRAM dans *Zeitschrift des Vereins für Gesch. Mährens und Schlesiens*, III (1899), 312.

qu'on avait encore besoin de lui à Salzbourg¹. Sur les instances de la congrégation allemande², arriva, le 7 janvier 1576, l'ordre du Pape à Ninguarda de laisser tout le reste et de se rendre à Salzbourg pour la réalisation du synode provincial³ : si Ninguarda, écrivait l'archevêque de Salzbourg⁴, avait été près de lui, beaucoup de choses se seraient faites sans aucun doute qui maintenant étaient ajournées ; s'il y pouvait revenir jusqu'à la mi-carême, lui ainsi que les évêques de sa province consentiraient à tenir un synode diocésain.

Ninguarda abandonna donc la visite de quelques couvents franciscains au Franciscain observant Michel Alvarez, qui avait été nommé par ses supérieurs, visiteur de tous les couvents de son Ordre⁵ ; et après une visite de l'archiduc Charles à Graz qui voulait discuter de plusieurs choses avec lui⁶, il se rendit à Salzbourg. Lorsqu'il y arriva le 20 mars 1576, les curés et prélat de tout le diocèse s'étaient déjà réunis pour le synode, les décrets et les vœux du comité provincial de 1569 furent publiés, leur exécution fut ordonnée et on en remit un exemplaire imprimé à chacun ; les archidiacres et doyens du pays reçurent l'ordre d'en faire autant près de leur clergé, à leur retour⁷.

Contre le pire vice du clergé d'alors, Grégoire XIII avait envoyé des brefs qui recommandaient à l'évêque de Salzbourg, à l'archiduc Ferdinand et au duc Albert V, une action commune⁸. Sur les instances de l'archiduc⁹ ; une

¹ Galli à Ninguarda le 22 mai 1574, SCHELLHAAS, *Akten*, II, 246 ; le 29 janvier et le 12 février 1575, *ibid.*, III, 56, 65. Ninguarda à Delfino le 8 avril 1575, *ibid.*, 183. Le 18 septembre 1575, *ibid.*, IV, 103.

² Session du 4 janvier 1576, SCHUWANZ, *Zehn Gutachten*, 112.

³ Ninguarda à Galli le 22 février 1576, SCHELLHAAS, *Akten*, IV, 106.

⁴ Le 8 février 1576, *ibid.*, 109.

⁵ *Ibid.*, I, 231. Cf. sur lui SCHELLHAAS dans *Quellen und Forschungen* VI (1904), 134-145. Voir aussi plus loin.

⁶ Il s'agissait avant tout de la constitution du collège des Jésuites de Graz. L'affaire fut résolue par la cession du couvent des Dominicaines de Studenitz en épargnant le couvent des Dominicains styriens de Neukloster ; *ibid.*, I, 220, 230, n° 8 ; IV, 101. Grégoire XIII supprima Studenitz par un bref du 15 juillet 1577 (*ibid.*, V, 227).

⁷ *Ibid.*, I, 234.

⁸ *Ibid.*, 234. Pour la suite, cf. *ibid.*, 234, n° 1 ; 235, n° 1.

⁹ Lettre de Ferdinand du 26 octobre 1575 dans SCHELHORN, *Ergötzlichkeiten*, I, Ulm-Leipzig, 1762, 699.

réunion fut tenue le 15 janvier 1576 dans laquelle l'archevêque, de concert avec l'évêque de Chiemsée et les envoyés de Freising, Ratisbonne, Passau, Brixen, délibéra sur les mesures à prendre et un synode diocésain fut fixé pour mars 1576¹. La dernière assemblée fixait un délai de trois mois aux ecclésiastiques coupables, après quoi une sévère punition les attendait². Un accord avec les souverains du Tyrol et de Bavière devait leur rendre impossible de se dérober au châtiment par la fuite dans les territoires voisins³. Naturellement, au synode, on reparla des usurpations des princes séculiers en matière ecclésiastique. Déjà, dans la session de janvier, il avait été décidé de recueillir les sujets de plainte à ce sujet, dans une instance à Grégoire XIII, à l'intervention duquel on en appelait. Afin que les princes laïques ne soient pas raffermis dans leur manière de procéder antérieure, on voulait prier le Pape de ne plus confier à l'avenir aux princes séculiers des questions qui, comme le concubinage, regardaient les évêques et de ne faire aucune nouvelle concession à la puissance séculière, à l'insu des évêques. D'après une décision ultérieure de la session de janvier, on voulait également présenter la même requête à la Diète qui allait se tenir. Le synode conclut donc que tous les membres promettaient l'observance de ces prescriptions et feraient une profession de foi. A l'occasion d'une tournée de visites, il fut ensuite annoncé que l'archevêque vérifierait s'ils avaient été fidèles à leurs promesses⁴. Sur l'ordre du Métropolitain, tous les évêques de la province ecclésiastique de Salzbourg tinrent également de semblables synodes diocésains.

Malgré toutes les promesses et toutes les exhortations, les représentants de Rome ne jugèrent pas entièrement superflues de nouvelles insistances. Lorsqu'en 1576, le cardinal Morone se trouva à la Diète de Ratisbonne comme légat du Pape, on ne laissa pas échapper l'occasion de faire répéter, par la bouche d'un des plus éminents dignitaires de l'Église, ce qui

¹ A. v. ANZT dans SINNACHER, *Beyträge*, VII, 607. L'archevêque à Grégoire XIII dans GÄRTNER, *Salzburgische gelehrte Unterhaltungen*, III Salzburg, 1812, 180.

² GÄRTNER déjà cité.

³ SCHELIHASS, *Akten*, I, 235.

⁴ SCHELIHASS déjà cité, 236 et n° 4.

avait été dit si souvent. Dans une lettre à tout le clergé de la province ecclésiastique de Salzbourg, le cardinal Morone, après une introduction polie, se plaignait que d'après ce qu'il avait pu voir personnellement et le témoignage d'autres personnes, malgré tous les décrets, tout fût resté encore dans les conditions antérieures, chez les évêques, chez les chanoines, aussi bien que dans le clergé régulier et séculier. Il résume donc les ordonnances principales du synode de Salzbourg avec quelques additions en quarante-sept points sur l'observance desquels il insista à nouveau¹. Jusque dans ce document, on reconnaît la main de Ninguarda. Il avait accompagné à Ratisbonne l'archevêque de Salzbourg, et là avait parlé avec Morone². Portia, lui aussi, qui était également présent à Ratisbonne, attira par écrit l'attention du cardinal-légat sur huit points qu'il devait mettre au cœur de l'archevêque de Salzbourg³.

Les représentants de Rome furent justement mécontents de l'archevêque sur un point en particulier. : « Il paraît nécessaire, écrit Portia dans ces huit points⁴, d'insister vigoureusement sur l'érection du séminaire, parce que le besoin en est criant et que les évêques suffragants ne bougeront pas tant qu'ils ne verront pas l'archevêque décidé ». Un an auparavant, Delfino avait également recommandé de la façon la plus pressante le séminaire « dont tout dépendait⁵ ». L'archevêque s'excusa en disant qu'il avait voulu attendre le retour de Ninguarda. Mais Delfino tint peu de compte de cette excuse. « Depuis de nombreuses années déjà, écrivait-il à Galli⁶, l'archevêque jouit de grands revenus mais on ne s'aperçoit pas qu'il en emploie la moindre partie au service de l'Église. Avec une dépense de 2000 à 3 000 thalers par an, il pourrait entretenir un séminaire, ou ce qui serait encore mieux, un certain nombre d'élèves chez les Jésuites et il pourrait ainsi élever tant de jeunes hommes, que toute la province ecclésiastique serait remplie de prêtres bons et instruits, ce qui lui man-

¹ SCHELLHAAS, IV, 123-131.

² Ibid., 121, n° 4.

³ Ibid., 122.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid., 216, n° 2.

⁶ Le 21 octobre 1457, *ibid.*

quait absolument. Mais Jean-Jacques n'a pas de sympathie pour les Jésuites et ne veut pas se servir d'eux et il est à craindre qu'il s'en tienne à de simples promesses verbales ou à un simulacre de séminaire. En 1577, on en vint cependant à des négociations avec les Jésuites; un projet de contrat pour l'érection du séminaire fut préparé¹. Ninguarda envoya le plan du bâtiment à Rome²; mais la chose resta de nouveau en plan. Ce n'est qu'en 1582 ou 1583 que l'établissement depuis si longtemps projeté devint une réalité vivante³. Quant à la visite de son diocèse sur laquelle insistait Portia, l'archevêque l'avait commencée, fin 1576, dans les environs de sa ville épiscopale; des visiteurs avaient même été envoyés en Styrie⁴.

Après tant de travaux, Ninguarda éprouva le désir de retourner en Italie. De Ratisbonne, il envoya une lettre⁵ à Morone qui était déjà parti et où il le pria de vouloir bien le recommander à Rome à ce sujet. Le Pape exauça le désir de l'homme qui avait tant travaillé, en le nommant, le 25 février 1577, évêque de Scala près d'Amalfi⁶.

Au milieu d'avril, Ninguarda se rendit encore à Graz près de l'archiduc Charles pour s'entretenir avec lui de la réforme religieuse dans l'Autriche centrale; vers la fin d'août 1577, il repartit pour l'Italie⁷. Une série de mémoires et de plaintes lui furent confiées pour qu'il les transmit au Pape⁸. Il y en avait de l'archiduc Charles et du gouvernement archiducal, des évêques de Gurck, Passau, Salzbourg et Coire.

Si profondément tristes que fussent ces documents, avec

¹ Ninguarda à Galli le 21 février 1577, *ibid.*, IV, 214. Arrangement avec les Jésuites du 26 février 1577, *ibid.*, 218-221, cf. 223. Hoffäus à Ninguarda le 10 mars 1577, *ibid.*, 224.

² *Ibid.*, 223, n° 2.

³ RIEDER dans ZACHORKE, *Theol. Studien und Anstalten in Österreich*, Wien, 1894, 618. Cf. WIDMANN, 97, 150.

⁴ SCHELUSS, *Akten*, IV, 222.

⁵ Du 11 octobre 1576, *ibid.*, 208.

⁶ Galli à Ninguarda le 2 mars 1577, *ibid.*, V, 204.

⁷ SCHELUSS, *Akten*, V, 53, n° 2.

⁸ Mémoire du gouvernement archiducal sur la réforme des couvents et du clergé du 10 mai 1577, *ibid.*, IV, 225; de l'évêque de Gurk sur les inconvénients de donner le calice consacré et à propos du concubinage, *ibid.*, 233; de l'évêque de Passau sur divers abus, *ibid.*, V, 35; de la province métropolitaine de Salzbourg sur les empiétements du pouvoir séculier, *ibid.*, 41, avec lettre d'accompagnement et de recommandation pour Ninguarda, *ibid.*, 50, 54; de l'évêque de Coire du 2 septembre 1577, *ibid.*, 55.

leur énumération brève de tant d'abus criants, ils ont pourtant aussi leur côté réconfortant. Ils sont les témoignages d'une sérieuse volonté de réforme. On s'étonne de la confiance des réformateurs, qui, malgré toute la décadence, ne désespéraient pas, comme ceux qui comptent sur la force d'un organisme qui cherche à triompher des maladies les plus profondes. L'historien doit aux détails qu'ils donnent d'être renseigné sur les causes profondes de la décadence religieuse. Il s'appuie sur cette vérité tant de fois proclamée par une partie du clergé que la cause principale de la décadence doit être cherchée dans l'intrusion des laïques en matières ecclésiastiques.

L'évêque de Passau¹ avait les mains liées par les autorités civiles, notamment dans la collation des bénéfices ecclésiastiques, surtout dans la partie autrichienne du diocèse. La bureaucratie civile accueille des prédicateurs hérétiques, même s'ils ont été chassés d'autres endroits, même si ce sont des moines apostats et les protège. A Hofkirchen et Wels, une foule de trois cents hommes a défendu les armes à la main son pasteur contre les mandats de l'empereur et de l'évêque². Là où se conserve le droit de patronat sur les bénéfices ecclésiastiques, on intronisait l'ecclésiastique choisi dans son emploi, sans l'évêque³. Si ensuite il est refusé par l'évêque ou si le séjour dans le diocèse lui est interdit, les laïques le soutiennent et le défendent⁴. Les villes, les prélats, les laïques ont séquestré par la force en Autriche maints bénéfices ecclésiastiques ou les font servir sous main à leur utilité particulière, de telle façon qu'on n'y peut plus mettre un prêtre⁵. Abbés, prélats, prévôts, administrateurs, économes sont nommés et déposés par l'autorité civile. En Bavière, c'est l'usage qu'à la mort d'un abbé ou d'un prévôt, l'autorité civile empêche une nouvelle élection et mette un économie à la place du défunt. Les couvents vont par là à la ruine⁶. De plus, l'évêque n'a plus en réalité d'autorité pour punir les ecclésiastiques qui

¹ Déjà cité.

² *Ibid.*, *Denkschrift*, n° 5.

³ *Ibid.*, n° 13.

⁴ *Ibid.*, n° 14, 15.

⁵ *Ibid.*, n° 16.

⁶ *Ibid.*, n° 20.

manquent à leurs devoirs. Qu'un prêtre se marie, les laïques le défendent; en Autriche, les prêtres non mariés ne sont presque reçus nulle part¹. Si l'évêque assigne devant sa juridiction un prélat inférieur ou un curé, ceux-ci se réfugient chez leur souverain particulier. L'évêque du diocèse avait frappé d'excommunication l'administrateur du couvent de Fürstenzell qui ne s'était pas rendu à une citation, les employés du duc écrivirent alors à l'évêque, sur un ton impérieux accompagné de menaces, d'avoir à lever l'excommunication². Ajoutez à cela les usurpations dans l'administration des biens de l'Église³, le mépris du tribunal ecclésiastique. Les représentants de l'évêque sont maltraités par les laïques, les hérétiques et les pasteurs⁴. Les fonctionnaires civils tirent à eux les questions matrimoniales. On peut obtenir un divorce d'un pasteur pour dix shillings⁵. Pas même le terrain proprement ecclésiastique n'est à l'abri de leurs empiétements; pasteurs et Etats provinciaux publient des professions de foi, des laïques prétendent décider sur l'Office divin⁶. C'est en grande partie pour cela que sont à déplorer tant d'abus dans la célébration de celui-ci. Le sacrifice de la Messe n'est pas célébré ou ne l'est que rarement en diverses contrées de l'Autriche. On consacre en dehors de la Messe et on donne l'absolution sur une confession en termes généraux. On ne veut plus des rites et des cérémonies de l'Église⁷.

Le Mémoire de Salzbourg roule en partie sur de telles plaintes⁸. On reproche encore en particulier au duc Albert V, que sans égards pour les droits de Rome, il s'attribue le droit de nomination dans les mois pontificaux⁹. On y fait remarquer aussi que les princes empêchent les visites épiscopales.

Mais le point que la réclamation de Salzbourg met tout particulièrement en évidence concerne les ingérences du pouvoir civil dans le droit de possession de l'Église. Qu'un

¹ *Ibid.*, n° 9.

² *Ibid.*, n° 21.

³ *Ibid.*, n° 11, 12, 17, 18, 22.

⁴ *Ibid.*, n° 6.

⁵ *Ibid.*, n° 10.

⁶ *Ibid.*, n° 7, 8.

⁷ *Ibid.*, n° 1-4.

⁸ *Ibid.*, V, 43-50.

⁹ *Ibid.*, n° 17. Le duc n'est pas nommé par son nom.

prêtre meure, aussitôt accourent les autorités civiles qui rédigent un inventaire de son héritage et prennent des décisions à ce sujet. A la mort d'un prélat ils installent de leur propre chef un administrateur et un économie, prennent l'administration et mettent en possession le nouveau prélat. Les sommes d'argent que le prélat a laissées passent dans leurs poches¹ comme s'il leur était dû. Un prêtre est-il insolvable, les autorités rassemblent les créanciers, décident de ce qui reviendra à chacun, cependant qu'ils séquestrent les propriétés de ce pauvre prêtre². En dehors des taxes qui sont communes à tous, on en réclame aux ecclésiastique plusieurs autres encore arbitrairement et d'année en année, davantage. A cela s'ajoutent les taxes pour collèges et séminaires, si bien qu'il ne reste plus rien pour le séminaire diocésain³. En outre, on commence par demander à toutes les personnes des deux sexes appartenant à l'Église une taxe personnelle et cela contre la liberté et le droit. Certains princes séculiers se font donner par les Papes, à l'insu des évêques, les autorisations d'imposer encore plus les ecclésiastiques. Les biens de l'Église sont hypothéqués et vendus par les bas prélates et curés, sans en avertir leur évêque, avec le seul consentement des princes, même si les besoins de l'Église ne les y contraignent pas⁴. Les supérieurs des Ordres masculins et féminins doivent hypothéquer leurs possessions et leurs revenus pour le prince, ils sont en danger de les perdre si le prince ne paye pas⁵. Au cours des dernières années, des prélates des chapitres et de riches prêtres durent prêter de l'argent à leur souverain, sans délai fixé pour la restitution. Maintenant encore il en est de même et s'ils n'ont pas d'argent à prêter ils doivent faire les prêts à leur compte en hypothéquant les biens de l'Église⁶. Par suite de ces dépenses inouïes, les couvents et les Églises ne peuvent plus être réparés et menacent ruine⁷.

Après que Ninguarda eut transmis à Rome les Mémoires

¹ *Ibid.*, n° 4.

² *Ibid.*, n° 2.

³ *Ibid.*, n° 5, 6. D'après un des manuscrits, les collèges ordinaires sont indiqués avec les collèges des Jésuites.

⁴ *Ibid.*, n° 7-9.

⁵ *Ibid.*, n° 10.

⁶ *Ibid.*, n° 11.

⁷ *Ibid.*, n° 12.

qui lui avaient été confiés, lui-même ajouta ses observations sur les abus en Allemagne dans un écrit circonstancié¹ et résuma encore une fois brièvement les points principaux pour les délibérations de la Congrégation germanique².

Ce que les évêques de Salzbourg, et plus particulièrement celui de Passau, avaient déjà traité, Ninguarda n'y regarde pas mais le complète par quelques rares indications. D'abord, il s'attaque avec énergie à un mal invétéré de l'Église allemande, les capitulations électorales des évêques par lesquelles les chanoines cherchaient à lier les mains du futur évêque pour l'empêcher d'intervenir contre eux et contre leur vie relâchée. La capitulation doit être jurée et à cause de son serment, l'évêque n'ose plus remuer un doigt contre les chanoines³.

En raison du manque de prêtres, de nombreux bénéfices auxquels n'est lié aucun soin pastoral, restent vacants. Les princes ecclésiastiques ou laïques, auxquels appartient le droit de les attribuer, en gardent donc les revenus sans se préoccuper du service divin, pour lequel la prébende a été fondée. Plusieurs de ces bénéfices qui étaient tombés aux mains de personnes illégitimes purent être repris en Autriche centrale grâce à l'archiduc Charles, et à Ratisbonne grâce au duc Albert et de là être mieux employés⁴. Naturellement Ninguarda réclame de nouveau, cette fois encore comme il l'a fait déjà si souvent auparavant, la visite annuelle des diocèses par leurs évêques. L'archiduc Charles en a proclamé la nécessité pour l'Autriche centrale mais ces visites n'en seraient pas moins importantes dans toute l'Allemagne. A l'occasion de la tournée de visites, le sacrement de la Confirmation devra de nouveau être conféré; de temps en temps on trouve des vieillards qui ignorent encore qu'il y ait une confirmation. Les prêtres, avec leurs femmes, avec leurs hôtelleries, leurs querelles, leurs rixes et leur indifférence pour le salut des âmes et le service divin, rendaient naturellement nécessaire une bonne fois la visite.

Après ces quelques observations, le Mémoire revient à l'objet sur lequel son auteur était appelé mieux que personne

¹ *Ibid.*, V, 177-194.

² *Ibid.*, 194-197.

³ *Ibid.*, 178.

⁴ *Ibid.*, 179.

à émettre un jugement, la réforme des Ordres religieux. Il recommande, comme un geste important, la visite régulière des couvents. Déjà l'archiduc Charles avait désiré un visiteur spécial pour les monastères cisterciens, si profondément déchus, de ses États¹. Il voulait que ce visiteur ne fut pas Autrichien mais habite dans le pays et visite chaque année ses subordonnés. Ninguarda approuve cette proposition, qui convient à toute l'Allemagne autant qu'à l'Autriche seule². Pour les Bénédictins, l'archiduc avait recommandé les évêques comme visiteurs. Ninguarda jugea préférable que chacun de ces monastères se réunit en congrégation, qui nommerait ensuite elle-même les visiteurs, car les religieux connaissent mieux que les évêques leur situation propre³. Parmi eux, il y en a encore quelques-uns, où l'esprit monastique n'est pas diminué, qui brûlaient d'assez de zèle et désiraient de tout cœur la réforme des couvents; tel notamment l'abbé de Saint-Lamprecht, auquel on pouvait confier avec cbance de succès la difficile entreprise de commencer la visite, et qui de plus était apprécié aussi bien de l'archiduc que de l'archevêque de Salzbourg⁴.

On pouvait procéder à l'égard des chanoines réguliers de Saint-Augustin comme on l'avait fait avec les Bénédictins. Ils possédaient, notamment dans la province ecclésiastique de Salzbourg, de nombreux couvents mais tombés dans une décadence profonde. Beaucoup de leurs religieux ne sortaient plus en habits monastiques. Dans un de leurs couvents aucun religieux, du premier au dernier, ne se trouvait, qui n'eût femme et enfants. Personne n'y avait même vu la règle de saint Augustin⁵.

D'autres communautés religieuses avaient déjà des visiteurs, mais ceux-ci avaient besoin eux-même d'être renouvelés. Ainsi chez les Chartreux où, en certains endroits, on avait commencé depuis longtemps à abandonner la discipline monastique⁶. De même, chez les Prémontrés de Bohême et de Moravie, dont le général, ainsi que chez les

¹ *Ibid.*, IV, 225-233. Particularités, *ibid.*, V, 39.

² *Ibid.*, V, 180.

³ *Ibid.*, 181.

⁴ *Ibid.*, 182.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, 183.

Chartreux, vivait en France, beaucoup trop loin. La dignité de visiteur du soi-disant « abbé des abbés » passe en héritage dans un certain monastère d'abbé à abbé, mais entre autres choses, cet abbé des abbés n'est rien moins qu'un modèle de religieux, ce qui fait qu'il ne jouit auprès de ses subordonnés d'aucune autorité, et ne fait pas ses visites ou ne les accomplit que superficiellement. On ne doit donc pas tolérer plus longtemps une semblable institution, mais après la mort ou le changement d'un visiteur, on devrait nommer un successeur capable, venu de n'importe quelle abbaye. Pour le moment, la personnalité la plus apte serait l'abbé Sébastien de Bruck à Znaim, religieux pieux et modèle, qui a réformé son couvent et élevé deux séminaires, un pour les religieux et un autre pour les enfants bien doués¹.

Les visiteurs de tous ces couvents devraient tourner leur attention également sur les livres hérétiques car chez beaucoup de religieux, l'hérésie a pénétré par le moyen de ces sortes d'écrits².

Sur les Ordres mendians, les Ermites Augustins, les Carmes, les Franciscains, les Dominicains, on avait déjà à Rome des rapports explicites de visites de Ninguarda; dans son mémoire il n'effleure que brièvement les maux principaux : la vie scandaleuse, la dispersion de la propriété, la répugnance à porter l'habit monacal, leur amitié avec les protestants sous la protection desquels ils se placent contre leurs supérieurs et peuvent ainsi continuer leur vie scandaleuse même. Dans les pays catholiques, les princes laïques s'arrogent des droits illimités sur les couvents, sous prétexte qu'ils auraient été élevés par leurs ancêtres. Ils attendent la mort du supérieur, ne permettent ensuite aucune élection nouvelle et s'approprient les biens du couvent, le couvent dût-il en périr³. Chez les Religieuses, le manque de clôture est particulièrement à déplorer; elles prennent part à des danses à l'intérieur et à l'extérieur de leur maison : se masquent dans le temps de carnaval et vont à la chasse⁴.

Comme beaucoup de maisons en sont réduites à un ou

¹ *Ibid.* Voir plus haut.

² Déjà cité.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, 189.

deux religieux, on a pensé à réunir tous les couvents d'une province en un seul, à y mettre ensemble tous les religieux de la province et à lui attribuer des revenus des couvents supprimés. Mais si on devait réparer les bâtiments à demi écroulés des couvents restés vides, il resterait bien peu de leurs revenus; leur transfert en d'autres endroits se heurterait aux prétentions des laïques; car en beaucoup de contrées, le service religieux du couvent est le seul que puissent fréquenter les rares catholiques encore subsistants. Donc le mieux semble de laisser, où il est, l'unique prêtre de l'Ordre et tenter de lui procurer des frères capables¹.

Un petit fait jette une lueur sur les conditions du temps. C'est que de nombreux couvents ne pouvaient trouver de laïque qui s'occupât de la cuisine, si bien qu'il fallait recourir aux services de femmes. Mais Grégoire XIII décida enfin que dans les endroits, où la Bulle de Pie V n'avait pas été publiée, on pourrait en cas de nécessité charger du service des cuisines, des femmes honorables d'au moins quarante-six ans. De plus, Ninguarda obtint que puissent entrer dans les couvents des dames âgées et honnêtes, mais seulement accompagnées. La prescription contraire se montra inexécutable en Allemagne. Durant le séjour de l'Empereur à Prague, en 1575, la nouvelle concession dut être employée avec trop de largesse; il arriva des plaintes à Rome et Rome interdit de nouveau pour le diocèse de Prague, l'entrée des couvents à toutes les femmes. Mais aussitôt les gens de Prague, durant la Diète de Ratisbonne, s'adressèrent de nouveau au cardinal Morone et à Ninguarda. Ils estimaient l'exécution de la Bulle doublement impossible à Prague, parce que les États nationaux tenaient leurs séances dans les salles de couvents et que durant ces séances, toutes sortes de personnes y avaient accès².

Comme un moyen essentiel de rénovation de la vie monastique, Ninguarda recommanda de nouveau la fondation de Séminaires pour religieux, afin de préparer une génération supérieure. La chose avait été déjà souvent traitée, et récemment encore, devant le cardinal Morone à l'occasion de la Diète de Ratisbonne. Les Augustins et les

¹ SCHELLHASS, *Akten*, V, 184.

² *Ibid.*, 186.

Franciscains observants pensèrent alors à un Séminaire à Munich, les Dominicains pensaient pouvoir en ériger trois : à Bolzano, à Fribourg et à Vienne. Le général des Franciscains conventuels, juste au moment de partir, désignait le Frioul comme l'endroit le plus convenable. L'exécution de ce projet fécond et bénit aurait sûrement lieu, si le Pape donnait un ordre sérieux et en même temps poussait les intéressés à se procurer le plus possible de bons maîtres et de bons éducateurs¹.

Sur le conseil de Ninguarda, Portia reçut la mission de faire pression sur le duc de Bavière pour un Séminaire dans un couvent de ses États². Un bref au duc³ devait donner plus d'impulsion encore à ce projet. Le nonce fit cependant valoir la difficulté⁴, dans les conditions présentes des monastères allemands, de trouver un personnel suffisant pour cet enseignement; de plus en Allemagne, l'antipathie contre l'état religieux était si grande qu'à peine déciderait-on à entrer au couvent un nombre suffisant de jeunes gens intelligents. On devait donc fonder dans les Universités catholiques des maisons, pour y élever de jeunes novices, susceptibles de suivre les conférences de l'Université. Une telle tentative avait déjà très heureusement réussi à Dillingen; là il avait vu plus de trente jeunes religieux réunis de diverses contrées qui étaient instruits avec un grand succès dans la science et la conduite morales. L'un de ces élèves portait déjà avec honneur le bâton abbatial⁵. Le duc Albert V convenait avec le nonce⁶ qu'on pourrait élever, à Munich ou à Ingolstadt, dans les Collèges de Jésuites, une maison d'études pour de jeunes religieux. Les écoles des Jésuites faisaient généralement la chasse dans les divers couvents et y recrutaient des jeunes gens suffisamment instruits en science et en piété⁷.

Lorsque, quelque dix ans plus tard, les couvents se furent relevés de leur décadence, on put établir comme un fait reconnu de tous que les Collèges de Jésuites avaient pris

¹ SCHELLHASS, *Akten*, 186.

² Galli le 30 octobre 1574, *Nuntiaturberichte*, IV, 255.

³ Dans TUEINER, I, 250.

⁴ A Galli le 20 novembre 1574, *Nuntiaturberichte*, IV, 289.

⁵ *Ibid.*

⁶ Réponse du 24 décembre 1574 au mémoire de Portia, *ibid.*, 338.

⁷ *Ibid.*, 338. Cf. DUHN, I, 500.

une grosse part à ce favorable changement. Ils ont été, écrivait Gretser¹, des pépinières de couvents. Personne ne peut nier qu'avec l'ouverture des écoles de Jésuites, certains Ordres commencèrent à refleurir et que les couvents déserts se repeuplèrent. Même Elgard voit, dans la négligence de l'éducation de la jeunesse, la cause de la décadence des couvents et, par conséquent, la voie du renouvellement pour eux passe par les écoles où sont enseignées la science et surtout la piété. Telles sont les écoles des Jésuites; si maintenant beaucoup de religieux sont hostiles aux Jésuites, comme novateurs, et sèment des obstacles sur leur route, ils travaillent à leur propre ruine. Il jugeait perdus les Ordres mendians à Bamberg et en Franconie s'ils n'avaient pas été peu à peu renouvelés par les élèves des Jésuites².

L'Espagnol Michel Alvarez qui suivit, d'une certaine façon comme visiteur de son Ordre, le travail de Ninguarda dans les provinces monastiques d'Autriche, de Strasbourg, de Bohême et de Hongrie, dans un mémoire de 1579³, trouve bien peu à louer dans les couvents qu'il a visités, ne voit de salut pour la terrible ruine que dans la formation d'une nouvelle génération de moines. Il pense pouvoir faire venir d'Espagne les maîtres et les éducateurs adaptés⁴. Même les Prémontrés avaient institué en Moravie de semblables pépinières⁵. Par contre, le général des Cisterciens qui visita, en 1573, les couvents bavarois de son Ordre pensait pouvoir porter remède à leur état en envoyant de jeunes religieux de la Bavière dans les couvents cisterciens de France, pour y faire leur éducation⁶. Les Augustins de Munich, à l'instigation de Ninguarda, pensaient à envoyer dans le même but des membres de leur Ordre en Italie⁷.

¹ *Hereticus vespertilio : Opera omnia*, XI, 872.

² SCHWARZ, *Gropper*, 322. Cf. DUNN, I, 499-508.

³ Imprimé par SCHELLHAAS dans *Quellen und Forschungen*, VI (1904), 137-145. Sur l'activité d'Alvarez en Autriche, sur sa querelle avec Nas pour laquelle tous deux s'adressèrent à Grégoire XIII, sur le bref du 19 juillet 1578 qui suggérait à l'archiduc d'exhorter Nas à l'esprit de paix, sur l'érection de la province franciscaine du Tyrol, Max STRACANZ dans *Forschungen und Mitteilungen zur Gesch. Tirols und Vorarlbergs*, V (1908), 303-309; HINN, I, 250. Cf. v. OTTENTHAL dans *Mitteilungen des österr. Hist. Instituts*, XI (1890), 322.

⁴ SCHELLHAAS dans *Quellen und Forschungen*, VI, 141.

⁵ *Ibid.*, 141.

⁶ *Nuntiaturberichte*, IV, 338.

⁷ *Ibid.*, n. 6.

Si pour la Réforme dans le diocèse de Salzbourg, le fait que Ninguarda ne resta pas plus longtemps aux côtés de l'archevêque Jean-Jacques marqua un retard, il ne fut pas moins regrettable que l'autre conseiller et animateur, le nonce Portia, fût appelé des environs de Salzbourg à un champ d'action, où peu auparavant s'était fatigué le nonce papal Gaspard Gropper, à Augsbourg.

Il ne s'agissait primitivement, dans la ville impériale allemande du Sud, que de la fondation d'un Collège des Jésuites qui, désiré par le cardinal Othon, fut poussé longtemps avec un grand zèle par les familles patriciennes des Fugger et Ilsung. Les adversaires de ce projet étaient le Conseil d'Augsbourg et le Chapitre. Sans le consentement du Conseil, aucune habitation stable ne pouvait être acquise à Augsbourg par des ecclésiastiques. Quant aux tentatives d'employer, pour un Collège des Jésuites, un bien-fonds qui était déjà propriété d'ecclésiastiques, elles échouèrent l'une après l'autre devant l'opposition du Chapitre de la cathédrale¹.

Entre temps, à la fin de septembre 1572, peu de mois après l'intronisation de Grégoire XIII mourait à Augsbourg, au couvent des chanoines Augustins de Sainte-Croix, le prévôt. La nouvelle élection fut retardée, parce que dans le couvent entièrement déchu, il était difficile de lui trouver un successeur convenable. Les patriciens pensèrent alors à proposer à leur évêque et par son intermédiaire au Pape, de transférer les cinq religieux restants du couvent de Sainte-Croix dans une autre maison du même Ordre à Augsbourg, et de transformer le couvent de Sainte-Croix en un Collège de Jésuites. Le cardinal Othon qui se trouvait alors à Rome, y demeura très opposé, mais le Chapitre, qui le croyait favorable au projet, résolut de s'opposer à son évêque et obtint, contre son expresse défense, qu'Anton Beirer, jusqu'alors procureur du Couvent, fut élu le 7 janvier 1573 comme nouveau prévôt. Alors, pour le cardinal Truchsess,

¹ *Nuntiaturberichte*, IV, xv-xxviii.

il ne s'agissait plus seulement des Jésuites. Il releva le gant qui lui avait été jeté et donna l'ordre de déclarer l'élection de Beirer illégale et, désormais, il se rangea lui aussi au parti qui voulait le transfert du Couvent de Sainte-Croix.

Un Mémoire des Fugger et Ilsung¹, porté à Rome par Nicolas Elgard qui possédait alors un canoniciat à Augsbourg, l'instance d'Elgard lui-même² qui fut appuyé également par le cardinal Othon³ recommandait l'affaire au Pape. Grégoire XIII s'y montra d'abord favorable mais voulut avoir l'assurance que l'élection de Beirer avait été réellement irrégulière et que les désordres redoutés par le cardinal Othon, à propos de la transmission du couvent, n'étaient pas à redouter⁴. Les Fugger et Ilsung dans un nouveau Mémoire⁵ répondirent aux deux questions négativement. Des lettres de recommandation des princes de Bavière et de Tyrol, ainsi que de l'empereur, qui étaient annexées à cette réponse, rendirent possible au Pape la décision définitive, assignant aux Jésuites le couvent de Sainte-Croix.

Mais avant que cette décision eût été rendue, l'affaire s'était encore de nouveau compliquée. Le 2 avril 1573, le cardinal Othon était mort à Rome. Le chapitre d'Augsbourg soutint que pendant le temps de la vacance du Siège épiscopal, la confirmation de l'élection de Beirer lui revenait, et immédiatement, il la prononça. Il rédigea pour le nouvel évêque une capitulation qui rendait impossible l'attribution du couvent de Sainte-Croix à un autre Ordre, capitulation qui fut jurée par le nouvel évêque Jean Egolf de Knöringen, le 22 mai 1573⁶. Mais à Rome, où on ne savait rien de cette capitulation, on chargea par bref du

¹ Du 19 novembre 1572, dans THEINER, I, 27-31. Theiner (*ibid.*, 27) a traité de mensongère la description du couvent par les Patrices. Elle fut pourtant confirmée par le cardinal Truchsess (SCUWARZ, *Gropper*, cf. 40) et par Portia (*Nuntiaturberichte*, V, 476).

² Dans SCUWARZ déjà cité, 17-19.

³ *Ibid.*, 19-23.

⁴ *Nuntiaturberichte*, IV, xxx. Brefs du 13 mars 1573 aux Patrices et aux Princes qui avaient muni Elgard de recommandations, dans SCUWARZ déjà cité, 27-29.

⁵ Du 30 mai 1573 dans THEINER, I, 88-91. Un mémoire du même temps pour la congrégation allemande, *ibid.*, 91, un autre vraisemblablement d'Elgard dans SCUWARZ déjà cité, 40.

⁶ *Nuntiaturberichte*, IV, 263-274.

15 juillet, le nouvel élu avec le duc Ernest de Bavière de réaliser cette transmission et l'on chargea le nonce Gropper, qui arrivait le 23 juillet en Allemagne, de l'épineuse mission de rendre possible à l'évêque l'exécution d'un acte qu'il s'était juré de ne pas exécuter¹.

Gropper, dans sa courte visite à l'évêque, n'obtint pas grand'chose. Pourtant Jean Egolf lui remit une copie de la capitulation électorale, qui souleva à Rome une violente indignation². La Congrégation germanique décida alors³, après de longues délibérations⁴, de faire pousser par le nonce Portia la fondation du Collège d'Augsbourg.

Portia se vit placé devant une tache qui lui était très pénible. Les chanoines tentèrent au début d'éviter de répondre à ses représentations. Pendant des mois, le nonce dut rester inactif à Augsbourg; et quand finalement, il eut la réponse en mains, il devint évident que le Chapitre manquait tout à fait de bonne volonté. Ni protestations, ni Mémoires, ni avertissement du Pape ou de l'Empereur, et encore moins les négociations menées devant le duc Albert, n'obtinrent de résultats. La chose se termina par le rappel de Portia d'Augsbourg en mai 1575⁵.

Pourtant, par égard pour l'évêque mourant, Portia différa son départ jusqu'en septembre. A l'approche de la mort, Jean Egolf se sentait de plus en plus tourmenté par la capitulation électorale qu'il avait jurée; et pourtant de long-temps, il ne voulut pas en parler avec le nonce. Ce ne fut que quelques jours avant sa fin (4 juin 1575) qu'il fut libéré de son opprimante angoisse de conscience.

Le successeur de Jean Egolf fut l'auteur de la capitulation électorale, Marquard de Berg. Tout espoir semblait désormais évanoui d'avoir un Collège des Jésuites et ce fut justement alors que cette espérance put être réalisée. Contre toute attente, le bourgmestre et le Conseil donnèrent en 1580, leur consentement à l'érection de l'établissement. En peu de temps, le Collège si longtemps combattu fut finalement élevé⁶.

¹ *Nuntiaturberichte*, IV, xxxv. L'Instruction de Gropper du 19 juillet 1573 dans SCHWARZ déjà cité, 43.

² *Nuntiaturberichte*, IV, xxxvii, xlvi.

³ Le 2 mars 1574 dans SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 86.

⁴ *Ibid.*, 81, 82, 84.

⁵ Voir plus loin.

⁶ *Agricola*, 4 décembre, n° 407-432, p. 214.

8.

Sa nouvelle mission ouvrait à Portia un cercle tout nouveau d'activité¹. Aussi bien que sur la situation au Sud et au Nord de l'Allemagne, le Pape maintenant voulait se renseigner par le moyen d'envoyés spéciaux de l'état de l'Allemagne du Sud et de la Suisse. Au début, pour cette difficile mission avait été choisi Francesco Sporeno, franciscain d'Udine, qui, comme lecteur au couvent de Sainte-Croix d'Innsbrück, avait attiré sur lui l'attention de l'archiduc Ferdinand, dont il fut le représentant à Rome à partir de 1573; à partir de 1575, il cherchait à aplanir à Rome les voies en faveur d'André fils de Ferdinand, pour le siège épiscopal de Münster². Pour les territoires pré-autrichiens de l'archiduc, Sporeno semblait donc l'homme désigné; par lui on pouvait obtenir facilement le puissant appui de Ferdinand, pour le rétablissement de l'ancienne religion dans les évêchés du Haut-Rhin, pour relever l'Université de Fribourg-en-Brisgau, tombée en profonde décadence, mais encore catholique, pour les séminaires depuis longtemps désirés, d'où pourraient sortir des novices pour remplir les couvents vides d'Allemagne. Mais bientôt une charge qui, outre l'Allemagne du Sud-Ouest, embrassait aussi la Suisse parut trop vaste pour les forces d'un seul homme. On pensa donc à lui adjoindre Portia³. Lui et Sporeno devaient au début travailler ensemble à Fribourg et sur le territoire de Bâle, puis Sporeno se séparera du nonce et tournerait ses soins vers la Suisse⁴.

Plus de quatre mois se passèrent encore avant que les deux envoyés pussent, à la fin de septembre, partir d'Augsbourg pour leur nouveau champ d'activité. Sporeno fut retenu encore plusieurs mois par les affaires du Tyrol. Il visita le couvent de Georgenberg⁵ et s'y occupa des diverses

¹ Le 6 mai 1575, *Nuntiaturberichte*, V, 10; REINHARDT-STEFFENS, 60.

² *Nuntiaturberichte*, V, XIII; HIRN, II, 83-85.

³ *Ibid.*, 10.

⁴ *Ibid.*, 12. Lettres de créance pour Portia et Sporeno du 30 avril 1575, aux évêques et chapitres, etc., du 30 avril 1575, dans REINHARDT-STEFFENS, 55.

⁵ L'archiduc Ferdinand au Pape le 9 juillet 1575, dans THEINER, II, 66;

autres questions de la Réforme; il fit notamment de sévères projets contre les concubines des clercs: la peine du bâton et l'exil; et, dans le cas de récidive, la prison perpétuelle devait être employée contre elles et pour des délits souvent répétés¹. Le Tyrol, la Bavière, Salzbourg devaient procéder ensemble². Un voyage, devant prendre beaucoup de temps³, était aussi indispensable pour l'exécution de ce projet que pour les négociations sur le successeur de l'évêque de Münster, négociations auxquelles Sporeno, après son retour de Rome, devait se consacrer⁴. Lorsque ensuite à la fin d'août, parvint, aux mains de Portia, l'Instruction pour sa nouvelle nonciature, il y eut là de ce côté une nouvelle cause de retard.

Portia, dans une lettre à Rome⁵, déclarait inexécutables les nouvelles missions qui lui étaient assignées. Pour les séminaires monastiques projetés, il pensait que les élèves manquaient et non seulement les élèves mais les maîtres et régents. Les Jésuites, manquant de personnel, ne pouvaient les fournir. Le fait d'introduire les écoles des Jésuites dans les Universités amenait en outre des discordes, comme l'expérience l'avait montré; c'était pour ce motif que les Jésuites avaient quitté récemment la ville d'Ingolstadt et que leur général leur interdisait d'y retourner pour que la lutte ne recommençât pas. Les choses à Fribourg étaient dans un état pire encore qu'à Ingolstadt; cette Université ne reconnaissait pour supérieurs ni l'archiduc, ni l'Empereur et n'admettait pas de visites. Dans les diocèses du Haut-Rhin, l'état des choses était très défavorable. C'est ainsi qu'à Strasbourg, six chanoines seulement étaient considérés comme catholiques, ils ne devaient sortir en habits sacerdotaux que dans un espace limité, entre leur habitation et la cathédrale; ils ne pouvaient engager de prédicateurs ni dire l'office de chœur à haute voix, ni célébrer la Messe qu'à portes closes.

Nuntiaturberichte, V, 92, n° 5; Sporeno à Galli le 6 juillet 1575 dans REINHARDT-STEFFENS, 61. *Ibid.*, 63, 65, 69. Aussi les lettres reportées aux dates des 6 et 15 août, 4, 10, 19 octobre et 2 novembre 1575.

¹ Voir plus haut.

² Portia le 22 août 1575, *Nuntiaturberichte*, V, 155.

³ *Ibid.*, 157, n° 4.

⁴ Sporeno au Pape le 9 juillet 1575, *ibid.*, 147, n° 3; Sporeno à Munich pour la question de Munster, début de septembre 1575, *ibid.*, 186 et n° 1.

⁵ Du 6 août 1575, *ibid.*, V, 115-120.

A Bâle, lorsque récemment dut se faire l'élection de l'évêque, il n'y avait que trois chanoines comptés comme catholiques. Les routes en Suisse étaient interdites à cause de la peste, et, en Alsace, à cause des troupes d'Henri de Condé qui vivaient de rapines¹.

Sporeno, qui arrivait le 13 août à Augsbourg, affermissait encore le nonce dans cette troublante idée, après les nouvelles et les expériences qu'il avait faites à Innsbrück². Galli répondit cependant aux représentations de Portia, qu'en ce monde rien ne se faisait sans difficultés, que le nonce devait faire ce qu'il pourrait pour contenter le Pape³. Le 4 octobre, Portia et Sporeno arrivèrent à Fribourg-en-Brisgau⁴. Jusqu'à son départ pour la Diète de Ratisbonne en juin 1576, la cité du Haut-Rhin resta pour Portia le centre de sa nouvelle activité.

Dans les premiers mois, il semblait qu'il ne dût pas abandonner Fribourg. Pour accomplir son devoir de nonce, il pensa à une visite successive du diocèse de Sion, de l'abbé de Saint-Gall, de la ville de Strasbourg, de l'évêque de Strasbourg qui demeurait à Saverne. Mais l'abbé et les moines de Saint-Gall avaient fui devant la peste et, aux autres endroits, toutes les routes étaient fermées⁵, comme il en avait déjà averti Rome. Lorsque Portia, le 15 octobre, eut envoyé un premier et long rapport à Rome⁶, il apprit que l'abbé de Saint-Gall se trouvait à Rorschach. Il se mit donc en devoir de le visiter⁷, mais à cause de la peste, il ne parvint que jusqu'à Constance⁸, d'où il envoya à Rome un mémoire sur la réforme de l'Université de Fribourg⁹; à Constance, il se rencontra aussi avec le duc de Brunswick¹⁰. Du reste, l'unique résultat de son voyage fut la visite de l'abbaye cistercienne de Salem¹¹.

¹ Sur l'insécurité en Alsace à la fin de 1575, voir *Nuntiaturberichte*, V, xlii-ii.

² Portia le 15 août 1575, *ibid.*, 136.

³ Le 3 septembre 1575, *ibid.*, 164.

⁴ Portia le 4 octobre 1575, *Nuntiaturberichte*, V, 198.

⁵ Portia le 10 octobre 1575, *ibid.*, 202.

⁶ *Ibid.*, 207-214.

⁷ Portia le 19 octobre 1575, *ibid.*, 216.

⁸ Portia le 2 novembre 1575, *ibid.*, 254.

⁹ *Ibid.*, 218-225; THEINER, II, 533-535.

¹⁰ *Nuntiaturberichte*, V, 226-230.

¹¹ *Ibid.*, 233-254.

Là, Portia trouva les choses dans un état relativement très favorable; en dehors de l'abbé, le couvent comptait quarante-cinq membres, dont trente-sept prêtres¹. Il jouissait aux alentours d'une bonne réputation. Le nonce dit même qu'il n'avait trouvé nulle part en Allemagne rien qui approchât d'une meilleure observation de la discipline monastique extérieure². Malgré cela, les moines accueillirent l'envoyé pontifical avec une certaine défiance. Portia se contenta de leur signaler certains points, comme ayant besoin d'amélioration; et d'une façon générale, il leur donna une complète louange³.

Pendant ce temps, Sporeno avait travaillé jusqu'au milieu d'octobre en commun avec Portia à Fribourg et fait aussi, avec lui, le voyage à Salem et à Constance⁴. Aussitôt après leur arrivée à Salem, le Franciscain fut appelé à Innsbrück⁵ par l'archiduc Ferdinand. Au début de novembre, il revint à Rome⁶, comme représentant de celui-ci. A la Curie, on comptait encore sur son retour avec Portia⁷. Mais Sporeno resta au strict service de l'archiduc du Tyrol. Fin janvier 1576, Ferdinand II le réclama pour accompagner son fils André au pèlerinage de Rome⁸. Là-dessus, le Pape dispensa entièrement Sporeno de son emploi de compagnon de Portia et le nomma, quoique peu volontiers, évêque titulaire de Sébaste⁹.

Après que Portia fut revenu, au début de novembre 1575, à Fribourg sans Sporeno, il resta d'abord, bien à contre-cœur, attaché à la ville. Il s'y plaignait qu'on n'y apprit rien de ce qui se passait dans le monde¹⁰; les lettres qu'il écrivait vieillissaient sur sa table, parce qu'il ne trouvait personne pour les emporter¹¹. Plein de nostalgie, il attendait

¹ *Nuntiaturberichte*, V, 239.

² *Ibid.*, 236.

³ A l'abbé et aux Pères le 28 octobre 1575, *ibid.*, 244-250. Réponse de l'abbé du 29 octobre, *ibid.*, 251-254. Cf. THEINER, II, 26-70, 70-72.

⁴ *Nuntiaturberichte*, V, 200, 210.

⁵ Portia le 23 octobre 1575, *ibid.*, 230.

⁶ Portia le 18 novembre 1575, *ibid.*, 270.

⁷ *Ibid.*, xviii.

⁸ Le 20 janvier 1576, *ibid.*, 330.

⁹ Le 11 (15) février 1576, *ibid.*, 330, n° 4; THEINER, II, 181.

¹⁰ Le 12 novembre 1575, *Nuntiaturberichte*, V, 258. La même plainte apparaît déjà le 15 octobre, *ibid.*, 211.

¹¹ Le 11 janvier 1576, *ibid.*, 300. Une lettre de Fribourg à Rome était

que les routes lui soient réouvertes dans le territoire de sa nonciature¹. Fin janvier 1576, son désir fut exaucé; il se rendit à Pruntrut visiter l'évêque de Bâle, puis il alla à Besançon et s'entretint au retour avec l'évêque de Strasbourg à Dachstein : il était de retour à Fribourg vers le 22 février. Peu de jours plus tard, il reçut l'avis d'entreprendre un nouveau et long voyage, cette fois auprès de l'évêque de Spire. Fin mars, il arrivait; mais presque aussitôt retourna à Fribourg. Fin mai, il était appelé à un champ d'action entièrement nouveau². Portia ne pouvait plus se plaindre de manquer de travail. En dehors de Fribourg et de l'abbaye de Salem, il put personnellement déployer son action dans les trois évêchés de Strasbourg, de Bâle, de Besançon, agir par écrit de Besançon sur l'évêque de Lausanne; et les questions dans lesquelles il entrait, tantôt encourageant, tantôt blâmant, n'étaient pas de caractère indifférent.

A Fribourg même, le nonce et, en partie, son compagnon Sporeno s'occupèrent d'abord du projet tant de fois discuté de séminaires pour jeunes moines et de la réforme de cette Université.

Pour un séminaire monastique, Fribourg pouvait être considéré comme un lieu de choix³. Il y avait encore là une Université catholique, où pourraient étudier les futurs moines, là se trouvaient les deux couvents presque entièrement vides d'Oberried et de la Toussaint dont les bâtiments et les revenus pouvaient servir avantageusement aux établissements projetés⁴. On avait en vue deux de ces

en retard d'un mois, si bien que Portia crut souvent que ses lettres avaient été perdues, *ibid.*, cxiii.

¹ *Per non stare inutilmente tra queste mura con noia et crucio d'animo rinchiuso.* Le 17 janvier 1576, *ibid.*, 307.

² *Ibid.*, xix-xxii.

³ A Fribourg, la majeure partie des couvents était dans des conditions satisfaisantes ou en bon état, ainsi les couvents des Repenties, les Tertiaires, le couvent pour la pauvreté volontaire et en particulier celui des Clarisses; « même les couvents d'hommes ne donnent pas motif à des plaintes ». On se réjouissait particulièrement de la conduite irrépréhensible des Augustins qui tenaient une école de latin dans leur maison et obligaient leurs frères à fréquenter avec zèle les collèges universitaires; une belle « librairie » était l'orgueil du couvent. Un autre couvent d'Augustins dans la ville de « la Toussaint » était vers ce temps (des visites archiducales) complètement vide. HIRN, I, 124; *ibid.*, 122. Sur l'état des couvents dans l'Autriche antérieure.

⁴ *Nuntiaturberichte*, V, 10, n° 1; 131, n° 2; 133 et p. L. Grégoire XIII à l'archiduc Ferdinand le 30 avril 1575 dans REINHARDT-STEFFENS, 59.

collèges dont l'un devait être consacré aux novices des Ordres mendiants, l'autre aux novices des autres Ordres.

Lorsque Sporeno, à qui avait été principalement confiée la question des séminaires, se préparait à visiter la fondation des Guillaumites d'Oberried, on reçut en hâte, dans le couvent désert, sept moines; et on annonçait l'arrivée imminente de trois autres. La maison était donc de nouveau pleine et par conséquent sauvée. Portia qui avait annoncé sa visite ne fut donc pas reçue¹.

Meilleures étaient donc les espérances pour le couvent de Toussaint. La Congrégation des chanoines de Saint-Augustin, à laquelle il appartenait, comptait encore dans ses trois couvents, dont un à Toussaint, trois moines. Le couvent était vaste, bien placé, bien bâti et possédait mille florins de revenu, qui selon l'intention de Portia pouvaient être employés à l'éducation de candidats à la vie de couvent; on assignerait aux religieux qui seraient envoyés par leurs supérieurs une partie de la maison. Sous la surveillance d'un homme pieux et prudent qu'on pourrait sûrement trouver à Fribourg, ils vivraient là aux frais de leur couvent, mais à cause du Conseil de Fribourg, dont la grossièreté, la dureté et l'égoïsme étaient à peine croyables, on n'arriverait à rien sans l'archiduc Ferdinand².

Ferdinand II se déclara favorable au projet³. A Rome cependant on résolut, sur les deux parties projetées du séminaire à Tousaint, de n'en consacrer qu'une aux moines étudiants⁴. Un bref du 20 janvier 1576 à Portia et à Sporeno leur donnait pleins pouvoirs de prendre possession du couvent de Toussaint⁵; un deuxième bref, envoyé en six copies, dont l'adresse devait être complétée à Fribourg, devait inviter six abbés à envoyer là-bas, pour y étudier, leurs jeunes subordonnés. Mais justement la résistance de ces abbés amena l'échec de la fondation projetée; l'archiduc

¹ Portia le 15 octobre 1575, *Nuntiaturberichte*, V, 210.

² *Ibid.*, 210.

³ Décret du 5 novembre 1575, *ibid.*, 274.

⁴ *Ibid.*, 311, n° 3. Bref à Ferdinand II du 21 janvier 1576 dans THEINER, II, 184.

⁵ *Nuntiaturberichte*, V, 433, n° 3.

Du 21 janvier 1576 dans THEINER, II, 185; *Nuntiaturberichte*, V, 312. Les statuts du convet de Fribourg, conformément à la décision de la Congrégation d'Allemagne, 4 janvier 1576, devaient être rédigés par le recteur du collège germanique. SCHWANZ, *Zehn Gutachten*, 113.

Ferdinand et le cardinal évêque de Constance n'avaient jamais reçu auparavant de pareilles réponses lorsqu'ils leur avaient soumis de semblables projets¹. Le cardinal de Constance se montra dès lors fort peu favorable à la chose². Il pouvait sembler odieux aux chanoines Augustins, auxquels on avait voulu enlever un couvent à Augsbourg, qu'ils fussent menacés maintenant de s'en voir ravir un second à Fribourg. De toutes façons, il ne fut plus fait à Rome de démarches à ce sujet et Portia, bon gré mal gré, dut y renoncer.

Tandis que les négociations sur le séminaire monastique avaient été principalement confiées à Sporeno, le soin de l'Université de Fribourg revint à Portia. Il ne voulut pas se faire une opinion de l'Université par une visite en règle, qui eût paru trop odieuse; il se contenta donc de prendre sous main les renseignements sur la situation pour pouvoir agir ensuite individuellement sur les professeurs, grâce à des entretiens privés. Ce qu'il apprit par ce moyen était peu réjouissant³. Certes, on continuait à donner des cours dans les quatre Facultés de l'Université de Fribourg et en outre, ils concernaient le latin, le grec et l'hébreu; l'Université était aussi encore catholique et les professeurs quand ils y étaient admis, faisaient leur profession de foi. Mais comme les protestants des pays voisins envoyoyaient leurs jeunes gens aux établissements d'instruction protestants à Strasbourg, à Bâle, à Zurich, Fribourg était fort tombé. A la Faculté de Médecine on comptait plus de professeurs que d'élèves. Le nombre total des étudiants ne dépassait pas deux cent cinquante, dont quatre-vingts vivaient ensemble au Collège, où ils étaient tenus assez misérablement⁴; en particulier les étudiants de la Faculté de Droit montraient sur leur visage et dans leurs vêtements la misère, et ils n'avaient pas d'autre but que d'amasser à la hâte quelques connaissances

¹ *Nuntiaturberichte*, V, 434.

² *Ibid.*, 313.

³ Voir le mémoire de Portia du 15 octobre 1575, *ibid.*, 218-225; THEINER, II, 533-535. Du reste, une visite à l'Université avait été faite fin juillet 1575 de la part de l'archiduc (HIAN, I, 337). Portia pensait donc (le 19 octobre 1575, *Nuntiaturberichte*, V, 224) que Grégoire pouvait communiquer à l'archiduc ses désirs de réforme afin qu'ils fussent imposés à l'Université en son nom personnel et comme provenant de son initiative.

⁴ *Nuntiaturberichte*, V, 222.

pratiques qui leur permettraient de gagner leur pain¹. Dans l'enseignement du droit et de la théologie, on cherchait par tous les moyens possibles à aller vite de sorte que les élèves recevaient de la science, à peine mieux qu'un vernis extérieur². Ajoutez que les cours duraient au maximum une demi-heure, et qu'un quart de l'année pour les écoles supérieures était pris par les vacances³. En théologie dogmatique manquait la bonne formation scholastique⁴; les professeurs mal payés, la plupart élèves de l'Université de Fribourg même ne s'élevaient pas au-dessus de la médiocrité habituelle⁵. faire venir du dehors des forces meilleures n'était possible qu'en élevant sensiblement les rétributions scolaires; et d'autre part la jalouse des professeurs locaux avait rendue impossible l'entrée de professeurs étrangers⁶. Sur les observations de Portia qu'il conviendrait de relever l'étude de la scholastique, surtout à cause des écoles protestantes voisines, les professeurs de Fribourg cherchèrent à attirer chez eux de Louvain une personnalité capable, mais de là-bas, on leur reclama un traitement annuel de six cents thalers. Tandis qu'à Fribourg, des appointements de deux cents écus étaient déjà considérés comme extraordinaires. On frappa à dix autres portes, mais on s'aperçut tout d'abord qu'on ne pouvait donner une aide efficace à l'Université sans augmenter ses revenus⁷. Divers projets échouèrent; on pensa à la cession de monastères abandonnés ou à de fortes contributions de la part des nombreuses maisons religieuses encore existantes⁸. Un troisième moyen fut encore proposé, pour lequel se déclarèrent aussi dans une lettre à Portia⁹ le recteur et les professeurs de l'Université. On pensa que les grandes églises pourraient abandonner chacune une prébende à l'Université. A la Diète de Ratisbonne, Portia recommanda cette proposition des professeurs au cardinal Morone, en insistant sur l'importance de l'Université de Fribourg. Elle seule fournissait de prêtres les évêchés de

¹ *Nuntiaturberichte*, V, 220.

² *Ibid.*, 223.

³ *Ibid.*, 221.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, 222.

⁶ Portia le 14 mars 1576, *Nuntiaturberichte*, V, 371.

⁷ Voir rapport de Portia du 19 octobre 1575, *ibid.*, 224.

⁸ Du 5 mars 1576 dans THEINER, II, 185.

Constance, de Bâle et de Strasbourg. Comme on le croyait, ce fut principalement à elle que l'on devait que le catholicisme n'eût pas encore disparu en Souabe, sur le territoire du lac de Constance et celui de Bâle¹. Pourtant le projet parut difficile à exécuter à la Congrégation germanique à Rome². Cependant sur un signe de Portia, le recteur et les principaux professeurs envoyèrent au nonce un mémoire³, où ils revenaient à la charge. La supplique se perdit, ce ne fut que le 5 septembre 1577, que Portia, alors nonce à Cologne, put en envoyer le double à Rome⁴. En décembre de la même année, l'affaire fut envisagée sous un autre aspect; on pensa à Rome qu'il fallait l'assentiment de l'archiduc Ferdinand; mais Portia se vit hors d'état d'entrer de Cologne en rapport avec l'archiduc⁵.

Les efforts de Portia en faveur de l'Université et d'un séminaire monastique, pépinière de prêtres et de religieux, visaient d'une façon générale au renouvellement ecclésiastique de toute l'Allemagne du Sud-Ouest. Mais naturellement, comme nonce, il dut chercher à agir sur chaque évêché en particulier dans la zone de Fribourg. Tout d'abord le diocèse de Bâle attira à ce point de vue son attention.

Déjà d'Augshbourg, avant de partir pour sa nouvelle nonciature, Portia, dans une lettre à Rome⁶, avait annoncé la mort de l'évêque de Bâle Melchior de Lichtenfels. A propos de cette nouvelle, il reçut aussitôt un bref⁷ recommandant sérieusement aux chanoines de Bâle leur devoir dans la prochaine élection. Muni d'une lettre de l'archiduc Ferdinand, Sporeno ou le nonce lui-même, s'il n'était pas retenu par l'élection de l'évêque d'Augshbourg, devait se rendre sur les lieux pour empêcher l'élection d'un incapable⁸.

Tout comme précédemment, après la mort de l'évêque de Wurzbourg⁹, le bref du Pape arriva trop tard¹⁰. Mais comme cela avait eu lieu à Wurzbourg, les voix cette fois

¹ *Nuntiaturberichte*, V, 481.

² Protocole du 29 mai 1576 dans SCHWARD, *Zehn Gutachten*, 116.

³ Du 8 août 1576 dans THEINER, II, 186; *Nuntiaturberichte*, V, 495.

⁴ *Nuntiaturberichte*, I, 461. Cf. SCHREIBER, II, 138, 308.

⁵ *Nuntiaturberichte*, I, 206. Cf. V, 520, n° 2.

⁶ Du 12 juin 1575, *ibid.*, V, 40.

⁷ Du 2 juillet 1575, *ibid.*, 60; REINHARDT-STEFFENS, 60.

⁸ *Nuntiaturberichte*, V, 60.

⁹ Voir plus haut.

¹⁰ Portia annonce l'élection faite le 11, l'arrivée du bref le 18 juillet 1575.

s'étaient portées sur le plus digne¹, Jacques Christophe Blarer de Wartensée, jusqu'alors chanoine à Bâle et Constance, dont la famille, dans la période des innovations religieuses, avait donné à l'Église plus d'un homme de valeur². Lorsque trois mois plus tard, Portia se transporta à Fribourg, Blarer, malgré cela, n'était pas encore l'évêque légitime, car l'approbation pontificale n'était pas encore arrivée et l'un des premiers actes du nonce fut de la lui procurer³.

Un mémoire de 1573, pour la Congrégation allemande, indique comme un grave inconvénient que l'approbation des dignitaires allemands soit retardée si souvent et si longtemps à Rome⁴. Que ce ne fût pas toujours la faute de la Curie, c'est ce que prouve l'histoire de Blarer. Peu de jours après son élection⁵, l'élu avait rédigé une instance pour son approbation demandant en même temps de recevoir, en dehors de l'époque habituelle, la consécration épiscopale par un seul évêque, assisté de deux abbés et de pouvoir conserver ses deux prébendes de chanoine. Il demandait aussi, vu sa pauvreté, une réduction des annates. Mais il fallut attendre jusqu'en août, avant que son instance accompagnée de l'acte d'élection, fût envoyée d'abord à Constance, où un agent devait la recommander au cardinal évêque Marc Sittich de Hohenems. Au milieu de septembre, le tout fut de nouveau retourné à Blarer qui, dans un texte vraisemblablement amélioré, le renvoya encore une fois à l'agent, pour obtenir au début d'octobre la

v. REINHARDT-STEFFENS, 62; Sporeno à Galli sur l'élection le 19 juillet, *ibid.*

¹ Le 22 juin 1575, Sporeno déjà cité, 63. Cf. *Nuntiaturberichte*, V, lxx.

² Gerwick Blarer, abbé de Weingarten (1520-1567), était, selon Otto Truchsess, « un soutien et une colonne de la religion »; l'abbé Diethelm Blarer (1530-1564), le « le troisième fondateur de Saint-Gall »; l'abbé Louis Blarer d'Einsiedeln (1526-1544) (*Freib. Kirchenlex.*, II, 902; V, 62; XII, 1267). D'après Stälin (VI, 758), l'abbé Gerwick fut « avec Otto Truchsess le plus actif propagateur de la contre-réforme en Souabe »; d'après Meyer de Knobnau (*Herzogs Real Enzyklopädie*, VI², 351), l'abbé Diethelm « un des plus distingués représentants des restaurateurs du catholicisme en Suisse ». Du reste, même le réformateur protestant Ambroise Blarer tirait son origine de la même famille. A ce propos, cf. *Freib. Kirchenlex.*, II², 902; *Allgem. Deutsche Biogr.*, II, 691.

³ Lettre de Mark Tegginger, suffragant de Bâle, du 12 octobre 1575, *Nuntiaturberichte*, V, lxx, n^o 1.

⁴ SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 46. Voir plus haut.

⁵ Le 30 juin 1575.

réponse définitive que le cardinal était malade et n'était pas en état de s'occuper de l'affaire¹.

Portia et Sporeno, qui arrivèrent bientôt après à Fribourg, se montrèrent très surpris de ce retard. Blarer, dit Portia à l'évêque auxiliaire de Bâle, jouit partout et même auprès du Pape de la meilleure réputation de piété et de science. Il prendrait volontiers l'affaire en main et, dans un mois, on pourrait avoir la réponse de Rome². Vu la pauvreté du diocèse de Bâle, le nonce, comme la Curie, assurèrent toutes les facilités³. Naturellement, Grégoire XIII fit observer qu'il n'était pas juste que les employés de Rome perdissent entièrement leurs bénéfices accoutumés. L'évêché de Bâle pourra bien payer quelque chose⁴. Portia, dans sa visite à Porentruy, offrit de payer à Rome les frais de la confirmation, de sa propre bourse et Blarer pourra les lui rendre en Allemagne⁵.

Jusqu'à ce que tous ces points discutés entre l'évêque et Portia⁶, Portia et Rome, eussent été établis, des mois se passèrent encore. Ce fut à la fin décembre que le nonce envoya à Rome la demande de l'élu pour sa confirmation et la réduction des annates, recommandant en même temps qu'on lui conservât à Constance une au moins des deux prébendes qu'il avait eues jusqu'ici⁷. La profession de foi de l'évêque élu, les pénibles informations sur ses habitudes antérieures et sur ses qualités morales, ainsi que l'instrument de l'élection, ne purent être envoyés complètement que le 14 mars⁸.

Le 5 avril, ces documents étaient arrivés à Rome⁹, le

¹ *Nuntiaturberichte*, V, 288, n° 2. Portia à Galli, le 13 décembre 1575, dans REINHARDT-STEFFENS, 77.

² *Nuntiaturberichte*, V, lxx.

³ Portia le 26 décembre 1575, *ibid.*, 294 et lxxvi. Un auditeur du cardinal, Lod. Macruzzo, était le mandataire de Blarer à Rome. *Ibid.*, 319.

⁴ Galli le 11 janvier 1576, *ibid.*, 318.

⁵ *Ibid.*, 339, n° 2.

⁶ Ils furent portés en décembre 1575, au nom de Portia, à Porentruy, par le suffragant de Bâle Tegginger (*ibid.*, lxxiv). Tegginger se rendit par des voies détournées, sous un déguisement, à Bâle pour donner à Blarer la consécration sacerdotale. Portia à Galli le 13 décembre 1575 dans REINHARDT-STEFFENS, 78.

⁷ Portia le 26 décembre 1575, de même le 14 mars 1576, *ibid.*, 295, 370; REINHARDT-STEFFENS, 78, 93. *Ibid.*, 98, voir aussi les lettres de Portia à Blarer des 30 mai et 4 juin 1576.

⁸ Portia le 14 mars 1576, *Nuntiaturberichte*, V, 369.

⁹ *Ibid.*, 451, n° 5.

Il du même mois, la confirmation de Blarer fut proposée par Ludovic Madruzzo et accordée le 4 mai¹. Un bref du Pape² permettait à l'élu de prendre possession de son évêché, dès avant l'expédition des bulles; les annates furent réduites au tiers³. Quant au désir de Blarer de pouvoir garder la prébende qu'il avait eue jusque-là à Constance, naturellement rien de définitif ne put être arrêté par égard pour le cardinal de Constance⁴. L'autorisation d'être consacré par un seul évêque assisté de deux abbés fut accordée également à Blarer, par l'entremise de Portia et de Morone⁵.

Dans sa visite à Porentruy, à la fin de janvier 1576, Portia à cause des excellentes qualités de Blarer, avait fait une exception à la coutume romaine de ne pas traiter de matières épiscopales avec des évêques non encore confirmés. Il lui recommanda de façon pressante les règles de réforme, sur lesquelles il insistait partout : les synodes, la visite constante, la prudence à conférer les Ordres sacrés et dans la nomination des curés, par conséquent l'examen et le concours des curés mais surtout la fondation d'un séminaire; car il ne se trouvait pas une seule école dans tout le diocèse, et les catholiques en étaient réduits à envoyer à Bâle leurs fils étudier, sous la direction de professeurs protestants. L'élu l'écouta attentivement et promit d'exercer en personne son ministère pastoral. Sur plusieurs des points signalés par le nonce, il avait déjà commencé le travail; mais d'ailleurs des difficultés très grandes s'élevaient dans son diocèse; à la fondation d'un séminaire s'opposait surtout la pauvreté de l'évêché. On pourrait à grand'peine trouver une issue, si le Pape ne lui cédait pas les revenus des couvents abandonnés⁶.

Portia remporta la plus favorable impression de la per-

¹ *Nuntiaturberichte*, V, SANTORI, *Diario concist.*, XXV, 103, 106.

² Au 12 mars 1576 dans REINHARDT-STEFFENS, 97.

³ SANTORI déjà cité.

⁴ Discussions là-dessus le 4 mai 1576, *Nuntiaturberichte*, V, 451, n° 5. Portia trouva ce refus justement amer (à Blarer le 30 mai 1576, *ibid.*, 451). Sur le canoniciat de Blarer à Bâle, *ibid.*, LXXXII.

⁵ *Ibid.*, LXXXIX. Portia à Galli le 29 septembre 1576 dans REINHARDT-STEFFENS, 102. Grégoire XIII à Blarer le 6 novembre 1576, *ibid.*, 103.

⁶ Portia le 14 février 1676 dans REINHARDT-STEFFENS, 86-91. Lettre de créance pour Portia à Blarer du 12 novembre 1575, *ibid.*, 72. Un bref du 22 mars 1578 (Winz, 409) exhorte de nouveau l'évêque à chercher à avoir de bons prêtres, à faire les visites et le séminaire.

sonnalité de Blarer qui n'avait que trente-trois ans. Il menait vraiment une vie convenable à un ecclésiste, aimait les études se montrait plein d'amour pour le prochain et de piété, était pénétré de l'importance de la fonction épiscopale, disait fréquemment la Messe¹. Blarer a le talent, la culture scientifique et l'esprit d'entreprise nécessaire pour « accomplir de grandes choses »².

Comme évêque — son nom était Jacques Christophe — Blarer fut en fait le restaurateur du diocèse de Bâle³. Il demanda avec insistance à Charles Borromée ses Constitutions synodales⁴, tint en 1581, sur l'invitation de Pierre Canisius, un synode à Delsberg⁵, travailla à la fondation d'un collège de Jésuites à Porentruy, qui, après de longues difficultés surmontées, vit le jour en 1591⁶. Il visita activement son diocèse, n'admit personne au soin des âmes sans le témoignage favorable des examinateurs⁷. Il réussit surtout, grâce au collège de Porentruy, à renouveler son clergé, il prit lui-même à sa charge les dépenses qu'exigeait la formation de jeunes gens pauvres⁸. Jacques Christophe ne recueillit pourtant que sous les successeurs de Grégoire XIII, le fruit de ses efforts et sacrifices. Lorsqu'en 1602, il fit exécuter une visite solennelle par l'évêque auxiliaire François Bär, accompagné du vicaire général et d'un Jésuite, le peuple se pressa de toutes parts aux prédications et aux catéchismes, qui furent faits deux fois par jour par le Jésuite, ouvrit spontanément les églises et donna toutes les preuves d'obéissance⁹.

Peu après l'entrée en fonctions de Blarer, ses sujets protestants réclamèrent le libre exercice de leur religion. Le désir et l'effort de l'évêque étaient au contraire de ne

¹ REINHARDT-STEFFENS, 90.

² Le 27 février 1576, *ibid.*, 92. De même le 2 février 1576, *ibid.*, 83.

³ « Une des plus remarquables apparitions parmi les prêtres de cette époque, un énergique et constant représentant de la contre-réforme » (DIEHNAUER, III, 352). Cf. ses rapports à Rome dans SCHMIDLIN, III, 68-76, et FIALA dans *Freib. Kirchenlex.*, II², 902 à 906.

⁴ FIALA déjà cité, 903.

⁵ SCHMIDLIN déjà cité, 69.

⁶ SCHMIDLIN, III, 70; DÜHR, I, 222-226.

⁷ SCHMIDLIN déjà cité.

⁸ *Ibid.*, 73.

⁹ *Ibid.*, 72. Sur l'évêque auxiliaire Bär, voir GRÖNNEN dans *Zeitschrift für die Gesch. des Oberrheins*, N. F. XVIII (1903), 86-103.

s'occuper de diriger que les catholiques. Il vendit à la ville de Bâle le Sissgau où la nouvelle doctrine avait déjà poussé de trop profondes racines. Pour pouvoir mieux affronter les protestants dans les autres parties de son territoire, il conclut, le 28 septembre 1579, à Lucerne, un traité avec les cantons catholiques de Suisse, traité qui fut juré solennellement à Porentruy le 13 janvier. Les cantons s'engagèrent à soutenir l'évêque, pour ramener les anciens fidèles séparés à la vraie religion chrétienne et à l'obéissance envers leur légitime supérieur. Mais il ne voulait pourtant aucun emploi de la force sans leur assentiment. Uri qui au début n'avait pas participé au traité fut exhorté par Grégoire XIII¹ à s'y joindre. Le Pape loua plus tard l'évêque pour cette entente². Blarer lui-même prêcha chez les protestants, dans les cantons avoisinants de Birseck et Laufen. Peu avant la mort de Grégoire XIII, une sentence arbitrale assura, aux catholiques comme aux protestants dans les deux territoires, le libre exercice de la religion et interdit tout usage de la force. De plus grands succès ne furent atteints qu'après la mort de Grégoire XIII³.

A son entrée en fonctions, Jacques Christophe comme le dit son épitaphe avait trouvé son diocèse, presque accablé par les erreurs et par les fautes, mais l'avait sauvé par sa prudence et sa ténacité⁴. Portia, dès sa première entrevue avec Blarer en 1576, l'avait donc bien jugé et ce n'était pas en vain qu'il était intervenu pour lui. Ses exhortations ne furent non plus pas entièrement vaines près de l'autre évêque, avec lequel il s'entretint la même année. Après sa visite chez Blarer à Porentruy, Portia s'était tourné vers Besançon et au retour il se rencontra avec l'évêque de Strasbourg Jean de Manderscheid⁵, à Dachstein, où l'évêque s'était fait élire une splendide résidence. En temps ordinaire, Jean habitait à Saverne; Strasbourg lui était interdit. Portia lui-même craignait d'exposer sa propre vie, s'il s'y rendait⁶.

¹ Le 22 novembre 1579, *WIRZ*, 415.

² Le 10 mai 1580, *ibid.*, 420.

³ FIALA dans *Freib. Kirchenlex.*, II², 903; DIENAUER, III, 355; DUHR, I, 476. Cf. Constantin SCHMIDLIN.

⁴ SCHMIDLIN, III, 69. Cf. aussi plus loin.

⁵ K. HAHN, *Die Kirchlichen Reformbestrebungen des Strasburger Bischofs Johann von Manderscheid, 1569-1592*, Strasbourg, 1913.

⁶ Portia le 23 février 1576, *Nuntiaturberichte*, V, 355.

Dans la ville entièrement protestante, la Messe catholique n'était tolérée que portes closes, dans deux ou trois couvents de religieuses et jusqu'à leur mort¹. Des vingt-quatre chanoines, six ou huit restaient encore toutefois à Strasbourg², les autres y passaient annuellement environ six semaines, pour pouvoir toucher les riches revenus de leur charge³. Le chapitre de la cathédrale de Strasbourg était formé exclusivement de fils de princes, comtes, barons et était considéré comme le plus distingué d'Allemagne ; lors de la visite de Portia, il comptait parmi ses membres des fils des ducs de Saxe-Lauenbourg, de Glèves et d'Holstein. Les chanoines étaient entièrement sécularisés et sortaient en costume de nobles laïques. Des membres nouveaux étaient acceptés arbitrairement avec la seule approbation du prévôt. Portia aurait donc vu volontiers qu'on établisse, comme condition d'acceptation, de faire la profession de foi ; mais en face de si hauts seigneurs, l'évêque n'osait pas hasarder de telles demandes⁴.

Jean de Manderscheid reçoit de ses contemporains le témoignage d'une vie pure et de son amour pour l'Église⁵. Il parut au nonce très poli, réglé, prudent, travailleur, intelligent mais assoiffé d'honneurs⁶. Portia recommanda à l'évêque le séminaire, la visite, les synodes. Jean de Manderscheid déclara toute sa bonne volonté mais proclama les grandes difficultés de sa situation. Aucun évêché en Allemagne n'était tombé plus profondément que le sien en décadence, et aucun n'était plus riche de priviléges et de libertés qui s'étaient changés en dissolution. Quoiqu'il y eût beaucoup réfléchi, il n'avait trouvé aucun moyen de relever son clergé, sur la décadence duquel, en matière de culture et de moralité, il ne s'exprimait pas autrement que l'opinion publique⁷.

¹ *Nuntiaturberichte*, V, 354.

² Portia déjà cité, 354.

³ Gropper le 5 novembre 1574 dans SCHWARZ, *Gropper*, 436.

⁴ Portia le 23 février 1576, *Nuntiaturberichte*, V, 340.

⁵ Voir DUUR, I, 134. L'approbation pontificale pour laquelle s'employa aussi le cardinal Otto Truchsess (voir sa lettre à Manderscheid du 2 juillet 1569 avec post-scriptum autographe, Arch. départem. de Strasbourg). L'évêque ne le reçut que le 26 juin 1573. SCHWANZ, *Gropper*, 39.

⁶ Portia le 23 février 1567 déjà cité, 355.

⁷ *Nuntiaturberichte*, V, 346. Cf. HAHN, *Die Kirchlichen Reformbestrebungen des Strassburger Bischofs Johann von Manderscheid*, 53.

L'évêque auxiliaire *Johannes Delphinius*¹ exposa, le jour suivant, que pour un séminaire on manquait de forces enseignantes et que *Portia* pourrait les aider à ce point de vue. Le manque de prêtres empêche également une intervention énergique contre le concubinage; les prêtres que l'on expulserait seraient reçus les bras ouverts par les protestants et ne pourraient plus être remplacés. Ne concéder les paroisses qu'après concours était également impossible à cause du manque de prêtres, et parce que leur acceptation dépendait de patrons séculiers². Sur le fait que dans la ville de Strasbourg, on ne pourrait obtenir pour le moment l'égalité de droits entre catholiques et protestants, *Portia* parut l'admettre, après avoir entendu l'évêque auxiliaire. Il ne fallait pas compter non plus sur le moyen extrême d'un ordre impérial à Strasbourg, car on n'y tenait plus compte des ordres de l'empereur³. Le nonce déclara d'autant plus énergiquement que l'évêque au moins sur le territoire où il exerçait l'autorité civile, devait s'opposer à la pénétration de la nouvelle religion; et en fait, Jean promit là-dessus de déployer la plus grande résolution. Dans la très menacée ville de Sélestat, il avait, au cours de sa tournée, obtenu du Consil la promesse de rester fidèle à l'ancienne foi. A Oberehnheim il avait placé un excellent prédicateur, il voulait en faire autant à Sélestat. Du reste, il y avait là un bon curé qui était très estimé des plus anciens conseillers. Le sort des deux villes dépendait donc de la façon dont la question religieuse se déroulerait à Colmar. La publication du Concile de Trente avait déjà paru impossible même sous son prédécesseur⁴.

Déjà en 1570, et de nouveau en 1573, l'archiduc Ferdinand avait exhorté l'évêque à visiter son diocèse⁵, mais chaque fois sans succès, bien qu'un bref pontifical eût mis à sa disposition tous les pouvoirs nécessaires pour l'ac-

¹ Sur lui *POSTINA* dans *Festgabe für Hermann Grauert*, Fribourg, 1910.

² *Nuntiaturberichte*, V, 347-350.

³ *Ibid.*, 351.

⁴ *Ibid.*, 352.

⁵ R. KAHN dans *Zeitschrift für die Gesch. des Oberrheins*, N. F. xxvi (1911), 206, 208. Le 18 février 1578, Ferdinand pria le Pape de fonder des séminaires à Constance, Bâle, Strasbourg et Besançon. *THEINER*, II, 367.

complir¹. Jean de Manderscheid se contenta de se procurer par son procureur fiscal la connaissance exacte de la situation de son diocèse et particulièrement de l'état du clergé². Portia lui représenta alors que de telles mesures ne suffisaient pas, qu'il fallait plutôt nommer de véritables et effectifs visiteurs, qui en dehors des fautes du clergé, chercheraient à corriger les erreurs, les abus, l'immoralité des laïques. Il se ferait rendre compte de l'état des églises et du mobilier liturgique, de la célébration du service divin. Le conseil de Portia atteignit réellement son effet³ : à partir de 1576, commença une vive activité en matière de visites ecclésiastiques⁴ et qui durait encore après la mort de Grégoire XIII. Sixte-Quint donna à l'évêque une autorisation générale, pour visiter tous les établissements de son diocèse⁵.

Déjà, le 22 mai 1578, Grégoire XIII avait demandé un rapport sur ce qui avait été fait jusque là à Strasbourg, pour la fondation d'un séminaire⁶. Comme l'évêque le répondit à Portia, il eût volontiers appelé des Jésuites à la direction de l'établissement, mais il avait craint l'agitation, qu'une pareille décision pourrait soulever⁷. Même à ce dernier point de vue, il semble que le nonce lui ait insufflé du courage. Se réclamant de lui, l'évêque écrivit au Pape l'année même après avoir reçu la visite⁸ qu'il pensait éléver une école de Jésuites et l'entretenir avec les revenus des couvents fermés. En 1580, le collège fut ouvert à Molsheim⁹, un bref du Pape¹⁰ approuva le nouvel établissement.

Si, au début de son administration, les jugements avaient

¹ Le 30 mars 1574 dans HAHN déjà cité, 211, n° 5.

² Ibid., 207. *Nuntiaturberichte*, V, 347.

³ Ibid., 348.

⁴ Cf. HAHN déjà cité, 204-249, 501-543, 573-598.

⁵ Le 30 avril 1588, *ibid.*, 220.

⁶ HAHN déjà cité, 271.

⁷ *Nuntiaturberichte*, V, 349.

⁸ Le 20 avril 1577, dans THEINER, II, 297.

⁹ DUNN, I, 133-136. N. PAULUS dans la *Revue cath. d'Alsace*, 1887, 175, cf. *ibid.*, 1867, 1869, 1875. HAHN déjà cité, XXV (1910), 246-294. A cause de la surcharge de travail, les Jésuites avaient au début refusé le Collège et donné le conseil que l'évêque s'adressât à d'autres Ordres, non enim Deus Societatis tantum Deus est, sed etiam aliorum. HAHN déjà cité, 270.

¹⁰ Du 27 avril 1584. HAHN déjà cité, 277. Cf. THEINER, III, 41, 252.

été très divers sur l'évêque Manderscheid, qui était fils d'une mère protestante convertie¹, aussitôt après la fondation de l'école des Jésuites, son attitude ecclésiastique se renforça de plus en plus en zèle et en résolution. Sur les représentations du recteur des Jésuites Ernfelder, il se fit ordonner prêtre². Les écoles de Sélestat, Oberehnheim, Benfeld, Saverne, furent réformées sur le modèle de Molsheim³. L'évêque suivait avec joie les efforts des Jésuites pour instruire les enfants et le commun du peuple avec le catéchisme⁴. Une lettre circulaire épiscopale aux chapitres de la région⁵ ordonna qu'on suspendît dans toutes les églises un tableau imprimé avec les principaux points de la foi catholique et qu'il fût lu après le sermon. Là où l'évêque était en même temps prince séculier, il procédait contre les protestants selon le conseil de Portia; dorénavant les catholiques seuls devaient être acceptés comme citoyens. Quiconque ne remplissait pas les devoirs religieux habituels devait être expulsé⁶. La réforme du Clergé fit des progrès à la suite des visites, et, dans la ville de Strasbourg elle-même, la vie catholique commença à se redresser⁷.

Parmi le bas Clergé d'Alsace se distingua particulièrement Jean Rasser, qui fut d'abord curé à Colmar puis à Ensisheim⁸. Un rapport à l'archiduc⁹ dit de lui que « non seulement à l'autel et dans la chaire mais encore au chœur et à l'école, il servait Dieu et Son Altesse le Prince si fidèlement et si bien, que je n'ai guère vu encore chez d'autres autant de zèle et d'application, avec autant d'effort et de travail ». Toute son action et son caractère ne donnent lieu à aucun reproche. Rasser est le véritable fondateur de l'Université

¹ M. LOSSEN dans *Abhandl. der bayr. Akad. der Wissenschaften*, 1889, 754, n° 18.

² HAHN déjà cité, 280.

³ *Ibid.*, 282.

⁴ DUHR, 1, 459.

⁵ Du 20 septembre 1582, HAHN déjà cité, 284.

⁶ HAHN dans *Zeitschrift für die Gesch. des Oberrheins*, N. F. XXV, 285.

⁷ *Ibid.*, 291.

⁸ GFRÖGER dans *Zeitschrift für die Gesch. des Oberrheins*, N. F. X (1895), 514 à 519. *Allgem. Deutsche Biographie*, XXVII, 332 (particulièrement sur son activité poétique et littéraire).

⁹ Du Landvogt Georg von Thurn, 1580, GFRÖGER déjà cité, 515. HIRN, I, 270.

d'Ensisheim. Il complétait, avec sa propre fortune et ses émoluments annuels de curé, les trop faibles revenus des couvents abandonnés. Atteint par l'âge et la maladie, il songea, en 1584, à transmettre l'école aux Jésuites. Ce ne fut qu'en 1614 que ce projet fut exécuté. Dans les délibérations de 1584 avec le Jésuite Ferdinand Alber, celui-ci fut émerveillé de la « sincérité, pureté, rectitude et zèle pour les âmes » de Rasser; le peuple d'Ensisheim, grâce à ses efforts, devenait bon catholique¹.

Rasser était aussi le principal conseiller du gouvernement autrichien dans les affaires ecclésiastiques de sa région. Il prit part aux visites, comme l'homme de confiance du gouvernement². L'immixtion du pouvoir civil avait du reste maintes mauvaises conséquences; l'évêque Blarer écrit une fois, sur les observations de l'archiduc, pour la mise à exécution des décrets de Trente³: « C'est comme si on donnait une bonne épée à quelqu'un et qu'on lui liât la main derrière le dos en lui criant d'un côté de frapper énergiquement ».

Grâce à son curé Rasser, la libre ville d'empire, Colmar, qui au point de vue ecclésiastique dépendait de Bâle, avait opposé longtemps de la résistance aux nouveautés religieuses. Pourtant, en mai 1575, deux pasteurs protestants s'étaient posés, par la force, en adversaires de la paix religieuse⁴. Bientôt, le Conseil lança une interdiction d'envoyer les enfants à l'école des chanoines de Saint-Martin, de servir des grosses cloches et de l'orgue dans cette église, ainsi qu'une interdiction aux Dominicains de prêcher⁵. À cela s'ajoutait le danger que les villes voisines de Sélestat, Oberehnheim, Türkheim, Kaisersberg ne suivissent l'exemple de Colmar. Portia qui était encore à Augsbourg, s'adressa aussitôt à ce sujet au nonce de Vienne pour amener l'intervention de l'empereur, car l'archiduc Ferdinand n'avait pas le pouvoir de s'immiscer dans la ville libre d'empire⁶. Mais de la part de l'empereur Maximilien II, il n'y avait aucun acte décisif à attendre⁷, quoique Grégoire XIII

¹ DUNA, II, 1, 274.

² GEROURA déjà cité, 514.

³ Ibid., 504; SCHMIDLIN, III, 76.

⁴ Portia le 12 juin 1575, *Nuntiaturberichte*, V, 40.

⁵ Voir la note de Portia pour Morone, 1576, *ibid.*, 304, n° 2.

⁶ Ibid., 40; HIRS, I, 203.

⁷ Cf. *Nuntiaturberichte*, V, LXII-LXVII.

dans une lettre autographe¹ se fût adressé à lui pour Colmar et que, plus tard encore, la Curie eût tout fait pour sauver la religion catholique dans la ville d'empire². Déjà, après l'arrivée de Portia à Fribourg, le Prieur des Dominicains de Colmar lui porta la nouvelle que l'ancienne religion y était condamnée à périr³. Le Conseil était à Colmar entièrement protestant en 1586⁴.

Plus prudent peut-être encore que Jean de Manderscheid, dans ses premiers temps, fut son confrère Markward d'Hattstein (1568-1581) en son évêché de Spire. La ville principale du diocèse à partir de 1540 était passée au protestantisme. Seul, le clergé assez nombreux, les fonctionnaires du tribunal impérial et moins de trente bourgeois restaient encore attachés à l'ancienne religion. Mais le Conseil très anticatholique et opposé à la paix religieuse interdisait d'aller aux sermons catholiques⁵. De plus, la ville de Spire était entourée du territoire des comtes Palatins, zélés protestants. De nombreuses parties du diocèse étaient enclavées dans les possessions des ducs de Wurtemberg et des Margraves de Baden-Durlach, nouveaux croyants. En de nombreux bourgs, l'évêque et le comte Palatin exerçaient ensemble la souveraineté⁶. Le chapitre de la cathédrale de Spire était encore catholique, le scholastique André d'Oberstein, doyen du chapitre depuis 1586, était « un homme qui par sa rare piété et sainteté, par sa conduite vraiment religieuse, s'était acquis dans toute l'Allemagne une haute réputation et avait maintenu le chapitre dans le devoir et la discipline »⁷. Même d'après Portia⁸, Oberstein était des plus pieux et des plus méritants ecclésiastiques de toute l'Allemagne, comme chacun en témoigne et comme le savaient tout particulièrement les Pères de la Compagnie de Jésus; car ils lui étaient redevables

¹ Du 10 décembre 1575, *ibid.*, 214, n° 1. Le Pape également s'adressa à l'archiduc Ferdinand le 25 février 1576, *THEINER*, II, 181.

² *Nuntiaturbanberichte*, V, LXV.

³ Portia le 15 octobre 1575, *ibid.*, 209.

⁴ SCHMIDLIN, III, 67; F. LENSE, *Gesch. der Reformation der chemaligen Reichsstadt Colmar*, Mulhausen, 1856, 9.

⁵ Portia le 4 avril 1576, *Nuntiaturbanberichte*, V, 399.

⁶ SCHMIDELIN, III, 87.

⁷ MINUCCI, 1588, *ibid.*, 90. D'après STEINHUBER, *Germanikum*, I, 236.

⁸ Le 30 juillet 1577, *Nuntiaturbanberichte*, I, 147. Oberstein se soumit pendant trois semaines aux exercices spirituels chez les Jésuites, puis à la suite pensa à se faire Chartreux, DOUR, I, 543.

de leur établissement dans la ville et de tout ce qu'ils y possédaient. C'était en effet Oberstein qui, en 1567, avait réussi la fondation du collège des Jésuites de Spire¹.

L'attention de Portia était déjà tournée sur Spire en 1573 : le comte Palatin calviniste Frédéric III demandait alors du Conseil l'expulsion des Jésuites de Spire et était déjà allé jusqu'à couper à la cité le passage du bois et des vivres. L'évêque se laissa intimider et non pas son chapitre². Les Jésuites s'adressèrent, par l'intermédiaire de Portia, à Grégoire XIII. Celui-ci obtint, par le nonce de Vienne, une lettre de l'empereur au Conseil de Spire qui ramena quelque temps le calme³.

Dès l'année suivante, la question reparut. Comme toujours, après un laps de quinze années, les conditions d'entente existant, sur la base de la Convention de 1420 entre le Conseil et le clergé de la ville, furent renouvelées à Spire, le 24 juin 1575. A cette occasion, le Conseil protesta que les Jesubitter (Jésuites) de Spire, n'y étaient pas compris en ce temps-là et s'y étaient introduits secrètement⁴. Aussitôt, Portia s'adressa, par l'intermédiaire du nonce de Vienne, au Pape, à l'empereur et au duc Albert V⁵. Mais l'évêque de Spire l'avait déjà précédé. Le 20 juillet 1575, partit de Prague une lettre impériale au Conseil qui sauva de nouveau les Jésuites⁶. Des brefs de Grégoire XIII à l'évêque et au Chapitre n'étaient déjà plus nécessaires⁷, lorsqu'ils arrivèrent. Cependant la haine du Conseil de Spire ne cessa pas. Il interdit aux citoyens d'assurer aux élèves des Jésuites leur entretien⁸.

Lorsque l'évêque envoya au nonce sa réponse⁹ au bref pontifical pour l'expédition, il y joignit deux demandes : il désirait que les biens de l'église de la sainte Vierge de

¹ Dunn, I, 415. Cf. REMLING, *Bischofe*, II, 375.

² Portia le 9 décembre 1573 et le 6 janvier 1574, *Nuntiaturberichte*, III, 266, 305.

³ Galli le 23 janvier 1574, *ibid.*, 322, cf. 335, n° 2; 336, n° 4.

⁴ Portia le 9 juillet 1575, *ibid.*, V, 74. Extrait de la protestation, *ibid.*, 159, n° 2.

⁵ *Ibid.*, 74-76.

⁶ Portia le 29 août 1575, *ibid.*, 162, et n° 4; Dunn, I, 419.

⁷ Du 30 juillet 1575 dans TUEINER, II, 51, 52.

⁸ Dunn, I, 419.

⁹ Du 6 septembre 1575, dans TUEINER, II, 58. *Ibid.*, 52, voir la réponse du chapitre du 5 septembre.

Landau, déchue et abandonnée par des prêtres indignes, furent donnés à l'église paroissiale de Saint-Nazaire, à Udenheim¹, afin qu'ils ne tombassent pas aux mains des protestants; et que le couvent à peu près mort des Franciscains de Spire fût employé pour un séminaire². Ces projets offrirent au nonce l'occasion de visiter personnellement Spire. En ce qui concernait le couvent des Franciscains, il se prononça selon les désirs de l'évêque³; mais pour l'église de Landau, dernier souvenir du catholicisme, il jugea qu'elle devait rester à la ville⁴. La congrégation allemande approuva ces propositions⁵.

Avant que Portia eût pris ces décisions, il avait éprouvé de nombreuses surprises à Spire. Aussitôt après son arrivée, l'évêque suffragant Fabrice et le vicaire général Beat Moses lui exposèrent que la nouvelle de l'entrée à Spire d'un envoyé du Pape mettrait toute la ville en agitation. Le nonce devait donc ou chercher à passer inaperçu à Spire ou choisir la ville voisine d'Udenheim pour sa demeure. Portia, n'ayant pas le temps de discuter, se décida pour ce dernier parti. A Udenheim il reçut aussitôt la nouvelle que l'évêque était malade et n'était pas en état de lui rendre visite personnellement⁶. En réalité, Portia durant tout son séjour à Udenheim, ne put correspondre avec cet homme peureux que par écrit ou par l'intermédiaire du recteur des Jésuites, Michael.

Pendant ce temps, le nonce eut l'occasion de prendre des informations sur l'état des choses à Spire. Il apprit que l'évêque y était estimé comme membre du Tribunal suprême, mais nullement comme chef de son diocèse. Il ne se hasardait pas à parler du Concile de Trente ou de la réforme⁷. Beaucoup doutaient donc de la fermeté de sa foi, puisqu'il était constamment en relations avec le comte Palatin et avec Jean Casimir. Tous deux avaient déclaré publique-

¹ *Ibid.*, 53. Cf. Portia le 12 septembre 1575, *Nuntiaturberichte*, V, 182.

² Portia le 4 février 1575, *ibid.*, 319.

³ *Ibid.*, 401.

⁴ *Ibid.*, 403. Cf. Portia à l'évêque Markward le 27 mars 1576, *ibid.*, 413 à 417; THEINER, II, 188.

⁵ SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 115.

⁶ Portia le 27 mars 1576, *Nuntiaturberichte*, V, 396.

⁷ Portia le 4 avril 1576, *ibid.*, 400. Cf. là-dessus REMLING, *Bischöfe*, II, 370, 374.

ment que tant que vivrait l'évêque Markward, on devait laisser le diocèse tranquille. Plus tard, ils verraient ce qu'il y aurait à faire. Markward repoussa de la façon la plus résolue le soupçon sur la rectitude de sa foi, déclarant qu'il avait toujours été un catholique sincère et le voulait rester. Il se sentait blessé au cœur en voyant qu'on le soupçonnait ; ses relations avec les Palatins n'avaient pour objet que d'empêcher Spire d'aller aussi loin qu'il était arrivé à l'évêché, presque anéanti, de Worms¹. Portia trouva le clergé séculier de Spire meilleur qu'ailleurs, ce qu'il fallait attribuer au zèle du pieux et prudent doyen². Au contraire on n'avait pas à se louer du clergé régulier.

Au couvent des Dominicains, se trouvait encore un unique religieux qui depuis peu de temps était en prison. Il appartenait à une congrégation particulière des « trois maisons de l'Ordre » qui comptait dix membres corrompus. Le nonce proposa à Rome de supprimer cette congrégation³. La direction de l'Ordre du reste s'était depuis longtemps employée dans ce but et Portia lui-même à Fribourg s'était déjà occupé de la chose⁴. Le profond abaissement du couvent des Frères Prêcheurs eut pour conséquence que le Conseil de Spire fit prêcher, par des luthériens, dans l'église de cet Ordre ainsi que dans celle des Augustiniens⁵.

Du reste, cette partie du diocèse de Spire, qui se trouvait en Wurtemberg et dans le Palatinat, devait être considérée comme perdue pour les catholiques. Un tiers en restait fidèle mais peu soutenu par son clergé ; quelques prêtres avaient formellement essayé de se marier. Chez les laïques, les anabaptistes possédaient un puissant noyau. Sur la pression du Chapitre, l'évêque promit une visite qu'il s'excusa ensuite de n'avoir pas faite en raison de sa fonction de président du Tribunal suprême et des troubles de guerre qui l'en avaient empêché⁶.

¹ *Nuntiaturberichte*, V, 409. Cf. sa lettre à Portia du 5 avril 1576, *ibid.*, 420.

² *Ibid.*, 400.

³ *Ibid.*, 400. En réalité, cinq couvents appartenient à cette congrégation, voir *ibid.*, LIX, n° 6.

⁴ *Ibid.*, LVIII-LXI, 325. *Acta capitulorum generalium O. P.*, ed. B. M. Reichert, V, Romæ, 1901, 105, 123, 160.

⁵ *Nuntiaturberichte*, V, 400.

⁶ *Ibid.*, 402.

Dans le diocèse de Constance, Portia jugea superflu de s'en occuper ou même de faire des recherches sur la situation, justement, comme il l'écrivait à Balthazar Wurer¹, l'évêque auxiliaire de Constance, à cause du zèle et de la capacité de ce prélat que des relations personnelles lui avaient appris à connaître et à apprécier. Avant de partir de Fribourg, le nonce se considéra toutefois dans une lettre à Wurer² comme obligé de signaler au zèle réformateur de l'évêque auxiliaire, les principaux abus qu'il avait remarqués dans le diocèse de Constance. Il y indiquait comme la cause la plus profonde de tous les maux l'ignorance du clergé qui assumait le ministère sacerdotal sans en connaître les devoirs. Le gouvernement autrichien traitait avec de grandes précautions les protestants de Constance, en particulier, il ne voulait pas de collège de Jésuites, pour ne pas exciter les passions religieuses³. La mission des Jésuites, fit pourtant beaucoup de bien à Constance⁴. En 1592, c'est à peine si la moitié des habitants étaient encore protestants. Là où il y avait auparavant un catholique, on en trouvait dix maintenant et même plus⁵.

9

Avec le départ de Portia pour Ratisbonne, son activité dans la Haute-Allemagne prit fin. Au début de 1577, le Pape l'envoya comme son représentant à Cologne. A la fin de l'année suivante, il fut nommé nonce auprès de l'empereur mais n'exerça pas longtemps cette fonction. A peine un peu rétabli d'une grave maladie, il se rendit à la Diète de Bohême à Prague. Il y mourut le 12 août 1578, à la suite d'une rechute, victime de sa fidélité au devoir et de son zèle pour le Saint-Siège⁶. Le successeur de Portia dans l'Allemagne du nord fut en 1578, Félicien Ninguarda qui mainte-

¹ Le 5 juin 1576, dans REINHARDT-STEFFENS, 100.

² *Ibid.*, 100-102. Sur la situation très compromise dans le diocèse de Constance, cf. SCHIMIDLIN, III, 7; GMELIN dans *Zeitschr. v. Gesch. des Oberrheins*, XXV, 129-204; SCHELHASS, *ibid.*, N. F., XXXII.

³ HIRN, I, 204.

⁴ DUHR, I, 408.

⁵ HIRN, I, 205.

⁶ *Nuntiaturberichte*, I, 8.

nant, non plus comme simple Dominicain ou seulement commissaire du Pape, mais comme évêque de Scala et comme nonce effectif, prit en main le travail de réforme de son prédécesseur¹. Portia s'était surtout distingué comme fin diplomate qui, dans ses rapports avec les princes séculiers aussi bien qu'ecclésiastiques et dignitaires, avait su donner l'impulsion aux réformes, Ninguarda, avant tout, chercha à porter une main bienfaisante et guérisseuse aux défauts du clergé et particulièrement aussi dans les couvents. Merveilleuse est la masse de travail et de sacrifices qu'il assuma dans l'exercice de sa fonction. Infatigable, il parcourut pendant les années 1578-1583, son vaste champ de nonciature. La dureté des hivers du nord ne l'effraya pas, non plus que la vue des conditions désolantes : l'ennui de l'éternelle monotone du travail de réforme, la résistance à laquelle il se heurtait ou l'absence de résultats ne purent jamais l'amener à douter de son œuvre et à se croiser les bras.

C'est ainsi qu'en 1578, il se fatigua avec peu de succès à la réforme du chapitre de Freising, et, de là alla visiter les couvents de Néuenzell et de Weihenstephan². Au début de l'année suivante, il consacre toute sa sollicitude au chapitre de Brixen³ et fait de sévères remontrances à l'archevêque de Salzbourg⁴ parce que, depuis dix ans le Concile provincial de Salzbourg n'est toujours pas réalisé. Dans les mois d'août et de septembre, il réside à Constance pour des visites⁵. A Ratisbonne, Ninguarda agissait, dès le nouvel an de 1580, l'année d'avant était mort, pour le salut de son diocèse, l'évêque David Kœlderer. Aux prières du Chapitre⁶ et de l'évêque de Salzbourg⁷ de nommer évêque le fils, âgé de cinq ans, du duc Guillaume V, Grégoire XIII avait, après

¹ Sur sa nomination dans le but d'influer sur l'archiduc Charles, écrit Odescalchi le 24 mai 1578 au duc de Mantoue, Archiv. Gonzag. à Mantoue.

² SCHLECHT, *Ninguarda*, 68. Ordonnance pour les chanoines du 10 octobre 1578 et réponses de ceux-ci dans THEINER, II, 361.

³ Ordonnance à l'évêque en février 1579, aux chanoines le 14 février, réponses de ceux-ci et, s'appuyant sur celle-ci, exhortation à l'évêque du 26 février, *ibid.*, III, 28; aux Clarisses de Brixen le 22 février, *ibid.*, 83; aux Dominicains de Trente du 16 janvier 1579, *ibid.*, 35.

⁴ Le 15 avril 1579, *ibid.*, 37.

⁵ SCHILLHASS dans *Zeitschr. für die Gesch. des Oberrheins*, N. F. XXXII (1917), 3-43; REINHARDT-STEFFENS, II, 141, 529, 713.

⁶ Du 15 août 1579 dans THEINER, III, 11.

⁷ Du 17 août 1579, *ibid.*, 16.

avoir hésité au début¹, consenti; et Ninguarda fut nommé administrateur de l'évêché. Le nonce déploya donc justement à Ratisbonne un zèle particulier. Il visita la cathédrale, les deux collégiales, la chartreuse de Prühl, les trois couvents de femmes nobles, les franciscains, les bénédictins écossais, les dominicains, les religieuses de Sainte-Claire et de la Sainte-Croix, les chanoines et les ermites augustins². En 1581, une ordonnance sévère parut contre les clercs immoraux de l'évêché, ordonnance multipliée par la presse³. En 1580, tombe aussi sa tournée de visites dans la partie du diocèse d'Eichstätt, particulièrement à Ingolstadt⁴, puis dans la capitale de la Bavière⁵ et à Passau⁶. Les années suivantes, la réforme à Salzbourg absorba surtout les forces du nonce; en septembre 1581, il visita les chanoines pour lesquels il rassembla le 24 octobre dans un décret ses prescriptions; des dispositions semblables pour le clergé, les hôpitaux et les couvents avaient précédé. Le 31 octobre, un décret général pour la cour, la ville, le gouvernement civil en fut la conclusion générale⁷.

En homme zélé pour la réforme des ordres monastiques⁸ Ninguarda, dans les années 1580-1583, favorisa les Bénédictins de la Souabe⁹ et d'autres familles monastiques en Bavière, qui cherchaient à s'unir en congrégation et à fonder un séminaire pour les jeunes novices. Ces projets allèrent en fumée bien qu'ils semblaient tout près de leur exécution¹⁰.

¹ Du 21 novembre 1579, *ibid.*, 16.

² SCHLECHT déjà cité, 69; REICHENBERGER dans *Rom Quartalschr.*, XIV (1900), 356.

³ Le 25 avril dans THEINER, III, 254.

⁴ SCHLECHT déjà cité, 70, 124-150.

⁵ *Ibid.*, 70.

⁶ Ninguarda à l'évêque Urban le 20 août 1580, dans THEINER, III, 143-146.

⁷ SCHLECHT déjà cité, 71-74. Depuis 1580, Georges de Kuenburg, était coadjuteur de l'archevêque de Salzbourg frappé d'apoplexie, WIDMAN, 104.

⁸ Un mandat de l'archiduc Charles pour le nonce aux supérieurs d'Ordres dans ses États du 23 juin 1578, dans THEINER, III, 359. Ordonnances de visites de Ninguarda pour les couvents de Bénédictins publiées par B. Albers dans les *Studien und Mitteilungen aus dem Benediktiner-und Zisterzienserorden*, de même pour les couvents cloîtrés de Niedernburg (diocèse de Passau) d'août 1581 et de juillet 1583, dans volume XXI (1900), 197-216; pour Tegernsée de juillet 1581, *ibid.*, XXII (1901), 113, 334; pour Salzbourg de septembre et octobre 1581, *ibid.*, 338, 349.

⁹ THEINER, III, 138.

¹⁰ Cf. l'ordonnance de Ninguarda pour les Bénédictins Cisterciens, Augus-

En 1582, Ninguarda lança quelques ordonnances sur les livres interdits¹ et la clôture des couvents², mais sa santé avait fortement souffert depuis peu. Ses pieds lui refusaient le service et un de ses bras était tout à fait contracté. Aussi obtint-il la permission de revenir en Italie³, mais il se contenta d'aller soigner sa santé dans une ville d'eaux⁴. Dans l'automne de 1582 et l'année suivante, il se consacra de nouveau à d'autres missions importantes.

En dehors de son activité réformatrice dans les chapitres et couvents, Ninguarda eut encore à conduire d'importantes négociations dans les cours des princes et des puissants. Les premiers pas le conduisirent, à Graz⁵ au duc Charles à qui il fit de sévères remontrances pour ses concessions aux protestants. Les troubles de Coire le contraignirent encore, en 1578, à un arrêt de plusieurs semaines auprès de l'évêque de Coire à Furstenbourg, et, l'année suivante, à de plus longs voyages en Suisse⁶. Les négociations de Ninguarda avec les ducs de Bavière étaient de la plus haute importance.

Si méritant que se fût montré Albert V pour la cause catholique, l'intrusion de ses fonctionnaires en terrain ecclésiastique soulevait un grand mécontentement parmi les groupes de catholiques ardents. Déjà le Nonce Portia avait dû entendre là-dessus les plaintes les plus graves, mais sans avoir aucun moyen d'y remédier⁷. Le cardinal Morone à son retour de la Diète de Ratisbonne fit de sérieuses remontrances au conseiller ducal Fend. Fend se retrancha derrière la réponse qu'en présence de la négligence des

tinians, chanoines réguliers de la Bavière du 24 mai 1583, dans ALBERS déjà cité, XXII, 127; SCHMIDLIN, *ibid.*, XII (1891), 80. Une maison pour le séminaire était déjà achetée à Ingolstadt, mais malgré cela il fut décidé de mettre les religieux dans une partie séparée du Georgianum à Munich (*Rom. Quartalschrift*, V, 127). Sur le projet d'un séminaire pour les couvents de femmes, voir ARBTIN, *Maximilian*, I, 348.

¹ Du 1^{er} mai 1582 dans THEINER, III, 326. Cf. REUSCH, I, 472. Il fit aussi condamner les livres qui contenaient de faux miracles, des histoires fabuleuses de sainte et autres semblables (*ibid.*, 478; JANSSEN-PASTOR, I¹⁹⁻²⁰, 77). Sur l'enquête à propos des miraculeuses hosties d'Andechs, voir SCHLECHT dans *Jahresbericht des Hist. Vereins Dillingen*, VIII (1895), 65.

² Du 13 mai 1582 dans THEINER, III, 327.

³ Madruzzo à Galli le 21 juillet 1582, *Nuntiaturberichte*, II, 472.

⁴ SCHLECHT, *Ninguarda*, 75. Sur la permission du Pape pour le retour, voir *Nuntiaturberichte*, II, 490.

⁵ Séjour à cet endroit du 30 mai au 26 juin 1578, THEINER, II, 351.

⁶ Voir plus loin.

⁷ Voir plus haut.

évêques, on devait encore s'estimer heureux que le gouvernement portât un remède aux abus les plus criants, sans quoi il n'y aurait plus d'Église catholique en Bavière. Quant aux charges qui pesaient sur les biens monastiques, elles se fondaient sur des priviléges impériaux¹.

Ninguarda reçut à peu près la même réponse², lorsqu'au nom du Pape, il renouvela les vieilles plaintes d'une façon naturellement prudente et courtoise devant Albert V³. Le duc fut indigné de ce qu'on le remerciât de ses efforts pour l'Église par des reproches et tant qu'il vécut, Ninguarda ne se risqua pas à de nouvelles démarches sur le même objet. Sous Guillaume V, fils d'Albert, se ranimèrent de nouveau les espérances des milieux ecclésiastiques. Le nouveau duc lui-même avait ouvertement en vue la régularisation des relations de l'État et de l'Église. Quand, tout de suite après son élection au trône, il assura au Pape⁴ qu'il s'efforcerait, comme prince, de garder sa conscience pure et de ne pas s'immiscer dans un domaine qui en réalité ne lui appartenait pas.

Mais, que les usurpations en matière ecclésiastique depuis longtemps de tradition fussent imputables au duc de Bavière, c'était alors justement une question très discutée. Les conseillers du duc l'affirmèrent lorsque Ninguarda, après l'ascension au trône de Guillaume V, présenta de nouveau les mêmes plaintes; Ninguarda lui-même le niait. Le conseiller à la cour d'Empire, Georges Eder, auquel le duc soumit les écrits de ses conseillers et du nonce, déclara dans un avis motivé qu'il se rangeait du côté des théologiens contre les juristes; car l'habitude ne fait pas un droit d'une injustice. Il conseilla résolument au duc de s'entendre avec les évêques et le Pape sur les points litigieux⁵.

Guillaume V fit alors recueillir les points discutés en vingt-deux questions, qu'il présenta à Ninguarda, comme au nonce de Vienne Bonhomini, pour qu'ils y répondissent⁶ et au prin-

¹ Rapport de Fend sur l'entretien avec Morone publié par SCHELLHASS dans les *Quellen und Forschungen*, XIII (1910), 366-378.

² THEINER, II, 365.

³ Ibid., 362-365.

⁴ Le 24 novembre 1579, *ibid.*, III, 7.

⁵ ARETIN déjà cité, 292-296.

⁶ ARETIN, *Maximilian*, I, 296; *Auswärtige Verhältnisse*, Urkunden, 1, 43, 48.

temps de 1581, il envoya son préicateur de la cour, Martin Dum, au Pape pour obtenir l'absolution de ce qui s'était passé et pour l'avenir la confirmation des prétendus droits et la concession de nouveaux. Mais à Rome, on renvoya le duc aux évêques.

La réunion désirée des évêques continua à traîner. Au début elle était fixée pour septembre 1581. Pour la préparer le nonce négocia du 28 juin au 4 juillet de l'année avec les plénipotentiaires du duc et plusieurs points furent alors régularisés¹. Sous la présidence du cardinal Madruzzo et en présence des nonces Ninguarda et Bonhomini eut lieu une nouvelle discussion à l'occasion de la Diète d'Augsbourg en 1582, avec les conseillers de la Bavière². Mais la réunion des évêques au début de l'année suivante n'avait pas encore eu lieu, si bien que Grégoire XIII, le 29 janvier 1583, dut la rappeler au duc de Bavière³. Guillaume V répondit que lui aussi désirait absolument cette assemblée des évêques et proclama de nouveau qu'il ne demandait rien, qu'il ne put posséder à titre légitime et en toute tranquillité de conscience. Le 15 août de la même année se trouvèrent à Munich l'archevêque de Salzbourg, les évêques de Freising, Ratisbonne, Passau et Chiemsee; de leurs négociations avec les représentants du duc sortit enfin le Concordat de Bavière. Pour la conservation des prétentions ducales, le conseiller ducal Erasme Fend déploya plus de zèle que tous⁴. C'était lui qui, en septembre 1581, avait appelé l'attention et insisté sur la situation en France, en Espagne et en Portugal⁵. Ce qui sur leur territoire était permis à l'Empereur et à ses vassaux devait l'être également pour la Bavière chez elle. D'autre part, Ninguarda se montra très condescendant aux désirs du gouvernement. Les conseillers bavarois n'obtinrent pas à la vérité toutes satisfactions, mais de nombreux priviléges, dont les ducs n'avaient joui jusque-là qu'en fait, leur furent attribués légalement par le Concordat. Ce fut en tout cas un avantage

¹ Du même, *Maximilian*, I, 296.

² Le 10 septembre; SCHLECHT dans *Röm. Quartalschrift*, V, 80.

³ ARETTIN, *Maximilian*, I, 300, n° 14.

⁴ Le 21 février 1583 (n. St.), THEINER, III, 441.

⁵ ARETTIN déjà cité, 300.

⁶ A Guillaume V le 5 septembre 1581, dans ARETTIN, *Auswartige Verhältnisse*, Urkunden, I, 47.

pour les deux parties de faire cesser désormais maintes incertitudes¹.

Il se passa toutefois encore presque dix ans, jusqu'en 1592, avant que le Concordat en Bavière fût publié. La raison en était que le duc, en même temps que la confirmation de son droit, désirait maintes choses encore dont l'obtention se heurta à Rome à des difficultés. Il désirait notamment que Munich fût élevée au rang de siège épiscopal, dont le diocèse aurait embrassé le territoire de la capitale. Qu'on présentât une telle demande est facilement compréhensible. Sept évêques en effet se partageaient l'autorité spirituelle sur la Bavière, ceux de Salzbourg, de Chiemsee, d'Augsbourg, d'Eichstt, de Ratisbonne, de Freising, de Passau². Mais aucun des sept n'avait son siège dans une ville soumise au duc de Bavière. D'où le désir que la capitale de l'Etat hospitalisât dans ses murs l'un des plus hauts dignitaires ecclésiastiques. Le diocèse du nouvel évêque ne devait pas s'étendre au delà de la ville de Munich, mais l'évêque lui-même être subordonné immédiatement au Pape et posséder un certain droit de surveillance sur les autres évêques qui exerçaient leur pouvoir en Bavière : il devait être président du Conseil ecclésiastique et revêtir la fonction du nonce. Le plan échoua probablement par sa singularité³.

Lorsque Ninguarda à la fin de 1583, porta l'instance au sujet de l'épiscopat de Munich, avec une autre au delà des Alpes, son activité en Allemagne était arrivée à son terme. Au début de 1583, il avait été nommé évêque de Sainte-Agathe des Goths. En 1588, il prit l'épiscopat de Côme, où il mourut en 1595. En 1584, le cardinal Galli lui fit demander si son état de santé lui permettrait d'aller de nouveau en Allemagne; en 1586, il était désigné encore une fois comme nonce pour la Suisse. Pourtant, un nouveau champ d'activité ne lui fut pas assigné dans les pays pour lesquels il avait fait tant de sacrifices⁴.

¹ RIEZLER, VI, 271; DOERERL, I, 466-474.

² ARETIN, *Auswrtige Verhtnisse*, 64.

³ SCHLECHT dj cité, IV, 363-376. RATZINGER dans *Hist. polit. Bltter*, cx, 346 à 356, et dans *Forschungen zur bayr. Geschichte*, Kempten, 1898.

⁴ REINHARDT-STEFFENS, *Introduction*, p. CCCXCI.

Pendant le voyage à travers le vaste territoire de sa nonciature, Ninguarda ne reçut en aucun lieu une meilleure impression de piété des laïques qu'en Suisse.

Dans les cantons de Lucerne, Unterwalden, Uri, Schwyz et Zug, dit-il dans son rapport à Galli¹, partout les autorités aussi bien que les personnalités privées l'accueillirent, comme représentant du Saint-Siège, avec un amour et une vénération qu'il n'avait jamais rencontrés en Allemagne. « Tous, du plus noble au plus humble, montrent pour le service divin, la foi catholique et la piété chrétienne le plus grand zèle. Les églises, non seulement les jours de fête mais même les jours de travail, sont remplies de fidèles qui ont à la main le rosaire et le livre de prières. Je ne me rappelle aucun lieu dans toute l'Allemagne, où les églises soient si fréquentées et avec une si grande piété que dans ces cantons catholiques, où l'apostasie est punie de mort ».

Cela n'empêche pas que Ninguarda notât bien quelques ombres au tableau. Les cantons primitifs appartenant à l'évêché de Constance étaient très négligés par les représentants de l'évêque qui lui, était le plus souvent absent. Cela eut pour conséquence que les autorités catholiques qui, pendant l'absence des hauts fonctionnaires ecclésiastiques, s'immisçaient avec la meilleure intention, développèrent lentement leurs attributions de défenseurs, d'une manière inconvenante et abusive, si bien que la liberté ecclésiastique était menacée de périr. Dans un rapport au secrétaire d'État, Ninguarda parle de la vie scandaleuse des ecclésiastiques, de l'abandon complet de la clôture dans les couvents de femmes, des usurpations du pouvoir civil qui avaient réduit plusieurs couvents à une complète dépendance et usurpé l'autorité judiciaire sur le clergé. Seule Lucerne faisait exception, le Tribunal pour les ecclésiastiques étant depuis quelque temps laissé au doyen².

Charles Borromée en était déjà arrivé auparavant au

¹ Du 22 juin 1579, *ibid.*, I, 361.

² Ninguarda à Galli le 8 juillet 1579, STEFFENS-REINHARDT, I, 380.

même jugement que Ninguarda¹. Après son voyage à travers l'intérieur de la Suisse en 1570, il avait présenté au Saint-Siège deux propositions pour le renouvellement religieux du pays : il fallait que fût établi en Suisse un représentant particulier du Pape lequel, contrairement au nonce précédent, aurait à tourner son attention non sur la politique, mais en première ligne sur la réforme intérieure de l'Église ; de plus, il fallait fonder à Lucerne pour la Suisse allemande un collège de Jésuites et fonder enfin le séminaire projeté de Constance².

Sous Pie V, il n'avait pas été possible de réaliser³ aucun de ces projets, mais son successeur s'inquiéta tout de suite de fournir la Suisse allemande de son institut d'instruction. Le projet de Grégoire XIII d'élèver à Constance un collège de Jésuites ne fut, il est vrai, pas réalisé. Il n'en répondit qu'avec plus de joie au désir des Lucernois qu'on leur envoyât quelques membres de la Compagnie de Jésus. Pendant l'été de 1574, ceux-ci, commencèrent leur action dans l'œuvre pastorale et à l'école⁴. L'instruction, que le provincial des Jésuites de la haute Allemagne donna aux deux premiers Pères envoyés à Lucerne, leur recommandait de s'adapter le plus possible en tout à la simplicité du peuple. Le Père Leubenstein devait particulièrement s'occuper de la prédication, le Père Liner du catéchisme. A ce dernier furent en outre expressément recommandés les hôpitaux, les prisons et les malades. « Dans les prédications doivent être évitées des expressions de blâme et doivent prédominer l'amour et la prière. Ne pas s'occuper de réfuter les hérétiques, mais d'exposer les doctrines catholiques de façon solide, populaire et brève et pas trop érudite. Il en doit être de même du catéchisme. Dans leurs exigences, ils doivent être mesurés, bien apprendre la langue du pays, ne pas admettre facilement des femmes, excepté à la confession.

¹ Voir plus haut.

² REINHARDT-STEFFENS, *Introduction*, p. ccxxvii.

³ Voir plus haut.

⁴ Cf. SECESSER, *Rechtsgesch. von Luzern*, IV, 551, et Ludwig PFEFFER, II, 94; FLIEBCHLIN, *Aus den Annalen des Gymnasium zu Luzern dans les Monatsrosen*, XXV; GRÜTER, *Das Kollegium zu Luzern unter dem ersten Rektor P. Martin Leubenstein*, Luzern, 1905; DUNN, I, 211. Voir aussi J. BUCHER, *Zur Gesch. des höheren Schulwesens in Luzern*, dans *Festschrift zur Eröffnung des neuen Kantonsschulgebäudes*, Luzern, 1893.

Il ne devront pas avoir de disputes d'une façon générale avec les prêtres et le clergé et ne doivent pas tout d'abord s'attaquer à leurs fautes. En fait, tous doivent reconnaître qu'ils ne cherchent rien pour eux-mêmes mais uniquement le salut des âmes¹.

L'action des Jésuites était à peine commencée à Lucerne que bientôt elle fut menacée par le climat malsain de la ville située en un fond marécageux, tellement qu'on pensa en 1576 à abandonner de nouveau la mission. Mais le conseil de la ville, ainsi que le Pape, insistèrent pour que l'œuvre commencée fût poursuivie. En mai 1577, eut lieu la fondation du collège auquel fut concédé le plus bel édifice de la ville, dit Palais des Cavaliers (l'actuel palais du gouvernement); en automne l'école fut ouverte qui prospéra rapidement. De nobles bienfaiteurs, à la tête desquels étaient le secrétaire communal Cysat et le syndic Louis Pfyffer, s'occupèrent de la base matérielle de l'établissement². L'œuvre des Pères ne se dépensa pas seulement dans le travail de l'école qui, au début, ne formait pas leur principale occupation : la prédication et le soin des âmes étaient en première ligne. Les fruits de cette activité s'étaient déjà montrés au Jubilé de 1576. Bientôt se formèrent aussi des associations religieuses, ainsi en 1578, la Confraternité du Rosaire à laquelle affluèrent solennellement les personnes pieuses³.

Un long temps passa avant que se réalisât le deuxième projet de Borromée, l'envoi d'un nonce spécial en Suisse, mais d'un nonce pour la réforme intérieure. Déjà en octobre 1573, avait eu lieu la nomination de l'évêque Volpi de Côme comme nonce en Suisse, mais elle n'avait que le but de s'opposer aux Genevois qui désiraient être unis à la confédération, comme canton adjoint. Autant qu'on peut le voir, Volpi se limita à un accord écrit que le Pape soutint en 1574 par des brefs particuliers⁴. Lorsque, en 1575, le nonce Bartolomeo Portia et le Franciscain Francesco Sporenro furent envoyés au sud-ouest de l'Allemagne, leur mission embrassait aussi la Suisse et même surtout les

¹ Voir MAYER, II, 192.

² DUHN, I, 215.

³ GRÜTER déjà cité, 31.

⁴ THEINER, I, 135; REINHARDT-STEFFENS, *Intr.*, p. CCCLIII.

évêchés de Coire, de Lausanne et de Sitten¹. Abstraction faite de ce que Sporeno n'était pas nonce, Portia ne put consacrer exclusivement son activité à la Suisse et par conséquent la pensée de Borromée n'était pas encore réalisée avec sa mission. Mais les avertissements de Portia trouvèrent une oreille bienveillante chez l'évêque de Bâle, Christophe Blarer², dont le diocèse s'étendait en Suisse comme en Alsace. Des missions que Sporeno avait reçues pour la Suisse, il ne put en exécuter qu'une seule³. Il rencontra, en février 1576, l'évêque de Coire Beatus de Porta, dans son château de Furstenburg et visita le Vintschgau. La triste situation de Coire occupa beaucoup Sporeno. Sous prétexte de certaines dettes de l'évêque, le parti de la famille de Salis pressait l'évêque de Coire si fort, qu'il fit demander, par l'intermédiaire de Sporeno, au Pape de le relever de son office. Grégoire XIII n'y consentit pas. L'évêque lui-même reconnut aussi finalement combien une nouvelle élection serait dangereuse et s'employa alors à avoir pour coadjuteur l'abbé Joachim Opser de Saint-Gall avec droit de succession⁴.

En remplacement de Sporeno qui fut bientôt rappelé, arriva Ninguarda qui, outre l'affaire de Coire, devait consacrer son attention⁵ à la réforme du clergé séculier et des couvents. Il s'y consacra avec zèle. Il resta à Furstenburg presque un mois entier⁶, visita avec l'évêque le clergé et les couvents, publia des dispositions pour le chapitre⁷. En juin, il partit pour Lucerne, Ob- et Nidwalden, Uri, Schwyz, pour y travailler dans le sens de sa mission⁸. A Lucerne particulièrement, il trouva un accueil très amical.

Cependant, l'activité de Ninguarda était plutôt occasionnelle et transitoire. Tandis qu'il était en Suisse, la définitive solution de la question de la Nonciature intervint. Un nonce y fut réellement nommé qui dut se consacrer exclusivement à la Suisse⁹.

¹ *Nuntiaturberichte*, V, xv. Voir plus haut.

² Voir plus haut.

³ Sur les missions de Sporeno, voir *Nuntiaturberichte*, V, 10, n° 1.

⁴ REINHARDT-STEFFENS, *Intr.*, p. CCCLXVII; MAYER, *Gesch. des Bistums Chur*, II, 122, 170, traite en détail de l'évêque Beatus.

⁵ STEFFENS-REINHARDT, I, 121.

⁶ Du 9 novembre au 8 décembre 1578, *ibid.*, *Intr.*, p. CCCLXXVIII.

⁷ *Ibid.*, I, 205, 213.

⁸ Ninguarda à Galli le 22 juin 1579, *ibid.*, 357.

⁹ Pour ce qui suit, SEGESSEER, *Rechtsgesch. von Luzern*, IV, 428; FELLER,

Déjà en août 1577, Uri, Unterwalden et Zug avaient proposé de demander au Pape l'envoi d'un représentant, qui s'occuperait des réformes nécessaires du clergé, notamment dans les diocèses de Coire, Sitten et Bâle. Une résolution formelle n'avait pas encore été prise à ce sujet, mais la chose sembla d'autant plus pressante que dans les cantons démocratiques de Vaud, les autorités, même avec la meilleure volonté, ne possédaient pas le pouvoir d'exécuter une réforme des ecclésiastiques. Tout autre était la situation à Lucerne, où le Conseil avec l'aide des Jésuites travaillait à détruire les abus ecclésiastiques.

C'est par cette différence des situations que s'explique en partie l'attitude défavorable de Lucerne lorsque le secrétaire cantonal, Balthazar Luxsinger, demanda d'une façon pressante à Rome l'envoi d'un nonce. Les Lucernois redoutaient que la position de leur capitaine de la garde romaine, Iost Segesser, ne fût menacée par la présence d'un nonce en territoire suisse. Ils accueillirent d'autant plus mal l'intervention de Luxsinger qu'il avouait avoir de sa propre initiative adressé une requête officielle au Pape dans cette affaire. Ils demandèrent donc des comptes de sa conduite à Luxsinger et excitèrent les sept cantons catholiques, le 24 février 1578, à expliquer dans une lettre à Grégoire XIII que si Luxsinger avait demandé un nonce, c'avait été à l'insu et sans l'assentiment des Cantons. Cet envoi en ce moment donnerait lieu à différents soupçons et, pour cette raison, n'aboutirait pas; Segesser leur suffisait pour toutes les affaires et que le Pape, par la suite, pourrait se servir du capitaine de la garde dans ses négociations avec eux. Louis Pfyffer, dans une lettre au cardinal Sittich de Hohenems, s'expliqua d'une façon encore plus énergique¹.

En opposition absolue avec le point de vue partial et égoïste de Lucerne, Melchior Lussy de Stans, sans parler de Pfyffer, le plus important représentant de la Suisse catholique², proclamait la nécessité d'un nonce. Walter Roll³, le commandant d'Uri, s'exprima dans le même sens. Le

Lussy, II, 39; *MAYER*, II, 202; *REINHARDT-STEFFENS*, *Intr.*, p. CCCXCV; *J. BERTHIER*, *Lettres de J.-F. Bonomo (à Fribourg)*, Fribourg, 1894.

¹ Voir *THEINER*, II, 391, et *SEGESSER*, *Pfyffer*, II, 424.

² Cf. plus haut.

³ Voir *STEFFENS-REINHARDT*, I, 113.

17 mars 1578, le canton de Schwyz s'unit aussi aux projets d'Uri, Unterwalden et Zug. Malgré cela, Lucerne persista dans son attitude de refus¹. Mais justement alors, arriva un événement qui eut pour conséquence l'envoi d'un nonce particulier en Suisse.

Le 15 avril 1578, Grégoire XIII chargea l'évêque de Vercceil, Jean François Bonhomini, qui avait jadis accompagné Charles Borromée dans son voyage en Suisse, de la visite et de la réforme des évêchés de Novare et de Côme². Comme à ce dernier appartenaient aussi des territoires de la Suisse et de la Fédération, Bonhomini entra de nouveau en contact immédiat avec la Suisse. Au milieu de juillet 1578, cet évêque rempli de zèle commença par la visite de la partie la plus difficile de son territoire, la Valteline, où de mémoire d'homme, il n'y avait plus eu d'évêque. Il administra là, à cinq mille personnes, le sacrement de la Confirmation, donna à trois mille la sainte Communion, réconforta les catholiques accourus des plus lointaines montagnes et les encouragea à résister aux nouveautés religieuses. Une interdiction du gouvernement des Trois Fédérations mit fin dès le 2 août à cette activité³. Bonhomini se consacra alors à la visite du territoire proprement dit de l'évêché de Côme; à Lugano et au Tessin ses réformes eurent tant de succès que là encore aujourd'hui son œuvre reste en honneur⁴. En même temps, il s'employa dans les endroits les plus divers à l'envoi d'un nonce particulier en Suisse; notamment il adressa à Charles Borromée de pressantes instances. Borromée, en janvier 1579, écrivit à Speciani, son agent particulier à Rome, très considéré de Grégoire XIII. Comme Bonhomini avait rempli sa visite dans le Tessin à la grande satisfaction des Suisses, on pouvait espérer que comme visiteur de la Suisse intérieure, il pourrait également faire beaucoup de bien pourvu toutefois que l'évêque de Constance, le cardinal Marc Sittich, se déclarât d'accord avec lui. De cette façon, on pourrait expérimenter ce que peut obtenir un nonce et la visite pourrait être étendue par la suite aux

¹ Voir *Sammlung der eidgenössischen Abschiede*, IV, 2, 645; SECESSER, *Rechtsgeach. von Luzern*, IV, 429.

² STEFFENS-REINHARDT, I, 118-119.

³ Voir *ibid.*, 133, 144, 148, 150, 155, 157.

⁴ Voir EUSES-MEISTER, *Nuntiaturberichte*, I, xxiii.

territoires voisins de l'empire allemand. Comme le cardinal Marc Sittich y consentait et voulait même concourir aux dépenses de la visite, Grégoire XIII donna l'ordre de préparer, pour après Pâques, les brefs nécessaires pour Bonhomini¹.

Bonhomini était prêt à répondre à l'ordre papal mais il émit des doutes sur le titre de visiteur qui ne plaisait pas aux Suisses, car ils croyaient pouvoir mériter un nonce aussi bien que les princes. A Rome, on redoutait une intrigue de Lussy contre Segesser et on ne voulait pas d'abord entendre parler d'une Nonciature suisse. Charles Borromée intervint plus tard pour cette Nonciature dans le sens de Bonhomini. Un mémoire que l'archevêque de Milan envoya le 16 avril 1579 à Rome fut décisif.

Il y exposait d'une manière très claire combien les questions à régler en Suisse étaient importantes et que plus grande serait l'autorité de l'envoyé pontifical, plus grandes seraient aussi les chances de succès. Le visiteur devrait donc avoir le titre de nonce. Le nom de visiteur était haine et les mauvais ecclésiastiques qui redoutaient un châtiment, chercheraient à le rendre encore plus odieux auprès du peuple. En outre, on refuserait au visiteur beaucoup de choses, sous le prétexte qu'on avait attendu un nonce².

A la suite de cela, le 2 mai 1579, eut lieu la nomination de Bonhomini comme nonce pontifical dans les diocèses de Constance, Coire, Lausanne, Sitten, Bâle et en tous les autres territoires qui étaient « sujets ou unis à la Fédération ou alliés ». Bonhomini devait faire personnellement la visite en ces territoires et diocèses, y faire exécuter les décrets du Concile de Trente, ce pourquoi il reçut des pouvoirs étendus³.

Vers le même temps, Grégoire XIII fit encore un autre pas important pour la rénovation religieuse de la Suisse en fondant à Milan le Collège helvétique.

¹ Voir STEFFENS-REINHARDT, I, 231-246.

² Voir *ibid.*, 346.

³ Voir *ibid.*, 325; cf. 340, voir les lettres de créance datées du 27 mai 1579. Pour les sept cantons catholiques, dans la bulle indiquant les pouvoirs du 1^{er} janvier 1580 (*ibid.*, II, 1), Bonhomini est désigné comme ad Helvetios, Rethos et Sedunenses eisque subiectos et confederatos ac in Basiliensi et Constantiensi dioecesis noster et Ap. Sedis nuntius cum potestate legati de latere.

Dans cet établissement, qui devait dépendre de l'archevêque de Milan, devaient être instruits, au moins cinquante jeunes gens de la Suisse et des Grisons, et formés des prêtres exemplaires. Ce fut de nouveau Charles Borromée qui donna au Pape cette occasion de faire un nouveau pas extrêmement important pour l'exécution de la réforme catholique. Ce que le Collège germanique était à Rome pour l'Allemagne, le Collège helvétique devait le devenir pour la Suisse à Milan : une pépinière pour la formation d'un clergé capable, cultivé et zélé. Le Pape versa pour cet établissement une somme annuelle de 2 400 écus et approuva qu'on lui attribuât la maison des Profes des Humiliés du Saint-Esprit avec tous les jardins, bâtiments et revenus. Le Collège obtint tous les droits et dignités d'une Université; les Jésuites en assumèrent la direction¹.

Après que Bonhomini se fût entretenu personnellement à Milan avec Borromée et à Côme avec Volpi, il partit vers le centre d'action projeté. On peut bien dire qu'une nouvelle époque dans l'histoire de l'Église en Suisse commençait, lorsque le très distingué représentant de la réforme catholique, dans les premiers jours de juillet 1579, descendit des cimes du Gothard. En compagnie du nonce se trouvaient le chanoine Bellino de Milan comme auditeur, le chanoine Garesana de Verceil comme secrétaire et le Père jésuite Wolfgang Pyringer, un Autrichien, comme interprète et prédicateur².

Bonhomini hâta son voyage tellement qu'il arriva à temps à Baden, en Argovie, pour assister à la Diète fédérale. Le 10 juillet, il y présenta aux représentants des sept cantons catholiques ses lettres de créance, comme nonce pontifical, et y déclara que son envoi était, en même temps que la fondation du Collège helvétique, une nouvelle preuve de la bienveillance si souvent démontrée du Pape.

¹ Voir plus haut; MAYER, II, 60; WYMAN, *Der hl. Karl Borromeo, etc.*, Stans, 1903. Dans STEFFENS-REINHARDT, I et II, la genèse du collège est expliquée avec de nouveaux documents. Voir en outre WYMAN dans *Schweiz. Geschichtsfreund*, LII, 294, LIII et LIV *passim*. Une gravure du grandiose bâtiment qui sert maintenant d'Archives d'Etat (Palazzo Helvetica) dans WYMAN, *Kardinal Borromeo und seine Beziehungen zur alten Eidgenossenschaft*, Stans, 1910, 92, 123, 127. Sur la visite du Collège Helvétique par Borromée en mars 1583, voir *Kathol. Schweizerblätter*, 1896.

² Voir STEFFENS-REINHARDT, I, cdxiii; II, x. Sur Pyringer, cf. SOMMER-VOGEL, VI, 855.

Les demandes qu'il présenta devant l'Assemblée portaient sur trois points : 1^o intervention en faveur des catholiques de la Valteline dont il avait appris à connaître, l'année précédente, comme visiteur, la mauvaise situation par suite de l'oppression de la liberté de la prédication catholique, dont jouissait de façon illimitée la prédication protestante ; 2^o que fussent désignés certains seigneurs des cantons catholiques pour ces missions à Coire et à Sitten et au besoin pour une activité encore plus vaste ; 3^o une ample information sur les abus et scandales dans le clergé régulier et séculier, qu'il avait pour mission principale de faire cesser¹.

Le 16 juillet, Bonhomini commença par la visite de la ville de Lucerne, pour laquelle il se mit d'accord avec le Conseil. Pour pouvoir accomplir plus rapidement le travail, il le partagea entre lui et sa suite. Après que le territoire de Lucerne eût été visité, le nonce se rendit à Unterwalden où il fut l'hôte de Lussy, au château de Winkelried, et de là alla à Uri et à Schwyz. Reçu partout par les autorités avec les plus grands honneurs, il insista avant tout sur la nécessité d'abolir le concubinage du clergé et sur le port de l'habit clérical. De mauvais propos qui furent répandus par des prêtres coupables furent reconnus bientôt par le peuple comme des calomnies².

Bonhomini se trouva dans une difficile situation parce que les gens de Schwyz, en violation du droit catholique, avaient jeté en prison l'abbé Heer d'Einsiedlen, pour des fautes contre les mœurs. Ils étaient par là tombés sous le coup de l'excommunication, que pourtant Bonhomini évita prudemment de prononcer. Il résolut la question en faisant ramener l'abbé à Einsiedlen, en l'y internant dans sa chambre, en lui appliquant la suspension et en ouvrant contre lui le procès canonique. Les habitants de Schwyz s'excusèrent de l'avoir arrêté, sur quoi Bonhomini leur donna l'absolution³.

La visite à Schwyz se passa mieux qu'en aucun autre endroit. Bonhomini visita ensuite Zug, dont il désigna plus tard le curé comme le meilleur prêtre qu'il eût encore ren-

¹ STEFFENS-REINHARDT, I, 388.

² Voir *ibid.*, I, 396, 417, 431.

³ Voir *ibid.*, II, xi.

contré en Suisse¹. Le nonce fit de grands éloges aux laïques des cantons catholiques, qui firent contraste avec ce qu'il put dire du clergé tombé en grande partie si bas. Quoiqu'ils ne fussent pas exempts de cupidité et d'ivrognerie, ils vivaient cependant pour tout le reste de façon irrépréhensible et montraient un vif sentiment catholique. Leurs faiblesses s'expliquent par l'influence de tous les princes et par le manque de direction morale du clergé qui donnait souvent un mauvais exemple. Bonhomini ne s'intéressait qu'avec plus de zèle à l'améliorer; il repoussa l'ajournement de la réforme que désirait Lucerne. Cela fit une très bonne impression que le représentant du Pape, bien que se trouvant au début à court d'argent, donnât gratuitement toutes les dispenses et tous les genres de grâces².

Des contrées purement catholiques, Bonhomini passa alors à des endroits, où la population était de confession mêlée et d'abord en Argovie et Thurgovie. Il y trouva fréquemment des conditions indiciblement tristes. Des onze chanoines de Zurzach, dix vivaient en concubinage mais ils promirent de s'améliorer. A Rheinau, en dehors de l'abbé, il n'y avait plus que trois moines; l'abbé ne connaissait pas le latin³.

De Rheinau, Bonhomini voulut se rendre à Saint-Gall. Mais l'abbé de là-bas, Joachim Opfer⁴, crut devoir lui conseiller de la dissimulation par crainte d'un soulèvement des nombreux protestants: « Nous ne sommes ni en Italie, ni dans les cinq cantons, » lui écrivait-il. Bonhomini répondit qu'il ne savait pas ce qu'il avait voulu lui dire dans une lettre si peu digne, mais qu'il devait lui rappeler que l'abbé ne devait pas traiter avec tant de dédain l'appui que lui offrait le Saint-Siège⁵.

Au début de septembre, Bonhomini interrompit sa tournée de visites par une halte de six jours à Constance. Là, il

¹ Voir STEFFENS-REINHARDT, I, 431.

² Voir *ibid.*, 447, 452, 462.

³ Voir *ibid.*, I, 481. En 1584 encore, Charles Borromée invitait le prieuré de Zurzach à se réformer lui-même et à ramener à l'Église les habitants de Kadelburg; voir *Freib. Diözesanarchiv*, XI, 239.

⁴ Sur les dignes prédécesseurs de Opfer, cf. ZIEGLER, *Abt Otmar II von St Gallen Ein Beitrag zur Geschichte der Gegenreformation in der Schweiz*, Zurich, 1896.

⁵ Voir STEFFENS-REINHARDT, I, 467, 472.

discuta avec Ninguarda des affaires suisses et de la Fédération, comme des conditions religieuses de Constance même, et se mit d'accord avec lui pour une manière uniforme de faire les visites. De l'action de Ninguarda, il remporta une bonne impression; il visita avec lui le couvent des religieuses de Münsterlingen et l'antique Abbaye Bénédictine de Reichenau, fut à ses côtés dans la déposition de l'abbé Funck de Petershausen. La résistance qu'il rencontra, dans son effort pour introduire la clôture à Münsterlingen, contraria fort Bonhomini. « Du côté des protestants, écrivait-il dans son rapport à Rome, je n'ai rencontré aucune difficulté. Celles-ci provinrent du clergé séculier et des Religieux. Et maintenant ce sont les religieuses qui s'y mettent. Mais Dieu est plus puissant qu'eux tous¹. »

La visite du couvent de Saint-Gall dut être renvoyée par Bonhomini, parce que l'abbé s'excusait d'être allé aux bains, et lorsqu'il reparut, il ne fut pas possible de lui parler. Le nonce visita plusieurs paroisses et couvents sur le territoire de l'abbé. Dans deux couvents de femmes, il ne trouva pas seulement comme partout ailleurs que la clôture n'était pas observée, mais en plus que le bréviaire n'y était pas même récité. « Combien grande est la négligence des supérieurs ecclésiastiques en ces matières » s'exclamait l'ardent disciple de Borromée dans une de ces lettres. « Le Concile de Trente est ici inconnu. Les couvents de femmes nous donneront de l'ouvrage, mais avec l'aide de Dieu, j'espère surmonter toutes les difficultés². »

Après un pénible voyage par la Thurgovie, Bonhomini se rendit en hâte à Porentruy près de l'évêque de Bâle, Blarer de Wartensée, qui, comme on le peut lire dans son rapport à Rome, « n'est pas comme les autres mais montre une pieuse ardeur de se rencontrer avec moi ». Un point capital des entretiens de Porentruy fut le projet d'une alliance de Blarer avec les cantons catholiques, de la conclusion de laquelle devait s'ensuivre la restauration du catholicisme dans les territoires de l'évêché de Bâle tombés dans le protestantisme — 80 localités avec 40 000 âmes —. Bonhomini conseilla d'écartier la condition peu naturelle

¹ Voir STEFFENS-REINHARDT, I, 486.

² Voir *ibid.*, 489.

d'après laquelle Blarer ne résidait pas dans son diocèse, et que Porentruy fût séparé de Besançon et réuni à Bâle.

Une tentative, faite par le nonce à Porentruy, de réformer le couvent Cistercien de Lützel en Alsace, provoqua non seulement de longues et ennuyeuses difficultés avec les moines mais encore avec les employés de l'archiduc Ferdinand de Tyrol qui vit, dans la conduite de Bonhomini, une usurpation sur ses droits souverains.

Au début d'octobre, le nonce était à Soleure, où il fit la visite dans la ville et dans la campagne, prêcha et procéda contre deux concubinaires¹.

Après que Bonhomini eut trouvé tant de difficultés, sa joie fut d'autant plus grande qu'à Fribourg en Uchtland, où il arriva le 10 octobre, il rencontra un plein consentement à sa mission. Non seulement, la réception dans la ville fut aussi honorifique et grandiose qu'elle ne l'avait été nulle part : ce qu'il y eut de plus important fut que le nonce trouva un compagnon de sentiment dans le prieur Pierre Schnewly², distingué par sa doctrine et sa vertu, qui soutint avec le plus grand zèle son action réformatrice. Malgré la peste, Bonhomini visita de nombreuses localités du territoire de Fribourg. Il dut pourtant renvoyer à plus tard l'achèvement de sa visite, car des affaires pressantes le rappelaient à Lucerne³. A la diète, qui y était annoncée, devaient être discutées les accusations les plus graves, que le clergé d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden avaient élevées en septembre 1579 contre le représentant du Pape. En face de la grandeur des abus, Bonhomini pouvait ça et là avoir procédé trop durement⁴, mais pour l'essentiel, sa conduite était entièrement justifiée et les plaintes élevées contre lui n'étaient que des prétextes; la cause véritable de l'opposition avait ses racines dans ses mesures contre le concubinage.

¹ Voir *ibid.*, 489, 543, 553; II, XII-XIII; *Zisterzienser-Chronik*, XXI (1909), 84.

² Voir STEFFENS-REINHARDT, I, 556.

³ Les lettres de Bonhomini à Schnewly, très importantes sources pour l'introduction des Jésuites à Fribourg, ont été publiées par BENTNER dans la *Revue de la Suisse catholique*, par HOLDER dans *Archiv für Kath. Kirchenrecht*, LXXIX (1899), 291, 425; LXXX (1900), 18. Sur Schnewly lui-même, voir BRASEY, *Le chapitre de l'insigne collégiale de Saint-Nicolas à Fribourg*, Fribourg, 1912, 42.

⁴ Voir STEFFENS-REINHARDT, II, XIII.

⁵ Cf. *Zisterzienser-Chronik*, XXI, 16, 128.

nage ; à cela s'ajoutait le sentiment d'indépendance démocratique qui supportait malaisément l'immixtion d'un étranger.

Combien peu fondées étaient les accusations élevées contre Bonhomini, c'est ce qu'on voit clairement dans le document extraordinairement caractéristique intitulé : « Accusation et plaintes de tout le clergé dans les trois cantons d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden¹ ». « L'évêque étranger » y est-il exposé, « affirme vouloir appliquer les dispositions du Concile de Trente » mais en vérité ses réformes sont dirigées contre ce concile qui met la réforme dans la main de l'évêque diocésain. Celui-ci est l'évêque de Constance qui ne s'occupe pas de son diocèse mais le laisserait volontiers réformer par l'évêque auxiliaire et non par un étranger, encore moins par un Italien, car ceux-ci, sous le prétexte de la visite ne visent qu'à prendre connaissance de la richesse des Allemands dans les Alpes ! » Suit l'affirmation également contraire à la vérité que Bonhomini, comme les vendeurs d'indulgences au temps de Luther, avait demandé de l'argent pour ses propres indulgences. Il est intéressant de voir comment ce Mémoire traite le point principal, la réalisation du célibat. Renoncer au service des femmes, dans les conditions actuelles où sont les bénéfices et les presbytères, n'est pas possible ; car aucun ecclésiastique ne pourrait avoir assez de revenus qui consistent en général en dîmes, ni s'occuper des jardins, ni diriger la maison. Que le concubinat soit un scandale et un péché, ils ne le niaient pas, mais il n'est pas donné à tous de vivre chastes ! L'indulgence s'impose, parce qu'ils n'ont pas été élevés pour une vie sacerdotale meilleure. Comme conclusion du Mémoire accusateur, il était demandé formellement aux autorités civiles d'expulser l'« évêque étranger ». Plutôt que de se laisser imposer cet Italien, ils préféreraient s'exiler en masse !

L'attitude de Bonhomini contre cette accusation, que le secrétaire de la commune de Lucerne, Renward Cysat désigne justement comme un écrit « ignoble et indigne de prêtres », fut pleine de dignité. Le 29 octobre, il fit d'abord communication aux envoyés des sept cantons de la décision du Pape d'avoir en Suisse, après son départ un nonce per-

¹ Le texte allemand et latin dans STEFFENS-REINHARDT, I, 495.



manent, pour s'y occuper des intérêts religieux. Ensuite il passa aux accusations qu'avaient lancées contre lui les prêtres rebelles. Sa première pensée avait été de ne pas laisser un pareil acte impuni. Cependant, après mûres réflexions, il avait décidé de pardonner et priait même l'Assemblée de s'abstenir à leur égard de punition. Au contraire, on pourrait, avec sa propre et pleine autorisation, enquêter sur les plaintes élevées contre lui et envoyer le résultat au Pape comme au juge unique. Là-dessus Bonhomini passait aux points à discuter qui étaient la cause des abus; le concubinat des prêtres, l'usurpation de la juridiction criminelle sur le clergé, la négligence de la clôture dans les monastères féminins et l'octroi non canonique des bénéfices d'Église. L'abus mentionné en second lieu était déjà aboli. Bonhomini demanda de la façon la plus pressante l'aide de la Diète pour combattre le concubinat du clergé. Il adressa à ce sujet une exhortation particulière aux seigneurs de Schwiz, Uri, Unterwalden et Zug, à ne pas permettre plus longtemps que Dieu soit constamment offensé, que le peuple soit exposé à de grands dangers et que leur nom catholique soit déshonoré. Il démontra par le détail la nécessité, conformément au droit canonique et à l'ordre du Pape, de punir la violation du célibat par la suspense. La réalisation de la clôture dans les monastères de femmes, conformément aux décisions du concile de Trente, n'était pas si difficile puisque, en fait, elle n'exclut formellement ni les visites des parents, ni leur séjour dans des demeures en dehors du cloître. Même la question de la collation des bénéfices est bien plus facile à régler que beaucoup ne le croyaient. Le droit de patronage ne serait pas violé mais confirmé, on n'aurait qu'à interroger les seigneurs de Fribourg sur ce qu'il leur avait proposé et suivre leur exemple. Comme conclusion, Bonhomini faisait remarquer que ces demandes de réformes ne contenaient rien d'autre que ce que les cantons catholiques avaient déjà admis en donnant leur assentiment aux décrets de Trente¹.

Quelle impression produisit la conduite de Bonhomini, c'est ce qui ressort de la lettre que les sept cantons adressèrent au Pape le 30 octobre. Ils le remerciaient de l'envoi du nonce dont l'arrivée, à cause des besoins religieux et en

¹ Voir THEINER, III, 57; STEFFENS-REINHARDT, I, 590.

particulier de la réforme du clergé, était nécessaire et désirée. Il y était expressément déclaré que Bonhomini avait admirablement rempli sa mission et s'était montré secourable et bon¹. D'ailleurs le nonce avait toutes les raisons de ne pas être mécontent du résultat des négociations, même s'il a pu obtenir un accord avec les cantons catholiques pour des mesures communes. Pendant ce temps, ils proposaient donc, en tenant compte des conditions où se trouvait la Suisse, de suivre une voie plus conforme à son but et plus efficace, celle de traiter ou de combiner ses projets de réforme, séparément avec chacune des autorités de chaque canton. De cette façon, surtout à Fribourg et à Lucerne, il devait réussir à faire beaucoup de bien, qui, par la suite, par la force de l'exemple et l'influence de ces deux villes, peu à peu trouverait accès partout dans les autres cantons². Pour atteindre son noble but, il continua à se montrer infatigablement actif dans ses exhortations orales et écrites. Bientôt il put montrer des résultats, surtout dans sa lutte contre le concubinage à Schwyz et à Uri, lutte hautement approuvée³ par le Saint-Siège⁴.

Même l'abbé de Saint-Gall Joachin Opser⁵ se montrait maintenant complaisant. Bonhomini put y poursuivre la visite et tenir le 28 septembre une Assemblée du Clergé, au sujet des Décrets de réforme à publier. Il en fit autant à Wyl. Il put voir quels sentiments catholiques il y avait encore en Suisse, au splendide accueil qu'il reçut dans le territoire d'Appenzell, qui depuis un siècle n'avait plus vu aucun évêque. Mais les expériences douloureuses ne lui manquèrent pas non plus, comme l'offensant refus qu'il dût essuyer dans la Chartreuse d'Ittingen et dans l'Abbaye de Wettingen, où les deux abbés avaient été excités par les gouverneurs locaux. Bonhomini les cita à Lucerne pour qu'ils répondissent⁶. De là, il se rendit pour la deuxième

¹ Voir STEFFENS-REINHARDT, I, 604.

² Voir SEESSER, *Rechtgesch. von Luzern*, IV, 434.

³ Voir STEFFENS-REINHARDT, I, 625, 636.

⁴ Voir *ibid.*, 617, 628, 641.

⁵ Sur J. Opser, qui peu à peu se mit entièrement sur la voie de la restauration catholique, voir SCHERWILER dans *Zeitschr. für schweiz. Kirchengesch.*, XII, 43.

⁶ Voir STEFFENS-REINHARDT, II, xv. Relativement à Ittingen, voir le sé- rieux article s'appuyant souvent sur un matériel inédit de Büchi, sur le pro-

fois le 12 septembre à Fribourg, pour y faire sa visite et tenir un synode diocésain. De Fribourg, il voulut aller visiter le Valais. Quoique là, les cercles dirigeants du mouvement protestant se fussent tenus complètement à l'écart, les tendances vers une église régionale, vers la subordination de l'Église à l'État, étaient si profondément imprimées que le représentant du Pape recueillit un refus offensant. En cela l'opinion que, sous le prétexte de la visite, se cachait la cupidité de la Curie, devait servir d'excuse pour soustraire un état de choses démoralisé à la correction de l'autorité suprême¹. Les mêmes choses se trouvaient également ailleurs, mais l'énergie et le courage de Bonhomini ne s'effrayaient devant aucune difficulté. Si les circonstances le réclamaient, il savait prudemment céder aussi, ce qu'il montra lorsqu'il parut devant l'envoyé des Cantons catholiques, en janvier 1580 à Lucerne.

Par suite des plaintes, notamment des Couvents de Thurgovie ainsi que des difficultés auxquelles Bonhomini s'était heurté, dans les gouvernements des Cantons catholiques pour l'octroi des bénéfices, s'était répandue à son sujet une opinion très défavorable qui gagna aussi ceux de Lucerne. Ils crurent qu'on avait eu pour eux peu d'égards. Bonhomini expliqua et défendit sa conduite et arracha ses armes à l'opposition, en déclarant qu'à l'avenir ses ordonnances, avant d'être publiées, seraient portées à la connaissance des Cantons, leur demandant seulement de vouloir bien le soutenir dans la punition des ecclésiastiques coupables².

Dans la suite, Bonhomini fut très occupé par la lutte entre l'évêque de Coire Beatus de Porta et ses âpres adversaires. Son attitude en cette affaire montre combien peu correspondait à la vérité l'image que les adversaires du nonce s'étaient formés de lui, en le considérant comme un ardent méridional. Devant le peu de chances d'apaiser par la voie du droit les litiges entre l'évêque et ses adversaires

grès de la réforme dans les couvents de Thurgovie, dans *Zeitschr. für schweiz. Kirchengesch.*, I, 84. Sur Wettingen, voir *Zisterzienser-Chronik*, XXI, 122.

¹ Fueter y insiste justement dans sa révision des *Schweizer Nuntiaturberichte* dans *Hist. Zeitschrift*, Cl, 163.

² Voir MAYER, *Konsil von Trient*, I, 261; STEFFENS-REINHARDT, II, 43; HÜRINN, II, 247.

et de mettre en mouvement la Ligue de la Maison de Dieu pour faire reconnaître tous les droits de l'évêque de Coire, Bonhomini soutint le point de vue que, pour le salut de l'évêché, il fallait faire de grandes concessions dans les questions d'argent. Car à Coire, écrivait-il, ce n'est pas le droit qui décide mais la force¹. De plus, il insista pour que Beatus de Porta vint résider à Coire. Dans ses négociations avec Beatus à Furstenburg et Vintschgau, l'évêque refusa de venir à Coire. Bonhomini n'obtint qu'une renonciation, entre les mains du Pape, qui devait d'abord être tenue secrète. Puis il se rendit à Innsbruck près de l'archiduc Ferdinand; enfin à Brescia, pour un entretien avec Charles Borromée. Sur le conseil de celui-ci, après la convocation d'un synode diocésain dans son évêché de Vercceil, il entreprit un voyage à Rome pour y informer personnellement le Pape et le cardinal secrétaire d'État sur les affaires de Coire, comme sur les autres questions de Suisse. En juin, il était de nouveau à Coire où il empêcha une future action de la Ligue de la Maison de Dieu, en donnant communication de la résignation éventuelle de l'évêque. Puis il partit pour la Diète fédérale de Bade, où il renouvela aux représentants des sept Cantons la recommandation de réaliser enfin les réformes du clergé séculier et régulier, proposées par lui².

La difficile affaire de Coire amena en juillet et août de nouveaux et fatigants voyages, sans qu'il fût obtenu de résultats. Le nonce eut pourtant la consolation de trouver à Lucerne l'opinion plus favorable à la réforme. A Fribourg, il écarta toutes les difficultés contre la fondation, poursuivie par lui depuis longtemps avec tant d'ardeur, d'un collège de Jésuites que Grégoire XIII avait décidée par la Bulle du 25 février 1580 « pour le salut des âmes, l'instruction de la jeunesse, et pour écarter les innovations dans la foi. »³

En automne, cet homme infatigable, dans l'intérêt des évêchés de Lausanne et de Bâle, entreprit un voyage en Bourgogne, auprès de l'archevêque de Besançon, cardinal de la Beaume, où il déploya également son activité pour introduire la réforme ecclésiastique dans la Franche-Comté. Là-dessus, il alla visiter pour la seconde fois l'évêque

¹ Voir STEFFENS-REINHARDT, I, 634; II, xx.

² Voir *ibid.*, II, xxI.

³ Voir *ibid.*, xxII.

Blarer à Porentruy, et l'exhorta à agir rapidement contre ses sujets apostats de l'Église. Il visita alors, avec la participation des employés de l'archiduc Ferdinand, l'Abbaye de Lützel et, avec le consentement de l'archevêque de Besançon, la ville de Porentruy. Puis, il se rendit par Bâle à Thurgovie où la rébellion de l'abbé de Kreuzlingen et de l'Abbesse du Couvent des Cisterciennes de Feldbach lui causèrent beaucoup d'ennui. Il y fit la même expérience que son maître Borromée dans le Tessin : ici, comme là-bas, c'était l'ambition et l'égoïsme des Gouverneurs qui empêchaient les réformes et qui soutenaient les Couvents révoltés¹.

Le mois d'octobre fut absorbé par un voyage dans l'Allemagne du Sud et le Tyrol. Bonhomini réussit à gagner l'archiduc Ferdinand au règlement de l'affaire de Coire et de la situation du clergé, dans la partie autrichienne des diocèses de Bâle et de Constance, ainsi qu'à vaincre l'opposition que le provincial des Jésuites Paul Hoffäus opposait à la fondation du Collège des Jésuites à Fribourg; faute de forces assez mûres et adaptées². A Ratisbonne, il eut un entretien avec Ninguarda sur les affaires de Coire, où il se rendit le 7 novembre. Il y trouva la situation plus critique que jamais : il s'agissait de l'existence de l'évêché. Quoique personnellement menacé, il ne perdit pas courage, se confiant en la force de la prière, pour laquelle il demanda le concours de tous ses amis. Il réussit, à la fin, à mener à terme un accord avec le Chapitre et la Ligue de la Maison de Dieu, par suite, moyennant l'abandon de certains droits fut sauvée l'existence du diocèse. La nouvelle nomination, devenue nécessaire par suite de la résignation de l'évêque Beatus, fut ajournée à la Fête-Dieu de l'année suivante. Tranquillisé, Bonhomini crut pouvoir quitter le 29 octobre l'antique Cité romaine³. A Lucerne, il réussit enfin à conclure une convention satisfaisante avec le Gouvernement sur la réforme du clergé dans l'esprit du Concile de Trente⁴. Ainsi put-il avec un sentiment de réconfort, accompagné de

¹ Voir STEFFENS-REINHARDT, II, xxv.

² Voir DUHR, I, 227.

³ Voir STEFFENS-REINHARDT, II, xxviii. Cf. HIRN, II, 218; EHSES-MEISTER, *Nuntiaturberichte*, I, xxviii.

⁴ Voir SECESER, *Rechtsgesch. von Luzern*, IV, 452; STEFFENS-REINHARDT, II, 546.

Pierre Canisius et d'un autre Jésuite, se mettre en route pour Fribourg. Comme les Bernois s'étaient plaints que le nonce tournait toujours autour de leur cité sans y entrer, il prit cette fois la route de Berne; mais il se vit exposé là à son arrivée à de grossières offenses de la populace, bien qu'il fût accompagné d'une personne au service de la Cité de Lucerne¹. A Fribourg, où il passa la plus grande partie de décembre, il aplanit heureusement les dernières difficultés concernant la fondation du Collège des Jésuites, auquel, fort de l'autorisation pontificale, furent assignés les biens de l'Abbaye déchue des Prémontrés de Marsen². Bonhomini présenta les deux Pères au Conseil en disant : « Hommes de Fribourg, vous avez là maintenant une pierre précieuse que vous devez envelopper de coton et conserver dans un coffret de soie, comme une chose sacrée à tenir en particulière vénération³. »

Au début de 1581, Bonhomini se rendit dans son évêché de Verceil, d'où il repartit en hâte en mai pour Goire afin d'y diriger l'élection épiscopale de laquelle Pierre Rascher sortit victorieux le 3 juin⁴. A partir de ce moment, il savait qu'après cet acte, sa nonciature en Suisse prendrait fin. Ce qui décida de la détermination du Pape fut, pour conclure, l'attitude nullement énergique que les cantons catholiques prirent à l'égard de l'événement de Berne, contraire au droit des gens et dont Rome avait été péniblement impressionnée⁵. La nonciature suisse dut rester quelque temps inoccupée, afin qu'on apprit mieux à apprécier la présence d'un représentant du Saint-Siège⁶.

Bonhomini retourna alors dans son diocèse de Verceil, mais il ne lui fut pas permis de s'y consacrer longtemps, car, dès le mois d'août, le Pape le chargea, en termes de la plus haute confiance, de la visite du diocèse de Novare. Pendant qu'il s'y préparait, eut lieu le 16 septembre 1581, sa nomi-

¹ MAYER, I, 280; STEFFENS-REINHARDT, II, 554.

² Cf. Büchi dans *Freib. Geschichtsblätter*, 1897; DUNN, I, 226. Sur l'excellent recteur du Collège des Jésuites à Fribourg, Petrus Michael, silésien, voir outre DUNN déjà cité, KALIN dans *Freib. Geschichtsblätter*, 1901,

³ Voir RIESS, *Petrus Canisius*, 473.

⁴ Voir MAYER, *Geschichte des Bistums Chur.*, II, 174.

⁵ Voir le bref du 11 février 1581 dans *Archiv. für schweiz. Kirchengesch.*, II, 57.

⁶ Voir Euses-MEISTER, *Nuntiaturberichte*, I, xxix. Cf. HÜRIN, II, 247.

nation comme successeur d'Ottavio di Santa Croce, nonce à la cour impériale, qu'avait emporté une mort inattendue. L'élection à ce poste aussi honorable qu'important montre combien on appréciait, à Rome, l'action de Bonhomini en Suisse, où cet excellent disciple de Charles Borromée, quoique fréquemment atteint par la maladie, dans son noble zèle pour le devoir, n'avait laissé aucun lieu ecclésia-
tiquement important sans le visiter, et, rempli d'un bouillant amour pour l'Église, avait accompli tout ce que ses forces lui permettaient, pour le renouvellement du clergé séculier et monastique si profondément déchu. « Que n'a-t-on envoyé un pareil homme, écrivait le chanoine Marcantonio Bellini à Charles Borromée, avant le temps de l'apostasie de la Suisse¹! »

Bonhomini ne s'illusionnait pas et jugeait qu'il aurait fallu un travail de plusieurs années, pour fonder durablement la réforme commencée par lui en Suisse. Les abus y étaient enracinés depuis si longtemps et s'y étaient ramifiés si loin qu'une simple « Purification du Temple » ne pouvait suffire². Il y fallait des forces auxiliaires nécessaires, qui poursuivraient le travail dans la même direction.

Une telle milice jamais lasse, le nonce la trouva chez les Jésuites. Il avait reconnu l'excellence de leurs œuvres à Lucerne; son effort visa donc à la fondation de nouveaux établissements. Son projet d'amener les Jésuites à Bade en Argovie échoua; par contre Bonhomini, par la fondation à Fribourg du collège avait assuré la réforme ecclésiastique et écarté le péril que la ville et la campagne fussent attirées par les cantons protestants aux nouvelles doctrines³. Avec le temps, le collège de Fribourg devint une forteresse de l'Église catholique à l'est de la Fédération, comme Lucerne l'était déjà pour le centre de la Suisse⁴.

¹ Voir HÜNNIN, II, xxix-xxx. Après le départ de Bonhomini, les plus importantes affaires de Suisse retombèrent sur Ninguarda; voir MAYEN, I, 223; *Zeitschrift für schweiz. Kirchengesch.*, X, 209. Sur S. Croce, cf. HANSEN, I, 302; II, LXVI.

² Lettres d'Einsiedeln du 15 août 1579 dans STEFFENS-REINHARDT, I, 435. Déjà ce que Bonhomini a fait en Suisse dans les six premiers mois de son action dépasse la mesure commune, dit Büchi dans *Zeitschrift für schweiz. Kirchengesch.*, I, 148.

³ Voir GRÜTER déjà cité, 33.

⁴ Cf. DUNIN, I, 228, 440, 479.

⁵ Jugement de DIERAUER, III, 389.

Un autre secours vint aux catholiques de Suisse par l'appel des Capucins que Charles Borromée, avec son habi-tuelle perspicacité dans les choses ecclésiastiques, avait déjà en 1570 remarqués. D'accord avec Bonhomini, il soutint alors les efforts de Gualtier Roll et Melchior Lussy pour la fondation d'un couvent de Capucins à Altdorf¹. En 1581, les premiers Pères arrivèrent dans la petite ville que la fable désigne comme le lieu, où Tell tira la pomme; au-dessus de l'église avait été édifié l'amical petit couvent que chaque visiteur des anciens cantons connaît².

Bonhomini avait déjà amené en 1578 quelques Capucins dans la Valteline, mais par suite des troubles causés à Coire par la question de l'évêché³, l'établissement d'un couvent n'y avait pas été possible. Par contre, sous Grégoire XIII, la fondation des couvents de Stans et de Lucerne, où fut confié aux Pères le sanctuaire de pèlerinages de Wesemlin⁴, réussit toujours. Ces couvents, qui par la suite augmentèrent en nombre, furent le point de départ du renouveau de la vie religieuse en Suisse. Charles Borromée leur consacra la plus haute attention.

A la fin de 1583, le grand archevêque de Milan, accompagné d'un Jésuite et d'un Franciscain, reparut encore une fois personnellement en Suisse. Il commença par la visite et la réforme du Misortales dans les Grisons. Le zèle et l'esprit de sacrifice qu'il y déploya furent récompensés par d'extraordi-naires résultats. Le peuple accourut en foule aux saints sacrements, beaucoup de protestants retournèrent à l'Église, des personnes hésitantes furent raffermies dans la foi et d'anciens abus furent abolis. Cependant l'opposition des protestants des Grisons⁵ empêcha l'extension de ces visites dans ces cantons et dans la Valteline aussi bien que la fondation d'un collège de Jésuites à Roveredo.

Vers la fin de sa vie, Charles Borromée projetait un nou-

¹ Voir STEFFENS-REINHARDT, I, 192; II, 123, 141, 225, 238, 255, 306.

² Voir *Chronica provinciae Helveticae Ordinis Capucinorum*, Solod, 1884, 6. Cf. *Geschichtsfreund*, LII, 292.

³ Voir STEFFENS-REINHARDT, I, 158; II, 493.

⁴ Voir *Chronica*, 42.

⁵ Voir, outre plus haut, la bibliographie cité plus haut, MAYER, I, 193; *Geschichtsfreund*, LIV, 210, 213. Sur l'écrit de CAMENICH : *C. Borromeo und die Gegenreformation im Veltlin*, Chur, 1901, WYMAN dans *Hist. Jahrbuch*, XXIII, 633, et MAYER dans *Schweiz. Rundschau*, II, 416.

veau voyage en Suisse, pour consacrer les églises des Capucins à Altdorf et à Stans. La mort empêcha l'exécution de ce projet. Les grands services de l'archevêque de Milan pour la conservation et la purification de l'Église catholique en Suisse¹, y sont restés inoubliables; aujourd'hui encore, dans toutes les parties du territoire se trouvent de nombreux signes et preuves de l'amour reconnaissant et de la vénération pour l'homme que Paul V admis au nombre des Saints².

DEUXIÈME PARTIE

I. GROPPER ET SES MISSIONS, ELCARD. — II. LA RESTAURATION CATHOLIQUE EN ALLEMAGNE CENTRALE (1. BAMBERG, 2. EICHSTÄTT, 3. WURZBOURG, 4. FULDA, 5. MAYENCE ET EICHSFELD). — III. LA DÉCLARATION DE FERDINAND ET SES VICISITUDES A LA DIÉTÉ ÉLECTIVE DE 1575 ET A LA DIÉTÉ D'EMPIRE DE 1576. — IV. RODOLPHE II ET LA DIÉTÉ DE 1582.

I.

En même temps que Portia, le 5 mai 1573, Gaspar Gropper avait été envoyé au delà des Alpes, comme le deuxième des nouveaux nonces pour l'Allemagne. Gropper était un bas Allemand de Soest. Après de profondes études de droit, il consacra ses services d'abord au duc de Juliers et Clèves, puis à l'archevêque de Cologne. Avec son illustre frère aîné Jean, il s'opposa en 1558 à la malheureuse élection du comte de Mansfeld comme archevêque de Cologne, s'enfuit à Rome et là, après la mort de son frère, obtint ses prébendes et devint membre de la Rote³. Ainsi devait-il apparaître comme l'homme le plus apte à représenter avec succès les intérêts de l'Église en Basse Allemagne.

Si l'on excepte Augsbourg et l'affaire du couvent de Sainte-Groix⁴, la mission de Gropper, à l'origine, se rapportait à l'évêché de Munster en Westphalie. Peu à peu cependant, cette charge fut élargie. Une Bulle du 1^{er} juillet 1573⁵ lui

¹ Cf. KÖHLER dans *Arch. für Kulturgesch.*, XIII (1917), 449.

² Voir MAYER, I, 201; WYMAN dans *Geschichtsfreund*, LII, 263; LIV, 144.

³ SCHWARZ, *Gropper*, xx-xxviii; cf. 363-385.

⁴ Voir plus haut.

⁵ Complètement imprimé dans MERCENHEIM, II, 228-239. Un élargissement des pouvoirs énumérés là par bref du 12 mars 1574, *ibid.*, 242-245.

assigne, comme champ d'action, d'abord les villes et les diocèses bordant le Rhin, c'est-à-dire, Trèves, Cologne, Mayence, Spire, Worms puis Augsbourg, toute la Westphalie avec Munster et Minden, enfin tous les territoires du duc de Juliers, Clèves et Berg. Naturellement cet ample territoire, où presque partout l'ancienne et la nouvelle croyance luttaient pour la suprématie, était trop vaste pour les forces d'un seul homme. Après un court séjour dans l'Allemagne centrale, l'activité de Gropper se limita presque tout entière au Bas-Rhin et à la Westphalie. Pour une visite des fondations de Minden, Brême, Lubeck, Verden, Hildesheim, on lui substitua Alexandre Trivius, compagnon pendant de longues années du cardinal Commendone et chanoine de Bonn². Gropper dut vite abandonner l'Allemagne centrale aux soins de son compagnon Elgard, qui exerça une action pleine de zèle et hautement appréciée à Rome.

Elgard, un Luxembourgeois d'Elcherait, près d'Arlon, élevé chez un curé du voisinage, avait été envoyé après son ordination sacerdotale par l'archevêque de Trèves au collège allemand de Rome. Il vint de nouveau à Rome comme envoyé des Patrices d'Augsbourg dans l'affaire du couvent de Sainte-Croix, où la Congrégation allemande le choisit comme compagnon pour le nonce Gropper³. Mais bien vite le compagnon de voyage mit son maître dans l'ombre. Déjà en octobre 1573, le nonce, aussi bien que son compagnon, estimaienr avoir en réalité rempli leur mission et demandaient à être relevés de leur poste. Mais à Rome, on ne voulut rien savoir; les complications dans le champ de travail de Gropper devenaient toujours plus grandes; des missions toujours plus nombreuses arrivaient de Rome, si bien que Gropper dut être heureux de pouvoir décharger une partie de son fardeau sur les épaules de son compagnon, qui n'avait pas encore trente ans⁴. En juin 1574, Elgard, comme

¹ SCHWANZ déjà cité, 41, cf. XXXV. Lettres de créance du 11 juin 1573 au duc Guillaume de Clèves dans KELLEN, 194; à l'archevêque de Mayence dans TUEINER, I, 97; à l'évêque de Würzbourg, au Chapitre de Cologne, au Conseil et au bourgmestre de Cologne, à l'évêque de Münster dans SCHWANZ déjà cité, 36-38; à l'archevêque de Cologne le 8 juillet, à l'évêque de Minden le 18 juillet, *ibid.*, 42-43. Instruction pour Gropper du 19 juillet 1573, *ibid.*, 43-56.

² SCHWANZ déjà cité, xcii-xcvii.

³ *Ibid.*, xxviii.

⁴ *Ibid.*, lxx.

représentant de Gropper, fit un voyage qui de Cologne le conduisit dans l'Eichsfeld près de l'archevêque de Mayence, à Fulda, à Bamberg, à Wurzbourg, à Mergentheim, chez le prince Électeur de Trèves¹. A Rome, les rapports d'Elgard plaisaient extrêmement². Une mission dans le centre de l'Allemagne, qu'au début on avait pensé à confier à Alexandre Trivius, lui fut donnée et au milieu de l'hiver, le 16 janvier 1575, Elgard se mit de nouveau en route. Pour la deuxième fois, il visita Fulda et vit à Aschaffenburg l'archevêque de Mayence. Suivant son inclination pour le soin immédiat des âmes, il s'en occupa, pendant presque cinq mois, sur le territoire d'Eichsfeld, presque entièrement délaissé, d'où il fit deux excursions en territoire protestant. En avril à Albertstadt, il parla tout de suite après la messe de minuit au doyen de la cathédrale. De là, il se rendit également dans le plus grand secret à Magdebourg. En mai, il se rendit dans les environs de Naumburg, dans l'intention de prendre des informations précises sur ce diocèse aussi bien que sur Meissen et Mersembourg. Fin juillet, Elgard quitta l'Eichsfeld et par la voie de Hersfeld, vint pour la troisième fois à Fulda, Mayence, Wurzbourg, Bamberg, où il reçut l'ordre du Pape de se rendre à Ratisbonne pour y prendre part à l'élection du futur roi des Romains³. De Cologne, d'où il revint après l'élection, le 3 décembre 1575, il accompagna Gropper à Münster pour l'élection de l'évêque. Déjà avant ce voyage et encore après, l'injonction du Pape l'expédia en Westphalie à l'archevêque de Cologne et deux fois à la Cour de Clèves. Là, un ordre du secrétaire d'État de Rome l'envoya à la Diète de Ratisbonne, pour s'y tenir à la disposition du cardinal Morone⁴. Sur la proposition de Morone, Elgard fut alors nommé évêque auxiliaire d'Erfurt; épaisé de zèle et de travail, il y mourait dès 1587 à peine âgé de quarante ans. Il fut l'un des plus dignes représentants du Saint-Siège dans l'Allemagne d'alors et l'une des plus belles gloires du Collège germanique⁵.

¹ SCHWARZ, LXXIV-LXXXVII.

² Galli à Gropper le 6 novembre 1574, *ibid.*, 212.

³ *Ibid.*, LXXVIII-LXXXI, LXXXIII-LXXXIX.

⁴ *Ibid.*, xcI.

⁵ *Ibid.*, xcVII, 390-402; STEINHUBER, I, 209-220.

2.

Si, en Bavière et à Salzbourg, en tant que cela regarde l'impulsion vers le renouvellement des conditions religieuses, parties seulement d'un Portia et d'un Ninguarda, la position des envoyés du Pape dans l'Allemagne centrale ne fut pas absolument la même. Là, se lèvent pour l'ancienne Église parmi les prélats nombre d'hommes énergiques qui n'ont pas reçu du conseil et de la pression des Nonces l'impulsion à s'intéresser à ce ruineux état de choses.

1. Dans l'évêché fort profondément corrompu de Bamberg¹, Gropper et Elgard avaient été les seuls à l'œuvre pour le relever de ce véritable abîme de la décadence; mais leur appel resta pour le moment stérile. Le clergé de Bamberg ne valait pas mieux que son évêque. L'évêque de Bamberg, Veit, avait rendu d'importants services à l'évêché comme régent civil². Mais au point de vue moral il était la pire pierre de scandale pour le diocèse. Depuis, au scandale général, il avait fait donner à la mère de ses fils et sa concubine avouée des obsèques solennelles. Il s'était à la vérité amendé et sur les conseils de l'évêque de Wurtzbourg il avait reçu la consécration sacerdotale. Le rapport de Gropper sur cet état de choses³ lui valut de Rome l'ordre de visiter le diocèse aussitôt qu'il aurait rempli sa mission dans le Nord⁴. Cette charge fut ensuite remise à Trivius et de ce dernier à Elgard⁵. Elgard insista particulièrement très fort sur la fondation d'un collège de Jésuites à Bamberg, en partie dans l'intention de commencer là au moins l'érection de quelque école. Mais auprès de cet évêque peureux, il n'obtint rien dans ce sens ni dans aucun autre⁶. Lorsque

¹ LOOSHORN, *Gesch. des Bistums Bamberg, 1556-1622*, Bamberg, 1903.

² W. HOTZELT, *Veit II von Würzburg, Fürstbischof von Bamberg, 1561-1577*, Freiburg, 1919.

³ Du 26 septembre 1573 dans SCHWARZ, *Gropper*, 411.

⁴ Galli le 12 et le 19 décembre 1573, *ibid.*, 76, 85. Réponse de Gropper du 20 janvier 1574, *ibid.*, 114. La Congrégation allemande le 10 décembre 1573 dans SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 83.

⁵ Lettres de créance pour Trivius du 30 juillet 1574 à l'évêque et au chapitre de Bamberg dans SCHWARZ, *Gropper*, 168. Instruction pour Trivius d'août 1574, *ibid.*, 176.

⁶ Elgard à Galli le 23 août 1575 dans SCHWARZ, *Gropper*, 305. Son mé-

l'année suivante, dans sa tournée, il revint à Bamberg, il trouva aussi peu de traces d'un résultat de ses instances que s'il n'y avait jamais été¹. Du reste, il tenait l'évêque pour un vieux seigneur débonnaire qui restait encore fidèle à la foi catholique². Il n'admit aucun chanoine qui n'eût fait sa profession de foi et songea à l'exiger pareillement de tous les professeurs. A Forchheim, près de Bamberg, il ne permit pas à un protestant d'entrer dans le Conseil³. Elgard célèbre l'évêque auxiliaire Jacques Feucht comme un prédicateur plein de zèle mais qui pour publier des sermons néglige la réforme⁴. Le commun peuple n'est pas très mauvais à Bamberg et se laisserait facilement remettre sur la bonne voie parce que les prédicateurs protestants n'avaient pas encore trouvé d'accès dans la ville⁵. Sur les couvents de Bamberg l'envoyé pontifical ne trouve rien à dire de bien⁶. Grégoire XIII vécut assez pourtant, pour voir en 1583 que Bamberg avait en Ernest de Mengersdorf un évêque réformateur⁷.

2. Tout autre que Bamberg se présente Eichstätt où l'évêque Martin de Schaumberg (1560-1590) comprit dès le début l'importance du Concile de Trente. Son évêque auxiliaire, abstraction faite de l'évêque de Lavant, y fut l'unique représentant de l'épiscopat allemand dans la dernière période du Concile. Immédiatement après le Concile, Schaumberg érigea le premier en Allemagne un séminaire d'après les

moire sur un collège de Jésuites, réponse de l'évêque et réplique d'Elgard, *ibid.*, 306-313, cf. 319. Galli veut, le 3 décembre 1575, que Elgard se prononce pour l'école sans Jésuites, *ibid.*, 331. Cf. Elgard à Galli le 15 août 1574 dans THEINER, I, 214.

¹ A Galli le 24 novembre 1575 dans SCHWARZ déjà cité, 328. Cf. à Galli le 1^{er} octobre 1575, *ibid.*, 319.

² A Madruzzo le 31 juillet 1574, *ibid.*, 171.

³ A Galli le 8 octobre 1575, *ibid.*, 323.

⁴ SCHWARZ déjà cité, 323; auparavant, le 21 juillet 1574, avait donné une complète louange à l'archevêque (*ibid.*, 173).

⁵ *Ibid.*, 324. *Populus non est omnino pessimus sed miserrimus* (*ibid.*, 316).

⁶ A Galli le 4 octobre 1575, *ibid.*, 320-323.

⁷ SCHMIDLIN, II, 143. A Zobel, successeur immédiat de Veit, arriva le 29 août 1579, un bref le blâmant énergiquement au sujet de l'installation d'un vicaire protestant en Carinthie et en Styrie, THEINER, III, 21. Martin de Eyb, successeur de Zobel, qui avait annoncé à Rome son élection le 17 janvier 1581 (THEINER, III, 248) reçut du Pape le 1^{er} avril 1581, une admonestation pour avoir fait la même chose, et il refuse les excuses de Eyb du 17 juin (*ibid.*, 252). Cf. *Nuntiaturberichte*, II, LXXXVI.

prescriptions de Trente, qu'il entretint à ses frais jusqu'à ce que Grégoire XIII eût pourvu l'établissement de revenus propres¹. Il prit les professeurs, surtout au Collège Romain à Rome, auquel il envoya aussi plusieurs élèves². Immédiatement après le Concile, l'évêque Martin s'appliqua au renouvellement moral de son diocèse. Si ouvert et si affectueux qu'il se montrât avec son entourage, il n'en usa pas moins contre les mauvais prêtres de censures ecclésiastiques, de prison, d'amendes pécuniaires, de dépositions et d'exil. Les synodes diocésains, recommandés par le Concile, étaient difficilement réalisables à Eichstätt. Pourtant l'évêque put les remplacer en quelque sorte par les Congrès capitulaires des huit Décanats. À sa mort, Schaumberg laissa un clergé de mœurs pures. Il avait remédié au manque de prêtres. Le commun du peuple allait régulièrement à la messe et fréquentait les sacrements; aucun protestant n'était admis comme citoyen³. Si tous les évêques avaient été comme Martin de Schaumberg, disait un savant protestant, on n'en serait jamais venu à la séparation d'avec Rome⁴.

3. Le diocèse de Würzbourg eut encore un plus grand évêque pendant la deuxième année du règne de Grégoire XIII, en Julius Echter de Mespelbrunn⁵. Aucun

¹ SUTTNER, *Gesch. des bischöflichen Seminars in Eichstätt*, Eichstätt, 1589; SCHMIDLIN, II, 76.

² STEINHUBER, I, 280.

³ Julius SAX, *Gesch. der Bischöfe und Reichsfürsten von Eichstätt*, II (1884), 453; SCHMIDLIN, II, 75-79. À un Jésuite qui devait prêcher à la cathédrale d'Eichstätt, Robert Turner écrit, entre 1587 et 1590, sur la situation là-bas : *Minutatim de singulis : Principem esse gemmam sacerdotum, populum suavissimum et sanissimum, ecclesiam optime conformatam, cle- rum numerosum sine labo communi, quae nos et prodidit Luthero et per- didit Deo (Epistola, Köln, 1615, 375)*. D'après le secrétaire de Ninguarda, l'évêque était *ingerrim: vita sed timidus, unde canonici liberius vivunt, cum eos coercere non audeat*. SCHLECHT dans *Rom. Quartalschrift*, V (1891), 127.

⁴ Turner, dans son Oraison funèbre, dit de lui : *Qui tota vita ita dixit, ita fecit, ut et vita verbo et verbum vita et utrumque fidei fecerit fidem, usque eo, ut ab heretico audiverim, si omnes sacerdotes fuissent hac vita Martini, nunquam secessio facta a Roma (Orationes, Cologne, 1615, 223)*. Cf. les extraits de l'Oraison funèbre d'Eiszepp dans SCULCOUR déjà cité, 125, n° 4.

⁵ GROPP, I, 409; Ioh. Nep. BUCHINGER, *Julius Echter von Mespelbrunn⁶ Bischof von Würzburg und Herzog von Franken*, Würzburg, 1843; C. BRAUN, *Heranbildung des Klerus*, I, 162; A.-I. VETT dans *Hist. polit. Blättern* CLX (1917), 113-127; Th. HENNER dans *Neujahrsblättern der Gesellschaft für fränkische Gesch.*, XIII (1917). Cf. les écrits du Jubilé d'HENNER (Mün,

évêque de Würzbourg n'a comme lui dirigé le diocèse pendant quarante-trois ans complets (1573-1617). Aucun de ses prédécesseurs ou successeurs n'a pu même approcher d'une action et d'une influence décisives, égales à la sienne. Aussi grand comme régent séculier que comme prince de l'Église, doué d'une éminente force d'intelligence, d'une prudence particulière, d'une volonté de fer et d'une grande capacité d'administration, il a porté le diocèse de Würzbourg d'un état de profond désordre moral et financier à des conditions régulières, et, sous le rapport religieux, il l'a rendu durablement à l'ancienne Église.

Près des personnes qui avaient l'esprit de l'Église, l'élection du Doyen des chanoines qui n'avait pas encore trente ans fut saluée avec joie. Il était né de parents fidèlement catholiques en 1545 au château de Mespelbrunn¹ dans le Spessart; il avait fait ses études dans de bons établissements catholiques. Comme enfant chez les Jésuites de Cologne², jeune homme, dans les Académies belges, françaises, italiennes³ et il avait obtenu à Rome même sa licence en droit⁴. Quoique le plus jeune des chanoines, il devint en 1567 secrétaire de la cathédrale, et en 1570, doyen du Chapitre. A ce titre, peu avant son élévation à la dignité épiscopale, à un supérieur des Jésuites du Rhin il demanda si des prêtres de mœurs pures et pleins de zèle ne se laisseraient pas entraîner de Cologne à Würzbourg⁵. Le vingtième jour après son élection, il écrivit dans le même but à Rome afin d'obtenir pour son diocèse des élèves du Collège allemand⁶. Un rapport

chen, 1918), A. V. HESSÖRFER (Wurtzburg, 1917), V. BRANDER (*ibid.*, 1917); Quelques renseignements de RULAND dans *Serapeum*, 1863, 219; 1864, 104, 1866, 33; 1867, 9; 1870, 260; W. GOETZ dans *Herzogs Real-Enzyklopädie* IX², 628; voir WEGELE dans *Allg. Deutschen Biographie*, XIV, 671.

¹ Sur le même argument, voir SCHULTE VON BRÜHL, *Deutsche Schlosser* (1889); *Zeitschrift für Kulturgeschichte*, 1873, 231; sur la date de naissance, voir *Archiv für Unterfranken*, V, 2 (1839), 181.

² HANSEN, *Rheinische Akten*, 627, 695.

³ L'archevêque de Mayence signale ces deux particularités dans une lettre du 16 mars 1574, dans THEINER, I, 236; de même celui de Trèves le 20 mars 1574 dans SCHWARZ, *Gropper*, 127.

⁴ BANKE (*Papste*, II², 80) et d'autres le font faussement du Germanique; voir LOSSEN dans *Forschungen zur deutschen Gesch.*, XXIII (1883), 361, n° 1; BRAUN, I, 163, n° 1. Sur ses études et les années jusqu'à sa consécration épiscopale, voir SCHAROLD dans *Archiv für Unterfranken*, VI, 3 (1841), 154; WEGELE, *Gesch.*, I, 130-134.

⁵ La lettre du Supérieur du 11 août 1572 dans HANSEN déjà cité, 626.

⁶ Dans BRAUN, I, 163.

annuel des Jésuites du Rhin¹ semble donc avoir eu raison, quand il désigne le nouveau prince évêque comme un ami déclaré des Jésuites ainsi qu'un partisan de la réforme ecclésiastique. En effet, Jules, le 27 mars, prêta serment à la profession de foi de Trente² et promit deux jours après, dans la lettre par laquelle il sollicitait de Rome sa confirmation³, de poursuivre l'œuvre de réforme de son prédécesseur Frédéric de Wirsberg. A son ordination sacerdotale et épiscopale, le 20 et le 22 mai 1575, il se prépara quelques jours très dévotement, en faisant les exercices spirituels des Jésuites et il déclara publiquement qu'il voulait vivre comme il convenait à un évêque catholique⁴ : ou faire ce qui était de son office ou renoncer à la dignité épiscopale⁵.

Les premières années du gouvernement du nouvel élu ne semblaient pas devoir donner lieu à de trop hautes espérances. Beaucoup auraient attendu de lui une action résolue, comme par exemple : rappeler en un synode diocésain ses devoirs au clergé qui les oubliait et user de la force contre les récalcitrants. Au lieu de cela, le nouvel évêque se contenta de demander comme condition pour l'ordination ou pour l'octroi d'une prébende la profession de foi de Trente⁶. Il chercha à pousser le clergé à pratiquer les exercices spirituels⁷, fit réimprimer le bréviaire de Würzbourg⁸ et si, en 1575, il expulsa des femmes immorales des maisons des clercs et chanoines, il limita cette mesure à la seule ville de Würzbourg⁹. Quelques pasteurs furent également expulsés mais jusqu'en 1577, 14 seulement furent atteints par cette mesure¹⁰. Echter est un rusé temporisateur, écrit-

¹ Du 16 septembre 1574 dans HANSEN déjà cité, 695.

² HANSEN déjà cité, 681.

³ THREINER, I, 238, cf. 236; SCHWARZ déjà cité, 127, 138, 211.

⁴ Lettres des Jésuites des 16 et 18 juin 1574, dans SCHWARZ déjà cité, 291.

Cf. HANSEN déjà cité, 705.

⁵ Elgard à Galli le 23 août 1575, dans SCHWARZ déjà cité, 305, cf. 355.

⁶ Portia à Galli le 26 janvier 1577, *Nuntiaturberichte*, I, 38.

⁷ Dans les années 1574 et 1575.

⁸ RULAND dans *Serapeum*, 1863, 219. Il fit imprimer de nouveau aussi un livre de prières de l'archiduc Maximilien d'Autriche (pour soldats), *ibid.*, 1864, 104. Sur l'impression des catéchismes de Canisius 1590 et 1614, *ibid.*, 1867, 9. Sur *Gesangbücher Würzbourg*, 1591-1615, *ibid.*, 1866, 33.

⁹ Elgard à Galli le 23 août 1575 dans SCHWARZ déjà cité, 305.

¹⁰ PORTIA déjà cité, 37.

vait un Jésuite¹. Même le Pape le blâmait² de ce que, malgré les instances d'Elgard, il ne voulût pas s'engager en un synode diocésain, avant que son Métropolitain, l'archevêque de Mayence, eût tenu un synode provincial. Mais du reste, seule une action commune des évêques pouvait obtenir une amélioration sensible du clergé. Grégoire XIII ne jugea pas superflu de rappeler à l'évêque sa promesse d'un séminaire dans l'esprit de Trente et chargea Gropper³, ainsi qu'Elgard⁴, de lui faire des représentations à ce sujet et au sujet du synode. Portia insista également sur le synode et le séminaire en 1577 dans sa visite à Würzbourg⁵.

Mais si l'évêque Julius ne procédait que pas à pas, ce n'était pas manque de zèle mais seulement souci de ne se laisser entraîner qu'à ce qu'il était sûr de pouvoir réaliser. Contre les ecclésiastiques ruraux, il expliqua à Elgard et plus tard à Portia⁶ qu'il ne pouvait pas procéder sévèrement car ceux-ci quitteraient le pays, s'en iraient ailleurs, privant toute la contrée du service divin. Il se préoccupait de se consacrer à la formation des jeunes prêtres de mœurs pures. Dès qu'il en aurait un ou deux de tels, il les mettrait à la place des ecclésiastiques indignes. Elgard n'osa pas le contredire, mais il était convaincu alors⁷ que l'évêque Julius, dans son zèle excessif, caressait trop de projets, si bien que l'un retardait l'autre⁸. En considération de sa jeunesse, et de la façon dont il avait assumé ses fonctions, on pouvait dire de lui qu'il avait déjà rempli avec persévérance et résolu-

¹ *Satis magnus cunctator* dans HANSEN déjà cité, 674, n° 1. Un écrit d'accusation de 1573 (édité par S. MERKLÉ dans *Arch. fur Unterfranken*, XL, 1899) soupçonne l'évêque de tendances presque entièrement protestantes; RANKE (*loc. cit.*, 79) considère comme vraisemblable que Julius aurait hésité à voir⁹ si ne devait pas rendre son évêché protestant et ainsi héritaire. En sens contraire se déclare LOSSEN déjà cité, 359; S. KADNER dans *Beitragen zur bayr. Kirchengesch.*, IV (1898), 128-136; WEGELE déjà cité, 158.

² Le 27 novembre 1574 dans THEINER, I, 228 : Chi tentarà per se solo si concitarà un odio immortale de' principi, et forse senza frutto potendo avvenire che da gl' altri non habbia approbatione, disait Julius au nonce Portia. Portia à Galli le 25 juillet 1577, *Nuntiaturberichte*, I, 38.

³ Le 27 novembre 1574 dans SCHWARZ, *Gropper*, 226.

⁴ Le 22 janvier 1575, *ibid.*, 242.

⁵ PORTIA déjà cité.

⁶ Elgard le 23 août 1575 dans SCHWARZ déjà cité, 305; PORTIA déjà cité.

⁷ A Galli le 24 novembre 1575 dans SCHWARZ déjà cité, 329.

⁸ Tam multa fervore quodam proponit, ut metuam, ne scipsum multitudine nimia confundat et impedit. *Ibid.*

lution son devoir épiscopal¹. Portia aussi, en 1577, reconnaissait son zèle d'évêque². De puissants obstacles lui liaient d'ailleurs partout les mains. Julius se plaignait au cardinal Madruzzo, à la Diète de Ratisbonne, de ce que les patrons, en plus de trois cents paroisses, ne lui permettaient pas que les curés présentés par eux, fussent soumis à l'examen exigé par l'Église. Pour avoir un appui contre ces patrons, le Pape devrait bien le blâmer lui-même dans un bref de ce qu'il n'avait pas vigoureusement agi; et c'est ce qui fut fait³.

Si l'évêque Julius n'attendait que de l'école et de la jeunesse qui grandissait des conditions meilleures pour l'Église, il pouvait se sentir confirmé encore dans cette opinion par les expériences de son prédécesseur. Frédéric de Wirsberg avait été un prince de l'Église rempli de zèle. Il prêchait et administrait personnellement les sacrements. Après la prise de possession de sa fonction, il rendit une série d'ordonnances contre les protestants. A certains jours déterminés de la semaine, il faisait lire publiquement au clergé le Concile de Trente et plus tard, cette lecture fut reprise encore une fois. Le haut clergé, comme les supérieurs du couvent, dut en 1569 prêter serment à la profession de foi de Trente et en faire faire autant à leurs subordonnés⁴. Mais en dépit de tout cela, l'évêque lui-même constata que la rénovation ecclésiastique faisait peu de progrès. Souvent, dans la nuit, le pieux vieillard se levait pour prier que Dieu même susciterait à son diocèse un successeur plus énergique⁵.

En ce qui regarde l'éducation de la jeunesse, Frédéric de Wirsberg avait déjà excellemment préparé la tâche à ce successeur. Sa première tentative d'un Institut supérieur de culture échoua à la vérité, en 1561⁶. Mais, dès 1567, s'éleva un collège de Jésuites avec un convict⁷. Malgré cela, se faisait douloureusement sentir l'absence d'une Université

¹ *Ego ipsi plurimum confido in Domino. Nam pro ea aetate et initio administrationis sue constanter et fortiter officium episcopale praestitit.* Mémoires de juillet 1576 dans Schwanz déjà cité, 355.

² *Op. cit.*, 37.

³ *Nuntiaturberichte*, II, 493, 512.

⁴ GROPP, I, 386; WECLE dans *Allg. Deutsche Biogr.*, VIII, 60.

⁵ GROPP, I, 388.

⁶ BRAUN, I, 106.

⁷ *Ibid.*, 124, 139, 145.

véritable en Franconie, parce que les jeunes gens qui fréquentaient l'Université ailleurs, s'en retournaient chez eux plus protestants ou ne devenaient « ni chair ni poisson »¹. Il manquait également un séminaire de théologiens d'après la prescription du Concile de Trente, car le convict de Frédéric de Wirsberg était destiné aux étudiants de toutes les Facultés. Le prince évêque Julius suppléa à ces lacunes ; il implanta l'enseignement en Franconie, de telle façon qu'il y devint indépendant de l'extérieur et fût largement pourvu de tout ce qui était nécessaire. Tout d'abord, il obtint pour le collège des Jésuites les priviléges pontificaux et impériaux qui en faisaient une vraie Université². A cela, il ajouta trois convicts qui devaient assurer, à la jeunesse inexpérimentée, le réconfort nécessaire et la défense contre les séductions³. Le premier, le collège de Saint-Kilian, où quarante étudiants en théologie devaient être le vrai séminaire théologique fut fondé selon la formule de Trente. Un convict fut uni pour les étudiants de toutes les Facultés⁴. Le second, le collège Marianiste, envisagé comme préparatoire au Kilianeum était également pour quarante étudiants, était destiné aux langues classiques et à la philosophie⁵. Un troisième convict pour les enfants pauvres, devait également former une préparation au collège Marianiste⁶. A ces trois convicts, fut encore adjoint en 1607 un séminaire pour vingt-quatre jeunes nobles⁷, en sorte que dès lors, à ce point de vue, on avait pensé à tout. L'évêque Julius prit les professeurs et les éducateurs pour ces établissements chez les Jésuites. Pour préparer à son Université, comme au collège Kilian, une digne demeure, il fit construire un nouvel édifice grandiose⁸. Avec

¹ Julius au Chapitre le 28 février 1575, *ibid.*, 178.

² Grégoire XIII le 28 mars 1575 dans GROPP, I, 499; WEGELE, *Gesch.*, II, 80; Maximilien II, le 11 mai 1575, *ibid.*, 84; cf. BRAUN, I, 167.

³ La division de l'instruction en trois collèges fut ordonnée par une lettre du 2 janvier 1589; BRAUN, I, 316.

⁴ *Ibid.*, 175.

⁵ *Ibid.*, 259.

⁶ *Ibid.*, 312.

⁷ BRAUN, I, 351; F. K. HÜMMER, *Das von Fürstbischof Julius gestiftete Seminarium nobilium à Würzburg*, 1906.

⁸ BRAUN, I, 285; BUCHINGER, 147. Solennités de l'ouverture, le 2 janvier 1582 (WEGELE, *Gesch.*, I, 196; II, 127). Sur l'Université, voir *Kunstdenkmäler von Unterfranken und Würzburg*, XII (1914); R. STÖLZLE, *Erziehungs- und Unterrichtsanstalten im Juliusspital seit 1580 bis 1803*, München, 1914.

le manque d'argent, qui avait empêché l'évêque Frédéric de fonder l'Université à laquelle il aspirait, son successeur dut compter aussi. Mais malgré toutes les difficultés, malgré la constante opposition de son inintelligent Chapitre, et l'hostilité de celui-ci contre les Jésuites, Julius réussit pourtant à la fin à imposer sa volonté. Plus d'une fois, à la vérité, il manifesta de l'inclination pour les moyens de force, ce qui était le côté d'ombre de sa volonté de fer. C'est ainsi, par exemple, que son chapitre ne voulant pas lui céder pour son séminaire projeté un monastère vide, il l'assigna, d'un trait de plume comme leur propriété, aux Jésuites qui de bonne ou de mauvaise volonté durent accepter¹.

Toutes ces fondations cependant n'avaient pas suffi au zèle de l'évêque Julius. Autant qu'un fauteur de la science, il était un père des pauvres et des nécessiteux². Les ruineuses campagnes militaires, dont le duché de Franconie avait été le théâtre au seizième siècle, avaient endommagé directement beaucoup de fondations pieuses ou fourni à des administrateurs sans conscience l'occasion de détournements. Le prince évêque intervint, il examina l'état des fondations et en sauva beaucoup de la ruine en les agrandissant ou en les réorganisant. Certaines dispositions encore existantes pour les hôpitaux, par exemple pour Arnstein 1573, pour Heidingsfeld 1585, Münnsterstadt 1591, Dettelbach, Gerolzhofen, Melrichstadt, Neustadt, Röttingen 1616, de même que les dispositions pour Ebern, Carlstadt, Volkach, Hassfurt, Iphofen, Königshofen sont à ce point de vue un témoignage éloquent³. Dans certains cas assez nombreux, les efforts d'Echter pour sauver de vieilles institutions furent presque l'équivalent d'une nouvelle fondation. Quel esprit le guida dans ces œuvres de charité, il le dit lui-même, dans la suscription autographe, qui précède le statut de l'hôpital nouvellement fondé de Volkach⁴ : « Je ne me rappelle pas avoir lu qu'ait fini par une mauvaise mort qui-conque s'exerçait volontiers dans les œuvres de charité car il a

¹ BRAUN, I, 480, 259. Grégoire XIII lança en 1581 une interdiction à l'évêque d'enlever aux Jésuites leur propriété (*ibid.*, 260, n° 1). Cf. DUNN, I, 125.

² BUCHINGER, 243; JANSEN-PASTOR, V¹⁵⁻¹⁶, 239.

³ BUCHINGER, 244.

⁴ De 1607, *ibid.*, 246.

beaucoup d'intercesseurs et il est impossible que les prières de tant de gens ne soient pas entendues ».

L'Institution la plus considérable de l'évêque, en matière de bienfaisance, fut le grandiose hôpital Julius qui existe encore dans la ville même de Würzbourg. Des personnes à revenus ne devaient pas être accueillies dans ce riche établissement, où pour être admis on ne devait tenir compte d'aucune recommandation, puisque par des ressources personnelles et des recommandations, le malade se trouverait exclu par le bien portant. L'évêque voulait venir en aide exclusivement aux nécessiteux, aux pauvres, aux malades, aux orphelins, aux pèlerins de passage, et à des personnes besogneuses. Mais celles-ci devaient trouver, dans les riches revenus de l'établissement, une assistance gratuite. Le chapitre de la cathédrale éleva aussi ses objections contre cette belle entreprise mais finalement approuva que les revenus du couvent inhabité de Heiligental et d'autres qui leur étaient rattachés, fussent dévolus à l'hôpital. Le 12 mars 1576, l'évêque Julius y posa personnellement la première pierre; le 12 mars 1579, il signa la lettre de fondation; le 10 juillet 1580, il put consacrer l'église de l'hôpital¹.

Le grand évêque de Würzbourg se distingua encore par de nouvelles fondations dans un troisième domaine : l'épitaphe que son successeur lui décerna le célèbre pour avoir élevé plus de trois cents églises².

Dès que l'évêque Julius se fut acquis, près de ses sujets comme dans l'Empire, une renommée bien fondée, et eut jeté les bases nécessaires pour une rénovation religieuse, il prit en mains, en 1585, la restauration de l'antique religion et la conduisit avec sa même résolution et sa même prudente douceur. En 1582, la chevalerie franconienne lui avait demandé la suppression du Conseil spirituel et des Jésuites, une chapelle à Würzbourg pour la prédication luthérienne et le mariage pour le clergé rural³. Cette dernière tentative en faveur du protestantisme échoua devant la

¹ BUCHINGER, 247-256.

² GROPP, I, 429.

³ BUCHINGER, 277, 290; JANSSEN-PASTOR, V¹⁵⁻¹⁶, 235; Jos. CUMEL, *Die Handschriften der K. K. Hofbibliothek in Wien*, I, Vienne, 1840, 368. Appendice au numéro XXVII. Les chevaliers se prononcèrent aussi contre l'érection de l'Université.

tranquille énergie de l'évêque¹. Trois ans plus tard, l'année de la mort de Grégoire XIII, Julius Echter passa à l'offensive². Des missionnaires et des commissions de visiteurs parcoururent la région et chaque sujet en particulier dut déclarer s'il voulait revenir au catholicisme ou abandonner le pays. Le prince-évêque lui-même prit part aux visites³. En deux ans, cent vingt curés luthériens durent quitter le pays⁴. Peu de protestants préférèrent l'exil au retour à l'ancienne foi⁵. Déjà en juin 1586, on nous apprend qu'à peine la sixième partie du pays était encore protestante. L'évêque Julius lui-même estimait alors le nombre des convertis à 53 000; 34 seulement s'étaient expatriés. Dans les deux années 1586 et 1587, 14 000 habitants et 200 bourgades étaient redevenus catholiques⁶. Les rapports d'alors célèbrent souvent l'empressement et la joie avec lesquels le peuple retournait à ses anciennes croyances⁷. En 1590, le protestantisme, dans la région de Würzbourg pouvait être considéré comme vaincu⁸.

Quoique l'évêque Julius n'eût fait contre les protestants de son duché que ce qu'en territoire protestant, il était depuis longtemps d'usage de faire contre les catholiques, sa façon de procéder souleva pourtant une violente émotion.

¹ BUCHINGER, 291.

² Euch. *Sang, Triumphus Franconiae*, Würzburg, 1618. Imprimé dans GROPP, I, 637-646.

³ BUCHINGER, 172; HEPPE, *Fulda*, 161, ou p. 173, 174, n. 179, 183, 187, 188. Quelques citations d'après les sources, KIRTKA, I, 626.

⁴ RITTEN, I, 627. SANG (déjà cité, 639) dit seulement : *Tempore progre- diente non deni aut viceeni, sed centeni... ex diocesi moti sunt.*

⁵ *Inventi sunt, quanquam numero non ita magno, qui... hinc migrarunt* (SANG, *Triumphus*, déjà cité, 643). Quelques chiffres dans JANSSEN-PASTOR, V¹⁵⁻¹⁶, 238. DOUR, I, 488. Cf. RITTKA, I, 628. Sang (p. 645) dit de la comté toute protestante de Wertheim : *ut intra paucorum mensium spatium nova denuo et nobilissima ad catholicam religionem accessio facta fuerit, et ex universis vix unus aut alter inventus, qui prius monitis repugnaret et de abitu loqueretur vel cogitaret.* Quelques lieux avoisinant la Saxe restèrent protestants. DENZINGER dans *Archiv für Unterfranken*, X, 1, (1850), 121.

⁶ DUHN, I, 486, 488.

⁷ Ibid. D'une façon générale pourtant, il en advint à Wurzbourg comme partout où avait été réalisée énergiquement la contre-réforme. La population, déjà dans la plus récente génération, était complètement changée, unie à l'Église et aux Jésuites avec dévotion (GOETZ dans *Herzogs Real-Enzyklopädie*, IX³, 634). Cf. HEPPE, *Fulda*, 193. L'aspect changé de la vie publique permettait à peine d'imaginer que la foi évangélique y avait autrefois fleuri. JANSSEN-PASTOR, V¹⁵⁻¹⁶, 238.

⁸ BUCHINGER, 169; SCHMIDLIN, II, 128.

Les trois électeurs séculiers, le landgrave de Hesse, le comte palatin de Neubourg, associés au duc de Wurtemberg et à plusieurs autres princes élevèrent, dans des lettres particulières, une vive protestation; une série de pamphlets protestants accumulèrent les outrages sur la personne du courageux rénovateur. L'évêque Julius ne se laissa pas détourner par eux de son action. Il répondit aux princes avec calme et dignité que les écrits outrageants faisaient aussi peu d'impression sur lui que si c'eût été des ex-voto qu'il avait eu longtemps l'habitude d'attacher à l'autel de la chapelle du château¹.

4. Malgré l'émotion que soulevèrent les événements de Franconie, l'évêque Julius ne fut pourtant pas le seul prince catholique qui entreprit de ramener à l'ancienne foi un pays redevenu presque entièrement protestant. Le signal de cette attitude courageuse partit plutôt du tombeau de celui qui, le premier, comme envoyé de Rome, avait implanté le catholicisme en Allemagne, de Fulda. Ce que n'avaient pas osé de vieux évêques, un jeune abbé de Bénédictins qui n'avait pas vingt-deux ans, Balthazard de Dernbach l'osa², et son exemple, malgré l'insuccès du début, eut de l'influence en donnant courage à d'autres.

Fulda et ses alentours étaient autrefois riches en couvents mais, comme l'écrit Elgard en 1575³, le couvent principal n'est maintenant plus un couvent et les autres ont disparu. Parmi les membres de l'antique et célèbre abbaye de Saint-Boniface, ceux qui componaient le chapitre devaient être nobles. Il n'y en avait plus que quatre, qui, comme d'autres chanoines, habitaient chacun pour soi dans leurs maisons

¹ BUCHINGER, 170, 332; HEPPE déjà cité, 170, 188. Ambassade du Prince Électeur de Saxe, démarche de la chevalerie près du chapitre et réponse de l'évêque, *ibid.*, 174, n. 1, 178, cf. 186.

² H. HEPPE, *Die Restauration des Katholizismus in Fulda, auf dem Eichsfelde und in Würzburg*, Marburg, 1850; là-dessus *Katholik*, 1863, I, 716-746; J. GEGENBAUR, *Gesch. der religiösen Bewegung im Hochstift Fulda während des 16 Jahr.* (Progr.), Fulda, 1861; (KOMP, *Fürstabt*). *Balthasar von Fulda und die Stiftsrebellion von 1576* dans *Hist.-polit. Blätter*, LVI (1865), 1-26, 106-133, 186-208, 288-299. Édition modifiée avec quelques documents jusqu'alors inédits de G. RICHTER, *Fulda*, 1915; cf. *Fuldaer Geschichtsblätter*, X (1911), 39, XI [1912], 65. KOMP, *Die zweite Schule Fuldas und das päpstliche Seminar 1571-1573*, Fulda, 1877; H. v. EGLOFFSTEIN, *Fürstabt Balthasar von Dernbach und die Katholische Restauration im Hochstift Fulda 1570-1606*, München, 1890.

³ Le 9 mars à Galli dans THEINER, II, 74.

particulières. Comme dernier signe rappelant leur état particulier, tous portaient le scapulaire sur un vêtement qu'on pouvait à peine désigner comme un costume honnête de prêtre séculier¹. En dehors des capitulaires, dix moines pourvoyaient au service du chœur. La culture scientifique des chanoines était si basse qu'il n'arrivaient même pas à comprendre le latin².

Dans la ville de Fulda comme dans toute la principauté, l'attrait de la confession d'Augsbourg était devenu de jour en jour plus intense. Comme le démontre l'insistance toujours renouvelée des sujets, la tolérance de la nouvelle foi ne leur avait jusqu'ici pas été accordée, quoique l'abbé Philippe Schenk de Schweinsberg leur eût permis, en 1542, la communion sous les deux espèces et l'emploi de la langue latine au baptême. Malgré le sentiment catholique des abbés, la nouvelle doctrine pénétrait de plus en plus sous l'influence des États voisins protestants et même le dernier reste de l'ancienne religion menaçait de disparaître complètement dans le plus court délai³.

Dans des conditions si menaçantes Balthazard de Derbach prit, en 1570, les rênes de la direction. Le nouvel abbé sortait d'une famille entièrement protestante de la Hesse⁴. Déjà dans sa prime jeunesse, il était venu à Fulda, où son grand-oncle Guillaume de Klaur possédait la dignité abbatiale. Comment se fit-il que Balthazard ait embrassé non seulement extérieurement, mais avec tout son cœur, la doctrine catholique, comment réussit-il à maintenir imma-

¹ THEINER, II, 74.

² Ibid., 75.

³ KOMP dans *Hist.-polit. Blatter*, LVI, 8. Contre l'exposition de l'édit de Heppe de 1582 et sa signification, voir *Katholik*, 1863, I, 719. Que l'ancienne foi ne fut pas entièrement éteinte, voir à ce sujet, *ibid.*, 724.

⁴ « Dans celui-ci (le luthéranisme), son père avait vécu et était mort, mais sans doute lui, l'abbé baptisé, y avait été instruit et élevé depuis sa jeunesse » (Instruction pour les envoyés des princes protestants à Balthazar, 24 septembre 1573, dans HEPPE déjà cité, 200). Di cui lodano infinitamente la bontà et la costanza, che in così giovenile età non eccedendo il 23 anno in lui risplendono, che truovandosi cinto da heretici et nato di padre et di parenti infettissimi, etc. (Portia le 9 décembre 1573, *Nuntiaturberichte*, III, 265). Cf. ECOFFSTEIN déjà cité, 2. D'après d'autres sources, le père de Balthazard aurait été l'unique chevalier encore catholique de Hesse (KOMP, *Zweite Schule*, 7; *Katholik*, 1863, I, 745). La mère, au début protestante (voir KOMP déjà cité, 26), communia en 1574 à Fulda sous une seule espèce (HANSEN, *Rheinische Akten*, 680).

culée la pureté de ses mœurs au milieu d'un entourage qui n'était certainement pas une école de vertu, nous n'avons là-dessus aucun renseignement précis. Il est certain que ce jeune homme, hautement doué attira l'attention sur lui. Comme le démontra plus tard sa vie, ce qui le distinguait au suprême degré, c'était la fermeté du caractère, la résolution, la constance, la prudence, la douceur unies à une profonde piété et au zèle de la religion. Il n'avait pas encore vingt ans qu'il fut élu chanoine en 1568 et abbé en 1570.

Dès les débuts de son gouvernement¹, Balthazard s'était efforcé de restaurer autant que possible la foi ancienne dans sa principauté. Tout d'abord, il éloigna de son entourage les employés douteux et appela, assez souvent à grands frais, les hommes capables dans son Conseil². Un autre pas fut la fondation d'un collège de Jésuites. La noblesse en lui prêtant hommage lui avait réclamé une école. Deux des nouveaux conseillers de Balthazard qui avaient étudié tous les deux à Trèves chez les Jésuites, l'adressèrent au nouvel Ordre dont Balthazard jusque-là n'avait pas encore entendu parler; le 20 octobre 1572, le nouvel établissement fut ouvert à Fulda³. Le Chapitre, à qui l'abbé avait promis par écrit, lors de son élection, de ne pas trop charger la « fondation et le collège d'ecclésiastiques étrangers » y avait consenti⁴. Grégoire XIII promit de consacrer au collège le couvent des Franciscains, vide depuis vingt ans⁵. En 1579, le nombre des élèves était déjà monté à 250⁶.

A ces premières mesures s'en joignirent d'autres. Des interdictions furent lancées contre les cantiques luthériens à la messe et l'introduction de livres novateurs; des usages

¹ *Katholik*, 1863, I, 744.

² Ainsi l'écrivait-il lui-même le 28 décembre 1573 à Grégoire XIII, THEINER, I, 92.

³ KOMP déjà cité, 7; HANSEN déjà cité, 691. L'abbé Balthasar à Grégoire XIII le 20 avril 1577 dans THEINER, II, 300.

⁴ KOMP déjà cité, 9-12; DUHN, I, 128.

⁵ Cf. *Katholik*, 1863, I, 279 (contre Heppe). Que malgré cette promesse, les Jésuites pussent être introduits même sans le Chapitre, cela fut admis par le doyen de l'abbaye et par deux capitulaires, *ibid.*, 732.

⁶ Bref du 28 juin 1573 dans SCHANNAT, *Diocesis*, 352. Zaccaria Delfino recommande l'abbé à la Congrégation allemande, SCHWANZ, *Zehn Gutachten*, 22.

⁷ HANSEN déjà cité, 738.

catholiques tels que l'administration du baptême en latin, les processions, etc., furent de nouveau introduits, une Congrégation de Marie fut fondée. Balthazard s'intéressa avec un zèle particulier, insistant spécialement sur les prescriptions de Trente, au relèvement de son clergé et des moines de son abbaye¹. Grégoire XIII soutint les efforts du prince-abbé par la concession de priviléges². Mais Balthazard agit le plus efficacement lui-même par l'exemple de sa vie pure et de sa crainte de Dieu. Il assista avec zèle au service divin et à la prédication, observa rigoureusement les jeunes ecclésiastiques et se prépara, à l'aide des exercices spirituels des Jésuites, à recevoir la bénédiction abbatiale³.

Il était à prévoir que les protestants n'accueilleraient pas tout en silence. Dès le 8 mars 1571, les chevaliers tinrent une assemblée à Hünfeld, demandèrent de nouveau la concession de la confession d'Augsbourg et firent remarquer à l'abbé qu'ils avaient bien demandé une école mais non une école de Jésuites⁴. Aux chevaliers s'unît le Chapitre qui, malgré son consentement initial à la fondation d'un collège de Jésuites⁵, maintenant qu'il s'agissait d'exécuter le projet⁶, refusait son assentiment.

L'irritation gagna bientôt d'autres cercles. Le Conseil communal⁷ demanda que la paix religieuse ne fût pas seulement entendue à la lettre et se plaignit de la suppression du calice et de l'emploi du latin dans le baptême⁸. Des corporations exprimèrent leurs désirs en faveur de la Confes-

¹ KOMP dans *Hist.-polit. Blatter*, LVI, 12; SCHANNAT déjà cité, 350. On peut douter si la date du mandat marque le 14 mars 1573 ou 1574.

² Deux pleins pouvoirs du 22 juin 1573 pour l'ordination sacerdotale à vingt-trois ans et pour l'absorption de l'hérésie, dans SCHANNAT déjà cité, 351; pour l'ordination de fils illégitimes, du 17 février 1574, et pour l'absolution d'apostats du 17 mai 1574, *ibid.*, 366, 367. Cf. SCHWARZ déjà cité, 76; MERGENTHEIM, II, 227; cf. I, 102. Ainsi Fulda était riche, plus riche de facultés pour la contre-réforme que la plus grande partie des évêques d'Allemagne.

³ KOMP déjà cité. Sur la bénédiction, un document de l'évêque Frédéric de Wirsberg, évêque de Wurzbourg, dans *Augsb. Postzg.*, 1899; supplément, 163.

⁴ KOMP déjà cité, 10.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, 11, 12.

⁷ Le 28 mai 1573 dans HEPPE, *Restauration*, 29, n° 1.

⁸ Le 24 juillet 1573, *ibid.*, 30; *Zeitschr. des Vereins f. hess. Gesch.*, II (1883), 77.

sion d'Augsbourg¹ et firent parvenir leurs demandes par le Conseil communal et le Chapitre jusqu'à l'abbé². Repoussé par Balthazar, le Chapitre et les nobles se réunirent, en une Diète à Geisa, avec les chevaliers, pour une pétition commune, dans laquelle on fit valoir en faveur de la Confession d'Augsbourg un consentement prétendu de l'abbé³. Tandis que les autres suppliques conservaient encore le respect envers le prince, la rébellion prochaine résonnait pleinement déjà dans la requête de la noblesse et des chanoines.

Balthazar ne se laissa pas intimider. Le 26 août 1573, il répondit par un édit de religion très explicite⁴, dans lequel, en invoquant l'usage et la paix religieuse, il justifiait ce qu'il avait fait jusque-là, et, comme conclusion, ordonnait de se soumettre à l'ancienne foi, par obéissance au souverain. Toute intrusion dans le gouvernement spirituel, toutes les discussions là-dessus, tout discours contre la religion catholique furent interdits. Balthazard fit venir en sa présence, par groupes séparés, les chanoines et les chevaliers : au Chapitre, il adressa un blâme, celui d'avoir outrepassé ses pouvoirs en convoquant les chevaliers et d'avoir osé prendre parti pour les novateurs⁵; et il renvoya les chevaliers à son édit de religion. Ceux-ci répondirent en redemandant aussitôt la libre concession de la Confession d'Augsbourg⁶. Les chefs des corporations déclarèrent, après communication de l'édit, qu'ils agiraient comme le Conseil et les citoyens, mais ceux-ci dans une nouvelle réunion se déclarèrent presque tous contre l'abbé⁷.

La tempête, que ces constantes assemblées et ces instances provoquèrent, menaça vite d'apporter des troubles même de l'autre côté des frontières. Ce que signifiait une Fulda catholique, au milieu des Etats voisins tous protestants, fut reconnu dès le début aussi bien du côté catholique que du côté protestant. Zacharia Delfino recommande dans ce sens l'affaire de l'abbé à la Congrégation allemande à Rome⁸. Le

¹ HEPPE déjà cité, 30.

² Ibid., 31.

³ Le 24 août 1573, ibid., 32.

⁴ Dans SCHANNAT déjà cité, 356-363.

⁵ KOMP dans *Hist.-polit. Blätter*, LVI, 14.

⁶ Le 27 août 1573 dans HEPPE, *Restauration*, 32.

⁷ Ibid., 36.

⁸ SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 22.

landgrave Guillaume de Hesse déclara qu'il ne pourrait souffrir les Jésuites à Fulda, puisqu'ils n'élevaient pas seulement dans leurs collèges la fleur de la noblesse de Hesse mais aussi savaient introduire de toutes parts leurs livres¹. En outre l'abbé Balthazar était le seul prince ecclésiastique, qui osait utiliser la paix religieuse d'Augsbourg, en faveur de l'ancienne religion. En cas de succès, son exemple trouverait sûrement des imitateurs chez les autres prélates. Tandis que si l'on réussissait à abattre et à exiler le courageux abbé, les princes protestants sentirait leur courage grandir pour jouer le même jeu avec les autres princes ecclésiastiques². C'est ainsi qu'il arriva que les difficultés spéciales au cas de Fulda se transformèrent en une question générale allemande et attirèrent sur la tête de Balthazar des nuages menaçants. Le prince électeur de Saxe, les deux landgraves de Hesse et, au début aussi, le margrave d'Ansbach³ qui s'en retira presque aussitôt, s'unirent pour une attaque commune. Déjà on parlait de l'irruption de forces armées, de l'expulsion des Jésuites par la violence qui en tant que secte nouvelle n'étaient pas compris dans la paix religieuse⁴, de la déposition de Balthazar et de la nomination d'un abbé protestant.

Le 21 octobre 1573, arriva à Fulda une ambassade des trois princes; au cas où l'abbé refuserait la libre pratique de la Confession d'Augsbourg et l'expulsion des Jésuites, les envoyés devaient passer aux menaces et dans ces conditions agir près du doyen et du chapitre pour faire élire le jeune comte palatin Frédéric, comme prince abbé⁵. L'abbé répondit le lendemain en demandant le temps de réfléchir⁶.

¹ KOMP, *Zweite Schule*, 23.

² Rhetius le 25 janvier 1574 dans HANSEN, *Rheinische Akten*, 668; DUNN, I, 764.

³ Dans une rencontre le 14 septembre 1573 (HEPP déjà cité, 38), qui eut lieu chez le prince électeur Auguste (ECLOFFSTEIN, *Fürstahl Balthasar von Dernbach*, 9, 84). Sur une réunion à Leipzig des princes ci-dessus nommés, cf. *Nuntiaturberichte*, III, lxxvii, 288, 305, 345.

⁴ *Ibid.*, 334.

⁵ Instruction des envoyés du 24 septembre 1573, dans HEPP déjà cité, 499. L'Électeur de Saxe n'était pas en réalité aussi zélé dans l'affaire de Fulda qu'il s'en donnait l'air (MONTRZ, 413, 415; *Nuntiaturberichte*, III, 266-323). Le landgrave Guillaume était l'adversaire de l'abbé pour des motifs politiques aussi, voir Graziani à Galli le 20 janvier 1574, dans THEINER, I, 412.

⁶ Rapport des envoyés du 24 octobre 1573 dans HEPP déjà cité, 203-209; KOMP dans *Hist.-polit. Blatter*, LVI, 45.

Sans la permission du prince, les envoyés se rendirent à la Maison commune et rappelèrent au Conseil et aux corporations que, pour maintenir la pure doctrine, les princes protestants leur donneraient leur appui¹. Contre l'expresse protestation de l'abbé, ils se mirent également en contact avec les nobles et avec le chapitre². Un envoyé spécial du landgrave Guillaume, Jean Meckbach, avertit les bourgeois qu'ils pouvaient se prévaloir de l'appui du landgrave³.

Naturellement s'accrut alors le courage des chanoines et des nobles. Au début de novembre ils se représenterent devant leurs princes. Mais les chanoines reçurent une sérieuse admonestation. Quant aux chevaliers qui exigeaient encore une fois l'expulsion des Jésuites et un prédicateur protestant, le prince abbé déclara consentir à remettre tout l'ensemble de la querelle à l'Empereur et au tribunal d'Empire pour la décision⁴. Le chapitre chercha une autre voie en envoyant, comme co-régent de l'abbaye, pour son propre compte, un ordre autographe d'expulsion aux Jésuites⁵.

Au milieu de ces difficultés, Balthazar ne reste pas sans défense.

Par l'intermédiaire d'un ami parvint le 15 novembre 1573 au tribunal de Spire un mandat impérial en sa faveur⁶.

Albert V assurait le prince abbé de son appui⁷ et le recommanda, ainsi que l'archiduc de Tyrol et l'archevêque de Mayence, à l'Empereur⁸. Mais Grégoire XIII prit parti tout spécialement pour le persécuté. Balthazar avait fait appel à sa médiation⁹. Il désirait que le Pape puisse lui obtenir deux choses; une défense de l'Empereur aux princes de s'immiscer dans son gouvernement et, sous le prétexte

¹ Rapport dans HEPPE déjà cité, 209-211.

² Ibid., 211-221.

³ Ibid., 45.

⁴ KOMP déjà cité, 15-18; DUHR, I, 130. Supplique du Chapitre du 3 novembre 1573, dans HEPPE déjà cité, 222-225.

⁵ Du 6 novembre 1573, dans SCHANNAT déjà cité, 363 (extrait); HEPPE déjà cité, 231-234. Sur la réponse des Jésuites du 12 novembre, voir DUHR, I, 130. Une lettre de condoléances du général de l'Ordre à Thyräus du 16 février 1574, dans REIFFENBERG, *Historia S. I. ad Rhenum inferiorem*, Cologne, 1764, 135.

⁶ SCHANNAT déjà cité, 364; KOMP déjà cité, 19.

⁷ Le 27 novembre 1573 dans HEPPE, *Restauration*, 238.

⁸ Albert le 22, Ferdinand le 30, Maximilien II (à l'archevêque de Mayence) le 24 janvier 1574, dans THEINER, *Schweden*, II, Urkunden, 289.

⁹ Le 28 décembre 1573 dans THEINER, I, 92.

de religion, d'envahir sa principauté. Il voulait aussi une déclaration de l'Empereur lui reconnaissant sur son territoire le droit sur la religion et, d'après cette déclaration, les Jésuites, parce que approuvés par le Pape et par le Concile de Trente, devaient être compris dans la paix religieuse. De plus, le Pape pourrait exhorter le chapitre de Fulda à l'obéissance. Grégoire XIII lui accorda cette double demande, le 13 février 1564, par deux lettres, l'une à l'Empereur¹ et l'autre aux chanoines de Fulda². Le 3 avril, il s'adressa de nouveau aux plus importants princes catholiques de l'Allemagne pour qu'ils se déclarassent auprès de l'Empereur pour l'abbé notamment aux ducs de Tyrol³ de Styrie⁴ de Bavière⁵ ainsi qu'aux trois électeurs ecclésiastiques⁶. Il s'adressa au nouveau roi de Pologne qui, dans son voyage vers son royaume, avait touché Fulda⁷, et le pria de prendre parti pour l'abbé auprès des princes protestants allemands⁸. « Il est fou et contraire aux lois de l'empire, fit écrire à la même date Grégoire à Portia⁹, qu'un prince veuille en empêcher un autre de vivre dans sa propre maison comme il lui plaît et de n'avoir avec lui que les religieux qui lui plaisent; même chez les Turcs rien de semblable ne fut jamais interdit. »

Pourtant, même avec la décision du tribunal de la Chambre, la paix était loin d'être rétablie. Jean Meckbach, envoyé du landgrave Guillaume, se présenta de nouveau à Fulda¹⁰; il devait demander au chapitre si on ne déposerait pas l'abbé, comme dément, et si on ne mettrait pas à sa place le doyen ou le jeune comte palatin. Les lettres de justification de Balthazar au prince Électeur de Saxe¹¹ et aux deux landgraves¹² essuyèrent un grossier refus¹³.

¹ THEINER, I, 256.

² Dans SCHWARZ, *Gropper*, 121.

³ Dans THEINER, I, 256.

⁴ Dans SCHWARZ déjà cité, 133.

⁵ DUHR, I, 131.

⁶ SCHWARZ déjà cité, 134.

⁷ SCHANNAT, *Historia Cod. Prob.*, 429.

⁸ SCHWARZ, 133.

⁹ Galli à Portia le 3 avril 1573, *Nuntiaturberichte*, III, 401.

¹⁰ Le 14 janvier 1574, HERRE déjà cité, 54.

¹¹ Du 4 décembre 1573, *ibid.*, 49.

¹² Porté par l'envoyé Jean Klinghard qui arriva à Cassel le 12 janvier 1574 et le 17 à Marbourg. *Ibid.*, 58.

¹³ Réponse de Saxe du 18 décembre 1573, *ibid.*, 52.

Auguste de Saxe envoya la lettre de Balthazar au landgrave Guillaume et lui donna le conseil de demander au chapitre l'expulsion des Jésuites et de procurer aux chanoines un secours de cinq cent à mille chevaux¹. De Spire même, on annonça un enrôlement de troupes, pour une expédition contre les princes ecclésiastiques; on devait commencer par Fulda. On conseilla de là à l'abbé de remettre la principauté à son frère et de s'enfuir à Cologne, sous un déguisement².

Peu après, Maximilien II, le 1^{er} mars 1574, fit expédier quatre mandats, en faveur du prince abbé³, aux trois princes persécuteurs de Balthazar, à la noblesse de Fulda⁴, aux magistrats de là-bas⁵ et au chapitre. Mais les décrets impériaux n'eurent d'abord pour conséquence que de nouveaux accès de colère. Pour attirer l'Empereur de leur côté, les trois princes, adversaires de Balthazar, lui envoyèrent une lettre en commun⁶ à laquelle adhéra l'ensemble des citoyens, tandis que les nobles prenaient la résolution de s'adresser au tribunal de la Chambre⁷.

Mais sur un point les lettres du Pape et de l'Empereur eurent un effet très efficace; les chanoines se séparèrent des nobles, passèrent au parti de l'abbé et déclarèrent leur ancienne opinion fausse, comme les raisons avec lesquelles ils l'avaient soutenue⁸. Ils se prononcèrent ensuite très expressément contre la valeur de la déclaration de Ferdinand, rendue publique pour la première fois, et qu'ils considéraient comme un complément à la paix religieuse d'Augsbourg⁹, à laquelle ils contestèrent toute autorité juridique, même au cas où elle aurait été authentique. C'était le landgrave Guillaume de Hesse qui, dans la lettre des trois princes protestants, composée par lui, avait mis au jour cette déclaration, jusqu'ici complètement inconnue; d'après elle, les

¹ *Ibid.*, 53.

² Lopperz le 11 février 1574 (HANSKN, *Rheinische Akten*, 672).

³ HEPPE déjà cité, 60; KOMP dans *Hist.-polit. Blätter*, LVI, 20.

⁴ HEPPE déjà cité, 235-237.

⁵ SCHANNAT déjà cité, 430.

⁶ Ecrite sur brouillon par le landgrave Guillaume au début d'avril, envoyée le 1^{er} mai 1574, imprimée dans la *Zeitschrift des Vereins für hessische Gesch.*, N. F. II (1869), 187. Cf. HEPPE déjà cité, 62.

⁷ *Ibid.*, 61.

⁸ Sa déclaration du 18 juin 1574, *ibid.*, 65-70.

⁹ *Ibid.*, 67.

chevaliers, les villes, les communes qui n'étaient pas soumises immédiatement à l'Empire devaient être laissées dans la Confession d'Augsbourg, pourvu qu'on pût démontrer que celle-ci était en usage chez eux longtemps avant l'an 1555.

La retraite du chapitre de Fulda fut un coup pour le parti protestant non moins que la réponse par laquelle l'Empereur repoussait les plaintes de la cité¹. Ainsi les choses paraissaient se transformer favorablement pour le prince abbé. Fin mars 1574, on eut l'espoir de voir les troubles de Fulda surmontés². Au milieu d'avril, une lettre de Würzburg juge que la piété et la fermeté de l'abbé porteront des fruits abondants en Allemagne, réduiront la vaine terreur que l'on avait des autres princes et les pousseront même à se déclarer pour l'Église³.

L'abbé Balthazar les précéda donc sans se troubler. Le 27 mars 1574, il fit annoncer justement aux corporations que devaient s'expatrier celles qui ne voulaient pas être catholiques⁴. Après l'arrivée de la décision impériale, il menaça les nobles du même sort et interdit, dans la ville et le pays, la communion à la manière luthérienne⁵. En juin de la même année, les serviteurs et les employés protestants furent de nouveau licenciés⁶. Comme, dans l'exposé et dans la demande des nobles et des citoyens, il était constamment affirmé qu'à Fulda, la Confession d'Augsbourg était devenue légale depuis dix ans, Balthazar convoqua le 13 août 1574 le bourgmestre et le Conseil dans son château et demanda à chacun sur quoi ils appuyaient cette affirmation. La plupart ne trouvèrent rien à dire. Alors l'abbé leur présenta, le 20 août, leur propre instance et leur démontra par là qu'ils n'avaient cessé de demander un prédicateur protestant mais ne l'avaient jamais obtenu. Le 15 et le 16 octobre, il répéta cette affirmation devant les Corps

¹ Le 3 juillet 1574, *ibid.*, 73; imprimé dans *Zeitschrift des Vereins für hessische Gesch.*, II, 94.

² HANSEN déjà cité, 677.

³ Le Jésuite Thyräus à L. Kessel le 15 avril 1574, *Nuntiaturberichte*, III, 409, n. 2 (à la dernière ligne, lire sedari au lieu de sectari).

⁴ HEPPE, *Restauration*, 61.

⁵ *Ibid.*, 73. Protestation des chevaliers là contre du 7 octobre 1574 et réponse de l'abbé du 17 février 1575, *ibid.*, 74.

⁶ *Ibid.*, 71. Lopperz le 18 juillet 1574, dans HANSEN, *Rheinische Akten*, 691.

de métier¹. Dans les conditions d'alors, elle avait pour Fulda une particulière importance : si la Confession d'Augsbourg n'avait jamais été juridiquement en usage on ne pouvait non plus faire appel à la Déclaration de Ferdinand I^{er} sur la paix religieuse d'Augsbourg.

Mais le mouvement ne se laissa pas endiguer avec des preuves. Les chevaliers s'adressèrent encore une fois à leurs princes et élevèrent une plainte contre la menace d'expulsion du pays². Balthazar les renvoya à la voie judiciaire. Dans la difficulté de se procurer un soutien, les nobles s'attaquèrent de nouveau à la Déclaration de Ferdinand et en demandèrent³, de concert avec leurs collègues d'Eichsfeld, la confirmation par la Diète des électeurs, qui s'était réunie en 1575 à Ratisbonne, pour l'élection du futur empereur. La Diète électorale renvoya finalement l'affaire à la Diète impériale de Ratisbonne, l'année suivante, où les chevaliers et les bourgeois de Fulda reparurent avec une longue série de plaintes contre leur prince⁴. Mais une discussion à ce sujet n'était plus nécessaire ; car, entre temps, on en était venu à Fulda à la rébellion ouverte.

En 1575, Balthazar s'était de nouveau consacré à la réforme avec son zèle coutumier. En février de cette même année, Nicolas Elgard, le compagnon du nonce Gropper, vint aussi à Fulda. Il y avait déjà été en juin de l'année précédente et, pendant son séjour, les chanoines avaient envoyé aux nobles leurs lettres de séparation ; pour excuser leur attitude antérieure, ils firent, par l'intermédiaire du doyen, allusion aux dangers de la complète ruine qui menaçait la principauté de la part des protestants : c'est pourquoi ils avaient voulu détourner l'abbé des actes précipités⁵. Dans son second séjour, Elgard en discuta plus à fond avec l'abbé et le Chapitre.

Un empêchement principal de la réforme était dans le

¹ KOMP dans *Hist.-polit. Blätter*, LVI, 23.

² Le 7 octobre 1574, HEPP déj^a cité, 74.

³ Par requête du 5 septembre 1575, d'après HEPP déj^a cité, 76, d'octobre d'après KOMP déj^a cité. Sur le travail de HEPP, *Der fuldischeichsfeldischen Beschwerden und der Deklarationssache auf dem Kurtag*, p. 95, cf. le jugement (défavorable) de MONITZ, 151, n. 8.

⁴ Imprimé dans HEPP déj^a cité, 111-120. Cf. MORITZ, 265, n. 3.

⁵ Gropper à Galli le 15 août 1574, dans THIENER, I, 243. Elgard à Mazzruzzo le 31 juillet 1574, dans SCHWANZ, *Gropper*, 171.

fait qu'en certains endroits de la principauté, on ne savait pas à quel diocèse on appartenait en propre. Pour cela l'abbé avait proposé au Chapitre ou d'incorporer tout ce petit territoire dans un évêché voisin, ou de faire de Fulda un évêché particulier, ou encore de maintenir la situation antérieure mais en en réformant entièrement les conditions. Elgard estimait qu'il serait avantageux de confier à l'abbé pour sa principauté une autorité égale à celle d'un évêque¹. On pourrait le nommer, pour environ six ou sept ans, délégué du Pape ou autrement les évêques de Mayence et de Würzbourg devraient établir un Official particulier pour Fulda, avec les pouvoirs correspondants². Pour le reste, Elgard recommanda le troisième projet qui était de faire une réforme radicale de ce qui existait. Pour le Chapitre, elle consisterait dans le retour à la règle de saint Benoit, abstraction faite du port de l'habit monastique à cause des hérétiques. Les chanoines ne firent cependant aucune réponse à ces propositions d'Elgard; ils déclarèrent à l'abbé qu'en rentrant dans l'ordre, ils y avaient trouvé l'actuelle façon de vivre à laquelle seule ils étaient obligés, les anciennes coutumes devant être conservées³.

Elgard avait pourtant obtenu que les chanoines commençaient à rougir de leur conduite; les vrais remèdes ne pouvaient venir que de Rome. Elgard y envoya ses conseils. Avant tout, il exhortait à ne pas désespérer puisque, par une insistante constante et des admonestations, on obtiendrait toujours quelque chose. Le Pape devait donc adresser un bref aux chanoines et les exciter à faire eux-mêmes des projets de réforme⁴. Elgard avait été amené à ce conseil par l'arrière-pensée que les chanoines, par simple pudeur, supprimeraient d'eux-mêmes bientôt certains abus, simplement pour n'avoir pas à les confesser à Rome⁵. Il recommanda ensuite d'envoyer un nonce particulier avec de grands pouvoirs à Fulda; l'abbé pourrait faire éléver aussi quelques jeunes nobles chez les Jésuites et au Collège germanique. Si, par eux, le Chapitre

¹ Elgard à Galli le 9 mars 1575, dans THEINER, II, 75.

² Elgard à Galli le 19 octobre 1575, dans SCHWARZ déjà cité, 326.

³ THEINER, II, 76.

⁴ *Ibid.*

⁵ Gropper à Galli le 15 août 1574, dans SCHWARZ déjà cité, 213.

était complété et renouvelé, tout le reste irait de soi.

A Rome, on suivit entièrement les propositions d'Elgard¹. La nouvelle que le Pape voulait que certains jeunes gens du territoire de Fulda fussent envoyés au Collège germanique à Rome, remplit Balthazar d'une grande joie.

Elgard avait conseillé à Rome d'employer la douceur vis-à-vis des chanoines; car sans cela on les pousserait du côté des citoyens révoltés et des nobles indisciplinés². L'abbé lui-même fut mis en garde par plusieurs de ses autres amis contre le danger de trop demander en une seule fois³. Mais Elgard, dès sa troisième visite à Fulda, au bout de peu de mois, put voir combien peu Balthazar se laissait effrayer par les difficultés. Dans le voisinage de la principauté se trouvaient alors des bandes de soldats qui s'étaient fait enrôler pour les guerres huguenotes et qui proféraient des menaces contre l'abbé pour ses « réformes jésuitiques ». Malgré cela, Balthazar non seulement persévéra dans la construction du collège des Jésuites mais dans le même temps travailla précisément avec zèle, pour en finir avec la vie scandaleuse des chanoines⁴. A sa cour était encore à peine toléré un protestant : quiconque n'avait pas fait la profession de Trente fut renvoyé⁵.

Lorsqu'en janvier 1576, Balthazar prit des décisions pour peupler de nouveau l'abbaye de bons moines, il demanda, pour leur entretien, comme pour l'érection des bâtiments nécessaires, des contributions au Chapitre. Les chanoines répondirent que les revenus existants n'étaient pas suffisants pour cela. Comme l'abbé se déclara prêt à prendre lui-même l'administration des biens de l'abbaye, il demanda d'examiner les comptes et finalement fit mettre en prison l'administrateur qui les lui refusait⁶. Des mesures contre l'immoralité des chanoines suivirent. On détourna encore cette fois Balthazar de son projet de faire chasser de la ville, par la bastonnade, les concubines en masse. Au moins, fit-

¹ Brefs à l'abbé et au Chapitre du 7 mai 1575, dans SCHWARZ déjà cité, 284.

² Elgard le 17 février 1575, *ibid.*, 258. Cf. STEINHUBER, I, 221.

³ THEINER, II, 76.

⁴ KOMP dans *Hist.-polit. Blätter*, LVI, 106.

⁵ Elgard à Galli le 10 août 1575, dans SCHWARZ, *Gropper*, 301.

⁶ Un inconnu à Elgard le 3 décembre 1575, *ibid.*, 332.

⁷ KOMP déjà cité, 107.

il arrêter sur la voie publique « la belle maîtresse du doyen » et il ne lui rendit la liberté que contre la promesse par serment qu'elle ne remettrait plus les pieds dans le couvent¹.

Il arriva alors ce qu'Elgard avait redouté : le Chapitre fit de nouveau cause commune avec la noblesse.

Les chevaliers étaient particulièrement irrités contre Balthazar parce qu'il ne leur avait pas dégagé de petites seigneuries hypothéquées, et cela seulement pour la petite somme dont elles avaient été depuis longtemps hypothéquées. En outre, Balthazar s'opposait avec résolution aux efforts des chevaliers pour se mettre sous l'immédiate dépendance de l'Empire, avec l'aide de leurs collègues de Franconie, qui en étaient immédiatement dépendants, et de secouer ainsi le pouvoir de Balthazar sur eux².

Comme les chanoines et les chevaliers, les citoyens furent excités par de nouvelles mesures de l'abbé. Il désapprouva l'élection d'un protestant zélé comme secrétaire communal et réclama au Conseil les clefs de la ville³. La fréquentation du service protestant fut interdite dans le pays⁴. Une ordonnance du 27 décembre 1575⁵ imposa aux pères de famille et aux citoyens de se rendre à la messe catholique les dimanches et jours de fêtes, avec leurs domestiques. La querelle concernant une nouvelle organisation de la ville procura aux deux plus anciens bourgmestres des arrêts de quatorze jours⁶.

Ainsi mûrit peu à peu chez les nobles et les chanoines l'idée de déposer l'abbé et de mettre l'abbaye dans les mains d'un administrateur. L'union des mécontents et des nobles de Franconie fait comprendre que, dans cette intention, ils se soient unis avec leur puissant voisin, l'évêque Julius de Würzbourg, de qui dépendait, au point de vue religieux, la plus grande partie de la principauté et qui jusqu'alors avait peu importuné les protestants dans sa principauté de l'est de la Franconie. Ce qui est plus difficile

¹ KOMP, 108.

² Ibid., 109.

³ Ibid., 111; HEPPE, *Restauration*, 117.

⁴ EGLOFFSTEIN, *Fürststadt Balthasar von Dermbach*, 32.

⁵ Publiée le 1^{er} janvier 1576, imprimée dans HEPPE déjà cité, 106, n. 2, cf. 116; SCHANNAT, *Diocesis*, 368 (avec la date impossible du 27 juillet 1576).

⁶ Le 27 mars 1576, HEPPE déjà cité, 119.

à comprendre, c'est que l'évêque Julius ait pu se laisser entraîner dans un semblable projet. Lui-même a tenté quelques mois plus tard de se justifier auprès du Pape. Ce qui l'avait guidé, disait-il¹, c'était la crainte que la principauté de Fulda finisse par tomber entièrement dans les mains des hérétiques; s'il n'était pas intervenu, celle-ci serait déjà en leur pouvoir. Un pareil danger existait sans doute. Que l'évêque Julius ne put être d'accord avec la façon de procéder de Balthazar, qui était le contre-pied de la sienne, tombe également sous le sens. S'il n'était pas intervenu, les conjurés auraient trouvé un autre administrateur, un protestant, et c'en aurait été fini à Fulda de l'ancienne religion; et Würzbourg aurait été très sérieusement menacé. On peut donc comprendre dans une certaine mesure la manière d'agir du grand évêque de Würzbourg. Il n'en restera pas moins toujours une tache sur sa mémoire².

Déjà auparavant, les Chevaliers étaient entrés en relations avec Julius de Mespelbrunn. Lorsque les luttes entre l'abbé et le Chapitre se firent compliquées de plus en plus, l'abbé proposa une sentence arbitrale, par exemple au moyen des princes électeurs de Trèves et de Mayence. Mais le Chapitre ne voulait comme juge que l'évêque de Würzbourg seul ou tout l'Empire romain; et Balthazar se déclara sur ce point à la fin d'accord avec eux³.

Julius fit faire la proposition que les deux prélates de Würzbourg et de Fulda se nommassent à tour de rôle coadjuteurs l'un de l'autre, avec le droit de succession. Balthazar repoussa cet étrange plan. Alors commencèrent de secrètes réunions des chanoines et des chevaliers avec le doyen du Chapitre de Würzbourg, Neidhardt de Thüngen et quelques

¹ Le 17 juillet 1576, dans THEINER, II, 192. Julius disait encore en 1582 à Madruzzo qu'il était certain que l'abbé ne pourrait jamais gouverner la noblesse et le peuple de Fulda et qu'à cause de cela surgiraient des embarras, même pour les États voisins (Madruzzo à Galli le 4 août 1582, *Nuntiaturberichte*, II, 493, cf. III, 39). Wegele (*Gesch.*, I, 161) dit : Si l'on considère les motifs, on verra que l'une des raisons justificatives par lui présentées, qu'il n'avait pas voulu laisser tomber aux mains des adversaires l'abbaye de Fulda à la suite des intrigues intérieures non certes provoquées par lui, devra être estimée justement plus qu'un simple prétexte, puisqu'il fallait bien admettre qu'une telle possibilité était assez probable.

² KOMP déjà cité, 117.

³ Ibid., 108; HEPPE déjà cité, 135, n. 1; *Nuntiaturberichte*, II, 33.

nobles franconiens. Le 6 mai fut prise la décision qu'une ambassade de trois nobles et de deux chanoines traiterait avec l'évêque sur l'acceptation du titre de coadjuteur¹.

Les conjurés purent plus facilement exécuter leur projet parce que Balthazar s'était retiré, le 1^{er} mai 1576, vers la seconde grande ville de son territoire, à Hammelburg, dans le voisinage immédiat du territoire de Würzbourg. A Hammelburg, il n'y avait plus de prêtre catholique depuis 1553. Balthazar pour la première fois y fit célébrer la messe, ce qui n'eut pas lieu sans l'opposition du Conseil. Le 8 juin, il déclara cependant aux citoyens qu'il ne voulait pas les gêner dans l'exercice de leur religion; mais qu'à Hammelburg, dorénavant, le culte catholique serait érigé de façon permanente. Il recommanderait au prêtre catholique de ne pas attaquer la Confession d'Augsbourg, mais il attendait des pasteurs les mêmes égards pour l'ancienne foi².

Pendant ce temps-là, Balthazar reçut coup sur coup deux mauvaises nouvelles. L'évêque Julius, à qui il demandait compte de ses négociations avec Fulda, avoua ouvertement que pour diminuer le danger menaçant l'abbé, il avait accepté la dignité de coadjuteur. Bientôt après, Balthazar apprit que les chevaliers, les chanoines et les villes avaient déclaré publiquement, le 17 juin, qu'ils voulaient élire un nouveau seigneur. Malgré cela, l'abbé ne prit aucune contre-mesure. Même quand la nouvelle arriva que les conjurés, avec cent chevaux, n'étaient plus qu'à deux heures de la ville, il continua à repousser le conseil qu'on lui donnait de fuir rapidement, ceux qui arrivaient étant déjà tous liés par leur serment de fidélité³.

Le 20 juin, les rebelles entrèrent à Hammelburg, déposèrent une longue liste de griefs et menacèrent d'élire un coadjuteur⁴. Balthazar, dans l'après-midi du jour suivant qui était la Fête-Dieu, alla amicalement à la rencontre de l'évêque Julius qui avait annoncé sa visite; malgré le conseil d'un de ses fidèles, qui lui disait de se rendre plutôt

¹ KOMP dans *Hist.-polit. Blätter*, LVI, 411.

² *Ibid.* 411-417; HEPPE, *Das evangelische Hammelburg und dessen Untergang durch das Papstum*, Wiesbaden, 1862, 82-131.

³ KOMP déjà cité, 421.

⁴ KOMP déjà cité, 123; HEPPE, *Restauration*, 440.

tout de suite à la Diète de Ratisbonne, il continua à montrer sa confiance à l'évêque¹,

Le vendredi, la rébellion éclata ouvertement. Sans aucune annonce préalable, les conjurés entrèrent chez l'abbé, demandèrent son assentiment à l'abdication et conférèrent formellement la dignité de coadjuteur à l'évêque qui, avec le consentement de Balthazar, se trouvait là. Déjà on refusait à l'abbé son titre. Tout était rempli de cris et de tumultes et pourtant celui-ci, gravement menacé, résistait². On chercha alors d'autres moyens. Le samedi matin, peu après minuit, éclata de nouveau un grand tumulte. Le maréchal de Würzbourg monta par une fenêtre dans l'appartement de l'abbé, la porte fut ouverte, les cloches d'alarme furent sonnées, les domestiques du prince abbé furent désarmés et le Jésuite qui l'accompagnait maltraité. On passa tout le jour à faire pression sur l'abbé avec de rudes menaces : « Si Votre Seigneurie ne donne pas son consentement on entendra crier : « Mange, oiseau, ou meurs. » S'il les obligeait à revenir encore une fois et ne donnait pas son consentement, ils le couperaient en autant de morceaux qu'il avait de gouttes de sang dans les veines³, et le tueraient comme un chien enragé⁴. Le soir de ce même jour, Balthazar se laissa entraîner à signer un acte déjà prêt et à passer l'administration de l'abbaye à l'évêque Julius. Le dimanche, les citoyens prêtèrent le serment à leur nouveau seigneur, le mercredi qui suivit, eut lieu en présence de l'abbé et de l'évêque, à Fulda, la cérémonie de l'hommage, après que, dans l'église, le nouvel administrateur eût été élu et installé dans les formes canoniques⁵.

Balthazar se rendit d'abord à Neuhof. Là, le rencontrèrent ses deux frères et son chancelier Winkelmann, lesquels revenaient de la Diète de Ratisbonne et apportaient la nouvelle que l'Empereur, par des prescriptions sévères du 28 juin 1576, avait déjà ordonné le rétablissement

¹ KOMP déjà cité, 124.

² *Ibid.*, 125.

³ *Ibid.*, 129.

⁴ Cf. la lettre de Balthazar au Pape du 1^{er} août 1576 où sont décrits les événements, dans THEINER, II, 191, et ECLOFFSTEIN, *Fürstabt Balthasar von Dernbach*, 41.

⁵ KOMP déjà cité, 129-133.

de l'abbé, que les commissaires impériaux étaient partis en même temps qu'eux de Ratisbonne et se trouvaient déjà à Würzbourg¹. Le 3 juillet encore, Balthazar avait dû signer un rapport à Louis de Hesse, où il lui annonçait sa renonciation dans le sens voulu par ses adversaires²; mais ensuite on ne put l'amener à apposer son nom, sous une lettre semblable, adressée au Pape³, quoiqu'en fait, il fût toujours dans la main de ses adversaires. Le 12 juillet, il parvint à se soustraire à eux, en s'envoyant dans le territoire de Mayence, où il trouva un abri dans un petit château près d'Hausen⁴. De là, il se tourna vers le Pape auquel il se plaignit⁵.

Naturellement, les événements de Hammelburg produisirent une impression profonde sur Grégoire XIII⁶.

Cet acte de violence était bien, comme le dit Erstenberger, le secrétaire de la chancellerie impériale, un véritable poteau indicateur sur la façon dont on doit « extirper et dévorer le clergé⁷ ». Si on n'en exigeait pas une rigoureuse réparation, il trouverait des imitateurs et alors c'en serait fini des plans de réforme de Grégoire XIII en Allemagne. Comme Jean Delfino l'écrivait, six jours après l'événement, le cas était des plus importants qui pût se produire en ce temps, non seulement à cause de la personne de l'abbé mais aussi à cause de ses tristes conséquences et de l'arrogance qu'en prendraient les adversaires, si un tel excès ne trouvait pas un juste et prompt châtiment⁸. Des déclarations semblables se lisent en grand nombre dans la correspondance des milieux romains⁹. Grégoire XIII demanda donc de la façon la plus résolue le rétablissement de l'abbé. Le 3 septembre, il envoya un courrier spécial avec cinq brefs pour l'empereur, pour l'évêque Julius, l'archevêque

¹ KOMP 187; ECLOFFSTEIN déjà cité, 48.

² Imprimé dans HEPPE déjà cité, 275.

³ Imprimé dans SCHANNAT, *Dioecesis*, 10.

⁴ KOMP déjà cité, 189. Le 4 août, il révoqua sa lettre au landgrave, HEPPE déjà cité, 281.

⁵ Le 1^{er} août 1576 dans THEINER, II, 190; SCHANNAT, *Hist.*, 269.

⁶ S. S^a ha questo fatto molto a core (Galli le 11 août 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 118); una causa che preme a N. S. quanto meritamente deve (Galli le 18 août 1576, *ibid.*, 129).

⁷ Le 28 juillet 1576 dans MORITZ, 414, n. 2.

⁸ A Galli, Ratisbonne, 29 juin 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 66.

⁹ *Ibid.*, 94, 122.

de Mayence, le duc de Bavière et le Chapitre de Fulda¹, et après que fut arrivée la lettre de Balthazar, d'autres brefs repartirent le 15 septembre pour Maximilien II, l'évêque de Würzbourg, l'Électeur de Mayence, l'archiduc Ferdinand de Tyrol et pour Balthazar lui-même². Le bref à l'évêque Julius le menaçait de l'excommunication³. Morone du reste, aussitôt après les événements de Hammelburg, avait adressé à l'évêque Julius des remontrances⁴. Mais à Rome, on avait déjà envisagé la possibilité que le rétablissement de Balthazar pourrait être tenu comme inexécutable; alors l'évêque Julius devrait provisoirement et jusqu'à la définitive solution de l'affaire, remettre l'abbaye dans les mains d'un tiers que désignerait Morone: ainsi resterait à l'évêque de Würzbourg un moyen de retraite honorable⁵.

Les ordres de l'empereur pour le rétablissement du prince-abbé ne furent pas exécutés. L'évêque Julius déclara que sans une sentence arbitrale, il ne pourrait abandonner son droit bien acquis sur l'abbaye⁶; les chevaliers de Fulda et les chanoines refusèrent d'obéir⁷, la noblesse franconienne ne voulait plus supporter le voisinage de Balthazar⁸. La noblesse de Franconie et de Fulda pouvait en outre réunir plus de quatre mille cavaliers, en suite de quoi, l'empereur ne pouvait insister sur son édit⁹. Morone lui-même, gardait pendant ce temps, sans l'envoyer, le bref menaçant d'excommunication pour l'évêque de Würzbourg; en Allemagne, écrivait-il¹⁰, règne peu de soumission envers le Saint-Siège; il craignait donc que l'évêque Julius pût être

¹ Galli à Morone le 4 septembre 1576, *ibid.*, 147. Le bref à Maximilien II, dans THEINER, II, 493.

² Galli à Morone le 15 septembre 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 149. Les brefs à Julius et Balthazar dans THEINER, II, 493; celui à l'Empereur dans SCHANNAT, *Hist.*, 270; celui à Julius également dans SCHANNAT, *Dioecesis*, 368.

³ On laissa à Morone la liberté de décider s'il voulait l'envoyer ou non (*Nuntiaturberichte*, II, 149). Le 31 octobre, il était dans les mains de l'évêque (THEINER, II, 497).

⁴ Le 27 juin, *Nuntiaturberichte*, II, 144.

⁵ Galli à Morone le 1^{er} septembre 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 145. Grégoire XIII à l'évêque Julius le 15 septembre 1576, dans THEINER, II, 493.

⁶ KOMY dans *Hist-polit. Blättern*, LVI, 189.

⁷ ECKOFFSTEIN, *Fürstabt Balthasar von Dernbach*, 53.

⁸ Morone à Galli le 9 août 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 114. Cf. MORITZ, 411, 416.

⁹ Morone à Galli le 10 octobre 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 166.

¹⁰ *Ibid.*

entrainé chez les protestants, crainte que Balthazar lui-même déclara plus tard non fondée¹.

Pour le prince-abbé Balthazar s'ouvrirent alors de troubles prévisions. Dès le début, il s'était résigné à la douleur. Il déclara dans un moment dangereux à Elgard qu'il lui fallait être l'enclume et non le marteau²; et lorsque après son arrestation, le Jésuite Lopperg s'approcha de lui les larmes aux yeux, l'abbé le consola en l'assurant qu'il avait souvent prié le Seigneur de l'éprouver et de lui envoyer de grandes épreuves, pour l'honneur de Dieu et de l'Église³.

La voie douloureuse de Balthazar fut fort longue. Il dut attendre vingt-six ans son rétablissement et en attendant, aller de porte en porte, pour ainsi dire mendier son pain, pour obtenir ce qui était son droit simple et clair. Mais ce grand éprouvé resta ferme. Avec la rente que lui faisait l'accord de Hammelburg pour prix de sa renonciation⁴, il aurait pu mener une vie commode, mais il refusa l'accord et ainsi se condamna lui-même à renoncer à son faste princier et à rester dans l'humilité et la lutte. Pendant plusieurs années, il resta sans moyens d'existence sûrs et dut compter sur l'hospitalité des étrangers, tandis que son Chapitre se gobergeait avec les revenus de l'Abbaye et se moquait de son abbé⁵. Sans se laisser briser par le sacrifice et les privations, ni lasser par les artifices des procéduriers et leurs paperasseries sans fin, Balthazar défendit inébranlablement sa cause, qui était en même temps la cause de toute l'Allemagne catholique. Si auparavant, il ne s'était pas distingué comme homme d'État, du moins s'affirma-t-il alors comme un caractère.

Après que les mandats impériaux eurent paru inacceptables, Maximilien II soumit l'affaire à la Diète assemblée à Ratisbonne. Le Conseil des princes électeurs se déclara pour l'abbé⁶; celui des princes au contraire était partagé. En

¹ KOMP déjà cité, 198.

² Se passurum, non percussurum. Elgard le 10 août 1575, dans SCHWANZ, *Gropper*, 301.

³ KOMP déjà cité, 131.

⁴ Ibid., 129; Balthazar dans THEINER, II, 192.

⁵ Balthazar à Grégoire XIII le 20 avril 1576, THEINER, II, 301.

⁶ Balthazar à Grégoire XIII le 10 novembre 1576, *ibid.*, 194-196; MORITZ, 411-418.

effet, même parmi les catholiques, l'évêque Julius avait de « grands amis » qui peut-être avaient plus d'égards à l'amitié qu'à la justice¹. C'est ainsi que le duc de Bavière s'était laissé gagner, quelque temps, par l'évêque de Würzbourg². Les protestants, en général, n'étaient pas contre l'abbé, qui depuis la fin d'août, était personnellement présent à Ratisbonne³. C'est ainsi que le très ardent luthérien, le Landgrave Guillaume le préférait comme voisin au puissant Julius⁴. Sous la condition que Balthazar permit la Confession d'Augsbourg, ils étaient prêts à s'associer aux catholiques, avec leurs dix-huit voix, et à constituer ainsi une majorité pour l'abbé. Balthazar n'accepta pas le marché⁵. Devant la divergence des opinions, Maximilien II décida enfin, le 5 octobre, que l'Abbaye serait mise sous séquestre impérial en attendant un accord définitif.

Avec l'arrivée au trône de Rodolphe II, les négociations sur l'exécution du Décret impérial apportèrent de nouvelles difficultés pour l'Abbé. Le nouvel empereur devait s'en remettre à ses conseillers. Comme Balthazar les soupçonnait sérieusement, ceux-ci étaient séduits par ses adversaires et peu enclins à lui être favorables. Si l'abbé désirait pour administrateur de Fulda, son métropolitain l'archevêque de Mayence, on disait que ce prélat n'était pas impartial, car il avait déjà donné l'hospitalité à l'abbé expulsé de chez lui; s'il proposait les électeurs de Cologne et de Trèves, on répondait qu'ils étaient trop loin. Il fallait donc que le choix portât sur un protestant ou sur un partisan de Julius⁶. Du reste, c'était encore un usage dans les cas de séquestre que les biens séquestrés soient laissés à leurs possesseurs, à la condition qu'ils s'occupassent de l'entretien de l'administrateur. Avec Balthazar cette coutume ne fut pas maintenue⁷.

Finalement arriva comme administrateur à Fulda, le 12 mars 1577, le grand maître de l'ordre teutonique, Henri

¹ Morone à Galli le 7 octobre 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 166.

² EGLOFFSTEIN, *Fürststadt Balthazar von Dernbach*, 44 (la lettre de renonciation d'Albert à Julius est du 8 août, *ibid.*, 50, n. 5). KOMP dans *Histor. Blätter*, LVI, 119; *Nuntiaturberichte*, II, 114, 122; LOSSEN dans *Forsch. zur deutschen Gesch.*, XXIII, 354.

³ MORITZ, 415.

⁴ *Ibid.*, 416.

⁵ THEINER, II, 195.

⁶ *Ibid.*, 196.

⁷ *Ibid.*

de Bubenhauen. L'évêque renonça désormais au serment de fidélité de ses sujets mais se réserva le droit de placer les employés et de les faire s'engager par serment; le commun du peuple continuait à croire qu'il était encore soumis à l'évêque¹. Bubenhauen se montra en tout favorable à son seigneur, l'évêque de Würzbourg, et défavorable à l'abbé. Balthazar dut s'employer encore longtemps à se faire assigner un endroit déterminé, comme lieu de séjour, et la part de revenus qu'on lui devait sur la fortune du couvent. Il craignait fort, écrivait-il au Pape, que la somme qu'il aurait à toucher soit si mesurée, qu'il ne puisse rien faire pour ses fidèles. Pour défendre sa cause, il n'avait pu envoyer qu'un seul conseiller à l'empereur car il se trouvait personnellement à Vienne et ses moyens ne lui permettaient pas de s'y produire comme un prince². Grégoire XIII intercéda pour Balthazar³ et obtint que l'empereur l'inviterait, ainsi que l'évêque, à un entretien à Vienne⁴.

Le résultat de la rencontre fut défavorable à Balthazar. Un décret impérial du 4 décembre 1577 remit sa cause à la décision de la justice et lui attribua en attendant, sur le revenu de Fulda, un traitement annuel de 10 000 florins, et le château de Neuhof comme résidence⁵. Mais Balthazar ne reçut ni les 10 000 florins, ni même Neuhof, parce que l'administrateur éleva une protestation. Il dut chercher un refuge à Seligenstadt, sur le territoire de l'évêque de Mayence⁶, jusqu'à ce que en 1578, Rodolphe II lui eût assigné le château de Bieberstein, près de Fulda, avec les fruits et les services⁷. Ce qui dut lui être encore plus dur, ce fut que l'Empereur remit sa cause au Tribunal de la Chambre impériale, où de tels procès pouvaient se compliquer sans fin, pendant des dizaines d'années⁸. Comme il voulait attendre, pour voir si l'intercession de Grégoire XIII⁹ ne gagnerait pas l'Empereur, et comme le Pape lui avait défendu de se

¹ Balthazar à Grégoire XIII les 8 et 20 avril 1577, *ibid.*, 298, 300.

² *Ibid.*, 299.

³ Le 7 juin 1577, *ibid.*, 303.

⁴ KOMP déjà cité, 195.

⁵ *Ibid.* Cf. Balthazar à Grégoire XIII le 26 octobre 1577, dans THURINER, II, 305.

⁶ Balthazar à Grégoire XIII le 16 février 1578, *ibid.*, 383.

⁷ KOMP déjà cité, 200.

⁸ *Ibid.*, 306-383.

⁹ Du 14 décembre 1577, *ibid.*, 307.

confier à des juges civils¹, l'abbé tenta une fois encore de s'entendre, par la voie des négociations, avec l'évêque de Würzbourg. Mais ces tentatives, qui à partir de 1578, furent faites par l'archevêque de Mayence devant l'évêque de Spire, puis en 1582 à Mayence et à la Diète d'Augsbourg, échouèrent toutes². Il fallut donc pourtant en 1584, en revenir à la voix juridique³, qui, après 18 ans d'attente supplémentaire, amena finalement au résultat. Par décret impérial du 7 août 1602, le Prince Abbé Balthazar fut rétabli dans tous ses droits et dignités et ses adversaires condamnés aux dommages et intérêts⁴.

Parmi toutes ces contrariétés, le plus fidèle soutien de l'Abbé fut le Pape. Les trois Électeurs ecclésiastiques se prononcèrent également à diverses reprises pour lui⁵. Mais cet homme, si durement pressé, se retournait avant tout vers Rome. Grégoire XIII, comme il le dit lui-même⁶, ne cessait d'écrire à l'Empereur⁷; il s'adressa souvent à l'évêque de Würzbourg⁸, qu'il menaça plusieurs fois de l'excommunication⁹; ou chercha à obtenir l'intercession d'autres Princes catholiques. Aucun nonce n'allait en Allemagne, sans qu'on lui recommandât comme une cause dominante, l'affaire de l'Abbé¹⁰. Incontestablement, sans la pression constante du Pape et des nonces, la cause de Balthazar eût été entièrement perdue.

Les protestants du territoire de Fulda n'avaient pas

¹ Grégoire XIII à Rodolphe II le 4 février 1584, dans THEINER, III, 542; à Balthazar le 27 février 1580 et le 5 février 1584, *ibid.*, 543.

² KOMP déjà cité, 202-204.

³ KOMP déjà cité, 204. La lettre de défense du chancelier Winkelmann en 1576 fit impression: *Informatio juris*, *ibid.*, 206. Grégoire XIII à Balthazar et à Julius le 9 septembre 1576. Balthazar à Grégoire XIII le 25 octobre 1577, dans THEINER, II, 303.

⁴ SCHANNAT, *Historia*, 431; *Diocesis*, 373.

⁵ Cf. les lettres dans THEINER, II, 302 (envoyées à Rome par Balthazar le 4 juin 1577), et dans RÖM. *Quartalschrift*, 1897, 431-445 (publiées par EHSES).

⁶ A Balthazar le 11 novembre 1581, THEINER, II, 264.

⁷ Voir plus haut et les lettres du 23 décembre 1576, 5 avril 1578, 11 novembre 1581, 4 février 1584 dans THEINER, II, 198, 386; III, 542.

⁸ Voir plus haut et les lettres des 18 décembre 1576 et 4 février 1584, dans THEINER, II, 199; III, 542; SCHANNAT, *Historia*, 272.

⁹ THEINER, II, 193.

¹⁰ KOMP dans *Hist.-polit. Blätter*, LVI, 498. Instructions pour les nonces Annibale di Capua du 7 décembre 1576 (*Var. polit.*, 129, p. 173, Arch. secr. pap.) et Bonhomini du 30 décembre 1581 (*Barb.*, p. 208, Bibl. Vatic.).

obtenu de l'expulsion du seigneur légitime le profit qu'ils en avaient espéré. Il est vrai qu'au début, l'évêque Julius fit plus que ménager les partisans de la Confession d'Augsbourg.

Il avait, dit Balthazar dans sa plainte au Pape¹, installé un protestant comme administrateur : donc les catholiques seraient opprimés et pour les moindres motifs jetés en prison, les pasteurs exilés reviendraient, les concubines seraient rappelées, même celles qui avaient fait un serment solennel. Les fonctionnaires, répétait-il plus tard² qui auraient été mis de côté par lui, à cause de leur infidélité ou qui auraient adhéré aux nouvelles doctrines, auraient été soutenus, mais les catholiques instruits et pieux que Balthazar avait fait venir à grand'peine et à grands frais de tous les pays, auraient tous été éloignés en peu de mois.

Pourtant, Julius était bien éloigné de reconnaître une valeur juridique à la Confession d'Augsbourg. Lorsqu'à Hammelburg, aussitôt après l'arrestation de Balthazar, des propositions de ce genre lui furent soumises, il sut habilement les écarter³. De semblables desiderata furent présentés à l'administrateur Henri de Bubenhäusen, mais l'Empereur décida que la religion de l'autorité devait être prépondérante à Fulda⁴.

Le collège des Jésuites, but de tant d'attaques, se maintint à Fulda et s'y agrandit de plus en plus⁵. En 1584, un séminaire papal pour 40 jeunes nobles s'y ajouta ; le Jésuite Lopperz réalisa cet Institut après avoir exposé à Grégoire XIII, dans une visite à Rome, que le retour des autres à l'Église dépendait de la noblesse d'Allemagne. Le Prince Abbé Balthazar soutint les Jésuites de Fulda, aussitôt que ses revenus le lui permirent⁶. Pour le séminaire il s'adressa,

¹ Le 1^{er} août 1576, THEINER, II, 194.

² A Grégoire XIII le 20 avril 1577, *ibid.*, 300.

³ HEPPEL, *Das evangelische Hammelburg*, 154.

⁴ HEPPE, *Restauration*, 146-150.

⁵ DUHR, I, 132; Lopperz à Grégoire XIII le 15 décembre 1584, dans THEINER, III, 543. Cf. *Jahresbericht der Rheinischen Provinz* du 1^{er} janvier 1577 dans HANSEN, *Rheinische Akten*, 713; KOMP, *Zweite Schule*, 26. Lettre de créance au Pape pour Lopperz du 27 octobre 1588, dans THEINER, III, 417.

⁶ *Jahresbericht der Rheinischen Provinz vom 1 Januar 1580* dans HANSEN déjà cité, 738; KOMP dans *Hist.-polit. Blätter*, LVI, 202. Sur la fondation du grand autel et de deux places gratuites au collège de Fulda le 29 septembre 1599, voir SCHANNAT, *Diocesis*, 371.

en des lettres personnelles, à Sixte-Quint et à Grégoire XIV. On n'aurait pu, écrit-il concevoir de meilleurs moyens que ce séminaire pour faire revivre la foi catholique, puisque « le bas peuple dépend tellement de la noblesse qu'il adopte facilement et volontiers toute religion soutenue par l'aristocratie »¹.

Le motif pour lequel la nouvelle doctrine avait pu faire de si grands progrès sur le territoire de Fulda est éclairé par ces paroles, tout comme le fait qu'elle fut extirpée si facilement chez les hommes du commun. Elle n'avait pas chez eux de profondes racines dans les cœurs. Lorsque Balthazar en 1602 rentra dans sa principauté, il y trouva toutes les conditions favorables pour le rétablissement de l'ancienne foi. Le dernier des chanoines réfractaires était mort l'année précédente². L'instruction et la constante activité des Jésuites avaient renouvelé le Chapitre et rendu un certain prestige à la religion antérieure³. En peu d'années, tout le territoire de Fulda redevint essentiellement catholique⁴.

L'Abbé persécuté avait, dès le début, trouvé un ami et un appui dans son métropolitain, l'archevêque de Mayence, Daniel Brendel de Hombourg. Dès les premières difficultés qui s'élèvèrent contre le projet d'un collège de Jésuites à Fulda, Daniel fut à ses côtés, l'encourageant⁵. Peu de temps après, Daniel imita lui-même l'exemple de l'Abbé réformateur.

Même à Mayence, la nouvelle Doctrine avait fait de grands progrès et sous l'ardent catholique Daniel, au début, la situation ne fut pas différente. Mayence a un Prince catholique, écrivait en 1581, un témoin oculaire, Robert Turner du *Germanicum*, mais le Gouvernement est mené par ses sujets protestants⁶. En considération pour les Princes pro-

¹ A Grégoire XIV, 1590, *ibid.*, 370. La même expression dans la lettre de Balthazar à Sixte Quint du 12 mai 1585, dans *EUSES-MEISTER*, I, 74, cf. 103.

² KOMP déjà cité, 291.

³ DUHR, I, 133.

⁴ KOMP déjà cité, 293; *Katholik*, 1863, I, 741.

⁵ Lettre du 10 décembre 1571 dans *Collegii Fuldensis exordia et annua literae*, Bibl. du Séminaire à Fulda; BROWER, *Fuldensium antiquitatum libri IV*, Anvers, 1612, 365; SCHANNAT, *Diocesis*, 354; *Nuntiaturberichte*, III, 266.

⁶ *Sedet ad clavum princeps catholicus, tractat clavum subditus hereticus. Triomphus Bavariensis*, dans TURNER, *Panegyrici sermones duo*, Ingolstadt, 1583, 109.

testants voisins, l'Archevêque devait donc donner à sa Cour la plupart des places aux protestants ; jusque dans la cuisine, les domestiques étaient luthériens et les fils de nobles, en entrant au service du Prince Électeur, mettaient comme condition qu'ils ne devraient pas devenir catholiques¹. Avant tout, l'Archevêque manquait de collaborateurs sûrs. En dehors de son Chancelier et d'un seul Chapelain de Cour, écrivait Elgard², il n'a personne avec qui s'entretenir des intérêts catholiques. Il manquait notamment de prêtres capables et de mœurs pures.

Néanmoins, l'élévation de Daniel au siège de Saint Boniface, signifiait le salut de l'archidiocèse ; son plus intelligent compétiteur à la mitre adhérait en effet secrètement à la nouvelle doctrine, vers laquelle il se tourna aussitôt ouvertement³. Comme évêque, Daniel ainsi qu'il le déclarait lui-même au nonce Gropper, avait dès le début travaillé de toutes ses forces à maintenir la foi catholique dans le clergé et dans le peuple⁴. Pour ce qui est de la bonne volonté, disait Elgard⁵, l'archevêque ne laisse à peu près rien à désirer, mais il est trop profondément impliqué dans les affaires d'État et, en dehors des Jésuites, il n'a pas de collaborateurs. Quelles difficultés devait soulever tout commencement de réforme, c'est ce que précisément on pouvait voir vers le temps de la présence d'Elgard auprès de lui. Daniel avait alors tenté la réforme des mœurs de son clergé ; mais tout échoua devant l'opposition du Chapitre qui opposait à chaque réforme, comme un bouclier impénétrable, la capitulation électorale de l'archevêque⁶. « Pour la

¹ TURNER déjà cité, 108.

² A Galli le 27 février 1575, dans SCHWARZ, *Gropper*, 264.

³ KNIER, 58.

⁴ Gropper à Galli le 1^{er} octobre 1573, dans SCHWARZ déjà cité, 413.

⁵ Le 10 août 1575, *ibid.*, 301.

⁶ *Ibid.*, 302, 352. Une lettre des Jésuites de Mayence du 30 mars 1575 témoigne que des tentatives de réforme avaient été faites (Bibliot. de Leyde, Cod. 77) : Generale quoddam bellum concubinariis in variis Germaniae partibus indictum est, Pontificis, ut arbitror, edicto, sed impellentibus, ut alii hingunt, Iesuitis. Dux Bavaria libens edicto paruit et SS^{mi} voluntatem perfecit. Reverendissimus noster, ne ea in parte segnior videretur, totam etiam suam dioecesim expurgare coepit. Chassées toutes les concubines. Singula iam fere canonorum collegia Moguntiæ sunt expurgata. Sunt sane permulti, qui admodum gaudent, tanto se onere elevari et a turpi vita vindicari. Longum esset, quæ in Effordia, ubi duo de nostris agunt, acta sunt commemrari. Missi sunt in eam dioecesis partem, quæ oppidis aliquot,

majeure partie de son diocèse, l'archevêque pouvait à peine faire plus que préparer un meilleur avenir, en s'occupant de former de bons prêtres.¹ Pour ces efforts, il recueillit de Grégoire XIII un éloge complet². Dès 1558, Daniel Brendel envoyait quelques jeunes gens, parmi lesquels le futur évêque de Würzbourg, Julius, pour être élevés au Collège des Jésuites de Cologne³. Bientôt il projeta et fonda un semblable Institut à Mayence⁴ et il accueillit, avec une grande gratitude, l'offre de Gropper de faire admettre quelques jeunes Mayençais au collège germanique à Rome⁵. Pour les écoles inférieures, il chercha des maîtres catholiques qui enseigneraient, d'après le catéchisme catholique, et devraient prononcer la profession de foi de Trente⁶.

Par Gropper⁷, puis par Elgard⁸, Daniel fut plusieurs fois invité à visiter son diocèse. Leurs exhortations eurent leur effet au moins pour une partie de l'archidiocèse, c'est-à-dire le petit territoire frontière de la Thuringe, l'Eichsfeld. Le 4 mars 1574, l'archevêque se mit en route pour visiter ce pays longtemps négligé⁹, qui depuis 1544 n'avait plus revu son évêque¹⁰.

Dans l'Eichsfeld, le luthéranisme avait fait de puissants progrès. Ainsi que sur le territoire de Fulda¹¹, il avait été propagé hors des villes par la noblesse, qui avait appris la nouvelle doctrine à l'Université d'Erfurt, et qui, à partir de 1547 environ, avait introduit dans les églises catholiques des prédicateurs protestants¹². Les personnalités en vue

pagis vero plus quam ducentis abundat, et Saxoniæ proxima est, aliquot visitatores, in quibus fuit D. suffraganeus qui aliquot milia confirmationis sacramento armavit. In Badensi quoque marchionatu quatuor ex societate degunt, sacerdotes duo, totidem adiutores; multum hi catholicam fidem promovent.

¹ Lettre du 26 octobre 1574 dans SCHWARZ déjà cité, 209.

² HANSSEN, *Rheinische Akten*, 334, 339.

³ DUHR, I, 103.

⁴ Daniel à Grégoire XIII le 1^{er} décembre 1575, dans THEINER, I, 95. Le futur prince-électeur Jean Schweikart de Cronberg se trouvait parmi eux. STEINHÜDER, I, 110; SCHWARZ déjà cité, 209; KNEIB, 125.

⁵ SCHWARZ déjà cité, 114.

⁶ Ibid., 110, 114.

⁷ Ibid., 262.

⁸ KNEIB, 127.

⁹ Ibid., 59. Gropper à Galli le 15 août 1574, dans THEINER, I, 212.

¹⁰ Voir plus haut.

¹¹ KNEIB, 47, 63.

dans les deux plus grandes villes, à Heiligenstadt et Duderstadt, avaient été gagnées également aux nouvelles croyances pendant leur temps d'études à Erfurt et attiraient, depuis la guerre des paysans, toute la population des villes avec eux¹. Les fonctionnaires, à Eichsfeld, favorisaient le protestantisme et cherchaient à tromper l'archevêque sur l'état réel des choses². Lorsque Daniel se fut assuré par ses propres yeux de la situation, il écrivit à l'empereur Rodolphe II³ que les « horreurs, les dévastations, les désordres en matière ecclésiastique et spirituelle, étaient en beaucoup de lieux » pires que tout ce qu'on lui avait rapporté ou qu'il avait pu imaginer lui-même. Pendant son court séjour, il lui avait été impossible de tout ramener à son état premier.

Pourtant, Daniel, pendant son séjour à Heiligenstadt, avait fait tout ce qui lui était possible ; il avait établi comme premier intendant⁴ un converti de Mecklenbourg, Léopold de Stralendorff, très habile en affaires et catholique sûr. Il avait interdit de nouveau la communion sous les deux espèces et libéré quelques territoires qui avaient été hypothéqués à des nobles protestants⁵. Dans sa visite à Duderstadt, il avait fait remplacer les deux prédicateurs, qu'il y avait trouvés, par des prêtres catholiques⁶. Dans la campagne, il n'employa ce moyen que dans un petit nombre de cas, par exemple, lorsque le pasteur s'était permis des choses injurieuses contre le seigneur du pays⁷. Maints cantons demandèrent qu'on leur envoyât des prêtres catholiques⁸, mais faute d'ecclésiastiques capables, il était souvent impossible de répondre à de telles prières.

Dans l'ensemble, Daniel, si on le compare aux princes protestants de son temps, procéda avec beaucoup de douceur⁹. Lorsque par un assaut nocturne, il eut en son pouvoir le tyran, généralement hui, Wüterich Barthold de

¹ KNIEB, 42, 79.

² *Ibid.*, 45, 61.

³ Le 16 avril 1579, *ibid.*, 128.

⁴ *Ibid.*, 128.

⁵ *Ibid.*, 129.

⁶ *Ibid.*, 133.

⁷ *Ibid.*, 130.

⁸ *Ibid.*, 149, cf. 212, 215.

⁹ *Ibid.*, 136.

Wintzingerode, et qu'il eût reconquis ainsi le château de Bodenstein qui lui revenait de droit, il laissa les choses religieuses en l'état où il les avait trouvées dans les environs du château¹. Il renouvela aux chevaliers la promesse de la liberté religieuse et permit à plusieurs nobles de pratiquer chez eux le service religieux luthérien². Plus tard encore, il se maintint strictement dans les conventions de la paix religieuse; dans sa lutte avec l'électeur Auguste, il exposa, comme son principe d'action, que dans son souci de la « paix générale et du bien-être commun de la patrie », il ne voulait prétendre à rien à quoi il n'eût droit; et que de plus, il ne désirait et ne cherchait rien que d'être « laissé tranquille dans les choses de son ressort pour lesquelles nous sommes obligés par notre emploi et où nous ne voulons pas manquer à notre devoir »³. Malgré cette douceur, le séjour de deux mois que fit Daniel à l'Eichsfeld fut très important pour l'ancienne religion. Grégoire XIII lui en voua une grande reconnaissance⁴.

Peu après que Daniel eut quitté l'Eichsfeld, Stralendorff jugea nécessaire un sévère décret pour que les ordonnances du prince électeur ne fussent pas tournées en dérision. Le « recours » aux pasteurs protestants dans les lieux voisins fut interdit sous des peines sévères, à Duderstadt et à Heiligenstadt, et en cas d'obstination frappé de la peine d'expulsion. Les pasteurs qui tenaient des réunions secrètes devaient également être punis. Que Stralendorff eût menacé les protestants d'une mesure que ceux-ci avaient prise auparavant contre les catholiques de l'Eichsfeld, causa beaucoup d'irritation. Quiconque mourait dans la foi nouvelle ne devait pas être enterré en terre consacrée⁵. Daniel approuva cette ordonnance de son ministre principal.

L'archevêque laissa l'ultérieure réalisation de la restauration catholique à une commission composée de l'excellent évêque auxiliaire de Mayence, Stephan Weber, et de trois autres membres. Deux Jésuites et un excellent prêtre sécu-

¹ *Ibid.*, 133.

² *Ibid.*, 136.

³ *Ibid.*, 214.

⁴ Le 17 septembre et le 27 novembre 1574, dans THEINER, I, 241; SCHWANZ, *Gropper*, 225.

⁵ KNIER, 139.

lier étaient adjoints à la Commission¹. Elle commença sa visite fin décembre, à Heiligenstadt. Le 1^{er} février 1575, elle arriva à Duderstadt et consacra la moitié du mois aux paroisses rurales. Le peuple des campagnes accueillit en général la réforme sans grandes difficultés. Les gens du commun, disait la Commission, étaient très mécontents des pasteurs qu'on leur imposait; ils ne désiraient rien d'autre que de « les voir une bonne fois renvoyés par Votre Grâce princière »². Jusqu'en 1575, en 72 villages, où l'on n'avait pas à redouter l'influence de la noblesse, presque tout le peuple des campagnes fut amené à recevoir la communion pascale³. Dans les années 1579 et 1580, Elgard, évêque auxiliaire d'Erfurt depuis 1578, distribua le sacrement de la confirmation⁴ à 5 000 personnes de l'Eichsfeld. Jusqu'à la fin de 1576, les pasteurs protestants avaient été expulsés de 14 localités et remplacés par des prêtres catholiques⁵, et lentement mais constamment l'éloignement des pasteurs se poursuivit dans les années qui suivirent⁶. En 1576, Daniel fonda à Heiligenstadt un Collège de Jésuites, « la plus importante institution » qu'il eût entreprise pour le rétablissement de l'ancienne religion dans l'Eichsfeld⁷. Les fondements d'un renouveau dans le sens catholique furent ainsi jetés sous le gouvernement de Daniel. A la vérité, des dizaines d'années s'écoulèrent encore jusqu'à ce que ce petit pays à l'exception de quelques localités, fût réuni de nouveau à l'Église⁸.

Combien profond était encore enraciné dans le peuple l'attachement aux usages de la vieille religion, c'est ce qu'expérimenta Elgard qui, en 1574, prit part à la visite, à la place de l'évêque auxiliaire rappelé à Mayence, et fut ainsi témoin dans la semaine de Pentecôte du grand pèlerinage, qui vers ce temps-là continuait à avoir lieu au célèbre Hulfensberg. Des foules considérables y étaient de nouveau

¹ KNIER, 140. Elgard rend un très bon témoignage aux quatre commissaires, 18 juin 1575 à Galli dans SCHWARZ déjà cité, 295.

² KNIER, 149.

³ Ibid., 148.

⁴ Ibid., 203.

⁵ Ibid., 200.

⁶ Ibid., 206.

⁷ Ibid., 179, 201; DUHR, I, 109.

⁸ KNIER, 244-416.

accourues, même des nobles des cantons protestants voisins s'y trouvaient. Certaines dames de l'aristocratie, élevées dans le protestantisme, restèrent tout le jour sans manger sur la montagne, pour entendre prêcher une seconde fois, le soir, Elgard, dont elles avaient déjà entendu la parole le matin. Un jésuite appelé d'Heiligenstadt prêcha le lundi après la Trinité, devant deux ou trois mille auditeurs¹. Dans les années qui suivirent, l'affluence des pèlerins ne fit que s'accroître et ceux-ci recevaient toujours plus nombreux les sacrements sur l'Hülfensberg².

La résistance à la réforme vint à Eichsfeld comme à Fulda de la noblesse et de la population des villes; même dans la campagne où des nobles citadins protestants influençaient la population, les visiteurs se heurtèrent à des difficultés³. Au début de mars 1575, presque toute la noblesse de l'Eichsfeld se réunit, sans la permission du prince électeur, à l'instigation des deux frères Guillaume et Henri de Westerhagen, adressa une supplique⁴ à son prince et comme celui-ci la rejeta résolument et interdit toutes réunions, qui n'auraient pas l'assentiment du prince électeur⁵, ils s'adressèrent à Guillaume de Hesse qui avec son habituel zèle protestant s'intéressa à eux.

Guillaume écrivit à Daniel et demanda l'appui des princes électeurs du Palatinat et de la Saxe⁶. Mais Frédéric du Palatinat qui répondit à son désir ne put plus s'occuper de la chose après la réponse de Daniel. Guillaume avait donc demandé, par un envoyé spécial au prince électeur de Saxe, que les archives de Saxe communiquassent à l'empereur et au tribunal de la Chambre la déclaration de Ferdinand I^{er}, sur laquelle la noblesse de l'Eichsfeld, suivant l'exemple de Fulda, avait attiré l'attention du landgrave⁷. Mais Auguste répondit sèchement que ceux de Fulda et de l'Eichsfeld pouvaient s'adresser directement eux-mêmes à l'empereur, sur l'ordre duquel il remettrait au tribunal de la Chambre cette décla-

¹ KNIER, 158, cf. 107. Elgard à Galli, le 18 juin 1575 dans *Schwartz* déjà cité, 297. 206.

² *Ibid.*, 201.

³ *Ibid.*, 149, 164, 206.

⁴ Du 9 mars 1575; *ibid.*, 150; imprimé dans HEPPE, *Restauration*, 251-256.

⁵ Le 22 mars 1575, *ibid.*, 257-260.

⁶ *Ibid.*, 88-91; KNIER, 151-155.

⁷ Voir plus haut.

ration. Dans sa réponse au landgrave Guillaume, Daniel attira enfin son attention sur le fait que les protestants avaient vraiment trop abusé de sa patience et que dans leur ignorance, certains de leurs pasteurs sachant à peine lire, s'étaient permis contre leur seigneur les mêmes outrages que s'il se fût agi des sacrements dont ils parlaient sans respect. Il ne savait rien de la déclaration de Ferdinand. Là-dessus Guillaume chercha à défendre les pasteurs¹, et réclama de nouveau avec des menaces et en en appelant aux lois de l'empire, la liberté religieuse pour ses coreligionnaires. Auprès des princes électeurs du Palatinat et de la Saxe, il tenta de former une alliance défensive². Frédéric du Palatinat, le père des oppresseurs de conscience de son temps, eut la présomption de dire que personne ne devait être violenté à cause de sa religion³!

De violences il ne pouvait être question, aux yeux des visiteurs désignés par l'archevêque pour l'Eichsfeld. Ils se plaignaient au contraire de la trop grande douceur de l'archevêque. Trois pasteurs jusque-là avaient été éloignés par eux; deux d'entre eux furent réclamés de force par les nobles, le troisième ne tint pas compte de sa déposition. Au lieu d'opposer la force à la force, il n'arriva rien à personne sinon qu'un dernier délai fut accordé, le 24 juin 1575, aux récalcitrants et de nouveau prorogé⁴. Les visiteurs pensaient qu'avec une telle manière de faire, les esprits seraient complètement dans la confusion; le peuple craignait qu'on ne l'abandonnât « sans défense à la noblesse pour être sacrifié⁵ ».

Deux fois encore, les nobles s'adressèrent à l'archevêque; d'abord par le moyen de leurs collègues qui demeuraient hors de l'Eichsfeld, puis par une nouvelle lettre de plaintes⁶. Ils n'obtinrent cependant aucun résultat. Après un entretien avec Daniel, leurs envoyés leur donnèrent le conseil d'imposer aux pasteurs la modération qui convenait et de ne pas

¹ Le 12 avril 1575, dans KNIEB, 155. La lettre est un témoignage de la crédulité du landgrave. Preuves à ce sujet, *ibid.*, et dans HEPPE, *Restauration*, 91.

² Les 6 et 9 avril, KNIEB, 155.

³ *Ibid.*, 156.

⁴ *Ibid.*, 164, 170.

⁵ *Ibid.*, 164.

⁶ *Ibid.*, 165-170.

employer les biens d'église à leur propre profit mais à l'honneur de Dieu. Là-dessus, ils renouvelèrent au prince électeur de Saxe leur demande précédente de réclamer, dans la très prochaine Diète des princes électeurs à Ratisbonne, la confirmation de la déclaration de Ferdinand; le prince électeur y consentit; le landgrave Guillaume était prêt à les appuyer, il ne désirait qu'une chose: c'est que d'autres princes protestants pussent être associés à leur démarche¹.

Sans parler de la noblesse, la résistance contre la réforme avait son principal appui dans la population des villes dont les chefs avaient reçu, comme les nobles, leur culture à l'Université d'Erfurt. Malgré cela, il aurait été relativement facile de ramener par exemple Heiligenstadt à l'ancienne foi; les bourgeois déclarèrent en 1574 au Podestat Stralen-dorff qu'ils iraient volontiers aux services religieux catholiques, si les prêtres étaient meilleurs². En fait, d'année en année, l'ancienne religion faisait des progrès à Heiligenstadt. En 1584, on y compta 2064 communions et l'année suivante plus de 3000. On veillait de plus en plus sérieusement à ce qu'il n'y eût que des catholiques élus au Conseil de ville; même les processions auparavant habituelles furent de nouveau introduites³.

Au contraire, la puissante Duderstadt résista avec beaucoup de ténacité à la réforme catholique; le culte catholique y était complètement interdit depuis 1562 jusqu'à ce qu'en 1574, l'ensemble des citoyens eût apostasie⁴. Après que Daniel pendant sa visite eut déposé les deux pasteurs et repris les églises aux protestants⁵, les citoyens allèrent volontiers au début au service catholique; mais sous l'influence du Conseil et du chef de la corporation, les choses changèrent vite à nouveau de tournure. Ceux qui fréquentaient le culte catholique furent tournés en dérision, menacés d'être exclus des matrises, leurs enfants frappés de verges par le professeur. En outre, le nouveau curé, du reste pas très exemplaire, se montra faible devant la pression des protestants et leur livra de nouveau, par un grossier

¹ KNIER, 171. Cf. MORITZ, 122; HEPPE déjà cité, 93.

² KNIER, 142.

³ *Ibid.*, 203.

⁴ *Ibid.*, 88.

⁵ *Ibid.*, 133.

oubli de son devoir, une des églises de Duderstadt. Le prédicant tonna alors du haut de la chaire contre le Pape et les catholiques auxquels on ne devait aucune obéissance. Le conseil interdit aux bourgeois d'écouter les prédications du curé catholique et menaça ceux qui désobéiraient de les expulser de la ville¹. Lorsque les visiteurs demandèrent la restitution de l'église illégalement occupée, une irritation considérable s'empara des bourgeois; ils jurèrent de donner leur sang et leur vie pour leur foi et de tuer ceux d'entre eux qui se mettraient du côté des visiteurs. Le conseil, pendant ce temps, invoqua la Déclaration de l'empereur Ferdinand I^{er}, en appela aux princes électeurs et fit présenter aux visiteurs une protestation par un notaire brunswickois de Göttingue. Daniel déclara de nouveau ne rien savoir de la Déclaration de Ferdinand; si son précédent commissaire avait fait des concessions relativement à la Confession d'Augsbourg, il l'avait fait sans sa permission. Il fit finalement éloigner le pasteur désobéissant mais voulut du reste que les récalcitrants fussent convertis non pas par la violence mais par l'instruction².

Cette douceur ne fit que fortifier dans leur résistance les gens de Duderstadt. Après de nouveaux ordres de l'archevêque, ils remirent les fortifications en état et renouvelèrent leur provision de poudre; le pasteur reçut l'avis de reprendre ses fonctions³. On envoya à Daniel une députation après l'autre⁴, mais le prince électeur répondit par l'exposé de son droit et le renouvellement de ses ordres. Lorsqu'il vit que tout cela ne menait à rien, il recourut à une plus grave mesure. Une des principales ressources de la ville était constituée par la vente de la bière de Duderstadt, dont la réputation allait jusqu'à Vienne. Daniel menaça alors⁵, en cas d'une nouvelle désobéissance, d'interdire l'exportation de la boisson si appréciée. Tout d'abord, cette menace, pas plus que l'interdiction annoncée, ne produisit d'impression, jusqu'à ce qu'enfin Stralendorff saisisse hors de la ville, sur la route, un envoi de trente tonneaux de bière⁶. Dès lors, la

¹ KNIED, 136.

² *Ibid.*, 144-148.

³ *Ibid.*, 160.

⁴ En mai, août, septembre 1575, *ibid.*, 160-162.

⁵ Le 3 mars 1576, *ibid.*, 163.

⁶ Le 16 avril 1576, *ibid.*

prohibition de la bière prit une des premières places dans les plaintes des habitants de Duderstadt.

Déjà, avant que Daniel eût recouru à cette sévère mesure, les bourgeois s'étaient adressés aux princes protestants, les priant de défendre leur cause dans la Diète déjà réunie à Ratisbonne. La ville elle-même y envoya aussi un représentant. Les chevaliers de l'Eichsfeld, comme ceux de Fulda, se rattachèrent à l'espoir de voir confirmer la Déclaration de Ferdinand à la Diète des électeurs de Ratisbonne où la noblesse de l'Eichsfeld envoya une délégation spéciale et où les nobles de Fulda déposèrent au moins une supplice. Les princes réunis durent donc s'occuper, après tant de demandes, des singulières questions qui se rattachaient à la Déclaration de Ferdinand¹.

3.

Jusqu'à ce que, pendant les troubles de Fulda, un conseiller saxon eût tiré des archives des princes électeurs la soi-disant Déclaration de Ferdinand, et l'eût mise aux mains des protestants², cette Déclaration, vieille de près de vingt ans, était restée presque entièrement inconnue du public et l'on n'en trouvait que deux ou trois citations sans importance, dans des actes oubliés³. Après cependant que les landgraves de Hesse et le prince électeur de Saxe eurent fait appel à ce document, la Déclaration fut imprimée en Saxe et en Hesse⁴ et répandue par le landgrave Guillaume parmi les protestants. Elle commença alors à soulever de l'intérêt et devint le point central de la lutte entre les partis.

Sur la valeur juridique du document, l'opinion variait selon le point de vue religieux. Les protestants défendaient sa validité sans tenir compte des motifs, comme une chose évidente en soi ; les catholiques la niaient. Le prince électeur

¹ MORITZ, 451. Impression de la déclaration dans LEHMANN, 55; *Autonomia*, 81. L'imprimé dans HERPE, *Restauration*, 3, est incroyablement négligé, justement dans le passage principal.

² MORITZ, 22.

³ 1560 et 1570, *ibid.*, 23.

⁴ Avec le chiffre de l'année 1555, *ibid.*

teur de Mayence faisait observer aux gens de l'Eichsfeld¹ qu'il ne savait rien de la Déclaration. Si elle subsistait en droit, il aurait dû, comme prince électeur et archichancelier de l'Empire, l'avoir dans sa chancellerie, mais ce n'était pas le cas. Déjà un an auparavant², le Chapitre de Fulda, qui alors se déclarait de nouveau pour son abbé, avait contesté la valeur juridique de la Déclaration dans un exposé très explicite³. Ni dans la chancellerie de Mayence, ni dans celle de la haute Chambre de Justice, il n'était possible d'en trouver trace. La paix religieuse de 1555 n'en fait pas mention et elle établit plutôt, qu'aucune Déclaration contraire ne peut avoir de valeur. Aucun de ceux qui, en leur temps, avaient été présents à la Diète de 1555, aucun des plus anciens assesseurs du tribunal supérieur ne s'en souvenait. De plus, pour le tribunal de la Chambre, aucune véritable constitution d'Empire ne peut avoir de valeur, si elle ne lui a pas été communiquée par l'électeur de Mayence, en tant que chancelier de l'Empire; personne ne se souvient d'une telle communication de la Déclaration. De plus, elle précède d'un jour la Paix de religion et aurait été ainsi abrogée par celle-ci. Le secrétaire de la chancellerie impériale, Erstenberger⁴, mit en valeur ce dernier motif en ce sens que la clause dérogative dans la Paix de religion, parce qu'elle fut « rédigée, scellée et signée » avec l'assentiment de tous les États, était « tellement forte et explicite », que la Déclaration ne pouvait subsister en face d'elle.

Même les protestants ne surent en général rien de la Déclaration jusqu'en 1574. A la Diète d'Augsbourg de 1566, ils promirent d'observer la paix de religion de 1555, sans changement ni addition. Ils ne parlèrent pas alors d'une décision accessoire de l'empereur Ferdinand⁵. Quand, à l'apparition de la Déclaration, les États protestants fouillèrent leurs archives pour en trouver des copies, ils ne trouvèrent rien. L'Ordonnance avait été tenue entièrement

¹ Le 13 février 1575 KNIEI, 146.

² Le 18 juin 1574, dans HEPPK déjà cité, 67.

³ Elle est l'œuvre de Winckelmann, le juriste de Spire et le futur chancelier de Balthazar, *ibid.* 66, n.

⁴ A Albert V de Bavière, Vienne, 17 juillet 1574, dans *Sitzungsberichte der Münch. Akademie, Jahrg. 1891*, München, 1892, 159.

⁵ ERSTENBERGER, *ibid.*, 160.

secrète. On ne la donna pas même à copier aux délégués des pays d'Empire, avec lesquels on avait discuté à cause d'elle¹. La chancellerie impériale n'en conservait que la minute; une expédition originale particulière unique en avait été faite pour le seul prince électeur Auguste de Saxe² que certaines circonstances liaient à la Déclaration.

L'électeur Auguste s'était efforcé, à la Diète d'Augsbourg de 1555, de mettre debout la paix de religion, mais tout en cherchant à parer aux mauvaises conséquences que cette Paix pouvait avoir pour lui. Après la paix de Smalkade, l'ancienne religion avait commencé à se relever à Mersebourg et à Naumbourg, grâce à l'activité des évêques Helling et Pflug. En les continuant, Auguste n'aurait pu facilement incorporer ces deux diocèses à son territoire³, il n'aurait pu voir d'une conscience tranquille, écrivait-il à ses représentants à Augsbourg, qu'aujourd'hui ou plus tard, sous l'apparence de la paix concédée, les villes épiscopales telles que Magdebourg, Halberstadt, Halle, Jüterbog, Mersebourg, Naumbourg et autres, à l'intérieur de son territoire ou dans le voisinage, fussent « opprimées par la religion chrétienne ». C'était donc surtout les conseillers saxons qui, à la Diète d'Augsbourg⁴, s'employèrent pour la liberté religieuse⁵. Après que la tentative d'obtenir la liberté de religion pour tous eut échoué, ils représentèrent au roi, d'accord avec d'autres États protestants, qu'on en arriverait à une guerre ou à une révolution, si les barons, les villes et les communes soumises à des évêques et à des ecclésiastiques, étaient opprimés dans l'exercice de la religion protestante qu'ils pratiquaient depuis longtemps⁶. Ces représentations finirent par amener à la soi-disant Déclaration de Ferdinand, dans laquelle était précisément assurée à ces barons, cités et communes, l'indépendance attaquée par leurs princes ecclésiastiques.

On ne voit pas clairement comment on en arriva en par-

¹ MORITZ, 33.

² Le document fut expédié en deux originaux, ERSTENBERGER déjà cité, 159. Le conseiller de l'Électeur, Lindemann, atteste le fait qui lui permit d'avoir probablement sous les yeux les deux originaux.

³ *Autonomia*, 391^a.

⁴ Voir RANKE, *Deutsche Gesch. Werke*, VI, 322.

⁵ *Autonomia*, 391^b; MORITZ, 28.

⁶ Ainsi les paroles de l'introduction à la Déclaration, cf. LEHMANN, 47.

ticulier à cette concession impériale. Les négociations, en raison de leur simplicité, furent conduites seulement par les représentants des deux partis religieux¹. Au début, les catholiques ne voulaient rien céder jusqu'à ce que le roi Ferdinand, qui parut trois fois en personne dans la Chambre du conseil, déclarât enfin qu'il ne laisserait pas les conseillers se séparer avant que tout soit en ordre. Les catholiques délibérèrent alors entre eux et décidèrent d'abandonner toute l'affaire à la décision de Ferdinand. Après des réflexions qui durèrent jusqu'à la nuit, les deux partis reçurent ensemble finalement l'avis que le roi, sans troubler la paix religieuse, voulait condescendre aux désirs des protestants. Sa déclaration là-dessus, malgré la formule dérogative de la paix religieuse, devait être valide et le roi devait donner à ce propos aux États de la Confession d'Augsbourg une ordonnance « garantie par écrit, scellée et signée »².

On en vint à un vrai décret accessoire de clôture. Une Déclaration dans la forme promise fut « rédigée, scellée et écrite » par Ferdinand, fort de son autorité impériale et sans ultérieure consultation des États, elle ne fut pas consignée à tous les États protestants mais seulement en secret à l'électeur de Saxe. Au fond, les négociations sur la Déclaration tombèrent ainsi dans le vide. Le prince électeur Auguste avait toutefois atteint son but. A en juger par le texte, la Déclaration garde un caractère général³, bien que demandée par la Saxe, pour les conditions qui lui étaient particulières, ce qui résulte de la Déclaration expresse que fit aux États catholiques l'empereur Maximilien II « après diligentes

¹ Action de Sa Majesté Royale des 20 et 21 septembre 1566, dans LEHMANN, 58. Chercher d'où provient ce rapport et quelle crédibilité il offre, mériterait un examen plus particulier. Il paraît n'avoir été connu que par l'imprimé Lehmann. Il est surprenant que non seulement d'après l'*Autonomia* (392), mais aussi d'après les envoyés saxons à la Diète de 1576 (LEHMANN, 125), en dehors des paroles de l'introduction à la Déclaration, on n'avait aucun détail écrit sur son origine. Comment cela peut-il s'accorder avec l'existence de ce rapport dans Lehmann (50), c'est ce qu'il est difficile de comprendre.

² LEHMANN, 51.

³ La rédaction générale fut soutenue par les conseillers saxons, l'Électeur lui-même ne pensait qu'à Narumburg et Mersebourg (Morone à Galli le 16 juillet 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 89). Auguste partait principalement de l'idée d'arrondir son territoire et de remplir ses caisses. Les intérêts généraux lui étaient assez étrangers. Cf. KOLDE dans *Herzogs Real-Enzyklopädie*, II², 252; KLUCKHOHN dans *Allg. Deutschen Biogr.*, I, 676, 679.

recherches »¹. Cela ressort aussi des recherches d'Erstenberger² et aussi du fait, autrement inexplicable, que la Déclaration ait été remise aux seules mains de l'électeur de Saxe et soit restée cachée à tous les autres³. Dans l'ensemble, ce document témoigne de l'inférieure tristesse de la situation allemande. Constraint par la nécessité, Ferdinand dut s'attacher à une politique qui put, le mieux possible, répondre dans le même temps par un oui ou un non aux questions en litige, qui reprend dans la Déclaration ce qui avait été accordé dans la Paix de religion, qui replace les catholiques après les protestants; chez les catholiques, les princes ecclésiastiques au-dessous des princes séculiers. Aussi, dans les formules dérogatives, les deux documents se contredisent tour à tour et finalement honorent du beau nom de traité de paix une œuvre qui, par sa nature, devait être une pomme de discorde et un brandon incendiaire. Pour le pur amour de la paix, on sème le feu assez long-temps pour que la mer de flammes de la guerre de Trente ans réduise en cendres toute l'Allemagne.

On se promettait beaucoup des résultats qu'apporterait la reconnaissance de la Déclaration à la Diète de Ratisbonne. L'Empereur, malade, devait être enclin aux concessions, car il avait à cœur de se voir, sa vie durant, choisir un successeur et de conserver ainsi à la Maison d'Autriche la suprême dignité dans l'Empire. Plusieurs princes allemands, cependant, paraissent avoir eu le désir de mettre la couronne impériale sur la tête d'un protestant, mais la France, malgré ses divisions intérieures, poursuivait le rêve d'une domination mondiale, en même temps qu'elle aspirait au trône de Pologne et au trône impérial⁴. Certes, toutes

¹ Le 15 août 1576, voir le rapport des conseillers de Mayence de ce jour, dans KNIER, 187; un autre rapport dans MORITZ, 28, n. 4. 358.

² *Autonomia*, 390.

³ Les raisons opposées de MORITZ, 28, sont taxées justement de non convaincantes par KNIER (188, n. 1). Que les représentations qui amenèrent finalement à la Déclaration provinssent originaiement de tous les Etats protestants, cela ressort de la Déclaration même et ni Maximilien II, ni Erstenberger ne purent le nier. L'Empereur dit (MORITZ, 29 n.) que la Déclaration avait été demandée à l'Empereur « non principaliter » par tous les Etats de l'A. C., mais seulement particulariter par la Saxe. Cela signifie qu'elle fut demandée par tous les Etats de l'A. C. mais non principaliter par tous ces Etats, mais qu'au début l'initiative vint de la Saxe.

⁴ MORITZ, 43.

ces intrigues se révélèrent à la fin fort peu dangereuses : les aspirations des Français trouvèrent peu d'écho en Allemagne¹ ; et Auguste de Saxe qui, seul de tous les princes protestants pouvait être considéré comme un compétiteur sérieux à la couronne impériale, aimait mieux être un riche duc qu'un pauvre Empereur². Il se laissa donc gagner pour l'élection du Habsbourg³ et la recommanda comme opportune aux autres princes de l'Empire⁴.

Vers le même temps, on était menacé d'un grave danger par l'électeur Palatin Frédéric III, ardent calviniste, ennemi résolu des catholiques et adversaire de la constitution actuelle de l'Empire⁵. Son désir était non seulement d'empêcher l'élection d'un Habsbourg⁶ mais, en général, toute nomination du vivant de Maximilien, parce qu'après la mort de l'empereur, le vicariat impérial devrait revenir aux princes électeurs et à lui-même et qu'il pourrait sûrement alors profiter de sa position pour faire passer les évêchés du Nord aux mains des protestants⁷. Il pensait au moins exploiter la future Diète élective, pour arracher aux États catholiques la soi-disant « exemption », c'est-à-dire la suppression de la réserve ecclésiastique et notamment la confirmation de la Déclaration de Ferdinand⁸. Les catholiques avaient à craindre surtout que le vicariat impérial de Frédéric, selon le mot de l'ambassadeur de Venise, Tron, fasse descendre au plus bas ce qu'il y avait de plus haut en Allemagne, et, peut-être, dans le reste du monde⁹. Ils devaient donc désirer une bonne issue de l'élection et étaient par conséquent prêts, par prévoyance, à atteindre par des concessions, le résultat désiré.

Par bonheur pour les catholiques, l'union manquait chez les protestants. Guillaume d'Orange avait chassé pour adultère sa femme Anne, fille d'Auguste, et avant même le divorce, avait épousé Charlotte de Bourbon¹⁰, qui

¹ MONITZ, 45.

² Ibid., 96, cf. 46.

³ Ibid., 55, 61.

⁴ Ibid., 61.

⁵ Otto Truchsess le nomme « Author seditionum et receptor rebellium omnium nationum », dans SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 5.

⁶ MORITZ, 82.

⁷ Ibid., 83, cf. 44, 51.

⁸ Ibid., 105.

⁹ ALBÉRI, 1, 6, 192.

¹⁰ MORITZ, 106, 111.

vivait à la Cour du Palatinat. A cause de ce « mariage de chien », comme s'exprimait Auguste¹, la plus profonde mauvaise humeur régnait chez les chefs protestants, l'électeur de Saxe, et celui du Palatinat, par conséquent, une action commune de tout le parti protestant à la Diète électorale était sérieusement menacée². Quant à favoriser la confirmation de la déclaration, les états protestants y étaient d'ailleurs disposés, mais pour le reste, à l'exception du landgrave Guillaume, ils se montraient peu favorables aux projets du comte Palatin.

Au début d'octobre 1575, un brillant Conseil de princes se réunit à Ratisbonne.

L'empereur était accompagné de son fils Rodolphe ; le roi de Bohême, de sa femme et de trois archiducs. A l'exception de l'électeur Palatin calviniste, qui n'était pas trop bien représenté par son fils luthérien Louis, tous les princes électeurs étaient présents en personne. Il y avait en outre, l'archevêque de Salzbourg, le duc de Bavière ainsi que quelques autres princes d'Empire. Le cardinal Louis Madruzzo avait proposé au Pape d'envoyer un légat *a latere* à la Diète électorale, mais le Pape avait scrupule d'y consentir parce que ce n'était pas auparavant l'usage et qu'on ne savait pas comment le légat serait traité³. Quand ensuite l'empereur, certainement par égard pour les protestants, ne voulut pas admettre de légat, le nonce de Vienne, Jean Delfino fut chargé de représenter à Ratisbonne la cause catholique⁴. Il devait signaler à l'empereur, comme un principal obstacle à la réforme, que les évêques élus d'Allemagne fussent investis du pouvoir civil avant même d'avoir reçu l'approbation pontificale⁵. Pour prévenir le mouvement en faveur de l'« exemption », il dut se déclarer pour la Paix de religion⁶.

¹ MORITZ, 145.

² Ibid., 147.

³ Rapport de Giulio Masetti au duc de Ferrare, daté de Rome 15 juin 1575, Arch. d'Etat à Modène.

⁴ MORITZ, 139. Brefs de recommandation pour Delfino du 20 août 1575 à l'Empereur et à l'archevêque de Mayence, dans TURINER, II, 21. Rapports de Delfino de Ratisbonne à Galli, du 7 octobre au 3 novembre 1575, *ibid.*, 463-470. D'après un *Avviso di Roma* du 13 août 1575, la nomination d'un nonce fut décidée le 6 août dans la Congrégation allemande. *Urb.*, 1044, p. 512, Bibl. Vatic.

⁵ *Nuntiaturberichte*, I, xxxi, n. 4.

⁶ STIEVE, *Ursprung der Dreißigjährigen Krieges*, I, München, 1875, n. 94.

Le 10 octobre, commencèrent les sessions à Ratisbonne. Le 12, les princes électeurs firent savoir à l'empereur qu'ils étaient décidés à faire l'élection. Le jour choisi pour cette élection fut le 24 octobre.

Mais les choses ne devaient pas se dérouler si facilement. Bientôt, la question de la Déclaration de Ferdinand divisa tellement les esprits qu'il sembla que la Diète électoral allait se dissoudre, sans avoir rien conclu. Les électeurs protestants insistaient résolument pour que la déclaration fût inscrite dans la capitulation électoral du futur roi des Romains. Mais le parti catholique mettait la même résolution à n'en vouloir pas entendre parler. Les conseillers des électeurs, et, plusieurs fois les princes eux-mêmes, se réunirent en Conseil. L'empereur fut invité une fois après l'autre par les deux partis à s'interposer et imposa, tantôt aux ecclésiastiques, tantôt aux électeurs séculiers, de conférer avec lui¹. Mais cela paraît n'avoir servi à rien.

Les États et les princes, catholiques reconnaissent la Déclaration présentée dans son original comme authentique, mais ne voulurent pas reconnaître la validité du document. L'archevêque de Trèves assura qu'il s'était informé près de trois ou quatre princes, pour savoir comment la Déclaration avait été faite mais que personne ne put lui donner de réponse précise². L'électeur de Cologne déclara que son chancelier et son majordome avaient assisté aux déclaration sur la Paix de religion; ils se souvenaient bien « de la fatigue que cela leur avait causée mais ne savaient rien de ce qui avait été traité dans la Déclaration »³. Les protestants, y compris l'électeur de Saxe, ne répondirent rien à ces faits. Sur la question de l'empereur demandant pourquoi du vivant de son père ou lors de sa propre élection, ils n'avaient pas retiré de sa cachette la Déclaration, ils ne trouverent « rien à répondre sinon qu'ils avaient attendu l'occasion présente »⁴.

Maximilien était dans le plus grand embarras. Déjà l'électeur Auguste lui avait déclaré le 18 octobre que la Déclara-

¹ MORITZ, 154.

² LEHMANN, 127; MORITZ, 160.

³ LEHMANN, 127; MORITZ, 156, n. 3.

⁴ Non hanno saputo dir altro, si non d'haver aspettato questa occasione. Deltino à Gallis le 28 octobre 1575, dans THEINER, II, 466.

tion ne pouvait être jetée à l'eau. Si les ecclésiastiques résistaient, l'empereur, dans les trois jours pourrait avoir peut-être un peu plus d'électeurs séculiers à Ratisbonne¹. Le lendemain, la même menace fut répétée par les trois princes électeurs protestants². L'empereur pria et supplia; il disait qu'il aurait préféré être à cent pieds sous terre que de voir l'assemblée électorale se diviser à propos de choses non accomplies³. Mais tout fut vain.

Cependant ce n'était qu'une apparence. Tant que les catholiques restèrent fermes, leurs adversaires céderent. Au fond, l'électeur de Saxe n'avait pas tellement d'intérêt dans la Déclaration⁴. Il avait mis en sa possession les évêchés de Naumburg et de Merseburg sans elle⁵. Et maintenant, pour un tout petit point religieux, vouloir ajourner l'élection du roi aux calendes, lui paraissait trop grave et de conséquences incalculables⁶. Il se décida à suivre l'échappatoire que l'empereur lui proposa, le 21 octobre, et de renvoyer à la prochaine Diète la question de la Déclaration. Auguste gagna à ce plan l'électeur de Brandebourg et même le Palatin; à ses conseillers, qui auraient vu dans le fait qu'on eût pu faire, de l'élection du roi, une occasion propice pour des plans révolutionnaires dans le Palatinat, le comte Palatin ne communiqua pas son consentement avant la séance⁷. Ainsi on en arriva, le 27 octobre, à l'élection et le 1^{er} novembre au couronnement de Rodolphe II⁸. La capitulation électorale était la même qu'en 1562, lors de l'élection de Maximilien.

Pour obtenir du secours contre les Turcs, l'empereur annonça, dès la fin de la Diète électorale, pour le 15 février de l'année suivante, une Diète à Ratisbonne mais qui, à cause de l'élection de Maximilien comme roi de Pologne

¹ MORITZ, 161.

² *Ibid.*, 162.

³ *Ibid.*, 163.

⁴ Cf. *ibid.*, 189.

⁵ Ils ont déjà mangé et digéré leur « fondateur », disait, en 1570, un conseiller palatin en faisant allusion à la Saxe et à la Hesse. *Ibid.*, 123, n. 4.

⁶ Réflexions autographes d'Auguste, *ibid.*, 167. Cf. JANSSEN-PASTOR, IV¹⁵⁻¹⁶, 391, n. 2.

⁷ MORITZ, 168.

⁸ Description de l'élection et du couronnement, Delfino à Galli les 26 octobre et 3 novembre 1575, dans THEINER, II, 465, 468.

fut ajournée au 1^{er} avril puis au 1^{er} mai¹. Le landgrave, Guillaume de Hesse, recommanda alors aux princes ses collègues de ne pas voter, même un pfennig de taxe pour la guerre des Turcs, à l'empereur, s'il n'avait pas confirmé auparavant la Déclaration². L'ignoble projet de mettre à profit la gêne financière de l'empereur ne trouva cependant pas un grand accueil³.

Du côté catholique, le duc Albert V avisa ses envoyés de ne se laisser entraîner à aucune discussion sur la Déclaration ou l'exemption religieuse, préférant tout « souffrir et tolérer », plutôt que de consentir à écarter la moindre syllabe de la Paix de religion. La Déclaration était sûrement sans valeur juridique et offensante pour les catholiques, parce qu'elle plaçait les États ecclésiastiques dans une position pire que les États séculiers. La suppression « de la réserve ecclésiastique » rendrait les bénéfices héréditaires et par là conduirait à l'anéantissement de la noblesse. Vouloir obvier par des Constitutions d'Empire à ces tristes conséquences serait un effort vain; la paix religieuse ne se maintiendrait plus. Les évêchés, du reste, n'ont pas été institués pour créer des ressources à la noblesse mais pour assurer le culte catholique, que des protestants ne pouvaient remplir⁴. Albert V chercha à agir sur d'autres princes encore⁵. Mais il ne voulait se présenter à la Diète qu'après qu'aurait été débrouillée la question religieuse, afin que toute la haine des protestants ne se tournât pas contre lui, considéré comme le zélé représentant de la religion ancienne⁶. Pour ce motif, peut-être, il renvoya une visite à Auguste de Saxe juste au moment de la Diète⁷.

A Rome, on avait pleine conscience que cette Diète pouvait être d'une importance décisive.

Grégoire XIII, dans le Consistoire du 23 avril 1576, déclara sa résolution de vouloir s'attaquer aux mœurs antérieures, ce pourquoi, un légat particulier fut envoyé à la Diète allemande. Santa Croce ayant fait observer que la

¹ MORITZ, 176, 188, 194.

² Ibid., 189, 192, 222.

³ Ibid., 197.

⁴ Ibid., 241.

⁵ Ibid., 242.

⁶ Ibid., 243.

⁷ Ibid., 243, 246.

présence d'un envoyé du Pape ne serait peut-être pas très agréable à l'Empereur, le Pape répondit que dans ce cas aussi, il fallait envoyer un légat, dont rien de ce qu'il pourrait faire ne devrait être omis. La décision du Pape eut l'approbation de tous les cardinaux¹. Grégoire désigna ensuite pour ce difficile poste son meilleur diplomate, le cardinal Morone, et comme celui-ci cherchait à s'excuser en invoquant ses soixante-sept ans, Grégoire lui aurait dit : « Ou bien Morone ira à Ratisbonne ou bien ce sera moi². » Le souci de la religion, lit-on dans l'Instruction du légat³, est à coup sûr la plus importante obligation de Morone à la Diète; mais vis-à-vis de l'Empereur, il doit se présenter, avant tout comme un conseiller dans la question de Pologne et de Hongrie, comme dans celle du péril turc. Avec le secours des princes et des évêques catholiques, il doit empêcher que viennent en discussion la Déclaration de Ferdinand et la suppression de la « réserve ecclésiastique ». Pendant son voyage à Ratisbonne, il pourrait s'entendre à ce propos avec Ferdinand de Tyrol et le duc Albert de Bavière. A l'empereur, dont il fallait craindre les concessions secrètes, Morone devrait exposer avec insistance que, par sa continue condescendance, l'Église d'Allemagne irait à la ruine. Maximilien pourrait aussi ne pas accorder l'investiture avec les droits civils d'Empire à ceux qui se seraient insinués dans les postes ecclésiastiques⁴.

Morone partit de Rome en avril. Il fit un plus long séjour

¹ Protocole du Consistoire dans *Nuntiaturberichte*, II, 11.

² L'électeur palatin Frédéric (18 juillet 1576), à qui la communiqua une personne « digne de foi et expérimentée » (KLUCKHOHN, II, 971; cf. Monrrz, 249), Pompeo Strozzi, annonce le 21 avril au duc de Mantoue que le Pape a prié, avec des larmes, Morone d'accepter cette ambassade qu'il refusait. Le 24 avril, Strozzi écrit que Morone a reçu la veille la croix de légat, le 29 qu'il partira le soir, le 17 novembre que Morone était revenu le jour précédent. Arch. Gonzag, à Mantoue.

³ Du 26 avril 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 21. De moindre importance sont deux avis du cardinal Louis Madruzzo sur la défense contre les attaques faites à l'Église catholique et sur la reconquête des diocèses de l'Allemagne du Nord qui avaient été perdus et des princes allemands qui avaient apostasié. *Ibid.*, 12, 17.

⁴ Les lettres de créance de Morone sont datées du 25 avril 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 28. Cf. THEINER, 153 (à l'Empereur), 154 (à l'ambassadeur espagnol). Sur les pouvoirs de Morone, voir DÖLLINGER-REUSCH, *Gesch. der Moralstreitigkeiten*, II, Nördlingen, 1889, 244; MERCENTHIEM, I, 236, cf. 234. Cf. SCHELLHASS dans *Quellen und Forschungen*, XIII, 273.

à Innsbrück près de l'archiduc Ferdinand¹ et à Landshut chez le successeur au trône de Bavière, le duc Guillaume. La ville, à cause de sa fréquentation assidue des églises, à cause des sentiments catholiques des habitants et de la piété du couple princier, lui apparut comme une perle dans la boue². Avec le duc Albert qui se trouvait aux bains d'Uberkingen, Morone ne put correspondre que par écrit³. Le légat, ayant appris que l'arrivée de l'Empereur à la Diète ne devait pas être attendue si tôt, avait retardé son voyage. Il séjourna en dernier lieu à trois milles de Ratisbonne, à Eckmühl. Le 9 juin, il arriva à l'endroit de l'assemblée impériale. Il ne trouva dans la ville, presque entièrement protestante, qu'avec difficulté un logement, car on le fuyait lui et ses compagnons, comme des pestiférés⁴.

Tandis qu'on continuait à attendre l'arrivée de l'Empereur, les conseillers protestants déjà arrivés et d'abord ceux de la Hesse, puis ceux du Palatinat, cherchèrent à s'entendre pour une action commune du parti protestant. Pourtant, une réunion de tous les représentants de la nouvelle religion ne put se réaliser, par suite de la réserve des conseillers saxons. C'est pourquoi ceux du Patinat écrivirent un mémoire, qui eut l'approbation du reste des protestants. On y soutenait notamment la requête, qui depuis quelque temps se réclamait de la Paix de religion, et d'après laquelle les adhérents de la Confession d'Augsbourg ne devaient pas être obligés à quitter le pays par les autorités catholiques⁵.

Du côté catholique, le cardinal Morone forma aussitôt le centre spirituel. Le légat était arrivé avec de graves préoccupations. A cause de l'absence des princes, il pensait qu'il en serait réduit à traiter avec les conseillers. Or la plupart de ceux-ci n'étaient pas indemnes d'hérésie. Les protestants étaient, à son avis, remplis d'un joyeux espoir, à cause des embarras financiers de l'Empereur et de la faiblesse des prélates, qui « possédaient autant d'unité qu'un balai délié et qui voulaient jouir de la vie, dût tomber du monde ce qui

¹ A Galli le 25 mai 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 38.

² A Galli, Eckmühl, 6 juin 1576, *ibid.*, 45.

³ Moritz, 258.

⁴ *Nuntiaturberichte*, II, 45.

⁵ LEHMANN, 129. Cf. Moritz, 198.

veut en tomber. Plusieurs d'entre eux ne sont même pas fermes dans leur foi »¹.

Le premier devoir de Morone était en conséquence de gagner la confiance des catholiques et de raffermir leur courage. Dès la première visite des conseillers, il sut, comme l'écrivait Delfino², les charmer par son amabilité. De toute façon, il chercha par la suite à s'adapter à la situation de l'Allemagne. « Si ma santé, écrivait-il lui-même³, me permettait de participer encore plus largement à leurs banquets, comme j'avais commencé à le faire, je les gagnerais plus facilement; je ferai ce que je pourrai. » Le cardinal fit une profonde impression par sa connaissance des conditions dans lesquelles vivait l'Allemagne. Comme l'écrivaient les conseillers bavarois, « il savait parler des causes, des débuts et des progrès du luthéranisme comme s'il avait assisté jusque-là à toutes les Diètes et à tous les événements »⁴. Les représentants des princes électeurs de Trèves et de Mayence et de beaucoup d'autres évêques, lui promirent de ne rien faire en matière religieuse sans l'en informer⁵. Même auprès de Maximilien II, Morone était *persona gratissima*. A la première visite du légat, l'Empereur malade ne put aller au-devant de lui mais il se fit porter jusqu'à l'escalier, le reçut avec l'expression d'une grande joie et tendit la main à toute la suite du cardinal. Dans le cabinet impérial, Morone dut s'asseoir sur un siège qui était presque égal à celui de l'Empereur et parla ensuite de son désir de servir l'Empereur, de la question de Pologne et de Turquie et de la religion, avec une telle habileté que Maximilien en exprima une grande satisfaction⁶. En ce qui concernait la situation religieuse, l'Empereur fit observer qu'on pouvait à peine dire combien de mauvaise volonté les princes protestants d'Allemagne montraient à l'égard des catholiques. Une grande partie de la faute était naturellement imputable aux prélats, qui ne se souvenaient plus qu'ils n'avaient obtenu la souveraineté temporelle qu'à cause de leurs obligations spiri-

¹ A Galli le 25 mai 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 38.

² Le 20 juin 1576, dans THEINER, II, 528.

³ Le 19 juin 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 56.

⁴ Monrvz, 249, n. 5.

⁵ *Nuntiaturberichte*, II, 56.

⁶ THEINER déjà cité. Sur les négociations avec l'Empereur, cf. Morone à Galli le 19 juin 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 50-56.

tuelles; ils négligeaient leur principal devoir, le soin des âmes, et donnaient les pires exemples au reste du clergé¹. En prenant congé, Maximilien accompagna de nouveau le légat jusqu'à l'escalier. Delfino, qui était présent à l'audience, écrivit à Rome : « S'il y eût jamais un homme désigné pour faire du bien en Allemagne, c'était Morone et nul autre; ce n'est pas seulement l'Empereur, c'est toute la cour qui résonne de sa louange². »

La présence de Morone en Allemagne devait devenir profitable pour tout le travail de réforme catholique dans l'empire. Comme on l'avait désiré à Rome, tous les promoteurs allemands de la réforme catholique se trouvaient auprès de lui : Delfino et Portia, Ninguarda, Elgard et Canisius. Ils lui fournissaient des rapports oraux et écrits et délibéraient avec lui³. Les protestants ne virent donc pas volontiers à Ratisbonne « cet homme de haute taille, maigre, avec la barbe grise, avec le manteau rouge dont on n'avait pas l'habitude et la barrette de même couleur » qui, malgré son « grand âge⁴ » traversait encore les Alpes; mais ils reconnaissaient à son faire et à sa manière de s'exprimer, sa haute capacité⁵.

Le discours, par lequel Maximilien II ouvrit la Diète le 25 juin, ne contenait pas un mot de la question religieuse⁶. Mais une déclaration, rédigée par les conseillers des électeurs, acceptée par tous les protestants, adoucie seulement dans une certaine mesure par les conseillers de Saxe, réclamait tout de suite et avant tout, la confirmation de la Déclaration de Ferdinand⁷ et quoiqu'il résultât à nouveau, de cet acte tant discuté, certains principes dont jusque-là, on n'avait eu aucune connaissance⁸ et quoique les conseillers de Saxe affirmassent, en présence de leur

¹ *Nuntiaturberichte*, 55.

² Delfino dans THEINER, II, 258. Sur les négociations touchant la question polonaise, la ligue turque, la Flandre et la religion, voir Morone à Galli le 19 juin 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 50-56.

³ MORITZ, 272. Ninguarda rédigea à la Diète son information sur l'état des choses en Allemagne. Voir SCHELLHAAS, *Akten*, I, 47-108, 204-237.

⁴ MORITZ, 271.

⁵ Une tête saine pratique et presque qualifiée pour ces sortes d'affaires. Frédéric du Palatinat dans KLUCKHOHN, II, 960.

⁶ MORITZ, 280, cf. 279.

⁷ *Ibid.*, 281-287.

⁸ *Ibid.*, 286.

prince, que la Déclaration ne comportait aucune application aux affaires de Fulda et de l'Eichsfeld¹, la requête n'en souleva pas moins une véritable tempête. Pas de discussion religieuse avant que nous soyons partis, déclarèrent les catholiques². En premier lieu, la discussion religieuse ou pas de taxe pour la guerre contre les Turcs³ menaçaient les protestants⁴. Après que la Saxe se fût associée à cette menace, il y eut une nouvelle supplique, principalement pour obtenir la confirmation de la Déclaration de Ferdinand⁵. « Dieu veuille nous faire la grâce que cette discussion se calme » écrivait alors l'ambassadeur autrichien, « autrement nous verrons une Diète bien singulière⁶ ».

Les catholiques pensaient d'autant moins à céder qu'ils avaient en ce moment un chef énergique dans ce merveilleux original qu'était Salentin d'Isenburg. Quoique archevêque et prince électeur de Cologne, Salentin allait en habit laïque, avec la plume au chapeau et l'épée à la ceinture, et se moquait des prêtres de toutes ses forces. Lorsque Morone traversa les Alpes, Salentin était en route vers Rome pour obtenir la permission de résigner son archevêché et de se marier; les routes des deux voyageurs se croisaient à Sterzing, où Morone s'efforça de décider cet original à renoncer à son voyage de Rome et à intervenir à la Diète⁷. Mais à Ratisbonne, Salentin évita avec soin toute rencontre avec Morone. Malgré cela, Salentin était ferme dans la foi catholique⁸. Sous son influence, dans une réunion des catholiques fut prise la décision que ceux « qui s'éloigneraient d'une syllabe de l'ancienne et véritable religion catholique et particulièrement de la paix religieuse, devraient perdre tout ce qu'ils possédaient, corps, biens et sang⁹. » Un exposé dans ce sens fut remis solennellement à l'Empereur¹⁰. Morone de son côté lui remit un mémoire contre la Décla-

¹ MORITZ., 282, n. 4; 288, n.

² Ibid., 293.

³ Ibid., 300-307.

⁴ Ibid., 308, 313.

⁵ Ibid., 302.

⁶ *Nuntiaturberichte*, I, 15; II, 36.

⁷ MORITZ., 311.

⁸ Ibid., 314.

⁹ Ibid.

ration, encouragea les conseillers catholiques et les mit sur le chemin qui, à la fin, les sortit des difficultés. D'après les expériences faites jusqu'alors, on pouvait en effet savoir que l'électeur de Saxe, sur lequel les autres États avaient presque tous les yeux tournés, se prononçait au fond sans grand zèle pour la Déclaration. Par le duc de Bavière qui se trouvait précisément en visite chez Auguste de Saxe, il fallait essayer de l'amener à céder et comme Guillaume, le fils du duc de Bavière, se trouvait à Ratisbonne, un pont se trouvait jeté entre le cardinal et Dresde¹.

Entre temps, les espérances de Morone diminuaient de plus en plus². Après une nouvelle déclaration des États protestants, il dut s'entendre dire par l'Empereur qu'on réussirait difficilement à renvoyer, à une prochaine Diète, la discussion de la Déclaration. Déjà le légat se familiarisait avec la pensée que cette confirmation aurait lieu à Ratisbonne³, alors que le duc Albert faisait savoir que l'électeur de Saxe, en fait, ne tenait pas trop à la Déclaration. C'était justement pour ne pas s'unir à ses coreligionnaires en faveur de la Déclaration et pour ne pas "molester" l'Empereur qu'il n'était pas venu à Ratisbonne, mais avait recommandé à ses conseillers de ne pas laisser tomber les autres négociations à cause de la Déclaration. « S'il tient ferme et ne cède pas facilement, disait Albert à l'Empereur pour l'encourager, même ceux qui protestaient laisseraient les choses en l'état; mais si on leur cédait un doigt, ils voudraient aussitôt avoir toute la main⁴. » Auguste écrivait à ses représentants à Ratisbonne qu'ils ne devaient pas se laisser prendre, sous quelque prétexte que ce fût, à la menace de refuser des secours contre les Turcs. Et si l'on ne s'occupait que de supprimer la paix religieuse, est-ce que les États devraient pour cela ne pas aider la Majesté impériale contre les Turcs et permettre qu'ils soient dévorés l'un après l'autre, jusqu'à ce que pour finir, ils aient péri tous ensemble? De plus, ce serait une merveilleuse façon

¹ MORITZ, 315.

² Di Sassonia non si può sperar bene alcuno, perchè la moglie da lui amatissima è troppo vehementemente nel Lutherismo. Morone à Galli le 26 juillet 1576. *Nuntiaturberichte*, II, 98.

³ *Ibid.*, 96.

⁴ MORITZ, 323-327.

d'opposition que de dire « je ne veux pas aider la suprême autorité, je veux laisser mettre l'Empire en miettes et me faire dévorer moi-même par les Turcs, pourvu qu'on fasse ceci et cela¹ ». Du reste, Auguste évita d'incliner trop ouvertement de l'un ou l'autre côté; les instructions pour ses conseillers à Ratisbonne sont restées volontairement peu claires².

Malgré la promesse de la Saxe, Morone resta dans une crainte continue à cause de l'inconstance de l'Empereur³ et les catholiques crurent nécessaire de chercher de puissants protecteurs auprès de cet homme hésitant. Indirectement, par l'ambassadeur d'Espagne, ardent catholique⁴, et par le roi Philippe⁵, ils s'adressèrent à l'archiduc Ferdinand de Tyrol. A peine fut arrivé à Ratisbonne l'avis d'Albert V concernant la pensée de l'électeur de Saxe, que le jour suivant, Ferdinand et l'archevêque de Salzbourg, dont Ferdinand parla particulièrement et très résolument à l'Empereur en conscience⁶, arrivèrent. Le 13 août, parut aussi chez Maximilien, Albert V de Bavière, que Morone avait prié de venir le voir et il obtint de l'Empereur l'assurance expresse qu'on n'accorderait à aucun prix ce que les novateurs demandaient⁷. Il répéta la même assurance dans un milieu plus vaste, lorsque le 15 août, à un dîner que donna aux princes Jean Jacques de Salzbourg, l'archevêque de Mayence fit des représentations à l'Empereur et déclara de nouveau que les catholiques s'en retourneraient chez eux, sans avoir rien conclu, plutôt que de faire la moindre concession. L'Empereur reconnut que les catholiques avaient beaucoup plus de sujets de plaintes contre les protestants que ceux-ci contre eux⁸.

¹ Moritz, 353.

² Ibid., 348-355.

³ A Galli le 9 août 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 115.

⁴ Moritz, 273. Cf. les rapports des ambassadeurs dans Bim., *Archiv für österr. Gesch.*, CVI (1918), 416.

⁵ *Nuntiaturberichte*, II, 116.

⁶ Moritz, 345, 347.

⁷ Ibid., 357. Le duc avait fait auparavant sonder l'Empereur par son chancelier Elsenheimer. Déjà Maximilien avait déclaré que les protestants se comportaient avec les catholiques comme le loup de la fable qui accusait l'agneau d'avoir troublé son eau. Devant ces gens-là, les catholiques doivent avoir toujours tort. Ce qu'ils font eux-mêmes, ils l'attribuent à leurs adversaires. Ibid., 356, n. 4.

⁸ Ibid., 358.

Le 25 août, Maximilien déclara donc, enfin, dans une résolution, sa bonne volonté de confirmer la paix religieuse d'Augsbourg; que la changer était impossible sans l'assentiment des deux partis; unir la Déclaration à la conclusion de la Diète ou la renvoyer à la Chambre de justice serait inutile¹.

Aucun des deux partis n'était satisfait de la réponse impériale. Les catholiques se sentirent offensés de ce que le vice-chancelier Weber consignât leurs résolutions avec une exhortation à l'esprit de paix, et parut insinuer ainsi, que ceux qui troublaient la paix étaient du côté catholique. Ils réunirent donc dans une protestation une série d'usurpations protestantes². Les protestants étaient encore moins contents. Quelques conseillers impériaux, qui étaient bien indifférents à la religion, mais qui craignaient des troubles, si l'on ne faisait pas de concessions aux protestants, poussaient à des actes ultérieurs³. Conformément à la pensée de ces « chrétiens de la Cour », et notamment de leur porte-parole Lazare Schwendi, qui demandaient une liberté religieuse générale pour les catholiques et les protestants⁴, avait été rédigée la nouvelle supplique protestante du 9 septembre. La Déclaration de Ferdinand, jusque-là réclamée avec tant de zèle, passait entièrement au second plan⁵. L'Électeur de Saxe remarqua du reste qu'il était douteux que les États protestants fussent disposés à souffrir sur leurs terres des sujets du Pape⁶.

La requête ne pouvait du reste faire grande impression parce qu'elle n'était signée que par une partie des États protestants. Dans les discussions du parti, il fut de plus en plus difficile de dissimuler la scission qui s'était faite; le Palatinat et le Brandebourg insistaient pour que les concessions religieuses fussent mises comme condition du subside contre les Turcs. L'Électeur de Saxe au contraire interdit à ses représentants une attitude qui lui semblait une politique faite avec le pistolet en main. La Hesse chercha à tout accom-

¹ MORITZ, 366; LEHMANN, 140.

² MORITZ, 383.

³ *Ibid.*, 368.

⁴ *Ibid.*, 360.

⁵ *Autonomia*, 99^b.

⁶ MORITZ, 375.

moder en proposant de ne pas faire mention de cette condition devant l'Empereur, mais les Saxons étaient déjà chargés de ne pas insister davantage surtout devant l'Empereur¹.

Malgré la dislocation du parti, quelques princes ne manquèrent pas de prononcer de gros mots à ce sujet². Mais le landgrave, Guillaume de Hesse, qui plus que tous les autres aimait les expressions religieuses énergiques, dut s'entendre dire par l'Électeur Auguste que lui Guillaume savait personnellement que derrière la Déclaration de Ferdinand et le mouvement pour l'indépendance, on avait « cherché et entendu tout autre chose que la religion³ ».

Du 28 juillet au début de septembre, les délibérations sur le subside pour la guerre contre les Turcs avaient subi un moment d'arrêt. Lorsqu'elles furent de nouveau reprises, les concessions religieuses ne jouèrent plus, comme avant, le rôle d'une condition pour la susdite taxe. Dans le Conseil des Électeurs, le Palatin et Brandebourg se déclarèrent encore au début, pour le maintien de cette condition, puis il n'y eut plus que le Palatin pour en parler encore⁴; et lorsque le Conseil des Électeurs et celui des princes se liquèrent, il n'y eut que la Hesse et le Wolfenbüttel pour la maintenir⁵. Les Hessois disaient que tous s'en étaient allés sur la pointe des pieds, personne ne voulant mériter l'accusation d'ingratitude⁶. Les offres pour le subside contre les Turcs étaient même si parcimonieuses que l'Empereur s'en trouva irrité⁷; après de longues négociations, elles furent votées avec une relative largesse⁸. Mais finalement, les sommes arrêtées, depuis que Maximilien II était mort le 12 octobre 1576 à Ratisbonne, furent versées à son successeur avec beaucoup de lenteur⁹.

Ce même 29 septembre, où la décision définitive sur le subside contre les Turcs, parvint aux mains de Maximilien, les États protestants se réunirent de nouveau pour délibérer

¹ MORITZ, 368-373.

² Ibid., 379, 381.

³ Ibid., 377.

⁴ Ibid., 395, 396.

⁵ Ibid., 398.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid., 330.

⁸ Ibid., 394-398.

⁹ MORITZ, 452. Sur la mort de Maximilien, *ibid.*, 483; JANSSEN-PASTOR¹⁵⁻¹⁶, 495; BIBL déjà cité, 352.

sur la réponse que l'Empereur, peu de jours auparavant, avait faite à leur supplique du 9 septembre¹. Un point de la réponse impériale fut particulièrement désagréable aux protestants : il y était dit que la Déclaration de Ferdinand, malgré sa formule dérogative, était contraire à la Paix de religion. Une réponse à la décision impériale fut préparée mais elle ne parvint que très difficilement au prince mourant.

Maximilien, après avoir reçu la demande des protestants le 9 septembre, avait demandé aux catholiques de lui faire la concession, que les questions litigieuses fussent renvoyées par lui à une prochaine Diète². Les catholiques n'y consentirent pas. Depuis leurs succès à la Diète, la conscience de leurs forces s'était accrue notablement chez les catholiques, en même temps que leur confiance en Rome, après l'activité de Morone.

Minucci attribue aux efforts de l'archiduc de Tyrol et du duc de Bavière auprès de l'Empereur, l'heureuse issue de la Diète et non moins au zèle et à l'« incomparable habileté » du légat, cardinal Morone³. Morone, ainsi que le Pape lui-même, exprimèrent leurs vifs remerciements au duc de Bavière⁴.

4

Le changement de gouvernement après la mort de Maximilien II parut d'abord promettre aux catholiques d'autres succès en perspective. L'ascension de Rodolphe II au trône remplit les protestants d'inquiétude⁵. Car l'Empereur, contrairement à son père Maximilien était de sentiments étroitement catholiques. Peu après son arrivée au pouvoir, il éloigna de sa cour les pages protestants et refusa aux États protestants de la haute Autriche, la confirmation des concessions religieuses de son prédécesseur qu'ils demandaient⁶. Rodolphe choisit ses confesseurs dans l'ordre des

¹ MORITZ, 401.

² *Ibid.*, 399.

³ Relation du 6 octobre 1576, *Nuntiaturberichte*, II, 185.

⁴ ARETTIN, *Maximilian*, I, 216.

⁵ Voir JASSEN-PASTOR, IV¹⁵⁻¹⁶, 497.

⁶ Voir les rapports du nonce G. Delfino des 19 et 21 novembre 1576, dans THEINER, II, 352.

Jésuites; un Jésuite fut prédicateur à sa Cour¹. Dans la première audience que le nonce du Pape, Delfino, eut de Rodolphe II, l'Empereur lui donna au sujet de son dévouement au Saint-Siège et à l'Église des assurances si tranquillisantes qu'on fonda à Rome les plus vastes espérances sur le changement de règne². Quoique celles-ci ne se soient pas réalisées et que, notamment, les relations diplomatiques du nouveau souverain avec la Cour de Rome n'allassent pas sans amertume³, cependant, l'attitude de Rodolphe en matière religieuse était bien meilleure que celle de son prédécesseur. C'est ce qu'on put voir clairement quand il donna les plus hauts postes de la Cour et du gouvernement impérial à des hommes manifestement catholiques, ainsi que dans l'effort qu'il fit pour ramener ses sujets à l'ancienne Église. Une autre question se posait naturellement, c'était de savoir si Rodolphe possédait la force et la ténacité nécessaires pour l'exécution de cette difficile tâche.

L'Empereur Rodolphe et son frère l'archiduc Ernest, auquel l'administration de l'Autriche avait été confiée, furent provoqués en quelque sorte à intervenir par les excès des pasteurs protestants, qui mettaient leurs auditeurs dans une telle exaspération que ceux-ci, « toutes les fois qu'ils sortaient d'un prêche, avaient l'air de vouloir déchirer de leurs mains sanguinaires, les papistes, comme idolâtres et voués au diable⁴ ». Cependant, le gouvernement ne hasardait ses premiers pas qu'avec timidité⁵. Ce ne fut que lorsque l'Empereur et son frère eurent reconnu la faiblesse

¹ Voir *SACQUINUS*, 1576, n. 86; 1578, n. 80; 1579, n. 122; 1580, n. 166.

² Voir *Nuntiaturberichte*, II, xxxiv-xxxv.

³ L'ambassade d'obéissance de Rodolphe II, annoncée sitôt après son élection, n'arriva à Rome que dix-huit mois plus tard (27 avril 1577), mais sans le décret d'élection ou le serment du roi. Néanmoins, Grégoire XIII, le 1^{er} juillet, par égard « pour les vertus et les services de Rodolphe », accorda la confirmation solennelle et suppléa à tous les décrets. La bulle de confirmation ne fut cependant pas acceptée, ni par les envoyés impériaux ni par Rodolphe II à qui Grégoire XIII l'avait envoyée par le nonce (voir SCHMID dans *Hist. Jahrb.*, VI, 186). Joh. Tonner écrivait de Rome le 20 juin 1577, à Rodolphe, que Galli était l'auteur et l'inventeur de toutes ces difficultés, le Pape en grand canoniste, qui veut avoir tout rigidissime *juxta literam*. Je dis tout net à tous les cardinaux : *distinguamus tempora et concordabimus scripturas, et quod tempora præsentia non ferunt istum rigorem et obstinationem*. Archiv. Herberstein (Eggenberg) à Graz. Cf. H. v. ZWIEDINECK-SÜDENHORST dans *Archiv für österr. Gesch.*, LVIII (1879), 175.

⁴ Voir *JANSSEN-PASTOR*, IV¹⁵⁻¹⁶, 500.

⁵ Cf. pour la suite l'écrit fondamental de BIML, *Die Einführung der*

des protestants autrichiens, conséquence de leurs luttes intestines, qu'ils procédèrent, plus résolument, encouragés et soutenus par le duc Albert de Bavière et le nonce du Pape. En juin 1578, l'exercice du culte protestant fut interdit à Vienne¹. Cette mesure que l'Empereur dut prendre pour maintenir son autorité de souverain, remplit les catholiques d'une grande joie. « Dieu soit loué ! écrivait le conseiller à la Cour impériale Dr Georges Eder au duc Albert, que nous ayons vu ce jour². » Grégoire XIII expédia le 13 juillet 1578, un bref dans lequel il félicitait Rodolphe II de sa façon de procéder³. Deux ans plus tard, la guerre avec les États protestants était décidée de telle façon que les nobles et les barons, divisés entre eux, se virent contraints à la défensive.

Pendant que la faiblesse intérieure et la totale absence de cohésion des États protestants se découvraient avec clarté, surgissait un génial champion de la restauration catholique⁴, dans la personne du fils d'un boulanger de Vienne, Melchior Klesl, qui avait été ramené à l'ancienne foi par le Jésuite Scherer⁵. En 1579, l'empereur le nomma prévôt de la cathédrale de Saint-Étienne et chancelier de l'Université de Vienne. Deux ans plus tard, Klesl était vicaire général de l'évêque de Passau dans la Basse-Autriche. Sur sa proposition, l'empereur renouvela, en 1591, l'ordonnance de Ferdinand I^{er} d'après laquelle, personne ne pouvait être nommé professeur ou admis à la promotion, qu'il n'eût fait la profession de foi catholique selon la formule prescrite par Pie IV⁶.

Les conditions étaient très favorables, lorsque Bonhomini en 1581, entra dans sa nonciature près de l'empereur⁷. Cet homme infatigable, qui avait toujours devant les yeux

kathol. Gegenreformation in Niederösterreich durch Kaiser Rudolf II, 1576-1580, Innsbruck, 1900.

¹ Voir BIBL déjà cité, 88.

² Voir *ibid.*, 91.

³ Voir THIENER, II, 347.

⁴ Voir BIBL déjà cité, V.

⁵ Outre l'œuvre en quatre volumes de HAMMER-PURGSTALL, cf. sur Klesl la monographie de KERSCHBAUMER qui épouse le sujet, Vienne, 1865, pour laquelle ont servi les archives romaines et qui toutefois ne résout pas toutes les questions.

⁶ Voir KINK, *Gesch. der Universität Wien*, I, Vienne, 1854, 319.

⁷ Voir EHSES-MEISTER, I, xxx; HANSEN, I, 300. Son instruction du 30 septembre 1581 dans Cod. Barb., p. 203, Bibl. Vatic.; minute dans *Var. polit.*, 179, Arch. secr. pap.

l'exemple resplendissant de Charles Borromée¹, se montra aussi dans ce nouveau poste comme un zélé partisan de la réforme et de la restauration catholiques, aussi bien dans l'Empire qu'en Autriche et Hongrie. Dès le début, l'action de Bonhomini se déroula dans le même sens que dans la Suisse catholique, au sort de laquelle² il prit continuellement et activement part, non moins qu'aux intérêts religieux de son diocèse de Vercceil³. Dans son nouveau champ d'activité, si fort élargi, il chercha avant tout à relever l'état moral du clergé et dans ce but, comme pour combattre les nouveautés religieuses, de procurer des établissements aux Jésuites, d'abord à Presbourg⁴ puis à Linz et à Krems⁵. Le manque de prêtres lui parut être un mal capital⁶.

Bonhomini fut très content de l'accueil de l'empereur. Il obtint notamment de Rodolphe la livraison de l'hérétique Massilara qui se donnait le nom de Paléologo⁷. En ce qui concernait l'Autriche, Bonhomini croyait qu'étant donnés les bons sentiments de Rodolphe et de certains ministres catholiques, les choses tourneraient presque partout en faveur des catholiques⁸. Des intérêts plus élevés arrachèrent bientôt le nonce pour longtemps à son nouveau cercle d'action, car le Pape lui fit parvenir l'ordre de prendre part à la première Diète de l'empereur, que celui-ci avait convoquée pour le 22 avril 1582, à Augsbourg. L'Assemblée attira sur elle non seulement l'attention de toute l'Allemagne mais on reconnut, même à Rome, toute son importance et de quel grand intérêt il était d'être bien représenté pendant les discussions.

¹ Voir la lettre de Bonhomini à Joh. Ant. Guernerius (*Canonic. Bergomati*), dat. Posonii IV Cal. Ian. 1582,, *Min. Epist.*, 1582-84, n. 88 (Bibliot. des Jésuites à Exeeten).

² De nombreuses lettres de cette série, *ibid.*

³ Cf. la belle lettre au Chapitre de Vercceil, datée de Vienne, XIX. Cal. Ian. 1581, *Min. Epist.* déjà citée.

⁴ Voir la lettre au recteur du Collège des Jésuites, datée de Posonii Prid. Id. Février 1582, *Min. Epist.* déjà citée.

⁵ Voir la lettre à l'archiduc Maximilian, datée de Vienne VIII Cal. April. 1582, *ibid.*

⁶ Voir la lettre à Victor August Fugger Kirchbergensis parochiae rector, datée de Vienne XIII Cal. April 1582, *ibid.*

⁷ Voir EUSES-MEISTER, I, xxx. Sur Paléologue, cf. plus haut, *Nuntiaturberichte*, II, 411, 414, 419, 448.

⁸ Lettre à l'évêque de Passau, Urban de Trennbach, datée de Vienne XI Cal. April 1582, *Min. Epist.* déjà citée.

Que la présence d'un nonce, dût-il avoir le zèle d'un Bonhomini, ne fût pas suffisante, cela allait de soi à ses yeux. Il fallait un légat *a latere* pour défendre les droits de l'Église et empêcher d'ultérieures concessions aux protestants. Comme candidats à ce poste, on nommait en première ligne à Rome, les cardinaux Delfino et Madruzzo¹, puis aussi Commendone, Cesi et Maffei². Celui qui avait le plus de chances était Louis Madruzzo³ qui, comme prince évêque de Trente, était aussi prince de l'Empire et, comme cardinal protecteur, était en très étroites relations avec l'Allemagne et connaissait assez bien la situation de l'Empire. Ce fut sur cet excellent prince de l'Église, qui avait réalisé en 1578, dans son diocèse, la réforme conformément aux décrets du Concile de Trente⁴ que se porta le choix du Pape.

Dans un Consistoire du 3 mars 1582, Grégoire XIII fit connaître aux cardinaux, qui approuvèrent à l'unanimité cette décision, la nomination de Madruzzo comme cardinal légat⁵. La nomination fut louée généralement partout, sauf par Madruzzo lui-même, comme l'ambassadeur d'Este le remarqua⁶. Celui-ci était alors si souffrant que les séances de la Congrégation allemande devaient être tenues dans sa maison⁷. Malgré cela, il était résolu à répondre à l'appel du chef de l'Église. Comprenant pleinement l'importance de sa mission, il étudia les actes des Diètes précédentes et composa un Mémoire sur les sujets qui vraisemblablement viendraient en discussion à Augsbourg. Tels lui semblaient les deux grandes questions, autour desquelles depuis 1575, la lutte tournait particulièrement entre catholiques et protestants : la prétendue exception, c'est-à-dire la suppression de la réserve ecclésiastique et la confirmation de la Déclaration de Ferdinand I⁸. Par la solution de ces questions, selon leur désir, les protestants envisageaient, comme Madruzzo le fait ressortir dans son rapport,

¹ Rapport de Giulio Masetti, daté de Rome 8 février 1582, Arch. d'État à Modène.

² Rapport de G. Masetti, daté de Rome du 9 février 1582, *ibid.*

³ Rapport de G. Masetti, daté de Rome du 19 février 1582, *ibid.*

⁴ Cf. la *Vita de L. Madruzzo* dans Cod. Mazzetti de la Bibliot. municipale de Trente.

⁵ Voir *Nuntiaturberichte*, II, 381.

⁶ Rapport de G. Masetti, daté de Rome 7 mars 1582, Arch. d'État à Modène.

⁷ Rapports de G. Masetti, datés de Rome 8, 9 et 10 mars 1582, *ibid.*

que c'était enfoncer la cognée à la base de l'existence de l'Église catholique en Allemagne. La nécessité s'ensuivait donc d'une étroite union des États catholiques et du renforcement de leur action contre l'élargissement ultérieur de la nouvelle religion¹. Ces points de vue rencontrèrent le plus complet assentiment du Pape et de son secrétaire d'État Galli. Ce dernier les mit à la base de l'instruction qu'il préparait pour le légat. Il a été remarqué avec raison que cet important document annonce le grand progrès que le courant de la restauration catholique avait fait à Rome pendant le dernier lustre. Il apparut indiqué de sortir de la défensive dans laquelle on s'était trouvé encore en 1576, dans la mission de Morone, et de viser des résultats positifs contre le protestantisme par une attaque courageuse². En conséquence, les États ecclésiastiques et séculiers qui étaient restés fidèles à l'ancienne Église devaient, en se tenant étroitement unis, attendre l'exposition des requêtes protestantes mais représenter, dans un écrit particulier, à la Diète les nombreuses violations de droit que les protestants, contrairement à la paix religieuse d'Augsbourg et au grand dommage du catholicisme, s'étaient permises dans presque toutes les parties de l'Allemagne, notamment à Magdebourg, à Halberstadt, à Brême et récemment à Aix-la-Chapelle. « Appliquant l'antique principe que l'offensive est la meilleure des défenses, le cardinal Galli espérait surprendre ses adversaires, les contraindre à la défensive et ainsi empêcher en tous cas des pertes ultérieures à l'Église catholique, mais très probablement gagner aussi quelque chose³. Si malgré cela on ne réussissait pas à empêcher la présentation et la discussion des requêtes protestantes, le légat devrait faire dépendre le passage aux discussions ultérieures, de la restitution des diocèses dont les protestants, contre tout droit, s'étaient emparés depuis la Paix de religion.

Au plan de restauration, l'instruction de Madruzzo joignait encore celui de la réforme. Le cardinal légat devait profiter

¹ Mémoire de Madruzzo, daté du 15 mars 1582, voir *Nuntiaturberichte*, II, 382; cf. LXVIII.

² Voir *ibid.*, LXX. Le texte de l'instruction, *ibid.*, 390, publié d'abord par HANSEN.

³ *Ibid.*, LXXI.

de la présence de tant d'évêques, pour les pousser à réparer les dommages et à faire disparaître les abus dont le Saint-Siège était suffisamment informé par le nonce Portia et par Ninguarda. En conséquence, les représentants du Pape devaient rappeler sévèrement les évêques allemands à leurs devoirs de pasteurs et les exhorter en particulier à la visite de leurs diocèses, à la construction de séminaires et au renouvellement moral de leur clergé.

Comme la mort de l'électeur de Mayence et vice-chancelier Daniel Brendel, le 22 mars 1582, retardait l'arrivée de l'empereur, Madruzzo et Bonhomini ajournèrent leur arrivée à Augsbourg. Le cardinal resta à Trente, où, continuant à étudier les actes de la Diète précédente¹, il sollicitait les évêques de Salzbourg, Trèves et Bamberg de partir pour Augsbourg² et composait une réponse au livre des Concordes des protestants³. Bonhomini s'occupa d'abord à Vienne des intérêts catholiques de la Hongrie⁴. En avril, il se rendit en Bohême⁵, d'où il favorisa la fondation d'un collège de Jésuites à Pilzen. Après avoir célébré, à Prague, les fêtes de la Pentecôte, il partit pour Munich afin de s'entendre avec le duc de Bavière, en vue de la défense des intérêts catholiques à la Diète. De Vienne, il avait déjà annoncé son arrivée à Guillaume V et l'avait engagé à préparer à temps les armes pour pouvoir combattre avec succès toute demande des protestants, concernant la suppression de la réserve ecclésiastique.

Le 14 juin 1582, arriva aussi à Munich le cardinal Madruzzo, qui avait quitté Trente le 1^{er} juin et s'était arrêté ensuite quelque jours chez l'archiduc Ferdinand, à Innsbrück⁶. Ce que le cardinal avait appris de l'archiduc Ferdinand sur l'inexpérience du jeune empereur et la tiédeur des princes ecclésiastiques⁷, dut l'emplir de grandes préoccupations. Les impressions qu'il ressentit à Munich furent d'autant plus favorables. De nouveau, la cour du duc de Bavière apparut comme un point central pour les intérêts

¹ Voir *ibid.*, 413, 415, 420, 424.

² Voir *ibid.*, 419, 421, 427.

³ Voir *ibid.*, 423, cf. 433, 596.

⁴ EUSES-MEISTEN, I, xxxi.

⁵ SCHIMIDL, *Historia S. J. Prov. Bohemiae*, II, 480.

⁶ *Nuntiaturberichte*, II, 379, cf. 427, 432, 435.

⁷ Voir *ibid.*, 428.

des catholiques allemands. Le duc Guillaume montrait autant de zèle pour l'Église que s'il eût été un représentant du Saint-Siège¹. De même, les archiducs Ferdinand et Charles, venus alors à Munich, faisaient voir les meilleurs sentiments. En de longs entretiens, Madruzzo et Bonhomini examinèrent la situation et arrêtèrent, avec le duc Guillaume, la façon de procéder à la Diète qui se préparait. Bien que le duc de Bavière ne sous-estimât pas la difficulté de tenir uni le parti catholique, il se mit néanmoins d'accord sur tous les points essentiels notamment sur la prise de l'offensive, avec Madruzzo². A ces entretiens prit également par Germanico Malaspina qui, depuis 1580, occupait la nonciature à Graz et de là avait dirigé la résistance contre les protestants³. Le fait que le Pape nommât encore un quatrième représentant à Augsbourg, dans la personne de Felizian Ninguarda, montre quelle importance on attachait à Rome à la Diète d'Augsbourg⁴.

Le 17 juin, le cardinal légat Madruzzo arriva avec une suite nombreuse à Augsbourg⁵. Le lendemain, s'y trouvèrent aussi Bonhomini et Malaspina et le nouvel archevêque de Mayence, non encore confirmé par le Pape, Wolfgang de Dalberg, qui fit sur Madruzzo une très favorable impression⁶. Le cardinal comme l'Archiduc Ferdinand, le duc Guillaume et l'évêque Julius de Würzbourg, exprimèrent l'espoir que le prince électeur Auguste de Saxe, le chef reconnu des États protestants de l'Empire, n'insisterait pas trop pour l'exemption. Madruzzo jugea donc si favorables les chances de la cause catholique, qu'il se sentit affermi dans son projet approuvé par le Saint-Siège, de prévenir par une offensive personnelle les attaques possibles du parti protestant⁷. Mais dès l'ouverture de la Diète, un événement devait se produire qui contrecarrait ce plan.

¹ Voir *Nuntiaturberichte*, II, 432, 435.

² Voir *ibid.*, LXXIV.

³ Cf. REICHENBERGER, I, 431. Sur le développement de la situation religieuse en Autriche centrale, voir JASSEN-PASTOR, V¹⁵⁻¹⁶, 248, où a été utilisée la nouvelle bibliographie. La publication des rapports de nonciature de Graz est préparée par le professeur Tomek (Vienne).

⁴ Voir *Nuntiaturberichte*, II, 374.

⁵ Voir le récit dans FLEISCHMANN, *Deskription des Reichstages zu Augsburg*, Augsburg, 1582, 107. Cf. MAFFEI, II, 234.

⁶ Voir *Nuntiaturberichte*, II, 437, 439.

⁷ Voir *ibid.*, 441.

L'empereur fit, le 27 juin, avec une suite brillante où l'on remarquait les archiducs Ferdinand et Charles et le duc Guillaume de Bavière, son entrée à la Diète. Madruzzo, dans sa première audience, lui recommanda en paroles énergiques la défense de l'Église. Rodolphe qui traitait le représentant du Pape avec de grands honneurs, rappela qu'il n'y manquerait point¹. Dans la proposition impériale, lue le 3 juillet, il n'était question que d'affaires politiques et notamment du subside contre les Turcs. Au contraire, la question religieuse selon le principe déjà suivi par Maximilien était entièrement passée sous silence. Mais elle ne tarda pas à éclater, quand le margrave Joachim Frédéric de Brandebourg, l'administrateur protestant et marié de l'archevêché de Magdebourg, quoique non confirmé par le Pape, ni investi par l'empereur, réclama pour son représentant, non seulement un siège et une voix mais, en sa qualité de primat supposé de l'Allemagne, la présidence au Conseil des princes². Contre une si criante violation du *Reservatum ecclésiastique*, Madruzzo avait élevé une protestation immédiatement avant l'ouverture solennelle de la Diète, par l'intermédiaire du duc de Bavière et par un Mémoire auto-graphe³. Il fut donc extrêmement surpris que le maréchal héréditaire de l'Empire, en lisant la proposition impériale au représentant du Magdebourg, cédât le premier rang, sans rencontrer d'opposition, au représentant de Salzbourg, l'évêque Georges Agricola de Seckau. Après les représentations de Madruzzo, l'envoyé de Salzbourg s'excusa, alléguant un traité entre Magdebourg et Salzbourg leur donnant à tour de rôle le premier rang dans la session, et sur ce que d'autres princes protestants encore eussent, sans la confirmation papale, siège et voix sur les bancs des princes ecclésiastiques. Au cours des négociations qui suivirent, Madruzzo et Malaspina, soutenus par le duc de Bavière et l'électeur de Mayence, réussirent à gagner l'envoyé de Salzbourg et à l'amener à une protestation, qui ne s'adressait pas seulement à la présidence que s'était arrogée le repré-

¹ Voir *Nuntiaturberichte*, II, 446. Cf. MAFFEI, II, 237.

² Cf. LOSSEN, *Der Magdeburger Sessionstreit auf dem Augsburger Reichstag von 1582* dans *Abhandlungen der hist. Kl. der Münch. Akad.*, XX (1893), 623.

³ Voir *Nuntiaturberichte*, II, 452.

sentant du Magdebourg, mais aussi remettait en question principalement son droit de siéger et de voter à la Diète¹. Le cardinal légat fit en outre, le 6 juillet, personnellement à l'empereur de sérieuses remontrances sur les fâcheuses conséquences que pourrait avoir, pour la religion catholique et pour les princes ecclésiastiques, le fait que quelqu'un qui n'avait ni les régales impériales, ni la confirmation pontificale et qui jusqu'alors n'avait jamais pris séance y était aujourd'hui admis. Par là se trouverait de fait concédée la périlleuse liberté de la religion, même au diocèse².

On vit bientôt que l'empereur reculait devant une décision radicale dans la peur de ne pas obtenir de la Diète l'aide demandée contre les Turcs. Il désirait donc un accord amiable sur le cas en litige, c'est-à-dire qu'on admit l'envoyé de Magdebourg comme représentant du Chapitre. Mais à une telle manœuvre s'opposèrent non seulement Madruzzo et les princes catholiques, mais aussi l'administrateur lui-même³. Dans les discussions très chaudes qui eurent lieu à partir du 12 juillet, apparaissait clairement la menace que les princes catholiques se retireraient de la Diète plutôt que d'accorder un siège et une voix au représentant de Magdebourg. Mais la suite des événements montra que du côté catholique aussi, on aurait vu volontiers un accord se faire. Madruzzo dépensa une activité inlassable pour empêcher une pareille faiblesse et pour maintenir les catholiques dans une ferme résistance. Il trouva en cette affaire un réconfortant appui chez le duc de Bavière dont le frère Ernest, évêque de Liège, Freising et Hildesheim, qui confirma pleinement les espérances qu'on avait placées en lui. Ce fut d'autant plus précieux que, pour éviter une séparation violente de la Diète, les deux princes ecclésiastiques Wolfgang Dalberg de Mayence et Jean Schönenberg de Trèves penchaient eux-mêmes à la fin pour un accord, en vertu duquel l'envoyé de Magdebourg aurait pu, au moins pour cette fois et sans engager l'avenir, siéger à la Diète. Déjà avait été rédigé en ce sens un décret impérial lorsque Madruzzo à force dénergie réussit à changer le sentiment des princes catho-

¹ Voir *Nuntiaturberichte*, II., 455.

² Voir *ibid.*

³ Voir LOSSEN, II, 19.

liques¹. Là dessus, ceux-ci portèrent de telles aggravations au décret que l'envoyé de Magdebourg et son conseiller, le prince électeur de Saxe ne purent en être satisfaits. Le 26 juillet, le projet de décret ainsi remanié obtint l'assentiment de la majorité des états catholiques. Il fut aussitôt transmis à l'empereur qui, après avoir changé quelques phrases, déclara y consentir et envoya le projet à l'électeur de Saxe et à l'administrateur de Magdebourg. Tous les deux le repoussèrent². Il s'agit alors d'empêcher de nouvelles négociations pour un nouvel accord. Même en ce sens, Madruzzo réussit. Dans un Mémoire, il représenta encore une fois à l'empereur tous les désavantages que l'innovation tentée par le représentant de Magdebourg devait comporter pour la constitution de l'Empire et pour la religion catholique. Comme conclusion, il exhorta Sa Majesté en termes graves à se ressouvenir des engagements qu'elle avait jurés pour la défense de la religion catholique et du Siège apostolique. Ainsi que Madruzzo l'apprit, ces remontrances firent un tel effet sur Rodolphe II, que dans une délibération avec ses conseillers secrets, il repoussa toutes les tentatives ultérieures de rapprochement en portant la main à sa coiffure et en s'écriant : « Ma couronne impériale fût-elle en jeu, je préférerais la déposer à risquer de causer le moindre préjudice à la religion catholique³. » Désespérant de tout succès désormais, l'administrateur de Magdebourg quitta la Diète le 28 juillet. « Je suis content, écrivait le cardinal légat le même jour à Rome, car dans l'état actuel des choses, ce n'est pas un petit résultat qui a été obtenu⁴. » Dans ses paroles, vibra la tristesse de n'avoir pu obtenir davantage, c'est-à-dire l'exclusion de la Diète pour tous les autres évêques non encore approuvés par le Pape. Mais Madruzzo avait pourtant tous les motifs d'être content; car c'était un important succès du parti de la restauration catholique que, par son opposition résolue, le prétendu primat de l'Allemagne et de plus, le fils d'un prince électeur, ait dû abandonner la Diète avec une seule réserve de droit, sans que les autres princes protestants eussent pris

¹ Voir LOSSEN, *Sessionstreit*, 648; *Nuntiaturberichte*, II, 474.

² Voir LOSSEN déjà cité, 652.

³ Voir *Nuntiaturberichte*, II, 479.

⁴ *Ibid.*

sérieusement à cœur sa personne et fait de sa cause leur cause¹ ».

Si à Rome, après ce succès si fort apprécié dans la lutte avec Magdebourg, au sujet de la session, on se livra à d'autres espérances, la désillusion ne tarda pas. Les protestants vengèrent la défaite qu'ils avaient subie par une grande résistance à la demande impériale de secours contre les Turcs et en prenant vigoureusement parti pour le Conseil de la ville d'Aix-la-Chapelle, devenu protestante, et par le maintien de la liberté de conscience qui y fut assurée aux protestants, malgré le droit en vigueur. La situation religieuse de l'antique capitale de l'Empire était extraordinairement importante, parce que son passage dans le camp des novateurs devait faire sentir son action sur les Pays-Bas et la ville de Cologne, et ouvrir une brèche sensible dans le territoire du Bas-Rhin resté encore catholique. Madruzzo² reconnut aussitôt toute la portée de cette affaire mais ne trouva pas, chez la majorité des princes catholiques, cet appui qui aurait été nécessaire pour atteindre un succès complet³. Cependant les protestants, dans l'affaire d'Aix-la-Chapelle, restèrent en désavantage en ce sens qu'ils ne réussirent qu'à obtenir un armistice⁴.

Madruzzo ressentit un juste chagrin de n'avoir pu procurer un plus grand appui à l'archiduc, Charles de Styrie, dans sa lutte avec ses États protestants. Ce fut toutefois uniquement son œuvre si l'empereur repoussa avec leurs plaintes une délégation de l'État styrien⁵.

Dans une série d'autres missions, le cardinal légat se heurta à des difficultés innombrables. Ainsi dans l'affaire de la réintégration de l'archevêque de Cambrai, de la préparation de la nouvelle élection à Münster, de l'arrangement du litige entre Fulda et Würzbourg et de l'intervention contre les tentatives de protestantisation que faisait Jean Frédéric Hoffmann, seigneur en second des possessions de Bamberg en Carniole, dont l'évêque Martin de Bamberg tolérait l'activité⁶. Si le légat eut à se plaindre en cette

¹ LOSSEN déjà cité, 655.

² Voir *Nuntiaturberichte*, II, xcii, n. 2.

³ *Ibid.*, lxxxii.

⁴ Voir RITTER, I, 587.

⁵ Voir *Nuntiaturberichte*, II, lxxxv.

⁶ Voir *ibid.*, lxxxiii; voir plus haut instruction de Bonhomini.

affaire comme en d'autres de l'indifférence du plus grand nombre des princes ecclésiastiques, il eut également à déplorer, chez Rodolphe II, le manque de bonnes dispositions sur lesquelles il avait compté. Le couronnement impérial de Rodolphe II, pour lequel Grégoire XIII voulait se rendre à Bologne, et aux frais duquel il voulait contribuer, fut abandonné en présence de la tension avec la Pologne qui rendait impossible un voyage éloigné. La publication du nouveau calendrier fut renvoyée à l'année suivante¹. Pour l'organisation de la Ligue contre les Turcs², à laquelle le Pape tenait si fort, on ne pouvait naturellement rien obtenir d'une Diète qui après de longues discussions, accorda quarante mois romains en cinq années, et en outre repoussa la demande de réunir la nouvelle taxe à celles de 1576.

Mais ce qui, sûrement, attrista le plus Madruzzo, ce fut de voir l'audacieux projet d'une offensive systématique contre le protestantisme allemand, se révéler entièrement inexécutable par suite de la faiblesse, de l'irrésolution et de l'indifférence de la plupart des États catholiques de l'Empire.

Aussitôt après en avoir fini avec la lutte sur le droit de siéger qu'il contestait au représentant de Magdebourg, Madruzzo avait préparé un Mémoire, où étaient recueillies les plaintes des catholiques sur les violations de la Paix de religion, et l'avait communiqué au duc Guillaume de Bavière³. Le cardinal Galli, à qui Madruzzo envoya son travail, en loua l'exécution et l'excellence et déplora seulement que l'affaire de Magdebourg ait empêché de le présenter, dès l'ouverture de la Diète, comme on en avait eu le projet initial; car il aurait intimidé surtout les protestants. Mais maintenant qu'il était clair que toutes les circonstances rendaient l'adversaire plus hardi et plus provocant, il espérait que les États catholiques se présenteraient à la Diète avec cette protestation. Leur coopération était nécessaire, car le cardinal légat ne pouvait présenter lui-même l'écrit en question, le Saint-Siège n'ayant pas reconnu la Paix de religion⁴.

¹ Voir *Nuntiaturberichte*, II, LXXXVIII.

² Cf. plus haut.

³ Voir *Nuntiaturberichte*, II, LXXXIX, 443, 447, 494.

⁴ Lettre du 4 août 1582, *ibid.*, 489.

⁵ Voir plus haut.

Comme justement alors, les catholiques furent provoqués par des manifestations, gravement offensantes contre le Pape¹, on aurait pu attendre d'eux une énergique intervention. Au lieu de cela, la majorité supporta cette manifestation avec la patience des agneaux et n'osa pas présenter de plaintes à la Diète. La faiblesse était si grande, qu'après y avoir longuement réfléchi, on n'en vint pas à la discussion. A la suite de cela, Madruzzo se vit contraint à conduire l'attaque. Le jour de l'Assomption (15 août), il réunit les électeurs ecclésiastiques et les autres États ecclésiastiques chez lui, pour adresser à leur conscience un vif appel sur les mesures à prendre pour maintenir l'Église catholique en Allemagne².

Le Pape, déclara le cardinal légat, a fait tout ce qui était en son pouvoir pour soutenir le parti catholique en Allemagne contre l'assaut du protestantisme³. Il a dans ce but envoyé de nombreux nonces, fondé des Collèges et des Séminaires à Rome et en Allemagne, déployé partout son influence, son appui et ses conseils. Comme le résultat attendu n'a pas été atteint et que le danger ne cesse de croître, il devait rappeler aux princes ecclésiastiques, qui avaient chaque jour sous les yeux les plaies de l'Église, leurs devoirs. Quant à lui, le légat, il se faisait d'autant plus volontiers l'interprète du Pape, qu'il avait appris, à la Diète, à connaître mieux encore les périls et les abus.

Madruzzo se plaignit d'abord amèrement que, dans le quart de siècle écoulé depuis la paix religieuse d'Augsbourg, rien n'eût été fait pour éviter la perte de diocèses aussi célèbres que Mersebourg, Naumbourg, Verden, Meissen, Magdebourg. Maintenant on était menacé de perdre les évêchés de Lubeck, de Halberstadt, de Minden, d'Osnabrück, de Paderbonn et de Brême. Comme on avait accordé aux représentants, non encore approuvés de ces diocèses, de participer à la Diète, la majorité catholique dans le Conseil des princes était en péril. De même du côté des États catholiques, rien ne se fait pour combattre ce danger. La lutte théorique contre l'indépendance est compromise, si l'on accorde sans contestation aux partisans de Luther et même

¹ Voir *Nuntiaturberichte*, II, xc, 500, 521, 538.

² Voir le rapport du 18 août 1582, *ibid.*, 508.

³ Texte du discours, *ibid.*, 600.

à ceux de Calvin l'admission dans les Chapitres des cathédrales, à la Chambre de l'Empire, si importante pour la décision des questions religieuses. On y voit de plus en plus des assesseurs protestants et même des princes ecclésiastiques y nomment des personnes suspectes. Les évêques négligeaient aussi la surveillance spirituelle des catholiques dans les villes libres qui de plus en plus passaient à la nouvelle religion.

Malgré cette effrayante situation, personne ne songeait à la guérison des abus, et à la défense de la cause commune. L'indifférence et la confusion des catholiques étaient en contraste saisissant avec l'activité de leurs adversaires. Dans l'affaire du vice-domus, Hoffmann, contre lequel l'évêque de Bamberg ne voulait pas agir, Madruzzo fit ressortir le grave inconvénient que certains évêques n'assurassent pas au Pape l'obéissance qui lui était due. Il se plaignit aussi que même les fonctions épiscopales et les usages de l'église fussent si négligés que le peuple s'habitua à leur absence. La conclusion du discours contenait une sévère admonestation aux assistants, les invitant à penser aux mesures à prendre et les assurant que le concours du Saint-Siège ne leur ferait pas défaut.

Quoique le duc de Bavière eût appuyé chaudement les pénétrantes accusations de Madruzzo, les États ecclésiastiques perdirent en longues discussions un temps précieux pour agir. « Je n'ai toujours pas de réponse à mes observations, écrivait Madruzzo à Rome, on délibère sur elles, on reconnaît le besoin de remèdes, mais la maladie est si profondément enracinée que toute tentative de guérison jette le corps tout entier dans une terrible agitation. Tous reconnaissent les dommages qui leur sont imputés, mais ils n'osent que se lamenter avec d'inutiles soupirs¹ ».

Après que les États catholiques eurent présenté, le 30 août, leurs plaintes contre les protestants², Madruzzo enfin put espérer l'action des princes catholiques. Mais ceux-ci lui remirent enfin, le 3 septembre, une réponse à son discours, qui, outre une justification contre les reproches qui leur avaient été faits, contenait certes des témoignages de

¹ Voir *ibid.*, 526, cf. 524, 530, 532.

² Voir LEHMANN, I, 203; HÄBERLIN, XII, 331.

dévouement pour le Pape et d'excellentes promesses pour l'avenir, mais pas une syllabe pour dire qu'ils voulussent faire valoir devant la Diète les plaintes des catholiques et leurs prétentions à la restitution des biens perdus par l'Église. C'était du reste déjà trop tard car les princes ecclésiastiques avaient retardé leur réponse jusqu'au moment où ils se préparaient à quitter la Diète.

Madruzzo s'arrêta là encore quelques jours après la clôture de la Diète (20 septembre)³. Dans son audience de congé de Rodolphe le 23 septembre, il obtint encore de l'empereur, la promesse verbale de ne plus accorder à l'avenir aucune investiture avant que l'évêque élu ait été confirmé par le Pape. Par contre, le cardinal légat ne put empêcher que les évêques non confirmés présents à Augsbourg ne fussent admis à signer la clôture de la Diète⁴.

Si on jette un regard rétrospectif sur les résultats de la Diète d'Augsbourg, on y trouve confirmé le pronostic de Bonhomini qui, dès le 28 juin, avait déclaré devant Canisius, que l'on pourrait s'estimer heureux si l'Église en sortait sans nouveaux dommages⁵. Ce résultat avait été atteint, mais ne l'avait été, à la vérité en partie, que grâce à la faveur des circonstances car si l'on parvint à éviter les dangereuses négociations sur l'indépendance et sur la Déclaration de Ferdinand, on le dut uniquement à l'Électeur de Saxe Auguste, qui malgré l'insistance des Princes Palatins, ne voulut pas entendre parler du développement de ces questions⁶. Le résultat qu'on ne saurait trop apprécier dans

¹ Voir BEZOLD, I, n. 399.

² Bonhomini resta encore quatre jours et retourna ensuite à Vienne où il déploya aussitôt à nouveau son activité réformatrice en continuant la visite de la Hongrie et de la Slavonie (EUSES-MEISTER, I, xxxi). G. Malaspina avait déjà quitté Augsbourg le 16 septembre pour arriver à temps à Graz à la Diète régionale, convoquée par l'archiduc Charles pour la fin de l'année. Là, il voulait, comme Madruzzo en informa Rome (*Nuntiaturberichte*, II, 535), veiller sur la semence qu'il avait jetée avec tant de zèle et de fatigue. Combien la constante présence de Malaspina à Graz était importante, c'est ce que montra plus tard son absence provoquée par les événements de Cologne (voir MAFFEI, II, 372). Relativement à Ninguarda, voir plus haut.

³ Voir *Nuntiaturberichte*, II, xcii, 561.

⁴ Le passage en question, tiré des lettres conservées dans les *Min. Epist. Bonomini* (Bibliot. de Exaeten), dans les *Nuntiaturberichte*, II, 443, n. 3). Cf. aussi dans le même manuscrit d'Exaeten la lettre de Bonhomini à l'archevêque de Prague, datée de Vienne XII Cal. April 1582.

⁵ Voir RITTER, I, 576.

la querelle, au sujet du droit de siéger du représentant de Magdebourg, fut dû exclusivement à Madruzzo¹. Si le cardinal légat, malgré son ardente activité, n'obtint pas davantage, ce fut la faute des États catholiques, dont le cardinal Galli caractérisa, en termes énergiques mais vrais, l'attitude pusillanime, le 15 septembre 1582. Au début de la Diète, ils n'avaient pas voulu prévenir les protestants, en sollicitant un appui contre leurs abus, pour ne pas les irriter. Quand ils furent attaqués à leur tour, ils parurent bien s'éveiller un moment; mais à la fin, comme l'attaque des adversaires devenait plus dure, ils n'osaient plus ouvrir la bouche. Après que tout le zèle du Pape et de son légat eût été inutile, le cardinal Galli conclut en disant qu'on devait seulement prier Dieu de vouloir bien accueillir, dans sa grâce et sa bonté, l'église d'Allemagne si affaiblie et si abaissée².

TROISIÈME PARTIE

1. LA SITUATION DANS L'ALLEMAGNE DU NORD ET L'UNIQUE ESPÉRANCE DE SAUVE (1. HILDESHEIM. — 2. HALBERSTADT. — 3. SITUATION DANS LE BRUNSWICK. — 4. MUNSTER. — 5. PADERBORN ET OSNABRUCK); — 2. VOYAGES D'ELGARD ET DE TRIVIUS; LES DIOCIÉSSES DE SAXE ET DE L'ALLEMAGNE DU NORD. — 3. LA SITUATION EN RUÉMANIE; TRÈVES, AIX-LA-CHAPELLE, COLOGNE ET LA GUERRE DE COLOGNE.

1

Des deux nonces qui avaient été envoyés en mai 1573, au delà des Alpes, Gropper se vit en face d'une mission bien plus difficile dans le Nord de l'Allemagne que Portia au Sud. Au point de vue ecclésiastique, le Nord de l'Allemagne était déjà en grande partie un champ de ruines ou menaçait de le devenir bientôt. A l'est de l'Elbe, tous les évêchés pouvaient être considérés comme perdus pour les catholiques. Les princes séculiers avaient su installer dans les sièges épiscopaux leurs fils cadets qui ensuite, sous prétexte de luthéranisme, avaient changé les évêchés en principautés civiles. Ainsi Schleswig, Schwerin, Ratzembourg étaient passés en la possession des ducs de Holstein et de Mecklembourg, Kammin, ducs de Poméranie, Brandebourg aux Havel-

¹ Cf. LOSSEN, II, 20.

² Voir *Nuntiaturberichte*, II, 547.

berg, Lebus au margrave de Brandebourg. Entre l'Elbe et le Weser, plus au sud, le même sort avait frappé les évêchés de Mersebourg, Naumbourg, Meissen. Ils étaient devenus possessions laïques de l'Électeur de Saxe¹. Plus au nord, flambait encore la guerre autour de Halberstadt et Hildesheim, guerre dont l'issue pouvait paraître bien douteuse dans la dernière de ces villes. Les choses allaient mieux même pour les catholiques en Westphalie. Il y avait encore beaucoup à sauver pour l'ancienne Église à Osnabrück, tout à Münster et à Paderborn, si on réussissait à tenir loin des évêchés les aspirants protestants; on en pouvait dire autant de Cologne.

Comme l'assuraient des témoins bien informés², le salut ne pouvait venir que si les princes honorablement et vraiment catholiques imitaient leurs collègues protestants et cherchaient comme eux à installer leurs fils cadets dans les sièges épiscopaux; car entourés de princes protestants et souvent menacés de difficultés sur leurs propres territoires, les évêques du Nord ne pouvaient se maintenir qu'au cas où ils étaient fils de princes et possédaient un appui dans le prestige de leur famille. Mais pour les maisons princières catholiques, les choses allaient encore plus mal que pour les protestantes, car, comme l'expose encore Minucci en 1588³, presque tous les Chapitres de cathédrales allemands étaient protestants au moins en partie et portés à mener une vie effrénée qu'il leur paraissait plus facile de poursuivre tranquillement sous un évêque luthérien. Dans l'Allemagne supérieure encore plus catholique, il est vrai que même les chanoines luthériens désiraient des évêques catholiques parce qu'ils avaient pu voir comment, autrement, disparaissait, avec le pasteur catholique, même le droit d'élection des chanoines et avec lui la possibilité de se procurer à soi et à leurs familles, pour prix de leur vote, des postes lucratifs⁴. Par contre, dans le Nord, dans toute la zone luthérienne, cette considération n'entrant pas en jeu.

¹ Cf. le recueil et les renseignements bibliographiques dans SCUMIDLIN, *Kirchl. Zustände*, III, 244.

² Voir le mémoire de Minucci de 1588 sur l'état de l'Église allemande. *Nuntiaturberichte*, 1, 751.

³ *Ibid.*, 750.

⁴ *Ibid.*, 752.

De plus, les fils des princes catholiques étaient effrayés parce que, pour eux, la fonction d'évêque comportait la pratique du célibat et des devoirs épiscopaux. De plus, ils n'avaient pas seulement à compter avec leurs électeurs, comme leurs concurrents protestants, mais aussi à chercher à obtenir la confirmation pontificale; enfin les princes protestants n'ont aucune peur de la simonie et ils achètent plutôt les votes en bonne monnaie sonnante. « Dieu veuille que même les chanoines qui veulent être encore catholiques se gardent de la corruption! » Les seuls princes dont les catholiques dussent attendre quelque appui pour la défense de leurs évêchés menacés étaient, au jugement de Minucci, les Wittelsbach de Bavière car le duc de Clèves n'avait qu'un seul fils. Chez les Habsbourg, André d'Autriche, fils d'une bourgeoise, Philippine Welser, jouissait de peu de considération et le fils de Maximilien II, le cardinal Albert, était plus espagnol qu'allemand¹.

En fait, les vieux croyants dans leurs luttes pour le Nord espéraient tout leur salut de la Bavière et ce qui fut conservé dans l'Allemagne du Sud pour le catholicisme ne fut sauvé que parce que le duc Ernest de Bavière fut porté à la possession simultanée de cinq sièges épiscopaux². Grégoire XIII, à la vérité, ne se laissa que difficilement amener à consentir, contrairement à l'esprit du Concile de Trente, à une telle réunion de prébendes dans une seule main³; mais la nécessité fut plus forte que sa volonté. Quoique le duc Ernest, dans sa manière de vivre, ne fût rien moins qu'un modèle d'évêque catholique, on dut, constraint par la nécessité, s'en tenir à lui dans la circonstance comme à l'unique sauveur. Il dominait au nord complètement un territoire bien plus vaste que son duché et pendant presque deux siècles, les évêchés de la Basse-Allemagne furent souvent aux mains des fils des princes de Bavière.

1. Le premier diocèse du Nord qui appela la Bavière à son aide fut Hildesheim où la situation était, du reste, presque désespérée.

¹ *Nuntiaturberichte*, I, 751.

² On peut dire que la conservation du bas Rhin et de la Westphalie à la foi catholique fut un fruit de l'étroite union qui liait les intérêts de la maison de Bavière aux buts catholiques. RIEZLER, IV, 645; LOSSEN, II, 67.

³ RIEZLER, IV, 640, 647.

A la fin du quinzième siècle, l'évêché comptait, en dehors des villes d'Hildesheim et de Goslar, environ trois cent trente paroisses. Au début du règne de Grégoire XIII, il y avait encore, dans la ville d'Hildesheim elle-même, la Prévôté de la cathédrale avec quelques couvents et familles ainsi que l'officialité de Marienbourg, en tout vingt et une agglomérations avec dix ou onze paroisses¹. Certaines parties du diocèse se trouvaient dans les territoires des princes voisins. Du territoire que l'évêque possérait comme prince civil, la fondation dite d'Hildesheim, il avait perdu environ deux tiers cédés aux princes voisins dans le fief d'Hildesheim². Du « petit Principat » qui lui restait encore, il dut en plus hypothéquer la plus grande partie au Conseil d'Hildesheim ou l'abandonner aux violentes attaques du duc de Holstein. Tous ces territoires perdus passèrent à la nouvelle religion quand leurs nouveaux souverains ou possesseurs s'y transportèrent³. La ville d'Hildesheim adopta en 1542 le luthéranisme⁴. La visite de la cathédrale durant l'office catholique fut interdite à tous les citoyens⁵. « Moi et mon église nous sommes totalement réduits à rien tant en biens spirituels qu'en biens temporels écrivait l'évêque Valentin de Teteleben en 1545, à Rome⁶. Au surplus, Hildesheim, en 1551, eut dans le duc Frédéric de Holstein « un évêque qui n'allait jamais à l'église selon l'énergique expression d'Oldecop, qui mangeait et buvait comme un homme du peuple », qui soutint le luthéranisme de toutes ses forces et mourut dès 1556, des suites de ses intempéances⁷. Sur la recommandation de l'empereur, ce luthérien avait obtenu sa confirmation à Rome⁸.

¹ K. GRUBE dans *Hist. polit. Blattersn*, CI (1888), 481, 500.

² BERTRAM, 35.

³ GRUBE déjà cité, 481-500. Le changement de religion à Grubenhagen, Göttingen, Kalenberg, Lüneburg : BERTRAM, 88-93, dans WOLFENBÜTTEL, *ibid.*, 93-99, 264.

⁴ GRUBE déjà cité, 486; BERTRAM, 99, 121. Lorsque la ville, en 1548, implora la grâce de l'Empereur, elle fit la déclaration qu'elle avait été mêlée à l'affaire sans qu'il y eût en rien de sa faute, car après la conquête de la principauté de Wolfenbuttel, nous avons été invités par trois fois (à changer de religion) et à la fin également contraints parce que, sans qu'il y eût de notre faute, nous avons été jetés dans la lutte. BERTRAM, 129.

⁵ *Ibid.*, 431.

⁶ *Ibid.*, 149.

⁷ *Ibid.*, 198, 201.

⁸ *Ibid.*, 182, 191.

Après la mort de Frédéric, le duc Henri de Brunswick ne voulut pas voir de nouveau, sur le siège épiscopal, le fils d'une puissante maison princière. L'élection, au grand déplaisir des luthériens d'Hildesheim, tomba sur un noble du diocèse, Burkard de Oberg, catholique rigoureux et de conduite irrépréhensible¹. Oberg chercha prudemment à conserver ce qui restait de l'ancienne religion dans la principauté et les villages; mais il ne put installer de prêtre catholique que là où il possédait aussi l'autorité civile. Dans la ville même d'Hildesheim, il était impuissant contre le Conseil de ville².

Mais l'Office catholique, selon le rite ancien continua à être conservé à la cathédrale; lorsque Alexandre Trivius dans sa tournée de voyages au nord, assista, en 1576, à la messe à Hildesheim, il se sentit souverainement ému: ce qu'il n'avait rencontré encore nulle part, ni en Allemagne, ni en dehors, il le trouvait à Hildesheim, où toute l'année, l'Office du chœur commençait à minuit³. Il semblait même que la situation ne fût pas si mauvaise dans le Chapitre; l'évêque Burkard déclara qu'en majorité, les Chanoines étaient irréprochables. Il est vrai que le conseil luthérien en jugeait autrement⁴.

Tant que le duc de Brunschwig-Wolfenbüttel le Jeune vécut, l'ancienne religion avait en lui un appui. Mais Henri était déjà vieux et son frère Jules était un luthérien résolu. Aussi était-il naturel de chercher ailleurs un défenseur. Hermann de Horneburg, conseiller de confiance de l'évêque Burkard, se rendit pour cela en 1566, à Munich; après son retour en décembre de la même année, l'évêque, dans une instance en bonne forme, demanda le duc Ernest pour coadjuteur⁵.

¹ BERTRAM, 248, 249.

² Ibid., 255, 257.

³ A Galli le 3 mai 1575, dans SCHWANZ, *Gropper*, 281. Ce ne fut qu'en 1608 que les matines de la nuit furent portées à quatre heures du matin. BERTRAM, 541.

⁴ Ibid., 250. Au poste de chanoine d'Hildesheim étaient des gradés en théologie, en droit canonique ou civil, en médecine (Statut du 26 février 1387 dans DÖRNER, *Urkundenbuch der Stadt Hildesheim*, II, n. 649, cf. n. 722. D'abord sur la base du statut du 1^{er} décembre 1575, pouvaient être nommés ensuite, après les gradés, ceux qui avaient enseigné quatre ans dans une université à l'exclusion des bourgeois (BERTRAM, 366). Pour l'évêché, c'était plutôt un avantage réservé pour la noblesse de la Westphalie.

⁵ LOSSEN, I, 128, 130.

Horneburg en 1567, dans sa nouvelle visite en la capitale de Bavière, reçut la réponse qu'on devrait d'abord obtenir l'agrément du Pape et il fut aussitôt envoyé lui-même à Rome dans ce dessein¹. En termes émouvants, l'évêque Burkard, dans une lettre à son représentant à Rome, exposa les raisons de sa demande; il eût donné sa vie et son sang pour acheter la sécurité de l'église d'Hildesheim; mais le salut ou la mort dépendait pour elle du choix du coadjuteur². Cependant Pie V craignit de charger sa conscience en accordant un deuxième évêché au jeune administrateur de Freising et répondit par un refus catégorique aux observations d'Horneburg en janvier 1568. Le duc Albert en fut content; il n'avait, déclarait-il, fait que céder aux instances répétées de l'évêque et s'en était remis ensuite de tout au bon plaisir du Pape³.

Lorsque le 11 juin 1568, mourut le duc Henri, on vit tout de suite de qui il fallait se méfier pour nommer son successeur. Le vice-chancelier catholique de Henri, Louis Halver, dut se chercher un nouveau champ d'action au service de la Bavière. Le confesseur du prince défunt quitta le pays où il était le dernier prêtre catholique séculier restant. Devant le danger menaçant, l'évêque et douze chanoines, la majorité du chapitre, s'unirent dans la décision qui assura pour des siècles l'existence à Hildesheim de ce qui restait de l'ancienne église: ils s'engagèrent, sur leurs dignités, honneur et fidélité, à n'accepter après la mort de l'évêque actuel aucun autre successeur que le fils du duc Albert de Bavière⁴. Albert V, à la nouvelle de cet événement, se contenta de répondre qu'il n'avait rien à dire contre et que l'on présentât de nouveau à Rome la question du coadjuteur⁵.

Malgré cette convention, quelques chanoines de sentiments luthériens n'abandonnèrent pas l'espoir de faire passer le diocèse d'Hildesheim dans les mains d'un évêque partageant leurs idées et d'obtenir, pour cela, le jeune fils du duc Jules qui était déjà demandé pour Halberstadt, ou

¹ LOSSEN, 131.

² BERTRAM, 273.

³ LOSSEN, 1, 132.

⁴ *Ibid.*, 135.

l'évêque luthérien de Lubeck, Eberhard Holle. L'occasion de nouer des rapports avec Brunswig se produisit lorsque l'évêque Burkard renouvela le procès engagé pour les biens perdus de sa principauté et que le duc Jules proposa une transaction par laquelle les ducs de Brunswig : Henri-Jules de Wolfenbuttel et Erich II de Kalenberg auraient tout gardé contre l'abandon de quelques Offices. Le chancelier d'Hildesheim était pour cet arrangement et il y avait gagné le vieil évêque et, comme Horneburg le prétend, déjà retombé dans l'enfance. Pour se mettre à couvert, ceux qui favorisaient cet accord auraient volontiers induit le duc Albert à une déclaration d'approbation. Mais l'ambassade qu'ils envoyèrent en 1570 à Munich fut secrètement devancée par Horneburg; celui-ci représenta au duc qu'il devait s'en tenir sans conditions à ce qui avait été proposé dans l'entrevue en faveur de l'administrateur de Freising; une fois en possession d'Hildesheim, le duc Ernest pourrait obtenir encore d'autres diocèses, et tout d'abord Halberstadt et Minden, et rétablir ensuite l'ancienne religion dans le Nord. Devant la réponse que les délégués du Chapitre de Munich emportèrent, échoua donc également l'accord et avec lui la prétention du Brunswig sur l'évêché d'Hildesheim¹.

Mais aussitôt surgit une nouvelle difficulté. Le duc Ernest montra peu d'enthousiasme pour un aussi petit diocèse qu'Hildesheim et les habitants d'Hildesheim en montrèrent aussi peu de l'avoir pour évêque. Le chancelier Eck dit un jour qu'ils auraient fait aussi volontiers un évêque du pacha d'Ofen². Aussi l'évêque Burkard inclinait de plus en plus à prêter l'oreille aux aspirations du duc Adolphe de Holstein pour son plus jeune fils. Les catholiques en face du luthérien Holstein durent naturellement hausser beaucoup leurs prétentions. Mais Adolphe promit tout ce qu'on voulut, « eût-on proposé les conditions les plus extraordinaires, le duc Adolphe était tout prêt à y céder et à les approuver ». Les négociations étaient déjà fort avancées quand le 23 février 1573 mourut l'évêque Burkard³.

Alors ne tardèrent pas à s'élever de tous les environs de nombreux compétiteurs à l'évêché : le duc Jules notamment

¹ LOSSEN, I, 134, 139.

² Ibid., 140, 141.

³ Ibid 140.

fit tout son possible pour obtenir Hildesheim pour son fils, âgé de neuf ans. Il s'adressa à tous ses voisins pour obtenir, par leur intermédiaire, du Chapitre, que des prières publiques fussent ordonnées dans toutes les églises; une ambassade spéciale à Hildesheim devait exprimer les désirs du duc¹. Horneburg comprit que le danger serait de perdre du temps. Le jour même de la mort de l'évêque, il avait expédié un envoyé à Munich, maintenant il n'attendrait plus longtemps. Le 7 mars au soir les envoyés de Brunswig devaient arriver; le 7 mars, à dix heures du matin, le Chapitre se réunit pour l'élection et annonça une heure après que le duc Ernest de Bavière était le nouvel évêque².

Albert V était décidé à céder à la demande du Chapitre et en conséquence s'adressa au cardinal Truchsess à Rome pour obtenir l'approbation du Pape. Lui-même et son fils, écrivait-il, n'auraient à espérer de l'élection que des désagréments et des ennuis; s'ils l'acceptaient, c'était seulement pour que l'évêché ne tombât pas en des mains luthériennes et soit transmis plus tard à un évêque capable. A la place du cardinal d'Augsbourg qui venait d'être enlevé par une mort rapide, le cardinal Hosius et l'ambassadeur de Bavière Fabricius recommandèrent dans les termes les plus chauds l'affaire d'Hildesheim au nouveau Pape, Grégoire XIII. Le même soir du 18 avril, après l'audience, le Pape fit porter son approbation au cardinal d'Ermland. En octobre 1573, Fabricius se remit en route avec le bref de nomination³.

Qu'au milieu de l'Allemagne du Nord, en un territoire indiscutablement encore dominé par la nouvelle doctrine, une maison princière, strictement catholique, posât de la façon la plus inattendue un pied solide, cela souleva au loin un incroyable étonnement. On craignait de voir le procès en restitution des biens du Chapitre de l'évêché d'Hildesheim reprendre avec une nouvelle vigueur et la religion catholique être réintégrée dans ses anciens droits. Les Princes protestants de Saxe, de Brandebourg, de Hesse, du Palatinat rhénan et de Wurtemberg voulaient bien s'enrichir au profit de « l'Évangile » mais ne pas faire de sacrifices; ils félicitèrent

¹ Cf. BERTRAM, 281; LOSSEN, I, 141.

² Ibid., 144.

³ Ibid., 143, 147-149. Les brefs sur la nomination à Ernest, le Chapitre, etc., enregistrés dans les *Nuntiaturberichte*, III, 158, n. 4. Cf. THEINER, I, 114, 116.

donc de cette élection le duc de Bavière mais n'auraient pas bougé un seul doigt pour la faire annuler¹. Le duc Jules était extrêmement irrité de l'échec de ses plans mais s'en tint finalement à la résolution de ne pas se faire des cheveux blancs avant le temps à ce sujet². Adolphe d'Holstein s'y prit autrement. Il s'efforça de la façon la plus précipitée de faire accepter son fils au moins comme coadjuteur et successeur du duc Ernest. Mais malgré toutes les promesses du duc de Holstein, sa fonction de coadjuteur dans l'administration épiscopale d'Hildesheim n'était considérée pour l'évêché que comme une « ruine et un dommage perpétuels »³.

Le duc Ernest, caractère aimable, qui savait se faire aimer rapidement partout, mais qui à l'âge des passions juvéniles, n'avait pas été exempt de fautes morales, n'avait, lors de son élection comme évêque d'Hildesheim, pas encore vingt ans. Il avait souvent hésité s'il resterait dans l'état ecclésiastique⁴. Pour l'y retenir, beaucoup l'auraient vu avec plaisir aller un certain temps à Rome. Lui-même importuna le nonce Portia pendant le séjour de celui-ci à Freising pour qu'il lui rendit possible le voyage de Rome⁵. On aurait désiré à la Curie qu'il amenât avec lui son cousin, le fils du duc de Clèves, évêque prévu pour Münster⁶. Albert avait dans l'esprit de lui donner comme troisième compagnon de route le jeune duc d'Holstein⁷. Malgré toutes les difficultés et toutes les oppositions, le Conseiller de Bavière, messager à Rome d'Albert réussit après son retour de la Ville Eternelle à obtenir qu'Ernest y vint réellement mais sans les compagnons qu'il avait désirés⁸. Le jeune prince y resta jusqu'à la fin de 1575, étroitement surveillé par ses deux éducateurs, ce qui eut peut-être justement comme conséquence qu'il en oublia sa lutte contre son ardente nature et tous ses bons propos quand il fut remis en possession de sa liberté⁹.

¹ LOSSEN, I, 144.

² *Ibid.*, 146.

³ *Ibid.*; BERTRAM, 297.

⁴ *Nuntiaturberichte*, III, 88, 141, 179.

⁵ Portia à Galli le 21 octobre 1573, *ibid.*, 189.

⁶ Portia à Galli le 17 février 1574, *ibid.*, 340.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, 384.

⁹ LOSSEN, I, 334-358. Sur la fuite du jeune duc de Rome et son retour, voir K. SCHELLHAAS dans *Quellen und Forschungen*, X (1907), 325, 364.

Ernest n'habita à Hildesheim que du 30 octobre 1580 au 3 juin de l'année suivante et même ce court séjour fut interrompu par un long voyage à Liége¹, dont il devait également recevoir l'évêché. Certes le temps de son gouvernement fut une fortune pour Hildesheim. Lorsque Alexandre Trivius, en 1575, visita par ordre du Pape l'église d'Hildesheim, il put, malgré l'absence de l'évêque, constater que la seule élection du puissant prince de Bavière avait produit une profonde impression sur les protestants. L'arrogance habituelle avec laquelle ils tyrannisaient les prêtres était fortement diminuée. Si l'évêque eût été seulement présent, il aurait pu sans grands efforts imposer les réformes nécessaires au clergé et ramener les laïques dans le bon chemin². Trivius chercha notamment à ranimer le zèle des ecclésiastiques pour l'exact accomplissement de leur devoir. Il insista auprès des chanoines de Saint-Jean, qui ne faisaient plus la prière du chœur parce que leur église avait été détruite, et qui malgré cela en percevaient encore les revenus, pour qu'ils s'acquittassent de leurs devoirs dans une autre église³. Selon la volonté du légat pontifical, le gouvernement épiscopal fit encore, après le départ de celui-ci, des remontrances au clergé du diocèse⁴.

Une visite épiscopale ne suivit la visite pontificale qu'en 1608. Elle fut faite de concert par des délégués de l'évêque Ernest et de l'Électeur de Mayence métropolitain d'Hildesheim, avec l'autorisation du Pape⁵. Le Tribunal ecclésiastique autrement dit l'Officialité reparut également dans les premières années du gouvernement du nouvel évêque, en 1586, on en vint à la Constitution du Consistoire ou Conseil ecclésiastique⁶. Pour le rétablissement de l'ancienne religion, tout ce qui était possible se fit sous le duc Ernest. Sur les territoires où l'évêque possédait aussi la souveraineté

¹ BERTRAM, 290.

² Du 6 janvier au 11 février 1581, *ibid.*, 290. Sur le voyage de Liége, cf. Rob., *Turneri sermo panegyricus de triumpho, quo Bavariae dux Ernestus... fuit inauguratus episcopus Leodius*, dans *Panegyrici sermones duo*, Ingolstadii, 1583, 91-487.

³ Trivius à Galli le 3 mai 1575, dans SCHUWARZ, *Gropper*, 284.

⁴ *Ibid.*, 282, p. 20, il faut lire : otiose comeduntur (au lieu de commendentur) peccata populi (d'après OSÉE, 4, 8).

⁵ BERTRAM, 335.

⁶ *Ibid.*, 339-344.

⁷ *Ibid.*, 336.

civile, les prêtres catholiques furent installés¹. Dès l'année 1573, commença à prêcher à la cathédrale un élève du Collège germanique, Henri Winichius († 1612) que Trivius entendit généralement louer². Peu à peu vinrent les Jésuites; aussi leur maison en 1601 s'élargit en un collège qui se maintint malgré toutes les hostilités³.

Ce fut seulement deux ans après, en 1567, qu'à Hildesheim vint au duc Ernest la pensée de son futur épiscopat. Il n'avait alors que quinze ans et déjà était proposé pour trois autres évêchés : Minden, Halberstadt et Magdebourg⁴. Pour Magdebourg il est vrai, les catholiques durent, bientôt après, abandonner toute espérance. L'administrateur de là-bas Joachim-Frédéric de Brandebourg donna en 1570 le premier exemple d'un mépris public de la loi ecclésiastique en se mariant et en gardant son diocèse. Le Chapitre était d'accord avec lui pour le mariage⁵. A partir de 1574, il exigea lui-même le mariage ou une promesse de mariage comme condition à l'admission de nouveaux membres⁶. Si Dieu ne fait pas un miracle, écrivait en juillet 1573, le nonce de Vienne, Zacharie Delfino, Magdebourg et Halberstadt ainsi que Naumbourg, Mersebourg, Meissen seront irrévocablement perdus⁷.

Pour Halberstadt au moins, on n'avait pas encore renoncé à toute espérance à Rome. Le luthéranisme était bien introduit dans la ville, mais ses adhérents se tenaient dans la modération.

Elgard⁸ qui visita Halberstadt, en 1575, ne trouva dans l'église paroissiale aucune trace des ordinaires dévastations produites par la lutte iconoclaste. Le Chapitre auquel la ville se soumettait volontiers passait pour avoir des mœurs pures; il était encore au moins catholique à moitié⁹ et les

¹ BERTRAM, 398-431.

² Ibid., 345; SCHWANZ déjà cité, 284.

³ BERTRAM, 349, 356. Sur Winich, cf. SCHREIBER, II, 299.

⁴ LOSSEN, I, 137.

⁵ Ibid., 138.

⁶ Trivius à Galli le 16 septembre 1574, dans SCHWANZ, *Gropper*, 198.

⁷ Ibid., LXXXII.

⁸ Rapport du 18 juin 1575 dans TUEINER, II, 45. Nobis totique clero et omnibus monachis monalibusque licet secundum leges Sanctitatis vestre et Sedis Romanae vivere, missas celebrare, diuinis cultibus vacare. Le Chapitre au Pape le 26 octobre 1574, *ibid.*, I, 230. Sur les couvents de femmes, voir *Rom. Quartalschr.*, XIII, 50.

⁹ Comme on le lui a rapporté, écrit Portia le 26 juin 1574, on ne compte qu'un seul protestant. *Nuntiateturberichte*, IV, 86.

chanoines de l'autre moitié ne pouvaient presque être considérés comme protestants que parce qu'ils recevaient la communion sous les deux espèces. Le service divin, était célébré à l'ancienne manière; dans l'église de la Sainte Vierge assistaient encore à la Messe, la semaine, les dames des meilleures familles et le dimanche il y avait toujours des fidèles à la cathédrale assistant à la Messe et à la prédication catholique.

Depuis quatre-vingt-huit ans, Halberstadt était réunie à Magdebourg sous le même évêque lorsqu'en 1566, lors de l'élection d'un nouvel administrateur protestant pour Magdebourg, les chanoines d'Halberstadt rompirent ce lien. Alors le temps parut venu au futur duc Jules de Brunswig-Wolfenbuttel de s'emparer d'Halberstadt. Il proposa au Chapitre, comme futur évêque, son fils qui n'avait que deux ans. Jules était certes un zélé luthérien mais, en attendant, le gouvernement restait aux mains de son grand-père, Henri le Jeune, catholique déclaré. Jules lui promit de faire donner une éducation catholique à son rejeton et garantit au Chapitre de s'abstenir de toute pression à l'avenir, si Rome ne voulait pas entendre parler de la nomination de l'enfant de deux ans. Ainsi, le Chapitre crut pouvoir examiner la chose. Mais Pie V ne se laissa pas tromper. Il ordonna aux chanoines, sous peine d'excommunication et de perte de leurs droits d'élection, de laisser tomber la requête¹.

Les chanoines n'osèrent pas, pendant de longues années, faire une nouvelle élection. Lorsque Pie V eut fermé les yeux, le duc avec une ardeur accrue, s'efforça encore d'obtenir l'approbation du Pape pour son fils. Par l'intermédiaire du doyen de Saint-Martin à Minden, Georges Gogreff, il essaya de gagner le nonce Gropper à sa cause². Il se procura des lettres de recommandation de l'empereur Maximilien à Grégoire XIII³ ainsi qu'aux cardinaux Delfino et Madruzzo⁴. Le jeune prétendant lui-même dut adresser une lettre de sa main au Pape⁵ et le chapitre d'Halberstadt,

¹ Portia à Galli le 26 juin 1574, *ibid.*, 86. ELGARD déjà cité, 44.

² Gropper à Galli le 15 août 1574, dans THEINER, I, 216.

³ Lettre du 29 avril 1574, *ibid.*, 227.

⁴ GROPPER déjà cité.

⁵ Portia à Galli le 24 décembre 1574, *Nuntiaturberichte*, IV, 325. Cf. THEINER, I, 231.

intervenir de nouveau pour lui¹. Gropper, le 15 août, transmit cette lettre du duc et du chapitre avec les lettres de recommandation et un rapport spécial sur cette affaire².

Mais la Congrégation allemande décida le 19 novembre de ne se laisser entraîner en rien³. En conséquence, partirent un bref de refus à l'Empereur⁴, des lettres au chapitre et à l'archevêque de Mayence⁵, par lesquelles une nouvelle élection fut ordonnée. Les craintifs chanoines se déclarèrent prêts à obéir⁶ mais communiquèrent le bref au duc. Jules traita fort aimablement pendant deux jours les représentants du chapitre puis il fit venir son enfant et le fit examiner sur le petit catéchisme. Le garçon bien doué — c'est le même Henri Julius qui s'est fait connaître comme poète dramatique dans l'histoire de la littérature — ne resta pas à court de réponse. Le père jugea par là qu'il avait donné la preuve de sa capacité pour le ministère épiscopal, déclara qu'il écrirait de nouveau à Rome jusqu'à ce qu'une nouvelle élection l'en empêchât⁷. Alors les chanoines commencèrent à craindre pour leur vie s'ils résistaient au puissant duc⁸. Sous l'impression de la peur, ils adressèrent une nouvelle instance à Rome⁹.

Il est facile au Pape, écrivirent-ils de donner des prescriptions, mais il est difficile au chapitre de les exécuter. La modération est nécessaire à Halberstadt; c'est justement en en usant que le chapitre a obtenu que le service divin n'ait pas été supprimé dès 1517; l'intervention de l'Empereur en faveur de Henri Julius et les dons extraordinaires de celui-ci sont une garantie suffisante de sa capacité.

¹ Le 7 juin 1574, dans THEINER, I, 228.

² Ibid., 212-219.

³ Schwanz, *Zehn Gutachten*, 101. On fit valoir entre autres choses que Henri-Jules était l'unique fils de Brunswig et que, pour cette raison, le duc ne le consacrerait pas à l'état ecclésiastique. Le 1^{er} juillet 1568, le duc eut un second fils, Philippe-Sigmund, le 23 avril 1573 un troisième, Joachim-Charles, un quatrième fils et une fille non mariée, furent pourvus de biens ecclésiastiques. COUN, *Tab.* 86.

⁴ Le 26 novembre 1574, THEINER, I, 233.

⁵ Le 30 juillet 1574, *ibid.*, 229.

⁶ Portia à Galli le 11 septembre et réponse de Galli du 2 octobre 1574, *Nuntiaturberichte*, IV, 204, 230.

⁷ Portia le 16 octobre 1574, *Nuntiaturberichte*, IV, 246.

⁸ Sur la cruauté du duc, voir Elgard le 18 juin 1575, dans THEINER, II, 44. Du reste, il était aussi hâti, *Nuntiaturberichte*, IV, 422; V, 14.

⁹ Le 26 novembre 1574, dans THEINER, I, 230-233.

Mais les chanoines firent dire en secret au Pape, par l'intermédiaire du duc de Bavière, que le professeur de l'enfant était un luthérien et que le catéchisme sur lequel il avait été examiné était le petit catéchisme de Luther. Le Pape pourrait repousser leur troisième requête en approuvant l'élection du jeune Brunswig et en décidant, par un nouveau bref, l'élection immédiate d'un nouvel évêque sous peine de perte du droit d'élection. Hermann de Horneburg, en sa qualité d'envoyé de la Bavière, informa son duc et le nonce Portia jusque dans les plus secrets détails et leur fit comprendre que l'élection, même à Halberstadt, désignerait le duc Ernest¹. Le chapitre n'osait pas ouvertement se déclarer; bien plus, lorsque le duc Jules envoya son conseiller Gogreff à Gropper et se plaignit amèrement du bref du 30 juillet, les chanoines appuyèrent par leurs représentants ses plaintes².

Le double jeu des chanoines eut pour conséquence qu'à Rome on ne put envoyer tout de suite l'ordre sollicité pour l'élection. On voulut d'abord savoir si réellement les chanoines, sur l'injonction du Pape, passeraient aussitôt à l'élection du duc Ernest et si le père de celui-ci était décidé à défendre, même par la force des armes, les châteaux et les bourgs du territoire d'Halberstadt contre Jules³. Ce ne fut que lorsque Portia fut rassuré sur ces points par le duc de Bavière et par Horneburg que fut rédigé le 7 mai 1575, le bref demandé⁴ enjoignant d'un ton impérieux de faire la nouvelle élection.

Albert V donna aussitôt à Portia le conseil de ne pas envoyer le bref pour le moment, mais lorsqu'on eut reçu d'Horneburg des assurances tranquillisantes sur le consentement des chanoines d'Halberstadt, il fut envoyé en septembre 1575⁵. Il apparut bientôt qu'on avait commis une erreur. Horneburg, il est vrai, avait bien dit que les chanoines étaient favorables à une nouvelle élection, mais le duc Jules y était d'autant moins disposé. Il contraignit le chapitre⁶

¹ Portia le 16 octobre 1574, *Nuntiaturberichte*, IV, 246.

² *Ibid.*, 362 n. Gropper à Galli le 11 novembre 1574, dans SCHWANZ, *Gropper*, 217.

³ Portia le 19 février 1575, *Nuntiaturberichte*, IV, 421.

⁴ Dans THEINER, II, 33; cf. *Nuntiaturberichte*, V, 14.

⁵ *Nuntiaturberichte*, IV, 19, 167.

⁶ Albert V le 23 mai 1576, *ibid.*, 465.

à faire appel contre le bref¹; et le chapitre s'y laissa contraindre pensant avoir suffisamment manifesté ses véritables sentiments en appuyant sa requête pour Henri-Jules, de motifs peu sérieux². A peine meilleurs étaient ceux qui furent exposés dans un appendice à la lettre³. Une seule chose y mérite l'attention: c'est l'assurance que l'aïeul et le père du postulant, ainsi que le postulant lui-même, avaient demandé une éducation catholique⁴. Un des chanoines d'Halberstadt porta personnellement ces documents à Rome.

A la Curie, on se trouva alors dans un grand embarras. On ne pouvait gagner aucune bataille avec des troupes telles que les chanoines d'Halberstadt. Le duc Albert V ne pouvait intervenir dans les affaires d'Halberstadt que s'il s'était agi de la dignité épiscopale de son fils. Mais le chapitre n'osa pas demander ouvertement le duc Ernest comme évêque. Pour que celui-ci eût un droit sur l'évêché, il aurait fallu que le Pape, sans tenir compte du chapitre et en vertu de la plénitude de ses pouvoirs, l'ait conféré à Ernest; mais une telle nomination avait ses inconvénients car on n'était pas sûr des chanoines. Au début on pensa, à Rome, à repousser l'appel du chapitre et déjà avait été rédigé un bref dans ce sens⁵. Mais bientôt on se demanda s'il ne vaudrait pas mieux accepter comme évêque le fils de Brunswig, si on réussissait à lui faire donner une éducation catholique. Le duc Julius et le chapitre lui-même, comme celui-ci en eut communication par un bref papal⁶, auraient souvent offert que le jeune Henri Julius fût envoyé ou à Rome ou dans une Université catholique⁷. Le Pape se décida pour qu'il vint à Rome et ainsi le chapitre fut en mesure d'annoncer si

¹ Lettre du 6 octobre 1575, dans THEINER, II, 33.

² Que l'âge juvénile du postulant ne constituait pas un empêchement, c'est ce qu'ils démontraient par le fait que Jérémie et Jean-Baptiste avaient été sanctifiés avant leur naissance et que dans la miraculeuse multiplication des pains, le Sauveur avait accepté d'un enfant les sept pains! De plus, rien n'était impossible à Dieu; même Saül et saint Augustin avaient mal commencé et pourtant bien fini, tandis que le contraire eut lieu avec Judas le traître et Julien l'Apostat. Henri-Jules voulait être évêque, Dieu qui lui a donné le vouloir lui donnera aussi le pouvoir.

³ THEINER, II, 34-36.

⁴ Ibid., 36.

⁵ Imprimé, ibid., 175.

⁶ Du 10 mars 1576, ibid., 176.

⁷ Cf. là-dessus *Nuntiaturberichte*, V, 363.

le jeune duc se mettrait bientôt en voyage. Pendant l'absence du futur évêque, le Pape voulut établir un membre du chapitre comme administrateur de l'évêché.

Mais pendant ce temps, on continua à discuter si on ne pourrait pas installer le duc Ernest, par une immédiate nomination du Pape, à Halberstadt. Horneburg s'informa discrètement du sentiment du chapitre d'Halberstadt et le trouva comme auparavant favorable au fils du duc de Bavière¹. Comme l'écrivait le duc Albert à Portia², si la meilleure et la plus grande partie du chapitre désirait que fût repoussée la candidature de Brunswig, la nomination immédiate du duc Ernest par le Pape, ne se heurterait à aucune difficulté.

L'empereur Maximilien II préparait une fin imprévue à tous ces plans. Jules de Brunswig ne tenait naturellement tant à l'approbation pontificale que parce que, d'après le droit en vigueur, elle était la condition préalable à l'octroi du pouvoir civil dans l'évêché. Sur les instances de Brunswig, l'empereur, sans tenir compte de l'approbation du Pape, accorda secrètement au fils du duc, les soi-disant droits régaliens pour deux ans³. Ainsi le sort d'Halberstadt était fixé, la ville cessait d'être un évêché catholique. Le duc Albert dit à Portia pendant la Diète de Ratisbonne qu'il ne voyait plus maintenant quel conseil donner dans cette affaire. Là-dessus, Morone chercha à suggérer au duc qu'en agissant sur l'Empereur, il pourrait donner encore une tournure favorable à l'affaire⁴; mais Albert connaissait trop bien l'Empereur pour se faire de nouvelles illusions, il ne fit plus un pas pour cette affaire.

Rodolphe II, en 1578, renouvela une fois encore pour deux ans, l'investiture civile au jeune Brunswig. Il émit vraisemblablement la condition qu'il faudrait redemander l'approbation du Pape. Le duc Jules ouvrit chaque fois de nouvelles négociations avec le chapitre et fit conférer à la grande indignation des protestants la tonsure et les ordres mineurs à l'élu. Dix jours après eut lieu avec toutes les cérémonies catholiques l'intronisation de celui-ci dans

¹ Portia le 17 août 1576, *Nuntiaturberichte*, V, 511.

² Le 23 mai 1576, *ibid.*, 465-470.

³ Portia déjà cité, 510.

⁴ *Ibid.*

la cathédrale d'Halberstadt¹. Le chapitre y ajouta une concession ultérieure. Lorsque le 5 mai 1584, l'évêque élu se fiança avec une fille de l'électeur de Saxe, Henri-Julius dut promettre seulement de ne rien changer aux conditions religieuses de l'évêché, sur lequel ses héritiers n'auraient aucun droit de succession².

3. Si le duc Jules, malgré son père catholique se fit le zélé promoteur du protestantisme, son cousin, le duc Erich II de Brumswig Kalenberg, bien qu'il eût été élevé par une mère résolument protestante, était revenu en 1546, à la foi de son père et de ses ancêtres et chercha à la faire de nouveau pénétrer jusque dans ses États par une visite générale des églises et par l'expulsion des pasteurs hostiles. Mais il manquait de prêtres capables. La Diète avait exploité ses constants besoins d'argent, pour lui arracher en 1553 et 1555, la promesse de laisser libre l'exercice de la religion afin d'obtenir le rappel des pasteurs. De plus, Erich II résidait rarement dans sa principauté; en 1553, il nomma donc sa mère protestante comme sa représentante et celle-ci s'employa à l'extermination de l'ancienne religion³.

De nouveau, une espérance sembla luire aux catholiques, lorsque Erich II se fiança en 1576, avec la duchesse Dorothee de Lorraine qui était catholique. Déjà lorsque ce mariage n'était qu'imminent, le converti Rodolphe Clenck, originaire de Brême, plus tard professeur de théologie à Ingolstadt⁴, attira l'attention du nonce Portia sur cette affaire qui pouvait favoriser la cause catholique. Il savait par des lettres de son pays, disait-il, qu'on était las du continual changement de religion. Lui-même se déclarait prêt à abandonner sa belle position d'alors pour consacrer ses forces dans le Nord à la restauration de l'ancienne religion⁵. Portia, dans une entrevue à Constance, chercha à agir sur le duc, ainsi que

¹ LOSSEN, II, 561.

² Ibid., 564; THEINER, III, 526.

³ K. GRUBE dans *Hist.-polit. Blätter*, CI (1888), 494-496.

⁴ Sur lui, L. PFLÄGER, *ibid.*, CXXXII (1903), 45, 90; sur son activité dans le Brumswig, K. SCHELLHAAS dans *Quellen und Forschungen*, XVI (1914), 91 à 142; *Nuntiaturberichte*, V, xcvi-ci; sur son envoi projeté en Russie, voir PIERLING, *Rome et Moscou*, Paris, 1883, 101, 153; SCHELLHAAS déjà cité, XIII (1910), 296, 306, 332.

⁵ Portia le 20 mars 1576, *Nuntiaturberichte*, V, 376.

sur sa fiancée et sa mère¹. Erich parut bien disposé, parla de la fondation d'un Collège de Jésuites, auquel le duc Albert V concéda en outre l'exemption de son service en Bavière². Mais Clenck mourut dès 1578; ses efforts et ceux de ses deux compagnons dans le Brunswig étaient désormais dénués d'espérance, parce que le duc, qui aurait dû l'aider, résida constamment jusqu'en 1581 hors de son pays³. Plus tard, la nouvelle de l'apostasie de l'archevêque de Cologne fit le plus grand tort aux tentatives de recatholicisation⁴. Grégoire XIII, à la prière du duc Guillaume, adressa un bref au duc Erich⁵, l'exhortant à rentrer dans le Brunswig. Mais au nonce Campegio, qui lui remit à Venise la lettre du Pape, le duc répondit que le retour de ses États à l'ancienne religion était impossible et que son séjour dans un milieu entièrement entouré d'hérétiques ne pourrait que préjudicier à son salut⁶. Erich II mourut en 1584 sans laisser d'héritier légitime. Sa principauté passa au duc Jules, en 1588 il n'y avait plus un seul prêtre catholique dans le pays⁷.

Avec Erich II, il y avait encore un autre membre de la famille princière de Brunswig qui faisait partie des premiers princes convertis en Allemagne. Otheinrich fils aîné du duc régnant de Brunswig-Harbourg se décida également pendant un séjour à la cour de l'archiduc Ferdinand de Tyrol, à revenir à l'ancienne Église⁸. Otheinrich, dans sa réponse⁹

¹ Portia les 20 et 21 octobre 1575, *ibid.*, 225, 228. Cf. plus haut.

² *Nuntiaturberichte*, V, 378. Clenck à Portia le 26 février 1576, *ibid.*, 384. Un autre converti encore de Hambourg qui vivait à Rome, Joachim Delius fit offrir ses services au duc pour la contre-réforme à Brunswig. Galli à Erich II le 19 juillet 1577, dans *SCHELLHASS* déjà cité, XVI, 113, n. 1.

³ *Al negotio, per cui [Clenchio] è passato nel ducato Brunsvincence, non s'è dato principio per l'absenza del duca Erico, che si trovava in Loreno con la moglie. Portia le 30 juillet 1577, *Nuntiaturberichte*, I, 147. Portia et Clenck étaient en correspondance constante, *ibid.*, 132, 146, 159, 178, 197.*

⁴ Grégoire XIII à Erich le 18 juillet 1583, *THEINER*, III, 443.

⁵ Le 12 avril 1584, dans *SCHELLHASS* déjà cité, 140, cf. 114.

⁶ Campegio à Galli le 20 mai 1581, dans *SCHELLHASS* dans *Quellen und Forschungen*, XVI, 141, cf. 115. Quelques lettres de recommandation pour Erich au roi d'Espagne du 18 juillet 1583 et du 7 septembre 1584, dans *THEINER*, III, 413, 532.

⁷ GRUBE dans *Hist.-polit. Blätter*, CI, 496; PFLEGER, *ibid.*, CXXXII, 98. Lettre de condoléances à Dorothee, veuve d'Erich, du 21 décembre 1584, dans *THEINER*, III, 532.

⁸ J. HIRN dans *Hist. Jahrbuch*, V (1884), 217-225.

⁹ Du 27 juillet 1581, dans *THEINER*, III, 262.

à une lettre de félicitations du Pape¹, put déclarer avec raison qu'il avait dû faire de grands sacrifices pour sa foi; il lui avait fallu renoncer à sa position d'héritier et s'en aller par le monde comme officier. Dans l'histoire de son pays, sa mémoire est tombée dans l'oubli.

A peine moins qu'Hildesheim et Halberstadt, les évêchés de Münster, Paderborn et Osnabrück furent un moment en danger d'être perdus pour l'ancienne Église. L'évêché de Münster² avait été déjà une fois tout près de se changer en une principauté civile sous le gouvernement du prince-évêque François de Waldeck (1532-1553), qui était aussi évêque de Minden et d'Osnabrück. La dissolution de la Ligue de Smalkalde prépara la fin de ces tentatives et contraignit par conséquent l'évêque à intervenir comme fauteur de la réforme ecclésiastique³, qui cependant fit à peine pour le moment quelques progrès. Les choses n'allèrent mieux que sous François de Waldeck, troisième successeur de Jean de Hoya (1566-1574).

Hoya était un homme très cultivé, un savant juriste surtout; il avait déployé son activité d'abord comme conseiller, puis comme président du Tribunal suprême de Spire⁴. C'est à lui que remonte un changement de l'administration de la justice civile⁵ et ecclésiastique⁶, conformément à l'esprit du temps, dans la principauté de Münster. Sous lui commence la rénovation des conditions morales et religieuses, sur l'initiative en 1569 du zélé Godefroy de Raesfeld⁷ nommé doyen de la cathédrale dès 1569.

Pie V avait recommandé aux évêques allemands comme moyen de renouvellement ecclésiastique la visite de leurs diocèses, afin que les abus moraux du clergé ne puissent

¹ Du 28 avril 1581, *ibid.*, 262.

² LOSSEN, *Der Kölnische Krieg. I : Vorgeschichte, 1565-1581*, Gotha, 1882; L. KELLER, *Die Gegenreformation in Westfalen und am Niederrhein*, I, Leipzig, 1881; AUG. HÜSING, *Der Kampf um die Katholische Religion im Bistum Münster 1535-1585*, Münster, 1883.

³ SCHWARZ, *Akten*, IX-XVI.

⁴ Sur ses débuts, voir W. E. SCHWARZ dans *Zeitschrift für vaterländische Gesch. und Altertumskunde Westfalens*, LXIX (1911), 18-21.

⁵ RICH. LÜDICKE, *ibid.*, LIX (1901), 1-468.

⁶ W. E. SCHWARZ, *Die Reform des bischöflichen Offizialats in Münster durch Joh. v. HOYA (1573)*, *ibid.*, LXXIV (1916), 1-228.

⁷ *Ibid.*, 80.

offrir plus longtemps un aliment à l'hérésie¹. Jean de Hoya exécuta les conseils du Pape dans les années 1571 à 1573².

La visite montra qu'on ne manquait pas de prêtres dans l'évêché mais plutôt d'ecclésiastiques cultivés et instruits, qui fussent à même de s'opposer à la diffusion des doctrines protestantes. Des idées anticatholiques sur le Purgatoire, les prières pour les morts, l'invocation des saints, etc., s'étaient donc insinuées et donnaient occasion à l'abandon des messes pour les morts, des jours de jeûne et des jours fériés et de l'Extrême-Onction, etc. Dans onze paroisses, la communion était distribuée sous les deux espèces, quelquefois sous une seule; dans dix-neuf autres, elle l'était constamment sous les deux espèces, ce qui conduisit à la consécration en dehors de la messe pour la communion des malades; et ce qui d'autres fois aussi amenait à des sentiments anticatholiques. En ce qui concernait l'état moral du clergé, le concubinat naturellement y était très répandu. Tous cependant n'étaient pas atteints³. Des vues et des sentiments protestants se révélèrent souvent dans l'aristocratie, il n'y en eut que des cas isolés dans la bourgeoisie. Il n'y avait pas d'importance à ajouter à quelques restes d'anabaptistes dans le diocèse⁴. Dans les Ordres monastiques, se distinguaient en particulier, les Frères et les Sœurs de la vie commune⁵. Du reste, les arides détails des actes de la visite, dans la plupart des cas, n'arrivent pas à nous donner une idée claire de l'état des couvents⁶.

Après une visite à Jean de Hoya alors encore évêque d'Osnabrück, Pierre Canisius avait déclaré que presque personne sur la terre ne lui paraissait exposé à de plus grands dangers et difficultés que les évêques en Westphalie

¹ Bref du 13 juin 1566, dans LADRRCHI, 1566, n. 252; KELLER, 359. Cf. *Canisi Epist.*, V, 456.

² SCHWARZ, *Akten (Münsterer Geschichtsquellen*, VII), 1-300.

³ *Ibid.*, cv-cxviii. « En général, les protocoles donnent l'impression qu'il n'aurait pas été si difficile d'apporter par des décrets énergiques, comme Jean de Hoya en méditait, un changement aux événements. La mort prématurée de l'évêque et les conséquences qui s'ensuivirent ont amené un préjudice immense, même dans la recherche de la réforme morale. » *Ibid.*, cxvii.

⁴ *Ibid.*, cxix.

⁵ *Ibid.*, cxxxiii, cxlviii.

⁶ La comparaison des indications données par les actes de visite avec les plaintes des visiteurs, Boucherat la démontre particulièrement pour les couvents cisterciens de Westphalie. *Ibid.*, cxxx.

et d'une façon générale d'Allemagne. Si le Pape n'y veillait pas, les sectaires se jetteraient après leur mort sur les évêchés et se les appropriaient. Peut-être serait-il indiqué que les évêques se choisissent pendant leur vie des coadjuteurs, afin que fût ôtée aux sectaires l'occasion de s'immiscer dans l'élection d'un nouveau pasteur¹. Jean de Hoya suivit ce conseil. Au début, comme évêque d'Osnabrück, il était encore assez indifférent envers la réforme²; mais depuis que sur les instances de Commendone et de Canisius, il eut reçu en 1567 l'ordination sacerdotale et épiscopale, il montra du zèle³. Mais sa santé, non sans faute de sa part, chancelait de plus en plus et la perspective de sa mort prochaine était liée pour les catholiques à de grandes craintes, parce que Hoya réunissait dans sa main les trois évêchés d'Osnabrück, de Münster et de Paderborn et qu'un puissant et habile rival, le duc Henri de Lauenbourg déjà archevêque de Brême et marié, songeait à se construire un important duché civil avec les ruines des autres évêchés du Nord.

Pour pouvoir se défendre contre le puissant et rusé Lauenbourg, Münster dut aussi chercher à gagner l'appui d'une éminente maison princière catholique. Ce fut donc de la plus grande importance pour les évêchés de Westphalie que le Régent de la plus grande principauté du Nord-Ouest de l'Allemagne, le duc Guillaume IV de Juliers-Clèves-Mark, se tournât de nouveau vers l'ancienne religion sous l'influence de son ami de jeunesse Werner de Gymnich. Jusqu'en 1566, Guillaume, consciemment ou non, avait favorisé sur son territoire la nouvelle doctrine; mais trois édits de l'année en question furent rédigés entièrement dans le sens de la restauration catholique. A partir de 1570 environ, il montra la plus sérieuse volonté de maintenir et de rétablir l'ancienne religion. Ses fils, Charles-Frédéric et Jean-Guillaume furent élevés par Werner de Gymnich, rigoureusement dans l'ancienne foi. Les deux filles aînées pourtant étaient déjà trop plongées dans le luthéranisme pour qu'il y eût encore beau-

¹ A François de Borgia le 27 janvier 1566, *Canisii Epist.*, V, 169.

² LOSSEN, I, 124.

³ *Canisii Epist.*, V, 581. Permission de Pie V pour l'évêque d'imprimer le catéchisme romain, dans KELLER, 386, cf. 390.

Sur sa maladie, SCHWARZ dans *Zeitschrift für vaterländische Gesch.*, LXVIII (1910), 50.

coup d'espoir de leur conversion¹. Une grande part dans la consolidation de l'ancienne religion dans le peuple de Clèves revient aux Jésuites².

Comme le duc Guillaume était ainsi redevenu un prince « remarquablement catholique et ami de la paix »³, Jean de Hoya se montra très joyeux lorsqu'en 1571 lui fut proposé par la cour de Clèves d'accepter comme coadjuteur Jean-Guillaume, le second fils de Guillaume IV. Il accepta immédiatement⁴. A la prière du Doyen de la cathédrale de Müns-ter, l'influent et rigide catholique Godefroy de Raesfeld⁵, le Chapitre manifesta aussi son approbation pour de nouvelles négociations, étant présupposé que le Pape consentirait à la requête de Clèves⁶. Une capitulation soigneusement préparée⁷ garantissait les droits de l'évêché et des catholiques. Le duc et Jean de Hoya, munis de nombreuses lettres de recommandations, notamment de l'empereur⁸, du roi Philippe II⁹, du duc d'Albe¹⁰, vinrent auprès du Pape pour solliciter l'approbation de leurs projets¹¹.

Mais pendant ce temps, la cour de Clèves avait donné un nouveau motif de douter de la sincérité de ses sentiments catholiques. Le prince héritier, dans une visite à Vienne, reçut la communion sous les deux espèces, sa sœur avait été choisie comme fiancée du duc de Prusse, Albert-Frédéric, et Guillaume IV lui-même se décida à conduire personnellement dans l'Est la fiancée à son gendre. Une lettre de la future duchesse de Prusse à la sœur de Guillaume d'Orange et qui fut interceptée par le duc d'Albe, exprimait des sen-

¹ KELLER, 5, 27, 36; JANSSEN-PASTOR, V¹⁵⁻¹⁶, 226.

² JANSSEN-PASTOR, V¹⁵⁻¹⁶, 227.

³ Conférence de Ahaus du 5 au 7 novembre 1571, KELLER, 159.

⁴ Ibid., 156, 158.

⁵ L'envoyé de Clèves, Henri de la Recke, avait reçu une instruction spéciale pour les négociations avec Raesfeld.

⁶ Conférences des 9 et 12 novembre 1571, *ibid.*, 160.

⁷ Du 11 novembre 1571, dans SCHWARZ, *Gropper*, 1-3. Cf. SCHWARZ dans *Zeitschrift für Vaterlandische Gesch.*, LXVIII (1910), 19-24.

⁸ A Pie V et le 20 juin 1572 à Grégoire XIII, KELLER, 171, 178. Cf. l'instruction des envoyés impériaux à Rome du 28 juin 1572, dans SCHWARZ, *Gropper*, 6.

⁹ A Pie V et à ses envoyés romains, les deux du 24 février 1572, KELLER, 169.

¹⁰ Le 10 janvier 1572, *ibid.*, 164.

¹¹ Le 15 octobre 1572, dans SCHWARZ, *Gropper*, 10, 11; cf. KELLER, 388. Sur de nombreuses autres lettres de recommandations, cf. SCHWARZ déjà cité, 3, 6; KELLER, 168, 188, 389, 392.

timents entièrement protestants. Ces choses avaient constraint le duc à envoyer, une fois après l'autre, des ambassades à Albe pour ne pas perdre à la fin malgré tout la puissante médiation de l'Espagne¹. A Rome, au début, on ne put croire au mariage de la princesse de Clèves avec un luthérien². De tels procédés ne pouvaient qu'affermir le Pape dans sa résolution de poser d'abord ses conditions, avant de donner son consentement au duc. Non seulement Guillaume IV mais aussi le prince héritier Charles-Frédéric durent souscrire la capitulation électorale de Münster, en assurer l'exécution ainsi que l'éducation catholique de son frère et celui-ci dut lui-mêmeachever à Rome son éducation. Entre temps, le nonce de Vienne et l'empereur traitèrent³ en cours de route de ces conditions. Un bref⁴ invita le duc à venir s'entretenir avec le nonce, Gaspard Gropper.

Dans l'autome de 1573, le nonce Gropper parut dans le Bas-Rhin et après une visite à l'évêque de Münster, Ahaus⁵, au commencement de décembre, il organisa à Cologne⁶ un entretien avec une délégation des conseillers de Clèves, et ensuite, après le retour du duc de Koenigsberg, vers le milieu de janvier 1574, il exposa aussi à celui-ci ses pensées⁷. Comme, dans les négociations antérieures écrites, une seule demande de Rome se heurta à des difficultés : contre le voyage à Rome du jeune prince, les conseillers firent valoir la faiblesse de sa santé ainsi que l'opposition de la noblesse. Ces prétextes parurent si bien fondés au nonce qu'il se laissa amener à un acte arbitraire : déjà, dans les négociations de Cologne, il proposait que les maîtres et les éducateurs de Jean-Guillaume fissent la profession de foi du Concile de Trente et promissent par serment de donner à leur élève l'éducation catholique dans le sens du Concile de

¹ Instructions pour l'envoyé Masius des 11 décembre 1571, 22 avril 1572, 28 janvier 1573, dans KELLER, 161, 174, 189. Rapports de Masius de 1571, des 29 mars 1572, 2 janvier 1573, *ibid.*, 166, 172, 187.

² SCHWARZ, *Gropper*, xlviii, et dans *Zeitschrift für vaterl. Gesch.*, LXVIII, 28.

³ KELLER, 192, 194; SCHWARZ, *Gropper*, xix, n. 3.

⁴ Du 8 mai 1573, dans KELLER, 193.

⁵ Gropper à Galli le 20 octobre 1573, dans SCHWARZ, *Gropper*, 422.

⁶ Extraits des négociations des 2 à 4 décembre 1573, dans KELLER, 198-201.

⁷ Extraits des négociations des 13 et 16 janvier 1574, *ibid.*, 204-205. Réponse du duc du 16 janvier, *ibid.*, 206-208.

Trente, estimant que le Pape s'en montrerait satisfait¹.

La mission du nonce ne se bornait naturellement pas au choix du coadjuteur. En ce qui concernait la question brûlante de l'attitude religieuse du duc, Gropper était averti par son instruction² de lui faire observer à ce sujet que, dans ses États, il n'y avait qu'une petite partie des fonctionnaires qui fût catholique et que des usurpations avaient lieu sur la juridiction spirituelle des évêques. Que si des catholiques étaient seuls employés, il serait facile, étant donné le sentiment du commun peuple, de relever l'ancienne religion, notamment par le moyen de la visite épiscopale³. Le nonce devait donc autant que possible amener le prince lui-même à faire la profession de foi de Trente et obtenir l'absolution du Pape pour le passé. On ne pouvait nier qu'il n'eût donné auparavant un grand scandale à l'Église en tolérant la communion sous les deux espèces, le chant des psaumes luthériens, la consommation de la viande les jours où elle était défendue, et enfin en supprimant le sacrifice de la Messe⁴. Le prince ne devait pas souffrir plus longtemps que sa sœur luthérienne favorisât publiquement les protestants et exerçât son influence sur l'éducation des princesses. Le duc devrait plutôt confier l'éducation de ses filles à des dames zélées catholiques ou les mettre dans un bon couvent ou encore chez une princesse catholique. Enfin l'Université de Duisbourg et l'École de Dusseldorf devaient être visitées par Cologne⁵.

Le nonce ne pouvait se hasarder à présenter aux conseillers du duc toutes ces requêtes d'un seul coup. Il commença, à la réunion du début de décembre, par signaler la négligence du gouvernement ducal vis-à-vis de la nouvelle doctrine, en citant quelques exemples récents qu'il avait personnellement pu constater en partie. A Buderich, il avait pu voir de ses propres yeux les prouesses des destructeurs d'images et d'autels. Il y avait là à peine cent personnes. Est-ce qu'on ne pourrait pas les contraindre à obéir? A

¹ KELLER, 199.

² Du 19 juillet 1573, dans SCHWANZ, *Gropper*, 43-56.

³ *Ibid.*, 49.

⁴ *Ibid.*, 49.

⁵ *Ibid.*, 50.

Werdohl, on s'était plaint à lui que par la volonté arbitraire d'un fonctionnaire, on avait laissé entrer, contre les ordres du prince, un moine apostat comme prédicateur. A Wesel, la ville soutient le protestantisme malgré toutes les ordonnances de son souverain. De telles choses n'étaient guère propres à rendre le Pape favorable aux désirs du duc. Dans le diocèse de Münster, on lui avait déclaré que si le duc de Clèves ne mettait pas un frein à l'invasion des fausses doctrines, on était disposé à user contre lui de moyens extrêmes¹.

Le jour suivant, les conseillers promirent de faire disparaître ces abus et en réalité, l'Électeur palatin Frédéric se plaignit l'année suivante au landgrave de Hesse, qu'à Buderich et Orsoy, où la doctrine évangélique était établie depuis quinze ans, la Messe papiste vint de nouveau d'être introduite².

Après quelques autres explications, le nonce, l'après-midi, trouva que le mieux était de communiquer confidentiellement toutes ses instructions aux conseillers. Naturellement, ceux-ci jugèrent que c'était trop demander à la personne du duc, alors que des fonctionnaires protestants avaient été admis par les princes ecclésiastiques. Par contre, ils convinrent qu'on devrait mettre un plus grand nombre de professeurs catholiques dans les écoles de Duisbourg et de Dusseldorf³.

Gropper se trouva alors dans l'embarras. Il ne crut pas devoir présenter au duc malade et depuis trop peu de temps revenu au catholicisme, des demandes trop dures. Lorsqu'il fut en sa présence, il n'osa pas parler de la communion que Guillaume IV continuait à recevoir sous les deux espèces. Quant aux demandes qui concernaient le duc et sa famille, il se borna à mentionner qu'on désirait que les filles fussent élevées dans une cour catholique ou près de la sœur de l'empereur, la reine Marie-Madeleine⁴. Le pire ce fut que le nonce imprudent déclara, en présence des conseillers du duc, que la communion sous les deux espèces ne devait pas être un motif de rupture et qu'il se proposait plutôt de demander

¹ KELLER, 198.

² *Ibid.*, 214.

³ *Ibid.*, 200.

⁴ *Ibid.*, 204.

une dispense au Pape¹. Les conseillers prirent aussitôt le nonce au mot: «puisque Sa Sainteté offrait si gracieusement la dispense,» ils désiraient que l'usage du Calice fût accordé également à tous les sujets². Il ne servit plus à rien à Gropper de dire plus tard qu'il n'avait parlé que de la dispense «qu'on aurait pu peut-être obtenir» pour la famille du duc et pour une petite partie de sa cour³. Dans la réponse définitive du duc, le calice était donc réclamé pour tous ses sujets⁴. Il ne restait donc plus au nonce que l'ingrate ressource de se décharger le plus possible de la responsabilité de cette proposition, dans son rapport à Rome⁵. Du reste, il fit ressortir fortement le résultat obtenu par là, qu'un si puissant prince eût donné l'assurance solennelle de maintenir la religion catholique et d'extirper de toutes ses forces l'erreur. C'était plus qu'on eût osé espéré. Il s'ensuivait aussi que maintenant les églises de Dusseldorf, auparavant abandonnées, étaient de nouveau rouvertes et que le duc lui-même y assistait au saint sacrifice de la Messe. Ce qui manquait encore, on pouvait l'espérer de l'avenir⁶.

Déjà le 22 décembre 1573, Gropper avait dû informer Rome de la grave maladie de l'évêque de Münster⁷. Trois mois plus tard, l'état de Jean de Hoya s'était tellement aggravé que Conrad de Westerholt et le syndic Schade se rendirent près de Gropper et du duc de Clèves, pour savoir ce qu'il y avait à faire. Un peu plus d'une semaine plus tard, Jean de Hoya était mort. La lutte entre catholiques et protestants allait recommencer pour ces trois évêchés de Münster, Paderborn et Osnabrück⁸.

A Rome, on avait tout fait à temps pour empêcher de nouvelles pertes. Des lettres de créance pour les Chapitres des trois évêchés vacants⁹ et pour les électeurs de Mayence et de Cologne¹⁰, ainsi que des recommandations d'extrême

¹ KELLER, 201.

² *Ibid.*, 203.

³ *Ibid.*, 206; SCHWARZ déjà cité, 98.

⁴ KELLER, 208.

⁵ A Galli le 20 janvier 1574, dans SCHWARZ déjà cité, 101.

⁶ *Ibid.*, 102.

⁷ THEINER, I, 99.

⁸ SCHWARZ, *Gropper*, LIV.

⁹ Du 5 février 1574, dans THEINER, I, 233.

¹⁰ Du 5 février 1574, dans SCHWARZ déjà cité, 102. Gropper parle au duc des brefs à Mayence et à Trèves, *ibid.*, 130.

prudence et attention, furent envoyées à Gropper. Osnabrück échut toutefois alors au duc Henri de Saxe-Lauenbourg, qui possédait déjà l'archevéché de Brême; une capitulation électorale devait maintenant assurer le diocèse à l'ancienne Eglise¹. Paderborn se réfugia sous la puissante protection de l'Electeur de Cologne, Salentin d'Isenbourg que la ville demanda comme administrateur². Inquiétante était la situation de l'évêché de Münster. Les frères du duc Jules de Brunswig avaient, durant des incursions militaires dévastatrices sur le territoire de Münster et Padersborn, extorqué la promesse de les prendre comme coadjuteurs. Le duc Jules qui se démenait pour avoir aussi les évêchés d'Hildesheim et d'Halberstadt prétendit alors que depuis la mort de ses frères, il avait hérité de leurs droits. Entre temps, pour obtenir un appui contre Brunswig, le Chapitre de la Cathédrale s'était décidé à choisir le fils du duc de Clèves comme coadjuteur³. Par ordre de Galli, Gropper dut alors faire savoir à Clèves qu'à Rome, on était favorable aux désirs de son duc, mais qu'on était aussi obligé de veiller à ce que le diocèse ne souffre aucun dommage pendant la minorité de Jean-Guillaume. Il fallait un habile administrateur de l'évêché. Si c'était possible, il fallait le prendre dans le Chapitre de la Cathédrale de Münster, sinon on pourrait penser à la candidature de l'archevêque de Cologne ou à une autre personnalité agréable au duc. Peut-être serait-il bon de recommander, à l'exemple de Fribourg, de séparer l'administration spirituelle de la temporelle. Mais Gropper devait insister sur le voyage à Rome de Jean-Guillaume, pour la santé duquel on prendrait les plus grands soins⁴.

Comme Gropper l'avait proposé au duc et au Chapitre⁵, il se rendit lui-même pour l'élection à Münster, où, le 28 avril 1574, les chanoines de la cathédrale se réunirent à la maison du Chapitre et déjà, après une heure, annoncèrent comme posée la candidature du fils du prince de

¹ *Ibid.*, 163; *LOSSEN*, I, 257.

² Le 21 avril 1574, dans *SCHWARZ* déjà cité, 136.

³ Gropper le 22 décembre 1573, dans *THEINER*, I, 99.

⁴ Galli à Gropper les 6 février et 3 avril 1574, dans *SCHWARZ* déjà cité, 119, 131.

⁵ Au duc le 8 avril 1574, *ibid.*, 135. Cf. *KELLER*, 212.

Clèves¹. Conrad de Westerholt fut élu, à l'unanimité, administrateur civil de l'évêché et fit aussitôt la profession de foi aux mains du légat. Il y eut plus de difficultés à trouver un représentant de l'élu pour les affaires spirituelles. De concert avec le Chapitre, Gropper lui-même demanda qu'on nommât son compagnon Elgard, qui chercha pourtant à se dérober à l'honneur qu'on lui réservait².

Le nonce profita de sa présence à Münster, pour recommander le 23 avril, de la façon la plus vive, au Chapitre les points principaux de la réforme. Il proclama la nécessité de la visite et de la fondation d'un séminaire que le mieux serait de confier aux Jésuites. Le Chapitre s'y déclara disposé. Si la visite générale du diocèse n'avait pas encore porté ses fruits, il le fallait imputer à la mort de l'évêque; on pourrait leur donner Elgard comme chef spirituel. L'érection d'un séminaire présentait cependant encore ses difficultés, mais le Doyen et le Chapitre y étaient disposés et la considéraient comme utile et nécessaire³.

Ainsi l'existence du diocèse de Münster parut de nouveau assurée et l'on avait trouvé un nouvel appui pour l'ancienne religion dans la maison princière du Bas-Rhin. Le duc confirma à nouveau, en son nom et en celui de son fils aîné, tout ce qui avait été convenu dans les négociations sur la dignité de coadjuteur et sur la postulation épiscopale et donna sa parole de prince et son serment, que lui et ses successeurs observeraient le tout à jamais. Il aurait désiré aussi que l'empereur, autant qu'il était en son pouvoir, approuvât et confirmât tout⁴.

L'éducation du futur évêque était, à ce qu'il semblait, dans les meilleures mains. Son maître de cour, son professeur et son chapelain firent librement et joyeusement la profession de foi et promirent de veiller sur l'orthodoxie de la domesticité. Le jeune prince lui-même venait fréquemment et presque chaque jour avec ses gens à l'église, assistait à la messe, écoutait attentivement le sermon et mon-

¹ Rapport des conseillers de Clèves au duc du 24 avril 1574, dans SCHWARZ déjà cité, 436. Gropper à Galli le 10 juin 1574, *ibid.*, 151.

² GROPPER déjà cité, 152.

³ Mémoire de Gropper au Chapitre dans KELLER, 390-392; réponse du Chapitre du 21 mai 1574, *ibid.*, 394-397. Sur la date des deux documents, cf. SCHWARZ dans *Zeitschrift für vaterländische Gesch.*, LXVIII, 65, 68.

⁴ GROPPER déjà cité, 153.

trait du zèle pour les études¹. L'approbation de sa postulation n'était, il est vrai, pas encore arrivée de Rome; mais sur les représentations renouvelées du duc, on laissa tomber la demande que Jean-Guillaume reçût son éducation dans la Ville Éternelle. La Congrégation allemande désirait examiner de plus près encore certains points de la capitulation². Les négociations à ce sujet traînèrent surtout parce que le duc était de nouveau parti en voyage, cette fois pour fiancer sa seconde fille à un protestant, le comte palatin de Neubourg. Mais les désirs de la Congrégation allemande ne semblaient pas apporter une grave difficulté, surtout parce que le duc, tout comme le Chapitre de Münster³ après son retour⁴, considérait comme inutile une plus forte garantie. Dans l'ensemble, les espérances des catholiques pouvaient donc être réellement considérées comme très favorables.

Cependant toutes ces belles espérances tombèrent d'un coup. Le 9 février 1575, mourait à Rome le fils ainé du duc de Juliers-Clèves⁵. Jean-Guillaume était maintenant prince héritier et l'on comprenait aisément qu'il succéderait à son père comme prince séculier et renoncerait à l'évêché.

De nouveau donc, la bataille pour Münster qui durait depuis dix ans entiers se ralluma. Ce qui était en jeu éclatait aux yeux. Si le diocèse le plus puissant de la Westphalie, qui jusqu'alors avait séparé comme une barrière les luthériens du Nord de l'Allemagne des Gueux des Pays-Bas, venait à tomber aux mains des protestants, Osnabrück, Paderborn, Hildesheim pourraient difficilement se soustraire au même sort. Un duché catholique de Juliers-Clèves pourrait à peine se maintenir longtemps et, en tout cas, un dangereux voisin pourrait surgir au duc ainsi qu'aux Espagnols en Flandre. Dans cette situation, les yeux des catholiques se tournèrent aussitôt vers le duc Ernest de Bavière comme vers un sauveur. Des Pays-Bas, le gouverneur espagnol écrivait également dans ce sens à Conrad de Wes-

¹ Gropper à Galli le 10 juin 1574, dans SCHWARZ, *Gropper*, 154.

² Protocole du 12 août 1574, dans SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 95.

³ Dans KELLER, 402.

⁴ Gropper à Galli le 13 décembre 1574, dans THEINER, I, 222.

⁵ Voir plus haut.

terholt¹, comme au duc Albert V lui-même². Aussitôt après la mort du prince héritier de Clèves, le prince de Bavière envoya son messager Jacques Tandorf³ pour s'informer de l'état des choses. Le duc de Clèves manifesta presque aussitôt son consentement à la candidature bavaroise⁴ et un envoyé de Clèves, Henri de la Recke, porta la question devant les chanoines de Münster⁵.

Naturellement des regards avides se tournèrent de tous côtés aussitôt vers l'évêché de Münster⁶. Mais pour le duc Ernest, un seul de ces candidats était sérieusement dangereux, c'était le duc Henri de Saxe-Lauenbourg⁷.

Le père de Henri, le duc protestant François I^{er}, apparenté par sa femme et ses sœurs aux rois de Suède et de Danemark et aux principales maisons princières du Nord de l'Allemagne⁸ s'était profondément enfoncé dans les dettes, si bien qu'en 1564, il chercha à pourvoir deux de ses fils, Henri et Frédéric, de canoniciats à Cologne. Henri s'y comporta entièrement en catholique; il suivit les cours à l'Université catholique, observa les vigiles et quatre temps, se confessa, communia sous une espèce, fréquenta assidûment la messe et l'office du chœur, même pendant les années où il ne touchait encore rien des revenus de son bénéfice, prit même part aux processions dans la mauvaise saison, et, dans les messes solennelles, servait de sous-diacre⁹. Malgré cela on n'avait pas complètement confiance en lui à Rome. Quand mourut son grand-oncle le duc Georges de Brunswig, archevêque de Brême, et que le Chapitre, en 1567, élut son petit-neveu comme successeur, le nouveau régent de l'archevêché de Brême ne put obtenir

¹ LOSSEN, I, 323.

² Le 25 mars 1575, dans KELLER, 405.

³ Instruction pour lui des 1^{er} et 4 mars 1575, *ibid.*, 403.

⁴ Au duc Albert V le 9 avril 1575, *ibid.*, 405.

⁵ *Ibid.*, 405.

⁶ *Ibid.*, 406; 411, 417, 420.

⁷ Sur lui, SCHWARZ, *Gropper*, LVIII; LOSSEN, I, 240; *Allg. Deutsche Biographie*, XI, 506.

⁸ COHN, *Tab.*, 58.

⁹ Le procès d'information sur Henri, de novembre-décembre 1573, dans SCHWARZ déjà cité, 82, 83. Henri était devenu sous-diacre entre les Diètes de Spire 1570 et 1572. Henri à Otton Truchsess le 9 décembre 1572, *ibid.*, 16.

la confirmation papale, malgré les chaudes recommandations de l'Empereur¹.

Le due François 1^{er} chercha également à pourvoir encore son fils d'un autre principat ecclésiastique. Lorsque fut discutée avec une ardeur toujours plus grande la succession aux sièges de Jean de Hoya, François en 1672, tourna les yeux sur Osnabrück. Jean de Hoya n'était pas contraire au projet mais lui conseilla de s'assurer avant tout de l'approbation du Pape, sans laquelle Henri n'aurait pu atteindre ni ce diocèse, ni d'autres².

Dans les années qui suivirent, le Lauenbourgeois se prévalut de ce conseil. Il pensa tout d'abord à se rendre lui-même à Rome, mais, comme il l'écrivit à Otton Truchsess³, les incursions des Gueux l'empêchèrent d'exécuter ce dessein; il s'adressa donc au nonce Gropper et par le moyen de son conseiller Schrader, demanda qu'on fit en forme le procès canonique sur sa vie et ses capacités et qu'on l'envoyât à Rome. Les témoignages⁴, et partant les rapports de Gropper à Rome⁵, furent tout à fait favorables. Aussi la Congrégation allemande se prononça-t-elle pour la confirmation de Henri⁶, au cas où le procès d'informations existerait dans la forme légale.

Henri était bien informé de tous ces faits et quand alors le Chapitre d'Osnabrück le demanda vraiment, comme successeur du défunt Jean de Hoya, sous condition de l'approbation pontificale⁷, il décida d'écartier le dernier obstacle à sa confirmation, en prononçant devant l'abbé de Hersfeld Christophe Bicker, la profession de foi de Trente⁸, à la fin de laquelle se trouvait la promesse, que lui-même et autant qu'il dépendrait de lui, ses subordonnés, se maintiendraient

¹ Maximilien II à Pie V le 10 janvier 1568 et réponse du Pape le 10 février, dans LADERCHI, 1568, n. 97.

² SCHWARZ, *Gropper*, LX.

³ 9 décembre 1572, SCHWARZ déjà cité, 14.

⁴ *Ibid.*, 80-85.

⁵ Du 20 janvier 1574, *ibid.*, 113.

⁶ Le 2 mars, dans SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 85.

⁷ Le 22 juin 1574. Sur les précautions pour assurer le caractère catholique du diocèse, voir LOSSEN, I, 257.

⁸ Bicker le 22 juin 1574, dans SCHWARZ, *Gropper*, 164-167. Sur la personnalité de l'abbé, cf. A. Trivius à Galli le 30 mars 1575, dans TUEINER, II, 472. L'abbé est persona assai grave et buon cattolico, le prieur est di buonissimi vita.

dans la foi catholique jusqu'à la mort. Il envoya les actes à Rome et les fit présenter aussi au nonce Gropper. Gropper remarqua d'abord que la formule de la profession de foi n'avait pas été insérée avec tous ses termes verbaux, et, lorsque plus tard lui fut présenté un document écrit de la main de Henri, signé et scellé, qui contenait la profession de foi de Trente, il découvrit à la fin une clause d'après laquelle tout ne devait valoir que « sous réserve des autres serments et promesses » du candidat¹. L'envoyé du duc chercha à justifier cette clause en alléguant que son souverain avait dû promettre à Brême l'observation de la Paix de religion. Mais Gropper déclara qu'avec de telles clauses, le document pouvait difficilement avoir une valeur; c'est ce que décida aussi à Rome la Congrégation allemande², et c'est ce qu'écrivit aussi le cardinal Madruzzo au duc³. La Congrégation allemande fit parvenir à Gropper⁴ l'avertissement que la profession de foi, même rédigée dans toute sa forme, ne pouvait encore suffire si l'élu n'était pas sans tache dans sa conduite et dans sa doctrine. Le nonce devait donc tenir les yeux ouverts à ce sujet.

Gropper comprit à quoi tendait cette observation. L'ancien zèle religieux de Henri avait disparu. Il avait commencé avec la pupille de son ancien maître de maison à Cologne, Anne Broich, une relation amoureuse. Il vécut avec elle dans ses châteaux de Brême et finalement se laissa fiancer avec elle formellement par un prédicateur luthérien. Dans le document⁵ que composa dans ce but le pasteur on lit que Henri lui a déclaré, comme à son pasteur et confesseur, qu'il n'avait pas le don de la continence et

¹ Gropper à Galli le 15 août 1574, dans THEINER, I, 217.

² Le 7 septembre 1574, dans SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 97. La clause ne peut se rapporter qu'à la promesse à la fin de la profession de foi de Trente. Pour cela, Henri s'était sans condition prononcé pour les doctrines de foi qui y étaient contenues. Cf. la lettre de Henri à Morone du 20 août 1576, dans SCHWARZ, *Gropper*, 358 : Finalis itaque clausula iuramenti... cum haberet, nos subditis nostris aliam religionem nullam permittere debere et velle, quam quae iuramenti forma comprehendenderetur, existimavimus... si illam tam absolute... poneremus et ederemus, nobis inde maxima pericula oboriri et violata fidei scandala... excitari posse... Ad utrumque igitur evitandum... apposuimus clausulas, etc.

³ SCHWARZ, *Gropper*, 212. Le mécontentement à Brême sur l'émission de la profession de foi, *ibid.*, 169.

⁴ Le 25 novembre 1574, SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 101.

⁵ Le 25 octobre 1575, LOSSEN, I, 376.

pour cela entrait dans le mariage. Avec cela, Henri qui, comme sous-diacre, ne pouvait aux yeux des catholiques contracter un mariage, avait manifesté sa défection de l'Église. Naturellement, il se garda de laisser arriver au public quoi que ce soit de son dessein; bien plus, il s'exprima encore à l'occasion de telle façon qu'on put le croire encore plein de révérence pour le Siège apostolique¹.

Avant même d'en être arrivé si loin, il était fort improbable que Henri de Brême se soumit aux demandes du Pape. Alexandre Trivius qui, au début d'avril 1575, eut une entrevue personnelle avec lui, lui ayant fait des remontrances en reçut la réponse qu'il s'étonnait que la confirmation pontificale ne soit pas déjà faite depuis longtemps mais que de son côté il avait fait tout le nécessaire². Là-dessus, la Congrégation allemande³ ne jugea pas convenable d'en répondre davantage à Henri. On pouvait chercher à agir sur l'empereur pour qu'il n'accordât plus à l'avenir dans les évêchés l'investiture civile avant la confirmation pontificale, quoique Maximilien II eût, contre le droit en vigueur, accordé au Lauenbourg l'investiture du pouvoir civil. Le 11 mai 1575, Henri entra donc comme prince dans le diocèse d'Osnabrück⁴.

Depuis longtemps déjà, le Lauenbourg travaillait à avoir encore un troisième évêché, l'important Münster. Par là s'éleva un dangereux compétiteur pour Ernest de Bavière, car Henri était richement doté de qualités et se distinguait notamment comme régent⁵; de plus, il y avait derrière lui ce puissant parti qui tentait d'ouvrir une brèche dans l'observation du prétendu réservatum ecclésiastique afin d'arriver en fait à n'en pas tenir compte. Henri paraissait l'homme à mettre de cette façon le monde en présence de faits accomplis⁶.

¹ Che sarebbe sempre osservantissimo della Sede Apostolica, supplicando che Nostro Signore non volesse dar orecchia a' maligni. Henri à Trivius; voir son rapport à Galli du 4 avril 1575, dans THEINER, II, 474.

² Trivius à Galli le 4 avril 1575, *ibid.*, 472.

³ Le 26 avril 1575, dans SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 109.

⁴ SCHWANZ, *Gropper*, LXIII; LOSSEN, I, 259.

⁵ *Ibid.*, 381; Trivius dans THEINER, II, 474. Du reste, Henri était un ardent persécuteur de sorcières; rien qu'en 1583, dans le diocèse, furent exécutées 163 personnes dont 121 femmes dans la ville d'Osnabrück. KRAUSE dans *Allg. Deutsches Biographie*, XI, 507.

⁶ LOSSEN, I, 303, 306; KELLER, 404.

Le prince de Lauenbourg trouva aussi un puissant allié dans l'archevêque de Cologne, Salentin d'Isenbourg, qui songeait à se retirer et qui désirait pour successeur à Cologne le duc Ernest, qui devait en conséquence renoncer au diocèse de Munster et le laisser au Lauenbourg¹.

Cependant, le duc Ernest n'était pas non plus sans alliés. De son côté était le chef du Chapitre de Münster, le Doyen Godefroy de Raesfeld qui « alliait à un sentiment résolument catholique, une grande habileté dans les affaires, un grand savoir et une ferme constance de caractère »². De la plus grande importance fut aussi pour Ernest la fidèle amitié du duc de Clèves. Comme une nouvelle élection ne pouvait avoir lieu tant que Jean-Guillaume n'aurait pas renoncé à ses droits sur Münster, il était au pouvoir de Guillaume IV d'empêcher toute élection qui lui déplairait.

Albert V chercha donc à obtenir enfin pour Jean-Guillaume la confirmation du Pape toujours en suspens³. Mais lorsque les envoyés de Clèves et de Bavière, Hammersstein et Fabricius, eurent développé leurs projets pour Münster devant Grégoire XIII, le Pape les écouta d'un visage si fermé que Fabricius redoutait déjà comme réponse un non énergique et dut être heureux lorsque Grégoire remit enfin la cause à une Commission de cardinaux⁴. Le Pape aurait vu plus volontiers comme évêque à Münster le fils de l'archevêque Ferdinand, André d'Autriche⁵. Lorsque le duc Ernest rentra à Munich après un séjour à Rome d'un an et demi, il apporta avec lui un bref au Chapitre de Münster⁶,

¹ Lossen, I, 289.

² Jugement de Schwanz, *Akten*, xxxix. Sur Raesfeld, voir H. DEGERING dans la publication commémorative : *Aus dem geistigen Leben und Schaffen in Westfalen*, Münster, 1906, 137 à 250; DUUN, I, 144.

³ Guillaume à Hammerstein le 2 juin 1575, dans KELLER, 410. Albert V à Guillaume le 16 juin, *ibid.*, 411.

⁴ Fabricius à Albert V le 16 juillet 1575, *ibid.*, 414; cf. LOSSEN, I, 281.

⁵ Demande de Ferdinand pour André du 9 juillet 1575, dans THEINER, II, 66. Sporenco proposa le 11 juillet qu'Ernest pût, s'il obtenait Münster, renoncer à Freising (*Nuntiaturberichte*, V, 147, n. 3). Le Pape désirait que Ferdinand s'entendit avec Albert (*ibid.*, 157, n. 4). L'archiduc parla à Guillaume V des négociations dans ce but (KELLER, 411). Grégoire XIII recommandait le 19 septembre au duc de Bavière de se prononcer pour André si Ernest n'avait pas de chances (LOSSEN, I, 328; KELLER, 418). Cf. Grégoire à Ferdinand le 19 septembre 1575, dans THEINER, II, 5.

⁶ Du 17 décembre 1575, dans SCHWARZ, *Gropper*, 337.

dans lequel il n'était demandé au futur évêque que d'être un zélé catholique, de mœurs pures et fils d'un père catholique. Un bref à Gropper déclarait que l'énoncé de ces qualités visait également Ernest ou André¹.

Lorsque partirent ces brefs, on n'avait encore aucune connaissance des événements qui s'étaient, dans le même temps, déroulés à Munster. Au commencement, les chanoines paraissaient disposés en faveur du duc de Bavière, tellement qu'on attendait pour le prochain Chapitre de la Saint-Martin en 1575, l'élection du duc Ernest². Mais lorsque le Chapitre de la Saint-Jean eut été célébré à Dülmen, on vit combien le silencieux travail de propagande³ de Henri de Brême avait porté ses fruits : dix ou onze voix seulement des chanoines les plus anciens allèrent au Wittelsbach et dix-sept plus jeunes se déclarèrent pour le Lauenbourg. Pour éviter une détermination décisive, les vieux chanoines quittèrent la salle⁴ et écrivirent à Rome⁵ pour savoir lequel des deux concurrents préférerait le Pape.

A Rome, on répondit le 28 janvier 1576, et, après que le 3 février fut arrivé un rapport du duc de Clèves⁶ sur les événements de Dülmen, un nouveau bref partit le lendemain. Mais les deux lettres pontificales restèrent longtemps en route et pendant ce temps s'accentuèrent les oppositions dans le Chapitre de Münster, au point de devenir irréparables. Les anciens chanoines s'engagèrent formellement à tenir bon pour Ernest. A peine le parti des jeunes en fut-il informé qu'ils se lièrent eux aussi par des signatures et le sceau en faveur de Henri de Brême⁷. Ce fut en partie la faute de Gropper si les choses étaient allées si loin. Dès le 14 avril 1575, le cardinal Galli lui avait dit de façon suffisamment claire que le duc de Lauenbourg n'avait aucune chance d'obtenir l'approbation papale⁸. Mais le nonce

¹ *Ibid.*, 334.

² LOSSEN, I, 284. Cf. Gropper le 7 mai 1575, dans THEINER, II, 38. Sur les assemblées capitulaires à Horstmar et Lüdinghausen, voir LOSSEN, I, 280, 283; KELLER, 415.

³ LOSSEN, I, 308; KELLER, 413.

⁴ LOSSEN, I, 380.

⁵ Le 22 novembre 1575, dans THEINER, II, 30.

⁶ Le 12 janvier 1576, dans THEINER, II, 160. Requesens avait aussi écrit à Rome le 1^{er} janvier à ce sujet. KELLER, 424.

⁷ Gropper à Galli le 28 mars 1576, dans SCHWARZ, *Gropper*, 443.

⁸ *Ibid.*, 286.

négligea de faire valoir aussitôt, avec la résolution nécessaire, cet avertissement et laissa se fortifier ainsi le parti du Brémois.

Ce ne fut que lorsque la scission du chapitre fut devenue un fait accompli qu'arriva le 10 mars 1576, aux mains de Gropper¹, d'abord la dernière des réponses du Pape, celle du 4 février. Les jeunes chanoines y étaient invités à s'unir aux anciens; seul le fils d'un père catholique avait des chances d'être approuvé par le Pape, et sans le consentement du Pape, Jean-Guillaume ne renoncerait pas à sa postulation. Cette postulation était donc reconnue indirectement comme valable². Une lettre à Gropper³ qui accompagnait le bref nommait de leur nom Ernest et André les deux compétiteurs pour Münster, et Ernest était au premier rang.

Mais lorsque Gropper, le 18 mars, présenta ce bref, on vit qu'il venait trop tard. Certes, tous les chanoines déclarèrent leur soumission au Pape et qu'ils ne voulaient qu'un évêque catholique, mais dans les délibérations du chapitre on lisait que le Lauenbourg était bien catholique, et qu'on ne comprenait pas pourquoi le fils d'un protestant ne pourrait pas être un bon catholique. Bien que le bref exclût formellement de l'élection le fils d'un père non catholique, le parti des jeunes n'en réussit pas moins à obtenir qu'au nom du chapitre on amenât le Pape à déclarer s'il approuverait le Brémois ou le Bavarois⁴. Naturellement, la réponse de Rome exclut de nouveau le Lauenbourg⁵.

Peu après son retour à Cologne, Gropper reçut par l'intermédiaire de l'envoyé Tandorf un second bref retardé, celui du 28 janvier 1576. A la différence de celui du 4 février qui avait été déjà présenté, Henri de Brême était exclu dans celui-ci avec la mention expresse de son nom. Pour la seconde fois, le nonce se mit en route pour Münster, mais après une réunion, le 5 avril, le parti des jeunes⁶ déclara

¹ GROPPER, *op. cit.*, d'après cela LOSSEN, I, 375, à corriger.

² Également dans la réponse du même temps au duc de Juliers, dans THEINER, II, 161; KELLER, 427.

³ Dans SCHWARZ, *dejà cit.*, 337.

⁴ Protocole des négociations dans KELLER, 430. Rapport de Gropper du 28 mars 1576, dans SCHWARZ, *dejà cit.*, 443. Cf. LOSSEN, I, 375.

⁵ Du 2 juin 1576, *ibid.*, 405.

⁶ KELLER, 431.

qu'en attendant, on ne pouvait prendre une décision définitive parce que tous les chanoines n'étaient pas présents. Au chapitre qui se tint dans la semaine de Pâques, les chanoines avaient réconforté le Nonce. Mais Gropper, dans une troisième visite, malgré trois jours d'efforts, n'obtint pas davantage¹.

Gropper partit de Münster avec l'impression que le parti des Jeunes tenait si opiniâtrement à Henri, à cause de sa confiance en Salentin d'Isenbourg. Salentin, pensaient-ils, arrangerait tout pendant son voyage à Munich et à Rome, en faveur de son ami Henri². En outre, Henri déployait de son côté une grande activité. Une ambassade déclare entre autres choses, en son nom au chapitre qu'il maintiendrait l'évêché dans l'ancienne religion romaine catholique³. Il envoya une autre ambassade au duc Albert V⁴; il écrivit à Guillaume IV⁵ et puis au Pape qu'il assurait de son profond dévouement⁶. A Rome, on lui répondit qu'il démontrât ce dévouement par des actes⁷.

Des deux côtés, il devint clair que l'ancre de salut pour les amis de la Bavière, de même que le lien indissoluble pour le parti adverse était le décret de postulation, dans les mains du duc de Clèves. Autour de ce décret tournèrent donc, dans le temps qui suivit, tous les efforts des deux partis. Le nonce Gropper désirait que le Pape le confirmât dans toute sa forme juridique⁸. Mais à Rome, ce projet souleva des préoccupations. Est-ce que la fantaisie ne pourrait pas venir au jeune duc Jean-Guillaume de transformer Münster en une principauté civile et pouvait-on se fier sans conditions à la cour de Clèves? Jean-Guillaume était à la veille de faire sa première communion et son père voulait qu'il la reçût sous les deux espèces. De Rome on pria Albert V de prendre des précautions contre de pareilles duplicités⁹. Elgard dut partir expressément pour le Bas-Rhin afin d'agir

¹ LOSSEN, I, 386; KELLER, 440. Un bref du 17 mars 1576 (THEINER, II 163; KELLER, 429) ne fut pas transmis.

² LOSSEN, I, 387.

³ *Ibid.*, 380. Instruction des envoyés du 22 mars 1576, dans KELLER, 432.

⁴ Instruction du 17 avril 1576, *ibid.*, 437.

⁵ *Ibid.*, 432-435.

⁶ Au 1^{er} avril 1576, dans THEINER, II, 163.

⁷ Le 2 juin 1576, *ibid.*, 169.

⁸ LOSSEN, I, 387.

⁹ Bref du 10 mars 1576, dans THEINER, II, 170.

sur le due, mais il ne put obtenir qu'un double délai¹. Que le duc peu à peu négligeât la recherche de l'approbation de la postulation fut donc entièrement agréable au Pape.

Les ennemis de la Bavière ne s'efforcèrent que de façon plus urgente à arracher aux mains de leurs adversaires le décret de postulation. Toutes leurs démarches dans le temps qui suivit furent, comme il semble, inspirées par cette pensée. Subitement le parti des Jeunes fit au chapitre une extraordinaire démonstration d'amitié pour la Bavière. Leur chef, le vicaire Conrad Westerholt se déclara en des entretiens privés, à titre d'envoyé de Clèves, favorable à la candidature du duc Ernest. « Qu'on lui accorde confiance, disait-il, et tout ira pour le duc Guillaume selon son désir². » Déjà au chapitre du 25 juillet, on en vint à la déclaration qu'on ne ferait plus d'opposition contre Ernest pourvu qu'il ne veuille pas introduire l'Inquisition à Münster et qu'on fût tranquillisé sur le procès du chapitre avec Schenking, majordome d'Ernest. A ces deux points de vue, Albert V donna des assurances satisfaisantes³.

Au chapitre du 13 novembre, on parut en être arrivé à un pas décisif. Le doyen du chapitre proposa une capitulation avec la Bavière et aucune opposition ne s'éléva contre. On s'entendit pour que le précédent arrangement de 1575 servit de base à la capitulation et tous les vingt-trois chanoines présents déclarèrent par un accord solennel que désormais toutes les équivoques étaient levées⁴. Le 5 février 1577 fut définitivement établie la capitulation par une représentation du chapitre en union avec de Recke et les trois envoyés de la Bavière et le lendemain elle fut approuvée par tout le chapitre. Westerholt déclara là-dessus que malgré les arrangements faits, l'élection devait rester libre. De Recke promit que serait restitué le document sur la postulation de Jean-Guillaume qui était

¹ Elgard à Galli le 29 mai 1576, *ibid.*, 170. Cf. LOSSEN, *Zur Geschichte des Laienkelches am Hofe des Herzogs Wilhelm von Jülich-Cleve, 1570-1579*, dans *Zeitschrift des Bergischen Geschichtvereins*, xix.

² LOSSEN, I, 441.

³ Lettre à Guillaume IV du 3 octobre 1576, dans Keller, 449-452. Dans la copie que Guillaume envoya à la diète suivante du 13 novembre, il a arbitrairement laissé une phrase, *ibid.*, 453.

⁴ LOSSEN, I, 447.

jusque-là le palladium du parti bavarois¹. Les Bavarois tinrent désormais l'élection pour certaine. Seul un dernier petit nuage pouvait encore troubler leurs espérances : le vieil intrigant Lorenz Schrader, l'homme de confiance du Lauenbourg, avait fait sa réapparition à Münster.

Peu avant le jour fixé pour l'élection, le 23 février, les envoyés de Clèves réclamèrent la promesse expresse qu'après la restitution du décret de postulation, on procéderait réellement à l'élection de l'administrateur de Freising. Cette requête souleva du mécontentement dans le parti des Jeunes. Ce ne fut que le matin de l'élection qu'on en vint à une décision. Il fut établi qu'une capitulation devait précéder une nouvelle postulation. Maintenant que la capitulation était faite avec le duc Ernest, on devait passer à la nouvelle postulation aussitôt que le décret de postulation aurait paru. Les envoyés de Clèves donnèrent alors ce document et, au nom de Jean-Guillaume, deux prêtres de Münster qui en avaient été chargés, renoncèrent à l'épiscopat et à la principauté. Après la messe du Saint-Esprit et une solennelle exhortation du doyen du chapitre Godefroy de Raesfeld, trois chanoines désignés pour recueillir les votes monterent, avec quelques témoins, dans la salle d'en haut du chapitre pour y remettre eux-mêmes leur vote. La série commença, d'abord par le prévôt Goswin de Raesfeld, et nomma comme futur évêque Ernest de Bavière. Alors le vicaire Westerholt donna sa voix, et contre toute attente et contre ses promesses, nomma Henri de Brême. Exaspérés par cette infidélité, les deux autres s'élèvèrent contre le vicaire, car si le chef des Jeunes se prononçait pour le Lauenbourg, il n'y avait pas à douter de ce qu'on devait attendre de ses partisans. Comment avait-il pu oser, lui reprochèrent-ils, contre la décision capitulaire écrite, postuler pour quelqu'un qui n'avait pas été soumis à la capitulation? Westerholt leur répondit que lui et les autres avaient envoyé également une capitulation à Henri et que celui-ci l'avait acceptée. Pour le prouver il tira de sa poche une lettre de Henri; cependant il lui fut impossible de la lire; les deux autres, dans leur indignation, coururent

¹ LOSSEN, I, 453.

informer le reste du chapitre de ce qui était arrivé¹. Du reste il n'était pas exact que le duc de Lauenbourg eût accepté la capitulation².

On comprit alors ce qu'avait signifié la présence de l'envoyé de Brême, Schrader, à Münster. Il apporta en effet, en temps encore utile, la lettre de son seigneur³. Il avait, en moins de huit jours, fait deux fois un chemin d'au moins vingt-cinq milles. Lui et Conrad de Westerholt avaient asséné un rude coup au parti bavarois en lui arrachant le décret de postulation.

Westerholt⁴ se trouva par suite au centre des luttes, qui de nouveau se rallumèrent. C'est de lui que partirent les traits les plus sérieux contre la Bavière; de leur côté, les amis de la Bavière employèrent tous leurs efforts à sa ruine.

D'abord le parti de Clèves réclama son décret de postulation; mais c'était une arme qui ne pouvait servir tant que sa validité restait en question; seule Rome pouvait l'aider en cette affaire. Le parti des vieux chanoines s'y adressa⁵ pour obtenir la confirmation par le Pape de l'arrêté par lequel le doyen du chapitre avait interdit de retirer la postulation sous peine d'excommunication. Les ducs de Clèves⁶ et de Bavière⁷ envoyèrent aussi des informations et demandèrent une enquête contre Westerholt et ses partisans. Un envoyé spécial, Jean de Raesfeld, élève du collège germanique devait obtenir à Rome que la renonciation de Jean Guillaume fut déclarée nulle et que les chefs du parti antibavarois fussent cités à Rome⁸.

Dans la Ville Éternelle on était pourtant d'avis qu'il n'existant pas de motif pour un procès juridique⁹. On résolut de laisser l'affaire aux mains du nonce; s'il était possible il devait obtenir la nomination du duc Ernest ou du moins maintenir la postulation de Jean Guillaume¹⁰.

¹ LOSSEN, I, 457.

² *Ibid.*, 604. Plus tard, il l'a signée, mais lorsqu'il l'eût changée essentiellement, *ibid.*, 607.

³ LOSSEN, I, 457-459.

⁴ Dans SCHWARZ, *Zeitschrift für vaterländische Gesch.*, LXIX (1911), 60.

⁵ Le 23 avril 1577, dans THEINER, II, 292.

⁶ Les 13 mars et 10 mai 1577, *ibid.*, 287-289.

⁷ Les 24 mars et 31 mai 1577, *ibid.*, 290-293.

⁸ LOSSEN, I, 492.

⁹ Fabrice à Albert V le 20 avril 1577, dans KELLER, 470.

¹⁰ Bref 5 du 16 avril au duc Guillaume, dans THEINER, II, 292; KELLER, 468;

Le nonce chargé de cette mission n'était plus le même qu'avant. Gaspard Gropper avait soulevé à Rome du mécontentement par ses rapports irréguliers et prolixes. Le secrétaire d'État l'ayant blâmé occasionnellement dans un moment où l'interruption de ses informations ne venait pas de lui mais de la poste, cet homme irascible était resté huit mois sans écrire¹. Morone, le 6 juillet 1576 proposa d'envoyer en Basse-Allemagne Portia à la place de Gropper; dans ces contrées un homme d'importance était nécessaire et Portia était si intelligent et si expert en affaires, si au courant des questions et jouissait d'un tel prestige près des princes qu'on pouvait beaucoup espérer de lui². Au début de janvier 1571 Portia reçut à Ingolstadt l'ordre de partir pour Cologne, où il arriva le 4 mars³. Gropper ne retourna plus à Rome, il semblait être tombé dans une espèce de déséquilibre mental; misanthrope énigmatique pour son entourage, il restait avec une barbe et des cheveux longs dans sa chambre, qu'il ne quittait que rarement⁴.

Pendant ce temps la situation s'était de nouveau troublée si bien que Portia lui-même ne put faire beaucoup pour Münster. Les cours de Dusseldorf et de Munich soutenaient alors la nomination du duc Ernest, comme archevêque de Cologne, et ne voulaient pas agraver leur situation par leur intervention dans l'affaire de Münster. Il arriva ainsi que jusqu'à l'hiver de 1577 les écrits polémiques continuèrent des deux côtés⁵. Du reste la question de Münster ne subit aucun changement. Même Portia se contint, parce que le duc de Lauenbourg avait une voix dans l'élection de Cologne. A la fin pourtant il se décida à une démarche importante qui resta unique. Dans un entretien avec le duc Guillaume à Dinslaken, il ne s'était pas laissé entraîner à confirmer la postulation de Jean Guillaume. Mais peu

au chapitre, dans THEINEN, II, 291; à Jean Guillaume, dans KELLER, 469. Lettre de créance aux seigneurs du Chapitre du 13 avril, dans THEINER, II, 292.

¹ SCHWANZ, *Gropper*, cii.

² *Nuntiaturberichte*, II, 77.

³ *Ibid.*, I, 8.

⁴ SCHWANZ, *loc. cit.*, civ; LOSSEN, I, 472, n. 1. Instruction pour Annibal de Capoue du 7 décembre 1576, *Var. Polit.*, 129, p. 178, Arch. secr. pap.

⁵ LOSSEN, I, 494-592.

après dans un autre colloque à Hamm, le doyen du chapitre, Godefroy de Raesfeld lui expliqua que lui et son parti perdaient chaque jour du terrain, justement à cause de l'incertitude où l'on était sur la question de savoir si la postulation du prince héritaire était encore valide. Appuyés sur la parole du prince électeur de Cologne, le vrai protecteur du parti antibavarois, les adversaires répandaient le bruit qu'il ne fallait pas attendre de décision de Rome. Le duc Ernest devrait renoncer à Münster pour obtenir Cologne. En outre, il fallait craindre un coup de force pour la nomination du duc de Brême. Münster avait donc besoin de Jean Guillaume comme de son unique défenseur possible¹. Nombre des partisans de Westerholt n'adhéraient donc à Henri que parce qu'il désiraient suivre les traces des chanoines de Brême, qui justement avaient fait une promesse qui ressemblait à une promesse de mariage².

Portia, devant les représentations de Raesfeld, fit parvenir deux brefs pour le père de Jean Guillaume sur la réintégration de son fils et qui furent connus à Münster. La ville, ainsi que le parti des jeunes chanoines, se réservèrent de répondre³.

Vers la fin de l'année le parti bavarois essuya une défaite décisive à Cologne : Gebhard Truchsess fut élu archevêque. Pour Ernest de Bavière les choses n'avaient pas pris par là, sur le Rhin seulement, une mauvaise tournure. Le parti de Westerholt célébra la victoire de Gebhard comme la sienne propre. Henri de Lauenbourg, depuis la renonciation de Salentin, son successeur à Paderborn, devait nourrir toutes les espérances sur le quatrième évêché de l'Allemagne du Nord. L'orgueil de Westerholt ne connut presque plus de limites. Il se déploya contre ses adversaires dans une accusation extrêmement violente⁴, qu'il présenta à la Diète régionale au nom de son parti.

A une si violente attaque répondit naturellement une asteure défense. Dans les entretiens⁵ de Recke avec le doyen et le prévôt du chapitre, on convint de proposer la citation

¹ *Nuntiaturberichte*, I, 110-115.

² *Ibid.*, 114.

³ LOSSEN, I, 511.

⁴ Dans KELLER, 476; LOSSEN, I, 594,

⁵ A Scheimbeck le 21 janvier 1578, dans KELLER, 478.

du vicaire à Rome, certaines déclarations de l'accusation en offrant un suffisant motif. En outre de La Recke revint à son vieux projet¹ de nommer Jean Guillaume administrateur de la principauté ce qui aurait amené la fin du vicariat de Westerholt et de sa puissance. Quant à la prescription légale d'après laquelle l'administrateur devait être prêtre, le Pape pouvait accorder une dispense. La dispense pourrait être réclamée par le duc de Bavière puisque à Rome on n'avait pas suffisamment confiance en le duc de Clèves à cause de ses réclamations sans cesse renouvelées de la communion sous les deux espèces, au moins pour le prince héritaire².

Cependant tout d'abord le duc Guillaume cherchait à se débarrasser de Westerholt par une déposition formelle. Quant à l'interrogatoire qui, le 28 janvier 1578 devait ranimer les divisions dans le chapitre, il fut renvoyé à la Diète³, et à cette Diète il ne fut pas question de l'affaire Westerholt. Pourtant les amis de la Bavière avaient obtenu quelque chose. Ils firent pression à Rome pour qu'on leur remit en main, comme arme contre lui devant la Diète, une citation pour Westerholt, et grâce au zèle de l'ambassadeur de Bavière à Rome, on réussit en effet à obtenir en double forme le décret, l'une plus dure⁴, l'autre plus douce⁵. Le 9 mai on fit connaître la citation de Westerholt et à cause de son orgueil toujours croissant, la citation la plus dure. Il avait cependant cité devant la chambre de justice de Spire le duc Guillaume pour injures⁶ !

Westerholt ne se hâta pas d'obéir à l'ordre du Pape. Une troupe de cavaliers et de fantassins de l'Allemagne du Sud, enrôlés pour les Flandres, molesta alors pendant

¹ A Paul Langer, Clèves, 18 décembre 1577, KELLER, 477.

² Portia à Galli le 1^{er} juin 1577, *Nuntiaturberichte*, I, 112. Le duc Guillaume à Grégoire XIII le 28 janvier 1558, dans THEINER, II, 368. Grégoire songeait, dans la question du calice et pour la délibération sur Westerholt d'envoyer Canisius au duc (Grégoire à Guillaume le 5 avril 1578, *ibid.*, 368. Cf. SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 128). Grégoire félicita, le 21 mars 1579, le jeune duc d'avoir communié sous une seule espèce (THEINER, III, 20). Après lui Portia, le 15 janvier 1578, écrit que dans le duché de Clèves, le calice a été distribué encore en beaucoup d'endroits. *Nuntiaturberichte*, I, 222.

³ LOSSEN, I, 595.

⁴ Du 5 avril 1578, dans THEINER, II, 369.

⁵ KELLER, 478. n. 2.

⁶ LOSSEN, I, 597.

quatorze jours la principauté. Dans ces conditions Westerholt écrivit à Rome qu'il ne pouvait abandonner son poste. Mais comme un peu plus tard il continuait à faire la sourde oreille, les ducs de Juliers et de Bavière¹ renouvelèrent leurs plaintes et on en arriva, en décembre 1578, à la décision prise par la Congrégation Allemande, de lui enlever à cause de sa désobéissance, le bénéfice et l'office par le moyen de l'auditeur général de la Chambre romaine et de l'exclure du chapitre. Le 30 mars l'ordre en question arriva au duc de Juliers² qui le rendit public à Münster dans la semaine de Paques.

Westerholt ne se soumit pas. A Paderborn il eut un entretien avec Henri de Brême et de là le 29 avril interjeta appel au Pape « mieux informé ». Le 4 mai il parut à la cathédrale en compagnie de gens armés et prit sa place au chœur³. Au sujet des droits écrits du chapitre, il chercha à démontrer au gouvernement qu'il était obligé de le protéger. Alors se présentèrent quarante à cinquante seigneurs de la noblesse dans la ville pour demander au gouvernement et au chapitre une Diète générale⁴.

La Diète se déroula tout à fait selon les désirs de Westerholt. Cela fit impression lorsque comparurent de fortes délégations de Henri de Brême, de l'union d'Utrecht et de Gebhard Truchsess⁵ et que fut lue une lettre⁶ en faveur de Westerholt par laquelle le roi de Danemark Frédéric II se recommandait chaudement aux citoyens de Münster, puisque les villes de ce diocèse trouvaient « dans nos royaumes et territoires un commerce important et des vivres et ainsi devaient avoir égard aux désirs de leur voisin du Nord. » Les sentiments se firent si amers que plusieurs d'entre eux firent comprendre que plutôt que d'avoir le duc de Bavière pour seigneur ils préféreraient voir brûler leurs

¹ Le 8 octobre 1578, *ibid.*, 601. Albert V à Guillaume le 26 décembre 1578, dans KELLER, 480. Fabricius à Albert le 24 janvier 1579, *ibid.*, 482.

² LOSSEN, I, 609; KELLER, 481. Cf. *Deutsche Kongregation*, 8 mars 1578, dans SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, 129.

³ LOSSEN, I, 651.

⁴ *Ibid.*, 651-654. Quatre brefs du Pape du 7 mars 1579 par lesquels Westerholt est déposé, Raesfeld, nommé vicaire à sa place, le doyen de la cathédrale n'osa pas les publier (KELLER, 483-484, note 1). Un des brefs avec date 14 mars, dans THIRNER, III, 17.

⁵ LOSSEN, I, 656-659.

⁶ Du 27 juin 1579, dans KELLER, 486.

maisons sur leurs têtes ou avoir leurs têtes coupées¹ » Après la décision finale de la Diète, fut adressée au pape la prière² qu'il voulût bien examiner de nouveau la cause de Westerholt et l'absoudre et lui pardonner. Après que la réponse du Pape eût été reçue, une nouvelle Diète devait avoir lieu, pourtant on ne devait pas procéder à une nouvelle postulation avant la réintégration de Westerholt.

Le duc Albert entra dans une violente fureur après ces décisions. « Ce serait un bien à faire, écrivait-il, que de surprendre en silence Westerholt et Schrader et de les pendre à un arbre³. » Le doyen devenait « réellement peureux » ; si la situation ne s'améliorait pas dans les trois mois, il pensait renoncer à son poste⁴. Albert V le détourna d'une telle disposition⁵, car il s'agissait de la religion catholique.

Les événements de la Diète décidèrent le Pape à une sérieuse intervention. Westerholt fut frappé d'excommunication et déposé⁶. Un bref du 20 septembre⁷ nomma Jean Guillaume administrateur pour trois ans des affaires civiles dans le diocèse de Münster. Henri de Brême ne pouvait être postulé, Ernest était agréé à Rome⁸. L'appel de Westerholt au « Pape mieux informé » avait déjà été rejeté antérieurement.

Comme le Pape, l'Empereur intervint alors à son tour. À la prière d'Albert V⁹ il nomma les archevêques de Mayence et de Trèves et le maréchal de la cour Otton-Henri de Schwarzenberg commissaires. Il devait concilier les deux partis afin que l'élection d'un évêque convenable pût avoir lieu.

En apparence on touchait maintenant à la décision mais en réalité de nouvelles complications recommencèrent encore. L'Empereur, qu'avaient appelé à leur secours les adversaires de Westerholt, devint le défenseur de celui-ci et

¹ LOSSEN, I, 659.

² Le 5 août 1579, dans THEINER, III, 17. Défense de Westerholt pour la noblesse et les Etats du 31 juin, *ibid.*, 18.

³ LOSSEN, I, 622.

⁴ Lettre de Langer du 3 août 1579, dans KELLER, 488.

⁵ Le 16 août 1579, *ibid.*

⁶ Le 26 août, LOSSEN, I, 670.

⁷ Dans KELLER, 489.

⁸ Brefs au Chapitre, à l'Empereur, au duc Guillaume du 15 août 1579, dans THEINER, III, 19, 20.

⁹ LOSSEN, I, 663. Cf. Albrecht dans KELLER, 488.

empêcha l'intervention du Pape; le parti de Westerholt se transforma en parti impérial.

Peu auparavant en effet, le jeune archiduc Mathias s'était laissé entraîner à une grave imprudence. Sur l'invitation des provinces méridionales des Pays-Bas il s'était présenté comme vice-roi, contre la volonté de l'Espagne. De la situation pénible où il s'était mis par là, il serait sorti si on avait pu le nommer à l'évêché de Münster à la place du duc Ernest.

Déjà auparavant avait été avancée la proposition qu'Ernest aussi bien qu'Henri se retirassent de leur compétition à Münster et qu'un tiers fût élu¹. Le plan d'après lequel l'archiduc Mathias devait être ce troisième compétiteur, était venu à l'esprit de l'astucieux Henri de Brême qui voulait tirer parti des difficultés des hommes d'État autrichiens pour s'assurer une retraite honorable du labyrinthe de Münster². Après les concordats de l'Allemagne avec Rome, le duc Lauenbourg ne pouvait obtenir l'investiture impériale si elle n'avait été précédée de l'approbation pontificale. Malgré cela, Maximilien II et Rodolphe II lui avaient accordé l'investiture d'Osnabrück et de Paderborn mais toujours pour deux ans seulement et à la condition non sérieuse de demander l'approbation pontificale³. Alors mûrit dans son esprit le projet de se tirer de cette situation en renonçant à la candidature sur Münster et en y présentant un archiduc autrichien. Comme compensation il voulait obtenir de l'Empereur l'investiture permanente dans ses trois évêchés. D'abord il pensa à l'archiduc Maximilien le frère de l'empereur Rodolphe. A cause de l'embarras où se trouvait l'archiduc Mathias, Maximilien accepta, non pour lui mais pour Mathias⁴. Henri de Brême y consentit, mais pensa à exploiter aussi les circonstances en faveur de son ami Westerholt et posa la condition que celui-ci qui était dès lors suspendu mais non déposé reprit à nouveau la posses-

¹ LOSSEN, I, 600.

² LOSSEN dans les *Münchener Sitzungsberichte phil. Kl.*, 1890, II, 85-108.

³ *Ibid.*, 90. Une lettre de Henri, du 28 mai 1579, au nonce en Flandre Castagna, auquel il envoie son conseiller Schrader (dans THEINER, III, 20); encore peu avant la mort de Maximilien II, Henri avait demandé la prorogation pour Osnabrück, SCHWARZ, *Gropper*, 355.

⁴ LOSSEN, *op. cit.*, 88, 92.

sion indiscutée de ses prébendes¹. Au début d'octobre son envoyé de Becke présenta de nouveau la requête que la déposition de Westerholt fût considérée comme nulle².

Mais Rodolphe n'eut pas le courage de s'aliéner le puissant duc de Bavière en acceptant ouvertement cette proposition; au contraire il permit le 18 septembre que fût formée une commission impériale qui devait consacrer la décision sur Münster et cela selon le désir d'Albert. Son zèle pour cette commission n'était naturellement pas très grand. Il passa bientôt au projet de Lauenbourg consistant à se servir de la commission comme un moyen d'écartier les deux compétiteurs antérieurs, à faire l'élection d'un tiers et à recommander l'archiduc pour choix³. Des démarches⁴ furent commencées à ce propos. Henri de Brême reçut comme compensation pour son bon conseil l'investiture à vie d'Osnabrück et de Paderborn et naturellement sous la condition cette fois absolument vaine qu'il chercherait à obtenir encore l'approbation pontificale⁵. Malheureusement pour le parti bavarois à Münster, mourut aussi vers ce temps son puissant soutien, le duc Albert V, le 24 octobre 1579. Rodolphe et Mathias étaient délivrés d'un adversaire vis-à-vis duquel on était tenu à des égards.

Dans de telles circonstances il n'y avait pas besoin d'être devin pour savoir quelle attitude aurait l'Empereur vis-à-vis de la condamnation de Westerholt et de l'investiture à donner à l'administrateur. Le parti du vicaire pendant ce temps-là sentit croître son courage. Lorsque le duc Guillaume annonça aux nobles l'exil et la déposition de Westerholt⁶, les fonctionnaires impériaux n'en firent part qu'à celui-ci⁷ et ne laissèrent pas la nouvelle se répandre dans le public. Au début de janvier 1580, à la diète la nouvelle de la condamnation ne fit que peu d'impression. On décida d'attendre la commission impériale. Aussitôt après la Diète les parents de Westerholt se lamentèrent fortement près de l'Empereur et de l'électeur de Saxe qui était venu pour intercéder

¹ Henri à Maximilien II le 25 mai 1579, *ibid.*, 92.

² *Ibid.*, 95.

³ *Ibid.*, 97.

⁴ *Ibid.*, 98; *LOSSEN, Kölner Krieg*, I, 679.

⁵ *LOSSEN* dans *Münchener Sitzungsberichten*, *op. cit.*, 98.

⁶ Le 21 novembre 1579, dans *KELLER*, 491.

⁷ Le 20 décembre, *ibid.*

auprès de Rodolphe II, au sujet de la suspension. Le conseiller de Lauenbourg, Von der Becke, porta la plainte à Dresde et à Prague avec une lettre de son souverain, priant l'Empereur d'agir rapidement, car le doyen du chapitre, Raesfeld, avait déclaré désapprouver l'élection d'un archiduc comme évêque de Münster¹. Un premier résultat de ces efforts apparut dans le fait que la commission impériale fut transformée dans un sens très contraire à la Bavière; l'ennemi de la Bavière sur le Rhin Gebhard Truchsess remplaça l'électeur de Trèves². Sur la recommandation de l'électeur de Saxe³, Rodolphe II demanda à Rome de lever la suspension de Westerholt, sans quoi il la leverait lui-même⁴. Les envoyés des ducs de Juliers et de Bavière furent accueillis avec dureté par Rodolphe, lorsqu'ils lui demandèrent de ne pas prendre la défense de Westerholt contre le Pape⁵. Déjà auparavant l'Empereur avait refusé son consentement en termes très résolus à l'administration de Jean Guillaume sous prétexte que la nomination par le Pape à ces fonctions était absolument contraire aux concordats allemands⁶.

Henri de Brême avait recommandé à l'empereur de procéder avec rapidité. Ses adversaires pour s'ouvrir une issue hors de ce labyrinthe de plus en plus compliqué décidèrent aussi d'agir rapidement. Encouragé par une communication du gouverneur des Flandres, Alexandre Farnèse, et d'après laquelle l'archiduc Mathias ne serait pas agréé comme évêque par son roi, le duc Guillaume fit là-dessus un pas décisif: le 8 février il fit présenter par un notaire au Chapitre le jugement de Rome contre Westerholt. Le doyen et ses adhérents déclarèrent leur soumission, la place de l'excommunié au Chapitre fut aussitôt occupée par un autre⁷.

¹ LOSSEN, *Sitzungsberichte*, 99.

² *Ibid.*, 101.

³ Le 20 janvier 1580, *ibid.*, 102.

⁴ Ainsi écrit du moins von der Becke, le 20 mars 1580, *ibid.*, 103.

⁵ VON DER BECKE, *op. cit.*, 103.

⁶ Au duc Guillaume le 26 décembre 1579, dans KELLER, 491. Que la citation de Westerholt à Rome fut contraire aux concordats, cette opinion fut également soutenue par l'archevêque de Mayence. VON DER BECKE, *op. cit.*, 103.

⁷ LOSSEN, *Köln. Krieg*, I, 680. Cf. Farnèse le 7 janvier 1580, dans KELLER, 493.

L'expulsion de Westerholt eut alors une conséquence importante : des chanoines qui en 1575 s'étaient déclarés pour Henri de Brême ou Ernest de Bavière, il n'en restait des deux côtés, pas plus de onze ayant droit au vote et cependant le nombre de voix étant égal entre les deux partis, Godefroy de Raesfeld songea à utiliser cette circonstance pour un coup de main. Parmi les chanoines nouvellement entrés, il n'y en avait que six qui eussent droit au vote. Il était possible de gagner quelques-uns de ceux-ci au parti de Bavière auquel on assurerait de la sorte la majorité¹. La candidature du duc Ernest fut donc alors présentée en secret. Tout semblait prêt pour surprendre les adversaires. Le 9 avril, fut convoqué un Chapitre tout à fait inattendu où devait avoir lieu la nouvelle élection.

Mais le plan échoua. D'après les statuts du Chapitre, une nouvelle postulation ne pouvait être proclamée à une date antérieure au 26 avril ; et jusqu'alors, il restait assez de temps au parti antibavarois pour prendre des dispositions² en sens contraire. Henri de Brême avait déjà poussé souvent la commission impériale à agir ; à présent, il arrivait de Brême avec célérité à la maison d'Ibourg dans le territoire d'Osnabrück à cinq milles de Münster. Là il convoqua ses conseillers. Là Westerholt et les siens s'engagèrent à donner leurs voix à un archiduc autrichien. Un envoyé de Henri se rendit en hâte chez Jean de Nassau à Arnaheim et le pria d'intervenir³. Après que le duc de Lauenbourg se fût annoncé au conseil de la ville, il vint avec sa permission et fut accueilli solennellement par lui, entouré d'un menaçant cortège de 142 cavaliers ; il entra le 24 avril à Münster. Le lendemain Egeling, chancelier de Brême, lut devant le gouvernement et le conseil de ville une lettre de l'empereur exigeant qu'on s'opposât à la postulation envisagée⁴.

Pendant ce temps les plénipotentiaires de l'archevêque de Cologne et le commissaire impérial Winnebourg s'y étaient rendus. Ce fut aussi un pronostic de la pire importance que la veille de l'élection, Jean de

¹ LOSSEN, *op. cit.*, 681. Schmale à von der Recke le 11 mars 1580, dans KELLER, 493.

² LOSSEN, *op. cit.*, 688.

³ *Ibid.*, *Münchener Sitzungsberichte*, *op. cit.*, 106.

⁴ LOSSEN, *Köln. Krieg*, I, 689 ; KELLER, 494.

Nassau se fût introduit sous un faux nom dans la ville.

Le lendemain matin 26 avril, les commissaires impériaux se présentèrent devant le Chapitre et firent lire une lettre du chef supérieur de l'Empire, dans laquelle le décret du Pape sur l'administration de Jean Guillaume, était vigoureusement repoussé. Ensuite, sous la menace de la disgrâce impériale ils furent dissuadés de faire une nouvelle élection avant que l'union fût rétablie dans le Chapitre¹.

Le jour d'avant, malgré l'entrée du duc Henri, le parti des anciens chanoines s'était maintenu solidement ; à ce moment le Chapitre demanda le temps de réfléchir, car on avait déjà connaissance des choses exceptionnelles que Jean de Nassau avait révélées au Conseil de la ville et au gouvernement². De grand matin, Jean avait déclaré au Conseil de la ville et ensuite au gouvernement que la population militaire des États néerlandais à Deventer ne voulait pas entendre parler de l'élection du prince de Bavière, car on savait par des lettres interceptées qu'il voulait faire de Münster une base de guerre. Au nom des provinces unies Jean offrait au gouvernement de Münster ou bien au prince Henri une aide militaire ; en attendant, il avait refréné le zèle de l'armée et malgré cela quelques contingents étaient arrivés près de Rheiine³.

Lorsque de semblables communications se furent répandues dans le peuple, la défaite du duc Ernest était décidée. L'effronté mensonge d'après lequel la milice néerlandaise se trouvait déjà réellement sur le territoire du diocèse fit que tout le monde courut aux armes, que les portes furent fermées, les gardes renforcés et que les canons furent portés sur la place du marché. Pas de nouvelle élection, disait-on, ni Brême ni Bavière ! Ou bien comme on le déclara le jour d'après en présence du Chapitre et du gouvernement, l'élection d'un tiers était préférable ou autrement il fallait s'en tenir à celui qui avait été postulé !

Avec la dernière requête, avait été prononcée la parole libératrice pour les partisans de Raesfeld. Ils s'entendirent

¹ LOSSEN, *op. cit.*, 690. Cf. KELLER, 496.

² *Ibid.*, 498.

³ LOSSEN, *Köln. Krieg*, I, 691. Rapport de Jean de Nassau à Guillaume d'Orange le 9 mai 1580, dans KELLER, 504.

avec les envoyés du duc de Clèves pour donner autant que possible au jeune duc Jean Guillaume l'administration, une postulation étant impossible¹. Une invitation au duc Guillaume à venir lui-même avec le prince héritier dans la ville ou au moins sur ses confins, vers Schermbeck, lui avait déjà été envoyée la veille². Henri de Brême et Jean de Nassau quittèrent de nouveau fort rapidement la ville, où l'agitation durait toujours.

Après que le duc Guillaume IV et le prince héritier firent leur entrée à Münster avec trois cents chevaux, le soir du 7 mai, accueillis solennellement par toute la bourgeoisie, on s'entendit le 10 mai sur un accord. Les chanoines de sentiments bavarois, quoique étant en majorité, renoncèrent à une nouvelle élection, après quoi le parti opposé admit que le jeune duc Jean Guillaume prit la tête du gouvernement sous le conseil des députés actuels³. Le 20 septembre, le prince héritier revint à Münster pour assumer son nouvel office⁴, le 30 il demanda au Pape son approbation⁵.

De la sorte la lutte suscitée pour Münster était provisoirement calmée, l'archiduc Mathias avait perdu. L'empereur consentit rapidement à l'inévitable; il pensa d'abord à une nouvelle commission⁶, mais fin octobre il déclara s'accommoder du développement que les choses avaient pris⁷.

Westerholt, après l'arrivée des deux ducs de Juliers, se tint coi chez lui. Jean Guillaume étant déclaré chef du gouvernement, son rôle à lui était terminé. Il comprit qu'il était de trop à Münster et fit ce qui était le plus prudent pour lui, il alla rapidement à Rome où il avait été assigné. Là on était presque déshabitué d'une obéissance pareille de la part des obstinés allemands; Westerholt y reçut un accueil si aimable qu'à Münster on commença à craindre qu'il ne fût rétabli dans son poste et y recommen-

¹ LOSSEN, *op. cit.*, 692.

² *Ibid.*; KELLER, 497.

³ LOSSEN, *op. cit.*, 695-697.

⁴ *Ibid.*, 702.

⁵ TUEINER, III, 125.

⁶ Lettres du 30 mai 1580 à l'Électeur de Cologne, au Chapitre de la cathédrale, au gouvernement, à la noblesse et aux villes de Münster; DIEKAMP in der *Zeitschrift für vaterländische Gesch.*, XLII (1884), 169; LOSSEN, *Sitzungsberichte*, 108.

⁷ LOSSEN, *Köln. Krieg*, I, 702.

çat son ancien jeu¹. Le procès contre lui fut finalement ouvert, mais le jugement ne fut pas publié et lui-même fut retenu quelques années à Rome². En 1584, il reparut de nouveau à Paderborn. Le pape qui avait cherché à le pourvoir de la prévôté de la cathédrale de Liège, essaya alors de celle d'Halberstadt³. Lorsque l'année suivante Münster obtint enfin un évêque, celui-ci dut, sous la pression du Chapitre, prendre l'engagement de tenir Westerholt éloigné du diocèse de Münster, au moins de trois journées de marche⁴.

Le duc Ernest put se consoler de son nouvel échec à Münster, car en 1581 l'évêché de Liège lui échut⁵. En obtenant ce nouveau diocèse, il sembla naturellement qu'il s'était fermé la porte de la Westphalie : à Rome on était disposé à lui accorder encore un autre évêché. Comme on l'apprit dans l'été 1581, un archiduc autrichien y eût été préféré, mais à Münster, on ne pouvait désirer un évêque forcé par sa capitulation électorale à résider constamment à Liège⁶.

Le cardinal Madruzzo apporta à la Diète d'Augsbourg de 1582, prit le mandat d'amener enfin au net la question de Münster ; il avait été chargé de faire savoir au duc Ernest que Rome ne le confirmerait jamais pour Münster, la présence de l'évêque y étant aussi nécessaire qu'à Liège⁷.

Mais après un entretien avec le duc Ernest, les envoyés de Münster et de Clèves, Madruzzo, au début d'août, dut

¹ *Ibid.*, 698-702. Cf. Jean Guillaume et le duc Guillaume au Pape les 30 septembre et 30 novembre 1580, dans *TUEINER*, III, 125, 126. Le Chapitre avait arbitrairement donné à Westerholt sa prébende, bien que la confirmation en appartint au Pape. Rome maintint son droit (*LOSSEN, op. cit.*, I, 680; II, 544-549); les brefs du 18 novembre 1581 au Chapitre et à l'administrateur, dans *TUEINER*, III, 246; *KELLER*, 509.

² *TUEINER*, II, 547, 550.

³ Sur la prévôté de Liège, voir lettre du 9 novembre 1580 dans *DIEKAMP*, *op. cit.*, 170; sur Halberstadt, voir Wetterholt à Galli, Paderborn, 15 novembre 1584, dans *TUEINER*, III, 524. A Rome, on croyait alors au changement de sentiment de Westerholt et on le recommanda aux ducs de Clèves et de Bavière (*ibid.*, I, 523); Guillaume V exprime son doute à ce sujet le 15 novembre 1582 (*ibid.*, 524), de même Bonhomini le 30 octobre 1584 (*EHSES-MEISTER*, I, 6); recommandation de Westerholt à Bonhomini du 25 août et du 6 octobre 1584, *ibid.*, I. Cf. *LOSSEN*, II, 567.

⁴ *LOSSEN*, II, 597.

⁵ *Ibid.*, 711-754.

⁶ *Ibid.*, 545.

⁷ *Ibid.*, 546.

écrire à Rome que décidément le duc Ernest était le seul évêque possible pour Münster; que le vieux duc ne permettrait jamais au prince héritier de Clèves de renoncer à ce diocèse en faveur d'un autre qu'Ernest¹. De plus, il serait bien difficile de trouver une autre personnalité capable pour le diocèse de Westphalie. L'empereur ne renouvela plus, pendant la Diète d'Augsbourg, la candidature d'un de ses frères². Le frère de Henri de Brême, le duc Frédéric de Saxe Lauenbourg, se présentait bien alors comme très catholique³, mais les tristes expériences qu'on avait faites avec Henri de Lauenbourg et de nouveau avec Gebhard de Truchsess conseillaient la méfiance. L'église de Münster, écrivait Madruzzo de la Diète, est dans une situation si dangereuse qu'il faut faire des vœux pour le duc Ernest, des sentiments catholiques duquel on peut au moins être sûr⁴. En outre on n'était pas entièrement tranquille ni à Rome ni à Munich sur la fermeté religieuse de la cour de Clèves, et le danger de voir Jean Guillaume occuper finalement Münster comme une principauté civile ne semblait pas du tout conjuré. Si réussissaient les deux projets des princes de Bavière, de fiancer le futur duc de Juliers avec une princesse ardemment catholique, Jacqueline de Bade, élevée à la cour de Munich et d'amener son neveu Ernest à Münster, Jean Guillaume aurait personnellement un ferme appui dans sa femme sa puissance politique dans le fort diocèse de Münster et le catholicisme dans l'union des vastes territoires de Liège, de Juliers — Clèves — et de Münster⁵. Ainsi la situation contraignait les milieux romains à favoriser de tout leur pouvoir les ambitions de la Bavière dans le nord-est de l'Allemagne⁶.

Si le mariage de Jean Guillaume avec Jacqueline⁷ se faisait, naturellement, il devrait renoncer à l'administration du diocèse de Münster. Mais le vieux duc de Clèves ne voulut

¹ LOSSEN, II, 548.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, 549.

⁵ Cf. l'instruction des envoyés d'Ernest de Bavière du 16 avril 1584, dans KELLER, 519.

⁶ LOSSEN, II, 548.

⁷ La-dessus, LOSSEN dans les *Münchener Sitzungsberichten hist. kl.*, 1895, München, 1896, 33, 64.

pas entendre parler de ce mariage. Il craignait que si son fils allait si loin, on ne tournât les yeux vers le soleil levant et qu'on abandonnât son père malade. De son côté pour vaincre son antipathie maladive contre un mariage de Jean Guillaume, la duchesse Anne de Bavière n'imagina rien de moins qu'une ambassade au vieux duc des trois sommets du monde catholique, du pape, de l'empereur et du roi d'Espagne¹. Cependant Grégoire XIII malgré la prière du duc de Bavière² ne put jeter son mot dans la balance avant d'être certain que Jean Guillaume renoncerait auparavant à l'administration du diocèse de Münster. Ce ne fut qu'au milieu de mars 1584 qu'il promit sa participation à cette affaire³. Par lettres du 18 mars 1584, il annonça sa résolution à Ernest de Bavière ainsi qu'aux deux ducs de Juliers⁴. En même temps cependant il fit écrire à Guillaume V à Munich⁵ que si Ernest était élu à Munster, il ne pourrait obtenir l'approbation pontificale qu'à la condition de renoncer à Hildesheim et à Freising. Freising devait donc passer à l'un des fils mineurs des ducs de Bavière. Après ces préparations, l'ambassade accomplit enfin sa tâche le 5 mai, et le lendemain le père donna son autorisation au mariage de son fils⁶.

Pendant ce temps-là, les choses à Münster tournaient encore plus favorablement pour le duc Ernest. Il réussit à attirer trois chanoines dans son parti⁷. Malgré cela, il n'osa pas tenter l'élection dès le prochain chapitre de la Saint-Martin, car il était encore Électeur de Cologne et impliqué dans la guerre de Cologne avec Gebhard Truchsess. Les chanoines devaient craindre en l'élisant d'entraîner leur pays dans la guerre⁸. Ses représentants proposèrent donc que l'administrateur tînt en main son diocèse jusqu'à la fin de la guerre, donc même après son mariage, sous le titre de défenseur ou protecteur, et que le chapitre en eût le gouvernement⁹. Mais à

¹ LOSSEN, 48.

² Le 28 octobre 1583, dans THEINER, III, 410.

³ LOSSEN, *op. cit.*, 55.

⁴ Les trois brefs imprimés dans THEINER, III, 522.

⁵ *Ibid.*, 521.

⁶ LOSSEN, *op. cit.*, 57.

⁷ En été 1584, LOSSEN, *Koln. Krieg*, II, 570.

⁸ *Ibid.*, 572.

⁹ *Ibid.*, 573.

Rome et à Munich la défiance contre la cour de Clèves était encore trop vive pour y consentir. Le duc Guillaume de Bavière pensa qu'il s'agissait d'une ruse de conseillers protestants qui voulaient transformer l'évêché en une possession civile. Son frère Ernest devait plutôt renoncer à Münster et il écrivit dans ce sens au pape, afin que celui-ci invitât le chapitre à élire promptement un autre évêque¹. Un bref du 8 décembre 1584 entre en effet dans cette vue, mais déclare en conclusion que le duc Ernest avait été antérieurement désigné par Rome comme *persona grata*. Au début de janvier 1585, le nonce Bonhomini reçut l'ordre de se rendre personnellement à Münster et d'empêcher que Jean Guillaume après son mariage gardât plus longtemps le diocèse². Du reste l'administrateur lui-même était entièrement défavorable au nouveau projet³.

Pour diverses raisons le mariage de Jean Guillaume fut renvoyé jusqu'à la Pentecôte de 1585. Amis et ennemis eurent donc encore l'occasion de poursuivre la lutte pour l'élection si fort disputée. Le prince Électeur Ernest travailla de nouveau pour s'assurer encore mieux de ses partisans parmi les chanoines⁴. D'autre part Gebhard Truchsess, de son lieu de refuge en Hollande, et les États Généraux des Pays-Bas adressaient des lettres de menace au chapitre pour le mettre en garde contre l'élection de l'Électeur de Cologne, Ernest, l'ami de l'Espagne⁵. Ce qui nuisit beaucoup à l'obtention de l'élection, ce fut qu'Ernest pressé par des embarras d'argent, abandonna le Bas-Rhin pour se réfugier à Freising⁶. De plus se présenta un nouveau compétiteur assez dangereux au siège épiscopal de Münster, le frère de Henri de Brême, le duc Frédéric de Saxe Lauenbourg, évêque auxiliaire de Cologne. Frédéric avait par sa modération et par la réserve de son attitude gagné les cœurs de beaucoup d'ecclésiastiques⁷. Le parti de son frère dans le chapitre de Münster paraissait tout disposé à lui donner ses voix; en outre Salentin d'Isenburg se déclara pour lui et pria le

¹ LOSSEN, 574.

² *Ibid.*, 575.

³ *Ibid.*, 586.

⁴ *Ibid.*, 576, 585.

⁵ *Ibid.*, 577.

⁶ *Ibid.*, 577.

⁷ Cardinal Madruzzo à Galli le 4 août 1582, *Nuntiaturberichte*, II, 495.

duc Ernest de renoncer en faveur de son protégé, et sut gagner à celui-ci le nonce Bonhomini. A la vérité le nonce en fut bientôt détourné par l'actif adversaire de Frédéric, le duc Guillaume de Bavière, si bien qu'il se rendit à Münster pour intervenir en faveur d'Ernest¹.

Frédéric s'était également rendu déjà auparavant à Münster, mais s'était dirigé aussi vers son frère à Brême². Le vieil et dangereux adversaire du prince de Bavière ne pouvait plus l'aider. Le 14 avril 1585 Henri de Lauenbourg fit une chute de cheval³; environ trois semaines après, au moment où les délégués de Cologne et de Juliers traitaient à Münster de la renonciation de Jean Guillaume et d'une nouvelle capitulation électorale, il n'était plus qu'un cadavre. La question qui avait causé auparavant tant de discussions ne pouvait maintenant plus présenter de bien grandes difficultés. Jean Guillaume rendit sans observation son décret de postulation. Le 18 mai le duc Ernest fut postulé à l'unanimité pour évêque et le quatrième évêché du nord de l'Allemagne se trouva sous sa protection⁴. Lorsque Godefroy Ræsfeld mourut l'année suivante il dut fermer les yeux avec la conscience d'avoir conservé à l'Église la Westphalie.

En dehors de Münster, la Westphalie comprenait encore les diocèses de Paderborn, Osnabrück et Minden. Les protestants y avaient gagné partout beaucoup de terrain, Paderborn et Osnabrück avaient été réunis avec Münster dans les mains de Jean de Hoya; mais si au jugement trop favorable de celui-ci la restauration catholique avait fait d'importants progrès à Münster il ne put réconforter le nonce Gropper lors de sa visite qu'en lui faisant espérer en l'avenir pour ces deux autres diocèses⁵. L'avenir immédiat se montra cependant peu consolant pour les catholiques, lorsque à Osnabrück en 1574, à Paderborn en 1577, après l'abdication de Salentin d'Ysenburg, ces diocèses échurent au diocèse de Brême.

A Osnabrück l'évêque nouvellement élu ne fut admis

¹ LOSSEN, *Köln. Krieg*, II, 587-591.

² *Ibid.*, 590.

³ *Ibid.*, 591.

⁴ *Ibid.*, 595.

⁵ Gropper à Galli le 20 octobre 1573, dans SCHWARZ, *Gropper*, 422.

qu'après avoir promis de ne rien changer en matière de religion. La Ville tenait avec ardeur à la Confession d'Augsbourg. Catholiques et protestants vivaient en paix sans que le voisinage amenât de troubles et concluaient entre eux des mariages. Parmi les couvents de la ville, il en existait un seul, celui des dominicains, qui avait encore l'office catholique; le couvent des augustins était tombé depuis trente ans, ainsi que celui des franciscains. Les cinq couvents de femmes du diocèse se conservaient fermes dans l'ancienne foi. Les villes osnabruckaises de Wicdenbrück et Quakenbrück possédaient encore un chapitre de chanoines et conservaient l'exercice de la religion catholique¹; les chanoines d'Osnabrück, eux-mêmes, étaient en majorité catholiques et cherchaient dans l'élection de Henri de Lauenbourg à sauver le caractère catholique du diocèse par une capitulation électorale².

A Paderborn la cathédrale était encore restée catholique. Jean de Hoya se préoccupa d'éloigner un prédicateur protestant³. En effet le Chapitre appela un Jésuite pour prêcher à la cathédrale, auquel bientôt d'autres de ses frères succéderent. A partir de 1583 ceux-ci en habit séculier enseignèrent à l'école, où, quelques semaines après la mort de Grégoire XIII, ils prirent en main tout l'enseignement. Mais la bourgeoisie était tellement hostile à l'ancienne religion que les Jésuites songèrent plusieurs fois à quitter Paderborn⁴. Cependant, peu après le décès de Grégoire XIII, fut élu l'évêque auquel l'église de Paderborn doit son relèvement, Théodore de Furstenberg. Six mois auparavant le peuple avait exhorté les chanoines de Paderborn à persévéérer⁵, en même temps qu'il donnait cours à son chagrin de ce que, avec le consentement de Henri de Brême, des pasteurs protestants fussent placés dans le diocèse à la place des curés catholiques.

¹ Cf. le procès d'information pour Henri de Brême, du 15 mars 1575, dans SCHWARZ, *op. cit.*, 266.

² LOSSEN, I, 257.

³ SCHWARZ, *op. cit.*, 422.

⁴ DUHR, I, 136; W. RICHTER, *Gesch. der Paderb. Jesuiten*, I, Paderborn, 1892, 181.

⁵ Le 21 décembre 1584, dans THEINER, III, 531. Contre les efforts de Henri pour une protestantisation complète du diocèse, Grégoire XIII avait écrit, dès le 4 juin 1583, à Rodolphe II et aux chanoines de Paderborn. *Ibid.*, 411.

2.

Même le reste des diocèses, à moitié ou entièrement perdus, n'étaient pas encore oubliés à Rome. Lorsque Elgard en 1575 dut aller par ordre du pape visiter l'Allemagne centrale, ses instructions¹ ne portaient que pour les diocèses de Naumbourg, Mersbourg, Meissen, Magdebourg, Halberstadt. Il n'y avait d'après le rapport de Gropper que peu à espérer, mais, comme dans les temps à venir le pape ne devait pas être accusé injustement d'oubli et d'indifférence, il voulut tenter l'impossible pour remplir son devoir de pasteur. Elgard devait donc, sous un déguisement, chercher à recueillir des informations sur place. Il vint à Halberstadt, se fit ouvrir à Magdebourg la cathédrale par un gardien qu'il interrogea, comme l'eût fait un voyageur curieux, sur la situation morale de la ville. Il apprit que le doyen et de nombreux membres du clergé étaient mariés, que l'administrateur protestant de l'évêché distribuait des prébendes comme s'il se fût agi d'un fief civil. Pendant ce temps étaient célébrés une espèce de messe et d'office choral de forme réduite. A la cathédrale avaient été construites de grandes stalles au chœur pour les chanoines et leurs femmes qui eussent été presque trop pompeuses pour des rois et pour l'empereur². Elgard emporta d'Halberstadt une importante nouvelle : c'est que deux ecclésiastiques avec un agent romain faisaient un ignoble commerce de prébendes allemandes, et par là causaient à l'Église plus de préjudice que le pape n'en pouvait réparer avec tous ses efforts³.

Elgard, après les informations qu'il avait recueillies, jugea superflu de visiter Naumbourg, Mersebourg et Meissen. Dans ces trois diocèses, disait-il dans son rapport, il y a encore sept places de chanoines dans les mains de quelques vieux

¹ Du 22 janvier 1575, dans SCHWARZ, *op. cit.*, 241.

² Elgard le 21 avril 1575, dans THEINER, II, 45.

³ *Ibid.* Le prévôt du Chapitre de Magdebourg, qui vivait à Fribourg, disait à Portia : *Che in Roma vi sono persone infette d'heresia, le quali per altro non dimorano che per impetrar canonici a nobili heretici di quelle parti, che per ciò li stipendiano grossamente.* Portia le 13 novembre 1575, *Nuntiaturberichte*, V, 268. Cf. 271, 323.

croyants parmi lesquels se trouvaient aussi de bons catholiques. L'évêque de Meissen, qui vivait encore, avait apostasié. Elgard juge que même pour ces diocèses on ne doit pas renoncer à tout espoir. Mais ses propositions à cet égard ne pourraient être exécutées qu'avec l'aide d'un empereur catholique, énergique et résolu¹.

Elgard ne mentionne pas que dans une partie du diocèse de Meissen s'étaient encore conservés malgré tout des pratiquants de l'ancienne religion et cela grâce au prévôt de la cathédrale de Bautzen, Jean Leisentrit de Juliusberg. Celui-ci, fils d'un ouvrier d'Olmütz, doyen depuis 1559 de Bautzen, expose lui-même le sort des catholiques en Lüsace dans une requête à Grégoire XIII². L'évêque de Meissen, dit-il, a été forcé par l'Électeur de Saxe d'abandonner sa ville de résidence, Stolpen, contre une indemnité. Le prince Électeur s'était attribué lui-même le pouvoir épiscopal, avait envoyé, en qualité de nouvel évêque du pays, ses visiteurs et détruit partout la religion catholique³. Pour punir ces abus de pouvoir, Ferdinand I^{er} décida que l'autorité spirituelle dans les deux Lüsace serait confiée à un prêtre catholique et justement au doyen Leisentrit⁴. Maximilien II et Rodolphe II⁵ donnèrent leur approbation impériale à cet arrêté. Maximilien ordonna aussi qu'à la mort de Leisentrit, un successeur lui soit donné. Le nonce Melchior Biglia donna l'approbation pontificale⁶. Malgré cela

¹ A Galli le 27 mai 1575, THEINER, II, 39-41. Du reste le prévôt du chapitre de Magdebourg pensait pouvoir obtenir le salut par les mêmes moyens qu'Elgard (*Nuntiaturberichte*, V, 266). Cf. l'avis motivé du cardinal Madrizzo pour la Diète de 1575, *ibid.*, II, 17. L'évêque Julius de Würzbourg recommande encore dans une lettre à Paul V, du 27 décembre 1607, des moyens semblables pour Magdebourg. *Arch. für Unterfranken*, VII, 3 (1843), 140.

² Des 1^{er} juillet 1579 et 19 septembre 1581, dans THEINER, III, 45, 265; pour la suite, voir Ed. MACHATSCHER, *Geschichte der Bischöfe des Hochstiftes Meitzen*, Dresden, 1884, 762. Sur Leisentrit, comme écrivain, cf. KERKER, *Freib. Kirchenlex*, VII², 1703; K. S. MEISTER, *Das Katholische deutsche Kirchenlied*, 1, Freiburg, 1862, 53.

³ MACHATSCHER, *op. cit.*, 764, 773, 806.

⁴ Sous l'approbation du nonce Melchior Biglia (*ibid.*, 1790), dès le 28 juin et le 24 juillet 1560, Leisentrit avait été nommé commissaire général par l'évêque qui plus tard apostasia (*ibid.*, 787).

⁵ *Ibid.*, 808-820.

⁶ Le 24 mai 1567, *ibid.*, 797. Une ordonnance de Grégoire XIII du 20 décembre 1577 confirme que le pouvoir de l'évêque est passé à Leisentrit (*ibid.*, 812).

Leisentrit dut écrire en 1579 au pape que, depuis vingt et un ans, presque aucune semaine ne s'était passée sans qu'on ait à se défendre contre les intrusions de la Saxe. Pour cette raison il demandait à Grégoire XIII de proclamer par un bref l'entièvre séparation de l'ancien diocèse de Meissen, de soumettre les Lusace à l'autorité immédiate du siège apostolique et de les recommander à l'archevêque de Prague. Au vingtième siècle encore on trouve en Lusace environ 41 000 catholiques, le dernier îlot qui émerge encore d'un monde englouti sous les eaux.

Moins désespérées que dans les anciens diocèses de l'Est, paraissaient, au début du règne de Grégoire XIII, les conditions dans les cantons déjà protestants du nord de l'Allemagne, ou presque en même temps qu'Elgard fut envoyé Alexandre Trivius pour y prendre des informations. Trivius alla d'abord à Minden où le Chapitre encore catholique se trouvait dans de mauvaises conditions financières, mais où la bourgeoisie n'était pas très hostile aux anciennes croyances. Il y a trois ans, écrivait Trivius¹, les citoyens les armes à la main et sous des menaces de mort exigèrent du Chapitre, notamment la liberté de religion. Trois jours durant les chanoines furent tenus enfermés dans la cathédrale. Après leur libération par le père de l'évêque ils s'en allèrent volontairement en exil et invoquèrent l'appui de l'empereur et de la Basse-Saxe. En 1573 on en vint à une transaction à Lubeck. Le service divin fut de nouveau rétabli dans la cathédrale et au monastère de Saint-Siméon, mais aucun bourgeois de Minden ne devait s'y trouver. La sépulture ecclésiastique fut refusée aux enfants qui fréquentaient l'école de la cathédrale. Au monastère de Saint-Siméon le service divin continua encore à être pratiqué avec soin. A la recommandation de l'envoyé papal de mieux observer la clôture, l'abbé promit d'obéir.

A partir de 1567 fut nommé évêque de Minden le comte Hermann de Schauenbourg, auquel, sur la recommandation de Salentin d'Isenbourg, Grégoire XIII avait accordé l'approbation pontificale². Avant son élection, Hermann jouissait généralement d'une bonne renommée mais plus

¹ Le 21 mars 1575 dans TUEINER, II, 470, 472.

² LOSSEN, I, 137, 363.

tard il tomba dans tous les vices et s'adonna particulièrement à l'ivrognerie. Trivius n'obtint de lui qu'une audience publique de laquelle il ne remporta rien¹. En 1582, Hermann vendit son évêché au duc Jules de Brunswick², à l'égard duquel l'année précédente le Chapitre s'était engagé à postuler le fils du duc. Conformément à sa promesse, le postulé sollicita la confirmation du Pape qui lui fut refusée, il ne fut même pas possible d'obtenir l'investiture impériale. A la Diète d'Augsbourg en 1582 le duc dut finalement apprendre que l'empereur avait promis au légat pontifical de ne plus donner à personne l'investiture avant l'approbation pontificale. Henri Julius en 1583 introduisit à Minden, contrairement à sa promesse, la Confession d'Augsbourg. Lorsqu'en 1585 il renonça à son évêché à cause de son mariage l'ancienne religion y était déjà éteinte³.

Trivius resta à Minden plus de huit jours et eut ensuite une entrevue avec le duc Henri de Lauenbourg au couvent de Lilienthal. L'entretien, qui ne put avoir lieu qu'en présence du doyen, demeura sans résultat⁴. « Si on pouvait lui parler entre quatre yeux, pensait Trivius, on pourrait en obtenir quelque chose, car selon le jugement public il n'était pas méchant⁵. » Les religieuses de Lilienthal qui craignaient qu'il n'introduisit dans leur couvent la Confession d'Augsbourg furent tranquillisées là-dessus dès sa première visite⁶. Il n'est pas ivrogne, il a du goût pour la science et cela signifiait beaucoup dans les contrées du Nord⁷. Il n'y avait qu'un seul catholique dans la ville de Brême, comme l'apprit Trivius, et c'était le doyen du Chapitre métropolitain; luthériens et calvinistes se combattaient dans la ville avec un grand acharnement. Le Conseil luthérien fut chassé et remplacé par un Conseil calviniste; à ce moment, les luthériens n'avaient plus qu'une seule église à eux⁸. Pendant son voyage Trivius résida dans plusieurs couvents. Chez les religieuses de Zéven il découvrit à

¹ Trivius à Galli le 27 mars 1575, dans SCHWARZ, *Gropper*, 270.

² LOSSEN, II, 263; *Nuntiaturberichte*, I, 375.

³ LOSSEN, II, 562; WURM, *Freib. Kirchenlex*, VIII¹, 1536.

⁴ Trivius le 4 avril 1575, dans THEINER, II, 473.

⁵ Trivius le 4 avril 1575, dans SCHWARZ, *op. cit.*, 275.

⁶ THEINER, II, 474.

⁷ THEINER, II, 474.

⁸ Trivius, Lilienthal 30 mars 1575, *ibid.*, 473.

sa grande surprise le service catholique encorc en entier¹. Les conditions étaient les mêmes chez les Cisterciennes de Lilienthal, où cependant la clôture n'était pas aussi bien observée qu'à Zeven². L'abbé de l'abbaye bénédictine de Hartzfeldt, auquel Zeven était soumis, paraissait être un bon catholique. Pour cette raison le couvent avait été incendié par trois fois et il avait été menacé plusieurs fois de mort. Le prieur du couvent vit d'une façon extrêmement austère; chaque nuit, à 11 heures, sonne la cloche pour l'office du chœur et il reste jusqu'à 4 heures dans l'église; le vendredi il ne mange rien, les autres jours il ne prend quelque chose qu'une seule fois³.

Pendant ce temps la présence d'un envoyé pontifical avait été connue, Trivius n'osa donc pour cette raison aller à Lubeck que par des chemins détournés. Là avait été élu évêque en 1561 l'abbé de Lunebourg, Eberhard Holle reconnu par Pie IV. En 1566 Holle devint aussi évêque de Verden, mais cette fois son envoyé revint de Rome sans la confirmation pontificale⁴, à la suite de quoi Holle introduisit aussitôt le luthéranisme. A Verden la messe fut enterrée solennellement. Dans la cathédrale, Holle fit représenter tous les évêques de la ville en habit épiscopal mais lui-même en fin de série se présenta en costume de prince⁵. Au doyen du Chapitre de Lubeck, qui était invité chez lui, il donna un soufflet lorsque celui-ci osa lui dire un mot sur les devoirs d'un évêque⁶. Trivius jugea bon de ne pas se présenter chez Holle⁷. Le Chapitre de Lubeck était encore catholique et consentit à admettre que la profession de foi du Concile de Trente fût une condition préalable pour être accepté parmi les chanoines. Mais naturellement les vicaires et les chapelains ne se hasardèrent à dire la messe chez eux qu'en secret. Lorsqu'il devint notoire qu'un étranger avait reçu à Lubeck les sacrements selon le rite catholique, les pasteurs firent un tel vacarme qu'on en vint

¹ Trivius le 27 mars 1575, dans SCHWARZ, *Gropper*, 270.

² THEIMER, II, 473.

³ *Ibid.*, 472.

⁴ SCHWARZ, *op. cit.*, 182. Sur Lubeck, cf. E. ILLIGENS, *Gesch. der Lübecker Kirche*, 1896, 150, 157.

⁵ Trivius le 4 avril 1575, dans SCHWARZ, *op. cit.*, 276.

⁶ Trivius le 18 avril 1575 (chiffre), *ibid.*, 279.

⁷ *Ibid.*

presque à un tumulte. A l'exception du Chapitre, il n'y avait plus à Lubeck de catholique que la femme d'un tailleur protestant qui, malgré toutes les pressions, resta constante. Trivius avait appris à la connaître dès 1561, lorsqu'il visitait la ville avec Commendone¹.

Pour Verden, l'envoyé pontifical reçut l'avis que le Pape devait pousser par un bref le Chapitre à une nouvelle élection; si l'empereur dans le même temps n'accordait pas son approbation, on ne pourrait tenir d'une certaine façon le frein à Holle². Le bref fut envoyé mais ne produisit aucun effet³. Holle reçut l'approbation impériale pour six mois seulement⁴.

A Hambourg les choses étaient dans un état pire encore; l'agent du gouvernement portugais là-bas était contraint de venir à Lubeck pour y recevoir les sacrements⁵.

3.

Gaspard Gropper avait été chargé pour l'archevêque de Trèves, Jacques d'Eltz (1567-1581), d'une autre mission différente de celle qu'il exerçait à l'égard des autres évêques du territoire de sa nonciature. Ses instructions lui enjoignaient seulement de louer l'archevêque et de l'exhorter à marcher sur le chemin déjà suivi; il ne devait pas tolérer d'hérétiques dans son diocèse et encore bien moins leur confier une fonction⁶.

Dans sa visite à Coblenz, Gropper trouva en effet que Jacques d'Eltz se montrait par sa vie, par ses habitudes, son vêtement et toute son attitude comme un vrai archevêque⁷.

¹ Trivius le 18 avril 1575, dans THEINER, II, 474. La nomination d'Adrien Mérode du collège germanique comme prévôt du chapitre de Lubeck se heurta à des difficultés, au sujet desquelles Grégoire XIII s'adressa le 25 juin 1583 à Rodolphe II et au chapitre de Lubeck (THEINER, III, 412, et THEINER, *Schweren Urkunden*, 312). Un bref du 21 avril 1582 prie Rodolphe II d'exhorter le chapitre de Lubeck à élire un successeur catholique à l'évêque hérétique défunt (THEINER, III, 318).

² SCHWANZ, *op. cit.*, 279.

³ LOSSEN, I, 364.

⁴ THEINER, III, 318, 411.

⁵ *Ibid.*, II, 475.

⁶ SCHWANZ, *op. cit.*, 59.

⁷ Gropper le 8 octobre 1573, *ibid.*, 418. Cf. 126, 159.

Quelques années plus tard¹, le nonce Castagna louait en termes vigoureux sa vertu et son attachement au Saint-Siège. Les nonces Gropper et Portia firent aussi de grands éloges du chancelier de Trèves, Wimpfeling².

La première tentative de former sur le territoire des Électeurs ecclésiastiques une communauté protestante avait eu déjà, en 1559, Trèves pour théâtre³. Mais justement là, la marche triomphale de la nouvelle doctrine se heurta pour la première fois à une résistance résolue qui décida de son sort dans cette ville⁴. Portia, dans sa visite à Trèves, trouva le peuple très pieux. Nulle part on n'y découvrait le moindre indice d'adhérence à des sectes : les Jésuites y possédaient même un très beau collège avec presque mille élèves. Dans les faubourgs de la ville, les bénédictins possédaient trois couvents, les chartreux un, tous étaient remplis de moines la plupart anciens élèves des jésuites et qui observaient leur règle. A la cathédrale le service religieux était très soigné⁵. Ce qui, hors de Trèves, se trouvait de protestants sur le territoire civil de l'Électeur, ne pouvait se maintenir contre les mesures énergiques de Jacques et de son successeur⁶. Malgré cela, la situation présentait une abondante matière à réformes.

Aussitôt après son élection, Jacques d'Eltz avait fait sa profession de foi⁷; il fit imprimer les décrets de Trente et les distribua aux prélats à l'occasion de sa consécration⁸, puis il commença la visite réglementaire de son diocèse qu'il promit au nonce Gropper en 1573 de continuer encore à l'avenir⁹.

¹ Le 23 octobre 1579, *Nuntiaturberichte*, II, 350. Cf. 341. Sur J. von Eltz, voir MARX, *Gesch. der Erzstiftes Trier*, I, 388.

² Gropper le 10 juin 1574, dans SCHWARZ, *op. cit.*, 158; Portia le 18 février 1577, *Nuntiaturberichte*, I, 53, 117.

³ RITTER, I, 220.

⁴ MARX, *op. cit.*, 379; JANSEN-PASTOR, IV¹⁵⁻¹⁶, 121; HERZOOG, *Real Enzyklopädie*, XIV², 361; NEX, *Die Reformation in Trier 1559 und ihre Unterdrückung*, Halle, 1906-1907.

⁵ Portia le 2 mars 1577, *Nuntiaturberichte*, I, 58. Sur le collège des Jésuites de Trèves, voir outre DUUR, encore F. HÜLLEN, dans *Der Festschrift des Friedrich-Wilhelm Gymnasiums zu Trier* (1913), 70.

⁶ SCHMIDLIN, III, 133. Sur la recatholisation de Neumagen, voir HANSEN, *Rhein Akten*, 550.

⁷ Le procès d'information sur lui édité par St. EHSES dans *Pastor bonus*, XII (1899), 226. HANSEN, *op. cit.*, 550.

⁸ *Ibid.*, 570.

⁹ SCHWARZ, *Gropper*, 418.

De nombreuses ordonnances sur l'éducation du commun peuple et sur le relèvement du clergé, suivirent. En 1573 il fut pourvu au moyen d'un rituel à l'uniformité des cérémonies du service de Dieu¹. Portia poussa l'archevêque à fonder un séminaire, à doter de revenus le collège des Jésuites déjà fondé à Trèves en 1560, et de n'accorder les prébendes qu'après un examen préalable approfondi; et malgré toutes les difficultés, il insista sur la visite du diocèse et sur le Synode diocésain². L'archevêque eut à ce propos plusieurs délibérations avec les Jésuites qui trouvèrent l'évêque d'une ardeur extraordinaire dans son zèle pour les projets du nonce³.

Mais un empêchement grave faisait obstacle à la bonne volonté de l'archevêque. Dès le début de son règne il se trouva impliqué en des contestations avec la ville de Trèves. Jusqu'à leur apaisement en 1580, il se tint pour cela éloigné de la ville principale de son diocèse⁴. Son Chapitre également vécut dispersé dans tout le diocèse. Les chanoines s'habituerent donc à l'habit séculier et à l'entourage des gens du monde; en outre aucun d'eux n'était prêtre⁵. L'absence de l'évêque et des chanoines du siège proprement dit de l'évêché eut en outre pour conséquence que la cathédrale resta sans réformes et que d'autres églises trouvèrent une excuse dans cet exemple. Un Synode provincial était impossible, c'eût été une tentative vaine de faire entreprendre un voyage à Coblentz par les évêques suffragants de Metz, Toul et Verdun. Un Synode diocésain se heurtait également à des difficultés⁶. Elgard et Portia proposèrent, en attendant, que les chanoines se réunissent dans une église collégiale du diocèse soit à Coblentz, soit à Pfalzel⁷. Un petit résultat fut obtenu sous ce rapport; par contre pour l'ordination sacerdotale des chanoines, l'évêque dut se contenter de simples promesses⁸. Il pourvut de revenus

¹ F. HÜLLEN dans *Pastor bonus*, XIV (1901), 105, 159.

² A Galli le 2 mars 1577, *Nuntiaturberichte*, 1, 59.

³ Portia le 6 juin 1577, *ibid.*, 117.

⁴ Exposition de la question litigieuse par Portia, *Nuntiaturberichte*, 1, 55.

⁵ Mémoires d'Elgard de 1576 dans *Scutwanz*, *op. cit.*, 354. Portia le 18 février 1577, *Nuntiaturberichte*, 1, 50.

⁶ Portia, *op. cit.*, 52.

⁷ ELCARD, *op. cit.*, 354. Portia le 18 février 1577, *Nuntiaturberichte*, 1, 50.

⁸ Portia le 23 février 1578, *ibid.*, 245. Cf. SCHMINLIN, III, 432.

le collège des Jésuites à Trèves et en créa un autre à Coblentz¹.

Les conditions du Luxembourg, où le gouvernement espagnol ne voulait pas permettre de visites épiscopales sans le placet de l'État, causaient beaucoup de déplaisir à l'archevêque Jacques. Elgard conseilla à l'archevêque de ne pas s'attacher au droit strict afin que le simple peuple du Luxembourg n'en éprouvât point de dommage.

Grâce à l'archevêque Jacques l'abbaye de Prüm fut conservée aussi à la foi catholique. Prüm, Stavelot et Malmedy avaient en commun pour abbé le comte Christophe de Manderscheid-Keil qui inclinait vers la nouvelle doctrine, laissait dépérir la discipline conventuelle et travaillait à passer ses abbayes à ses parents. Jacques d'Eltz obtint alors une bulle du Pape d'après laquelle, après la mort de l'abbé, Prüm devait être incorporé à l'archevêché de Trèves. Le 28 août 1576 mourut Christophe de Manderscheid, à la suite de quoi l'archevêque parut à Prüm et réalisa la réunion de l'abbaye à son archevêché. Stavelot et Malmedy échurent à Liège².

Jean de Schœnenberg³ succéda en 1581 à l'archevêque Jacques et continua l'œuvre de son prédécesseur. Il s'intéressa particulièrement à l'instruction religieuse de la jeunesse; en 1589 fut édité dans ce but un catéchisme particulier pour la principauté de Trèves. En de nombreux édits, l'archevêque continua à faire exécuter les décisions réformatrices de Trente⁴. Le séminaire de Trèves fut fondé par lui⁵, un deuxième fut ouvert vers le même temps à Coblentz⁶.

¹ DUUR, I, 95, 100. Documents sur la fondation du collège de Coblentz dans *Pastor bonus*, V (1893), 253, 587. Cf. *Dominicus im Koblenzer Gymnasialprogramm*, 1862; WORBS, *Gesch. des Gymnasiums zu Koblenz* (1882), Sur les travaux préparatoires auxquels les Jésuites pouvaient participer dans la restauration catholique sur le Rhin, cf. J. HASHAGEN, dans les *Monatsheften für Reinhische Kirchengesch.*, XV (1921), 3, 23.

² Cf. MARX, II, 1, 271; LOSSEN, I, 719; SCHWARZ, *op. cit.*, 77, 109, 126, 159, 314; *Muntiaturberichte*, I, 82.

³ Lettre de Rodolphe II aux cardinaux, du 16 novembre 1581, avec prière de parler en faveur de la confirmation par le Pape et de l'ordonnance des taxes, *Arch. secr. pap.*

⁴ OTTERBEIN, *Pastor bonus*, VI (1894), 369, 423; J. SCHNEIDER, *ibid.*, 516.

⁵ B. J. ENDRES, *Das Bantusseminar zu Trier I*, Trier, 1890, 52. Sur *Das Gründungsjahr*, *ibid.*, II, 10.

⁶ *Ibid.*, I, 52.

En la même année 1569, où fut repoussé le premier assaut des protestants sur Trèves, ils subirent également une défaite à Aix-la-Chapelle¹. Les premiers protestants étaient là-bas des calvinistes en fuite des Pays-Bas; mais peu à peu les protestants grossirent et devinrent un fort parti. Même, un des bourgmestres, Adam de Zevel, professait la Confession d'Augsbourg. La pénétration des nouvelles doctrines fut facilitée par le fait qu'il n'y avait que quatre paroisses à Aix-la-Chapelle². Déjà les protestants briguaient l'obtention d'une église et le droit de prêcher publiquement; ils obtinrent pour leurs revendications l'appui de la Diète d'Augsbourg de 1559. Mais l'intervention du duc de Juliers, de Philippe II et de l'empereur eut pour conséquence la déclaration du Conseil de la ville. Il n'entendait permettre aucun changement en matière de religion. Une décision du Conseil du 7 mars 1560 réserva les postes de conseillers et les fonctions publiques aux catholiques; Adam de Zevel quitta la ville³ ainsi que plusieurs des émigrés étrangers.

Mais avec cette victoire des catholiques n'était pas encore rétablie une paix durable. Particulièrement, après 1567, des milliers de fugitifs calvinistes venant des Pays-Bas inondèrent l'Allemagne de l'ouest; en même temps que Wesel et Cologne, Aix-la-Chapelle devint l'un des nœuds principaux dans le vaste filet, qui, de Emden jusqu'à Heidelberg, réunissait de nombreuses communautés calvinistes ainsi que de non moins nombreux foyers de haine implacable contre les catholiques⁴. Dans les ordonnances ecclésiastiques de ces communautés, les sentences ne manquaient pas qui semblaient respirer l'esprit de pureté, de conscience et de complet détachement des choses de la terre⁵, mais dans la lutte pour l'égalité des droits avec les catholiques, qui surtout après 1574 fut menée par les partis protestants à Aix-la-Chapelle, les iconoclastes des Pays-Bas

¹ Sur les litiges d'Aix-la-Chapelle, cf. RITTER, I, 221, 535, 563, 577, 583, 585; JANSEN-PASTOR, V¹⁵⁻¹⁶, 18; PENNINUS dans *Der Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, V (1905), 36; CLASSEN, *ibid.*, VI (1906), 297; J. HANSEN, *ibid.*, X (1910), 222; Joh. MULLER dans *Westdeutschen Zeitschrift*, XIV (1895), 257.

² Petrus à Beeck, *Aquisgranum* (1670), 228.

³ RITTER, I, 221.

⁴ *Ibid.*, 535.

⁵ *Ibid.*, 557.

ne dédaignèrent pas en terrain allemand l'emploi de la vulgaire violence. Les prédications des Jésuites à partir de 1578 parurent amener un changement favorable pour les catholiques¹. Mais malgré cela, en 1581, les protestants purent recourir aux armes pour empêcher les commissaires impériaux d'intervenir en faveur des catholiques. Les envoyés de l'empereur durent se retirer honteusement, de nombreux catholiques quittèrent la ville.

La lutte se prolongea bien au delà de la durée du pontificat de Grégoire XIII. La question d'Aix-la-Chapelle à partir de 1582² forme un des principaux motifs de plaintes et de contestations dans les Diètes. Plusieurs fois les protestants d'Aix-la-Chapelle prirent les armes; deux fois le ban fut suspendu sur la ville jusqu'à ce qu'enfin en 1614, le général Spinola prit Aix-la-Chapelle, exilât les prédateurs protestants et rendit la paix à la vieille cité impériale.

Un sort pire encore que celui d'Aix-la-Chapelle menaça l'ancienne religion, lorsque le prince électeur de Cologne pencha vers la nouvelle doctrine. Si le plus puissant des évêchés du Rhin fût tombé en des mains protestantes, la perte pour les catholiques n'aurait pas été seulement de Cologne mais de tout le territoire Rhénan. La réserve ecclésiastique aurait été supprimée et ainsi la porte ouverte à de nouvelles apostasies. Même politiquement ce bouleversement aurait eu d'inappréciables conséquences, le calvinisme aurait eu alors dans les vastes étendues des Pays-Bas et sur le Rhin, un territoire homogène et la souveraineté espagnole en Flandre eût été doublement menacée. Par la défection de l'archevêque de Cologne, les protestants obtenaient dans le collège électoral de la principauté, la majorité des voix. Les projets du parti calviniste sur l'éloignement des Habsbourg et le renversement de toute la constitution de l'Empire n'auraient plus été alors un simple rêve; l'Allemagne pouvant se briser en un grand nombre d'Etats particuliers, c'eût été la fin de la restauration catholique dans l'Empire et la guerre de Trente ans pouvait éclater quelque dix ans plus tôt.

Comme la plupart des autres évêchés allemands, celui de

¹ DÜRR, I, 443. Cf. *Annalen für den Niederrhein*, XVII, 30.

² Voir plus haut.

Cologne depuis la fin du moyen âge souffrait du même mal, à savoir que les meilleurs postes du Chapitre n'étaient accessibles qu'à la noblesse. Ces chanoines sortis de la noblesse et même de familles princières faisaient remplir leur service choral par des gens jouissant de bénéfices, tandis qu'eux-mêmes vivaient dans la jouissance de leurs riches revenus comme leurs collègues séculiers. Il n'est que trop facile de comprendre que de tels hommes cherchassent dans la nomination de l'évêque toute autre chose que l'esprit ecclésiastique et l'attachement à l'ancienne foi. La conséquence fut qu'on éleva au siège épiscopal des gens qui, non seulement dans leurs mœurs, mais aussi dans leur foi avaient fait naufrage.

Déjà à la fin du pontificat de Paul III un archevêque de Cologne oublier de ses serments, Hermann de Wied, avait fait la tentative d'amener ses sujets au protestantisme; mais son entreprise avait été payée de la perte de sa dignité. Dix-huit ans plus tard le titulaire de l'archevêché de Cologne, l'électeur Frédéric de Wied, poussé à la même tentative par les comtes de Wetterau commença à permettre l'admission de chanoines protestants en supprimant les engagements qui s'y opposaient. Si Frédéric malgré son esprit à moitié protestant n'adhéra pas aux projets de ses collègues, ce fut entre autres choses par la peur d'avoir le sort de son parent. Entre temps l'influence de la restauration catholique se fit sentir aussi à Cologne. Pie V comme la majorité du Chapitre de Cologne voulait que Frédéric fit la Profession de Foi de Trente. Comme il n'y voulut pas consentir il dut abdiquer dans l'automne de 1567¹. Lorsque le siège de Cologne fut occupé par le comte Salentin d'Isenburg, le Chapitre de Cologne lui demanda, dans sa capitulation électorale même, l'assurance accompagnée de serment que si le Pape lui demandait de faire la Profession de Foi de Trente, il ne s'y refuserait pas.

Salentin d'Isenburg avait des sentiments catholiques, mais comme il était le dernier de sa race, il considérait l'archevêché de Cologne seulement comme un poste passager et pour cela il évita de recevoir les ordres majeurs et refusa de payer la taxe de confirmation et d'émettre la Profession

¹ RITTER, I, 290, 473.

de Foi de Trente. Pie V lui refusa l'approbation¹ et pensa même à le déposer. Ainsi Salentin resta comme tant de ses collègues archevêque « élu ». Après que Grégoire XIII fut devenu Pape, Salentin tâcha de renouer avec Rome; il y trouva accueil et quand il eut fait la Profession de Foi de Trente, Grégoire XIII, le 9 décembre 1573, lui accorda la confirmation pontificale et l'abandon de toutes les taxes². Par cet accueil on pensait silencieusement à Rome, que Salentin remplirait sa promesse antérieure d'aider le prince Ernest de Bavière à lui succéder³. Dans l'élévation du duc Ernest, la Curie envisageait, là comme ailleurs, le meilleur moyen d'assurer l'évêché. Salentin qui, en avril 1574, réussit à se faire élire en plus évêque de Paderborn, visait avant tout son profit personnel, et prit une position intermédiaire entre un duc de Bavière strictement catholique et les comtes protestants de Wetterau, qui malgré la réserve catholique s'étaient efforcés d'introduire leurs fils dans le Chapitre de Cologne. Le prince électeur, très doué et administrateur capable, s'occupait presque exclusivement d'affaires mondiales en ayant toujours en vue son abdication et son mariage. En conséquence des protestants pouvaient aussi entrer dans le Chapitre de Cologne; ils durent à la vérité renoncer à la défection extérieure s'ils ne voulaient pas perdre leurs prébendes, comme le prescrivaient les règlements de la réserve ecclésiastique. Les nobles protestants, notamment ceux de Wetterau visaient à l'abolition de ces ordonnances et parlaient de « la liberté de religion ». L'anxiété justifiée avec laquelle tous les représentants de la restauration catholique, au premier rang desquels était le Pape, avaient les yeux sur Cologne, augmenta, lorsqu'à la fin de 1576 la renonciation de Salentin devint sûrement imminente. Le nonce Portia, qui depuis trois ans déployait avec succès son action dans l'Allemagne du Sud, reçut alors la mission de se rendre dans la métropole du Rhin pour s'y employer dans l'intérêt de la restauration catholique à l'élection du duc Ernest⁴.

Portia, le plus habile de tous les nonces, d'après Torquato

¹ Voir SCHWANZ, lettre, I, 143, 164.

² Voir SCHWANZ, *Gropper*, xliii, 75.

³ Voir LOSSKY dans *Allg. Deutschen Biographie*, XXX, 217.

⁴ Voir *Nuntiaturberichte*, I, xliii, 8.

Tasso, ne manqua pas de zèle pour ce candidat, favori également de Philippe II et qui était déjà pourvu des évêchés de Hildesheim et de Freising. Mais il se heurta à la résistance résolue du Chapitre de Cologne, dans les mains duquel Salentin avait fait sa renonciation sans réserve en septembre 1577.

Les plus ardents adversaires de la candidature de Bavière étaient tout d'abord les trois chanoines de sentiments intimement protestants, le duc Henri de Saxe-Lauenbourg, le baron Jean de Winnenberg et le puissant comte Adolphe de Solms qui s'était lié avec le très habile Adolphe de Neuenahr et le comte Jean de Nassau, frère de Guillaume d'Orange. Ces hommes actifs trouvèrent des alliés chez les autres membres du Chapitre, qui ne voulaient comme archevêque aucun rejeton d'une puissante famille princière, et qui étant données leurs habitudes de vie moudaine, devaient envisager avec épouvante la perspective d'un pasteur attaché à la restauration catholique, et mettant en vigueur les lois ecclésiastiques de réforme.

Adolphe de Solms comprit clairement qu'il n'était pas encore possible de mettre en avant un candidat protestant. Il poussait donc à l'élection de Gebhard Truchsess de Waldbourg qui avait trente ans. Le 5 septembre 1577, eut lieu l'élection dans laquelle malgré tous les efforts du représentant du Pape, Ernest de Bavière eut le dessous; il obtint dix voix, son rival Gebhard louze¹.

Tout comme Portia le cardinal secrétaire d'État Galli se consola de l'échec de la candidature bavaroise, personne ne doutant des sentiments catholiques de Gebhard². On savait pourtant que le nouvel élu n'avait pas été exempt d'erreurs, mais comme en sa qualité de neveu de l'excellent cardinal Otton d'Augsbourg, il avait reçu une bonne éducation religieuse, on espérait qu'il se montrerait accessible à de bonnes influences. Quoique durassent les vieilles relations de Gebhard avec les chanoines protestants et les comtes de Wetterau, son attitude extérieure était telle que les cercles ecclésiastiques pouvaient en être contents. Le nouvel élu se fit ordonner prêtre en mars 1578, prêta

¹ Cf. *ibid.*, XLV; RITTER, I, 566.

² Cf. LOSSEN, I, 611; *Nuntiaturberichte*, I, 204, 215.

en avril le serment sur la Profession de Foi de Trente, favorisa les Jésuites et exhorte en octobre le conseil de Cologne à réprimer les calvinistes, qui se montraient de jour en jour plus audacieux dans la ville¹.

Comme la Bavière attaqua à Rome la validité de l'élection de Gebhard, sa confirmation fut retardée. Grégoire XIII avait, en mars 1578, transmis l'affaire à une commission spéciale de cardinaux. Plus tard la Congrégation allemande et la Rote furent consultées. Tous les avis considéraient les objections soulevées par la Bavière comme insoutenables. Là-dessus on chargea, en juillet 1579, le nonce Castagna qui résidait à Cologne, à cause de la Diète pour la pacification des Pays-Bas, de conduire le procès d'information sur la vie et les mœurs de Gebhard².

Les dépositions des témoins, tout comme les observations particulières de Castagna, furent entièrement favorables à l'intégrité de la foi de Gebhard. Même sur sa formation spirituelle et sur ses capacités, maint trait glorieux pour lui fut rapporté. Sur la conduite morale de Gebhard Castagna s'efforça, non content des dépositions un peu générales des témoins, de la connaître plus à fond. Gebhard, ainsi qu'il l'écrivait de Cologne le 31 juillet 1579 au cardinal Galli, est un ami des banquets même il s'est adonné plusieurs fois à la boisson, mais étant données les mauvaises habitudes du pays, cela lui est compté plutôt pour une vertu que pour un vice et sert à lui gagner de bons amis. Mais comme d'ordinaire Bacchus a pour compagnie la déesse Vénus, le nonce avait fait aussi sur ce point quelques recherches qui jusque-là n'avaient donné d'autre résultat que de montrer que Gebhard était ou continent sur ce point ou savait éviter le scandale. Au soupçon que l'élu ne fût pas un sincère catholique, Castagna, s'appuyant sur des renseignements que lui avaient donnés de nombreux ecclésiastiques séculiers et réguliers, s'opposa de la façon la plus nette³. Gebhard était très fier de la réputation des sen-

¹ Voir Lossen, I, 618; II, 32; *Nuntiaturberichte*, I, XLVIII. L'attitude de Gebhard dut faire naître à Rome l'idée qu'il était bon catholique. Voir le rapport de l'ambassadeur de Mantoue du 28 décembre 1578, Arch. Gonzague à Mantoue.

² Cf. Lossen, I, 613, 629.

³ *Nuntiaturberichte*, I, XLVII, 249, 258, 269, 274, 281, et communications des archives de la ville de Cologne, ch. xx, 39.

timents catholiques que sa famille, et en particulier son oncle le cardinal Otton d'Augsbourg, s'étaient acquise. Si l'Électeur se fait des amis sans tenir compte de leur profession de foi la cause en est dans les habitudes du pays et pour lui en particulier elle est déterminée par la rivalité des maisons de Bavière et de Clèves¹.

Son attitude catholique pendant la Diète de pacification à Cologne vint fort à propos renforcer la bonne renommée de Gebhard².

Comme tous ceux qui avaient été interrogés à Rome étaient d'accord là-dessus, il n'y avait plus aucune raison de retarder la confirmation de l'élection de Gebhard, et Grégoire XIII la lui accorda enfin le 29 mars 1580³.

On ne peut préciser si à l'attitude, extérieurement tout à fait catholique du nouvel archevêque de Cologne, correspondait un changement intérieur. Si ce changement s'était produit, il ne fut sûrement que de courte durée. Aussitôt que Gebhard, grâce à la confirmation papale se sentit en possession sûre de sa dignité, il s'abandonna sans retenue à une vie luxurieuse et immorale. Grosse de conséquences fut une liaison amoureuse qu'il eut avec la belle comtesse de Mansfeld, dame séculière et protestante qui possédait un bénéfice ecclésiastique à Gerresheim, près de Dusseldorf⁴. Cette relation illicite avait déjà duré longtemps, lorsqu'en l'automne de 1581 les frères de la comtesse arrachèrent par de graves menaces à l'Électeur la promesse de réparer par le mariage le tort fait à l'honneur de leur sœur⁵. Comme Gebhard avait reçu la consécration sacerdotale, il ne pouvait plus contracter de mariage valable ou ne le pouvait qu'avec une dispense du Pape qui ne pouvait être obtenue selon toute probabilité. Mais toutefois il devait ensuite renoncer à son archevêché. Cela ne répondait pas du tout aux visées de ses amis protestants parmi lesquels se distinguaient les comtes Adolphe de Neuenahr, Adolphe de Solms

¹ Voir *Nuntiaturberichte*, I, 278.

² Cf. MAFFEI, II, 245; *Nuntiaturberichte*, I, 288.

³ Voir LOSSEN, I, 621, 673; *Nuntiaturberichte*, I, 290. Par bonheur, dit Ritter (I, 568), « on ne rencontra à Rome aucun penchant à provoquer un conflit très étendu en refusant la confirmation ».

⁴ Agnès de Mansfeld possédait illégitimement des bénéfices. Elle n'était pas religieuse, comme on l'a dit et comme on le redit souvent encore.

⁵ Voir LOSSEN, II, 36.

et Jean de Nassau. Ils voulaient mettre à profit l'impure passion de Gebhard pour lui arracher la « liberté », c'est-à-dire la suppression de la réserve ecclésiastique, qui empêchait aux protestants l'accès dans les diocèses encore catholiques. Ils représentèrent donc à Gebhard qu'une renonciation à son archevêché n'était pas du tout nécessaire s'il passait à la nouvelle religion, attendu que déjà, avant la Paix de religion de 1555, beaucoup d'autres évêques devenus protestants s'étaient aussi mariés et avaient cependant conservé le gouvernement de leurs évêchés.

Ce ne fut pas sans une longue lutte intérieure que Gebhard se décida à rompre avec la religion de ses pères. Ce ne fut qu'en mai 1582 que la passion étouffa en lui la voix de la conscience¹. Il n'y eut d'abord que peu d'amis parmi lesquels le comte de Solms qui furent initiés à son projet d'apostasie et à la sécularisation de l'archevêché de Cologne. Peu à peu ce cercle s'agrandit. Le 6 août 1582 Gebhard, qui du territoire rhénan peu favorable à ses projets, s'était rendu en Westphalie, adressa d'Arensberg au duc protestant Henri de Saxe-Lauenbourg, archevêque marié de Brême et évêque d'Osnabrück et de Paderborn, un long mémoire et une lettre.

Dans ces documents autographes il raconte comment la réflexion et la lecture l'avaient amené à reconnaître les erreurs du papisme dans lesquelles il était né et avait été élevé, et comment sa « conscience » le poussait à s'unir par le mariage à une jeune femme d'une famille de comtes.

Sa résolution de renoncer pour cette raison à l'archevêché de Cologne rencontrait de la résistance chez ses amis et ses parents, qui lui avaient représenté que Dieu a permis le mariage même aux ecclésiastiques, et que son abdication apporterait un grand dommage à ceux qui suivaient la vraie religion dans l'Empire. Mais il ne pourrait exécuter son « action » agréable à Dieu que s'il savait sur quels appuis humains il pourrait compter².

Gebhard chercha alors à gagner la jeune noblesse protestante de Westphalie avec laquelle il fit des festins dissolus.

¹ Voir LOSSEN, 41. Les premières pensées de se séparer de l'Église remontent au début de l'année 1580; BEZOLD, lettre II, n° 1, note 5. Cf. KLEINFORGEN, *Tagebuch von G. Truchsess*, Münster, 1780, 428.

² Voir v. BEZOLD, *Lettre du comte palatin Jean Casimir*, I, 511.

Publiquement il apparaissait encore comme entièrement catholique. Il assistait régulièrement à la sainte messe, fit entamer des pourparlers en vue de l'érection d'une école de jésuites à Werl. En présence des catholiques il assurait que c'était une calomnie de ses ennemis qui prétendaient qu'il voulait changer de religion et se marier; il perdrat plutôt la vie que de se séparer de l'Église catholique¹.

Pourtant trop de gens étaient déjà initiés aux intentions de Gebhard pour que celles-ci pussent rester cachées. Le Pape reçut d'Insbruck, par une lettre du cardinal Madruzzo, qui se rendait à la Diète d'Augsbourg, la première nouvelle de l'attitude suspecte de l'archevêque de Cologne. Mais on dut traiter ces nouvelles de mensongères parce que les conseillers envoyés par Gebhard à la Diète d'Augsbourg agirent absolument dans l'esprit catholique.

Cependant les bruits d'après lesquels Gebhard songeait à se marier et malgré cela à garder son archevêché ne s'apaisaient pas. Ils parurent trouver une confirmation dans ce que l'agent bavarois Barvitius mandait de Cologne que, d'accord manifestement avec Gebhard, le comte Neuenahr avait fait célébrer en public le 8 juillet l'office protestant à l'extérieur de la ville de Mechtern².

A l'esprit élevé de Grégoire XIII il fut difficile de prêter foi aux premiers bruits de l'infidélité de Gebhard, et cela d'autant plus que ne manquaient pas les voix contradictoires qui faisaient remarquer que les envieux adversaires de l'archevêque avaient déjà sans motif, en d'autres circonstances, jeté le soupçon sur la rectitude de sa foi. Pour tirer la chose au clair, Madruzzo fut chargé de faire établir par des gens de confiance, à Cologne, ce qu'il y avait de vrai dans la chose³. Après le retour du légat on prendrait les mesures nécessaires. Les querelles de Madruzzo avec le gouvernement d'Insbruck retardèrent son arrivée à Rome jusqu'au 22 novembre 1582. Mais déjà on possédait tant d'informations sûres que l'on ne pouvait plus douter de l'intention de Gebhard de quitter l'Église⁴.

¹ Cf. M. AB ISSELT, *De bello Coloniensi*, Coloniæ, 1584; KLEINSORGEN, op. cit., 292.

² Lettre du 6 juin 1582; *Nuntiaturberichte*, I, 11; LOSSEN, II, 44.

³ Voir *Nuntiaturberichte*, I, LIII.

⁴ Voir LOSSEN, II, 75.

Rome comprit avec une pleine clarté, comme ce fut en général le cas de tous les catholiques, quels intérêts étaient en jeu à Cologne. L'opinion générale fut que de l'issue de l'affaire dépendait le maintien ou la disparition de la religion catholique et par conséquent de l'existence de l'Empire romain allemand qui lui était étroitement lié¹. Contre la grandeur du danger on agit alors à Rome, résolument, sûrement et promptement. C'était d'autant plus important que le maladif empereur Rodolphe, par crainte de graves complications, comme l'écrivait l'archiduc Ferdinand, ne voulait d'abord « pas voir entre ses doigts ni attacher la clochette au chat »². Aussitôt après l'arrivée de Madruzzo, dans les premiers jours de décembre, fut prise une série de mesures de défense par la Curie romaine.

On peut juger de l'ampleur avec laquelle on procéda à ce fait, qu'il n'y eut pas moins de cinq délégués pontificaux en mouvement et que non seulement l'empereur et les princes catholiques allemands mais encore le roi d'Espagne furent appelés à l'aide. Pour ne rien négliger, Grégoire XIII adressa le 17 décembre encore une dernière, douce, paternelle lettre d'avertissement à Gebhard, où il lui rappelait ses solennels serments antérieurs et les sentiments catholiques de ses prédécesseurs et de ses parents, en particulier du cardinal Otton d'Augsbourg et aussi la bonne volonté avec laquelle le pape avait écarté les obstacles à sa confirmation. En même temps, on fit appel, vu leur influence sur Gebhard, aux archevêques de Trèves et de Mayence, au chapitre et au conseil de Cologne, à l'archiduc Ferdinand de Tyrol et à l'évêque de Strasbourg³.

De la mission de porter ces lettres et de les commenter fut chargé le secrétaire du cardinal Madruzzo, Minutio-Minucci, jeune Vénitien qui passait pour être un des meilleurs connaisseurs des affaires allemandes. Minucci était chargé en outre de prendre sur place les informations exactes sur l'état des choses et, au cas où Gebhard ne voudrait pas renoncer à son projet, d'en informer François Bonhomini, le nonce à la cour impériale afin que celui-ci

¹ Cf. voir les déclarations caractéristiques de M. Minucci et Cesare dell'Arena dans ses lettres au cardinal Galli, *Nuntiaturberichte*, I, 375, 489, 495.

² Cf. UNKEI, *Hist. Jahrbuch*, XII, 513.

³ Voir THEINER, III, 320; *Nuntiaturberichte*, I, 333.

assisté d'un commissaire impérial qui l'accompagnerait se transportat à Cologne et ouvrit le procès contre l'archevêque rebelle. De plus Minucci devait pousser le chapitre de la cathédrale à une action résolue et l'assurer de l'énergique appui du pape¹. Des brefs avaient été envoyés, dès le 14 décembre à Bonhomini, avec les pouvoirs nécessaires pour agir contre Gebhard. Une semaine plus tard le nonce reçut toute une série de lettres du pape sur l'affaire de Cologne et qui étaient destinées à l'empereur, aux Électeurs de Mayence et de Trèves, aux ducs de Bavière et de Clèves². Dans le même temps furent envoyées au nonce Taverna à Madrid de pressantes exhortations d'agir auprès de Philippe II, pour que celui-ci, d'un côté excitât l'empereur à la résistance contre les innovations de Gebhard et d'autre part autorisât son gouverneur des Pays-Bas, Alexandre Farnèse, à intervenir au besoin, même par les armes³.

Tandis qu'à Rome, avant même d'envoyer Minucci, on envisageait la possibilité de déposer l'archevêque de Cologne oublious de ses devoirs, on chercha la personnalité qui devrait lui succéder. On ne pouvait penser qu'à un homme qui, par ses relations, pouvait opposer une ferme résistance et une force vigoureuse pour combattre avec succès Gebhard. Ces conditions paraissaient réunies d'éminente façon dans Ernest de Bavière, dont le frère Guillaume venait pendant ce temps de monter sur le trône. Ernest était en outre lié d'amitié avec le roi d'Espagne et le duc de Juliers, et comme titulaire des diocèses de Hildesheim et de Liège ainsi que des abbayes impériales de Stavelot et de Malmedy, avait déjà une forte position dans la Basse-Allemagne. Il est vrai qu'il était gênant que la concession d'un autre diocèse fût contraire aux décisions réformatrices de Trente, et plus

¹ Voir *ibid.*, III, 332; le 17 décembre 1582, Grégoire XIII avait encore écrit à l'évêque de Strasbourg : *Disseminata iam diu sunt sermones pessimi de archiepiscopo Coloniensi, non possumus diutius tacere aut dissimulare...; rogamus quantum possumus, ut de archiepiscopi ipsius vita et consiliis, quantum quidem extrinsecus apparere potest, nos certiores facere velis.* Archives du district de Strasbourg, G. 172. Au début du bref et sur la base des rapports de Madruzzo, l'évêque est loué de sa conduite à la Diète d'Augsbourg. Le 12 janvier 1583, le Pape recommande à l'évêque de Strasbourg les deux légats pontificaux et l'exhorté au zèle contre Gebhard. *Ibid.*

² Voir *Nuntiaturberichte*, I, 337, 341. Cf. *THEINER*, III, 323; *ARETIN, Maximilian*, I, 257.

³ Voir *Nuntiaturberichte*, I, 334, 341.

encore qu'Ernest, lui aussi, fût de ces ecclésiastiques fils de princes, qui jouissaient des joies du monde d'une manière qui ne convenait pas à un ecclésiastique. Mais la nécessité contraignait à passer outre; et ce qui pesa beaucoup dans la balance, ce fut qu'Ernest, comme membre du chapitre de la cathédrale de Cologne, était éligible et avait réuni en 1577 presque la moitié des voix sur lui!

Mais pendant ce temps-là avait surgi une nouvelle candidature; l'archiduc Ferdinand avait suggéré d'élèver son fils le cardinal André d'Autriche au siège de Cologne et de l'envoyer en attendant comme légat à Cologne. A Rome on comprit vite que si l'on cédait à la proposition de Ferdinand on allait blesser gravement et inutilement la Bavière, car le chapitre de Cologne ne serait sûrement pas disposé à accepter le fils d'une mère roturière, Philippine Welser. De plus André était une personnalité trop insignifiante. Mais d'autre part on ne voulait pas plus perdre l'aide de l'archiduc que celle de l'empereur. Grégoire XIII se laissa donc aller aussi loin que possible dans le sens du désir de Ferdinand en nommant, dans le Consistoire du 31 décembre 1582, le cardinal André en même temps que le cardinal Madruzzo comme légat à Cologne, avec la mission de commencer le procès contre Gebhard Truchsess, de prononcer sa déposition et de préparer la nouvelle élection¹. Les intentions de la Bavière furent horriblement contrariées par cet envoi en ce qu'on adjoignit au cardinal, comme compagnons et conseillers, les deux nonces au talent éprouvé de la cour impériale et de celle de Graz, François Bonhomini et Germanico Malaspina. Ainsi pour la conduite spéciale du procès, l'auditeur de Rote, François Orano, partit de Rome pour Innsbruck dès le 5 janvier 1583 avec la bulle de nomination et l'instruction pour le cardinal André. Pour correspondre parfaitement aux vues particulières de la curie il courut à Freising afin de vaincre chez le duc Ernest la peur d'une seconde défaite et décider cet hésitant à

¹ Voir *Nuntiaturbericht*, LIII-LIV; RITTER, I, 596.

² Voir HIRN, II, 179; *Nuntiaturberichte*, I, lvi, 348; LOSSEN, II, 454. La mission donnée en même temps à Madruzzo ne fut d'après LOSSEN, *op. cit.*, que pour prévenir le soupçon d'avoir trop favorisé les désirs de Ferdinand, on ne pensa pas sérieusement à l'envoyer. Madruzzo resta à Rome.

hâter son voyage vers le Rhin justifié par le désir du pape¹.

Pendant ce temps à Cologne où Minucci arrivait le 20 janvier 1583 comme envoyé du Pape, la catastrophe s'était produite. A Noël déjà, Gebhard Truchsess avait fait un singulier plaisir à ses sujets protestants en leur déclarant que le Dieu tout puissant et bon l'avait délivré des ténèbres de la papauté et amené à la connaissance de sa sainte parole et qu'il croyait pouvoir rester dans sa vocation et son état sans troubler sa conscience et entendait également laisser libre l'exercice de la nouvelle religion. Le 16 janvier 1583 partit de la cité de Bonn qui faisait partie de son diocèse et en possession de laquelle Gebhard s'était mis avec l'aide du comte Jean de Nassau, une déclaration publique correspondant à son changement d'esprit. Gebhard ne paraît pas avoir été conscient du danger de son entreprise; car sa principale activité consistait à tenir de joyeuses fêtes qui se terminaient ordinairement par de graves scènes d'ébriété. Son mariage accompli le 2 février avec Agnès de Mansfeld marqua le point culminant de cette folle conduite et confirma de façon indubitable l'entrée de Gebhard dans le protestantisme. Les plus sages des amis protestants de l'archevêque s'effrayèrent de cette conduite inconsidérée².

Les catholiques purent accueillir la provocation avec d'autant plus de confiance. Le centre de la résistance contre les innovations de Gebhard fut la ville impériale de Cologne où Minucci protégeait les intérêts catholiques avec une grande habileté. Avec la ville, le chapitre de Cologne à l'exception d'un petit nombre de ses membres se prononça courageusement et résolument pour la foi ancienne; et en tête de la résistance était l'évêque auxiliaire duc Frédéric de Saxe-Lauenbourg, un frère de Henri de Brême que Gebhard transforma de demi-protestant et demi-ardent en catholique résolu et en ennemi exacerbé pour lui avoir fait entrevoir la perspective de partager l'archevêché avec lui et en le désillusionnant ensuite profondément par sa persistance à rester seul. A la Diète locale convoquée à Cologne par le chapitre, les états rhénans, les comtes, les

¹ Voir *Nuntiaturberichte*, I, 352, 358; *LOSSEN*, II, 161. Cf. aussi *UNKEL*, *Hist. Jahrbuch*, XII, 517.

² Voir *RITTER*, I, 590, 596; *LOSSEN*, II, 165; *JANSSEN-PASTOR*, V¹⁵⁻¹⁶, 33.

barons et les villes se déclarèrent contre Gebhard¹. Celui-ci même se montra de plus en plus insignifiant et dépourvu d'énergie. Après l'arrivée des troupes espagnoles à Aix-la-Chapelle il ne se sentit plus en sécurité à Bonn ; il se retira donc aussitôt après son mariage dans le territoire de son archevêché en Westphalie où pour montrer la manière dont il entendait la liberté de la religion, il mit en œuvre une violente oppression des catholiques et une lutte iconoclaste sauvage².

Il est significatif, pour Grégoire XIII, que ce juriste sévère et ce prévoyant politique ait voulu malgré la conduite provocante de Gebhard ne prendre aucune décision précipitée. L'ardent nonce Bonhomini, à la nouvelle de l'apostasie publique de l'archevêque de Cologne, avait dès le 15 janvier 1583 représenté de Vienne même au cardinal Galli, que l'introduction d'un procès en forme n'était plus alors nécessaire ; car le pape pouvait prononcer sans autre forme la déposition d'un hérétique notoire. Cette opinion était partagée par les membres de la Congrégation allemande et par six cardinaux chargés de s'occuper de cette affaire³. Malgré cela Grégoire XIII, en juriste prudent, eut des scrupules de recéder ainsi, et ne voulut pas offenser le cardinal André en lui retirant de cette façon sa mission. Mais comme, grâce aux pièges préparés par Jean Casimir, comte Palatin, le voyage du cardinal légal André à Cologne fut interrompu par la violence, le danger de temporiser apparut. A la nouvelle de ce fait, Grégoire agit avec promptitude et résolution. Le 21 mars 1583, tard dans la soirée, il fit convoquer pour le lendemain un consistoire secret dans lequel il prononça la déposition de Gebhard⁴.

La bulle de déposition datée du 1^{er} avril 1583 (nouveau

¹ Voir LOSSEN, II, 91, 104.

² Indications plus récentes là-dessus dans JANSSEN-PASTOR, V¹⁵⁻¹⁶, 35. Le prince de Waldbourg déplorait dans une lettre aux cardinaux, datée du 22 février 1583, l'apostasie de son frère et les assurait de sa fidélité. *Vatic.*, 6416, p. 93, Bibl. Vatic.

³ Voir *Nuntiaturberichte*, I, 387, 435, 441.

⁴ Voir les *Acta consist.*, *ibid.*, 473. Cf. UNKEL dans *Hist. Jahrbuch*, XII, 520. Des prières particulières avaient déjà été ordonnées auparavant. Alatléone rapporte le 11 février 1583 : *Pontifex descendit pedestre ad s. Petrum orationis causa propter iubilaeum plenarium ad extirpendam heresim, aungandam fidem catholicam in Germania et unionem principum. Diarium*, p. 10^b, Cod. Barb. de la Bibliothèque Vaticane.

calendrier) signée par le pape et par tous les cardinaux, portait que Gebhard Truchsess malgré tous les avertissements du pape s'était lié avec les hérétiques pour conserver avec leur aide, en dépit de son mariage, l'archevêché de Cologne. Elle mentionnait ensuite son mariage conclu publiquement devant un pasteur hérétique, l'occupation violente de la ville de Bonn et d'autres localités de l'archidiocèse, faite en opposition avec le Chapitre, et les troubles de guerre qui en étaient résultés. Tous ces méfaits étant notoires, le pape avait retiré par devers lui l'enquête confiée au cardinal André comme légat; en conséquence le susdit Gebhard Truchsess quoique ayant perdu de lui-même tous ses droits, avec le conseil et le consentement des cardinaux, connaissance certaine et pleine autorité, suppléant tout défaut de droit, le déclare comme hérétique public et parjure rebelle et excommunié, membre corrompu disjoint du corps de l'Église catholique, privé de toutes ses dignités, de tous ses bénéfices et offices. Le chapitre de la cathédrale est par conséquent prié de nommer le plus vite possible un nouvel archevêque¹.

Avec cette bulle partirent aussi déjà les premiers envois d'argent du pape à Cologne², où depuis le 28 mars, Malaspina et, depuis le 20 avril, Bonhomini résidaient. Parmi les pleins pouvoirs qui furent envoyés le 4 avril à Bonhomini, se trouvait aussi l'autorisation en cas extrême, à l'expiration d'un délai de trois mois, de nommer à lui seul un nouvel archevêque même sans le Chapitre³. Cependant on n'en vint pas à l'application de ces mesures prévues dans le droit canonique. Sous la direction de Bonhomini qui, depuis le commencement, était l'homme de confiance particulier de la Curie, les envoyés du pape préparèrent la nouvelle élection; en particulier, ils s'efforcèrent d'exclure de cet acte les chanoines protestants et leurs efforts eurent décidément le succès désiré. Ils réussirent à écarter toutes les autres difficultés de leur chemin. Lorsque Ernest eut écarté, par

¹ La bulle est imprimée avec des erreurs, ISSELT, 227; le texte imprimé est meilleur dans *Leonharti Warumundi Turingi admonitio in anathematismum, quo Gregorius XIII Gebh. Truchsessmentum damnavit*, Lug. Bat., 1583. Cf. LOSSEN, II, 235, 251; BEZOLD, II, n° 171.

² Voir *ibid.*, n° 126.

³ Voir *Nuntiaturberichte*, I, 482.

des sommes d'argent les autres compétiteurs, son élection comme archevêque de Cologne eut lieu le 2 juin (23 mai) à l'unanimité. Pour trancher le mal à la racine, Bonhomini qui lui aussi se comporta en champion résolu de la restauration catholique, tint ferme à ce que les membres protestants fussent exclus du chapitre et rendit un décret d'après lequel personne ne pouvait être admis à faire partie dudit Chapitre sans avoir prononcé la Profession de Foi de Trente. Dans le même temps le nonce s'occupa de la réforme morale du clergé de Cologne².

Le grand succès obtenu à Cologne, et qui offrait aussi un avertissement et un exemple aux autres évêques³ dont la foi vacillait, ne put cependant être proclamé et considéré comme complet parce qu'Ernest n'était pas non plus une personnalité sans tache. Entré à contre-cœur dans l'état ecclésiastique il mena comme la plupart des princes séculiers de son temps une vie plus austère. Les Jésuites déploraient justement le sort tragique de l'Église allemande qui n'avait pu en des circonstances si périlleuses trouver à la sainte Cologne un chef plus digne⁴. Mais en tous cas, Ernest offrait au moins la garantie que, depuis que Gebhard avait fait appel aux armes, la guerre de Cologne se déroulerait sous une direction unique et que le duc Guillaume V de Bavière jetteurait dans la balance tout le poids de son appui pour son fière.

Gebhard avait mis le principal de son espoir dans l'aide étrangère mais il se vit désillusionné : les insurgés des Pays-Bas ne pouvaient lui prêter aucun secours parce que les Espagnols y avaient en ce moment le dessus, la France était retenue de toute intervention par ses divisions intérieures, et même chez ses nouveaux compagnons de foi en Allemagne Gebhard ne trouva pas l'aide résolue et compacte qu'il avait espérée. Décisive fut ici l'attitude du prince Électeur

¹ Voir UNKEL dans *Hist. Jahrbuch*, XII, 525; EHSES-MEISTER, *Nuntiaturberichte*, I, xxxv; LOSSEN, II, 258-298.

² Cf. *Nuntiaturberichte*, I, 578, 584, 596, 599, 617; THEINER, III, 308; UNKEL dans *Hist. Jahrbuch*, XII, 531; EHSES-MEISTER, *Nuntiaturberichte*, I, xxxvi; LOSSEN, II, 315-320.

³ On nourrissait à Rome même des craintes sur l'archevêque de Mayence Wolfgang von Dalberg. Voir *Nuntiaturberichte*, I, 516, 520, 626. Cf. sur Wolfgang, A. L. VEIT, *Kirche und Kirchenwesen in Mainz*, 25.

⁴ Voir JANSEN-PASTOR, V¹⁵⁻¹⁶, 38.

Auguste de Saxe à qui la pensée de l'Empire et le maintien de la paix religieuse d'Augsbourg, qui n'admettait la conversion d'un prince ecclésiastique qu'avec la perte de sa dignité et de ses droits, paraissaient plus importants qu'un progrès ultérieur du protestantisme. En outre Auguste redoutait que Gebhard n'adhérât au calvinisme¹. Ainsi seuls la maison palatine et particulièrement le comte Palatin Jean Casimir, les comtes de Wetterau et quelques villes se rangèrent du côté de Gebhard. Mais leur appui fut d'autant plus insuffisant que le Pape fit valoir énergiquement le poids de son autorité avec tout son prudent art d'homme d'État en gagnant l'empereur et en sachant unir très intelligemment la politique de la maison de Bavière avec les intérêts catholiques².

La sanglante campagne pour l'archevêché de Cologne que Gebhard avait provoquée traîna d'abord de longs mois sans décision, parce que les amis de l'archevêque apostat, comme ses adversaires catholiques, manquaient du plus nécessaire, de moyens financiers suffisants; mais là aussi se montra bientôt la supériorité des catholiques. Parmi les princes ecclésiastiques d'Allemagne, il n'y eut que l'excellent évêque Jules de Wurtzbourg pour fournir un gros subside³. Le Pape et le duc de Bavière qui prirent sur eux le poids principal de la guerre n'en furent que plus généreux.

¹ Voir RIEZLER, IV, 643. Cf. JANSSEN-PASTON, *op. cit.*, 41.

² Cf. HANSEN (*Nuntiaturberichte*, I, lxiv), qui passe pour le meilleur connaisseur de ces choses, émet le jugement suivant : « Le résultat de la restauration catholique à Cologne — là-dessus les documents que nous avons ne laissent aucun doute — est attribué en première ligne à l'initiative du gouvernement du Pape, et non comme on le croyait jusqu'ici au duc Guillaume de Bavière, le frère du nouvel archevêque. La Curie s'introduisit dans les troubles de Cologne, dès le début, avec une grande résolution et sûreté, et ne laissa pas sa politique s'écarte de sa voie devant aucun obstacle. A cette habile direction, elle dut son succès en une entreprise si importante par sa nature, mais exécutée par une personnalité incapable, préparée insuffisamment et encore plus mal soutenue. Comme le gouvernement pontifical, dès le moment où la défection de Gebhard fut certaine, ne voulut entendre parler d'aucun accord avec lui, mais se montra décidé à des mesures extrêmes même vis-à-vis du Chapitre, en donnant à Bonhomini plein pouvoir de nommer lui-même un archevêque s'il n'en devait sortir aucun d'acceptable de l'élection. Comme ce fut la Curie qui détermina le duc Ernest contre sa volonté à aller à Cologne et à y soutenir sa candidature, comme elle sut le pousser à rester là bien qu'à plusieurs reprises il eût voulu se retirer douant du succès, elle sut aussi attirer dans son sens la politique débile et dépendante de l'empereur. »

³ Cf. LOSSEN, II, 511.

Grégoire XIII, non content de favoriser de tous les côtés, même en France, la cause d'Ernest par des brefs le recommandant, fournit malgré les tristes conditions de ses finances, autant d'argent qu'il lui fut possible. Déjà en mars 1583, à l'empereur constamment besogneux, qui voulait au début pactiser avec Gebhard il offrit un présent de 100 000 florins à Vienne, présent qui ne manqua pas son effet¹. Au duc Guillaume de Bavière la Chambre pontificale avait envoyé jusqu'à l'automne par la banque Welser 90 000 florins; d'autres sommes suivirent². Ce qui fut non moins important, ce fut que Grégoire XIII, sans se soucier de ce que l'apparition de troupes étrangères sur le sol de l'Empire ne fut pas agréable à Rodolphe II, déploya à Madrid une ardente activité pour amener le roi d'Espagne à appuyer rapidement et énergiquement l'armée de Bavière par le moyen de son gouverneur des Pays-Bas, Alexandre Farnèse. Le Pape fit valoir à ce sujet que ce n'était pas seulement la religion catholique, mais aussi la maison d'Autriche, qui était menacée le plus gravement³. Comme l'Espagne ne répondait qu'insuffisamment aux espérances mises en elle, l'évêque de Plaisance, Philippe Segu, fut envoyé en septembre en mission extraordinaire à Madrid. Segu n'obtint pas à la vérité de secours d'argent de Philippe mais l'ordre formel à Alexandre Farnèse d'aider de tous ses moyens l'archevêque de Cologne⁴. Guillaume V de Bavière qui, malgré sa passivité personnelle, dépensa de grosses sommes, montra le plus grand zèle; jusqu'à fin novembre ses contributions montèrent à 200 000 florins⁵. Mais ce fut en première ligne, aux troupes recrutées et conduites par le duc Ferdinand de Bavière, que l'on dut qu'Ernest fut resté le seigneur de l'archidiocèse de Cologne et que Gebhard dut s'enfuir aux Pays-Bas⁶. Par la victoire que Grégoire XIII

¹ Voir LOSSEN, 311, 384.

² Voir THEIMER, III, 402, 489, 496, 499; *Nuntiaturberichte*, I, LXV, 697; RITTER, I, 608; LOSSEN, II, 456. Cf. le rapport de l'envoyé de Mantoue du 24 septembre 1583, Arch. Gonzague à Mantoue.

³ Voir *Nuntiaturberichte*, I, 657, 674, 681, 685; TORNE, 201.

⁴ Voir *Nuntiaturberichte*, I, 697, 702, 711, 713.

⁵ Voir RIEZLER, IV, 642.

⁶ Pour les particularités, nous appelons l'attention sur la profonde exposition du deuxième volume de l'œuvre de Lossen, *Der Kölnerische Krieg*, si importante par le vaste emploi qui y est fait de matériaux inédits ou édités. L'auteur proclame dans sa préface son impartialité. Si cet éloge de

remporta en union avec le duc de Bavière fut détourné le plus grand danger qui eût menacé l'ancienne Église depuis l'année 1585. Par contre, une victoire de Gebhard avec toutes ses incalculables conséquences n'aurait pas seulement amené en Allemagne la prépondérance et la domination absolue du protestantisme, mais aussi jeté dans les plus grandes difficultés l'Église dans les Pays-Bas voisins et en France. Comme le nord de l'Europe, toute l'Europe de l'ouest aurait passé peu à peu au protestantisme. C'est ce que comprit avec sa géniale clairvoyance Henri de Navarre, lorsque, par bonheur pour la cause catholique, il fit vainement représenter aux princes luthériens d'Allemagne qu'ils devaient cesser leurs divisions et leur isolement d'avec leurs coreligionnaires étrangers, et former une ligue protestante contre la papauté et la maison de Habsbourg, alors la victoire du protestantisme était certaine. L'affaire de Gebhard était donc « plus importante que tout autre qui soit survenue depuis des siècles dans la chrétienté » ; aucune, répétait-il à Jean Casimir, qui fut « de plus grande importance pour la ruine de la papauté »¹. Le roi de Navarre recommanda

lui-même est en très grande partie mérité, on y sent non moins clairement, en divers passages, la dépendance de Lossen vis-à-vis du parti des vieux catholiques. Lossen ne peut mentionner les Jésuites sans les accuser. Bonhomini y est traité de zélote (p. 315), parce qu'il déclarait déchus de leurs bénéfices les chanoines notoirement hérétiques. Lossen intervertit absolument les faits lorsque (p. 686), il attribue aux catholiques, au Pape et au duc de Bavière le déchaînement de la guerre de religion et les maux de la guerre pour le peuple de la Westphalie rhénane. Ce ne sont pas eux qui « repoussaient les attaques contre leur existence juridique et leur religion, les vrais coupables, mais Gebhard qui, contre les décisions des lois de l'empire, voulait avoir en même temps une femme et un archevêché. Des protestants impartiaux tels que Hagen (*Deutsche Gesch.*, IV, 410) n'hésitent pas à parler de motifs un peu « malpropres » qui poussèrent Gebhard à passer au protestantisme, à rompre ses serments et à faire la tentative de renverser la constitution de l'empire. Ce côté national de la question a été entièrement négligé par Lossen : si Gebhard, outre l'éloignement de la tyrannie du Pape, parlait aussi du maintien de la liberté allemande (lettre à Francfort-sur-le-Main du 2 juillet 1583, Arch. communales de Francfort-sur-le-Main), il entendait par cela la réalisation de l'entièrre indépendance de chaque État. Stiévé proclame justement, dans la recension de l'œuvre de Lossen, qu'il faut être reconnaissant au parti catholique de sa victoire, de ce que la politique territoriale des États de l'Empire allemand qui depuis des siècles détruisait l'Empire ne l'eût pas décomposé dès lors en une série d'États indépendants, mais que ce lien si précieux pour l'unité nationale se soit maintenu malgré toutes les faiblesses. » (*Allg. Zeitung*, 1898, Beil, n° 43).

¹ Voir JANSSEN-PASTOR, V¹⁵⁻¹⁶, 45, où sont les récents documents.

aussi à la reine Élisabeth d'Angleterre, en mars 1585, encore une fois, la pieuse cause de Gebhard si souverainement importante pour toute la chrétienté; mais ce fut également sans succès, car la souveraine d'Angleterre, en politique réaliste, ne se laissait guider que par les intérêts de son royaume. A ces appels à l'aide, le malheureux « Gebhard abandonné de tous, dut se voir répondre par la bouche de la jeune reine « que par son mariage il avait fait comme prendre clairement » qu'il n'avait pas été autant poussé par l'esprit de foi que par l'aiguillon charnel du plaisir mondain » ².

La joie que causa l'issue victorieuse de cette lutte d'importance historiquement mondiale ³, autour de l'archevêché de Cologne, qui, d'une certaine façon marquait la lutte décisive entre le catholicisme et le protestantisme en Allemagne ⁴ fut très grande, on le comprend, du côté catholique. Malgré cela, on vit ce qui restait encore à faire pour assurer à l'intérieur le succès obtenu. Si l'on voulait que la restauration catholique fût durable dans l'archevêché de Cologne, il fallait que la réforme catholique la suivît. Pourtant, non seulement une amélioration des conditions ecclésiastiques du grand diocèse était absolument nécessaire, mais on sentait non moins nécessaire, la surveillance du nouvel archevêque, dans l'élection duquel, l'élément décisif n'avait pas été le mérite, mais la capacité d'assurer par la force le maintien de la religion dans l'archevêché ⁵. On comprit aussi que ce ne serait que par des informations plus exactes que celles recueillies jusque là, qu'on pourrait à l'avenir parer promptement à un sem-

¹ Voir BERGER DE XIVREY, II, 48.

² Voir BERTHOLD dans *Raumers Hist. Taschenbuch*, N. F. I, Leipzig, 1840, page 70.

³ Jugement de LOSSEN (II, 646). La portée de la lutte se reflète jusque dans la littérature populaire; cf. SOLTAN, *Hist. Volkslieder*, Leipzig, 1836, 437; SUGENHEIN, *Jesuiten*, I, 68; *Zeitschrift des bergischen Geschichtsvereins*, XII, 75; PICKS, *Monatschrift*, I, 365. Voir plus loin la satire allemande avec le titre : *Honores mutant mores, sed raro in meliores*, dans fasc. 9953 des Arch. d'État de Francfort-sur-le-Main. Une pasquinade latine commençant : *O Truchsess trux es, dux es, malalux, es*, dans Archives de Lucerne.

⁴ La possession des territoires du Rhin dans la lutte des protestants et des catholiques en Allemagne fut décisive, dit PLATZHOFF, *Die Stellung der Rheinlande in der deutschen Geschichte*, Bonn, 1921, 9.

⁵ Voir UNKEL dans *Hist. Jahrbuch.*, XII, 721.

blable danger. En outre, on comprit également que les événements des Pays-Bas rendaient très désirable la présence permanente d'un représentant du Saint-Siège dans la Basse-Allemagne. De ces réflexions se dégagea logiquement la nécessité de l'établissement d'une nonciature particulière et permanente auprès du siège de Cologne.

Dès le début de 1584, l'excellent archevêque de Trèves Jean de Schœnenberg, dans un entretien avec Minucci, avait déjà donné la première poussée dans ce sens et désigné Bonhomini comme l'homme le plus apte à cette mission¹. Minucci adopta l'idée et la soutint dans la suite avec un grand zèle. Malaspina rédigea un rapport particulier sur la nécessité de la nouvelle représentation diplomatique du Saint-Siège dans le Bas-Rhin et proposa pour cela Minucci pour lequel Bonhomini se déclara aussi. Il conseilla de laisser Minucci encore un peu de temps à Cologne, fût-ce sans le titre de nonce au début. Plus tard il laissa voir les objections qu'il faisait contre cette désignation. Le 23 juin 1589 il sollicita l'appui de Charles Borromée pour une nouvelle nonciature dans le Bas-Rhin, car il était persuadé que tous les autres nonces qui déployaient alors leur activité dans les affaires du Saint-Siège n'auraient pas tous ensemble autant d'utilité que celui de Cologne, même seul. Bonhomini cependant ne pensait plus alors à Minucci, mais à François Bossi évêque de Novare et lié d'amitié avec Borromée².

Habitué à ne rien précipiter, le Saint-Siège, en présence de ces suggestions, se maintint d'abord dans l'attente. Ce ne fut que sur les observations réitérées de Bonhomini que la décision fut prise. Le 21 décembre 1583 le cardinal secrétaire d'État Galli lui écrivit que la résolution d'envoyer un nonce à Cologne était arrêtée, et qu'avant Pâques 1584, la nomination serait un fait accompli³.

L'exécution souffrit pourtant un peu plus de retard parce que le choix de la personne soulevait des difficultés. Contre tous les candidats dont on avait parlé jusque-là auxquels le nom de Félixian Ninguarda s'était ajouté, soulevait des objec-

¹ Voir *Nuntiaturberichte*, I, 362; UNKEL dans *Hist. Jahrbuch.*, XII, 723.

² Voir *ibid.*, 725. Le mémoire de Malaspina dans THEINER, III, 404.

³ Voir *Nuntiaturberichte*, I, 732.

tions ou des obstacles¹. Cela finit en octobre 1584 par l'élection comme nonce à Cologne de Bonhomini lui-même, contre son attente et son désir. Le nonce de Graz, Malaspina, qui devait prendre son poste à Prague, reçut l'ordre de lui remettre l'instruction datée du 27 octobre. Les lettres de créance avaient été expédiées, dès le 20 octobre. Un bref du 19 janvier 1585 fixait les pouvoirs de Bonhomini et les limites de sa nonciature qui devait s'étendre aux provinces ecclésiastiques de Cologne, Mayence et Trèves, aux évêchés de Bâle, de Strasbourg, d'Osnabrück, de Paderborn, de Liège, au territoire du duc de Juliers-Clèves et à la Flandre espagnole².

Quand Bonhomini eut constaté la ferme volonté du Pape, il abandonna ses objections. Il fit encore une visite à son cher diocèse de Vercel et entreprit ensuite son voyage en Allemagne. Le 26 mars 1585 il arriva à Trèves où il commença à déployer aussitôt son activité dans son nouveau poste, que le cardinal Galli déclara être le plus honorable et le plus important de tous ceux qui depuis des années avaient été conférés³. Le choix du Pape doit être indiqué comme excellent, puisque Bonhomini était à tous les points de vue l'homme qu'il fallait pour correspondre aux nombreuses et grandes exigences que la nouvelle fonction assignait à son titulaire, relativement à une œuvre véritablement pastorale et épiscopale et relativement aussi à la mise en ordre des affaires néerlandaises.

La création de la nonciature de Cologne appartient aux dernières mesures les plus importantes de Grégoire XIII. Peu après l'arrivée de Bonhomini à Cologne se terminait un pontificat qui avait signifié pour l'Église d'Allemagne

¹ Cf. UNKEL, *op. cit.*, 729; *Nuntiaturberichte*, I, 733; EUSES-MEISTER, I, xxxix.

² Voir HARTZHEIM, *Concilia*, VIII, 498; UNKEL, *op. cit.*, 731, 733, 736; TUEINER, III, 500; *Nuntiaturberichte*, I, 735; EUSES-MEISTER, I, xliv, 4.

³ Voir *Nuntiaturberichte*, I, 734; EUSES-MEISTER, I, xl. Bonhomini arriva à Cologne le 9 avril, la veille de la mort de Grégoire XIII. Les motifs de l'érection de la nonciature de Cologne furent décrits plus tard dans l'instruction pour le nonce Montorio du 31 juillet 1621, que le possesseur de ce poste aurait avant tout à veiller sopra le più illustri e gran chiese della Germania e principalmente sopra li très Elettorari accioche non s'introduchino ne capitoli cattolici heretici, non s'eleggano prelati non cattolici e non zolanti; voir LÄMMER, *Zur Kirchengesch.*, 129. Cf. PACCOA, *Mem. storiche sul lui di soggiorno in Germania*, 235.

l'avènement d'une nouvelle époque. Sous le règne de Grégoire de grands résultats avaient été atteints dans le Nord. Les évêchés d'Hildesheim, Cologne, et pour l'essentiel déjà aussi Munster étaient sauvés; pour l'ancienne Église, à Fulda, à Wurzbourg, dans l'Eichsfeld la rénovation dans le sens ecclésiastique progressait; en Autriche se préparait en même temps qu'en Bavière la restauration catholique. C'était le mérite personnel du Pape que les choses se fussent ainsi développées¹. C'est aux nonces qu'il envoia que l'Église d'Allemagne dut d'être pénétrée d'un nouveau courant; aux collèges fondés par Grégoire remonte le mérite d'avoir préparé le solide terrain sur lequel la vie ecclésiastique pouvait s'affermir de nouveau. À Rome des cercles influents avaient longtemps résisté à la constatation qu'on ne pouvait plus par des ordonnances du moyen âge anéantir la nouvelle croyance dans les pays apostats, mais que le salut ne pourrait revenir que de l'instruction dispensée par un clergé qu'il fallait former à nouveau. Sous Grégoire XIII, le grand protecteur et fondateur de collèges, cette pensée avait fini par s'imposer.

La réforme catholique du seizième siècle apparaît attachée particulièrement à trois grands noms: d'Ignace de Loyola partent les grandes idées, il dessine le plan de renouvellement ecclésiastique; en union avec lui, sur la base du Concile de Trente, Charles Borromée devient le législateur de la nouvelle discipline ecclésiastique; uni à Borromée Pie V renouvelle Rome et la Cour papale. Grégoire XIII put récolter ce que ses illustres prédécesseurs avaient semé. Ignace lui avait façonné des centaines de maîtres modestes qui à la sueur de leur front travaillaient pour la jeunesse sur les bancs des écoles, Borromée et Pie V lui avaient formé les prélats qu'il pouvait employer comme nonces. Sous Grégoire XIII on avait pris la bonne route pour l'Église d'Allemagne. Jusqu'où pourrait mener cette route si des circonstances extérieures, principalement l'avidité de

¹ Un bref du 15 mars 1582 qui exhorte l'évêque Jean de Strasbourg à une action commune avec le cardinal Madruzzo à la Diète, le dit avec raison: *Perspectum esse fraternitati tuae facile arbitramur nostrum perpetuum studium rerum Germanicarum. Nihil est, quod tantopere cupiamus quam nobilissimam illam provinciam omni munere coelesti cumulatissimam esse, idque assidue Deum precamur.* Arch. du district de Strasbourg, G 172.

conquête des États voisins, n'avaient pas changé de vastes territoires allemands en amas de ruines informes, on ne peut le mesurer. De nouveau s'était montré ce que l'Église possède dans cette papauté si calomniée : la fraîche fontaine d'où coule continuellement une nouvelle force.

CHAPITRE X

VICTOIRE DE LA RESTAURATION CATHOLIQUE EN POLOGNE. TENTATIVE POUR RÉUNIR DE NOUVEAU A L'ÉGLISE LA SUÈDE ET LA RUSSIE.

1.

Après que la France, déjà sous François I^e, fut entrée en étroites relations avec la Turquie, les conditions de paix concertées à la profonde douleur de Grégoire XIII d'abord par Venise, puis par l'Espagne, avec l'ennemi héréditaire de la chrétienté, signifiaient la renonciation des nations latines à leur antique mission historique en Orient. Naturellement l'attention et les espérances du peuple se tournèrent alors vers cet État de l'Europe orientale qui en face de la faiblesse croissante de l'Empire allemand¹ paraissait, par sa position et ses intérêts, appelé à opposer une digue par terre à l'avance des Turcs. C'était le grand Empire polonais qui, jusque-là impuissant par suite de ses divisions intérieures à utiliser ses forces au dehors, s'était maintenu dans la neutralité à l'égard des Turcs. Un changement dans ces rapports parut possible lorsque le trône de Pologne par suite de la mort de Sigismond Auguste, le dernier Jagellon (le 7 juillet 1572) fut devenu vacant.

L'élection du roi de Pologne était pourtant de la plus grande importance non seulement pour la guerre avec les Turcs, mais aussi pour le progrès de la Restauration catholique en Pologne et dans les autres États de l'Europe orientale. Grégoire XIII, à qui le cardinal Hosius dépeignit la situation de la Pologne, le comprit si clairement

¹ En novembre 1574, Maximilien II fit trainer sa paix avec la Porte. HAMMER, III, 609.

qu'il ordonna des prières publiques pour l'heureuse issue de l'élection¹.

Les concurrents, même protestants, à ce trône vacant se présentèrent nombreux. D'abord Sigismond Wasa, le fils du roi de Suède Jean III et de Catherine Jagellon, le duc Frédéric-Albert de Prusse, le tsar Yvan IV, l'archiduc Ernest d'Autriche, puis le duc Henri d'Anjou, le voïvode de Transylvanie Stéphan Bathory, Anne, la sœur de Sigismond Auguste, enfin le roi de Suède lui-même². De tous ceux que nous venons de nommer, celui qui devait paraître le plus désirable au Pape, aussi bien au point de vue de la guerre turque que de la défense des intérêts catholiques était l'archiduc Ernest d'Autriche. Le cardinal-légat Commendone avait du vivant encore de Sigismond-Auguste reçu le commandement exprès de s'occuper de la candidature du Habshbourg³. Quand le roi fut mort, les évêques de Pologne eux-mêmes reçurent des brefs spéciaux leur recommandant que, d'accord avec les légats, ils déployassent leur action pour l'élection d'un bon régent catholique. Le cardinal Commendone ne manqua pas de zèle; intelligemment et avec une grande ardeur, il travailla à réunir les catholiques de Pologne et à empêcher une union de protestants. Il réussit à empêcher le danger de l'élection d'un roi protestant, pendant que, par contre, ses efforts pour l'archiduc Ernest n'obtenaient aucun résultat par suite de l'extravagante politique de l'empereur irrésolu et mal conseillé⁴.

Contre la candidature autrichienne, mais bien plus encore contre celle de la Russie, avait travaillé la Porte qui voyait dans le tsar un adversaire qui pouvait devenir très dangereux. Dans l'impossibilité d'élever au trône de Pologne un partisan sûr, la Turquie se déclara finalement pour Henri d'Anjou, dont l'élection par suite de l'agitation inattendue et

¹ Voir HOSII, op. II, 332; EICHHORN, II, 427.

² Voir BIAUDET, *Le Saint-Siège*, I, 204.

³ P. DE CENIVAL, 118.

⁴ Cf. GRATIANUS, *Vita Commendoni*, IV, 2; PILINSKI, *Das polnische interregnum de 1572-1573 et die polnische Königswahl Heinrichs von Valois*, Heidelberg, 1861; REIMANN dans *Hist. Zeitsch.*, XI, 69; DE NOAILLES, *Henri de Valois et la Pologne en 1572*, 3 vol., Paris, 1867, 2^e édition, 1878; SCHIEMANN, RUSSLAND, *Polen und Livland*, II, 344; BIAUDET, *Le Saint-Siège*, I, 212, 217; P. DE CENIVAL, 119, 127. Le procédé arbitraire du nonce Vincenzo Portico qui soutint la candidature de la princesse Anna, sœur de Sigismond Auguste, amena son rappel. Cf. BIAUDET, op. cit., 229.

sans scrupule de la diplomatie française put être proclamée le 16 mai 1573.

Le manque de chance absolu de l'archiduc Ernest força Grégoire XIII à se rallier à la candidature française. Quoique l'événement fut assez prompt, le changement pourtant s'accompagna de désagréments¹. Mais il ne restait pas d'autre voie pour empêcher qu'un protestant devint roi de Pologne². L'avenir religieux de cette nation paraissait d'autant plus sérieusement menacé que les protestants ayant l'élection du roi et sous la conduite du grand maréchal de la Couronne Firalev avaient constitué à Varsovie une Confédération assurant à tous ceux qui différaient d'opinion en matière de foi (à l'exception seulement des sectaires non chrétiens, tels que antitrinitaires anabaptistes) une complète égalité juridique et accordait aux propriétaires nobles la suprême autorité sur leurs sujets même en matière religieuse. La convention lésait les intérêts catholiques en tant qu'elle égalait le culte protestant au culte catholique, quoique celui-ci n'ait cessé d'être la religion de l'État et interdit toute tentative de recouvrement des biens d'Église volés³. Les évêques, à l'unique exception de celui de Cracovie, s'opposèrent donc à la reconnaissance de la Confédération et ils y furent soutenus par le cardinal Comendone. Dans son discours à la Diète de Varsovie, le cardinal avait comparé la tentative de faire vivre les diverses religions en face les unes des autres, dans la paix, à la conduite de Samson quand il attacha ensemble les queues des renards, les alluma et incendia ainsi les moissons des Philistins⁴.

Si les protestants ne réussirent pas à faire reconnaître en général leur Confédération, du moins furent-ils amenés à

¹ Grégoire XIII faisait, comme on l'a dit : bonne mine à mauvais jeu. Maximilien conclut de cette attitude que Comendone n'avait pas marché suffisamment pour l'archiduc Ernest; P. TIEPOLO, 227, et *Venez. Depeschen*, III, 524, N 6. Sur l'attitude de Comendone et la difficulté de sa situation, V. NOAILLES, II, 256; P. DE CENIVAL, 157. On ne le rendit pas seulement à la cour impériale (*Nuntiaturberichte*, hrsg. von SCHUELLHATZ, III, 52), mais aussi à la Curie (cf. *Relatione di Serguidi de 1581*, Arch. d'État à Florence), responsable pour tout: en réalité, la politique trop ondoyante et pleine de trop d'intentions en porte la responsabilité. V. P. DE CENIVAL, 175.

² Cf. P. DE CENIVAL, 155.

³ Voir BERGA, *Skarga*, 180.

⁴ REIMANN dans *Hist. Zeitschr.*, XI, 108.

lui jurer fidélité par Jean de Montluc qui était à la tête de l'ambassade française. Lorsque le primat Uchanski l'apprit, il éleva une protestation et déclara le serment sans valeur. Le roi Henri reconnut cette protestation, mais fut contraint par Firaley à prêter un serment dans lequel les dissidents virent une confirmation de leurs libertés garanties². Alors le nouveau nonce Vincenzo Laureo, évêque de Mondovi³, d'abord à Paris, et puis à Varsovie, soutint avec résolution les droits des catholiques⁴. Henri se serait trouvé dans un sérieux conflit si la mort de son frère Charles IX survenue le 30 mai 1574, après quatre mois à peine de gouvernement, ne l'eût obligé à rentrer rapidement en France.

Les catholiques en présence du départ du roi, qui ressemblait à une fuite, furent ridiculisés au suprême degré, les protestants jubilèrent, ils espérèrent alors que l'un des leurs obtiendrait le trône⁵. Le nonce du Pape Laureo déploya aussitôt une ardente activité. Il réussit à empêcher la réunion d'un Concile national. Volontiers, il aurait préservé la Pologne des âpres luttes d'une nouvelle élection, mais la Diète de Varsovie décida de fixer au roi, comme terme pour son retour, le 12 mai de l'année suivante. Au cas contraire il devait être déclaré déchu de la couronne⁶.

Dans la nouvelle bataille électorale se retrouvèrent presque les mêmes compétiteurs qu'en 1572. Du côté de l'Autriche, l'empereur lui-même posa sa candidature et en même temps que lui, en firent autant son fils Ernest et l'archiduc Ferdinand de Tyrol⁷. Grégoire XIII se montra de

¹ Voir EICHHORN, II, 435. Cf. *Hist. Zeitschr.*, XI, 426.

² Cf. LÜTKE dans *Freib. Kirchenlex.*, III¹, 1859, où la littérature spéciale de Pologne est utilisée.

³ Cf. *Vita V. Laurei card. Montisregalis Ruggiero Tritonio auctore*, Bononiae, 1599.

⁴ Cf. MAFFEI, I, 411; EICHHORN, II, 484, 488; REIMANN dans *Hist. Zeitschr.*, XII, 380, dans l'article comme le fait justement remarquer Hergenröther, a beaucoup besoin d'être vu. Dès alors furent éditées ces rapports par les soins de Wierzbowski : Voir Laureo, *nonce apost. en Pologne, 1574-1578*, Varsovie, 1887, malheureusement dans une édition très insuffisante. Cf. KONZIOWSKI dans le *Krakauer Zeitschrift Przeglad polski*, 1888, livraison de mai.

⁵ Voir BERGA, *Skarga*, 188.

⁶ Voir MAFFEI, I, 425; WIERZBOWSKI, V. Laureo; N. BAIN dans *Engl. Hist. Review*, 1889, 645. Cf. en outre SZADECKI, *Báthory Istvan Lengyel királyllyá választása, 1571-1576*, Budapest, 1887.

⁷ Cf. outre les œuvres citées à la note 2 de WIERZBOWSKI et SZADECKI,

nouveau favorable à la candidature autrichienne¹, tandis que l'union de l'Autriche avec la Pologne ouvrait la meilleure perspective pour la guerre contre les Turcs. Au contraire Bathory étant sous la dépendance des Turcs; il semblait offrir bien peu de sécurité en raison de ses sentiments religieux décrits comme douteux pour le maintien de l'Église catholique². En décembre 1575 on en arriva à une double élection: le 12, le primat Uchanski, archevêque de Gnessen, au nom du parti sénatorial, proclama roi de Pologne l'empereur Maximilien, tandis que deux jours plus tard la schlachta élut Stephan Bathory sous la condition qu'il se marierait avec Anna Jagellon, la sœur de Sigismond Auguste³.

Malgré toute sa sympathie pour la candidature autrichienne, Grégoire avait dû observer une certaine réserve, par égard pour la France⁴, mais son nonce avait déployé une ardente activité pour Maximilien. Après la double élection, il poussa l'empereur à traiter, mais en vain malheureusement. Par suite de l'hésitation et de l'inaction de Maximilien, les partisans de celui-ci diminuèrent et accrurent ceux de Bathory. Fin avril, celui-ci fit son entrée solennelle à Cracovie, où après la célébration de son mariage avec la princesse Anne, il fut couronné le 1^{er} mai 1576, comme roi élu de Pologne, par l'évêque de Leslau, Stanislas Karnowski. Le 5 juillet, il fit part dans une lettre pleine d'humilité de sa nomination au Pape, sollicita son appui et annonça l'envoi d'une ambassade d'obéissance⁵. Par là, la position du Saint-Siège dans la question polonaise se trouva

Noailles, 12, 475. Voir en outre, HIRN, II, 243; *Nuntiaturberichte*, V, 231, 274; WIERZBOWSKI, *Deux candidatures au trône de Pologne: Guillaume de Rosenberg et l'archiduc Ferdinand de Tyrol*, Varsovie, 1889 (en langue russe). Cf. aussi HÜRPE, *De Polonia post Henricum interregno, 1575-1576*, Vratislavia, 1866.

¹ Voir BORATYNSKI, *Caligarii Epist.*, xli.

² Voir au supplément 71-75 les memoria du card. Galli, Arch. Boncompagni à Rome.

³ Voir WIERZBOWSKI, *Laureo*, 281-316; SZADECKI, *op. cit.*, 198. Le rapport sur l'élection arriva par un messager particulier, raconte Julio Masetti le jeudi 8 février 1576 à Rome; le lundi suivant, le messager eut l'audience du Pape. Arch. d'État à Modène.

⁴ Voir rapport de Sporeno, daté de Rome 2 janvier-24 février 1575, Archives du gouverneur d'Innsbruck. Cf. HIRN, II, 84.

⁵ Voir THEISER, II, 206. Laureo, le 10 juin, fut prié par Bathory d'aller attendre la réponse du Pape hors du royaume, voir SZADECKI, 417. Laureo se rendit à Breslau pour attendre la suite, voir WIERZBOWSKI, *Laureo*, p. iv.

essentiellement changée. A Rome on dut tenir compte des circonstances, car autrement s'en seraient suivis les plus graves préjudices pour les conditions religieuses de ce pays¹. Grégoire XIII eut pourtant les plus grands égards pour l'empereur, et d'abord ne donna aucune réponse aux envoyés de Bathory² mais fit discuter encore une fois par une congrégation spéciale de cardinaux, sur la position à prendre vis-à-vis des prétendants à la couronne de Pologne³. Leur décision fut essentiellement facilitée par les nouvelles favorables qu'ils reçurent sur les sentiments religieux de Bathory et par la nouvelle, arrivée à Rome fin octobre, du décès de l'empereur⁴. Là-dessus Grégoire XIII ne mit plus de retard à reconnaître, par bref du 6 novembre 1576, Bathory comme roi de Pologne, et à accréditer près de lui comme nonce Vincenzo Laureo⁵.

Les dix années de gouvernement de Stephan Bathory, le plus grand peut-être des rois de Pologne⁶, devaient être d'une importance décisive pour l'avenir religieux du royaume polonais.

En aucun pays d'Europe peut-être, le schisme avec Rome n'avait amené une aussi grande confusion en matière de foi qu'en Pologne. En dehors des luthériens, des calvinistes et des Grecs schismatiques depuis longtemps nombreux, ce pays présentait tout un confus mélange des plus diverses sectes : Zwingliens, frères de bohême, néo-ariens, anabaptistes, antitrinitaires auxquels étaient venus s'ajouter encore finalement les Sociniens⁷. Comme quelques-unes de ces

¹ Voir lettre de Galli à Morone le 21 juillet 1576 dans *Nuntiaturberichte*, II, 93.

² Bathory avait aussi appelé l'aide d'Hozius, voir THREINER, II, 208.

³ La constitution de la congrégation eut lieu le 12 octobre 1576; voir SANTONI, *Diario concist.*, XXV, 149. Cf. le rapport de Jules Masotti du 13 octobre 1576, Arch. d'État à Modène. Voir aussi MAFFEI, I, 230. Sur Zamoiski envoyé de Bathory, voir HEINICKE dans *Programm des Hohensteiner Gymnasiums*, 1853, et *Nuntiaturberichte*, II, 148, 152, 168.

⁴ Le 26 octobre 1576, Grégoire XIII en informa les cardinaux; voir *Acta consist.*, Konsistorialarchiv du Vatican. Cf. *Nuntiaturberichte*, II, 172.

⁵ Voir THREINER, II, 209. Le bref est dans SZADECKI, 429, a été publié de nouveau d'après une copie avec la fausse date du 6 août.

⁶ Jugement de LISKE, dans sa *Recensione (Hist. Zeitschr.)*, LXI, 375), de l'écrit de ZAKRZEWSKI : *St. Bátorj* (Cracovie, 1887), dont l'excellent travail a d'abord fait ressortir l'importance de Bathory. KRASINSKI (*Gesch. der Reformation in Polen*, 481) dit aussi que « le règne de Bathory est une des époques les plus glorieuses de l'histoire de Pologne ». NOAILLES (II², 484) appelle Bathory un des meilleurs et des plus grands rois de Pologne.

⁷ Cf. BUKOWSKI, *Dzieje Reformacji w Polsce*, II, 366; TRECHSEL, *Die pro-*

sectes mettaient déjà en doute les doctrines fondamentales du christianisme, la Pologne ne manquait pas de véritables libres penseurs qui renonçaient à toute dogmatique ou même qui s'abandonnaient à une tranquille indifférence². Le caractère des Polonais était prompt à s'émouvoir et à s'enflammer et les nombreux étrangers, Allemands comme Italiens, qui s'étaient installés dans tout le pays, de préférence comme marchands, apportaient au sein de la Pologne les idées les plus variées et souvent les plus radicales³.

Le principal appui du protestantisme continuait à être constitué par la noblesse, particulièrement la Schlachta, la petite noblesse campagnarde qui contraignait souvent ses serfs paysans par des amendes à fréquenter les prêches des novateurs. Quant aux magnats polonais, ils étaient influencés à côté de motifs matériels, par leur esprit d'indépendance : « Notre état est libre, disaient ces grands seigneurs; si le roi n'a rien à nous commander, le Pape et les évêques y ont encore moins de droits. ⁴ »

Les protestants de Pologne, grâce à la Confédération de Varsovie, avaient conservé la complète liberté de leur action. Pourtant, contre cet accord, les catholiques guidés par l'archevêque Uchanski de Gnesen avaient protesté comme contre une illégalité; même, l'unique évêque qui au début l'avait reconnu, Krasinski, de Cracovie, s'était joint à la protestation⁵, mais Bathory dut promettre le maintien de la Confédération de Varsovie. Il s'y attacha avec une conscience scrupuleuse durant ses dix années entières de gouvernement⁶, mais du reste catholique par sa conviction

test. *Antitrinitarier vor F. Socinus*, 2 vol., Heidelberg, 1839, 1844; *Freib. Kirchenlex.*², I, 975, XI, 465; FOCK, *Der Socinianismus*, Kiel, 1847; LUCKIEL dans *Zeitschr. der Hist. Ges. für die Prov.*, Posen, 1892-1893; *Real-Enzykl. für protest. Theol.*, XVIII², 459; MORAWSKI, *Arianie polscey*, Lemberg, 1906; ZIVIER, I, 740, 764, 770. Sur Lelio et Fausto Sozzini, on attend une monographie d'Ant. Mazzei, savant siennois.

² Sur les déistes et libres penseurs polonais, voir MENCZYNY dans *Przeglida Historyczny*, XII, Warschau, 1911, 3, et voir DUNIN BORKOWSKI dans *Stimmen aus Maria-Laach*, LXXXV, 165. Sur le néo-arien Czechonie, voir aussi BRÜCKNER, *Roznowiercy polscey* (sectaires polonais), 239.

³ Voir SPANOCCHI, *Relatione*, 244. Sur les Italiens, cf. le rapport de Bolognetti dans THEISER, III, 727.

⁴ Voir SPANOCCHI, *Relatione*, 243.

⁵ Voir *ibid.*, 249.

⁶ Voir BERGA, *Skarga*, 190; BORATYNSKI, *Caligari Epist.*, XLV.

intime¹ ainsi que sa femme Anna et son chancelier Zamyski. Il fit tout ce qui était en son pouvoir pour favoriser les intérêts catholiques. La confusion vraiment étrange qui régnait sous le rapport religieux en Pologne, l'emplissait d'une grande inquiétude, comme tous ceux qui avaient à cœur le bien du royaume. Il reconnaissait pleinement qu'Hosius avait raison dans sa lettre. Depuis qu'on avait abandonné la foi catholique, la fidélité politique avait disparu également en Pologne et le royaume ne retrouverait le repos que s'il n'avait qu'une seule foi². Cependant étant donnée la situation, Bathory ne vit pas d'autre issue que de maintenir rigoureusement la Confédération de Varsovie. Toutefois les protestants ne réussirent à obtenir rien de plus qu'une tolérance passive. Bathory montra combien sérieusement il pensait au relèvement de l'Église catholique en donnant l'ordre, dans la première année de son règne, de restituer les églises patronnées par les rois et volées par les protestants. Il fit consciencieusement usage de son droit de patronat en s'informant du mérite des candidats³. Cette attitude du roi facilita essentiellement l'œuvre de restauration catholique dont les principaux promoteurs en dehors du cardinal Hosius furent les Jésuites Skarga et Possevino et les nonces du Pape⁴.

Lauréo, de concert avec l'archevêque de Gnesen Uchanski, avait obtenu la présidence du Synode provincial, réuni en mai 1577 à Pétrikau. Cette assemblée ne se borna pas à répudier expressément la Confédération des Dissidents de Varsovie, mais accepta à l'unanimité aussi les décrets du Concile de Trente et lança en plus des décrets particuliers pour la réforme du clergé. Les actes en furent envoyés à Rome pour en obtenir la confirmation⁵. Ce fut un événement de la plus grande importance pour la réalisation de la réforme catholique. Un coup tenté l'année suivante par les dissidents à la

¹ BORATYNSKI, *Batory*, 243.

² *Hosii Op.*, II, 404; EICHORN, II, 496

³ Voir BERGA, *Skarga*, 190-191.

⁴ Cf. WIERZBOWSKI, *Laureo*, v.

⁵ Voir WIERZBOWSKI déjà cité, 546, 561; MAFFEI, I, 283; EICHORN, II, 506, 510; THEINER, II, 394; *Archiv für Kirchenrecht*, XXII (1869), 89; ZIVIER, I, 756; UŁANOWSKI dans *Archivum Kom. Prawniczej*, I (1895), 496-506; BERGA, *Skarga*, 191.

Diète de Varsovie, fut heureusement détourné par l'attitude de Bathory¹.

Si Hosius qui, de Rome, prenait une part très active au sort de la Pologne, eût désiré de la part du roi une plus grande résolution en mainte question, le Saint-Siège cependant pouvait être content d'une façon générale de l'attitude de celui-ci. Le roi de Pologne, estimait-on dès le mois d'août 1577 à la Curie, montrait de jour en jour plus clairement son sentiment catholique². Même chez Lauréo qui au début n'avait pas confiance en Stéphan, un changement d'opinion s'accomplit³. Ses derniers rapports sont si joyeux⁴ que le nouveau nonce, que Grégoire XIII nomma en avril 1578 en la personne de Jean-André Caligari⁵, fut chargé d'exprimer au roi la reconnaissance du Pape⁶.

Une proclamation évidente de ses sentiments catholiques fut faite par le roi de Pologne lorsqu'il envoya en 1578 à Rome Paul Uchansky, pour y prêter publiquement le serment d'obéissance. Dans sa réponse à cet acte, Grégoire XIII, le 11 janvier 1579, exprima sa joie du zèle que Bathory montrait pour la religion catholique. Le roi en fournit une plus grande preuve par la nomination à Rome d'un représentant permanent. Cet important office avait été réservé à Paul Uchanski, mais il lui échappa parce que, attiré par les beautés et les merveilles de l'Italie, il avait fait trop lentement son voyage à Rome. L'évêque de Plozk, Petrus Dunin Wolski, fut nommé à sa place⁷.

Les bons rapports de Bathory avec le Saint-Siège furent

¹ Voir EICHORN, II, 511; THEINER, II, 394. Sur les facilités accordées par le Synode en raison des conditions de la Pologne, voir BORATYNSKI, *Caligarii Epist.*, LV.

² Voir le rapport d'Odascalchi, daté de Rome 3 août 1577, Arch. Gonzaga à Mantoue. Cf. aussi la lettre de St. Szantos à Bathory, datée de Rome 8 décembre 1577, dans *Fontes rer. Transilv.*, 1, 62.

³ Cf. BORATYNSKI déjà cité, XLIV.

⁴ Voir WIERZBOWSKI, *Laureo*, 685.

⁵ Voir le bref du 5 avril 1578 dans THEINER, II, 394. L'instruction pour Caligari datée du 23 avril 1578, imprimée d'abord dans *Scelta di curiosità lett.*, 198, Bologna, 1883, 76. Les rapports de nonciature de Caligari sont maintenant dans une splendide édition par BORATYNSKI, *I. A. Caligarii Epist. et Acta (Mon. Pol. Vatic.*, IV), Cracovie, 1915.

⁶ Voir l'instruction du 23 avril 1578 déjà citée, 5.

⁷ Voir MAFFEI, II, 42; *Relacze Nunciuszów Apostolskich*, I, 302; THEINER, III, 60. Sur l'acte d'obéissance, voir outre BORATYNSKI déjà cité, 157, 764, le rapport d'Odascalchi du 11 avril 1579. Arch. Gonzag à Mantoue.

affermis par le fait que le roi soutint, de toutes ses forces, les efforts de Grégoire XIII, pour une réforme et une restauration à fond. On apprit avec satisfaction à la Curie qu'il ne confiait qu'à de bons ecclésiastiques, ayant fait la Profession de Foi de Trente et observant la résidence, les bénéfices qu'il avait à distribuer; même le pouvoir royal tint compte en beaucoup de cas du désir du Pape de ne nommer, même aux emplois laïques importants, que des catholiques éprouvés. La réforme du clergé séculier et régulier que Caligari avait pour mission spéciale d'accomplir, fut soutenue de toutes les façons par Bathory; dans ses voyages, il s'informait personnellement de l'état des paroisses. Le roi trouva bientôt des imitateurs. De nombreux fonctionnaires supérieurs déployèrent ouvertement leur zèle pour la foi catholique¹. De même l'université de Cracovie se montra fidèle au Pape, en ordonnant à son corps enseignant en 1578, de ne conférer à quiconque les grades académiques s'il n'avait pas auparavant prêté le serment au décret de Trente².

Une mesure de grande importance fut que Bathory fit donner à l'ordre des Jésuites son appui effectif, non seulement par une subvention financière, mais encore autrement³. Il répondit par là à un désir particulier de Grégoire XIII qui voyait dans la protection des Jésuites, le meilleur moyen d'arriver à la restauration de la situation de l'Église de Pologne⁴.

Déjà le nonce Commendone et Hosius avaient travaillé à l'introduction des Jésuites en Pologne, parce qu'ils étaient convaincus que le clergé de là-bas n'était pas suffisamment armé contre la poussée des nouveautés religieuses et qu'on ne pouvait réaliser, sans une aide extérieure, la réforme nécessaire des conditions ecclésiastiques⁵. Hosius alla vigoureusement de l'avant en appelant à la fin de 1564 les

¹ Voir MAFFEI, I, 339; II, 139, 185; THEINER, III, 63; SPANKOCCHI, *Relazione*, 274.

² Voir THEINER, III, 66.

³ Cf. BORATYNSKI déjà cité, 80, 255, 470. Déjà, en juin 1577, Bathory avait écrit aux Jésuites qu'il les aiderait « re potius quam verbis », voir ROSTOWSKI, 55.

⁴ Voir le rapport d'ODESCALCHI, daté de Rome 6 décembre 1578, Arch. Gonzag. à Mantoue, et *Avviso di Roma* du 21 février 1579, Urb., 1047, p. 57, Bibl. Vatic.

⁵ Voir BERCA, *Skarga*, 164.

Jésuites à Braunsherg où, au début de l'année suivante, ils ouvrirent un collège. Bientôt ils étendirent aussi en Pologne leur activité. Le premier établissement des Jésuites en territoire polonais fut élevé en 1566 à Pultusk. De là suivirent les collèges de Wilna et de Posen¹, en 1570 et 1571.

Au début les Jésuites, en dehors du relèvement et de l'organisation de la vie catholique, considéraient la lutte contre les erreurs protestantes comme leur mission principale. Mais bientôt ils se tournèrent vers la conversion des adhérents au schisme grec². Leur façon de procéder ne différait en rien de celle qu'ils avaient expérimentée en d'autres pays. Par leur actif exercice de la prédication et par des écrits profonds, ils s'opposaient à la diffusion des nouveautés religieuses; par l'excellence de leur enseignement, ils gagnaient le respect et la confiance des parents; par leur conduite exemplaire et leur sincère piété ils édifitaient le clergé et le peuple. En maints endroits, ils obtinrent des succès qui touchaient au miracle, surtout si l'on considérait que la plupart des Pères n'étaient pas nés en Pologne. A Gostyn, tous les habitants retournèrent à l'église. Le résultat fut que les pasteurs injuriaient, menaçaient même les nouveaux religieux; pendant ce temps les disciples de Saint Ignace montraient par leur conduite qu'ils étaient prêts à souffrir pour la foi, même les choses les plus dures. Les Jésuites ne se mêlaient pas de questions politiques; pendant les deux interrègnes, ils observèrent une complète neutralité. La direction de l'ordre, déjà à l'occasion de l'élection du duc d'Anjou, avait prudemment tenu compte des circonstances, en rompant l'union avec Vienne et en fondant une province polonaise particulière³.

¹ Sur la diffusion des Jésuites en Pologne, voir SACCHINUS, IV, I, II, 42; III, 102; IV, 64, 76; V, 77; VII, 83, 121; EICHHORN, I, 179; II, 181, 473; ZALESKI, I, 171, 177, 185, 242, 252. *Ibid.*, 235. Sur les rapports antérieurs de Bathory avec les Jésuites en Pologne. Sur la fondation du collège à Posen voir *Zeitschr. der Hist. Ges. für die Prov.*, Posen, IV, 71, 123. Sur le collège de Braunsberg, cf. DUHN, I, 179, 307, et *Zeitschr. des west-preußischen Gesch. Vereins*, 1899, 1.

² Cf. LIKOWSKI, *Union von Brest*, 66.

³ Cf. BERGA, *Skarga*, 165, 188, 191. BRÜCKNER dans *Ullsteins Weltgeschichte*. (Période de 1650 à 1815) désigne les Jésuites de Pologne qui s'opposèrent au protestantisme comme « des hommes pleins de générosité et d'abnégation, d'énergie, de volonté et de foi, d'éloquence entraînante, de culture théologique et de caractère ascétique ».



Wilna, la capitale de la Lithuanie, fut le plus important point d'appui des Jésuites dans le royaume de Pologne. Bathory même sollicita le changement en académie¹ du collège qui existait déjà. Grégoire XIII l'accomplit le 29 octobre 1579². Lorsque Bathory en 1579 eut arraché aux Russes la ville de Polozk, il se hâta d'y fonder aussi une maison de Jésuites (1580)³. Les nouveaux collèges de l'ordre, fondés à Lublin et à Kalisch, durent beaucoup à la libéralité du roi. Grégoire XIII favorisa de toutes ses forces tous ces établissements de Jésuites et leur fit à diverses reprises des donations considérables⁴. La vive activité qu'ils déployaient fut d'une importance, constamment agrandie, pour l'avenir religieux de la Pologne⁵.

Comme partout ailleurs, les Jésuites en Pologne se consacrèrent de préférence à l'instruction et à l'éducation. Lorsque le roi mourut, ils dirigeaient deux académies, celle de Wilna et Braunsberg, huit gymnases et un pro-gymnase. Pour occuper les postes d'enseignement dans ces établissements, les Pères devaient au début être appelés d'autres pays; outre les Allemands, on y trouvait des Italiens et en maints endroits des Pères d'Espagne, de Portugal et d'Angleterre. Comme les Polonais estimaient particulièrement les professeurs étrangers, cette disposition d'esprit fut très favorable aux Jésuites⁶. Le soin attentif et intelligent qu'ils consacraient à l'instruction, explique les grands succès de l'ordre, auxquels beaucoup de gens de foi différente confiaient leurs enfants. Bien plus qu'en Allemagne

¹ Voir THEINER, III, 66.

² Voir *Bull. Rom.*, VIII, 560. Cf. ZALESKI, I, 1, 252, et BIELINSKI, *Uniw. Wilna*, Krakow, 1899-1900.

³ Voir ZALEWSKI I, 1, 260; IV, 1, 181.

⁴ Voir *Scelta di curios. lett.*, 198, Bologna, 1883, 88; *Zeitschrift der Hist. Ges. für die Provinz Posen*, IV (1888), 73; REICHENBERGER, I, 9; BORNATYSKI, *Caligarii Epist.*, 241.

⁵ Cf. LUDROWITSCH, *Zur Geschichte der Jesuiten in den litauisch-russischen Ländern*, Varsovie, 1888 (en russe), et du même auteur: *Die Anfänge der Kath. Reaktion und der Versall der Reformation in Polen*, Varsovie, 1890 (en russe); en outre, la grande œuvre de ZALESKI: *Jesuici w Polsce*, particulièrement I, 1, 363, 375; IV, 1, 44, 59, 66, 109, 116, 187. Un extrait de cet ouvrage fut publié à Cracovie en 1908 en un volume. Voir aussi ARGENTUS, *Ad Sigismundum III*, Ingolst., 1616; POLLARD, *The Jesuits in Poland*, Oxford, 1892, 66; SCHMID, *Russie et Italie*, I, Pétersbourg, 1908, 123 (en russe).

⁶ Voir ZALESKI, I, 1, 376,

c'étaient les enfants des hautes classes de la société qui fréquentaient les instituts d'éducation des Jésuites, merveilleusement dirigés; le collège de Pultusk comptait en 1581 jusqu'à quatre cents élèves qui appartenaient presque tous à des familles nobles¹. Mais l'ordre s'occupait aussi de l'éducation des gens de fortune moyenne; c'est ainsi qu'il ouvrit à Wilna et Polozk, pour retirer des écoles schismatiques les enfants ruthènes, des écoles élémentaires gratuites ruthènes; il en existait d'autres semblables à Braunsberg pour les enfants des ouvriers allemands².

Dans le soin des âmes, les Jésuites étaient également infatigables par leurs prédications pratiques et distinguées. Ils fortifiaient particulièrement les âmes restées fidèles à l'Église et regagnaient beaucoup de dissidents calvinistes et luthériens. De plus, leur activité s'étendait aussi aux schismatiques ruthènes; comme apôtres des régions habitées par ces derniers, on cite particulièrement les Pères Herbest et Nahai³. Une grande surprise se produisit, quand on apprit que les Jésuites avaient réussi à convertir les femmes protestantes du chancelier Zamoïski et du woïwode de Podolie, mais jusque dans les basses classes, surtout chez les Ruthènes schismatiques, il y eut de nombreuses conversions. Pendant le carême de 1579, le roi lui-même fut témoin à Wilna du retour à l'Église de quatre-vingt-deux protestants et de quarante schismatiques grecs. L'année suivante, de telles conversions continuèrent, comme les rapports du nonce Caligari le démontrent. Skarga n'accueillit dans l'Église pas moins de cent trente-quatre protestants et schismatiques. Les Bernardins de Wilna entrèrent dans l'Église au nombre de cent environ⁴.

Avec quelle profondeur, les Jésuites s'occupèrent de l'instruction religieuse du peuple, c'est ce que montrent non seulement leurs prédications, mais aussi les leçons données pour les gens cultivés dans les grandes villes, jusqu'à deux ou trois fois par semaine, pour expliquer des passages impor-

¹ Voir MAFFEI, II, 186.

² Voir ZALESKI, I, 1, 377.

³ *Ibid.*, 387.

⁴ Voir BORATYNSKI, *Caligarii Epist.*, liv, 472, 533, 540, 623, 654, 775, cf. 781, 823, 829, 836.

tants de la Sainte Écriture. Dans les villes plus petites correspondaient à ces leçons, leurs leçons de catéchisme. Aux confréries les Pères donnèrent un guide pratique où, en tenant compte des conditions de l'époque, ils exhortaient les membres de l'Association d'un côté aux bonnes œuvres et de l'autre particulièrement à la vénération du Très Saint Sacrement de l'autel. En même temps, ils réfutaient les doctrines des novateurs, réfutation à laquelle on arriva encore par une grande activité littéraire et par la participation aux discussions publiques sur la religion, discussions alors très goûtees. Les plus célèbres furent celles qu'ils soutinrent dans les années 70 et suivantes, à Wilna et Posen, et dans les années 80 à Lublin¹.

Le roi dont le confesseur, le Père Martin Laterna était prédicateur à la cour, ainsi que pendant longtemps le prévôt de Cracovie Stanislas Sokolowski, continuaient à favoriser les Jésuites de toutes façons et les magnats eux-mêmes, parmi lesquels plus d'un hérétique, appréciaient les Pères à cause de leur science et de leur talent d'éducateur.

En présence de tout cela, les représentants du protestantisme ne pouvaient guère progresser. On voyait, de jour en jour, d'autant plus clairement quelles faibles racines avait la nouvelle doctrine dans les pays en dépit de sa grande extension en Pologne et en Lithuanie. Le peu de force du protestantisme polonais ne tenait pas seulement à son manque de profondeur, mais aussi à la grande désunion des dissidents². Les Luthériens attaquaient violemment les Calvinistes et les Frères de Bohême; tous les trois n'étaient d'accord que s'il s'agissait de poursuivre à mort les Sociniens et les antitrinitaires. En excluant ces sectes de la Confédération de Varsovie, les protestants avaient secoué la convention même, sur laquelle se basait leur propre existence. Rien d'étonnant que s'accrût continuellement le nombre de ceux qui, las des aigres disputes, sentant la cause protestante chanceler, s'en retiraient ou s'adressaient de nouveau à l'ancienne Église, dont le système de doctrine cohérente et claire était exposé avec tant de maîtrise par les prédicateurs de l'Ordre des Jésuites. A ces prédications

¹ ZALESKI, I, 1, 378.

² Cf. ALTMANN, *Über den Verfall der Reformation in Polen*, Erfurt, 1861, 4; MALINIAK, *Andreas Fricius Modrevius*, Vienne, 1913, 34.

se pressaient des gens de haute et de basse condition, en partie par curiosité, en partie poussés par un besoin mal défini. Des milliers à qui les pasteurs protestants avaient insinué les plus étranges idées sur la foi catholique¹, en étaient instruits, maintenant, d'une façon supérieure.

Le grandiose changement qui s'accomplissait dans une mesure toujours croissante, ressort clairement des rapports des Jésuites. « J'ai, raconte l'un d'eux, qui travaillait à Cracovie, les auditeurs les plus divers, luthériens, zwingliens, calvinistes et anabaptistes qui étaient venus pour entendre parler un Jésuite. Le nombre de ceux qui veulent se convertir est si grand que je n'y puis suffire. » A ce rapport du premier jour de la prédication s'en ajoutent d'autres, d'où il ressort que l'affluence de ceux « dont l'esprit est affamé » s'accroissait extraordinairement; les Pères devaient rester à l'église de 3 heures du matin à 7 heures du soir².

Les noms des modestes prêtres qui agissaient de cette façon n'ont été cités que dans les Annales de leur ordre, mais l'un d'eux vit encore aujourd'hui dans le cœur de tous les Polonais catholiques, avec une fraîcheur qui ne diminue pas : Petrus Skarga. Ce que Canisius fut pour l'Allemagne exposée aux périls religieux, Skarga le fut pour son peuple³.

¹ SPANNOCCHI, *Relatione*, 316.

² Voir le rapport du 17 juillet 1579 dans LJUBOWITSCH, *Zur Gesch. der Jesuiten, Dokumente*, 1, et SCHIEMANN, II, 370.

³ Cf. l'excellente monographie de RYCUCICKI (pseudonyme du comte Moritz Dzieduszycki) : *Piotr Skarga i jego wiek* (*Pierre Skarga et son temps*), Cracovie, 1850, 2^e édition, 1868-1869, 2 volumes, et BERGA, *P. Skarga*, Paris, 1916. Voir, en outre, GRABOWSKI, *P. Skarga na tlo katholickiej literatury religijnej w Polsce wieku XVI, 1536-1612* (*P. Skarga dans la littérature religieuse catholique en Pologne au seizième siècle*), Cracovie, 1913; de BACKER-SOMMERSVOGEL, VII, 1624; ROSENTRETER dans *Freib. Kirchenlex.*, XI², 386; Ph. SCHMIDT dans *Katholik*, IV, 11 (1913), 38; KUMMERFELD dans *Münchener « Hochland »*, XI, 1, 486. Cf. les travaux spéciaux et les écrits reproduits dans *Mitteil. des Osterr. Inst.*, 1915, 766, et dans *Zeitschr. für Kirchengesch.*, XXXIX, 185. La monographie de Berga fait partie des meilleurs travaux sur l'histoire polonaise; dans aucune autre œuvre ne sont exposées les conditions de l'Église catholique depuis la pénétration des nouveautés religieuses, ni d'une manière aussi éclatante que là.

⁴ Le 15 août 1568. Les biographes du saint, qui n'avait que dix-huit ans et dont la tombe attire encore chaque année des milliers de dévots, ont été recueillis dans *Freib. Kirchenlex.*, XI², 729. Sur la cellule de Stanislas Kostka, transformée en chapelle, avec sa statue par Le Gros, dans le noviciat de Saint-André au Quirinal, voir Selb. BRUNNER, *Italien*, II, 99.

Pierre Skarga, né en 1536 à Grojec en Masovie, avait montré dès 1564, son extraordinaire capacité oratoire, comme prédicateur à la cathédrale de Lemberg. Il était entré ensuite en 1569 à Rome, à Saint-André du Quirinal, dans le noviciat des Jésuites où six mois auparavant, son compatriote Stanislas Kotzka avait rendu à Dieu son âme pure¹. En 1571, Skarga fut rappelé en Pologne par son général François de Borgia. Là, il déploya d'abord son activité à Pultusk et, après 1572, à Wilna où l'année suivante, il devint vice-recteur du Collège.

Skarga trouva en Lithuanie les catholiques en forte minorité; ils disparaissaient presque devant le grand nombre des calvinistes, antitrinitaires et schismatiques grecs. Regagner ceux-ci par l'enseignement de la doctrine catholique, ce fut toute la direction que prirent son esprit et son activité. « Nous n'avons pas besoin, disait-il, d'aller dans les missions des Indes. La Lithuanie et le Nord sont nos Indes »². Éminent orateur, il agissait avec une puissance particulière, par ses pathétiques discours³. Il s'entendait surtout à traiter, avec des images appropriées, de la merveilleuse unité de l'Église catholique : elle est l'unique véhicule qui conduit l'homme au ciel; aussi, disait-il, ne montez plus dans les nouveaux et chancelants bateaux où il n'y a pas de timonier capable, où la dispute, la désunion et le naufrage vous menacent. »

Comme Canisius, Skarga était opposé à tout procédé violent. « On ne doit pas, déclarait-il, combattre les hérétiques par la force armée, mais par l'exemple de la vertu et la charité. Certes, on doit extirper la dissidence de notre Pologne qui est catholique depuis des siècles, non pas avec le poing et l'épée, mais avec une vie remplie de vertu, avec de la science, de l'instruction, des discours et un traitement affectueux. » Comme un calviniste qui avait maltraité effectivement Skarga et l'avait menacé de mort, devait avoir la main coupée pour sa punition, Skarga intervint en sa faveur avec succès, en faisant valoir que le malheureux avait agi dans l'ivresse. Cette magnanimité valut au Jésuite l'estime générale et porta vite des fruits abondants. Plusieurs, parmi lesquels quatre fils du

¹ Voir BERNA, *Skarga*, 184-185.

² Cf. *ibid.*, 268-273.

prince Nicolas Radziwill, retrouvèrent le chemin de l'Église¹.

Skarga n'était pas seulement un prédicateur entraînant mais aussi un écrivain éminent. Il composa en latin, ainsi qu'en langue polonaise une longue série d'œuvres qui jusqu'à nos jours sont admirées en Pologne². En 1576, il publia une éloquente défense de la sainte Eucharistie contre les calvinistes, l'année suivante parut son œuvre magistrale sur l'unité de l'Église, qui fut plus tard d'une importance décisive pour l'union des schismatiques ruthènes. En 1579, s'y ajouta une *Vie des Saints* composée en polonais qui fut répandue en nombreuses éditions dans tout le pays³.

Skarga jouissait de la plus grande estime aussi bien de la part des nonces du Pape⁴ que de Bathory. Pendant son long séjour à Wilna, de mars à juin 1579, le roi s'entretenait souvent avec l'infatigable Père qui en 1580, fut mis comme recteur à la tête du Collège des Jésuites, fondé par Bathory à Polozk en Russie blanche. Après la conquête de la Livonie, Bathory se servit des Jésuites Martin Laterna et Skarga, pour la restauration de l'Église, entreprise aussitôt dans le territoire nouvellement conquis⁵. Il confia à ce dernier à Riga où le culte catholique venait d'être rétabli de nouveau, le couvent et l'église de Saint-Jacques, pour y élever un collège de la Compagnie de Jésus qui ne pouvait trouver aucun terrain dans la ville entièrement protestante⁶. Bathory choisit pour régent de la Livonie, Georges Radziwill déjà ramené à l'Église par Skarga et nommé en 1579, évêque de Wilna. L'œuvre difficile de la Restauration catholique en Livonie, tombée presque entièrement au luthéranisme, œuvre à laquelle prit part aussi le Jésuite Antonio Possevino⁷, devait être consolidée par l'érection

¹ Cf. ROSTOWSKI, 54; BERGA, *Skarga*, 187. L'aîné des fils de Radziwill, Nicolas Christophe, fonda en 1584 un établissement de Jésuites à Nieswicz, voir ZALESKI, IV, 1, 426. Stanislas Radziwill montra un grand zèle catholique, voir MAFFEI, II, 185. Cf. RÄTZ, *Konvertiten*, II, 571.

² Voir St. v. SMOLKO, *Die Reussische Welt*, Vienne, 1916, 255, qui nomme Skarga le Bossuet catholique.

³ Cf. les distinguées analyses critiques de ces œuvres par BERGA, *Skarga*, 192, 195, 200.

⁴ Cf. THEINER, *Mon. Pol.*, II, 736.

⁵ Cf. THEINER, III, 336; BERGA, *Skarga*, 200, 202.

⁶ Cf. *Bull. Rom.*, VIII, 444; BERGA, *Skarga*, 204.

⁷ Cf. THEINER, III, 340, et BONATYNSKI, *Caligarii Epist.*, 841. Sur les moyens de ramener au christianisme, Possevino écrivit un mémoire destiné à

d'un diocèse particulier avec siège dans la ville de Wenden, créé par Grégoire XIII à la prière de Bathory en 1582¹.

En 1584, Skarga fut nommé supérieur de la Résidence des Jésuites, Sainte Barbe, dans la vieille ville du couronnement, Cracovie². On aurait pu difficilement assigner un poste meilleur à son zèle apostolique, car à Cracovie, la doctrine calviniste et antitrinitaire s'était largement propagée dans la noblesse, tandis que la bourgeoisie composée, en grande partie, d'Allemands émigrants, était luthérienne. Infatigable au confessionnal et dans la chaire, Skarga gagna là aussi les protestants à l'Église. Il consacra en particulier son activité religieuse aux malades, aux pauvres et aux prisonniers. Sorti lui-même du milieu du peuple, il se prononça sans crainte pour les droits des petits en face de l'aristocratie, dans la prépondérance de laquelle il voyait un grave danger pour sa patrie³. Pour secourir dans leurs nécessités sociales les pauvres honteux, il fonda à Cracovie la « Confrérie de la Miséricorde ». En fondant une maison de prêts sur gages, d'après le système des Monts de piété d'Italie, qui donnait de petits capitaux sans intérêts, il sauva beaucoup d'industriels; par l'Union de Saint Nicolas, créée sur le modèle de l'Institution du cardinal Turrecremata à Rome, il s'occupa de procurer des maris aux jeunes filles pauvres et devint un protecteur de l'innocence en péril. La Confrérie de Saint-Lazare, fondée par lui, s'occupait des malades pauvres et sans asile. Basées sur le fondement de la religion, la plupart des Institutions sociales de Skarga ont gardé jusqu'à nos jours leur vitalité⁴.

D'extrême importance pour une amélioration de la situation religieuse de la Pologne fut le fait qu'un certain nombre d'évêques se mirent résolument et énergiquement à l'œuvre de la réforme. Après l'appel à Rome du cardinal

Grégoire XIII : *Livoniæ commentarius Gregorio XIII scriptus. Acc. eiusdem litt. ad episcopum Vendensem, etc.*, éd. Napierski, Rigæ, 1852. Cf. CIAMPI, I, 260; WINKELMANN, *Bibl. hist. Livoniæ*, 134.

¹ Voir THEINER, III, 340, 439.

² Voir *Historici diarii domus profess. S. J. ad S. Barbaram Cracoviæ 1579 ad 1597 (Script. rer. Pol., VII)*, Cracoviæ, 1881, 63. Possevino donna la première idée de fonder une maison de Jésuites à Cracovie, voir WIERZBOWSKI, *Laureo*, 714.

³ Cf. POCKZOWSKI dans *Zeitschr. für osteurop. Gesch.*, II, 541.

⁴ Voir *Historici diarii*, 66, 85; PH. SCHMIDT déjà cité, 40; SOMMERVOGEL, VII, 1273; BERGA, *Skarga*, 207, 209.

Hosius, Martin Cromer agit dans le même sens et le même esprit. A Kulm, Pierre Kostka nommé évêque devint le réformateur de son diocèse¹. Kamieniec reçut en 1577 un excellent évêque dans la personne de l'éloquent Martin Bialobrzeski²; Wilna, en 1579, dans celle de Georges Radziwill³; Limberg en 1582 en Jean Demetrius Sołkowski⁴; Chelm en Adam Pilchowski⁵, excellents pasteurs qui mirent toute leur énergie à donner vie aux Décrets réformateurs de Trente, à transformer moralement le clergé et le peuple et à les remplir de l'esprit de l'Église. Le progrès du mouvement de restauration catholique fut fortement accentué lorsque, en avril 1571, comme successeur du vacillant Uschanski, prit possession du siège primatial l'excellent évêque de Leslau, Stanislas Karnkowski, extrêmement apprécié par Grégoire XIII⁶. Ce fut lui qui fonda un séminaire à Gnesen et un autre à Kalisch, qui fut placé sous la direction des Jésuites. Par la tenue de nombreux synodes et la publication d'écrits religieux, Karnkowski exerça une influence féconde. Ses compatriotes lui doivent aussi une traduction polonaise de la Sainte Écriture qu'il fit faire par le Jésuite Jacques Wujek⁷.

Le nonce Caligari fut également animé d'un grand zèle pour le renouvellement des conditions religieuses de la Pologne. Pourtant, l'attente qu'avait donnée son apparition ne fut pas complètement remplie. Sans doute, Caligari durant toute son activité de nonce, chercha de son mieux à promouvoir, là où il le put, les intérêts catholiques, à faire exécuter les Décrets de réforme de Trente, notamment à réformer le clergé régulier et à s'opposer partout aux nombreux abus qui tenaient étroitement à la situation de la

¹ Cf. EICHORN, *M. Cromer*, Braunsberg, 1868; *Freib. Kirchenlex.*, III², 1197, 1226.

² Cf. LÜDTKE dans *Freib. Kirchenlex.*, II², 581.

³ Voir MAFFEI, II, 185. Cf. l'éloge que Bolognetti fait de l'évêque de Wilna dans son rapport du 30 décembre 1583, dans *Scelta di curios. lett.*, 198 (1883), 153.

⁴ Cf. THEINER, III, 343; SPANOCCHI, 342.

⁵ Voir THEINER, III, 344.

⁶ Cf. le bref du 15 mars 1581 dans BORATYNSKI, *Caligarii Epist.*, 585.

⁷ Voir THEINER, III, 344; LIKOWSKI dans *Freib. Kirchenlex.*, V², 762; *Zeitschr. für Kirchengesch.*, XXXIX, 185. La restauration commencée par Karndowski dans l'évêché de Leslau fut poursuivie par son successeur Jérôme Rozdrazewski à partir de 1582; voir KUSOW, *Visitationes archidiaconatus Posnaniae H. Rozdrazewski Wladislav. episcopo factae*, Thorn, 1897-1899.

Pologne. Il trouva pour cela près du roi Stéphan une juste compréhension et un appui et, près des Jésuites, une aide toujours immédiate. Mais souvent le nonce manqua de la prudence nécessaire. Son zèle excessif le porta fréquemment à de faux jugements sur les personnalités en cause. D'un naturel très vif, il ne croyait que trop facilement aux bruits qui couraient et se laissait tellement dominer par les impressions du moment que les erreurs étaient inévitables. D'un caractère austère et aper, Caligari, — et cela fut particulièrement fatal — ne sut pas avoir de bonnes relations avec l'épiscopat polonais. Ses erreurs et ses défauts n'échappaient pas au cardinal secrétaire d'État Galli, qui maintes fois exhorte le nonce à la mesure¹. Malgré cela, le rappel de Caligari n'eut lieu que le 1^{er} avril 1583². Son successeur fut Albert Bolognetti³ qui avec une rapidité merveilleuse se familiarisa avec son nouveau domaine, si tant est qu'il y eût des choses qui lui fussent étrangères. Une circonstance particulièrement importante fut que Bolognetti, aussitôt après son entrée dans sa nonciature, entra en rapports étroits avec les évêques les plus influents. Tout d'abord, il eut une entrevue secrète au château de Lowicz avec Karnkowski, le distingué primat de Gnesen. Les deux hommes s'entendirent pour une action commune et contractèrent une amitié durable⁴. Autant que sur Karnkowski, Bolognetti put compter solidement sur les évêques de Gracovie, de Wilna, de Lemberg, d'Ermland et de Kulm. Mais chez beaucoup d'autres évêques — la Pologne avait en tout seize diocèses —

¹ Cf. BORATYNSKI, *Caligarii Epist.*, LIII, LVI-LX, LXIII-LXV.

² Voir *ibid.*, XXXI, LXV, 599, 642, 645, 709.

³ La correspondance de Bolognetti dans *Arch. secr. pap.*, de laquelle THEINER (*Ann.*, III) a publié quelques pièces fut étudiée conjointement avec les fragments qui en provenaient et qui venaient de la bibliothèque de l'abbaye de Nonantola à Modène et du Codex de la bibliothèque du Chapitre de Tolède par l'Académie de Cracovie. Voir *Script. rer. Pol.*, XII, 69; *Anz. der Krakauer Akad.*, 1894, 32, et BORATYNSKI dans *Abhandl. der phil. hist. Kl. der Krakauer Akad.*, II, série, vol. 24 (1907), 53. Le Dr Hanke en projette la publication. La *Relatione delle cose di Polonia* de O. SPANNOCCHI, dont s'est servi RANKE (*Papste*⁶, II, 241; III, 80). F. CALORI CESIS dans l'écrit rare : *Il card. A. Bolognetti e la sua nunziatura di Polonia*, Bologna, 1863, et G. MORAWSKI (*Andrzej Patrycy Nidecki, Kraków*, 1892), a été publié intégralement par KORZENIOWSKI, *Anal. Romana*, 233-257. Certains passages de l'instruction pour Bolognetti (*Cod. Barb., Bibl. Vatic.*) dans CIAMPI, I, 245. Rapports de lui dans *Scelta di curios. lett.*, 198 (1883), 116, 126, 137, 153, 179.

⁴ Voir SPANNOCCHI, *Relatione*, 323.

le nonce remarqua avec tristesse de l'inertie et de l'indécision¹. Il s'efforçait cependant de toutes les façons de remplir ses prélat's d'un nouveau zèle, de les exhorter à une action dans le même sens et à appuyer, de toutes leurs forces, les intérêts catholiques dans les Diètes, ainsi que la réforme de leur clergé. Il leur recommanda particulièrement des visites minutieuses de leurs diocèses, le devoir de résidence, l'observance de l'habit clérical, le soin du culte religieux. Souvent, Bolognetti mit lui-même la main à la réforme du clergé où, selon les circonstances, il s'entendit très intelligemment à alterner la sévérité et la douceur. Lors de sa première arrivée à Varsovie, ayant remarqué qu'on y portait le Saint-Viaticus aux malades sans l'accompagner, et que personne sur les chemins ne s'agenouillait devant le Dieu eucharistique, il opéra aussitôt un changement. Par l'intermédiaire de la reine Anne, il obtint qu'à l'exemple de Rome fût fondée une Confrérie du Saint-Sacrement, qui devait l'accompagner avec le dais et des cierges allumés².

La réforme catholique que Bolognetti cherchait à pousser partout, il la prêche par son propre exemple. Les jeûnes particulièrement rigoureux en Pologne ne furent nulle part observés aussi exactement que dans la maison du nonce. Quand Bolognetti était à Varsovie, il prenait part constamment avec toute sa suite, même pendant les plus grands froids, aux prières des quarante heures, et tous les dimanches et tous les jours de fêtes à la messe solennelle. Il exigeait que tous ceux qui vivaient avec lui, menassent une vie exemplaire. Il n'acceptait aucun don et accordait toute espèce de grâce gratuitement³.

Le nonce entretint avec la Cour royale des rapports non moins étroits qu'avec le haut clergé. Si Bathory était à la campagne, il entretenait avec lui une correspondance active, mais il cherchait à rester le plus possible dans le voisinage du monarque. Comme celui-ci était souvent en voyage, Bolognetti se trouvait toujours prêt à partir. Il ne craignait aucune fatigue et suivait partout la Cour. Italien, d'allure plutôt faible, il souffrait sensiblement de la cuisine

¹ Voir SPANOCCHI, *Relatione*, 267, 271.

² *Ibid.*, 304, 309, 311, 327.

³ *Ibid.*, 279, 312.

dont il n'avait pas l'habitude, du séjour en des salles étroites très chaudes et remplies de vapeur, du climat. Mais le froid avait beau être rigoureux, l'hiver long, la chaleur accablante dans les trois mois d'été, il n'accompagnait pas moins le roi partout à travers le royaume entier, de Cracovie à Varsovie, de Wilna à Lublin¹.

Bolognetti attachait une valeur d'autant plus grande à rester en contact permanent avec le roi, qu'en Pologne le nonce était le seul de tous les ambassadeurs qui eut le droit de s'entretenir avec le chef du royaume, sans la présence d'un sénateur. Bolognetti sut largement tirer parti de cet avantage : partout où il y avait des intérêts catholiques en cause, il se présentait personnellement au souverain, comme étant chargé de ces affaires. Il décrivait en termes éloquents la nécessité de rétablir la dîme, d'exclure tous les protestants de la Cour, d'interdire l'office protestant dans les villes du royaume, puisque la noblesse protestante, même dans ses propriétés privées, ne permettait pas le culte catholique. Si Bolognetti n'obtenait pas toujours dans ces affaires des succès descendants, il ne s'en laissait pas effrayer parce que le roi faisait toujours ce qu'il pouvait et, dans beaucoup de questions, cédait généralement à ses représentations ou y accédait en partie. Si, par exemple, Bathory n'accorda pas l'exclusion entière des protestants de la Cour, il n'en prit pas moins, à l'avenir, aucune personne suspecte à son service et fit sentir la perte de sa grâce à ceux qui se trouvaient dans un office ou une dignité. Aux commerçants anglais devait être permis le libre exercice de leur religion ; les négociations à ce sujet, déjà poussées assez loin, furent de nouveau rompues à la suite des représentations de Bolognetti au roi².

On put voir avec quel art Bolognetti savait procéder avec Bathory dans le conflit qui surgit à la suite de la nomination d'un homme entièrement indigne à l'évêché de Prémysl auquel le pape devait refuser sa confirmation. L'affaire étant tombée par suite de la mort de l'élu, Bolognetti obtint du roi la promesse de ne choisir à l'avenir

¹ Voir SPANOCCHI, *Relatione* 329.

² *Ibid.*, 293, 295, 296; cf. 255 sur la question de la dîme dont Bolognetti s'occupa vers 1585, voir aussi R. LUDWIG, *Quae Bolognetus card. Papæ nuncius apost. in Polonia ab a. 1582 usque ad a. 1585 perfecerit, Vratislaviae*, 1864.

pour l'évêché que des prêtres de sentiments catholiques éprouvés. En fait, durant toute la nonciature de Bolognetti, n'eut lieu aucune nomination un peu importante sans qu'on l'eût appelé auparavant au Conseil¹. Par là fut d'abord créé un terrain sûr pour l'exécution des Décrets de réforme de Trente, auxquels Bolognetti attachait une si grande importance. Il chercha aussi infatigablement à obtenir la restitution des églises enlevées au culte catholique, à veiller à ce que fussent pourvues de pasteurs les zones de territoire en danger et à fortifier dans leur foi d'autres zones, comme la Moscovie, qui s'était le plus possible gardée des innovations religieuses². Il prit une part prépondérante à la difficile exécution du rétablissement du catholicisme en Livonie³.

Dans ses efforts pour relever le prestige du Pape, Bolognetti eut la joie particulière de voir le roi, sur sa prière, introduire et imposer le calendrier grégorien dans tout son royaume. Avec quelle ténacité le nonce représenta les intérêts de l'Église, c'est ce que montre la lutte de plusieurs années qu'il soutint, pour éloigner l'apostat Nicolas Pac, évêque de Kiew. Quoique celui-ci eût de puissantes relations dans le pays, Bolognetti ne cessa pas de lutter jusqu'à ce qu'il eût obtenu sa renonciation à l'évêché et qu'un pasteur plus digne eût pris sa place⁴.

Il ne faut pas être surpris que Bolognetti favorisât partout les Jésuites, comme les principaux défenseurs de la « vérité catholique ». Ce fut lui qui disposa le roi à fonder un établissement de l'Ordre à Cracovie⁵. De l'importante correspondance de Bolognetti et du rapport de son secrétaire, Orazio Spannocchi, ressort quelle importance eut ce nouveau représentant du Pape, pour relever les affaires

¹ Voir SPANOCCHI, 298.

² *Ibid.*, 290, 316.

³ *Ibid.*, 319. Cf. MAFFEI, II, 186; SPANOCCHI, 321; THEINER, III, 439, R. LUDVIG déjà cité, 21; TURGENEVUS, *Monum.*, I, 396. Le voyage de visites de 1584 atteste l'attachement du peuple commun à l'Église ancienne. Sur les restes du catholicisme qui se sont maintenus en Lithuanie, cf. SERAPHIM, I, 208.

⁴ Voir SPANOCCHI, 282, 301. Le mouvement au sujet du nouveau calendrier dans Dorpat fut facilement calmé; par contre à Riga, en 1585, on en vint à des conflits violents. Voir KRASANSKI, 186.

⁵ Voir SPANOCCHI, 313.

⁶ *Ibid.*, 317; GAGONIUS, IV, 95-99. Bolognetti mourut âgé de quarante-

religieuses de Pologne. Mais on voit en même temps, clairement, combien grandes étaient en Pologne les difficultés à surmonter. Malgré l'activité d'une partie de l'épiscopat et des Jésuites soutenus par le roi, il restait encore extraordinairement à faire, pour rendre à nouveau la Pologne pays catholique.

Bolognetti avait fait tous ses préparatifs pour une ample visite, dans laquelle il devait avoir, à ses côtés, son ami l'évêque Radziwill de Wilna aux sentiments pareils aux siens, lorsque la nouvelle arriva que le Pape, le 13 décembre 1583, avait récompensé ensemble ces deux distingués prélats par l'octroi de la pourpre. L'année suivante eut lieu encore une seconde nomination de cardinaux qui firent extrêmement honneur à la Pologne : le jeune neveu du roi, André Bathory, fut appelé le 4 juillet 1584 au Sacré Collège¹.

André Bathory avait été élevé avec soin, sur le conseil de son oncle, chez les Jésuites de Pultusk et comme il y montra de l'inclination pour l'état ecclésiastique, il avait été envoyé à Rome. Il fut chargé de prêter là aussi, au nom du roi de Pologne, le serment d'obéissance pour la province nouvellement conquise de Livonie. Cette cérémonie eut lieu le 5 décembre 1583. Lorsque le nouveau cardinal quitta Rome, le 26 juillet 1584, il dut se rendre en Transylvanie, pour y défendre les intérêts catholiques, en raison de la minorité de son neveu Sigismond Bathory, nommé dès la fin de 1581, voïvode de la région².

En Transylvanie qui était devenue le champ de bataille des sectes protestantes les plus diverses, les catholiques à qui on avait enlevé les biens ecclésiastiques se trouvaient dans une situation difficile. On y était surtout impressionné par le manque de prêtres. Pour y porter secours, le roi de Pologne en 1579, de concert avec son frère Christophe, élu voïvode en 1576, fit appel aux Jésuites qui fondèrent des établissements à Klausenbourg et à Wissembourg. Les Pères

sept ans seulement, au retour vers Rome le 9 mai 1585, à Villach; voir *Ca-
loni Cesis* déjà cité, 5.

¹ Voir le rapport d'Odescalchi, daté de Rome le 7 juillet 1584. Dans une lettre du 14 juillet 1584, Odescalchi vante le nouveau cardinal comme un homme cultivé et distingué, Arch. Gonzag. à Mantoue. Cf. *CIACONIUS*, IV, 105; *KOLBERG*, 14.

² Voir *THEINER*, III, 444; *KOLBERG*, 3, 14, 20.

qui dans ce pays aussi abandonné au point de vue religieux que les missions d'outre-mer, durent tout reprendre par le commencement, étaient infatigables dans le soin des âmes et dans les écoles¹. En présence des divisions des novateurs, il ne fut pas difficile de regagner beaucoup de ceux-ci à l'ancienne Église², mais par suite aussi, les hostilités grandirent. Lors des délibérations de la Diète sur la reconnaissance du fils de Christophe, comme successeur de celui-ci. En mai 1581, les États décrétèrent que les Jésuites devaient rester confinés dans les villes désignées et en général que les prédicateurs catholiques devraient n'être envoyés que dans les localités où la majorité des habitants était composée de catholiques.

Malgré ces restrictions, les Jésuites purent continuer à déployer une activité étendue, car Bathory qui, après la mort de son frère et durant la minorité du fils de celui-ci, Sigismond, eut la souveraine direction du gouvernement de Transylvanie, leur resta favorable. Avec son appui et celui du Pape, Antonio Possevino, qui, en 1583, visitait la Transylvanie et la Hongrie, fonda à Klausenbourg, un établissement d'éducation uni au collège qu'ils y avaient, établissement qui compta bientôt 250 élèves et obtint une telle réputation que beaucoup de parents protestants y mirent leurs enfants³. Outre l'activité consacrée à ce « séminaire

¹ Voir la distinguée publication de A. VERETZ : *Epistola et Acta Iesuistarum Transilvaniae temporibus principum Bathory* (*Fontes rerum transilvanicarum*, I et II). Livre I : 1571-1583; II : 1575-1588, Budapest, 1911, 1913; servant de troisième volume au *Fontes : A. Possevini Transilvania (1584)*, éd. A. Veress, *ibid.*, 1913. Cf. TACCIU VENTURI dans *Civ. catt.*, 1912, IV, 477; 1914, III, 73. Par la publication de ces documents se trouve réfutée l'affirmation de Teutsch produite sans la moindre preuve : « Les principes qu'enseignaient les Jésuites devaient dissoudre toute société et détruire toute morale (*Gesch. der Siebenbürgener Sachsen für das sachsenische Volk*, II², Leipzig, 1874, 30). Des insultes contre les Jésuites, mais rien de scientifiquement utilisable ne se trouve dans le travail de HÖCHSMANN : *Zur Gesch. der Gegenreformation in Ungarn und Siebenbürgen* dans *Archiv. für siebenbürg. Landeskunde*, N. F. XXVI, Hermannstadt, 1895, 522.

² Cf. la lettre de Stephanus Arator Pannonia à Sirleto datée de Claudiopolis, 21 septembre 1581, dans laquelle on lit : *Et sane (Deo nostros conatus promovente) labor noster in hoc regno non fuit prorsus inutilis, nam hoc biennio amplius 400 ex hereticis diversarum sectarum Ecclesiarum catholicae sunt reconciliati. Vatic.*, 6180, p. 64, Bibl. Vatic.

³ Voir VERESS, *Fontes rer. Transilv.*, I, 253; II, 87; III, 145; cf. THEINER, III, 446. Sur Szántó, voir FRÁKNÓI, *Egy magyar jézsuista a XVI. században. Szántó István élete* (Un Jésuite hongrois au XVI^e siècle. Vie de St Arator), Budapest, 1887. Les rapports de Possevino avec la Hongrie ont été étudiés en

pontifico-royal », les Jésuites de Transylvanie, soutenus à plusieurs reprises par Grégoire XIII¹, se vouèrent au ministère pastoral des catholiques, ainsi qu'à la lutte contre les hérétiques. A Klausenbourg, leur action fut dirigée particulièrement contre les « ariens » (unitaires) qui ne baptisaient pas leurs enfants et dans les autres parties de la grande principauté, contre les calvinistes. En tout cela, les Jésuites eurent l'avantage d'avoir plusieurs supérieurs, distingués par leur doctrine et leur action apostolique, qui, comme le recteur de Klausenbourg, Ferrante Capece², et à Wissembourg, le précepteur du jeune Sigismond Bathory, Peter Johannes Leleszi, déployèrent un zèle qui ne pouvait pas être surpassé. Un de leurs meilleurs membres, le Hongrois Stephan Szanto (Arator) déploya son action à Grosswardein où sa vie irréprochable persuada beaucoup d'hérétiques de la fausseté de leurs opinions sur les prêtres catholiques. Szanto se mesura aussi, en de nombreuses discussions avec les calvinistes qui ne purent le réfuter. Les Jésuites eurent également de grands succès dans leur action auprès des Magyars de la Transylvanie ainsi qu'à la frontière turque à Lugas et Karansebes. La renommée de leur valeur sacerdotale, comme de leur science, se répandit de plus en plus. A la prière de Bathory, pendant l'automne de 1585, leur Institut d'éducation à Klausenbourg se transforma en une espèce d'académie³.

Les services de Bathory, pour la propagation de la foi catholique et la poursuite de la restauration catholique, furent reconnus par Charles Borromée lui-même dans plusieurs de ses lettres⁴. Le Pape les reconnut solennellement aussi, en lui envoyant à la fin de 1579 une épée bénite avec

détail par FRAKNÓI : *Possevino nagyváradí látogatása, 1583 ban* (*Visite de Possevino à Grosswardein, 1583*), Nagyvárad, 1901, et dans l'étude remarquable : *Egy Jézsuita-Diplomata hazánkban* (*Un diplomate Jésuite dans notre patrie*), Budapest, 1902. Les propositions de Possevino de 1584 pour la Hongrie, dans les *Fontes rer. Transilv.* III, 209. Voir aussi FRAKNÓI, *Magyarország egyházi és politikai összeköttetései a római-székkal* (*Relations ecclésiastiques et politiques de la Hongrie avec le Saint-Siège*), III, Budapest, 1903, 167.

¹ Voir VERESS, *Fontes*, I, 211, 297, 303.

² Sur F. Capece, qui en 1586 mourut au service des pestiférés, cf. TAGLI VENTURI, *Opere store di M. Ricci*, II, 398, et VOLPK, *Antonio Capece martire nel Giappone*, Napoli, 1912, 12.

³ Voir VERESS, *Fontes*, II, vi.

⁴ Voir *Scelta di curiosi, lett.*, 198 (1883), 83, 93, 99.

le chapeau¹. Le Roi méditait constamment de nouveaux plans pour affirmer la restauration catholique dans son royaume. Aussi s'efforçait-il d'appeler à sa Cour comme prédicateur, Robert Bellarmin², déjà parvenu par ses conférences théologiques au Collège romain des Jésuites à une haute réputation. Il ne donna pas moins de soin à la fondation qui lui avait été signalée comme nécessaire, même par Caligari, d'un Collège polonais dans la Ville Eternelle, qui devait être, comme le Collège germanique, une pépinière de prêtres séculiers, vertueux et dignes³. Au même but, servaient les Séminaires pontificaux fondés à Braunsberg et à Olmütz par le Jésuite Possevino et auxquels Grégoire XIII donna leurs statuts en 1578. Dans ces établissements devaient être formés des jeunes gens, non seulement de la Livonie, de la Lithuanie, de la Poméranie, de la Prusse, de la Hongrie et de la Russie, mais aussi de la Suède, de la Gothic, de la Norvège et du Danemark « qui fussent d'excellents ouvriers pour ces grandes vignes du Seigneur, en vue d'y rétablir l'ancienne foi et la piété⁴ ». Braunsberg, l'unique grande cité qui s'était maintenue fidèle à la foi catholique, sembla particulièrement indiquée pour un tel séminaire; car, située au centre du territoire des florissantes villes de commerce de Dantzig et de Koenigsberg, elle était en communication continue et facile avec la Suède voisine, dont elle ne différait pas beaucoup par le climat et les habitudes de vie, et en outre parce que s'y étaient fixées plusieurs familles distinguées de la Scandinavie et de la Finlande, dont les fils, grâce à la fondation d'un Collège, purent être amenés à fréquenter l'école de Braunsberg et de la sorte être admis à la connaissance de la doctrine catholique. De même que les

¹ Voir THEINER, III, 74; BORATYNSKI, *Caligarii Epist.*, 340, 364, 435. Le fourreau de l'épée se trouve maintenant au musée Czartoryski, à Cracovie.

² Voir BORATYNSKI déjà cité, 54.

³ Voir SPANNOCCUI, *Relatione*, 294; MAFFEI, I, 340. Sur l'église polonaise S. Stanislas dei Polacchi, fondée à Rome par le cardinal Hosius avec l'hôpital adjacent, cf. Th. TRETENUS, *Theatrum virtutum St. card. Hosii*, Braunsberg, 1879, 103. Outre KOLNBERG, *Beiträge zur Gesch. des Kard. A. Báthory*, Braunsberg, 1910, 25, cf. aussi BORATYNSKI dans *Anz. der Krakauer Akad.*, 1911. L'église dans laquelle se trouvent plusieurs monuments polonais appartenait jusqu'en 1917 au gouvernement russe. Actuellement, elle a été rendue à la Pologne reconstituée.

⁴ Voir THEINER, *Schweden*, I, 529; II, 153.

Jésuites de Wilna étendirent leur activité en Samogitie, ceux de Riga et Dorpat, dans toute la Livonie, ainsi que ceux de Braunsberg cherchèrent à étendre leur action en Prusse, en Danemark et en Suède¹.

2.

La formation de missionnaires pour la Suède protestante s'expliquait par l'espoir qui s'était présenté sous Grégoire XIII, de regagner ce royaume aussi à la vicelle Église. Cet espoir reposait sur l'attitude de Jean III parvenu au gouvernement en 1568. Jean à qui, après la mort de son père, Gustave Wasa avait passé le duché de Finlande, s'était marié en 1562 avec Catherine Jagellon, la sœur de Sigismond-Auguste de Pologne. Dans le contrat de mariage, le libre exercice de sa religion lui avait été garanti, elle pouvait prendre deux prêtres catholiques dans son service de Cour². Cette catholique, entrée dans un palais protestant, se comporta, en épouse fidèle, au temps du malheur qui devait frapper son mari.

Aux espérances sur le trône royal de Pologne qui se présentaient pour Jean, à la suite de son mariage, son demi-frère, le roi Eric XIV, s'opposait avec une mauvaise humeur croissante. La conséquence, c'est que tous les deux en vinrent bientôt à la brouille la plus violente. Jean condamné à mort pour haute trahison par les États suédois, dut se rendre, après deux mois de siège, le 13 août 1563. Eric le fit interner au château de Gripsholm, sur le lac solitaire de Malar. En vain, il s'efforça de séparer Jean d'avec sa femme. La noble Polonaise préféra partager la prison avec son mari. Délivré seulement en 1567, Jean n'était pas encore effectivement libre de craintes pour sa vie, puisque la folie héréditaire dans la maison de Wasa éclata de nou-

¹ Voir THEINER, *Schweden*, I, 533; II, 332; HIPLER, *Litteraturgesch. des Bistums Ermland* (*Mon. hist. Warm.*, IV), Braunsberg, 1873, 166; EHRENBRO, *Ostpreussen*, XVII; BENRATH dans *Zeitschr. des Westpreuss. Gesch. Vereins*, XL (1899); ZALESKI, I, 1, 9, 387; L, DAE dans *Hist. Tidskrift*, III, Kristiania, 1895, 306.

² Voir BIAUDET, *Le Saint-Siège*, I, 93, qui prouve que les deux chapelains de cour de Catherine n'étaient pas des Jésuites déguisés, comme on l'a souvent prétendu.

veau en 1568 chez son frère Eric. Tandis que le roi épousait celle qui jusque-là avait été sa maîtresse, la fille d'un caporal, Jean, avec son jeune frère Charles, se mit à la tête de la noblesse mécontente. Eric fut contraint à l'abdication et enfermé dans la même tour de Gripsholm où avait autrefois demeuré son frère.

En raison de ses espérances à l'égard du trône de Pologne et de son mariage, Jean III ne pouvait prendre une position aussi violemment anticatholique que ses prédécesseurs. Il en était d'autant plus éloigné que, durant les quatre ans de sa prison, il s'était laissé convaincre par sa femme et la lecture d'œuvres théologiques que la religion catholique n'est pas ce mélange de superstitions et d'erreurs que ses éducateurs lui avaient exposées. De cette constatation jusqu'à un retour à l'ancienne Église, il y avait cependant encore beaucoup de chemin à faire, et cela d'autant plus, que les connaissances théologiques qu'avait acquises Jean, n'étaient pas très approfondies¹.

Des motifs politiques et des intérêts matériels avaient exercé une influence décisive dans la séparation de la Suède avec la vieille Église². Ce furent aussi ces mêmes motifs qui amenèrent un rapprochement de Jean IV avec Rome. Une première tentative de ce genre sous Pie V avait échoué³. Là-dessus, en 1572, mourut Sigismond-Auguste. La succession au trône de Pologne, tout comme la question embrouillée du gigantesque héritage consistant en possessions napolitaines⁴, de Catherine, femme de Jean (nièce de Jean Galeas Sforza et d'Isabelle d'Aragon) devinrent des

¹ On a souvent surestimé celles-ci; voir par contre BIAUDET, I, 110, 433, Cf. aussi GEIJER, II, 215. Tout à fait erronée est l'opinion de RANKE (*Papste*, II⁸, 54) que Jean III se serait peu occupé de l'aspect spirituel des problèmes ecclésiastiques. Le roi était avant tout politique; dans les questions religieuses, il était un homme de demi-culture et, comme tel, opiniâtre.

² Gustaf I^r Vasa, le grand-père du héros de la guerre de Trente ans, avait imposé à la Suède la réforme pour des raisons essentiellement politiques et économiques. Roi de par révolution populaire, aspirant à l'autocratie héréditaire, il voulut éraiser le clergé catholique qui, par sa forte organisation hiérarchique et son ascendant sur les masses, gênait ses ambitions dynastiques. Maître d'un pays ruiné, il vit dans le pillage des biens de l'Église l'unique moyen de faire face aux nécessités du moment et d'affermir sa propre position. » BIAUDET, I, 11.

³ Voir plus haut nos indications.

⁴ BIAUDET (I, 512) a donné une étude approfondie sur la question de la succession des Bona Sforza.

faits brûlants. Dans les deux questions, l'attitude du Saint-Siège était de la plus grande importance. Pour prendre contact, Paolo Ferrari, serviteur de la reine Catherine, fut envoyé en novembre à Rome en 1572¹. Il y portait des lettres de Catherine à Grégoire XIII et au cardinal Hosius, desquels il sollicitait l'absolution pontificale pour avoir communiqué sous les deux espèces et demandait en même temps de la permettre à l'avenir à elle et aux officiers de sa Cour. La lettre à Hosius se terminait en demandant des prières pour le retour de Jean à l'antique Église dont il n'était plus très éloigné. Grégoire, par un bref du 8 mars 1573, accorda l'absolution demandée². Mais par l'intermédiaire d'Hosius, il fit refuser la requête du Calice³. Ces lettres étaient déjà envoyées, quand le nonce de Pologne fit savoir que l'ambassadeur de Suède, André Lorichs, avait sollicité sa médiation dans la même question. Presque aussitôt Commendone écrivit que l'ambassadeur suédois à la Diète électorale de Pologne avait fait espérer au nonce Vincenzo Portico, dans le cas où le Saint-Siège appuierait l'élection de Jean III, comme roi de Pologne, le retour de celui-ci à l'Église catholique. Naturellement, ni le Pape, ni son secrétaire d'État Tolomeo Galli ne se laissèrent décider, par ce grossier moyen, à changer leur attitude vis-à-vis de l'élection du roi de Pologne; mais à la suite des tentatives suédoises de rapprochement, ils crurent pouvoir conclure que le moment pour nouer des relations plus étroites avec Jean était devenu favorable. En conséquence, Grégoire XIII forma le projet d'envoyer le Jésuite polonais Stanislas Warszewicki en Suède, projet qu'il dut abandonner, car Warszewicki était indispensable en Pologne⁴.

En novembre 1573, Paul Ferrari fit pourtant son apparition à Rome. Pour faciliter insensiblement le retour de la Suède à l'Église, il demanda au Pape de permettre la Com-

¹ Voir BIAUDET, I, 186; *Notes et documents*, 27.

² Voir THEINER, I, 163.

³ Voir *Hosii Opera*, II, 337. Cf. BIAUDET, I, 191, au sujet du post-ascriptum ajouté de sa propre autorité, dans lequel Hosius laisse espérer une dispense au sujet du calice. Sur Hosius, Zúñiga observe dans un rapport à Philippe II du 14 décembre 1574: es facil de creer estas cosas. *Coll. Favre*, VIII, 5, Bibliothèque de Genève.

⁴ Voir BIAUDET, I, 193; EUBENBERG, *Ostpreussen*, 52. Sur Lorichs, voir la monographie de ODBERG: *Om Anders Lorichs, Skara*, 1893.

munion sous les deux espèces. Grégoire XIII fit répondre avec la plus grande courtoisie dans les formes, mais avec fermeté pour le fond, que le roi Jean, en envoyant une mission d'obéissance devait en premier lieu prouver le sérieux de ses intentions ce qui permettrait ensuite de trancher sur la demande. Ferrari, pendant ce temps, avait fait présenter à la Curie par un intermédiaire le projet d'appuyer l'Espagne contre les insurgés néerlandais avec une escadre suédoise. Cela amena l'envoi du Jésuite Stanislas Warszewicki en Suède, où il se présenta, comme envoyé de la princesse Anne de Pologne. Quoique l'objectif particulier de cette mission ainsi que les promesses du Jésuite au roi sur la question religieuse n'eurent aucun résultat, on obtint cependant par les rapports à Rome de Warszewicki pour la première fois des clartés complètes sur la situation en Suède. On ne pouvait alors plus douter que les tentatives de rapprochement de Jean n'eussent qu'un but : obtenir l'appui du Pape dans la question électorale de Pologne et dans la question de l'héritage de sa femme. On apprit en outre que l'attachement à l'ancienne foi n'était pas complètement éteint en Suède et que la reine Catherine était disposée à appuyer des missionnaires catholiques¹. Tout d'abord furent envoyés en Suède un prêtre séculier, appelé Florent Feyt, et le Norvégien Lauritz Nilssön qui revint à la foi en 1563 à Louvain, et entra alors dans l'ordre des Jésuites. Le roi leur avait ordonné à tous les deux de cacher leur caractère de prêtre catholique, pour pouvoir ainsi travailler plus facilement². Nilssön fonda à

¹ Voir BIAUDET, I, 277, 281, 292, 332; KARTTUNEN, *Possevino*, 82; THEINER, *Schweden*, I, 432; II, 270, 323; GEIJER, II, 220. L'attachement du peuple à l'ancienne Église se manifesta en Suède comme en Finlande, particulièrement par l'observation des jeûnes, la prière pour les morts et la vénération de la Mère de Dieu, ce que Possevino fait particulièrement ressortir dans ses *Seconda relazione delle cose pertinenti alla cognizione dello stato presente del regno di Suetia* de l'année 1578. Cette relation, destinée à Grégoire XIII, fut publiée par C. BULLO (*Il viaggio di M. Piero Querini e le relazioni della repubblica Veneta colla Suezia*, Venezia, 1881, 73) d'une façon insuffisante, comme l'a montré THOMAS (*Sitzungsberichte der Münch. Akademie, Phil.-Hist. Klasse*, 1882, I, 3, 358). Thomas comme Bullo n'ont pas su qu'une bonne édition de la relation avait déjà été faite en 1876 par P. FERRATO : *Relazione sul regno di Suezia da A. Possevino*, Firenze, 1876, et qu'elle existait déjà dans une rédaction latine avec de légères différences, dans THEINER, *Ann.*, II, 278. Cf. aussi *Hist. Tidsskrift*, I, cx.

² Voir KARTTUNEN, 85. Sur Lauritz Nilssön (*Laurentius Norvegus*), appelé

Stockholm une école et gagna de nombreux jeunes Suédois qui devaient ensuite trouver une formation plus étendue au collège germanique à Rome¹.

Par crainte de l'esprit protestant, le roi Jean n'osait pas agir ouvertement. Il voulait atteindre son but par des moyens indirects. Pour ce but, il fit composer par son secrétaire Pierre Fecht une nouvelle liturgie qu'on appela le Livre rouge et qui s'inspira surtout du Missel romain². Pourtant, ce nouvel ordo qui parut imprimé en 1577 rencontra au début l'opposition du clergé protestant, mais Jean III obtint qu'il fut adopté le 16 février 1577³.

L'ambitieux roi à qui la couronne de Pologne avait échappé pour la seconde fois en 1575, comprit enfin qu'il fallait faire quelque chose de sérieux, s'il voulait gagner l'appui du Pape. Lorsqu'en automne 1576, il se décida finalement à envoyer une ambassade officielle et à rétablir les relations de la maison royale de Saxe avec le Saint-Siège, relations interrompues depuis Gustave Wasa, il tint ce projet rigoureusement secret. Le général Pontus de La Gardie, chargé de cette mission lui était entièrement dévoué. Les affaires concernant les héritiers de la famille royale avec lesquels La Gardie avait à traiter auprès de l'empereur, ne pouvaient soulever aucun soupçon. Son compagnon, le secrétaire royal Petrus Fecht, l'auteur du Livre rouge, fut chargé de tout ce qui concernait les affaires religieuses; Fecht ne devait pas seulement provoquer l'envoi de missionnaires Jésuites en Suède, mais obtenir encore du Pape d'importantes concessions : la Communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres et la messe en langue du pays⁴. A quel point le véritable but de l'ambassade

communément en Suède Klosterlasse, cf. KARTTUNEN, 91, et A. BRANDRED, *Klosterlasse*, Kristiania, 1895; PINGER, *Jesuiterpateren Lauritz Nielssen, saakaldt Klosterlasse*, Kristiania, 1890. Biaudet, malheureusement décédé prématurément, préparait une monographie pour L. Nilsönn.

¹ Cf. STEINHUBER, I⁴, 353; BRAUNSBERGER, *Canisius*, 255.

² *Liturgia Suecana Ecclesie catholice et orthodoxe conformis*, Stockholmiae, 1576. Cf. THEINER, *Schweden*, I, 412; II, 267; *Annales*, II, 217; QUENSEL, *Bidrag till svenska liturgiens historia*, Upsala, 1893; HAMMARGRENS, *Om den liturgiska striden under K. Johann III*, Upsala, 1898; KARTTUNEN, 88, 90. L'exemplaire du Livre rouge que Jean III livra au Pape par l'intermédiaire de Possevino se trouve encore à la Bibl. Vatic.

³ Cf. BIAUDET, II, 359.

⁴ Cf. outre THEINER, *Schweden*, I, 449; *Annales*, II, 218; v. encore HILDEBRAND, 260; KARTTUNEN, 95, 98, et avant tout BIAUDET, II, xiii.

resta secret, c'est ce qui ressort du fait que même Lauritz Nilssön n'en sut rien. Il ne put pas non plus parler de la nouvelle proposition que La Gardie devait faire au roi d'Espagne d'une flotte espagnole contre les rebelles néerlandais¹.

Le 11 octobre 1576, les envoyés s'embarquèrent à Stockholm ; ils naufragèrent cependant près de l'île Bornholm. Fecht se noya si bien que La Gardie dut continuer seul son voyage. Après un long arrêt à la Cour impériale, il s'arrêta finalement le 21 avril 1577, à Rome. Dès le 10 mai, le Pape pouvait exposer dans un Consistoire que l'envoyé du roi de Suède lui avait prêté le serment d'obéissance en son nom et promis d'introduire la foi catholique dans son royaume pour lequel il avait demandé un grand nombre de missionnaires. Pour éviter toute indiscretion l'acte de la prestation d'obéissance, n'avait pas eu lieu en Consistoire avec les cérémonies accoutumées, mais dans une chambre privée du Pape en présence de plusieurs cardinaux².

Ainsi parut fait le premier pas pour la réunion de la Suède avec l'Église. A Rome régnait une joie générale³. Bien que n'eussent pas échappé à Grégoire XIII les intérêts particuliers qui avaient fait agir Jean III, il semble que tout d'abord il n'ait pas douté de la sincérité du roi comme de la véracité de son envoyé. La lettre de créance datée du 18 août 1576 de La Gardie, rédigée dans les termes les plus respectueux, était absolument irrépréhensible : une lettre particulière de la reine Catherine au Pape, contenait la demande d'accorder à l'ambassade un accueil favorable⁴.

A la Pentecôte du 26 mai 1577, le général des Jésuites Everard Mercurian et son secrétaire particulier Antonio Possevino étant allés à la villa Mondrago près de Frascati en audience du Pape. Sur la proposition de Grégoire XIII, il avait choisi ce jour. Il était pleinement pénétré de l'espérance qui s'offrait pour lui d'une efficace mission

¹ Voir *ibid.*, xv, 218, 239.

² Voir les *Acta consist.* dans BIAUDET, II, 342; cf. 344, 352, encore d'autres rapports. La lettre d'Odascalchi, datée de Rome le 18 mai 1577, insiste sur le fait que le serment d'obéissance ne se faisait qu'au nom du roi seulement et non du royaume (*infetto quasi tutto*). Arch. Gonzague à Mantoue.

³ Voir le rapport de St. Rescius dans BIAUDET, II, 381.

⁴ Voir *ibid.*, 80, 82.

en Suède. Bien volontiers, il se serait mis lui-même en chemin pour y aller. Comme c'était impossible, Possevino dut accepter cette importante mission, à laquelle avait été unie une mission politique d'alliance avec l'Espagne. Possevino au début hésita à s'immiscer dans les affaires politiques, mais Grégoire XIII lui expliqua clairement comment cela se liait aux intérêts religieux et combien cela avait d'importance pour le roi d'Espagne qui à son tour expédiait en Suède un envoyé spécial dans la personne de François de Eraso¹.

Antonio Possevino, également grand comme prédicateur, missionnaire, et éducateur, ainsi que comme docte écrivain et diplomate, était né en 1534 à Mantoue et à dix-sept ans était venu à Rome. L'incomparable action formatrice de la Ville Éternelle donna les meilleurs résultats chez ce jeune homme plein de talent qui eut la chance de se trouver dans un cercle spirituellement et socialement très élevé. Possevino devint le secrétaire du cardinal Hercule Gonzague et précepteur de ses neveux. Il gagna l'amour et la confiance du cardinal et y réussit tellement bien à tous égards qu'un splendide avenir lui semblait assuré. Mais il y renonça, en entrant en 1559 dans la Compagnie de Jésus. Ses supérieurs l'envoyèrent dès l'année suivante en Savoie, où il déploya son activité contre les Vaudois. Pendant dix ans (1562-1572), il travailla dans les conditions les plus difficiles, avec un grand résultat en France. En 1573, le nouveau général Mercurian le nomma son secrétaire privé. Possevino ayant jusqu'alors travaillé excellemment, comme missionnaire, acquit dans sa nouvelle situation une connaissance profonde de la situation religieuse de chaque nation. Pour la difficile tâche qui l'attendait en Suède, on n'aurait pu trouver un homme plus apte, puisque à une vaste culture, Possevino joignait un haut idéal, une application constante, un zèle excellent pour les missions, une rare acuité et agilité d'esprit et était en outre ferme dans ses principes, inlassable dans ses desseins et ses projets².

¹ Cf. *Sommario delle commissioni date da Gregorio XIII al P. Possevino*, Arch. Buoncompagni à Rome.

² A. Gottlob observe excellemment (*Lit. Rundschau*, 1891, 116) que Possevino est le véritable type du jeune Ordre des Jésuites du temps de Grégoire XIII. Cf. d'Omeyer, *La vie du P. A. Possevin*, Paris, 1712 (ital., Ve-

Pontus de la Gardie, aussitôt après avoir prêté le serment d'obéissance, à cause des questions de l'héritage de la reine de Suède, s'était aussitôt rendu à Naples, en vue de quoi Grégoire XIII lui donna le 21 mai 1577 une lettre de recommandation pour le vice-roi. Mais déjà, au bout d'un mois, le cardinal Galli dut se plaindre auprès du Nonce napolitain de l'abus de cette recommandation par un général dénué de scrupule¹. En juillet 1577, Hosius écrivait à la reine Catherine qu'à Rome prenait pied l'opinion que le serment d'obéissance prononcé par La Gardie, n'avait été qu'une manœuvre pour obtenir la faveur du Saint-Siège dans l'affaire napolitaine². Un tel soupçon ne fit que donner à Grégoire XIII un motif d'autant plus grand d'insister sur l'envoi de Possevino, car le talent diplomatique de cet homme lui apparaissait comme absolument égal aux difficultés de la situation.

Au début de septembre 1577, La Gardie revint de Naples. Pour lui comme pour Possevino furent préparées par la chancellerie pontificale les habituelles lettres de recommandation³, après quoi tous les deux se mirent en route⁴. Possevino fut accompagné par deux frères de son Ordre, l'Irlandais William Good et le Français Jean Fornier. Comme Jean tenait beaucoup à éviter d'attirer l'attention et à cacher le véritable motif de cette visite, ceux-ci usèrent, comme les précédents missionnaires du Pape, de l'habit civil; Possevino se vit donner également à la Cour de Prague par l'impératrice veuve, la charge de communiquer au roi de Suède la mort de son mari⁵.

Le 19 décembre 1577, Possevino, après un voyage fatigant,

nezia, 1579), et la monographie de KÄRTTUNEN, Lausanne, 1908. Sur l'abondante œuvre littéraire de Possevino, voir SOMMERVOGEL, VI, 1061; HURTER, I, 181; cf. aussi FELL, *Padagogische Schriften Possevinos*, Freiburg, 1901; et SCULSINGER, *Jesuitenportraits*, Regensburg v. J., 89-103.

¹ Voir BIAUDET, II, 358, 362, 412.

² Voir *ibid.*, 441.

³ Voir KÄRTTUNEN, 119; BIAUDET, II, 97; *ibid.* le 5 sept. 1577 les pouvoirs spéciaux attribués par Grégoire XIII aux missionnaires jésuites de la Suède, de la Norvège et des pays limitrophes.

⁴ Comme ambassadeur du roi de Suède à Rome fut désigné E. Malvezzi, mais il mourut en août 1578. Son épitaphe à S. Maria in Via Lata dans FONTCELLA, VIII, 393.

⁵ Sur la mission de Possevino, voir son rapport à Grégoire XIII dans THEINER, *Schweden*, II, 257, où il y a encore d'autres documents utiles. Cf. en outre KONECZNY, *Jan III Vaza i missya Possewina*, Kraków, 1901; KÄRTTUNEN, 119, 127. Voir aussi BIAUDET, II, 451 n.

arriva à Stockholm. Là le père Lauritz Nilssön (Laurentius Norvegus), en activité depuis avril 1576, et qui, dans son optimisme, tenait pour chose très facile le retour de la Suède à l'Église catholique, s'était rattaché avec un enthousiasme irréfléchi aux plans pacifiques de Jean III, et avait fortifié le roi dans l'espoir illusoire de gagner à ceux-ci l'approbation du Saint-Siège. L'habileté diplomatique de Possevino surmonta bientôt cependant les difficultés de la situation ainsi créée¹. Son objectif principal était de persuader le roi de la vérité de la doctrine catholique. Avec une admirable patience, il répondit à toutes les objections de celui-ci. Grande fut sa joie quand, après des mois de discussions, prolongées souvent durant trois ou quatre heures², en mai 1578, Jean se déclara prêt à adopter la profession de foi de Trente. Au consentement succéda bientôt l'action, et à celle-ci une confession générale. Avant l'absolution, Possevino demanda encore une fois au roi s'il consentait à se soumettre à la décision papale au sujet de la communion sous une seule espèce, ce à quoi Jean se déclara prêt. Après la communion le roi se montra fort tranquillisé, car il avait gardé sur l'âme un grand poids de s'être, à la suite d'une décision du conseil du royaume du 26 février 1577 (signé aussi par les évêques luthériens), défait de son frère par le poison³. Possevino utilisa la faveur du moment; ardemment, il supplia le Seigneur Dieu, qui tenait dans sa main le cœur des rois, de vouloir bien achever l'œuvre commencée. Alors Jean l'embrassa avec ces paroles: « Comme je t'embrasse, j'embrasse la sainte Église romaine pour l'éternité. » Le jour suivant, Possevino dit la messe dans le cabinet du roi et lui présenta la sainte communion. Tout ceci se passa dans le plus profond secret, en présence seulement de quelques initiés, au château de Stockholm⁴. Les mesures ultérieures pour ramener le

¹ Voir THEINER, *Schweden*, I, 460, 465; KARTTUNEN, 119, 127; BIAUDET, II, xxi, 244.

² Dans sa *Prima Relazione sulle cose di Suezia mandata a Gregorio XIII* (THEINER, *Schweden*, I, 257), Possevino le dit expressément, et il ajoute que, pendant les cinq mois de son séjour, il s'est à peine écoulé un jour sans entretien avec le roi. Ce n'étaient donc pas « quelques entrevues », comme le dit RANKE (*Papstc.*, II⁸, 55).

³ Cf. GEISEN, II, 298.

⁴ Voir THEINER, *Schweden*, I, 471, 485; A. Possevini responsiones ad nobilissimi et regii viri septentrionalis interrogations qui de salutis aeternae

royaume à l'ancienne Église, devaient être remises jusqu'à la décision du Saint-Siège sur les concessions demandées.

Ce ne furent pas ces négociations seules qui obligèrent Possevino à retourner dans son pays, mais aussi le fait que sa qualité de prêtre catholique avait été connue à Stockholm et avait suscité une grande agitation parmi le clergé protestant. Il eut la sagesse de ne pas attendre pour ce départ les propositions du roi, mais de les prévenir, en se déclarant prêt à représenter aussi les intérêts politiques de Jean dans l'alliance avec l'Espagne et la question de la succession de la reine. Le 20 mai 1578 déjà, il quitta le royaume comme ambassadeur suédois. Il emmena un certain nombre de jeunes gens suédois ou finlandais, qui devaient recevoir une éducation de missionnaires dans des institutions catholiques¹.

A côté de la diffusion de solides écrits catholiques, tels qu'une traduction suédoise du catéchisme de Canisius, Possevino considérait avec raison que le plus judicieux moyen de rétablir l'ancienne Église était la formation de prêtres indigènes de valeur, unissant à la connaissance de la langue du pays une culture théologique approfondie, et l'enthousiasme pour l'idéal de la pure vie sacerdotale². Pas à pas, ces missionnaires devaient chercher à regagner le terrain perdu. De Braunsberg, Possevino fit à Grégoire XIII la proposition d'ériger en ce lieu un séminaire pontifical où on formerait des missionnaires pour les pays du Nord, avant tout pour la Suède et pour la Finlande, cette dernière si importante par sa situation limitrophe de la Russie³. Le

comparandæ ratione ac de vera ecclesia cupiebat instrui, dans sa *Bibliotheca selecta*, Romæ, 1593, l. 6, p. 438, et aussi dans *Possevini Moscovia*, Colonia, 1568, 316. Comp. WERNER, *Gesch. des polem. Literatur*, IV, 334, n. 1.

¹ Voir le rapport de Possevino dans THEINER, *Schweden*, II, 271., et la lettre de Jean dans THEINER, *Annales*, II, 408; KARTTUNEN, 130; STEINHUBER, 1², 354. L'areo envoia par Possevino deux jeunes gens russes et un russe pour être élevés à Rome; voir WIERZBOWSKI, 713.

² Comp. PIERLING, *La Russie*, II, 210.

³ Qui guadagnerà in Finlandia la conversione dell' anime aprirà una grande porta alla Moscovia e però meno alcuni di quel paese perchè sieno in Roma instituiti, dans la relation (p. 36) citée plus haut, en note. Sur les élèves jésuites finlandais, voir LEINNBERG, *Om finske studerende i jesuit-collegier*, dans *Hist. Arkisto*, XI, Helsingfors, 1891, 156., et BIADDET, *ibid.*, XIX (1905), 178. La proposition non datée, émanant sans doute de Pos-

projet fut mis à exécution dans l'année même. Un collège pontifical de même sorte fut fondé par Possevino à Olmutz. C'est là qu'entra en 1579 le prêtre protestant Olans Sondergeltens revenu à l'Église, chargé par Possevino de traduire en finnois le catéchisme catholique, et de rédiger une grammaire finnoise. Un autre élève du collège d'Olmutz, Petrus Cuprimontanus, eut à écrire une grammaire suédoise. Aux Jésuites revient ainsi l'honneur d'avoir, pour les deux langues, suscité les premières grammairies.

Poursuivant son voyage, à Prague comme à Varsovie, Possevino prit à cœur de veiller aux intérêts politiques du roi de Suède². Quand il arriva à Rome, le 27 septembre 1578, on y avait déjà tenu des délibérations précises sur les concessions demandées par Jean III. Une commission spéciale, à laquelle, outre les cardinaux Morone, Farnèse, Savelli, Galli, Hosius, Montalto, Madruzzo et Sirleto, appartenait encore le franciscain Cesare Montalcino et le jésuite Francisco Toledo, était arrivée à cette conclusion que, sur les douze concessions réclamées, cinq ne pouvaient être accordées, l'exemple en étant trop dangereux pour les autres pays, et l'Église ne pouvant tout de même pas, dans de pareilles conditions, acquérir en Suède de vie véritable. En conséquence, la commission rejeta la messe dans la langue du pays, la communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres, l'abolition des prières pour les morts et de l'eau bénite; par contre elle conseilla d'accéder aux autres demandes, au nombre desquelles figurait la renonciation aux biens ecclésiastiques confisqués³. Lorsque Possevino revint de Naples, où, évidemment sans succès, il s'était occupé de l'affaire de la succession du roi, la commission demanda ses conseils. A la suite d'un avis émanant de

sevino, d'ériger des séminaires pour « Suecia e Finlandia », dans *Miscell. Arm.*, 11, t. 94, p. 213., Arch. secr. pap.

¹ Comp. THEINER, *Schweden*, II, 318; SCHYBERGSON, *Gesch. Finnlands*, 1, 141, où on trouve d'autres détails sur les tentatives de la restauration catholique en Finlande, et KÄRTTUNEN, *Grégoire XIII*, p. 96.

² Voir KÄRTTUNEN, *Possevino*, 136; *Grégoire XIII*, p. 29.

³ Comp. THEINER, *Schweden*, I, 503; II, 107, 109; WERNER, *Gesch. der polem. Literatur*, IV, 332 sq. Sur les délibérations de la commission, rapport d'Odascalchi dans sa lettre dat. Rom. 1578 juill. 29, où se trouve en outre la nouvelle que la reine de Suède a à demi converti son mari, et que Possevino sera envoyé à Rome pour les concessions in habitu secolare con spada e cappa. Arch. Gonzaga, Mantoue.

lui, elle s'occupa de la manière d'organiser à l'avenir la discipline ecclésiastique, appelée à régner en Suède, si le pays redevenait catholique¹.

Un bref du 1^{er} décembre 1578 confirma Possevino dans sa situation de nonce papal, et lui attribua, en qualité de vicaire apostolique pour la Scandinavie entière et les États limitrophes du Nord, Danemark, Moscovie, Lithuanie, Russie, Hongrie, Poméranie et Saxe, d'amples pleins pouvoirs. Grégoire organisa aussi un jubilé général pour la réussite de sa nouvelle mission².

Au printemps 1579, Possevino prit pour la seconde fois le chemin de la Suède. Grégoire XIII lui adjoignit deux Tyroliens, formés dans le Collège Germanique³. Après s'être employé auprès de l'empereur comme auprès du roi de Pologne pour les intérêts de Jean III et pour une alliance de la Suède avec Rodolphe II et Philippe II⁴, il arriva, cette fois dans le costume de son ordre, le 7 août 1579, à Stockholm. Les expériences qu'il y fit de l'indécision et de l'inconstance du roi, furent extraordinairement pénibles. Il était hors de doute que la conduite de Jean, réclamant, un jour, avec énergie l'approbation des concessions demandées au pape, le lendemain paraissant y renoncer, dépendait essentiellement de la face prise par les événements politiques. Quand l'expédition hispano-papale d'Irlande eut échoué, Possevino tomba en disgrâce auprès du roi; par contre, à la nouvelle de la conquête du Portugal par Philippe II, il reçut une invitation déférente à la cour royale⁵.

Impossible de décider Jean III à prendre position délibérément au point de vue ecclésiastique; il persistait dans son système religieux propre, dont il considérait la nouvelle liturgie comme l'expression. Opportuniste absolument, il lui manquait toute intelligence des fermes principes du Saint-Siège, dont la politique religieuse repose sur des

¹ Voir THEINER, *Schweden*, I, 517.

² Voir ZACHARIAS, *Iter litt. per Italiam, Venetiis*, 1762, 294; THEINER, *Schweden*, II, 44, 48.

³ Comp. STEINHUBER, 1², 357.

⁴ Comp. BEZOLD, dans les *Abhandlungen der Münch. Akademie*, XVII, 362.

⁵ Voir KARTTUNEN, *Possevino*, 150, 155; comp. le rapport de Possevino dans THEINER, *Schweden*, II, 236.

bases invariables. Dans cet état de choses, Possevino ne pouvait atteindre le but propre de sa mission. Le 10 août 1580, il quitta Stockholm avec quinze jeunes Suédois, qui devaient recevoir une formation de missionnaires dans les séminaires de Braunsberg et d'Olmutz. C'est à ces institutions, alors dans un réjouissant essor, qu'il consacre désormais son soin particulier. L'expérience faite de l'inconstance de Jean III l'avait fortifié dans l'opinion que la conversion de la Suède devait être accomplie, non par le roi, mais par le lent travail préparatoire de prêtres indigènes, formés dans les séminaires pontificaux¹. A Rome on partageait cet avis. Grégoire fit ce qu'il put; nulle part, il ne pensait pouvoir mieux utiliser son argent². Et les faits lui donnaient raison. Si, en effet, tous les élèves de ces institutions ne justifièrent pas les espérances, fondées sur eux, quelques-uns firent leurs preuves au point de ne pas reculer devant le martyre³.

En quittant la capitale suédoise, Possevino dut s'estimer heureux que le roi continuât du moins à y protéger l'établissement des Jésuites, menacé par une émeute populaire⁴. Le vénérable couvent de Brigidines, à Wadstena sur le lac Wetter, dont les règles avaient été réformées par Possevino, subsista également; les deux prêtres catholiques qui y étaient préposés à la confession reçurent de larges pouvoirs pour absoudre ceux qui voulaient retourner à l'Eglise⁵.

Le principal espoir des catholiques reposait sur la reine et le successeur au trône, Sigismond, chez lequel demeuraient, en qualité d'aumôniers de la cour, deux élèves du collège de Braunsberg, Laurentius Magni, un neveu du défunt

¹ Voir KARTTUNEN, *loc. cit.*, 149; comp. ZALEWSKI, I, 1, 439.

² Voir TUEINER, II, 324. Le 18 février 1581, Cesare Strozzi relate de Rome: In casa del s. card. Farnese si è fatta questa settimana una congregazione sopra le cose del regno di Suetia con l'intervento dell'i sig. card^{hi} Madruzzo et Como et del Padre Possevino et pare che non sia stato altro che erigere collegii dove si habbino a mantenere giovani che poi habbino a insegnare in quel regno buona dottrina cattolica. Arch. Gonzaga, Mantoue. De ces délibérations sortirent les bulles de mars 1581, citées par KARTTUNEN, *Possevino*, 176.

³ Tels Johannes Jussoila et Petrus Erici. Sur tous deux, comp. *Hist. Arkisto*, XI, 196; XIX, 192, 219.

⁴ Voir KARTTUNEN, *Possevino*, 159. A Stockholm resta, à la place de L. Norvegus parti avec Possevino, le P. St. Warzewicki; voir *ibid.*, 161.

⁵ Voir TUEINER, II, 156.

archevêque d'Upsal. et le Finlandais Johannes Jussoila¹. Sigismond, dont l'affermissement dans la religion catholique apparaissait à Possevino, comme le résultat capital de sa deuxième mission², ne devait pas, en fait, décevoir les espoirs fondés sur lui³. Jean III, par contre, manifestait de plus en plus clairement que son rapprochement de Rome obéissait avant tout à des mobiles politiques. C'est parce que Possevino le savait bien, qu'il eut toujours à cœur de veiller aux intérêts du roi, notamment dans l'affaire de la succession de Catherine. Si le succès faisait défaut, la faute n'en était pas à lui. Un dur coup pour le roi Jean fut la paix conclue en 1583 par son allié polonais avec la Russie. Le préjudice en rejaillit sur la cause catholique en Suède, car, moins se réalisaient les avantages, escomptés par Jean de son entente avec Rome, plus se refroidissait son zèle pour la religion catholique⁴.

Les espérances d'une nouvelle réunion de la Suède avec l'Église tombèrent encore plus bas à la mort de la reine Catherine en 1583. Les catholiques perdaient là un grand soutien. Dans son testament, la noble princesse alloua au séminaire de Braunsberg 10 000 écus royaux, dont les intérêts devaient servir à l'entretien de cinq enfants du pays⁵. La sollicitude de Possevino pour cette institution est attestée par le fait qu'il en reconstitua l'histoire, et tint minutieusement registre des élèves⁶. Il collabora à la révision de ses

¹ Voir *ibid.*, 327; STEINHUBER, I², 355. Pouvoirs donnés à Joh. Jussoila par Possevino, dat. Prag 1584 mai 22, dans *Hist. Arkisto*, XIX, 218-219 : Auctoritate, qua in regnis Septentrionalibus, ubi catholicici epis copi non sunt, a S. D. N. P. M. Gregorio XIII fungimur, facultatem tibi damus in iisdem regnis sacramenta rite et catholico more administrandi (exceptis sacramentis confirmationis et ordinum sacrorum) itemque absol vendi in quoconque casu, etiam in casibus reservatis in bulla Coenae Domini, in foro conscientiae tantum ac cum quoconque dispensandi in omnibus casibus irregularitatis (exceptis provenientibus ex bigamia et homicidio voluntario) deinde in quoconque loco cum altari portatili celebrandi... praeterea et liberos prohibitos et hereticos legendi ad eum finem tantum modo ut haereses confutentur et s. fides catholica defendatur.

² Voir son *Sommario* dans l'Arch. Buncompagni à Rome. Comp. *ibid.*, les *Memorie* du card. Galli. Voir aussi *Anz. der Krak. Akademie*, 1891, 139.

³ Voir TUEINER, II, 3, 22 sq.

⁴ C'est ce qu'a déjà fait ressortir GEISER (II, 226). BERLIERE, parlant de l'excellent ouvrage de Biaudet, dit judicieusement : Le rapprochement de la Suède avec le Saint-Siège fut une œuvre de politique comme celle qui avait détaché cette nation de l'unité catholique (*Rev. Benedict.*, XXIV, 435).

⁵ Voir TUEINER, *Schweden*, II, 327.

⁶ Voir *ibid.*, 324, 327.

statuts en 1584. C'est alors qu'il fut décidé que les admis devaient promettre de recevoir la prêtrise avant leur sortie¹.

Les perspectives du catholicisme en Suède s'assombrirent notablement lorsque Jean III, le 15 février 1585, épousa la jeune Gunnila Bielke, une zélée luthérienne de seize ans. Même au successeur au trône Sigismond, cette circonstance rendit difficile la fidélité à l'Église catholique².

3.

A la même époque, alors que les dispositions du roi de Suède à rattacher de nouveau son royaume à l'ancienne Église, nées d'intérêts matériels, était en train de disparaître, une compensation parut s'offrir dans une autre entreprise, dont la réussite eût été d'une incalculable portée.

Même aux temps les plus difficiles, les Papes n'avaient point perdu de vue la barbare et schismatique Russie, à laquelle aucun bel avenir ne pouvait sourire si elle ne renonçait pas à son opposition à l'Église catholique et à la culture occidentale. Dès 1561 le Saint-Siège s'était efforcé d'amener le tsar Ivan IV à l'envoi de délégués au Concile de Trente et à prendre part à l'alliance contre les Turcs. A l'arrière-plan subsistait toujours la pensée d'une union religieuse sur la base du Concile de Florence. Mais ni les ambassadeurs de Pie IV ni ceux de Pie V, par suite de l'opposition du roi de Pologne Sigismond-Auguste, n'eurent la possibilité d'arriver jusqu'à Moscou.

Une tentative de Grégoire XIII, en 1576, d'entrer en relation avec le tsar, échoua à cause de la situation politique universelle³.

Les efforts, faits trois ans plus tard par Grégoire, pour mettre fin à la guerre sanglante entre la Pologne et la Russie

¹ Voir DUHR, I, 30.

² Voir THEINER, II, 3, 23; comp. GEISER, II, 226, 241. Les circonstances accompagnant l'exécution de A. Lorichs, pour lequel Grégoire XIII intercéda auprès de Jean III, le 2 février 1585, ont également contribué à détourner le roi de la cause catholique; voir *Hist. Zeitschr.*, LXXVIII, 312 sq.

³ Voir, outre PIERLING, *Saint-Siège*, I, 408; SCHELLHATZ dans les *Quellen u. Forsch. des Preuss. Instituts*, XIII, 274.

et gagner les deux États slaves à la croisade contre les Turcs n'eurent pas plus de succès. Le roi de Pologne Stephan Bathory ne voulut pas entendre parler d'un arrangement, ses armées étant victorieuses¹. Dans la suite, sa pression militaire amena le tsar à faire la paix avec la Pologne. Pour servir à celle-ci de médiateur, le souverain schismatique de la Russie fit appel au prestige moral du chef suprême de la détestée Église catholique romaine².

Dans la dernière semaine de février 1581, apparurent dans la Ville Éternelle trois hommes dont le costume d'un exotisme oriental produisit la plus vive curiosité. Grand fut l'étonnement de la Curie, quand on apprit que c'étaient des délégués d'Ivan IV, du schismatique souverain de Moscou, du tsar si connu pour son orgueil, et dont, depuis un demi-siècle, ne s'était plus montré un seul messager dans la capitale de la Chrétienté. Alors, au temps de Clément VII, on avait assigné aux ambassadeurs russes une demeure dans le Vatican. Parcille mesure ne convenait pas à cette heure. D'abord, on devait avoir égard à l'amitié du souverain de Pologne; en outre, il ne s'agissait pas cette fois d'un ambassadeur muni de pleins pouvoirs, mais du porteur seulement d'une lettre du souverain. On s'arrêta donc à un moyen terme. Quand, le 24 février 1581, les messagers firent leur entrée à Rome, on mit à leur disposition le Palazzo Colonna, la résidence de Giacomo Buoncompagni. Le représentant de Bathory à la Curie sut obtenir que, malgré la lettre de recommandation de l'empereur Rodolphe II, produite par eux, il ne leur fut pas accordé d'audience publique; ils n'eurent qu'une audience privée le 26 février. Y prirent part seulement, outre Ivan Thomas Schewrigin, chargé de remettre la lettre du tsar, les interprètes Wilhelm Popler et Francesco Pallavicini, ainsi que Giacomo Buoncompagni³.

¹ Voir PIERLING, *loc. cit.*, 449; comp. *Rev. des Quest. hist.*, LXI (1882), 224; BORATYNSKI, *St. Batory i plan Ligii*, fasc. 1.

² Voir PIERLING, *A. Possevini Missio Moscovitica ex annuis litt. Soc. Iesu excerpta*, Paris, 1882; *Un nonce du Pape en Moscovie*, Paris, 1884; *Le Saint-Siège, la Pologne et Moscou, 1582-1587*, Paris, 1885; *Bathory et Possevino*, Paris, 1887; *La Russie et le Saint-Siège*, II, 2 Comp. aussi LERPIONY, *Un arbitrage pontifical au XVI^e siècle*, Paris, 1886; KARTTUNEN, *Possevino*, 163; LICHATSCHEW dans le *Bull. de la Comm. ar chéographique de Saint-Pétersbourg*, 1903.

³ Voir MUCANTIUS, *Diarium*, dans THEINER, *Annales*, III, 284; *Avviso di*

Schewrigin, un homme distingué, de belle prestance¹, parut en manteau de drap écarlate, avec un dessous de soie de même couleur, des demi-bottes de cuir et une haute coiffure de martre. La lettre apportée était rédigée en russe. Grégoire put donc dire, le lendemain, quand, en consistoire secret, il donna communication aux cardinaux de l'ambassade, que c'était Dieu qu'il fallait remercier de ce message².

Impossible d'en douter, l'apparition d'un envoyé du mystérieux Orient avait aussitôt réveillé en Grégoire XIII l'espérance non seulement de fomenter la guerre contre les Turcs, mais encore de rétablir, après tant de vaines tentatives de ses prédécesseurs, l'union entre l'Église russe et le Saint-Siège. La traduction de la lettre³, cependant, montra qu'Ivan agissait avec une ruse tout asiatique. Il promettait, si l'amitié du Pape et des autres princes chrétiens lui était acquise, d'ouvrir son pays aux Européens d'occident pour le commerce. En conséquence, Grégoire XIII voudrait bien décider le roi de Pologne, ce « vassal des Turcs », à poser les armes. L'intention, où se disait le souverain, de se joindre au Pape et aux princes chrétiens après le rétablissement de la paix pour combattre les Turcs, spéculait sur le plan favori de Grégoire. Dans ce but, Ivan demandait l'envoi d'un représentant du Saint-Siège à Moscou.

Mais autant cette requête de médiation pour la paix faisait d'honneur au Pape, autant la perspective d'une assistance dans la guerre contre l'Islam était réjouissante, autant aussi se faisait remarquer le silence total avec lequel Ivan passait sur l'opposition religieuse, subsistant entre Rome et Moscou. Aussi ne s'abandonna-t-on pas, dans la Curie, à des espérances exagérées. « Le style de la lettre, écrivait le cardinal Galli au nonce polonais, est assez captieux. Mais celui qui sait comme nous, que tout cela est dû, non aux

Roma du 25 février 1581, *Urb.*, 1049, p. 87, Bibl. Vatic.; rapport de Bernero dat. Rom. 1581 mars 4, Arch. d'Etat, Vienne; lettres d'Odascalchi, dat. Rom. 1581 févr. 25 et mars 4, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. aussi MONTAIGNE, II, 6. L'assertion de SCHIEMANN (II, 383) que le Pape aurait reçu Schewrigin devant le consistoire au complet, est tout à fait erronée.

¹ E huomo di nobilissimo aspetto et di bellissima presenza, écrit Odascalchi le 25 février 1581, *loc. cit.*

² Voir *Acta consist.*, Arch. consistoriales du Vatican.

³ Voir *Pamiatniki diplom. Snochénij*, I, 6; PIERLINO, *La Russie*, II, 19 sq.

bonnes intentions d'Ivan, mais aux défaites salutaires, à lui infligées par le roi Stéphan, celui-là peut se promettre d'autant moins de bien de cette ambassade qu'il ne se trouve pas dans la lettre un seul mot sur les questions religieuses^{1.}"

Quelque difficile que fût la tâche d'arrêter Báthory dans sa marche triomphale, Grégoire ne se crut pas en droit de rejeter cette occasion de renouer, avec la Russie, un lien plus étroit. Avis partagé par les cardinaux Farnèse, Madruzzo, Galli et Commendone, auxquels il soumit cet écrit pour la délibération^{2.} Ils approuvèrent la décision annoncée par le Pape le 6 mars dans un consistoire secret, d'envoyer le plus tôt possible en Russie un délégué chargé de négocier au sujet non seulement de la paix, mais aussi d'une nouvelle union de l'Empire du tsar et de l'Église^{3.} Par égard pour la Pologne, et sur la considération que Schewrigin ne possédait pas un rang supérieur, on confia cette tâche à un simple religieux, Antonio Possevino, qui, par ses ambassades précédentes, avait acquis une connaissance approfondie des conditions de l'Europe septentrionale et orientale^{4.} De son zèle, de sa science et de son éloquence on pouvait attendre de grandes choses. Il avait en outre l'avantage de jouir de la faveur de Báthory.

Le départ de Possevino, qui devait faire route avec Schewrigin, fut encore un peu retardé, parce que le Pape désirait faire assister l'envoyé du souverain russe aux impressionnantes solennités de la semaine sainte^{5.} Schewrigin, qui s'y rendit en grande pompe, se comporta dans ses visites d'églises avec une convenance parfaite. Il admira particulièrement le nouvel édifice de Saint-Pierre, les cérémonies de la semaine sainte, et la piété que les Romains faisaient

^{1.} Voir CIAMPI, I, 237.

^{2.} Voir MAFFEI, II, 183. Le 4 mars 1581, Sporen rapporte que les cardinaux délibéraient encore. Statthalterreichiv, Innsbruck.

^{3.} Voir *Acta consistoriales* du Vatican.

^{4.} Odescalchi relate la mission de Possevino le 11 mars 1581; à cette occasion, il adresse de grands éloges au zélé religieux pour son activité antérieure, en particulier en Suède (Arch. Gonzaga, Mantoue). Le même jour, la mission est relatée par Bernerio (Arch. d'Etat, Vienne). Galli l'avait signalée le 4 mars comme probable; voir KARTTUNEN, *Possevino*, 173, n. 1. Là, p. 174, on fait observer à juste titre que Pierling accorde trop de confiance aux *Annales* de Possevino. Possevino y parle souvent trop en vieillard vaniteux.

^{5.} Voir la lettre d'Odescalchi du 25 mars 1581, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. l'*Avviso di Roma* du 22 mars 1581, *Urb.*, 1049, p. 138, Bibl. Vat.

éclater à cette occasion: il se complut également à la belle ordonnance de la garde des Suisses¹. Possevino employa le temps qui le séparait de son départ à étudier les écrits de Herbestein et de Giovio sur la terre étrangère où il devait séjourner. Grégoire XIII et Commendone lui facilitèrent l'accès à toutes les pièces utiles dans les archives papales².

Outre les lettres pour les cours de Russie, de Pologne et de Suède³, Possevino reçut des instructions secrètes, aux termes desquelles il devait commencer par faciliter des relations de commerce entre la République de Venise et la Russie, puis faciliter la paix entre Iwan et Báthory. Ce résultat une fois assuré, on pouvait engager l'alliance contre les Turcs, vers laquelle les relations commerciales avec Venise avaient eu à frayer la voie⁴, alliance qui devait avoir, si possible, comme base et garantie de sa durée, l'union de la Russie avec l'Église catholique⁵.

Pour l'escorter, on donna à Possevino quatre prêtres de son ordre, dont deux parlaient la langue slave ainsi que deux interprètes⁶.

Comme Schewrigin, dans l'exécution des ordres d'Ivan, avait apporté au Pape de précieuses fourrures, Grégoire fit également choisir des présents pour le souverain. Schewrigin aussi fut richement pourvu, en sorte que, le 27 mars 1581, il quitta avec Possevino la Ville Éternelle fort satisfait⁷. Le chemin se faisait par Venise vers l'Autriche. A Venise, Possevino devait entamer des négociations au sujet d'une ligue contre les Turcs, mais le gouvernement se tint sur la réserve. De Villach, pour favoriser un mariage entre les Habsbourg et la maison royale de Suède, il alla rendre visite à l'archiduc Charles à Graz. A Prague il re-

¹ Voir *Avvisi di Roma* des 4, 8 et 11 mars 1581, *Urb.*, 1049, p. 101, 103, 109, *Bibl. Vat.*, et *Avvisi Caetani*, 110.

² Comp. TURGENEVIVS, *Suppl. ad Hist. Russiae monumenta*, Petropoli, 1848, 20; PIERLING, *La Russie*, II, 25.

³ Voir le texte dans la *Moscovia* de Possevino, 57, et dans THEINER, *Schweden*, II, 63. Comp. *Relacye Nunciuszov Apost.*, I, 343; KARTTUNEN, *Possevino*, 175, n. 3.

⁴ Cette arrière-pensée est mise en relief par le cardinal Galli dans ses *Memorie*, Arch. Buoncompagni à Rome.

⁵ Voir TURGENEVIVS, *Hist. Russiae Monumenta*, Petropoli, 1841, 299. Comp. CIAMPI, I, 244; PIERLING, *La Russie*, II, 26.

⁶ Voir KARTTUNEN, *Possevino*, 176.

⁷ Voir le rapport d'Odascalchi du 1^{er} avril 1581, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. *Avvisi Caetani*, 111.

trouva Schewrigin. Là, ayant reçu du Pape plusieurs milliers de scudi pour la formation d'un Séminaire de prêtres-missionnaires dans l'Europe septentrionale, il fonda un Séminaire papal, qui devint bientôt florissant¹. Sa visite à l'empereur fut sans résultat. Il se mit en route vers la Pologne par Breslau, tandis que Schewrigin se dirigeait par Lubeck vers Moscou².

Báthory avait envisagé l'arrivée de Possevino avec une grande défiance. Néanmoins, par ses façons ouvertes et dénuées de réserve, le jésuite réussit à faire taire les préjugés du roi, et même à gagner sa sympathie. Sa tâche fut infiniment facilitée du fait que, dans l'état des choses, une médiation ne pouvait être que désirable aussi pour la Pologne³.

Au début d'août 1581, Possevino mit le pied sur le territoire russe, et du même coup, dans un monde qui, à un Européen d'occident comme lui, devait apparaître aussi étranger que fantastique. Par Smolensk il arriva le 10 août à Stariza sur la Volga, où Iwan tenait sa cour. Deux jours plus tard, il remettait au souverain la lettre du pape et ses présents. La lettre était rédigée avec un grand art diplomatique⁴. Grégoire y rappelait les rapports de ses prédécesseurs avec la Russie, exprimait sa joie des sentiments d'hostilité du souverain contre les Turcs, et se déclarait d'autant plus disposé à une médiation de paix auprès de Báthory qu'ainsi on pourrait diriger de concert les armes de la Russie et de la Pologne contre l'Islam. Comme néanmoins, Possevino le montrerait plus explicitement, une union politique était impossible sans une union religieuse, le pape priait Iwan, de bien vouloir étudier les décrets à lui remis de ce concile de Florence, où les Grecs avaient reconnu la primauté de Rome, de les soumettre à ses théologiens, et d'envoyer ensuite une nouvelle délégation à Rome. Les présents consistaient en un précieux crucifix de cristal de roche et de lapis lazuli avec une parcellle de vraie croix, une reproduction en ivoire

¹ Voir le *Sommario delle commissioni date da Gregorio XIII al P. Possevino*, Arch. Buoncompagni à Rome.

² Voir PIERLING, II, 45; KARTTUNEN, 176.

³ Comp. PIERLING, II, 53, 57.

⁴ Imprimée dans la *Moscovia* de POSSEVINO, 58; KARTTUNEN (*Possevino*, 171) la signale comme un chef-d'œuvre de diplomatie.

de la Pieta de Michel-Ange, un rosaire orné de pierres précieuses et un exemplaire en langue grecque des décrets du concile de Florence¹.

Durant son séjour de presque quatre semaines à la cour de Russie, Possevino eut auprès du souverain six audiences, qui furent toujours très courtes. D'autant plus longues furent ses négociations avec les Boyards. Au cours de celles-ci, Possevino commença par préconiser la nécessité d'une entente, non seulement avec la Pologne, mais encore avec la Suède, puis la conclusion d'une ligue générale contre les Turcs, dont la solidité n'était possible que par une union de tous les membres dans une même foi. Il leur fit bien entendre que le pape ne demandait pas aux Russes le sacrifice de leur liturgie. Au sujet des relations commerciales avec Venise, il rappela que les caravanes vénitiennes étaient toujours accompagnées de deux prêtres; il fallait donc à ceux-ci aussi donner libre accès en Russie, et y permettre la construction d'une église pour les étrangers².

La réponse des Russes montra que, en diplomatie, ils pouvaient, Possevino et eux, se rendre des points. Ils se prononcèrent contre l'inclusion de la Suède dans les négociations de paix, mais concédèrent que l'envoyé de Jean III pouvait être entendu. Les Vénitiens devaient être en droit d'amener avec eux des prêtres catholiques en Russie, si la même faveur était accordée aux Russes à Venise, mais la construction d'une église catholique sur les terres du souverain ne pouvait en aucune façon être permise. La question du rétablissement de l'union religieuse était mise dans la dépendance de la conclusion de la paix avec la Pologne. Sur ce point Iwan posait de dures conditions; avant tout, il réclamait qu'on lui abandonnât Narwa, qui lui ouvrirait l'accès de la mer Baltique.

En possession de cette réponse, Possevino se mit en route le 12 septembre pour se rendre auprès de Báthory, dont la situation, par suite de l'opiniâtre résistance des Russes,

¹ Voir *Avviso di Roma* du 25 mars 1581, *Urb.*, 1049, p. 141, Bibl. Vat. Comp. PIERLING, II, 85.

² Voir PIERLING, *Báthory*, 115; *La Russie*, II, 86; LERPIGNY, *Arbitrage*, 153. Comp. THEINER, *Annales*, III, 353, où, au lieu de 1582, il faut lire 1581.

était devenue notablement plus mauvaise. Il était donc très disposé à des négociations de paix¹.

Les succès obtenus entre temps par les Suédois, rendaient aussi à Iwan une entente avec la Pologne très désirable. Dès le 13 décembre 1581, on négocia à ce sujet avec la médiation de Possevino, dans le village-frontière de Kiwerova-Horka, non loin de Jam Zapolki, sur la route de Nowgorod. On était au milieu du plus rigoureux hiver. Dans une cabane misérable, n'ayant qu'une chambre avec un chauffage primitif, résidait le disciple de Loyola, qui, sous le titre de légat du pape était reconnu par les deux parties comme arbitre. Après avoir surmonté d'indicibles difficultés, il réussit enfin, le 15 janvier 1582, à négocier la conclusion d'un armistice de dix ans entre la Russie et la Pologne².

Après ce succès, Possevino se rendit à Moscou, où il fut reçu en audience le 16 février 1582 par Iwan. S'il n'obtint que peu de chose du tsar pour l'échange des prisonniers, il était d'autant plus fondé à escompter un résultat favorable dans la question de la Ligue contre les Turcs; en effet, quoique Iwan eût été contraint de renoncer à la Livonie, par l'armistice de dix ans on avait rendu au souverain épaisé, un service de haute valeur³. Iwan cependant, la paix obtenue, ne songeait pas le moins du monde à un accomplissement de ses promesses. Sous de vains prétextes, il demanda que le pape commençât par gagner à une telle ligue les états européens; après quoi, on en négocierait à Moscou; il était prêt d'ailleurs à envoyer à Rome un nouvel ambassadeur, qui voyagerait avec Possevino. Le sauf-conduit pour les prêtres catholiques des Vénitiens fut rédigé; pour l'envoi à Rome de jeunes gens russes, qui devaient y être

¹ Voir PIERLING, *La Russie*, II, 90, 97.

² Comp. POSSEVINO, *Moscovia*, 82. Le blâme adressé à l'armistice d'avoir favorisé injustement la Russie n'est pas fondé; comp. *Hist.-polit. Blatter*, CXXVI, 357. Voir *Relacye Nuncyuszów Apost.*, I, 421, 429; LERPICNY, 231; PIERLING, *La Russie*, II, 113, 129, 132. KANTTUNEN (*Possevino*, 192.) fait observer que les circonstances politiques aussi ont eu une part importante à la conclusion de la paix; mais, d'un autre côté, il remarque justement: Báthory aussi bien qu'Iwan étaient beaucoup trop orgueilleux pour céder l'un à l'autre. Si le Jésuite ne s'était pas trouvé là, la lutte aurait continué probablement jusqu'à la défaite complète de l'un ou de l'autre.

³ *Jugement de LAVISSE-RAMBAUD* (V, 752).

élevés dans l'ancienne foi grecque, on donna une promesse qui n'engageait à rien¹.

Le 21 février 1582, on commença à s'occuper de la question du rétablissement de l'union de la Russie et de l'Église². La mémorable conférence, qui eut lieu au Kremlin, n'eut pas l'effet désiré et peut-être attendu par Possevino. Iwan, qui avait une très haute idée de son érudition théologique, riposta à l'observation de Possevino sur la primauté de Saint-Pierre et de ses successeurs, en alléguant que, plus tard, parmi les successeurs du prince des apôtres, quelques-uns s'étaient montrés indignes de leur situation par leur mauvaise vie. Possevino répondit qu'il ne convenait pas d'ajouter foi aveuglément à toutes les attaques contre les papes; d'ailleurs, il en était des papes comme des souverains, il y en avait de bons et de mauvais, mais les droits et les prérogatives demeuraient les mêmes, quels qu'en fussent les porteurs. Pris de fureur, le souverain hurla que le pape n'était pas un pasteur, mais bien un loup³. A cet outrage, Possevino répliqua avec une franchise intrépide, en demandant comment Iwan avait pu en venir à accepter la médiation de ce loup. Mis au pied du mur, le souverain s'emporta violemment; il se saisit de son sceptre à la pointe de fer, avec lequel, peu de mois auparavant, il avait tué son propre fils, et le brandit pour frapper Possevino⁴. Celui-ci garda néanmoins son sang-froid, ce qui calma de nouveau Iwan. Tous deux discutèrent encore quelque temps. Iwan reprocha au pape de se servir, par orgueil, d'une chaise à porteurs et de faire baisser la croix brodée sur sa mule; il tenta de ridi-

¹ Voir PIERLING, *La Russie*, II, 160; UEDENSINGER, *Russlands Orientalpolitik*, I, 41.

² A côté du rapport de POSSEVINO dans sa *Moscovia*, 31, il en existait un russe, qui, d'une manière générale, est d'accord avec celui du Jésuite, voir SCHIEMANN, II, 393, n. 1. A l'encontre de Possevino et de Pierlinge WALISZEWSKI (*Iwan le Terrible*, Paris, 1904, 461) s'efforce de prouver que l'entrevue n'avait pas été fixée auparavant, et que l'entourage du souverain était celui des jours ordinaires.

³ Possevino n'a pas osé mentionner à nouveau cette attaque dans sa *Moscovia*, mais elle se trouve relatée dans son manuscrit original; voir TUNKEVUS, suppl. ad *Hist. Russiae Monumenta*, 104.

⁴ « Il s'en fallut de peu, estima BRÜCKNER (*Gesch. Russlands*, I, 405), que Possevino ne devint une victime de son zèle à convertir. C'était une témérité que de s'exposer à la passion, à la brutalité d'un adversaire d'une trempe de tyran. » « Iwan IV, disent LAVISSE-RAMBAUD (V, 752), se montra de mauvaise foi dans la discussion, pédant, insolent. »

culiser Possevino, en lui demandant pourquoi il se rasait, car les Russes considéraient comme une honte de se couper cheveux et barbe. Possevino s'efforça de répondre à ces attaques de façon tranquille et positive; Iwan persista néanmoins dans son opinion que le pape se faisait adorer comme un Dieu. Son animosité de souverain russe contre l'Eglise catholique et ses préjugés, hérités des Grecs, contre les Latins avaient été aggravés par des marchands anglais, qui désignaient Rome comme Babylone et le pape comme l'Antéchrist. Pour les rusés émissaires de la reine Élisabeth, il était en effet d'un gros intérêt de conquérir le monopole du commerce avec la Russie, en brandissant l'étendard du protestantisme¹.

Deux jours plus tard, Possevino fut encore mandé auprès du souverain, qui s'excusa de ses attaques contre le Pape et demanda même un mémoire sur les divergences de doctrine des deux Églises. Évidemment, le schismatique tyran ne songeait point sérieusement à une entente. Le premier dimanche du carême, le 4 mars, une tentative fut faite pour obliger Possevino à prendre part au culte russe, mais en vain. Iwan, voulant sauvegarder avec le Pape des rapports politiques toujours susceptibles de servir, changea de ton à la dernière heure; le courageux Jésuite fut reçu avec faveur dans l'audience où il prit congé²; accompagné d'un ambassadeur russe, Jacob Molvianinow, le 14 mars 1582, il se remit en route pour Rome par Riga, où il débattit avec Báthory les moyens de restaurer le catholicisme dans la Livonie, gagnée par le traité de paix, puis il se mit en route pour Rome³. Durant son séjour à Moscou, il fut, aventure commune d'ailleurs à tous les diplomates étrangers, surveillé de si près par un garde d'honneur, qu'il lui fut impossible d'entreprendre la plus petite promenade, car il ne devait avoir de rapports avec personne⁴.

¹ Comp. BRÜCKNER, I, 405; PIERLING, *La Russie*, II, 166, 190. Sur l'écrit où Possevino défend le Pape des accusations dirigées contre lui, voir WERNER, *Gesch. der polem. Literatur*, III, 353. Sur les relations anglo-russes, voir aussi SCHIEMANN, II, 395; G. TOLSTOV, *England and Russia, 1553-1593*, Saint-Pétersbourg, 1875; *American Hist. Review*, XIX (1914), 525. La question du bûsement de pied a été traitée en ce temps par le théologien espagnol Jos. Stephanus (voir HUNTER, I, 186) dans un écrit imprimé pour la première fois à Venise en 1578 : *De adoratione pedum Rom. Pontif.*; parus aussi Coloniae, 1580, et Roma, 1588.

² Voir la *Moscovia* de POSSEVINO, 36.

³ Voir PIERLING, II, 177.

⁴ Voir PIERLING, *Báthory et Possevino*, 146.

Au cours de son voyage vers Rome, à la fin de juin 1582 Possevino discuta à Augsbourg avec l'empereur du conflit qui mettait celui-ci aux prises avec Báthory; il obtint de Rodolphe II qu'il prit le Pape pour arbitre¹. A Venise, Possevino donna à entendre que de la Russie comme de la Pologne, il n'y avait rien à espérer pour la guerre contre les Turcs; il proposa en conséquence d'autres mesures pour la protection de la Chrétienté².

Le 14 septembre 1582, l'ambassade russe, au tonnerre des canons de Saint-Ange et avec une immense affluence populaire, fit son entrée dans la résidence papale³. Là aussi elle demeura sous la conduite de Possevino, auquel les façons imprudentes et les habitudes barbares de Molvianinow ne prouvérent pas de minces embarras⁴.

Le 16 septembre, au Palazzo di San Marco, dans la salle de la Mappemonde, eut lieu la réception par le Pape, entouré de quatorze cardinaux. Là aussi Molvianinow se comporta de la manière la plus inconvenante. Comme son secrétaire ne lui faisait pas passer assez rapidement la lettre du tsar⁵ à remettre au Pape, il lui allongea un coup de poing⁶. De négociation, il n'y en eut pas; le délégué étant sans pleins pouvoirs, il fallait s'en tenir à un échange d'opinions et de présents.

Le 16 octobre, Molvianinow reprit sa route avec Possevino⁷. Il remit à Iwan une lettre du pape, où Grégoire XIII exprimait sa satisfaction des relations, inaugurées par Possevino et Molvianinow entre la Russie et Rome, et saluait

¹ Le conflit concernait les villes de Szatmár et de Némety, et occupait aussi le nonce Malaspina; voir REICHERBERGEN, I, xix. Comp. aussi VERESS, *Berzwicki Márton*, Budapest, 1911, 158.

² Voir PIERLING, *Báthory et Possevino*, 168-193.

³ Voir le rapport d'Odascalchi, dat. Rom. 1582 sept. 15, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. les deux *Avvisi di Roma* du 15 septembre 1582, *Urb.*, 1050, p. 332, 336, Bibl. Vatic. Voir aussi l'*Avviso di Roma* du 17 septembre 1582 dans les Arch. d'Etat de Naples, C. Farnes, 6.

⁴ Voir PIERLING, *loc. cit.*, 145, 215; comp. *La Russie*, II, 192.

⁵ Imprimée dans la *Moscovia* de POSSEVINO, 112.

⁶ Voir MUCANTIUS, *Diarium*, dans THEINER, III, 349; Priuli dans MUTINELLI, I, 135; *Lettres de P. de Foix*, 601; rapport de Donato du 22 septembre 1582, Arch. d'Etat de Venise; lettre d'Odascalchi du 22 sept. 1582, Arch. Gonzaga, Mantoue; *Avviso di Roma* du 22 septembre 1582, *Urb.*, 1050, p. 344, Bibl. Vatic. Comp. DENGEL, *Palazzo di Venezia*, 109.

⁷ Voir *Avvizi di Roma* des 29 sept., 3 et 16 oct. 1582, *Urb.*, 1050, p. 360, 368, 380, Bibl. Vatic.; Priuli dans MUTINELLI, I, 137. Comp. PIERLING, *La Russie*, II, 204.

comme un présage particulièrement réjouissant l'hommage professé dans une précédente lettre d'Iwan à Báthory à la persistance de la vraie foi dans l'Église romaine. Il espérait que le souverain persévérait dans cette opinion. Le Pape promettait d'activer la ligue contre les Turcs; pour tous les détails, Iwan voudrait bien recourir à l'entremise éprouvée de Possevino. La lettre pourvue d'une bulle d'or se terminait par l'expression de la joie de Grégoire au sujet du libre accès accordé en Russie aux voyageurs commerciaux et à leurs prêtres, et de sa reconnaissance pour les présents du souverain¹. Ainsi prirent fin les rapports du Saint-Siège avec Iwan, qui mourut le 18 mars 1584².

Le rétablissement de la paix entre la Pologne et la Russie était indubitablement un bonheur pour le royaume de Báthory, et un bienfait tout spécial pour la Livonie gagnée par lui³. Mais là aussi se bornait le succès immédiat de Possevino; pour l'essentiel : le rétablissement d'une union de la Russie et de l'Église, sa mission avait échoué, comme précédemment ses efforts en Suède. Malgré cela, il ne désespérait aucunement. Dans ses mémoires au Pape, qui contiennent tant d'informations du plus haut intérêt sur l'état de cette Russie presque inconnue dans l'Occident, il préconisait pour la Russie la formation de missionnaires propres, ayant à se familiariser avec la langue du pays, et à apporter peu à peu, au peuple abandonné et ignorant, une image vraie des affaires d'Occident et de l'Église catholique⁴. Entreprendre l'œuvre de la conversion par cette voie s'avéra, il est

¹ La lettre a été souvent imprimée : dans la *Moscovia de Possevino*, 114; dans *Relacye Nunciuszow Apost.*, 1, 448, dans *TURGENEVUS, Hist. Russie Monumenta*, 1, 393, et dans *THEINER*, III, 351. L'original, avec la bulle d'or suspendue, est conservé dans les archives de la maison impériale à Moscou; comp. BÜHLER, *Reproduct. d'anciens cachets russes*, I, Moscou, 1880, p. v., où toutefois, au lieu de 1552, il faut lire 1582. Iwan reçut en échange de ses présents une image du Sauveur.

² Sur l'attitude de Grégoire XIII envers le successeur d'Iwan, voir TURGENEVUS, II, 3 sq.; PIERLING, *La Russie*, II, 252; comp. *ibid.*, 271, au sujet de l'ordre promulgué par le Pape sur l'initiative du général des Jésuites, en février 1585, et aux termes duquel Possevino dut quitter la cour de la Pologne, rivalité de Rodolphe II et de Bathory exigeant de l'Ordre une attitude neutre.

³ Comp. ZAKREWSKI, *Stosunki Stolicy Apost. z Iwanem Groznym*, Kraków, 1872, et ARNDT dans les *Stimmen aus Maria-Laach*, XXI, 240, 503.

⁴ Comp. les deux *Commentarii* de Possevino, imprimés dans sa *Moscovia*, 1 sq. et 12, et WERNER, *Gesch. der polem. Literatur*, III, 341.

vrai, impossible, mais les missions de Possevino n'en eurent pas moins d'importantes conséquences indirectes, qui se révélèrent en 1593 par l'avènement de Sigismond III, et en 1595 par l'union de l'Église schismatique ruthène et de l'Église catholique romaine¹. A préparer la suppression du schisme ruthène, cet événement si important pour l'Europe orientale, le compagnon d'ordre de Possiveno, Skarga, et Grégoire XIII lui-même, avaient également travaillé de toutes leurs forces².

¹ Voir KARTTUNEN, *Possevino*, 205; comp. PELESZ, *Zur Gesch. der Union der ruthen. Kirche mit Rom*, I, Wien, 1878, 507; PIERLING, II, 219-227. Voir aussi *Anz. der Krak. Akademie*, 1891, 137.

² Voir plus haut, et TUEINER, III, 340, 433. Sur l'union de Polonais ruthènes par Bolognetti et les Jésuites, voir MAFFEI, II, 350.

CHAPITRE XI

ESSOR DONNÉ AUX MISSIONS EN ORIENT, EN ASIE, EN AFRIQUE ET EN AMÉRIQUE

1.

Comme dans les différents États d'Europe, Grégoire déploya dans le lointain Orient, en Asie, en Afrique et dans le Nouveau Monde une activité si vaste pour l'affermissement et l'expansion de l'Église, qu'on l'a appelé à juste titre le pape des missions¹. De nouveau il trouva ses meilleurs et plus inlassables auxiliaires dans la Compagnie de Jésus. Semblables à leur fondateur, qui voulait à l'origine agir auprès des infidèles comme missionnaire, les disciples de Loyola montraient une disposition toute spéciale à porter la lumière de l'Évangile aux peuples captifs des ténèbres du paganisme. Grégoire XIII les stimula et les soutint dans leur œuvre partout où il le put².

A l'activité infatigable de François Xavier, dans son zèle dévorant pour le salut des âmes, on dut de reconnaître que l'œuvre de conversion devait moins s'adresser aux Hindous et aux Malais, mollement rêveurs, qu'aux Japonais et aux Chinois. Dans la suite, les îles du Japon notamment, offrirent aux missionnaires Jésuites un champ d'activité du plus bel avenir³.

¹ Voir KARTTUNEN, *Grégoire XIII*, p. 94. Comp. Guido FERNERI, *Vita Gregorii XIII*, c. 4, Arch. secr. pap.

² Voir les innombrables décrets et témoignages de faveur signalés dans la *Synopsis*, 64, 67, 68, 70, 78, 82, 84, 86, 94, 95, 96, 97, 99-101, 108, 117, 129, 132, 136, 138-139, 140.

³ Voir L. DELPLACE, *Le catholicisme au Japon. François Xavier et ses premiers successeurs, 1540-1593*, 1, Bruxelles, 1909, 77, et Hans HAAS, *Gesch. des Christentums in Japan*, II : *Fortschritte des Christentums unter dem Superiorat des P. Cosmo de Torres*, Tokio, 1904. Comp. M. STEICHEN, *The Christian Daymos. A century of religious and political history in*

Lorsqu'en 1551 François Xavier quitta le Japon, il n'y avait guère encore de gagnés à la religion de la Croix que quelques centaines d'indigènes, la plupart du bon peuple. Gaspar Vilela qui, brisé par un travail missionnaire de plusieurs années, retourna dans l'Inde en 1571, évaluait le nombre des chrétiens à 30 000¹. Parmi les nouveaux convertis se trouvait déjà un des soixante Daïmios, et un nombre estimable des plus distingués et des plus instruits habitants du pays. Là même où les missionnaires n'avaient pas encore pénétré, il se trouvait déjà des chrétiens isolés; on en rencontrait, estime Ludwig Froes en 1566, presque dans chacune des soixante-trois principautés dans lesquelles le Japon était alors éparpillé². Parmi la corruption des représentants du bouddhisme et du schintoïsme, les Japonais, en ces temps difficiles, se sentaient encore plus attirés par ces missionnaires dans lesquels continuait à vivre l'âme de François Xavier. En face de la bonne vie et de l'égoïsme de la prêtraille païenne, le désintérêt de ces hommes, leur esprit de sacrifice pour les malades formaient un contraste dont l'impression fut profonde³.

A l'héroïsme et à l'esprit d'immolation des missionnaires répondait le zèle des nouveaux convertis⁴. De deux et de trois lieues, écrit Balthazar Gago en 1559⁵, ils se rendent le dimanche à l'instruction des catéchumènes de Funaï; ceux qui habitent plus loin s'apprêtent dès la veille au soir et passent la nuit à l'hôpital. Aux grandes fêtes, l'Église est trop étroite pour le nombre des fidèles, mais leur recueillement et leurs larmes en recevant les saints sacrements font rougir les missionnaires. Tous les mercredis et vendredis du carême, après un sermon sur la passion du Christ a lieu une flagellation devant le Crucifix. Partout on institua des soins réguliers pour les pauvres, on s'occupa des malades; des agapes communes, surtout aux fêtes de la Visitation,

Japan (1549-1650), Yokohama, 1903. Pour la critique de l'*History of Japan*, Kobé, 1903, de MURDOCH, Kok, 1903, comp. THURSTON, dans *The Month*, 1905, I, 291, 388.

¹ DELPLACE, I, 172.

² *Ibid.*, 149.

³ Comp. le jugement du Japonais G. MITSUKENI dans la *Hist. Zeitschr.*, LXXXVII, 194.

⁴ Voir HAAS, II, 332-371.

⁵ DELPLACE, I, 94.

servaient à resserrer l'amour et la concorde entre les chrétiens. Non moindres que leur zèle étaient la fermeté et l'endurance des nouveaux convertis. Quand, en 1560, le Daïmio de Hirado se mit à persécuter les chrétiens, plusieurs partirent pour l'exil en abandonnant leurs biens¹. Comme on demandait à un jeune garçon de onze ans jusqu'où devait s'étendre l'amour pour Jésus-Christ, il répondit : assez loin pour que je continue à me reconnaître chrétien même si on me hachait en menus morceaux². De semblables déclarations ont été maintes fois rapportées, quand bien même, pour le moment, on n'avait affaire à des martyrs réels, que tout au plus dans des cas absolument isolés³.

La joie des nouveaux convertis à se sentir membres de la grande Église universelle et fils du vicaire du Christ se montrait par leur ardeur à rechercher des Agnus Dei bénits par le Pape ou des copies de l'image de Véronique. Beaucoup, écrit Ludwig Froes, font des prières pendant huit jours pour être jugés dignes de la grâce d'une telle possession. En 1570, quelques-uns des Agnus Dei durent être coupés en petits morceaux pour pouvoir suffire à la dévotion de tous. De loin arrivaient chaque jour des barques, chargées d'hommes et de femmes, venant implorer leur part de ce trésor⁴.

Les succès des travaux de mission apparaissent encore plus dignes d'éloge, quand on songe au milieu de quelles difficultés ils furent conquis. D'abord, les missionnaires furent toujours en très petit nombre. Jusqu'à la fin de 1583, on ne compta jamais plus de neuf prêtres dans le pays; l'année suivante, leur nombre devint de sept prêtres et huit frères lais, dont quatre étaient Japonais; en 1570 il s'y ajouta encore deux prêtres⁵.

Ce qui fut accompli par cette petite troupe, c'est une œuvre d'une inépuisable endurance, ne se laissant jamais décourager, même quand après des années, les fruits demeuraient invisibles, et qu'une des nombreuses guerres du

¹ DELPLACE, I, 96.

² HAAS, II, 342.

³ DELPLACE, I, 94, 173.

⁴ I. P. MAFFEI, *Rerum a Societate Iesu in Oriente gestarum volumen*, Coloniae, 1574, 351, 369.

⁵ DELPLACE, I, 98; HAAS, II, 274.

temps, un changement de trône, le caprice d'un souverain, semblait devoir tout réduire de nouveau à néant. De Cagochima, où avaient commencé les travaux de la mission, une défense du souverain tint longtemps les missionnaires éloignés, et la communauté des chrétiens redevint en grande partie inculte¹. A Hakata, on avait fondé une église au milieu de mille dangers; mais elle ne tarda pas à tomber en ruines, parce qu'on n'y pouvait envoyer aucun missionnaire². A Iamagutchi, les premiers progrès ne furent pas sans importance; le gouverneur de la ville lui-même, Naïto Takaharu, avec deux fils, deux savants bonzes qui, de Méaco, recherchaient les prêtres chrétiens, reçut le baptême. Mais en 1566 déjà, le daïmio Iochinaga fut renversé, et son successeur, Mori Motonari interdit la prédication de l'Évangile. Pendant vingt ans environ les chrétiens de la ville demeurèrent sans prêtre³.

C'est dans le royaume de Bungo que les missionnaires rencontrèrent les conditions les plus favorables⁴. Le daïmio de l'endroit, Otomo Jochichiga, était allé jusqu'à demander au vice-roi des Indes des missionnaires, et il poussa l'amitié pour eux au point de s'inviter une fois par an à leur table. Néanmoins comme, pour le moment, il ne s'était pas rallié personnellement au christianisme, on ne put pas non plus gagner les grands du pays. Pendant trente années, écrivait en 1560 un missionnaire, on avait assumé travail et danger; et le résultat avait été la conversion, de temps à autre, d'un impotent, d'un paralytique ou d'un lépreux. Un jeune marchand portugais, Louis Almeida, qui entra plus tard lui-même dans la Société de Jésus, avait en effet, fondé de son argent un hôpital pour des enfants abandonnés et un autre pour des lépreux, où cherchèrent refuge également des syphilitiques. De ces hôpitaux, il est vrai, sortaient beaucoup de chrétiens, et la charité qui y était exercée excitait de la reconnaissance; mais cela n'empêchait pas que le christianisme, par son œuvre dans les hôpitaux,

¹ HAAS, II, 492.

² Ibid., 94.

³ DELPLACE, I, 79; E. SATOW, *Vicissitudes of the Church at Yamaguchi from 1550 to 1586*, in *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, VII, Yokohama, 1879, 131-156.

⁴ HAAS, II, 72-111; DELPLACE, I, 83-96.

n'apparut comme une religion des pauvres et des méprisés, indigne de rallier un homme de haut rang. Cependant en 1556 on comptait à Bungo déjà environ deux mille chrétiens.

On en comptait autant en 1561 dans l'île de Hirado, où le changeant daimio Matsuura Takanobu se montrait, tantôt favorable, tantôt défavorable à la nouvelle religion, selon le vent politique qui soufflait. Les Jésuites trouvèrent un appui en Koteda, le plus puissant vassal de Takanobu; les îles de Tukachima et d'Ikitsu, dépendantes de lui, furent bientôt presque entièrement chrétiennes¹.

La prédilection avec laquelle les Portugais recherchaient le port de Hirado, suggéra à Sumitada, le souverain du royaume méridional d'Omura, l'idée d'attirer dans son pays les commerçants portugais, en offrant de grands avantages aux marchands et aux missionnaires. Il mit à leur disposition son port d'Iokoseura, ce qu'ils acceptèrent. Après quelques visites de politesse, Sumitada prit les relations avec les missionnaires plus au sérieux; il se mit à porter ouvertement une croix d'or, se rendit de nuit chez les Jésuites pour parler de choses religieuses, et finit par se rallier publiquement au christianisme. Quand éclata une nouvelle guerre, il visita, selon l'usage japonais, le temple du dieu de la guerre, mais ce fut pour donner à l'idole un coup d'épée. Les Jésuites avaient donc fait à Omura une brillante conquête. Mais aussitôt une rébellion de douze vassaux contre le daimio sembla tout remettre en question. Sumitada en vint à la dernière détresse, mais il se refusa à acheter la soumission de ses vassaux par l'abandon de la nouvelle religion².

L'exemple de Sumitada décida son frère, le daimio Jochisada d'Arima, à appeler également les Jésuites dans sa ville de Kotchinotsu, dont le port avait une situation propice. Là aussi cependant la croix fut bientôt renversée et les missionnaires expulsés pour un temps. A leur retour, presque toute la ville adopta le christianisme. Dans l'île de Goto, où le daimio Takaaki fit venir les Jésuites en 1566, le fils de celui-ci fut baptisé sous le nom de Louis³. Un succès encore supérieur parut avoir été remporté à l'île d'Amakusa : le

¹ Haas, II, 207.

² Ibid., 229.

³ Ibid., 258.

daïmio lui-même passa au christianisme, mais il apostasia très vite, les avantages commerciaux qu'il attendait de sa conversion ne s'étant pas réalisés¹.

Tous ces progrès, cependant, ne pouvaient être décisifs, car ils se manifestaient dans des villes de second rang. Le centre religieux du pays était l'ancienne capitale Meaco (Kioto), avec sa montagne sacrée de Hije, couverte de centaines de bonzeries. C'est là que le christianisme devait prendre pied, s'il voulait conquérir tout le Japon. Mais la chose n'était faisable que peu à peu, et avec les plus grandes difficultés². Cosmo de Torrès, le chef de la mission, y avait délégué en 1559 ses deux meilleurs collaborateurs, Gaspar Vilela et le Japonais Laurentius. La croix à la main, Vilela se mit à prêcher en pleine rue. Il fit sensation jusque dans les cercles les plus hauts. Le Chogun même (majordome) le fit venir deux fois en sa présence, et lui conféra une lettre de protection. Mais la haine des puissants bonzes s'agita, elle aussi, quand il eut gagné une centaine de convertis, parmi lesquels quinze bonzes. La situation empira au point qu'en août 1561, il ne resta plus aux missionnaires d'autre ressource que d'abandonner la ville, laquelle devint d'ailleurs bientôt le théâtre de troubles guerriers. Revenu en automne 1562, Vilela dut s'éloigner à nouveau, dès Pâques 1563, et, de 1565 à 1569, les fluctuations politiques qui préludaient à l'unification du Japon, rendirent aux missionnaires le séjour dans la capitale impossible.

Chassé de Meaco même, Vilela continua sans se troubler son œuvre dans la région, et peu à peu se manifestèrent de beaux succès. Louis Froes, l'auxiliaire de Vilela depuis 1565, et plus tard son successeur, le montre en probant exemple de cette vérité qu'avec l'endurance on arrive à tout. « Méprisé, dit-il, conspué, lapidé, poursuivi de toute façon, tenu pour indigne de tout regard, Vilela n'a pas cessé de faire son possible pour la diffusion de la foi. Et aujourd'hui il est honoré et chéri de deux des premiers dignitaires et du roi lui-même, du souverain de tout le Japon, qui aime à s'entretenir avec lui. De grands personnages sont devenus chrétiens, il a fondé sept églises dans un rayon de douze à

¹ Haas, II, 262.

² Delplace, I, 100. ; Haas, II, 113.

quinze lieues. Malgré sa fatigue et sa faiblesse, il ne cesse de travailler comme s'il était toujours en santé¹. » Pendant six ans, Vilela n'avait pas vu un seul Européen, et depuis trois ans il n'avait pu dire une messe, la présence des brigands rendant impossible de faire venir à Meaco les ornements nécessaires².

Dans la capitale on comptait, en 1577, environ 1 500 chrétiens³. Dans la région avoisinante, les progrès furent plus grands et plus rapides. C'est ainsi que, par exemple, dans la forteresse d'Imosi, 500 Japonais se présentèrent en peu de temps au baptême, après l'adhésion au christianisme d'un fonctionnaire influent dans ce milieu, le secrétaire du premier ministre de Meaco. Le motif de sa conversion est caractéristique des conditions du Japon. Les bonzes de Meaco avaient demandé au ministre de la Justice l'expulsion de Vilela ; le ministre avait répondu que la doctrine de Vilela devait d'abord être examinée. Les deux bonzes chargés de l'examen se prononcèrent l'un et l'autre pour le christianisme et sollicitèrent le baptême. Cette conversion inattendue entraîna celle du secrétaire, et, par lui, celle de beaucoup d'autres⁴.

Vilela fit une conquête encore plus importante en la personne du Takajama Hida-no-Kami, gouverneur du fort de Takatsuki, qui se fit baptiser sous le nom de Dario. Celui-ci, avec deux autres grands personnages, et sous le prétexte de se faire instruire, avait mandé auprès de lui Vilela et Laurentius ; mais sa vraie intention était de faire couper la tête à ces deux hommes, si prompts à flétrir la déraison de la religion japonaise, pour peu qu'il leur échappât une parole contraire à la raison. Le résultat de l'entretien fut que non seulement le gouverneur, mais encore deux de ses hôtes se convertirent au christianisme⁵. Des deux frères de Dario, l'un, François Moriaku, châtelain de Sawa, devint également un chrétien fervent, l'autre, Wada (Vatandono), tomba au combat avant d'avoir pu accomplir sa conversion ; son amitié néanmoins eut pour le christianisme des consé-

¹ DELPLACE, I, 443.

² *Ibid.*, I, 106, 116.

³ *Ibid.*, 172.

⁴ *Ibid.*, 110.

⁵ *Ibid.*, 135.

quences bien autrement importantes que celle de ses deux frères. En effet quand, en 1565, le Chogun eut péri dans une émeute avec sa famille, Wada sauva son frère Galkei, l'héritier du chogunat, en lui donnant asile dans ses châteaux. Mais lorsque Oda Nobunaga, prince d' Owari, prit prétexte de la défense de Galkei pour soumettre Meaco, et qu'il s'empara du pouvoir, Wada fut tout-puissant auprès du nouveau potentat, et utilisa son influence en faveur des chrétiens. Sur sa recommandation, le jésuite Louis Froes fut admis à se présenter personnellement auprès de Nobunaga, et reçut de lui une charte autorisant le séjour des missionnaires à Meaco, et les exemptant de diverses charges¹.

Avec l'avènement de Nobunaga commence une nouvelle période, tant pour l'histoire politique que pour le christianisme, au Japon. Tandis que ce robuste dominateur sévisait sans scrupules contre les prêtres bouddhistes, qui s'étaient mis du côté de ses ennemis, il montra aux jésuites une telle faveur, que le bruit courut de sa conversion secrète au christianisme. Chose à laquelle l'ambitieux chef ne songeait sans doute point, mais il témoigna, après comme avant, beaucoup de bienveillance à la mission chrétienne. Ainsi put enfin s'accomplir la grande pensée de François Xavier : le Père Organtino Gnechi bâtit à Méaco une église, à l'érection de laquelle contribuèrent les chrétiens nouveaux de la ville et des environs. Pour commémorer le jour où François Xavier avait mis le pied sur le sol japonais, il consacre en 1576 l'édifice, non encore entièrement achevé, à la fête de l'Assomption de Marie².

Cosmo de Torrès, le compagnon de François Xavier était mort en octobre 1570, après vingt et un ans d'un dur apostolat. C'est François Cabral qui avait alors assumé la direction de la mission. En automne 1575, Cabral déclara au général de son ordre que, depuis le commencement de son activité au Japon, plusieurs milliers d'âmes avaient été converties annuellement, mais que, dans la présente année, on en était venu à des conversions en masse; dans le royaume d'Omura seul, 20 000 païens et 60 couvents de bonzes avaient été conquis au christianisme. A Bungo et à Méaco aussi,

¹ Haas, II, 459.

² Voir DELPLACE, I, 429, 435, 438.

beaucoup s'étaient convertis, parmi lesquels un grand nombre de nobles. Dans plusieurs autres royaumes on réclamait des annonciateurs de la loi de Dieu; il ne pouvait leur répondre que par des larmes, tant était grande sa douleur de voir périr d'innombrables âmes, sans que personne vint à leur secours. Il demandait, au nom des plaies du Christ, qu'on envoyât des ouvriers dans cette vigne où il y avait tant de fruits et si peu de travailleurs, et ceux-ci encore dispersés et très loin les uns des autres. Dans cette lettre, Cabral appelle l'attention de son général sur la nécessité de fonder une maison particulière comme séminaire pour les indigènes appelés à devenir catéchistes. Le petit nombre d'hommes à sa disposition étaient déjà affaiblis par le travail incessant, quelques-uns étaient morts, en sorte qu'on avait besoin d'aide nouvelle¹. Malgré l'insuffisance de ses forces, il remporta encore à bref délai de grands succès, dont des rapports spéciaux, imprimés en langue latine, italienne et allemande allaient porter la nouvelle aux pays d'Europe². En 1575 le souverain de Tosa à Schikoku, en 1576, le prince d'Arima en 1578 celui de Bungo passèrent au christianisme. Particulièrement grands furent les progrès de la mission à Meaco, où eurent lieu des conversions en masse. Beaucoup de hauts dignitaires professèrent la religion chrétienne. Nobunaga, après comme avant, traita les missionnaires avec les plus grands égards, et s'entretint avec eux des questions religieuses. Des optimistes croyaient déjà que, avant dix ans, le Japon tout entier serait chrétien³.

Un événement important pour les missions en Extrême-Orient fut l'arrivée du P. Allessandro Valignani, délégué comme Visiteur. Cet homme éminent, natif de Chieti dans les Abruzzes, unissait à une ardeur brûlante la plus grande sagesse; il devait avec le temps s'attirer le renom d'avoir le plus contribué, après François Xavier, l'apôtre de l'Orient, à la christianisation de ces contrées⁴. Lorsqu'en

¹ Voir DELPLACE, I, 183.

² Comp. CARAYON, *Bibl. hist.*, 92; DE BACKER, II, 349; *Zeitschr. f. Missionsswiss.*, 1920, 235.

³ Comp. DELPLACE, I, 184, 189, 211; BARTOLI, *Degli uomini e de' fatti d. Comp. di Gesù*, Torino, 1847, I, 4, c. 14; DERS, *Del Giappone*, I, Torino, 1825, 61, 74, 389; bref de Grégoire XIII au rex Bungi du 20 déc. 1578, *Bull. patr. Portug.*, I, 229.

⁴ Luigi Manzi prépare une monographie sur Valignani.

juillet 1579, Valignani arriva dans le Japon, il y trouva 150 000 chrétiens, mais, pour veiller sur eux, 59 missionnaires seulement, parmi lesquels 23 prêtres¹. Il divisa le Japon en trois provinces : Bungo, Méaco et Hizen (Figen). A Arima il érigea un séminaire, suivi plus tard par celui d'Ansukimono. Dans ces établissements des jeunes gens japonais devaient être élevés dans le christianisme, et, quand il y avait vocation véritable, pour le sacerdoce. Valignani eut la joie d'administrer au nouveau souverain d'Arima, en 1580, le sacrement du baptême — il lui donna le nom de Protasius, — à la suite de quoi presque tout le royaume de celui-ci se convertit. Très importante fut la persistance de la faveur de Nobunaga, qui soutenait activement le Père Gnechi. Pour faire agréer les missionnaires des Japonais, Valignani veilla sévèrement à ce qu'ils s'adaptassent dans la mesure possible à tous les usages du pays. Ce qui porta de bons fruits. Grégoire XIII couvrit une grande partie des frais, non seulement pour les deux séminaires d'Arima et d'Ansukimono, mais aussi pour le nouveau collège des Jésuites de Funaï et la maison de Probation d'Iquisenqui².

Lorsque Valignani, accompagné d'Organtino Gnechi et de Louis Froes, arriva au printemps de 1581 à la cour de Nobunaga, il fut reçu avec les plus grands honneurs. Il remit au puissant souverain un fauteuil de velours doré, quelques sièges de velours cramoisi et des vases de cristal. Nobunaga utilisa le fauteuil dans un magnifique tournoi auquel prit part toute la cour. Malheureusement il n'y avait aucun espoir de gagner Nabunaga personnellement au christianisme ; le rêve de cet homme altier et ambitieux allait tout entier à la gloire militaire et à l'élargissement de sa domination³.

Tout en réglant les affaires intérieures, Valignani prit l'initiative de l'envoi d'une délégation des princes catholiques du Japon auprès du Pape à Rome. Il poursuivait par là un double but : en premier lieu il fallait rendre hommage

¹ En 1574, le chiffre des missionnaires jésuites avait été de 42, dont 19 prêtres ; voir Manoel CAMARA, *Missões dos Jesuitas no Oriente nos séculos XVI e XVII*, Lisboa, 1894, 140.

² Voir MAFFEI, II, 351 et BUONCOMPAGNI-LUDOVISI, xxi. Comp. HUONDER, *Einheim. Klerus*, 102 et en haut de la page 179.

³ Comp. BARTOLI, *Del Giappone*, I, 137, 146, 150, 155, 163, 238, 248 ; DELPLACE, I, 203, 207.

au chef de l'Église et lui prêter le serment d'obéissance, ce qui lui prouverait que l'actif appui prêté par lui à la mission japonaise¹ avait porté de bons fruits; mais Valignani avait encore cet autre objectif, de permettre aux Japonais, si fiers de leurs institutions et de leur savoir, de se rendre compte, de leurs propres yeux, de la culture infiniment supérieure de l'Occident et de la splendeur de l'Église catholique².

Les souverains chrétiens de Bungo, Arima et Omura adoptèrent le projet de l'entrepreneur Jésuite³. Comme délégués il choisirent de proches parents, d'âge encore juvénile, parce que, d'après les expériences précédentes, on les croyait plus propres que des personnes âgées à supporter les efforts d'un si lointain voyage et les changements de climat. Le roi (daïmio) François de Bungo se fit représenter par un parent nommé Mantius Ito, le « roi » Protasius d'Arima et le seigneur d'Omura choisirent également un proche parent, Michael Cingiva. A ces princes royaux furent encore adjoints deux hommes de la plus haute noblesse, Julien Nacaura et

¹ Les grands succès des Jésuites au Japon provoquèrent en ce temps à la Curie une attention justifiée; comp. le rapport d'Odascalchi dat. Rom. 1578 oct. 25, Arch. Gonzaga, Mantoue. D'après l'*Avviso di Roma* du 18 décembre 1582 (Bibl. Vatic.), les dépenses annuelles du Pape pour les collèges de Jésuites au Japon s'élèverent à 4 000 scudi. Comp. aussi SPECIANI, *Considerationi*, Arch. Boncompagni à Rome.

² L'opinion de Berchet (Arch. *Veneto*, 1877, I, 255 sq.), qu'en envoyant cette délégation on avait poursuivi aussi des buts commerciaux et politiques, est insoutenable; voir TACCHI-VENTURI dans la *Civ. catt.*, 1904, III, 456, note 3. Le Japonais Mitsukuri, dans la *Hist. Zeitschr.*, LXXXVII, 193, s'exprime également dans ce sens.

³ Voir *De missione legatorum japanensis ad Romanam curiam rebusque in Europa ac toto itinere animadversis Dialogus ex ephemericide ipsorum legatorum collectus et in sermonem latinum versus ab Eduardo de Sande sacerdote Soc. Iesu. In Macaensi portu Sinici regno (Macao, 1590)*, rédigé par A. Valignani, comme la remarque en est faite expressément dans l'exemplaire de la Bibl. Casanatense à Rome. Le livre n'est d'ailleurs pas, comme le croit Brunet, le premier qui ait été imprimé à Macao; voir TACCHI-VENTURI, *loc. cit.*, 455 rem. Comp. en outre les *Relazioni della venuta degli ambasciatori Giaponesi a Roma... raccolte da Guido Gualtieri*, Roma, 1586 (comp. PAGES, *Bibliogr. jap.*, 28), nouvelle impression, Schio, 1895; SACCHINUS-POSSINUS, V, 225; BARTOLI, I, 266; MAFFEI, II, 393; BERCHET, *loc. cit.*, I, 255, II, 150; FRANCESCO BUONCOMPAGNI-LUDOVISI, *Le prime due ambasciate di Giapponesi a Roma (1585 1615) con nuovi documenti*, Roma, 1904, très belle publication, mais imprimée à 104 exemplaires seulement pour fêter les noces d'or du prince de Piombino Rodolfo Buoncompagni avec Agnese Borghese. Voir aussi CORDIER, *Bibl. jap.* (1912), 94-107; *Die Kathol. Missionen*, 1920, 247.

Martin Hara. Le 20 février 1582 les délégués, accompagnés de plusieurs Jésuites parmi lesquels Valignani, s'embarquèrent sur un bateau portugais à Nagasaki. Leur suite n'était pas exagérément grande. Dès la traversée vers la Chine, la troupe de voyageurs eut à essuyer un cyclone de cinq jours. A Macao il fallut faire une escale de neuf mois, les bateaux pour l'Inde ne partant de là qu'une fois par an. Les Japonais employèrent ce temps, comme plus tard un long séjour à Malacca et à Goa, à apprendre la langue latine et l'écriture des pays d'Occident.

La suite du trajet jusque dans l'Inde fut, en raison des tempêtes et des pirates, extraordinairement remplie de dangers et de tribulations. Valignani, ayant reçu l'ordre de rester dans l'Inde comme Provincial, confia le soin des délégués au P. Nuño Rodriguez, qui était envoyé à Rome en qualité de Procureur des intérêts de l'ordre. Les délégués étaient accompagnés d'un autre Jésuite encore, du nom de Meschita, qui servait d'interprète. Après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, on atteignit enfin, après un voyage de deux années et demie, le 10 août 1584, le port de Lisbonne. Le roi Philippe II, qui reçut les délégués à Madrid, leur fit faire dans son royaume l'accueil le plus différent. L'Escorial aussi leur fut montré. A Alicante ils s'embarquèrent pour Livourne, où, retardés par une mer houleuse, ils n'arrivèrent que le 1^{er} mars 1585. Le grand-duc de Toscane honora également les hôtes étrangers de toutes les attentions possibles; à Pise, à Florence et à Sienne ils admirèrent les merveilleuses cathédrales et les autres curiosités.

Grégoire XIII, après avoir prudemment examiné les copies des lettres de créance des délégués, les fit chercher à la frontière des États de l'Église par une garde d'honneur. De Viterbe, les Japonais visitèrent le château de Caprarola, dont le Seigneur, le cardinal Farnèse, les hébergea royalement. Le 22 mars, l'exceptionnelle ambassade, si impatiemment attendue par la Curie¹, arriva aux portes de la Ville Eternelle. Trois ans pleins et trente-deux jours s'étaient écoulés depuis le départ du Japon! Les délégués descendirent, comme la plupart du temps, jusque-là dans leur

¹ Comp. le rapport de Camillo Capilupi dat. Rom. 1585 mars 6, Arch. Gonzaga, Mantoue.

voyage, chez les Jésuites, cette fois dans la maison professe. Le jour suivant devait avoir lieu leur réception solennelle dans un Consistoire public.

Le matin du 23 mars, les rues de Rome étaient encombrées par une affluence populaire gigantesque, pressée d'admirer les hôtes étrangers de la mystérieuse île d'Orient. La procession des Japonais, qui frappaient par la petitesse de leur taille et les traits de leur visage comme par leur jeune âge, s'accomplit avec le fastueux cérémonial d'usage à partir de la villa de Jules III¹. De là le cortège se dirigea par la Porta del Populo, la Ripette, et, en passant devant la Torre Sanguigni, par la rue de Coronari et la Via de' Banchi vers le château Saint-Ange. Les canons du château Saint-Ange saluèrent les ambassadeurs, qui s'avançaient sur de beaux chevaux blancs aux couvertures noires richement brodées d'or. Ils portaient le costume de leur pays : des robes de soie blanche ornées de dorures et incrustées d'oiseaux et de fleurs bigarrés, ouvertes sur le devant avec de larges manches, et sur les épaules un fin foulard, croisé sur la poitrine et attaché comme une ceinture. De la main droite ils tenaient un sabre recourbé artistement travaillé, de la gauche un poignard, dans une gaine ornée d'une peinture à laque.

Au Vatican, on commença par offrir aux ambassadeurs des rafraîchissements, puis on les conduisit à la salle Regia, où le Pape s'était rendu avec ses cardinaux. Deux archevêques escortaient Mantius Ito, deux autres Michael Gingiva, et deux évêques Martin Hova jusqu'au trône papal; Julien Nacaura fut empêché par un violent accès de fièvre d'assister à la cérémonie.

Après que les délégués eurent, selon l'usage, rendu hommage au Pape en s'agenouillant devant lui, il les invita à se relever, et profondément ému, s'inclina vers eux pour embrasser les premiers-nés de l'Église du Japon. Les lettres

¹ Comp., outre les sources citées plus haut, le rapport détaillé de C. Capilupi dat. Rom. 1585 mars 23, Arch. Gonzaga, Mantoue. Voir aussi *Acta consistorii publ. exhibiti a D. N. Gregorio XIII regum Iapanicorum legatis*, Romæ (ap. Zannettum), 1585 (publ. par Giampietro MAFFEI; comp. MAFFEI, II, 421, et PAGÈS, loc. cit., 23); réedit. Dilingæ, 1585, traduction italienne : *Descrizione dell' ambasciata dei regi... del gran regno di Giapone*, Venzia, 1585; voir en outre les rapports de Mucantius dans TUEINER, III, 637, et l'*Akaleone* dans BUONCOMPAGNI-LUDOVISI, suppl., 12.

de créance furent remises au secrétaire des brefs, Antonio Boccapaduli. Après une courte allocution en japonais, traduite en italien par le P. Meschita, les ambassadeurs prirent place sur une tribune. Au milieu de l'attention générale, le Jésuite portugais Consalvi tint au Pape un discours latin¹, où il développa les considérations suivantes : l'île formant le royaume du Japon était à vrai dire si lointaine qu'on n'en connaissait guère que le nom, et que beaucoup allaient jusqu'à douter de son existence. De ceux qui la connaissaient, elle n'en était pas moins, en raison de sa grandeur, de la multiplicité de ses villes, de sa population guerrière et sage, préférée à tous les autres pays d'Orient, et égalée à ceux d'Occident. Seule la lumière de la foi lui avait manqué. Mais après que, en un temps encore peu éloigné, l'évangile, avec l'autorité du Saint-Siège y eut trouvé accès, commençant comme dans l'Église antique par pénétrer dans le bas peuple, cet évangile était arrivé peu à peu avec l'aide de Dieu et sous l'égide heureuse de Grégoire, à se faire adopter également par la noblesse et par des seigneurs et des princes. Ainsi, tandis que le Pape travaillait de toutes ses forces à restaurer la religion catholique dans les pays voisins ébranlés par l'hérésie, il voyait la foi croître et se fortifier même dans les régions éloignées. Cette réalité consolante qui jusqu'alors ne lui avait été connue que par des messages, il pouvait maintenant la toucher du doigt, et la proclamer à l'univers entier.

De nobles princes, ainsi poursuivait Consalvi, mus par une religieuse impulsion, étaient venus des extrémités de la terre pour jurer au père de la chrétienté obéissance et fidélité. Jadis Rome, sous le gouvernement de l'empereur Auguste, s'était estimée heureuse de recevoir des ambassadeurs de l'Inde; et voilà qu'aujourd'hui, de contrées infiniment plus éloignées, étaient venus des ambassadeurs auxquels il avait fallu trois ans pour se présenter devant le Pape. Les Hindous d'autrefois n'avaient voulu nouer qu'un lien d'amitié; aujourd'hui Rome apercevait des jeunes gens de race royale, qui juraient obéissance ainsi que des sujets. Si, au temps de Grégoire le Grand, l'Église avait considéré comme

¹ Le discours parut en traduction italienne par les soins d'Agostini GUETTINI, Firenze o. J. (1586).

un bonheur tout particulier la conversion à la foi chrétienne de la lointaine Grande-Bretagne, elle éprouvait maintenant une douleur égale de la défection de cette île. Mais la conquête du Japon signifiait la plus riche des compensations. La joie en apparaissait d'autant plus grande, que les prophètes avaient prévu la chose et l'avaient annoncée. On croyait entendre David chanter sur la cithare : « Aujourd'hui j'ai des serviteurs que je n'ai jamais connus, et ils m'obéissent avec zèle et me suivent sur parole. » Dans l'antiquité un philosophe s'était avancé jusque dans l'Inde, uniquement pour entendre un hiérarque, sur son trône d'or, expliquer le cours des astres. Combien plus admirable étaient l'amour et l'ardeur des Japonais pour la religion, combien plus profond leur désir d'arriver à la foi, eux qui avaient entrepris un voyage avec lequel celui de ce philosophe se laissait à peine comparer! Mais à Rome ils devaient trouver Grégoire XIII sur le trône de Pierre, celui qui enseignait non les choses du monde mais la science du ciel.

Dans la suite de son discours, Consalvi célébra le zèle religieux des princes japonais qui avaient envoyé l'ambassade, pour finir par un éloge du Pape. C'est au soleil que se comparait le mieux un prince idéal, l'astre se trouvait au milieu du ciel et, de ses rayons, éclairait non seulement les environs immédiats, mais encore les derniers confins de l'orbe terrestre. Ainsi la munificence et l'ardeur religieuse de Grégoire XIII ne se bornaient pas à Rome, à l'Allemagne, à la Bohême, à la Hongrie, à la Pologne, à la Syrie, à la Grèce, à la Slavonie; elle s'étendait également par delà le cercle du soleil jusqu'à la lointaine patrie des Japonais. Sitôt la remarque faite, que la foi chrétienne y avait pris pied solidement, le Pape avait acquis la persuasion qu'un vrai progrès n'y pouvait être assuré que par la formation de prêtres indigènes, et il n'avait épargné aucune dépense pour y établir quelques collèges de jeunes étudiants. Aussi était-il permis d'espérer que par le travail des élèves de ces institutions et par les membres de la Société de Jésus, le christianisme y ferait de tels progrès qu'il deviendrait à peine possible de compter les chrétiens du Japon.

A ce discours Antonio Boccapaduli répondit au nom du Pape. Les princes japonais, dit-il, avaient eu raison d'envoyer une ambassade au Saint-Siège, car il n'existe pas sur

terre qu'*une* foi, *une* Église universelle, *un* chef et *un* pasteur : le successeur de Pierre et l'évêque de Rome. Il accueillait avec joie leur serment d'obéissance, et implorait la grâce qu'à leur exemple les rois et princes de toute la terre abjurassent l'idolâtrie et les erreurs pour confesser le vrai Dieu et celui qu'il avait envoyé, Jésus-Christ en qui était la vie éternelle.

Après avoir encore une fois témoigné au Pape leur vénération, les ambassadeurs l'escortèrent dans ses appartements. Puis ils prirent part à un banquet offert par le cardinal Buoncompagni, auquel se rendirent également le cardinal Guastavillani et le duc de Sora. Pour finir, ils eurent encore une audience privée du Pape, où le Jésuite Giampietro Maffei servit d'interprète. Dans une audience ultérieure ils lui remirent leurs présents, parmi lesquels un précieux secrétaire en ébène et un tableau représentant une ville japonaise, qui fut incorporé aux collections du Vatican.

Dans la suite, Grégoire combla les délégués de prévenances. Il couvrit les frais de leur séjour, leur envoya, comme on était en carême, des poissons de choix, et fit traiter par ses médecins le malade Julien Nacaura ; en même temps il lui témoignait la même sympathie que s'il eût été son fils. Aux collèges du Japon il alloua pour une durée de vingt ans une somme annuelle de 4 000 scudi. Lorsque à la fête de l'Annonciation, les ambassadeurs visitèrent l'église Minerva, on leur assigna, en qualité de princes royaux, une place avant le margrave de Bade. Leur insolite costume japonais excitant par trop la verve de la sarcastique populace romaine, le Pape leur envoya des vêtements européens, plus un cadeau de 1 000 scudi. C'est dans ces habits qu'ils se montrèrent à la distribution d'indulgences, le 25 mars à Saint-Pierre¹.

Les Cardinaux aussi et les ambassadeurs à la Curie témoignèrent aux hôtes étrangers les plus grands égards. En contraste avec les précédents délégués russes, les Japonais se comportèrent avec une extrême politesse, décents et modestes². Tous quatre comprenaient bien le portugais,

¹ Comp. le rapport de G. Capilupi du 30 mars 1585, Arch. Gonzaga, Mantoue.

² Les rapports faits à ce sujet par les Jésuites sont confirmés par d'autres sources; voir Arch. Veneto, 1877, II, 453.

ainsi que le latin, l'espagnol et l'italien; néanmoins, avec des personnes étrangères, ils s'entretenaient toujours par l'intermédiaire d'un interprète. Ils firent bonne impression par leur modération à table — du vin, ils n'usaient jamais — leur intelligence pénétrante, leur réserve prudente et l'adresse avec laquelle ils s'approprièrent rapidement les usages de la politesse occidentale. Leur manière de professer le christianisme était extrêmement édifiante. Ils assistaient jurement à la Sainte Messe avec grand respect et recueillement, et recevaient les sacrements tous les huit jours. Les Jésuites veillèrent à ce qu'aucune chose ne vint à leur vue, capable de leur être un scandale, ou, après leur retour dans leur patrie, de porter préjudice à la mission.

On rapporta qu'après la réception des ambassadeurs japonais, Grégoire, avec des larmes dans les yeux, répéta devant le consistoire les paroles du vieillard Siméon : « Tu laisses aller maintenant ton serviteur en paix. » Le vieux Pape ne se trompait pas dans son pressentiment : cette ambassade devait être sa dernière joie¹; elle séjournait encore à Rome quand le chef de l'Église, le 10 avril 1585, fut rappelé de ce monde. Un fait dénotant la modestie du Pape est que, lorsque les Romains et les ambassadeurs des puissances étrangères le félicitèrent de la conversion de tant de Japonais à l'Église, il déclina leurs éloges en observant que tout le mérite de ce succès revenait à la Société de Jésus².

2.

Les espérances conçues par les Papes du quatorzième siècle, de conquérir à la religion de la croix, la Chine, le Royaume du Milieu, comme les Chinois appelaient leurs pays, avaient été enterrées à la chute de la Souveraineté mongole et à l'avènement de la dynastie nationaliste et xénophobe des Ming. Tout vestige de la Mission des Franciscains, parmi

¹ Comp. SANTORI, *Autobiografia*, XIII, 163. Sur un sonnet adressé à Grégoire XIII au sujet des ambassadeurs japonais, voir *Arch. Rom.*, VII, 522.

² Voir la lettre de C. Capilupi dat. Rom. 1585 mars 30, *Arch. Gonzaga*, Mantoue.

lesquels s'était distingué particulièrement ce P. Giovanni da Montecorvino nommé par Clément V archevêque de Kambaluk (Pékin), avait, au quinzième siècle, été effacé après la fermeture totale de la Chine. Le premier qui, dans son universel amour, se ressouvent du plus grand et du plus glorieux empire de l'Orient fut l'apôtre de l'Inde, François Xavier. Décidé à sacrifier sa vie pour le grand œuvre, cet homme héroïque avait, en 1552, exhalé sa grande âme dans l'île solitaire de Sanchoan, en vue de la terre qu'il avait rêvée. Mais son esprit d'immolation continua à vivre dans ses frères. Pendant les trente années suivantes, ceux-ci, avec une ténacité digne d'admiration, firent effort sur effort pour pénétrer dans la Chine rigoureusement murée, sans autre résultat, sans doute, que d'être à nouveau contraints de se retirer après un court séjour. C'est ainsi que le Provincial de l'Inde, Melchior Nuñez Barreto, au cours de son voyage au Japon en 1555, parvint à toucher deux fois Canton, la capitale de la province de Kwangtung; mais il ne put y demeurer plus de quatre semaines. Le Dominicain Gaspar de Cruz n'eut pas plus de chance l'année suivante. Le Jésuite Francisco Perez, qui arriva à Canton en 1565 avec des marchands portugais, sollicita vainement des mandarins de la ville l'autorisation de séjourner. Une tentative de pénétrer en Chine qu'en 1568 le Jésuite Giambattista Ribera entreprit entièrement de sa propre initiative, échoua tout comme, sept ans plus tard, l'expédition missionnaire de Cristoforo da Costa¹.

Au temps de Grégoire XIII, d'autres religieux cherchèrent à réussir où les Jésuites avaient échoué. En 1575 deux Augustins partis des Philippines², en 1579 trois Franciscains espagnols et un Italien, venant également des Philippines, se rendirent en Chine, mais les uns comme les autres furent forcés de quitter promptement le pays².

¹ Comp. BARTOLI, *Cina*, I, c. 145 et 148; BRUCKER, *M. Ricci*, dans les *Etudes*, CXXIV (1910), 189.

² Voir J. GONÇALEZ DE MENDOÇA, *Historia de las cosas mas notables, ritos y costumbres del gran Reino de la China*, Madrid, 1586. Comp. Marcellino DE CIVEZZA, *Saggio di bibliografia Sanfrancescana*, 453; *Orbis Seraph.*, II, 786; *La Palestina e le rimanenti Missioni Francescane in tutta la terra. Cronaca compilata dai padri Marcellino da Civezza e Teofilo Domenichelli in varie lingue*, I, Rôma, 1890, 56, 120, 182, 248, 342, 374, 495; *Ibid.*, le rapport de Fr. Paulus Jesu à Grégoire XIII.

Un mieux ne se produisit que lorsque le génial jésuite Alessandro Valignani prit l'affaire en main. La sûreté de coup d'œil du général de l'ordre, Everard Mercurian, qui avait reconnu en lui l'homme capable de donner un nouvel essor aux missions d'Orient, ne s'avéra pas seulement au Japon. Avec modestie, Valignani n'avait demandé que l'autorisation d'agir comme simple missionnaire; le général, cependant, en août 1573, le nomma visiteur de l'Inde tout entière, et lui donna des auxiliaires de choix¹.

Valignani s'embarqua en mars 1574 à Lisbonne, et se rendit d'abord à Goa, la capitale de l'Inde portugaise. Après avoir réglé les affaires les plus pressantes de la mission de l'endroit, il entreprit en 1577 le voyage pour le Japon, au cours duquel il fut contraint de s'arrêter dix mois dans l'établissement portugais de Macao, pour attendre un vent favorable. Durant son long séjour dans la maison de la Société de Jésus, établie à Macao depuis 1565, Valignani acheva de s'instruire sur cet empire asiatique si peu connu de l'Occident. Sa fréquentation de marchands portugais, comme celle de chinois, lui fit toujours mieux comprendre quelles conquêtes le christianisme pouvait y faire, mais aussi quelles difficultés allaient entraver cette entreprise. Mais aucun obstacle ne pouvait effrayer son zèle apostolique. Sa raison sage et pénétrante lui fit reconnaître que les missionnaires chrétiens devaient s'organiser autrement que par le passé, s'ils voulaient atteindre des résultats supérieurs. Avant tout, il n'était plus permis aux missionnaires de s'en remettre comme autrefois à des interprètes peu sûrs; et, outre la connaissance de la langue chinoise, ce qui était de nécessité indispensable, c'était de se conformer, dans toute la mesure possible, aux us et coutumes du pays, où on voulait agir².

Pour préparer méthodiquement la mission chinoise, Valignani fit appel à Michele Ruggeri, qui était arrivé dans l'Inde en 1578, et avait appris avec la plus grande aisance la langue difficile des pêcheurs de la côte. Quand celui-ci arriva à Macao en juin 1579, il trouva une instruction détaillée que Valignani, déjà parti pour le Japon, lui avait

¹ Voir SACCHINI, IV, 44, 55.

² BRUCKER, *loc. cit.*, 193.

laissée sur les moyens de se préparer à sa tâche épineuse. Ruggeri se mit à l'œuvre avec ardeur, et commença par rédiger un catéchisme chinois¹. Cependant il eut trois ans à lutter avant de prendre pied solidement en Chine.

Le 9 mars 1582, Valignani était revenu à Macao avec la délégation des princes chrétiens du Japon méridional. C'est là que, d'après une tradition, il avait coutume de se tenir à la fenêtre de sa maison, et de jeter en soupirant les regards vers le pays auquel son plus ardent désir était de porter les bénédictions du christianisme. Dans la ville même, il réunit les pauvres Chinois, qui y travaillaient comme esclaves, en une congrégation placée sous le nom de Jésus. Pour activer la mission proprement dite, il fit appel, en la personne de Matteo Ricci, arrivé le 9 août 1582, à l'homme capable de réussir les choses demeurées jusque-là impossibles. En septembre 1583, Ricci, avec son fidèle compagnon Michele Ruggeri, parvint à Tchao-King dans la province de Kwangtung. Il procéda avec grande sagesse et prudence. Attiré par le bon renom du gouvernement chinois, ainsi s'expliqua-t-il au gouverneur, il était venu des contrées les plus lointaines dans ce pays, sans autre intention que de servir Dieu, le maître du ciel, dans une petite maison et une petite église. Lui et son compagnon vivaient d'aumônes, ils demandaient la permission de pouvoir habiter dans la ville. La modeste demande fut accordée.

Matteo Ricci², destiné par la Providence à accomplir

¹ Ce travail, paru en 1584, est le premier livre imprimé d'un Européen en langue chinoise; comp. BARTOLI, *Cina*, I, 1, et la lettre de Ricci du 24 novembre 1585 dans la *Civ. catt.*, 1902, I, 220.

² Comp., à côté des biographies plus anciennes de d'Orléans (Paris, 1854), Ch. SAINTE-FOI (Paris, 1859), WENFER (2^e éd., Ratisbonne, 1870), l'excellent exposé de BRUCKEN dans les *Études*, CXXIV (1910), 197. Le meilleur service à la mémoire de Ricci a été rendu par Tacchi-Venturi, qui a entrepris la publication des écrits historiques de Ricci sur la demande du Comité italien pour la célébration du 300^e anniversaire de la mort de « l'apôtre et du géographe de la Chine » : *Opere storiche di M. Ricci... Con prolegomeni, note e tavole*. Vol. I : *I Commentarii della Cina*; II : *Le lettere dalla Cina*, Macerata, 1911-1913. Sur la valeur des lettres, où les qualités héroïques de Ricci s'expriment mieux que dans les commentaires, comp. *Civ. catt.*, 1914, IV, 215, et le bel article de A. LUSIO : *Le opere storiche del P. Ricci*, dans la revue *La Lettura*, XV (1915), 209, louant la publication de Tacchi comme un *Monumentum aere perennius*. Comp. en outre L. NOCENTINI, *Il primo Sinologo*, dans les *Atti del IV Congresso internaz. degli Orient.*, II, Firenze, 1881, 273; CARACCI, *Il P. M. Ricci*

L'œuvre longuement rêvée par François Xavier, était né en 1552 à Macerata, dans la marche d'Ancône. Il était de famille distinguée. Formé à l'Institut des jésuites de Macerata, il commença par étudier le droit à Rome, mais entra en 1571 dans la Compagnie de Jésus, où Fabio de' Fabi fut son maître de noviciat. Non moins qu'à cet homme éminent, il fut redéivable à un autre maître, le célèbre Christophe Clavius. Celui-ci lui enseigna les sciences mathématiques et astronomiques, qui, à côté de ses remarquables aptitudes aux langues¹, devaient lui rendre les plus grands services auprès des Chinois avides d'instruction.

Ricci et son compagnon occupèrent à Tchao-King une maison petite et bien située, dont la salle du milieu servait de chapelle. Par leur vie réglée et laborieuse, qui faisait un contraste bienfaisant avec les façons des bonzes, ils ne tardèrent pas à s'attirer la considération. Ils surent très habilement s'accommoder aux usages étranges du pays. A mesure qu'ils pénétraient mieux le caractère des Chinois, ils s'apercevaient de la préférence avec laquelle leur esprit s'orientait vers le pratique et l'utile. S'inspirant de cette observation, Ricci se mit en toute obligeance à leur expliquer les curiosités conservées dans sa maison : montres ingénieuses, belles images, œuvres imprimées de cosmographie, de géographie et d'architecture, dans de magnifiques reliures, globes terrestres et célestes, instruments d'astronomie et de mathématiques, cartes de terre et de mer. Les érudits mandarins s'ébahissaient quand les missionnaires étalaitent ces produits de la culture occidentale. Ricci trouva une ressource particulière dans son habileté à revêtir des conceptions étrangères d'une forme aisément accessible aux Chinois, art dans lequel peu d'Européens l'ont égalé².

e la sua opera geograf., dans la *Riv. geogr. Ital.*, XXV et XXVI (1918 et 1919); Ricci-RICARDI, *Il p. M. Ricci (1578-1619)*, Firenze, 1910; VAGCA dans la *Nuova Antologia*, sept. 1910. RICHTHOFEN (*China*, I, Berlin, 1877, 654) désigne Ricci comme une des figures les plus éminentes de l'histoire des missions d'Orient. Se la Compagnia di Gesù, dit Luzio (*loc. cit.*, 217), annoverà il P. Ricci fra le figure più immacolate delle sue missioni, la civiltà e la scienza devono in esso additare una delle creature sovrane che le hanno più nobilmente propagate con le virtù del l'ingegno e del carattere, con l'idealtà degli intenti, con l'eroismo dei sacrifici.

¹ Voir DAULMANN, *Sprachkunde*, 27; BAUMGARTNER, *Weltliteratur*, II, 514.

² Comp. le jugement de WYLIE, *Notes on Chinese Literature*, Shanghai, 1867, 138.

Ce qui produisit le plus grand effet, ce fut une carte du monde dont Ricci, à la demande du vice-roi, fit en 1584 une édition chinoise¹. De cet ouvrage qui dépassait de beaucoup tous les travaux indigènes de même sorte, le vice-roi fit faire un grand nombre d'exemplaires et les envoya à ses amis. En montrant l'énorme éloignement de sa patrie, Ricci arrivait à dissiper chez les Chinois leur crainte d'un éventuel projet de conquête de leur patrie. Il utilisa la croissante considération attirée sur lui par ses dissertations géographiques, astronomiques et mathématiques pour amener peu à peu son auditoire, avide d'instruction, des sciences temporelles à la connaissance de la morale et de la religion chrétienne. Là aussi il procéda avec lenteur et prudence, commençant par les vérités fondamentales et les dix commandements. A la fin de 1584, avec l'aide d'un savant, il publia un petit catéchisme². Malgré cela, au début, aucun des savants chinois ne se convertit, mais un pauvre malade seulement, un incurable qui était abandonné du monde entier. Le premier baptême officiel fut administré le 24 novembre 1584 à deux Chinois, dont l'un avait enseigné sa langue aux missionnaires. Le terrain s'avérait essentiellement rocaillieux ; le nombre des adeptes gagnés au christianisme n'était en 1585 que de vingt, dans les quatre années suivantes que de soixante³. Dans ce lent progrès Ricci voyait une volonté de la Providence, aux yeux de laquelle l'œuvre de christianisation de la Chine devait se développer à partir du plus infime commencement⁴.

Appréciant justement à quel point la mission, tant en Chine qu'au Japon, avait intérêt à une action une, et exclusive de toute autre, Grégoire XIII, en 1585, interdit à tous les autres ordres religieux de mettre le pied dans ces pays sous peine d'excommunication⁵.

¹ Ricci parle en détail de cette publication dans ses lettres à Aquaviva des 30 novembre 1584 et 20 octobre 1585, ainsi que dans ses *Commentarii*, éd. TACCHI-VENTURI, II, c. 5, 32. Reproduction de la carte dans la revue *Razón y Fe*, IV (1902), 464.

² Tacchi-Venturi a découvert une traduction latine de ce catéchisme, et l'a publiée dans les *Opere de Ricci*, II, appendice.

³ Voir TACCHI-VENTURI dans la *Civ. catt.*, 1910, II, 397.

⁴ Voir BRUCKER, *loc. cit.*, 207. Comp. BAUER dans le *Freib. Kirchenlex.*, III², 151.

⁵ Voir *Synopsis*, 133, 139. Comp. DELPLACE, II, 16

3.

Dans l'Inde antique des prodiges, l'œuvre des missionnaires avait sans cesse à combattre de grosses difficultés. Les missionnaires chrétiens se trouvaient dans une position d'autant plus épincuse en face du brahmanisme avec sa rigide organisation de castes, et en face de l'islamisme, qu'ils se présentaient accompagnés d'une puissance étrangère conquérante, les Portugais, dont l'avidité et l'immoralité, déjà au temps de François Xavier, avaient fait lourdement scandale chez les indigènes. Autre désavantage, pour l'Asie Orientale on n'avait pas institué, comme dans l'Amérique espagnole, plusieurs sièges métropolitains. Le premier évêché colonial portugais avait été celui de Funchal à Madère, fondé en 1514 par Léon X, avec un droit de patronat attribué au roi Manoël l'Heureux¹. Funchal, dont le diocèse géant s'étendait, de l'île de Madère jusqu'à l'arrière-Asie, fut élevé en 1534 à la dignité de siège métropolitain et primatial; à la couronne portugaise, qui se chargeait de l'entièrre organisation des diocèses épiscopaux, on laissa le droit de patronat. Pour Goa et l'Inde antérieure on institua des évêchés suffragants, dans l'île des Açores, São Miguel, dans l'île du Cap Vert São Thiago, et à São Thomé sur l'Équateur².

L'avance de la puissance portugaise et du christianisme dans l'Inde, amena sous Paul IV un progrès dans l'organisation hiérarchique: Funchal, trop éloigné des colonies, fut suspendu de ses fonctions de siège métropolitain, et subordonné, avec ses évêchés suffragants, au siège épiscopal de Lisbonne. Goa, le marché incontesté de l'Orient, et, comme siège du vice-roi, la deuxième capitale du royaume portugais, fut élevée en 1558 par Paul IV, au rang de siège métropolitain pour les missions situées au delà du cap de Bonne-Espérance, avec les évêchés suffragants de Kotchin et Malacca; le droit de patronat du Portugal fut étendu jusqu'à elle. Les évêchés de l'Afrique occi-

¹ Voir JANN, 69 sq.

² Cf. JANN, 79 sq.

dentale et le diocèse nouvellement institué de Brézil furent conservés par le Pape sous le siège épiscopal de Lisbonne¹. L'établissement d'un unique siège métropolitain pour un domaine aussi vaste et aussi éloigné était une faute, aggravée encore par la dépendance, où les archevêques de Goa étaient du gouvernement de Lisbonne. Cela leur conférait une dangereuse position d'exception; leur autonomie se manifesta bientôt par le titre qu'ils prirent de primats de l'Orient².

Dans l'intérêt de l'évangélisation de la Chine et du Japon, Grégoire XIII, par une bulle du 23 janvier 1576, sépara les pays, avec les îles environnantes, de Malacca, et les constitua en évêché nouveau à Macao; cette ville fut subordonnée à la métropole de Goa³. La mesure fut prise à l'instigation du roi Sébastien de Portugal, qui s'attira les plus grands mérites par l'envoi de missionnaires jésuites en Asie orientale.

Le centre de la province des jésuites de l'Inde Orientale, dont Grégoire XIII stimulait l'activité par de nombreux priviléges⁴, était le collège fondé par saint François Xavier à Goa; on y avait adjoint un séminaire pour jeunes garçons hindous. Dans l'église du collège de jésuites, où l'évêque de Malacca, un dominicain, célébra en 1572 la première messe, on procédait généralement aux baptêmes solennels des catéchumènes, pour lesquels existait déjà, depuis 1555, une maison spéciale. En 1581 les jésuites bâtirent aussi à Goa une maison professe, et bientôt après un noviciat à eux. C'est de la maison des profès que la ville était administrée religieusement. Les novices exerçaient leur activité, en compagnie des anciens missionnaires de l'Inde, franciscains et dominicains, s'occupant surtout du soin des malades. Les ordres religieux, dans l'hôpital royal, se relayaient chaque mois dans cette besogne; les jésuites, néanmoins, semblent y avoir été les plus actifs, puisqu'en 1579, toute la conduite en fut remise à leurs seules mains. Les rangs des Pères, éclaircis par leur œuvre de sacrifice au cours des fréquentes épidémies, avaient été

¹ Voir les excellentes explications de JANN, 108, 110, 111.

² Voir *ibid.*, 110.

³ Voir *Bull. patr. Portug.*, I, 243; *Corpo dipl. Portug.*, X, 498; JANN, 124; STREIT, I, 347.

⁴ Voir STREIT, I, 506.

comblés en 1574, à l'arrivée du nouveau visiteur Alessandro Valignani, par 44 nouveaux compagnons, dont 26 prêtres¹.

Au retour de sa visite des missions du Nord — celles du Sud avaient été visitées par le nouveau Provincial Rodrigo Vicente, — l'infatigable Valignani tint à Goa un synode provincial, auquel prirent part quinze de ses collègues, entre autres le Provincial et les Recteurs des collèges de Goa, Bassein et Salsette. Après mûre délibération, on renonça au projet de diviser la province des Indes Orientales en deux moitiés, l'une en deçà, l'autre au delà du Gange, et on le remplaça, pour la région au delà du Gange, par l'institution d'un Provincial-vicaire spécial. Très importante fut la décision de fonder des séminaires pour l'enseignement de la langue hindoue. Sur la question de savoir si on proposerait de n'envoyer dans l'Inde que des jésuites portugais, on se mit d'accord pour demander l'envoi du plus grand nombre possible de membres de la Compagnie, fussent-ils de toute autre province d'Europe². Après Goa, le centre le plus important était le collège de jésuites de Kotchin, où d'ailleurs, depuis 1549, les dominicains étaient déjà à l'œuvre³.

Jusqu'à présent l'activité missionnaire s'était limitée presque exclusivement aux rivages de l'Inde. En 1579, l'impulsion fut donnée de façon tout à fait inopinée à une propagande de l'évangile dans l'intérieur du pays; elle vint du Grand-Mogol Akbar, dont le royaume s'étendait sur tout l'Hindoustan septentrional, et au sud jusqu'au haut-plateau du Dekhan. Ce souverain hautement doué, aussi énergique qu'avide de savoir, portait un intérêt inaccoutumé non seulement à toutes les questions d'Etat, mais encore à celles de la religion. Témoignage en est rendu aujourd'hui encore par la halle magnifique qu'il fit ériger dans sa résidence de Fatihpur Sikri, non loin d'Agra, pour des conférences religieuses, auxquelles prenaient part des brahmanes, des bouddhistes, des mahométans et des parsis, désireux d'établir la vraie foi en comparant leurs recherches. Avec le temps, l'attention d'Akbar fut aussi attirée par les mission-

¹ Voir MÜLLBAUR, 84, 89. Comp. aussi D'SA, *History of the Catholic Church in India*, 1, Bombay, 1910.

² Voir SACCHINUS, IV, 92; MÜLLBAUR, 89.

³ Voir MÜLLBAUR, 107, 336.

naires jésuites, dont l'activité au Bengale, si bienfaisante pour l'État, finit par le frapper¹. En automne 1579, apparut à Goa un messager d'Akbar, demandant l'envoi de deux jésuites pour expliquer à son maître la religion chrétienne et lui en apporter les livres sacrés. Bien qu'il s'éveillât des doutes sur la sincérité des intentions du puissant souverain, on ne se crut pas en droit de laisser passer une occasion si favorable, de faire pénétrer l'évangile jusqu'à l'intérieur de l'Inde. Le Provincial des jésuites choisit pour cette tâche, aussi importante que difficile, trois pères qui lui parurent particulièrement qualifiés. L'un, Rodolfo Aquaviva, fils du duc d'Ari et apparenté par sa mère à Aloisius Gonzaga, se distinguait par une conquérante amabilité, par l'urbanité de ses façons et par des connaissances théologiques approfondies. Le deuxième, l'Espagnol Antonio Montferrat, était une personnalité éminente, mais sa santé laissait beaucoup à désirer. A ces deux hommes fut adjoint, en la personne du P. Francisco Henriquez, un mahométan converti, qui parlait couramment le persan.

Le 17 novembre 1579, les trois jésuites quittèrent Goa avec les envoyés du Grand Mogol; le 17 février 1580 ils arrivèrent à la cour d'Akbar. Ils y trouvèrent le meilleur accueil, mais, pour leur but propre, des conditions extraordinairement défavorables. Le Grand Mogol s'était formé une religion à lui, poursuivant, à n'en pas douter, comme fin politique, l'affermissement de son royaume par l'unifica-

¹ Comp., pour ce qui suit, *Litt. ann.*, 1582, 111; *SACCHINUS*, IV, 246; V, 98, 145; *BARTOLI*, *L'Asia*, I, Roma, 1667, et *Degli uomini e de fatti della Comp. di Gesù*, I, 4, c. 24; P. DU JARRIC, *L'hist. des choses plus mémorables advenues tant des Indes Orient. qu' autres pays de la découverte des Portugais*, I-III, Arras, 1611 (éd. latine: *Thesaur. rev. Indic.*, 4 vol., *Coloniae*, 1615); *MÜLLEBAUR*, 133; *GRUENEN*, *Aquaviva*, 80, 124, 167; *NOER* et G. v. *BUCHWALD*, *Kaiser Akbar*, 2 vol., Leyde, 1880 et 1885; *NOTI*, *Das Fürstentum Sardhana*, Freiburg, 1906, 55; *DAHLMANN*, *Indische Fahrten*, II, 172. Le travail de l'indologue R. Garbe sur l'empereur Akbar (Tübingen, 1909) se base presque exclusivement sur l'œuvre de Noer, dont les développements, en ce qui concerne les missionnaires jésuites, sont presque tous erronés et insoutenables; voir encore, outre *GRUBER*, *loc. cit.*, *Stimmen aus Maria-Laach*, LXXVI, 468; comp. *ibid.*, XXXVII, 219. Dans la nouvelle monographie sur Akbar de Vincent A. SMITH (*Abkar the Great Mogul*, Oxford, 1917), la valeur des rapports des Jésuites, notamment le *Mongolice legationis commentarius* du P. A. MONTFERRAT, de 1582 (*Memoirs of the Asiatic Society of Bengal*, 1914, III; comp. *Gott. Gel. Anz.*, 1919, 132), est apprécié très élogieusement.

tion de la foi. Il était secondé avec zèle dans cette tâche par son premier ministre Abdul Fazil. Les fondateurs de la nouvelle « divine Foi » (*Dini Ilahi*) visaient à fondre en elle, sur les bases rationnelles de l'hindouisme et de l'islamisme, les éléments les meilleurs et les plus purs des autres religions. Au début, la nouvelle foi, que personne ne devait être forcé à adopter, ne trouva accès qu'auprès des hommes de cour et des fonctionnaires.

Telle était la situation, quand Aquaviva et Henriquez — Montferrat était tombé malade en route — arrivèrent à la brillante cour du Grand Mogol. Sur le désir de celui-ci, les deux Pères durent aussitôt entamer avec les savants mahométans les discussions religieuses, au cours desquelles Aquaviva (Montferrat étant toujours souffrant) expliqua à fond la foi chrétienne et la défendit avec éclat, tandis qu'Henriquez servait d'interprète.

Durant les controverses, Aquaviva s'exprima apremment sur Mahomet, le traitant de faux prophète, dénué de sainteté, ce qui blessa à ce point les adeptes de l'Islam, que la vie des missionnaires en fut menacée. Leur vœu de devenir martyrs se fût réalisé, sans la protection du Grand Mogol. Sans aucun doute Akbar admirait la doctrine chrétienne; n'alla-t-il pas jusqu'à permettre que Montferrat instruisit son deuxième fils Pahari non seulement dans le portugais mais encore dans le christianisme?

Les missionnaires trouvèrent un appui énergique en Abdul Fazil qui, pleinement conscient des inconséquences du Coran, supplia son maître d'adopter le christianisme, mesure recommandable aussi au point de vue politique; c'était en effet l'unique moyen d'introduire dans le royaume une religion *une*, les Hindous ne pouvant en aucun cas consentir à embrasser la foi de leurs oppresseurs, les mahométans. Déjà les missionnaires espéraient toucher à leur but, car Akbar témoignait à la doctrine chrétienne le plus grand respect; il vénérait l'image de Marie, qui lui avait été remise par Aquaviva au nom du Pape, et portait au cou un Agnus Dei. On discuta également le projet d'une ambassade à Philippe II et à Grégoire XIII, mais la conversion du Grand Mogol, espérée à Rome avec tant de ferveur¹, ne se fit pas.

¹ Comp. le rapport d'Odascalchi dat. Rom. 1582 fevr. 3, Arch. Gonzaga,

Aquaviva attendit patiemment; dans un rapport à son Provincial il défendait cette opinion, qu'il n'était pas permis d'abandonner l'espoir de conquérir le « cœur de l'Inde », avant d'avoir épuisé tous les moyens à sa disposition. Toutefois Akbar demeurait irrésolu dans son attitude. Quoique sa nature fût, dans son fond, d'essence religieuse, son orgueil et son indépendance de mœurs constituaient un insurmontable obstacle à son adoption de la vérité évangélique. Les nombreuses femmes de son harem, et, sûrement aussi, des considérations politiques l'empêchèrent de céder à l'attrait de la grâce. Akbar serait censé avoir dit que le christianisme était trop pur, ses propres mœurs trop dissolues. Il n'en chercha pas moins à retenir Aquaviva, quand celui-ci, s'appuyant sur l'ordre de rappel de son Provincial, demanda à retourner à Goa. Le Grand Mogol ne lui permit enfin de s'en aller que sur la promesse qu'il reviendrait. Il voulut pourvoir le partant de présents en or et en pierres précieuses; mais Aquaviva les refusa, alléguant son vœu de pauvreté. Comme Akbar insistait pour lui accorder une autre faveur, Aquaviva demanda l'affranchissement de quelques esclaves chrétiens. Avec ceux-ci, seule conquête d'une difficile mission de trois années, Aquaviva retourna à Goa en mai 1583. Les supérieurs l'envoyèrent dans la presqu'île de Salsette, où lui échut la couronne de martyr déjà si ardemment souhaitée jadis : en juillet 1583, il fut mis à mort par les indigènes avec quatre autres jésuites et vingt chrétiens. Comme au temps des persécutions de l'Église primitive, le sang des martyrs fut fécond : en 1584 déjà, furent baptisés cinquante catéchumènes, parmi lesquels se trouvait un des brahmanes les plus considérés¹.

Un zèle égal à celui de la Compagnie de Jésus dans la Chine et le Japon, fut déployé dès 1565 par des membres de l'ordre des Augustins dans les Philippines, découvertes en 1521 et conquises cinquante ans plus tard par les Espa-

Mantoue. Le 18 février 1582, Grégoire XIII adressa un bref à Akbar, et le conjurait : ne animi notum a Deo profectum deliberationis tarditate prodat. *Synopsis*, 119.

¹ Voir MÜLLEAU, 101; GRUBER, *Aquaviva*, 227, 245, 286. Comp. aussi SUAU, *Les martyrs de Salsette*, Bruges, 1893. Une *Relitione del martirio di 5 padri del Gesù fatto nell' Indie l'anno passato* fut envoyée de Rome le 6 octobre 1584 par Odescalchi au duc de Mantoue. Arch. Gonzaga, Mantoue.

gnols. Philippe II soutint de toute façon l'expansion du christianisme dans ce territoire neuf et de grand prix; en 1576, les Augustins renforçèrent leur contingent de vingt-quatre nouveaux missionnaires¹.

Aux Augustins se joignirent au bout de peu d'années les Franciscains : en 1577, sous la conduite de l'aussi savant qu'énergique Pedro de Alfaro, abordèrent à Manille dix-sept fils de saint François. Ils y fondèrent la Custode de saint Philippe, nom que Grégoire XIII, très acquis à l'entreprise, changea, en 1578, en celui de Custode de saint Grégoire le Grand².

Comme sous Pedro de Alfaro, qui se rendit en 1579 en Chine, l'œuvre missionnaire des Philippines s'épanouit rapidement sous ses successeurs, Pablo a Jesu (1580-1583) et Juan de Plasencia (1583-1586). En raison des renforts envoyés d'Espagne, la prédication de l'Évangile put s'étendre de plus en plus, en sorte qu'en neuf ans 250 000 indigènes se convertirent au christianisme. Ces hommes qui, auparavant, habitaient épars, furent groupés autour des cabanes des missionnaires, formant ainsi les dénommés Pueblos (villages), où l'on organisa aussitôt des écoles. Les missionnaires montrèrent leur souci du bien-être matériel des habitants³ par l'établissement d'hôpitaux. En 1578 le Père Juan Clemente fonda le grand hospice de lépreux S. Lazaro à Manille, qui existe encore aujourd'hui; dans la même année les Franciscains fondèrent un autre hôpital pour les soldats espagnols. Pour le défrichement des régions improductives, le Père Lorenzo a Santa Maria, décédé à Cebù en 1585, se rendit utile, en dirigeant les eaux de la montagne par des canaux vers la plaine⁴. Des missionnaires franciscains, et parmi ces derniers Juan de Plasencia, composèrent des grammaires du dialecte indigène, le tagal, un dictionnaire espagnol-tagal, un catéchisme, et d'autres œuvres religieuses dans cette langue⁵.

¹ Comp. GROETEREN, *Die Franziskanermission auf den Philippinen*, dans les *Hist. polit. Bl.*, CXLI, 587, et NEUER dans le *Freib. Kirchenlex.*, VI², 691.

² Voir GROETEREN, *loc. cit.*, et PEREZ dans l'*Arch. Ibero-American*, 1, 100.

³ Comp. P. Eusebio Gomez PLATERO, *Catálogo biográf. de la provincia de S. Gregorio*, Manila, 1880.

⁴ Comp. P. Marcello DE RIBADENEYRA, *Historia de las Islas de Archipiélago*, et GROETEREN, *loc. cit.*, 589, 593.

⁵ Voir DAHLMANN, *Sprachkunde*, 115. Comp. GROETEREN, *loc. cit.*

Pour l'affermissement du christianisme dans les Philippines, qui créait en plein monde païen asiatique un point d'appui des plus importants pour l'œuvre de la mission¹, l'évêché de Manille, fondé par Grégoire XIII en 1579, fut d'une utilité capitale; on nomma titulaire de celui-ci le Dominicain Domingo de Salazar², qui, par une activité de quarante années au Mexique, avait rendu aux Indiens de ce pays les plus grands services. C'est par lui, qu'en 1582 les Dominicains et les Jésuites arrivèrent aussi aux Philippines, où, sur l'instigation du Pape et du roi d'Espagne, se rendirent en 1581, trente-trois nouveaux missionnaires pris dans l'ordre franciscain³. Des membres des deux grands ordres mendiants agissaient déjà de concert avec les Jésuites, et avec grand succès, aux Moluques⁴, dès le pontificat de Pie IV.

4.

La province des Jésuites dans l'Inde orientale, outre l'Inde proprement dite, les Moluques, la Chine et le Japon, comprenait encore le rivage oriental de l'Afrique. Là, dès le temps de Paul III, des Jésuites s'employaient comme missionnaires en Abyssinie. Pendant la première moitié du pontificat de Grégoire XIII, Andréas de Oviedo, qu'on avait revêtu de la dignité épiscopale, fut le principal à déployer au milieu des pires difficultés une véritable activité apostolique, étendue avant tout sur les Portugais dispersés dans le pays et sur leurs descendants⁵. Quand ce saint homme succomba à la fièvre en 1577, trois Jésuites qui jusqu'alors l'avaient assisté, continuèrent son œuvre. Or, par l'inimitié du roi, ils tombèrent dans une situation si difficile qu'on songea en 1580 à abandonner la mission⁶. Mais Grégoire XIII n'en voulut pas entendre parler; il cher-

¹ Comp. BIERMANN dans les *Kathol. Missionen*, 1916-1917, 53.

² Voir GAMS, 413.

³ Voir MAFFEI, II, 468; GULIK-EUREL, III, 251; SACCHINUS, V, 107.

⁴ Voir la relation de Daniele Barberigo dans ALBÈRI, III, 2, 44. Comp. HAHN, *Gesch. der Kath. Missionen*, II, 430; HENBION, *Hist. des miss.*, I, 578.

⁵ Comp. BARTOLI, *Degli uomini e de' fatti della Comp. di Gesù*, I, 4, c. 29.

⁶ Voir BECCARI, *Rer. Aethiopie. Script. occid.*, V, 453; X, 306.

cha à leur venir en aide en écrivant au roi. Toutefois celui-ci était d'une hostilité telle, que les Jésuites doutaient qu'il consentit seulement à accepter la lettre¹. En 1582, les comptes rendus de l'ordre relatent qu'il n'y a plus en Abyssinie que deux pères, qui assurent avec peine leur existence, et n'opèrent que ça et là une conversion; même alors il n'est pas permis de désespérer, car c'est souvent dans la plus grande détresse que Dieu envoie son puissant secours².

Sur le rivage occidental de l'Afrique, le Jésuite Balthazar Barreira, pendant toute la durée d'une vie d'homme, fut le missionnaire de la Guinée, du Congo et d'Angola, où, auparavant, des franciscains avaient déjà été actifs. En 1582, des missionnaires de l'ordre des Carmes déchaussés se rendirent en Guinée, et l'année suivante au Congo; en 1584, le roi d'Angola se fit baptiser³. Sur le rivage oriental de l'Afrique, la mission tentée par les Jésuites antérieurement auprès des races bantoues indépendantes avait échoué par suite de l'attitude des colonisateurs portugais⁴. A l'établissement des Dominicains dans la Mozambique, en 1577, commença pour l'histoire de la mission est-africaine une ère nouvelle : de la Mozambique, des missionnaires furent envoyés dans le territoire de Zambèze et dans les îles. Le Dominicain João de Sanchez, qui y travailla longtemps, a décrit l'état de ce territoire dans un ouvrage spécial⁵.

5.

Au nombre des pays relevant de la mission se trouvait aussi le grand royaume des Osmans, qui possédait une forte population chrétienne, obligée, comme tous les autres non-mahométans, d'acheter par un tribut personnel aux conqué-

¹ Voir le rapport d'Em. Fernandez du 3 juillet 1582, dans BECCARI, V, 328; *ibid.*, 303, la lettre où Grégoire XIII, en 1579, somme le prince Isaak Barnaynes de faire la paix et de s'unir au Saint-Siège.

² *Littere ann.*, 1584, 439.

³ Voir HEIMBUCHER, II, 16; PAIVA-MANSO, *Historia do Congo*, 129; *Précis hist.*, 1895, 470; STOEIT, I, 87. Comp. KILGER dans la *Zeitschr. f. Missionswiss.*, 1921, 71.

⁴ Comp. KILGER, *Die erste Mission unter den Bantustämmen*, 1560-1562, Münster, 1917.

⁵ *Ethiopia orient.*, 1609. Comp. Schmidlins *Zeitschr. f. Missionsgesch.*, VII (1917), 99.

rants, le droit d'habiter la patrie. Cette contribution n'était pas la seule. Les Osmans au pouvoir exerçaient encore des exactions, que le Vénitien Giacomo Ragazzoni qualifie en 1571 d'incroyables¹. La situation la plus misérable était celle des provinces éloignées de la capitale, où les malheureux habitants étaient entièrement livrés à l'avidité des gouverneurs². Il est significatif que, lorsque le sultan Selim II fit réquisitionner, en 1569, les revenus de toutes les églises du royaume, Constantinople, Andrinople et Brussa furent exceptées³. Mais l'exception ne concernait que les schismatiques grecs, dont le patriarche payait la protection du gouvernement turc par un tribut annuel et d'autres contributions. L'Église latine ne jouissait pas de cette espèce de reconnaissance officielle. Les autorités turques envisageaient avec crainte et jalouse l'union des Latins avec Rome; ils ne toléraient la présence des Franciscains et d'autres religieux catholiques que dans la croyance que tous étaient subordonnés au patriarchat grec; la plupart des prêtres séculiers et des évêques, comme Pie V s'en était déjà plaint, avaient été forcés à la fuite⁴.

Une situation extraordinairement pénible était celle des catholiques de la péninsule des Balkans, où l'activité missionnaire ne se poursuivait que grâce à la persévérance héroïque des Franciscains⁵. Ceux-ci, en 1573, possédaient dans la seule Bosnie quinze couvents⁶, qui, néanmoins, ne suffisaient aucunement aux communes dispersées si loin les unes des autres. La détresse des catholiques dans la péninsule balkanique n'échappa point à la pastorale sollicitude de Grégoire XIII. En 1580, il institua pour les territoires istriovénitien⁷ et pour les pays turcs des délégués apostoliques et des visiteurs. Pour les provinces du Nord, le choix tomba

¹ Voir la relation dans ALBERI, III, 2, 100; comp. *ibid.*, 252, le jugement de Jacopo Soranzo de 1581.

² Voir le rapport de Bailo Gianfranc. Morosini dans ALBERI, III, 3, 272.

³ Comp. ZINKEISKI, III, 365.

⁴ Comp. GOTTLÖB dans le *Hist. Jahrb.*, VI, 60.

⁵ Comp. BAKULA, *I Martiri nella missione Francescana osservante in Erzegovina*, Roma, 1862, et BATINIC, *Djelovanje Franjevaca u Bosni i Hercegovini*, 2 vol., Agram, 1881-1883.

⁶ Voir *Acta consist.* dans GOTTLÖB, *loc. cit.*, 52.

⁷ On nomma visiteur Agostino Valier, évêque de Vérone; voir FARLATI-COLETI, *Illyricum sacrum*, III, 465; IV, 227; V, 131. Comp. aussi les notes dans le Cod. D. 6 des Arch. Buoncompagni à Rome.

sur l'évêque du petit diocèse dalmate de Stagno, Bonifazio de' Stephani, qui, envoyé déjà par Pie V comme visiteur en Bosnie, y avait exercé une fructueuse activité, au début du pontificat de Grégoire XIII¹. Dans l'instruction qui lui fut donnée, Stefani est désigné comme visiteur de Dalmatie, de Slavonie, de Croatie, de Bosnie, de Serbie, de Moldavie, de Valachie et de Bulgarie. Il était chargé d'exercer une ample action en vue de l'amélioration des conditions religieuses dans ces provinces, et d'établir des rapports écrits sur tous les sièges épiscopaux encore en action ou anciens, sur les localités propres à l'érection de nouveaux évêchés, sur l'ensemble des églises et des couvents, la vie et les mœurs du clergé et de la population².

En décembre 1580, l'évêque Stefani remit au Pape son rapport sur sa visite en Bosnie et en Herzégovine³. Les catholiques de Bosnie et de Serbie, comme ils l'écrivirent au Pape en 1581, dans un débordelement de reconnaissance, l'avaient salué comme un ange du Seigneur. Par la lettre touchante que l'évêque de Bosnie résidant à Diakovár, Antonio de' Mattei, rédigea de concert avec les Franciscains et les membres les plus considérables des populations chrétiennes, des marchands pour la plupart, on voit combien fut admirable l'action du délégué apostolique⁴. Ses rapports n'ont malheureusement pas été retrouvés jusqu'à ce jour; mais c'est eux, manifestement, qui déterminèrent Grégoire XIII à fonder en Bosnie quatre nouveaux couvents de Franciscains⁵. Quand, au début de l'année suivante, le délégué fut emporté par la mort au milieu de son œuvre de sacrifice, le Pape chargea l'évêque de l'île de Gurzola, Agostino Quintio, un Dominicain, d'achever la visite⁶.

Au commencement de l'année 1584, Grégoire XIII envoya

¹ Voir FERMENDZIN, 310.

² Comp. THÉINER, III, 271; GOTTLÖB dans le *Hist. Jahrb.*, VI, 45, 47, où l'instruction pour B. de Stefani, conservée dans les Arch. pap. secr. (*Var. polit.* 129, p. 194-210) est utilisée pour la première fois. Elle fut publiée par FERMENDZIN (321) en 1892, toutefois avec la date erronée de 1582. Comp. aussi *Orbis Seraph.*, II, 744.

³ Voir FERMENDZIN, 313.

⁴ Les lettres dans THÉINER, III, 272 Comp. BALAN, *La Chiesa cattolica e gli Slavi*, Roma, 1880, 206, 242, et FERMENDZIN, 314.

⁵ Voir MAFFEI, II, 181; GOTTLÖB, *loc. cit.*, 53, n. 1.

⁶ L'instruction pour Agost. Quintio, dat. 1582 juin 29, a été publiée par FERMENDZIN (335).

Alessandro Komulowic, chanoine de Zara, avec le Jésuite Tommaso Raggio comme visiteurs apostoliques dans la péninsule des Balkans. Tous deux exercèrent auprès du clergé et du peuple une action bénie¹. Komulowic, dans les rapports qu'il envoya au Pape sur son voyage, exposa les besoins religieux de ces pays². On y voit quelle était la multitude de chrétiens soupirant sous le joug des Turcs. Komulowic évalue le nombre de chrétiens capables de porter les armes en Albanie jusqu'à la région de Durazzo à 40.000; presque tous appartenaient au rite latin. Dans le reste de l'Épire et en Macédoine, les Grecs étaient de beaucoup en majorité. Komulowic dit qu'il y avait là plus de 100.000 hommes capables de porter les armes; autant en Herzégovine, en Slavonie, en Croatie et en Serbie. En Bosnie et dans la région du Danube jusqu'à Belgrade on en comptait 200.000, et autant en Bulgarie. Sur la rive de la Mer Noire on eût pu trouver jusqu'à 400.000 chrétiens³. Même si ces chiffres sont exagérés, il est hors de doute, que ces contrées présentaient encore une très forte population chrétienne⁴. Il demeure incompréhensible que l'idée de se mettre en rapport avec ces forces de combat, ait été entièrement négligée par les États d'Occident⁵.

Sur la triste situation des catholiques à Constantinople, où on manquait notamment d'énergiques pasteurs l'attention de Grégoire XIII fut sollicitée par des rapports de voyageurs grecs⁶, et par une requête adressée le 1^{er} octobre 1574 par la commune de Pétra à l'ambassadeur français à la Porte, François de Noailles. Celui-ci transmit la pièce, plus deux mémoires pour les généraux des Dominicains et des Franciscains, au nonce papal de Venise, lequel les fit parvenir à Rome. Le résultat fut que, en 1575, Grégoire XIII chargea les généraux des ordres susdits d'en-

¹ Voir MAFFEI, II, 390; SACCHINUS, V, 170.

² Voir FERMENDZIN, 339.

³ Voir *Relatione del P. A. Comuleo*, Cod. Barb. 3392 de la Bibl. Vatic. Comp. RANK, *Werke*, XLIII-IV, 358 et PIERLING, *Papes et tsars*, Paris, 1890, 445.

⁴ Le Bailo Gianfranc. Morosini dit aussi en 1585 que dans la Turquie d'Europe la majorité des habitants sont chrétiens. ALBERI, III, 3, 263.

⁵ Voir GOTTLÖB dans la *Lit. Rundschau*, 1891, 117.

⁶ Comp. l'*Avviso di Roma* du 13 mars 1574, dans les *Romana* des Arch. d'Etat de Vienne.

voyer au Bosphore un certain nombre de pères énergiques¹.

Mais la sollicitude de Grégoire XIII ne se bornait pas aux populations de l'Eglise latine de la Turquie; avec la manière grandiose qui lui était propre, il envisageait aussi la réunion des Grecs schismatiques avec Rome. Ses conseillers en cette matière étaient, outre le compétent et savant cardinal Sirleto, deux autres membres du Sacré Collège, Santori et Savelli. Il réunit ceux-ci, en 1573, en congrégation spéciale pour les affaires des Grecs². Sur leur conseil, le catéchisme romain fut traduit en grec moderne; en 1576 on n'en envoya pas moins de 12.000 exemplaires dans le Levant, plus un nombre correspondant de copies des décrets du Concile de Trente. En outre le Pape s'occupa d'une réimpression des décisions du Concile de Florence, pour lesquelles Sirleto rédigea une lettre additionnelle³ destinée aux Grecs schismatiques, et qu'il fit distribuer dans les provinces grecques, conjointement avec la défense attribuée à Gennadius, du susdit Synode⁴.

En connexion avec ces travaux se trouvait la fondation du Collège grec à Rome, dont nous avons déjà parlé⁵. Malheureusement le succès ne répondit pas à l'attente du Pape. Les difficultés étaient trop grandes⁶. Elles apparurent quand, en mars 1580, Grégoire XIII envoya à Constantinople l'évêque de Nona, Pietro Cedula, comme délégué et visiteur des communautés religieuses de la Turquie. L'occasion de cet envoi avait été le récit qu'un commerçant italien, résidant dans la capitale turque, avait fait personnellement au Pape, de la détresse de l'Eglise en Turquie, et spécialement à Constantinople⁷.

La mission de Cedula⁸ rencontra d'emblée de grands

¹ Comp. THEINER, I, 317; MAFFEI, I, 206; GOTTLÖB dans le *Hist. Jahrb.*, VI, 46. Une lettre de Grégoire XIII aux Franciscains de Pétra dans l'*Orbis Seraph.*, II, 719. Pour restaurer les églises à Pétra, Grégoire XIII envoya en 1582, 199 scudi d'or; voir la lettre de Galli au nonce de Venise dat. 1582 nov. 11, *Nunz. di Venezia*, XXIII, Arch. secr. pap.

² Voir les *Acta consist.* dans les *Studi e docum.*, XXIV, 135.

³ *Exhortatio ad Grecos*, conservée dans le Vatic. 6792, Bibl. Vat. Comp. LÄMMER, *Analecta*, 57. Voir aussi la *Relazione de CORRADO*, p. 275.

⁴ Comp. le rapport d'Odascalchi, dat. Rom. 1579 nov. 28, Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁵ Voir plus haut, et aussi *Zeitschr. f. Missionswiss.*, 1922, 2.

⁶ Comp. la *Relazione de CORRADO*, 275.

⁷ Voir THEINER, III, 228.

⁸ Comp. pour ce qui suit, outre MAFFEI, II, 143 sq., l'excellente disser-

obstacles. Toutes les tentatives du Pape pour lui gagner la protection du gouvernement de Venise et de son Bailo à Constantinople, échouèrent. La Seigneurie, qui connaissait la jalouse des autorités turques pour l'influence de Rome, craignait de se faire mal voir de la Porte et de compromettre par là ses intérêts commerciaux. Elle ne souffrit même pas que l'évêque, son propre sujet pourtant, puisque originaire de Zara, entreprît le voyage à Constantinople en compagnie du nouveau Bailo Paolo Contarini. Par l'intermédiaire des Ragusains, Cedula parvint enfin à obtenir un sauf-conduit du sultan. Muni de celui-ci, il put, en automne 1580, atteindre la capitale turque. La population catholique le salua avec joie, mais il ne trouva pas auprès des ambassadeurs occidentaux l'appui voulu; le représentant de Rodolphe II n'entrait pas en considération, puisqu'il inclinait vers le protestantisme; les ambassadeurs d'Espagne et de Venise se tinrent sur la réserve pour des motifs politiques. Seul l'ambassadeur français, Jacques Germigny, zélé catholique, s'intéressa au délégué du Pape, et lui procura l'autorisation de demeurer un certain temps à Constantinople.

Cedula utilisa son séjour pour se renseigner sur les conditions des catholiques latins à Constantinople et aussi sur l'état des provinces, en questionnant clergé et laïcs. Après quoi, il put ébaucher auprès du Saint-Siège une image assez exacte de la population de l'Église latine en Turquie. De cet exposé il appert que, par défaut de prêtres notamment, la vie religieuse des catholiques de l'empire turc avait incomparablement baissé dans la dernière génération. En Crimée, il n'y avait que deux villes où les habitants fussent restés fidèles à leur foi; à Caffa les Latins avaient perdu toutes leurs églises, sauf une. A Trébizonde et dans toutes les villes riveraines de l'Asie Mineure, où les commerçants étrangers étaient encore demeurés catholiques, des Grecs et des Arméniens avaient pris possession des églises. A Brusse, l'église catholique avait été transformée en mosquée. La plupart des catholiques habi-

tation de GOTTLÖB dans le *Hist. Jahrbuch.*, VI, 42-72. Les actes de visites utilisés ici d'après une copie de la bibliothèque du couvent franciscain SS. Quaranta à Rome ont été aussi conservés dans un manuscrit de la Bibl. communale à Ancône.

taient encore dans les îles de l'Archipel. A Chios, à Paros, à Tinos et à Naxos il y avait encore des évêques en rapport avec Rome. A Santorini (Thira), toute la population, en dépit des sollicitations des schismatiques, était restée catholique-romaine; à Andros, par contre, les catholiques avaient été contraints de fuir dans les montagnes la persécution du Juif portugais José Miquez. A Andrinople il y avait encore une quantité de Hongrois et de Bosniens catholiques-romains, mais ils étaient sans prêtre. A Sofia, on comptait cent cinquante âmes, des Ragusains pour la plupart. Une grande paroisse de rite latin subsistait à Novibazar, une plus petite à Varna, à Nisch et à Rustchuk. Entre ces deux dernières localités il y avait douze communautés pauliciennes, qui exerçaient leur culte selon le rite latin. En Valachie, de même qu'en Bosnie et en Serbie, on sentait l'influence du protestantisme émané de Transylvanie¹.

Cedulini trouva également un état de choses très affligeant à Constantinople et dans ses deux faubourgs, Péra et Galata, où les Latins ne possédaient plus que douze églises; celles-ci étaient fort pauvres et toutes, en état de décrépitude. Terrible était la situation des prisonniers de guerre chrétiens, dépérissant dans le bagne ture, et auxquels Cedulini était spécialement chargé par le Pape de veiller².

A quel point la présence de visiteur apostolique était nécessaire, on le voit par ses rapports sur les conditions du clergé à Constantinople, où le patriarche ne tenait pas résidence et se faisait représenter par un vicaire tout à fait disqualifié. Chez les religieux aussi il y avait beaucoup à redire. Cedulini intervint de tout son pouvoir, fit des propositions sur les moyens de remédier aux inconvénients rencontrés; il poussa en particulier à la fondation d'un établissement de jésuites à Constantinople. Par là il espérait combattre en même temps la propagande protestante nouvellement suivie dans le pays. C'est ainsi qu'on en vint avec le schismatique Jérémie à des pourparlers, où fut sans doute aussi agitée la question de l'union³. Le pa-

¹ Voir GOTTMÜN, *loc. cit.*, 52.

² Voir *ibid.*, 56, 62.

³ Voir *ibid.*, 67.

triarche y témoigna apparemment de bonnes dispositions envers Rome, mais la question du calendrier, discutée avec lui l'année d'après, montra à quel point il tenait au schisme. Chez les popes, la haine insensée des Latins subsistait toujours¹.

Avant son départ, Cedula promulgua le 16 avril 1581 une série de prescriptions salutaires, dans lesquelles il mettait en relief notamment les décrets de Trente. Pourachever son œuvre il avait, en janvier 1531, déjà envoyé en Bulgarie, pour la visiter, le franciscain Girolamo Arsengo. Il chargea le dominicain Giovita da Brescia de la visite en Crimée. Sur le trajet du retour il visita partout les communautés catholiques, donnant la confirmation et exhortant à la persévérance dans la vraie foi. Il arriva à Raguse fin mai².

Les rapports de Cedula au Pape eurent pour premier résultat la fondation d'un établissement de Jésuites dans la capitale turque. En novembre 1583, on y vit apparaître, après un long et périlleux voyage, trois pères, plus deux frères lais, munis de lettres de recommandation du Pape à l'ambassadeur français et au Baïlo de Venise. L'ambassadeur de France Germigny s'occupa d'eux activement; il dissipa les préjugés de la Porte contre ces émissaires du Pape et leur procura une autorisation de séjour prolongé. Les Jésuites installèrent leur centre d'activité à l'église Saint-Benoît à Galata³. Là commença une mission, appelée à devenir de la plus grande importance pour les chrétiens de Turquie.

Quand il donnait ses soins aux églises de rite oriental, Grégoire XIII avait aussi recours de préférence aux fils de Saint Ignace.

En 1578, trois hauts dignitaires de l'Orient arrivèrent à Rome : en premier lieu l'archevêque arménien de Naxivan, dont le Pape prit congé en lui faisant de riches présents d'argent et d'ornements⁴, puis le patriarche jacobite d'Antioche, Ignace Neemet, qui avait déjà été en rapport avec Jules III, mais qui, plus tard, sous les menaces des Turcs,

¹ Comp. GOTTLÖB, 68, et SCHMID, *Kalenderreform*, 543.

² Voir MAFFEI, II, 147; GOTTLÖB dans le *Hist. Jahrbuch*, VI, 69, 71.

³ Voir SACCHINUS, V, 114; THEINER, III, 436; MAFFEI, II, 341. Sur l'église de Galata, voir l'étude de la *Koln. Volkszig*, 1907, n° 37.

⁴ Voir MAFFEI, I, 319.

avait passé à l'Islam. En 1576 Neemet envoya son frère à Rome, pour prêter au Pape le serment d'obéissance¹. Le frère, toutefois, n'obtint rien. C'est pourquoi maintenant Neemet apparaissait en personne dans la Ville Éternelle. Il abjura ses erreurs devant l'Inquisition et obtint, moyennant une légère pénitence, l'absolution. Comme il lui était impossible de retourner dans son pays, il demeura à Rome, où Grégoire XIII prit soin de son entretien avec sa munificence coutumièr. Par là, le Pape espérait aussi influencer le retour à l'Église des orientaux schismatiques².

Une troisième ambassade d'Orient, qui arriva à Rome en 1578, fit encore plus sensation. C'étaient deux représentants du patriarche des Maronites du Liban, qui portait le titre d'évêque d'Antioche³. Les Maronites, peuple de souche syrienne, avaient été, dès Innocent III, entièrement unis à Rome, et, depuis, c'est eux qui, de tous les Orientaux avaient témoigné aux Papes le dévouement le plus fidèle. Ceux-ci, autant que le grand éloignement et la difficulté des relations le rendaient possible, s'étaient intéressé à eux aux quinzième et seizième siècles⁴, mais ils n'avaient pu empêcher que chez un peuple entouré de schismatiques, d'hérétiques et d'infidèles, des erreurs et des abus ne se glissassent tant dans le dogme que dans le rite. Une bonne occasion d'y obvier se présentait donc. Le cardinal Carafa, le protecteur des Maronites, introduisit les délégués auprès du Pape; ceux-ci produisirent une lettre respectueuse de leur patriarche et prêtèrent le serment d'obéissance. Dans son discours Grégoire XIII exprima sa joie de la volonté manifestée par le patriarche de persévéérer dans l'union, mais il y joignit l'exhortation de renoncer à leurs erreurs au sujet du baptême, de la confirmation et du

¹ Voir le *Memoriale all. ill. et rev. card. S. Croce per il patriarcha d'Antiochia dans Urb.*, 832, p. 502, Bibl. Vatic. Comp. LAMMER, *Analecta*, 42.

² Voir LE QUIEN, *Oriens christianus*, II, 1404; BOTERO, *Relationi*, III, 106; MAFFEI, I, 320.

³ Pour ce qui suit, comp. le récit authentique du P. Giovan BRUNO, *Ragguaglio della missione fatta a Maronitti a Soria nel Libanon*, dans le Cod. D. 5 des Arch. Boncompagni à Rome. Ce rapport servit de source à MAFFEI (I, 322). Voir aussi *Orbis Seraph.*, II, 748.

⁴ Comp. les lettres de Paul II, de Sixte IV, de Léon X, de Clément VII, de Paul III et IV, dans ANAISSEI, *Bull. Maronit.*, Romæ, 1911, 19, 22, 25, 32, 53, 57, 64.

divorce, erreurs qui leur furent signalées en détail¹. Les réponses que purent faire à ce sujet les délégués étaient insuffisantes; comme, en outre, ils imploraient l'appui du Pape contre quelques archiprêtres résolument indociles au patriarche, Grégoire décida d'affecter une délégation spéciale à l'examen de cette affaire et au redressement des erreurs signalées. Cette tâche fut confiée aux Jésuites Tommazo Raggio et Giambattista Eliano, qui possédaient tous deux l'hébreu et l'arabe, et qui étaient au courant des affaires de l'Église orientale. Le cardinal Carafa rédigea pour eux en mars 1578 une instruction les exhortant à procéder avec sagesse et prudence, et les invitant à avoir en vue également les affaires religieuses des Géorgiens, des Coptes et des Jacobites².

Les deux Jésuites se mirent en route pour le Liban avec les délégués comblés de présents par le Pape³. L'accueil qu'ils reçurent du patriarche ne laissa rien à désirer, mais leur enquête sur les conditions religieuses du pays montrèrent qu'une intervention du Saint-Siège était nécessaire⁴. Pour pouvoir en faire un rapport plus détaillé, les délégués, d'accord avec le patriarche⁵, retournèrent à Rome; ils emmenèrent avec eux deux jeunes gens maronites, qui devaient y faire leurs études.

Le rapport des deux Jésuites décida le Pape à prendre pour les Maronites des mesures de grande envergure. Ce peuple de montagnards solitaires souffrait d'un grand défaut de livres religieux bienfaisants et orthodoxes. En conséquence, le Pape institua à Rome une imprimerie syrienne. Là fut imprimé un catéchisme composé par les Jésuites et approprié aux conditions spéciales des Maronites⁶. Avec

¹ Voir ANAISI, *Bull. Maronit.*, Rome 1911, 70.

² RABBATH (*Documents*, 140) a le premier donné communication de cette pièce, jusqu'alors inconnue.

³ La lettre de recommandation adressée au patriarche pour les délégués dans THEINER, II, 440, les pleins pouvoirs à eux donnés dans ANAISI, *loc. cit.*, 74.

⁴ Comp. le *Ragguaglio* de G. BRUNO dans les Arch. Buoncompagni à Rome.

⁵ Voir la lettre de celui-ci à Grégoire XIII dans THEINER, III, 445.

⁶ Voir le *Ragguaglio* de G. BRUNO, *loc. cit.* Comp. l'*Avviso di Roma* du 17 février 1580, Bibl. Vat. Le 9 juin 1580, Grégoire XIII donna au cardinal Santori des instructions pour l'impression en langue arabe; voir *Audentiæcard. Santori*, Arm. 52, t. 18, Arch. secr. pap.

ces livres et beaucoup d'ornements sacrés dont les Maronites manquaient également, avec aussi de grandes aumônes et le pallium pour le patriarche, on envoya au Liban, au printemps 1580, deux nouveaux délégués, Giambattista Eliano et Giovanni Bruno¹. Tous deux furent pourvus d'instructions précises aussi bien du général Jésuite que du protecteur Carafa. Le général enjoignait aux pères de se tenir à l'écart de toute manifestation politique et de se concentrer uniquement sur leur tâche religieuse². Celle-ci consistait d'abord dans la convocation d'un synode où on devait adopter le nouveau catéchisme et prendre, en conformité avec le Concile de Trente, de salutaires décisions pour le rétablissement de la pureté de la foi et l'amélioration de la discipline. Le synode siéga en août 1580 dans le cloître magnifiquement situé de Quannobin. Il devait servir d'occasion à une minutieuse visite³, au cours de laquelle le patriarche mourut. Il eut pour successeur son frère, homme de grande valeur, qui seconda les deux Jésuites de toute façon. Ainsi on parvint à rétablir l'ordre partout, à écarter les erreurs dogmatiques et à supprimer les usages pernicieux. La sollicitude du Pape fut reconnue avec joie par les Maronites; toutes les fois qu'il était prononcé son nom, ils ôtaient leur turban de leur tête, ce qui était chez eux la plus grande marque d'honneur⁴.

Avec les moyens de transport de l'époque, les Jésuites ne pouvaient espérer qu'au bout de plusieurs mois une réponse de Rome et de nouvelles instructions. Ils employèrent le temps intermédiaire à un pèlerinage à Jérusalem, où ils trouvèrent le meilleur accueil auprès des franciscains, les fideles gardiens du Saint-Sépulcre, et convertirent deux nestoriens. De là ils se rendirent à Damas pour visiter les Maronites en résidence dans cette ville et s'entretenir avec le patriarche grec d'Antioche. Le cardinal Santori, protecteur des Grecs, leur avait recommandé de faire auprès de

¹ Comp. SACCHINUS, IV, 252; THEINER, III, 233; ANA1681, 78.

² Voir RABBATH, *Documents*, 145, 148.

³ Voir le *Ragguaglio* de G. BRUNO, *loc. cit.* Les décrets du Synode dans RABBATH, 152.

⁴ Voir le *Ragguaglio* de G. BRUNO, *loc. cit.* Le duc Christophe Nicolas Radziwill, lors de sa visite du Liban en 1583, vit en usage les ornements sacrés envoyés par Grégoire XIII au patriarche des Maronites; voir *Stimmen aus Maria-Laach*, III, 215.

celui-ci une tentative pour le ramener à l'union avec Rome. Le cardinal apprit avec plaisir la fondation du nouveau collège grec à Rome; il fut très aimable, mais témoigna que, sans l'assentiment du patriarche grec de Constantinople, il ne voulait pas agir dans l'affaire de l'union. Au prix de grands dangers et de grands sacrifices, souvent emprisonnés par les mahométans, les pères revinrent au Liban. Ils y trouvèrent l'ordre qui rappelait le P. Bruno à Rome pour y établir ses rapports, tandis que le P. Eliano avait à se rendre chez les Coptes au Caire.

Grégoire XIII témoigna une grande joie du succès de la mission chez les Maronites; il confirma le nouveau patriarche et lui conféra le pallium, à côté de riches aumônes¹. Le patriarche envoya un groupe de Maronites, parmi lesquels son propre neveu, à Rome². Sur l'instigation de Carafa, le Pape fonda le collège maronite. C'est là que, sous le regard du chef de l'Église, de vaillants prêtres devaient être formés, pour emporter un jour dans leur si lointaine patrie « le véritable esprit de Saint Pierre ». A la prospérité de cet établissement on rattachait de grandes espérances, non seulement pour les Maronites, mais aussi pour d'autres églises d'Orient³.

Le succès rencontré chez les Maronites engagea Grégoire XIII, en 1583, à charger Leonardus Abel, évêque titulaire de Sidon, Maltais possédant à fond l'arabe, d'une mission auprès des patriarches d'Orient, dont la réunion à Rome avait déjà été envisagée en automne 1578⁴. Pour accompagner l'évêque on lui donna trois Jésuites : l'Italien Leonardo di San Angelo, l'Espagnol Casa et le Français Lanzea, qui possédaient également l'arabe⁵.

¹ Voir G. BRUNO, *loc. cit.* Comp. ANAISI, 91.

² Voir G. BRUNO, *loc. cit.*

³ *Hoggi dì*, écrit G. Bruno après la mort de Grégoire XIII, persevera questo collegio con speranza che debba seguire notabile aiuto in quella nazione et molto honore della chiesa Romana, perchè non si ricorda mai che habbia havuti operarii che havessero gli idiomi arabici et caldei uniti con la lingua italiana et colle scienze di filosofia et teologia potendo essere questi strumenti di trattare la reduzione di molte nationi dell' Oriente che usano gli stessi linguaggi. Arch. Boncompagni, Rome.

⁴ Voir les notes de Santori sur son audience du 15 octobre 1578. Arch. secr. pap., *loc. cit.*

⁵ Comp., outre SACCHINUS, V, 115, et MAFFEI, II, 344, SANTORI, *Autobiografia*, XIII, 151, 154, et les notes du P. Leonardo di Santangelo

Grégoire XIII était très satisfait de ce choix, fait de concert avec le général de la Société de Jésus. En prenant congé il exhorte les pères à n'épargner ni dangers ni peines pour transmettre au patriarche d'Orient la foi véritable. En vue de cette union de l'Orient et du Saint-Siège, objet de tous ses voeux, aucun sacrifice, aucune dépense n'étaient exagérés¹. La délégation quitta Rome le 12 mars 1583. Le 16 avril seulement, elle trouva à Venise un bateau, celui-là même qu'avait utilisé le duc Christophe Nicolas Radziwill pour son voyage en Palestine. De Beyrouth, les délégués visitèrent d'abord les Maronites dans le Liban, puis ils se rendirent à Haleb (Alep). Il semblait impossible de pousser jusqu'à la demeure du patriarche des jacobites à Diarbekir, Ignace David : les dangers d'un tel voyage étaient signalés de toute part comme excessifs. Les délégués, par un messager sûr, firent donc proposer au patriarche une entrevue dans un couvent de la rive occidentale de l'Euphrate, près d'Orfa (Edessa). Mais Ignace David évitait l'entrevue, il envoya son vicaire général. Pendant les pourparlers, l'évêque de Sidon et le P. Leonardo insistèrent sur la nécessité d'admettre la décision du concile de Chalcédoine, et de rejeter l'hérésie monophysite de Dioscuros. Le vicaire général déclara la chose impossible, mais n'en prétendit pas moins vouloir reconnaître la primauté du Pape. D'autres discussions ne menèrent à aucun résultat. A mesure qu'elles se poursuivaient, il apparut que les jacobites étaient fortifiés dans la persistance de leurs opinions hérétiques par le patriarche Ignace Neemet, celui-là même qui continuait toujours à jouir de l'hospitalité de Grégoire XIII!

Ceux que les délégués trouvèrent bien disposés à accepter l'union avec Rome, ce furent les Chaldéens d'Assyrie et les

dans le Cod. D. 5 des Arch. Buoncompagni à Rome. Le rapport final de l'évêque de Sidon (comp. MAZZUCHELLI, I, 1, 22; FORCELLA, VIII, 39), dat. 1587 avr. 19, dans BALUZE, *Miscell.*, éd. Mansi, IV, Lucæ, 1764, 150. A. d'AVRIL en a donné une traduction française : *Une mission religieuse en Orient au XVI^e siècle*, Paris, 1866. Il y eut eu plus de profit à une nouvelle édition de l'original, qui existe en nombreux manuscrits. Je note les suivants : Berlin, Bibl. royale, *Informat. polit.*, I; Mantoue, Bibl. Capilupi; Rome, Bibl. Vat., *Urb.*, 841, p. 392; Vienne, Hofbibliothek, 6349, p. 1. Pichler (II, 462) attribue par erreur à Sixte-Quint l'envoi en mission de l'évêque de Sidon. Comp. aussi *Bessarione Ann.*, 6, sér. 2, vol. 1, Roma, 1901-1902, 205.

¹ Voir les notes de Leonardo di SANTANGELO, *loc. cit.*

deux patriarches des Arméniens. Ces derniers reçurent les présents du Pape destinés au patriarche David. Le patriarche arménien, résidant à Sis en Cilicie, promit d'envoyer à Rome une députation pour témoigner de son obéissance¹. Sa mort, toutefois, empêcha l'accomplissement de ce dessein. Son successeur Azarias adopta, après de longs pourparlers, la profession de foi proposée, et quatre évêques la signèrent en même temps; la réalisation de l'union fut néanmoins empêchée, Azarias, accusé par un de ses évêques, ayant été obligé de se rendre à Constantinople pour se défendre. « Comme il est difficile, s'écrie l'évêque de Sidon dans son rapport, de traiter avec ces patriarches d'Orient! » Ici il ébauche une image bouleversante de la lamentable situation des Arméniens, qui se déclarent prêts à devenir tous latins si on les délivrait de la tyrannie turque. Les deux églises principales de Sis allairent au-devant d'une prompte décrépitude, car la défaite vigilance des Turcs n'autorisait pas la restauration de ces lieux de culte, haut placés comme des fortresses. Dans la ville il y avait encore douze églises; dans quelques-unes de celles-ci les images devaient être tenues cachées à cause des Mahométans. Le patriarche, dépouillé de tous ses revenus par les Turcs, vivait d'aumônes²; il accepta avec joie les secours d'argent du Pape, et vanta en paroles enflammées la sollicitude de Grégoire pour les Orientaux³. L'intensité de celle-ci est aussi attestée par la fondation d'un collège pour jeunes Arméniens, à Rome⁴.

En même temps que l'évêque de Sidon, le Jésuite Francesco Sasso était parti pour l'Égypte dans le but de tenter, sur l'ordre de Grégoire XIII, l'union vainement espérée par Pie IV entre les Coptes et Rome. Les premiers pourparlers avaient été engagés par le P. Eliano. Sasso remit à Jean, patriarche des Coptes, une lettre de Grégoire et cent calices pour les églises tombées dans le plus complet dénuement. A la fin de décembre 1583, on arriva à organiser au Caire un Synode dont les négociations justifièrent quelque temps

¹ Voir, outre les sources citées plus haut, SANTORI, *Autobiografia*, XIII, 157, 160.

² Voir BALUZE, *loc. cit.*, 157.

³ Voir les notes de Leonardo di SANTANGELO, *loc. cit.*

⁴ Voir plus haut.

l'espérance de ramener les Coptes à l'unité de l'Église¹.

Entre temps l'évêque de Sidon et le P. Leonardo di Santangelo avaient réussi à détourner de ses erreurs nestoriennes le vicaire du patriarche de Chaldée, venu à Alep, et à le réconcilier avec l'Église. Les pourparlers engagés à Damas par les délégués avec le patriarche des Melchites furent interrompus par l'attitude menaçante des Turcs. Le patriarche de Jérusalem, auquel les discours des délégués avaient fait grande impression, eût volontiers renoncé au schisme si son entourage ne l'en avait empêché².

6.

La même pastorale sollicitude vouée à l'ancien monde, Grégoire XIII la prodiguait aux peuples nouvellement découverts au delà de l'Atlantique. L'effort déjà fourni pour l'évangélisation des vastes possessions espagnoles d'Amérique apparaît dès qu'on jette un regard sur l'imposant édifice de leur hiérarchie, dont les larges fondations et la construction bien appropriée, témoignent de la sage direction conférée par les papes du seizième siècle à l'Église universelle. Le Saint-Siège, en consentant au droit de patronat des rois d'Espagne, donnait à ceux-ci un nouveau et prépondérant motif de veiller à l'incessant développement de l'Église dans leurs colonies; Philippe II en particulier, était pénétré de l'importance d'une bonne ordonnance religieuse pour le maintien de sa souveraineté³. La question finan-

¹ Voir SANTORI, *Autobiogr.*, XIII, 157. L'échec final de l'œuvre d'union des Coptes, commencée sous de si heureux auspices, est raconté dans les *Litt. annuae*, 1584, p. 343. Comp. aussi SACCHINUS, V, 117, 173; PIGULIER, II, 515. Le zèle avec lequel Grégoire XIII continuait à travailler à l'union des Coptes ressort de la note suivante de Santori sur son audience du 5 juillet 1585 : *De Copheti; di quello che scriveva il P. Giov. Batt. Romano [Eliano] de Copheti et Sinodo : che perseveri il P. Battista a guadagnarli. Del partito che si propone da M. Paolo Mariani, consolle per il Re christiano in Egitto, di far deporre il patriarcha de Copheti e far eleggere un altro di quelli, che confessano le verità cattoliche : che facci quello che pare poter fare.* Audientiae card. Santorii, *Arm.*, 52, t. 18, Arch. secr. pap.

² Voir SACCHINUS, V, 172. D'ailleurs, le patriarche de Jérusalem envoya en 1582 douze jeunes gens à Rome pour y être formés; voir WYMAN dans la *Zeitschr. f. schweiz. Kirchengesch.*, 1919, 116 sq.

³ Comp. AVARRAGARAY, *La Iglesia en America y la dominación Española*, 19.

cière se trouvait résolue avantageusement par la manière conscientieuse dont la couronne remplissait le devoir assumé en échange du consentement au patronat, d'accorder aux missions tribut et protection¹. Evidemment, certaines ombres inévitables subsistaient, mais, pour le moment, elles étaient peu sensibles².

Au temps de Grégoire XIII, l'Église catholique possérait dans l'Amérique espagnole cinq archevêchés : Saint-Domingue, Mexico, Guatémala, Santa Fé de Bogatá et Lima dans le Pérou, auxquels était subordonné un nombre important d'évêchés³. Les plus anciens étaient les évêchés fondés en 1513 à Saint-Domingue et à Panama⁴; Cuba avait obtenu un évêché en 1518, le Mexique en janvier 1519 dans le Yucatan (Mérida). Ensuite cependant, les Espagnols négligèrent le Yucatan, et n'y revinrent qu'en 1542; à partir de 1561 apparaît de nouveau à Mérida un évêque résidant⁵. Sous Clément VII furent fondés plusieurs évêchés : en 1526 à Puebla (Tlaxcala), en 1530 à Mexico, en 1531 à Nicaragua, Caracas (Venezuela) et Honduras (Comayagua), en 1534 à Santa Marta⁶. Le pontificat de Paul III fit époque pour l'édition de la hiérarchie en Amérique. Il n'y eut pas moins de dix évêchés redéposables de leur existence à sa pastorale sollicitude : Guadémala (1534), Antequera (1535), Michoacan (1536), Cuzco (1537), Chiapa (1539), Lima (Ciudad de los Reyes, 1541, Quito (1546), Popayán (1546), Rio de la Plata (1547) et Guadalajara (1548). Comme il l'avait fait en 1546, pour Mexico et Lima⁷), le Pape Farnèse, dans la même année, éleva Saint-Domingue à la dignité d'archevêché, avec les suffragances de Cuba, de Porto Rico et de Caracas⁸; en plus, Saint-Domingue obtint encore un rang

¹ Comp. HUONDER, *Deutsche Jesuitenmissionäre des 17. u. 18. Jahrhunderts*, Freiburg, 1899, 45, et FREYTAG dans la *Zeitschr. f. Missionswissenschaft*, III, 20, de SCHMIDLIN.

² Comp. FREYTAG, *loc. cit.* 18.

³ Voir *Diocetum Indicarum maris Oceani descriptio jussu Gregorii XIII facta a Petro de Aquillar Hispalensi*, Romæ, 1581 Feb., Vatic. 5505, Bibl. Vatic. L'auteur parle en connaisseur de plusieurs années des choses d'Amérique.

⁴ Voir GAMS, 148; GULIK-EUBEL, III, 203, 286.

⁵ Voir GULIK-EUBEL, III, 168, 359; CRIVELLI dans *The Catholic Encyclopedia*, X, New-York, 1911, 268.

⁶ Voir plus haut nos propres indications.

⁷ Voir plus haut. Au sujet de Guadalajara, comp. GAMS, 149.

⁸ Voir GULIK-EUBEL, III, 203.

de primauté sur tous les diocèses nord et sud-américains des colonies espagnoles, bien qu'il existât dès 1524 pour les Indes occidentales un patriarchat dont les titulaires résidaient en Espagne¹. A l'archidiocèse de Mexique appartenait aussi Verapaz, et l'évêché fondé par Grégoire XIII en 1579 à Manille². La Plata dès 1552³, Santiago du Chili dès 1561, Tucumán dès 1570 eurent un évêque à eux⁴. L'église métropolitaine de Lima obtint en 1546, comme évêchés suffragants, Cuzco, Quito, Panama, Nicaragua et Popayán. Ce dernier en fut séparé en 1564, et mis dans la dépendance du nouvel archevêché de Santa Fé di Bogotá⁵. Étaient évêchés suffragants de Guatemala en 1577 : Chiapa, Honduras, et Nicaragua⁶.

L'organisation de la hiérarchie dans la vice-royauté du Pérou, qui englobait toute l'Amérique du Sud espagnole, fut continuée par Grégoire XIII. Le 15 avril 1577 il rétablit l'évêché de Santa Marta, qui avait dépéri, et le plaça dans la dépendance de l'archevêché de Santa Fé de Bogotá. En outre il créa dans la même année les nouveaux sièges épiscopaux de Trujillo et d'Arequipa, et, en 1582, l'évêché de Buenos-Ayres⁷.

La plupart des titulaires d'évêchés de l'Amérique espagnole appartenaient aux Dominicains et aux Franciscains, ordres qui jouèrent le rôle principal dans la première période d'évangélisation du Nouveau Monde. Ils y déployèrent des merveilles d'enthousiasme, de patience et d'endurance. Alors que la plupart des laïcs, après leurs conquêtes, ne songeaient qu'à la richesse et au profit, ces hommes désintéressés n'avaient pas d'autre ambition que de gagner des âmes. Sans autres armes qu'un crucifix et un

¹ Comp. JANN, 109. AVARRAGARAY (*loc. cit.*, 81) observe que le patriarchat de l'Inde occidentale était un mero título, sin autoridad o jurisdicción alguna, como los Obispos in partibus.

² Voir GULIK-EUBEL, III, 251, 260; *The Cath. Encyclop.*, IX, 597. Verapaz, fondé en 1566, ne subsista que jusqu'en 1605; voir GAMS, 451.

³ Voir nos indications précédentes.

⁴ Voir GULIK-EUBEL, III, 167, 340; MARCELLINO DA CIVEZZA, VII, 2, 96. Comp. AVARRAGARAY, *loc. cit.*, 177.

⁵ Voir GULIK-EUBEL, III, 212, 242.

⁶ Voir P. DE AGUILAR, *loc. cit.*

⁷ Voir *Acta consist.* dans les *Records of the American Cath. Hist. Society*, XI (1900), 62 Comp. MAFFEI, I, 292; GAMS, 139, 140, 154, 165; STREIT, I, 506.

bréviaire, avec un instrument de musique et quelques jouets, ils se risquaient au milieu des populations les plus sauvages, s'appropriaient leur langage, les initiaient aux idées fondamentales de la religion, leur enseignaient l'agriculture et les métiers de l'Europe, et devenaient les professeurs, les conseillers et les amis des Indiens. En même temps, avec la plus grande intrépidité, ils engagèrent la lutte contre le joug dur et cruel, sous lequel tant de conquérants espagnols cherchaient à courber les malheureux habitants primitifs de l'Amérique. A la tête de ces champions combattant pour le droit humain des Indiens contre une brutale politique de la force, se trouve le fougueux Dominicain Bartolomé de las Casas, évêque de Chiapa de 1543 à 1551¹. A lui se rattache dignement Julian Garcés évêque de Tlaxcala, qui fut auprès de Paul III l'instigateur des fameuses prescriptions en faveur des pauvres Indiens dépouillés de leurs droits. Un fait qui montre combien était enracinée chez les Européens l'oppression des Indiens, c'est que le Dominicain Louis Bertrand, après s'être dévoué, de 1562 à 1569, avec le zèle le plus ardent à son œuvre de conversion en Nouvelle-Grenade, finit par quitter pourtant ce pays, de peur de sembler avoir part, fût-ce de la façon la plus lointaine, à la calamité qu'il ne pouvait pas empêcher. Mais son frère d'ordre et compagnon, le P. Louis Vero, au mépris de tous les obstacles, continua l'œuvre commencée jusqu'à sa mort, en 1588².

Avec les Dominicains rivalisèrent, dans l'évangélisation et la défense des indigènes, les Franciscains sans lesquels les Indiens du Mexique eussent été anéantis tout comme ceux des Antilles et d'ailleurs³. Ils furent soutenus par le grand prélat de Mexico, Juan de Zumárraga, sorti de l'Ordre des Franciscains, l'un des plus éminents évêques du Nouveau Monde⁴. Quand, en 1548, Zumárraga mourut à l'âge

¹ Voir les monographies de FABÍE (2 vol., Madrid, 1879), BAUMSTARK (Fribourg, 1879), DUTRO (Saint-Louis, 1902), WALTZ (Berne, 1905) et MAC NUTH (Londres, 1909). Comp. aussi la *Zeitschr. f. Missionswissenschaft* de SCHMIDLIN, I, 263; III, 13; VI, 256.

² Voir B. WILBERFORCE, *Leben des hl. Ludwig Bertrand, übers. von M. v. Widek*, Graz, 1888, 194, 203.

³ Comp. nos propres indications plus haut, et aussi HOLZAPEL, 495.

⁴ Comp. toujours, outre nos indications, B. VERELST, *Zumárraga*, Rousselacré 1907.

de quatre-vingts ans, il eut dans le Dominicain Alfonso de Montúfar un digne successeur, qui tint des conciles provinciaux en 1555 et 1565. Le troisième archevêque de Mexico, Pedro Moya de Contreras, sous lequel fut commencée en 1573 la construction de la cathédrale, le plus beau monument sacré sur territoire américain¹, préside aussi aux solennités d'un de ces synodes². Ce bonheur de posséder des prélates de haute valeur fut partagé par Bogotá, où le Franciscain Louis Zapata fonda un séminaire et convoqua en 1582 un synode provincial³, et par Lima, où le premier archevêque, Francisco Jeronimo de Loaysa, de l'ordre des Dominicains (1540-1575), fit prendre par deux conciles provinciaux les décisions les plus judicieuses. Son successeur Turibius (1579-1606) conquit le titre d'honneur d'apôtre de Pérou.

Pour faire exécuter les décisions du concile de Trente dans son vaste diocèse, Turibius ne tint pas moins de treize synodes diocésiaux et trois provinciaux. Au Concile de 1582, on édicta des prescriptions pour protéger la liberté des Indiens et les droits religieux des esclaves nègres. En dehors de cela le zélé prélat s'occupa activement des indigènes; il les protégea contre les actes de violence, veilla à l'enseignement de la religion, et fonda une imprimerie spéciale, — la première dans l'Amérique du Sud occidentale, où furent imprimés un catéchisme conçu à son instigation en langue quichua, et d'autres écrits religieux. Comme père des pauvres et consolateur des malades, Turibius exerçait son activité dans toutes les parties de son diocèse. Ce que fit cet homme exceptionnel, pendant les vingt-quatre ans de son épiscopat, pour la réforme du clergé, l'évangélisation et la civilisation de ses diocésains, est unique dans les annales de l'Église américaine. Deux fois, au milieu d'indicibles difficultés et au péril répété de sa vie, il parcourut toute l'étendue de son vaste diocèse et pénétra dans les plus

¹ Comp. *Zeitschr. f. bildende Kunst*, N. F., XXVI (1915), 254. P. DE AGUILAR, dans sa *Dioces. Indic. descriptio*, appelle la cathédrale de Mexico une œuvre mira magnitudinis; elle était alors (1581) en construction. Vatic. 5505, Bibl. Vatic.

² Voir *Concilios provinciales Mexicanos*, México, 1769-1770; *Concilio III provincial Mejicano celebrado en Méjico el año 1585, ilustrado con notas del P. B. Arrillaga*, Méjico, 1857.

³ Comp. GAMS, 140; HOLZAPFEL, 508.

hautes vallées des Andes jusqu'aux habitations les plus reculées des Indiens, partout prêchant et prenant des mesures salutaires. On peut évaluer à 800 000 le nombre de personnes auxquelles il a administré le sacrement de confirmation. Des églises, des couvents, des séminaires, des établissements de bienfaisance, surgissant des lieux les plus divers, racontèrent encore longtemps la gloire de ce grand pasteur d'âmes, auquel, en 1726, Benoit XIII conféra l'honneur des autels¹.

Un domaine d'aussi vaste étendue que les possessions espagnoles d'Amérique n'arrivait pas à réunir assez de travailleurs. Aussi fût-ce une heureuse pensée qui poussa la Société de Jésus à annoncer la religion de la Croix dans le Mexique aussi, dans le Pérou, et dans le Chili².

Les Jésuites se rendirent au Mexique sur le vœu de Philippe II. Le général Borja y envoya le P. Pedro Sanchez avec onze pères, qui arrivèrent à Vera-Cruz en septembre 1572. Là et à Puebla de los Angeles, ils prêchèrent avec un tel succès que les deux villes voulurent les garder. Mais, conformément à l'ordre de leur général, ils s'en furent dans la capitale, où ils fondèrent en 1573 un collège, et bientôt des écoles. A bref délai surgirent les collèges de Pazuero, Oaxaca, Puebla, Vera-Cruz et Tepozotlán³. L'archevêque comme le vice-roi relatèrent au Pape l'activité pleine de dévouement des missionnaires auprès des Espagnols, des indigènes et des nègres. Dans les années de peste de 1575 et 1576, les Jésuites se signalèrent autant que les autres ordres. Pour être à même d'agir sur les indigènes, ils consentirent, comme leurs prédécesseurs les Franciscains et les Dominicains, à apprendre la difficile langue mexicaine. Les Indiens vantaient particulièrement l'absolu désintéressement des Jésuites, qui refusaient les présents, distribuaient généreusement l'aumône et rachetaient des prisonniers pour dettes. De tous côtés les Indiens affluaient vers eux; on amenait de loin aux établissements des Jésuites des

¹ Comp. NICOLELLI, *Vita di S. Toribio Alfonso Magrovesio*, Roma, 1726; BÉRENGIER, *Vie de St Turibe*, Poitiers, 1872. Sur l'introduction de l'imprimerie par Turibius, voir DAHLMANN, *Sprachkunde*, 71.

² Comp. P. DE AGUILAR, *Descriptio*, Bibl. Vatic.

³ Comp., pour ce qui suit, SACCHINUS, IV, 35, 64, 99, 210, 249; V, 64, 107, 224; ALEGRE († 1788), *Hist. de la Compañía de Jesús en Nueva España*, I, Méjico, 1841, et ASTRAIN, III, 423.

malades, pour qu'ils pussent recevoir les sacrements. A Mexico se forma une congrégation marianite, qui fut rattachée à celle de Rome. Dans les villes de ports, les Jésuites veillèrent au bien-être matériel et spirituel des ramassis de tout peuple qui y fourmillaient. En 1582 l'archevêque de Mexico Pedro Moya de Contreras rendit à leur inlassable activité comme pasteurs et comme maîtres d'école un éclatant témoignage¹. A la fin du pontificat de Grégoire XIII, la Compagnie de Jésus possédait à Mexico huit établissements avec 150 membres, sur l'incroyable richesse de moisson desquels, les comptes rendus annuels de l'ordre communiquent des détails intéressants².

Dans le Pérou, la mission des Jésuites avait déjà commencé en 1568³. Là aussi ils se tournèrent d'abord vers la nouvelle capitale Lima et l'ancienne ville du Soleil : Cuzco. Sans négliger les Espagnols, ils se vouèrent avec un zèle particulier à la population indigène. L'église du Collège de Cuzco était composée de deux parties, l'une pour les Espagnols, l'autre pour les Indiens. Le recteur du Collège de Cuzco, l'excellent Jean de Zuñiga (mort en 1577) pénétra jusqu'aux régions les plus inhospitalières des Andes... Mais pour agir avec succès dans le pays, la connaissance du plus grand nombre possible d'idiomes indiens était nécessaire. C'est pourquoi les premiers missionnaires s'appliquèrent immédiatement de toute leur ardeur à l'étude des très difficiles dialectes. Le Dominicain Domingo de Santo Tomás avait composé la première grammaire de la langue quichua⁴. Le Jésuite Alonso Barzana semblait avoir reçu du ciel le don des langues⁵. Arrivé au Pérou en 1569, il commença par habiter à Lima, puis dans le Haut Pérou, l'actuelle Bolivie, où il apprit la langue puquina ; de là il suivit les conquérants dans les vallées, à l'Est des Andes, et s'y familiarisa également avec le parler des

¹ Voir ASTRAIN, III, 148.

² Comp. *Litt. ann.*, 1581, p. 435, 1584, p. 305; 1584, p. 179; ASTRAIN, IV, 388.

³ Comp., pour ce qui suit, outre SACCHINUS, IV, 35, 66, 100, 132, 134, 171, 210, 250; V, 66, 108; les *Litt. ann.*, 1582, p. 273, 1584, p. 286; ASTRAIN, III, 151; IV, 506.

⁴ Voir DAULMANN, *Sprachkunde*, 70. Comp. L. PAZ, *La Universidad de la Capital de los Charcas, Sucre*, 1914, 49.

⁵ Comp. SACCHINUS, IV, 68.

Indiens au point de pouvoir évangéliser les tribus dans leur idiome. Plus tard Barzana publia une grammaire, un lexique, un livre pour la confession et pour la prière en cinq dialectes indiens. Ce travail lui assure une mémoire honorable parmi les investigateurs de la langue quichua¹. L'ouvrage le plus complet sur le quichua fut composé par le P. Diego Gonzalez Holguin, qui arriva au Pérou en 1570, et passa plusieurs années au collège de Jésuites de Juli, sur les bords du lac Titicaca, l'eau sacrée des Péruviens. Là, sur l'emplacement des ruines gigantesques du temple du Soleil, il s'appropria si foncièrement les idiomes, qu'en 1575, le vice-roi le nomma interprète général des langages quichua, puiquina et aymará, et défenseur général et avocat des Indiens. Sur la fin de sa vie laborieuse, Holguin publia une grammaire et un dictionnaire du quichua, qui sont appréciés encore aujourd'hui².

A Juli, les Jésuites établirent une imprimerie dont les épreuves sont plus nettes et meilleures que les imprimés péruviens de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle³. Là, parurent, également de Diego Gonzalez Holguin, un excellent dictionnaire, une grammaire et une vie du Sauveur dans la langue des Aymará, qui constituaient dans les états du Sud la majorité de la population. Le Jésuite Diego de Torrès Rubio, qui arriva dans le Pérou en 1577 et enseignait, au collège de Chuquisacha, le quichua et les dialectes parents, parvint à pénétrer les particularités les plus ténues de la langue des indigènes. Les évêques du Pérou s'en remirent à lui du perfectionnement et de la réimpression du catéchisme, dont le synode provincial de Lima de 1584 décida l'édition. Les œuvres de Rubio et de Holguin constituent encore aujourd'hui la base de l'étude des dialectes péruviens⁴.

Mais l'activité des missionnaires jésuites du Pérou ne se borna pas à porter les plus beaux fruits dans la connaissance des langues; d'autres rameaux de la science ont poussé par leurs soins. A preuve la célèbre *Historia natural y*

¹ Voir DAHLMANN, *Sprachkunde*, 72.

² Voir *ibid.*, 73.

³ Jugement de Tschudi, *Organismus der Khetsua-Sprache*, Leipzig, 1884, 73.

⁴ Voir DAHLMANN, *Sprachkunde*, 73.

moral de las Indias, de José de Acosta, lequel vint au Pérou en 1571 et fut nommé Provincial à l'âge d'à peine trente-cinq ans. Au cours des voyages étendus et périlleux qu'il entreprit comme supérieur, il acquit les considérables connaissances historiques et linguistiques qui font de son œuvre une des sources les plus importantes sur le Pérou. Parue primitivement en latin, l'*Historia* fut plus tard traduite en espagnol, en français, en allemand, en anglais et en hollandais. En recueillant les traditions légendaires et historiques des Incas, Blas Valéra, descendant des Incas, par sa mère et Jésuite depuis 1568, rendit les plus grands services. Son histoire des Incas, écrite en latin, n'a malheureusement été conservée que partiellement; des fragments sur la religion, les mœurs, les institutions et la langue, sur les produits et les plantes médicinales du Pérou, morceaux utilisés par Garcilasso de la Vega dans son histoire de ce pays, donnent une idée du mérite de Valera¹.

José de Acosta, qui fut actif quinze ans dans le Pérou, prit une particulière importance par son œuvre publiée en 1584 sur la conversion des Indiens. Ce travail, accompli, par le contenu comme par la forme, est la première tentative systématique d'une théorie missionnaire arrêtée, conséquente, retracant dans une ligne classique la direction inaugurée avec tant de profit par la Compagnie de Jésus. Acosta se prononça délibérément contre l'opinion qui permet, à cause de l'incrédulité des barbares, ou encore, à en croire certains théologiens de l'époque, en raison de crimes contre nature, de les réduire par la guerre. L'idéal qu'il propose est la mission évangélique dépouillée de tout secours militaire; comme la chose, par suite de la sauvagerie des barbares, est encore irréalisable, il faut, en présence des races nouvelles, adopter une voie nouvelle, un système où les missionnaires se font accompagner de soldats pour se protéger. A ceux qui veillent sur les âmes de ces Indiens, moralement et religieusement encore frustes, il recommande en termes pressants la pureté des mœurs, l'humilité, la piété, l'esprit de bienfaisance et la douceur. Le baptême ne devait être administré ni trop tôt ni sans une

¹ Comp. WINSOR, *History of America*, I, Boston, 1885, 262; DAULMANN, *loc. cit.*, 67.

attentive préparation, les indigènes ne devaient pas être écartés de la communion; par contre sur l'admission des Indiens à la prêtreise, leur fougueux avocat Acosta lui-même n'osait se prononcer; ce n'est qu'aux conciles provinciaux de Lima (1582) et de Mexico que l'on accepta le principe de l'ordination des indigènes¹. La chose se fit probablement sur les avis du Saint-Siège. Pie V déjà avait donné aux évêques des pouvoirs étendus pour la création d'un clergé suffisant en Amérique; Grégoire XIII les compléta, et permit de consacrer et d'employer même des fils de mariages non valables, fussent-ils créoles ou métis, si les autres conditions de droit ecclésiastique se trouvaient remplies. Ce qui vint aussi élargir les perspectives du clergé indigène, ce fut la vaste activité scolaire des Jésuites².

La plénitude d'épanouissement de la mission jésuite au Pérou au temps de Grégoire XIII, malgré les difficultés suscitées par le vice-roi Francisco de Toledo³, apparait en ce que l'ordre possédait, en 1582, dans le pays cinq collèges et deux résidences, avec 133 membres, dont 50 possédaient à fond la langue indigène. Les habitants s'étaient attachés d'un grand amour à leurs maîtres et conseillers, qui s'occupèrent également avec zèle des malheureux ouvriers des mines d'argent⁴.

Avec les Jésuites rivalisaient les Franciscains; le frère Iai Matthieu de Junilla notamment rendit les plus grands services; dans la province de Cajamarca, il allait de lieu en lieu, et, avec l'aide des enfants qu'il avait instruits, acquit une extraordinaire influence sur les habitants⁵. Au Chili, le Franciscain Antonio de S. Miguel convertit d'innombrables Indiens, qui le suivaient avec un attachement enfantin. L'excellent homme ne se lassa pas de reprocher au gouvernement espagnol les injustices commises contre les indigènes⁶.

¹ Voir l'excellent traité de SCHMIDLIN : *Kathol. Missions theoretiker des 16 u. 17 Jahrhunderts*, dans sa *Zeitschr. f. Missionswissenschaft*, I, 219, et HUONDER, *Einheimischer Klerus*, 49, 24, 26.

² Voir HUONDER, *loc. cit.*, 31, 33.

³ Il fut rappelé en 1580; comp. ASTRAIN, III, 168. Là aussi, des détails sur l'intervention justifiée de l'Inquisition contre l'indigne P. Luis Lopez; comp. MEDINA, *Historia de la Inquisición en Lima*, I, 99.

⁴ Voir *Litt. ann.*, 1582, p. 273.

⁵ Voir HUONDER, 511.

⁶ Voir *ibid.*, 513.

Les difficultés contre lesquelles les Jésuites eurent à lutter au Brésil étaient si grandes que certains désespérèrent de leur œuvre de mission et passèrent aux Chartreux, ce que, néanmoins, Grégoire XIII défendit¹. La majorité, pourtant, tint bon, quoique l'avidité et la dureté des colons portugais menaçât à tout moment de renverser ce qui avait été construit avec tant de peine. La moisson, dit un rapport, est riche, mais l'effort incroyable².

Dans le Brésil aussi les Jésuites cherchèrent à rendre les indigènes sédentaires et à les fixer dans des villages (*aldeas*), où on pût les habituer à une vie ordonnée et les préparer à accueillir le christianisme. Fréquemment on réussit d'une façon étonnante à faire des sauvages des hommes de bonnes mœurs et de pieux chrétiens. Jamais d'ailleurs on n'accorda le baptême qu'après mûre épreuve, car on connaissait le naturel inconstant des Indiens. Un fait montrant la crainte des indigènes pour la tyrannie des colons, c'est qu'en 1575, à la seule annonce de l'approche des Portugais, les Indiens réunis par les Jésuites en de nombreux hameaux sur les bords du Rio Real, commencèrent à se disperser. On ne put qu'à grand'peine, plus tard, en persuader quelques-uns de revenir³.

Dans les années 1577 et 1581, de vastes portions du Brésil furent éprouvées par des maladies contagieuses. Les indigènes furent profondément impressionnés de voir les Jésuites, au milieu de cette détresse, déployer un tel esprit d'amour et de sacrifice, et ne reculer devant aucun danger de contagion pour apporter aux malades un soulagement du corps et de l'âme. Beaucoup se convertirent. Dans la dernière des années indiquées, la Compagnie de Jésus possédait au Brésil deux collèges et cinq résidences, avec, en tout, 140 membres⁴.

De tous les admirables missionnaires qui agirent au Brésil, le plus admirable fut José de Anchieta, qui, depuis son arrivée en 1553 jusqu'à sa mort en 1597, consacra

¹ Voir SACCHINUS, IV, 200.

² Comp. *Litt. ann.*, 1583, p. 204, 1584, p. 140, 1585, p. 136.

³ Comp. SACCHINUS, IV, 61, 97, 131.

⁴ Voir *ibid.*, IV, 208; V, 63, 223. Depuis 1580 exerçaient aussi au Brésil les Carmes déchaussés; voir DE MACEDO, *O Brasil religioso* (1920), 89.

toutes ses forces à l'œuvre de la mission, en sorte qu'il reçut le titre d'honneur d'apôtre du Brésil¹. A son zèle on a rendu hautement hommage aussi du côté protestant « Pieds nus, la croix et le rosaire au cou, le bourdon et le breviaire à la main, les épaules chargées des ornements de l'autel, ce missionnaire s'enfonçait à l'intérieur des forêts, passait les torrents à la nage, escaladait les plus abruptes régions de montagnes, se perdait aux profondeurs des déserts, s'opposait aux bêtes sauvages, et surmontait toutes les fatigues et tous les labours pour gagner des âmes! ² »

Par ses rapports envoyés à son général d'ordre, Anchietta s'est aussi acquis des titres dans l'histoire et la science régionale du Brésil³. A sa grammaire de la langue tupi des linguistes récents ont accordé le témoignage d'un esprit scientifique étonnant pour l'époque⁴. Même nommé Provincial, Anchietta poursuivit ses pérégrinations apostoliques. Quand il mourut, en 1597, on le vénérait comme un saint.

Grégoire XIII savait apprécier à leur prix les services rendus par les Jésuites aux missions, sur lesquels les annales de la Compagnie le renseignaient exactement⁵. A toute occasion il adressait aux Pères des louanges, et cherchait à les encourager de toute façon⁶. Quand, en 1580, les colonies portugaises furent réunies avec leur pays d'origine à la couronne d'Espagne, il parut redouter, de cet évé-

¹ Comp. sa *Biographie* par Balthazar Anchietta, parue en latin, *Coloniae*, 1617, et aussi en portugais et en espagnol; voir *Freib. Kirchenlex.*, I³, 806. A celle-ci s'ajouta récemment la *Vida do P. José de Anchietta pelo P. Pedro Rodrigues* dans les *Annæas da Bibl. nacional do Rio de Janeiro*, XXIX (1909), 181-287.

² SOUTHEY, *History of Brazil*, London, 1810, 310. Comp. aussi J. RIBEIRO, *Historia do Brasil*, Rio de Janeiro, 1900.

³ Voir *Informações e fragmentos do P. J. de Anchietta (1584-1586)*, public. por Capistrano de Abreu, Rio de Janeiro, 1886.

⁴ Voir DAHLMANN, *Sprachkunde*, 82.

⁵ Sur les *Annæas litteraræ Soc. Iesu* parues chaque année à Rome depuis 1581, comp., outre le travail de LÖNER dans les *Sitzungsberichte der Münch. Akademie*, 1874, II, 167, notamment DUHR, I, 674. Le grand effet produit par ces rapports à la Curie ressort de la lettre d'ODESCALCHI, dat. Rom, 1584 juill. 21, Arch. Gonzaga, Mantoue. A côté de ceux-là parurent aussi des rapports particuliers, particulièrement sur le Japon; il en existe une collection très complète, venant de l'établissement romain des Jésuites, dans les archives de l'ambassade espagnole à Rome.

⁶ Significatifs à ce point de vue sont les brefs dans THIENER, II, 249; III, 118.

nement, les suites les plus fatales pour la mission; il exhorta en ce temps Philippe II à dispenser à la Compagnie de Jésus la même protection que les rois portugais¹. A remarquer la décision avec laquelle Grégoire prit fait et cause pour l'unité de l'œuvre de mission au Japon, en réservant, par un décret du 28 janvier 1585, ce champ d'activité aux seuls Jésuites². Il ne fallait pas qu'en un seul et même pays plusieurs ordres fussent actifs en même temps. C'est ce que le Pape reconnut aussi par son attitude réservée devant le désir exprimé par les Capucins de prendre part à la mission chez les païens³.

Dans ses négociations diplomatiques avec Philippe II, Grégoire XIII ne perdit jamais de vue les missions. Il ne se lassa pas de pousser le roi à envoyer de bons prêtres aux colonies⁴. Son projet d'affecter aux besoins religieux des colonies espagnoles d'Amérique un nonce spécial échoua devant la résistance du roi⁵, qui visait à faire nommer, à la place du patriarche titulaire des Indes occidentales, un patriarche véritable, et à assurer par là la prépondérance de sa propre influence⁶.

La vive part que le Pape, pénétré de la mission mondiale de l'Église, prenait à toute mission, apparaît particulièrement dans les notes du cardinal Santori sur ses audiences⁷. Dans d'autres rapports également. Le Pape, dit Cesare Speciani, avait un plaisir indescriptible à écouter les rapports des missionnaires et à leur donner de bons conseils pour leurs travaux⁸. Speciani atteste, et l'ambassadeur vénitien

¹ Voir THEINER, III, 362.

² Voir *Synopsis*, 139. Une explication et une défense de cette mesure si souvent attaquée est fournie par DELPLACE, II, 17.

³ Voir SANTORI, *Autobiografia*, XIII, 160. Les capucins furent utilisés pour la première fois quand Grégoire XIII envoya en 1584 deux d'entre eux à Alger pour racheter des chrétiens prisonniers; voir ROCCO DE CESINALE, I, 504.

⁴ Voir MAFFEI, II, 68.

⁵ Comp. LÄMMER, *Zur Kirchengeschichte*, 70. Philippe II cherchait manifestement à maintenir aussi, autant que possible, le clergé américain dans la dépendance de l'État; pour empêcher l'hérésie de pénétrer dans les colonies, il prit lui-même des mesures spéciales; voir la *Relazione* de Leonardo Donato, de 1573, dans ALNÉI, I, 6, 462.

⁶ Comp. les instructions de Philippe II à Zuñiga du 9 septembre 1572, dans AVARHAGARAY, *La Iglesia en America*, 119.

⁷ Voir *Audientie card. Santorii a. 1572-1585*, Arm. 52, t 17 et 18, en de nombreux passages. Arch. secr. pap.

⁸ Voir C. SPECIANI, *Considerationi*, Arch. Buoncompagni à Rome.

Corrado le confirme¹, que le cardinal Santori ne faisait jamais vainement appel à la générosité de Grégoire XIII quand il s'agissait de venir en aide aux missionnaires².

¹ *Relazione di G. Corrado*, 276.

² Voir SPECIANI, *loc. cit.*; comp. SANTORI, *Autobiografia*, XIII, 161.

CHAPITRE XII

FINANCES ET ÉTAT DE L'ÉGLISE. — LUTTE SANS SUCCÈS CONTRE LES BANDITS. — SOINS DE GRÉGOIRE XIII POUR ROME. — ACTIVITÉ ARCHITECTURALE ET RENOUVELLEMENT DU MÉCÉNAT ARTISTIQUE. — MORT DU PAPE. — IMPORTANCE DE SON PONTIFICAT.

1.

La diffusion du christianisme dans le monde païen, le maintien de l'Église au milieu des peuples de l'Europe transalpine entraînés dans les novations religieuses, et la défense contre les Turcs soumettaient le Saint-Siège à de considérables exigences financières. Il s'y ajoutait la nécessité de continuer le mécénat traditionnel dans les domaines de la science et de l'art, et l'extraordinaire esprit de bienfaisance de Grégoire XIII. Comme l'afflux d'argent des pays chrétiens à Rome avait considérablement baissé et s'était souvent tari complètement, les revenus ne suffisaient plus aux exigences croissantes. Pour y subvenir on avait fait des projets de toute espèce¹, mais il était fort difficile de trouver des remèdes appropriés, Grégoire refusait d'imposer à ses sujets de nouvelles contributions. Il n'était pas ami non plus du système d'emprunt en usage jusqu'alors, où on se procurait de l'argent en aliénant des revenus ou des charges².

Le danger et le vice de cette méthode apparut quand le Dogana de Rome, en 1576, bien qu'ayant perçu la haute somme de 133 000 scudi, n'en put livrer que 13 000 à la

¹ Quelques-unes se trouvent dans le Cod. D. 5 des Arch. Buoncompagni à Rome.

² Comp. COQUELINES dans MAFFEI, II, 456. Le Pape voulait supprimer complètement le Monte Pio, il dut se contenter d'une réduction; voir MORONI, XL, 250.

Chambre Apostolique, par suite des déductions. Quelques recettes, telles que celles produites par les contributions de blé, de viande et de vin, n'apportaient aucune somme disponible, parce qu'elles constituaient la seule ressource des Monti. De diverses caisses provinciales, qui devaient en même temps subvenir aux besoins de leur circonscription, il n'y avait rien à tirer, bien que souvent le produit du *sussidio* y fût ajouté. Sur les célèbres mines d'Alun de Tolfa on avait fait en 1576 de tels prélèvements, qu'ils excédaient les recettes de quelques milliers de scudi¹. Si l'on peut ajouter foi à la relation de Paolo Tiepolo, les aliénations, en cette même année, étaient montées à 530 000 scudi, soit presque la moitié des recettes totales, qui comportaient 1 100 000 scudi. Après déduction des aliénations, des 100 000 scudi pris par les salaires et des 270 000 affectés à des buts militaires et aux nonciatures, il restait à la Chambre Apostolique comme revenu annuel, selon Tiepolo, 200 000 scudi², ou, selon un autre calcul, 281 966³. Cette somme ne suffisait pas pour les dépenses extraordinaires, telles que les subsides à l'Empereur et aux rois de Pologne et de France.

Le trésorier général de Grégoire XIII, dans les premières années était son compatriote Tommaso Gigli. Il eut pour successeur, à la fin de 1576, Ludovic Taverno; et ce dernier fut remplacé en 1581 par Rodolfo Bonfiglioli, un Bolonais également⁴. Cet homme expérimenté exerça sur le Pape, en matière financière, la plus grande influence⁵. C'est sur son conseil que Grégoire XIII, qui, dès 1573, avait acquis nombre de fiefs par dévolution ou pour de l'argent⁶, se dé-

¹ Voir RANKE, *Papste*, I^o, 271. Comp. *Entrata d. rev. Cam. Apost. sotto il pontificato di Gregorio XIII fatta nell' a. 1576-1577* dans le Cod. 219 de la Bibl. de Gotha. Ce compte se trouve dans de nombreuses autres bibliothèques, aussi à celle d'Upsal; Ms Celsius 315, 318, toutefois il y a souvent des écarts de chiffres.

² Voir P. TIEPOLO, 210. Comp. COQUELINES dans MAFFEI, I, 451. RANKE (*loc. cit.*) tient Tiepolo pour parfaitement digne de foi, Höfler non; voir *Annali d. religione*, IV (1837), 411.

³ Voir l'acte dans MÜNTZ, *Les Arts*, III, 4, Paris, 1882, 62-63. D'après un compte du Cod. Pio 73, p. 368. des Arch. secr. pap., il restait à la Chambre 315 060 scudi.

⁴ Comp. MORONI, LXXIV, 291; MARTINONI, 66. L'épitaphe de Bonfiglioli dans FORCELLA, IX, 525.

⁵ Voir les notes de TAVERNA dans les Arch. Buoncompagni à Rome.

⁶ Comp. outre MAFFEI, I, 105, 313, le rapport de Bernerio dat. Rom. 1573 déc. 12, Arch. d'Etat, Vienne.

cida à des mesures fiscales énergiques, propres à lui gagner de grosses sommes. On institua une enquête scrupuleuse sur tous les titres de propriété. Elle occasionna des découvertes surprenantes. On trouva que beaucoup de possesseurs de biens de très grande valeur et de châteaux n'avaient pas payé le taux de vassalité depuis longtemps; chez d'autres on établit qu'ils avaient pris, au mépris de tout droit, la place d'une famille éteinte et seule en droit d'hériter, ou que le bien détenu par eux n'était qu'une hypothèque, contre paiement de laquelle ils étaient obligés de le rendre. Avec la précision d'un juriste éprouvé, Grégoire XIII examina les questions litigieuses sur la base de renseignements authentiques et invita la Chambre Apostolique à procéder selon la lettre stricte du droit. Les biens en cause devaient être ou confisqués ou rachetés. A quiconque ne se soumettait pas on intentait procès¹. Les barons romains ne furent pas les seuls à être lourdement atteints par ce rétablissement des droits féodaux : les Orsini, les Colonna, les Cesarin, les Sforza, les Savelli et la multitude des autres nobles des États de l'Église, des fondations pieuses également, telles que le riche hôpital de S. Spirito à Rome, ne furent pas épargnés quand ils ne produisirent pas un titre de possession valable². Cette manière de procéder, qui, dès 1578, fit monter les revenus annuels de la Chambre Apostolique à 94 000 ducats³, fut encore réglée et confirmée par une bulle du 1^{er} juin 1580 sur les droits attribués à la Chambre, contre ceux notamment, qui ne se seraient pas acquittés du taux de vassalité à la tête de Pierre et de Paul⁴.

Un des premiers atteints fut le cardinal Mark Sittich, qui dut rendre un castel acheté aux héritiers du cardinal Madruzzo, parce que la taxe de celui-ci n'avait pas été payée

¹ Comp. A. TIEPOLO, 264; G. CORRANO, 276; MAFFEI, I, 375; II, 73, 222; REUMONT, III, 1, 569; BROSCU, I, 254. Détails intéressants dans les dépêches des ambassadeurs vénitiens, Arch. d'État de Venise, les *Avvisi di Roma* de 1579, janv. 28, mai 9, 1580 mai 28, 1581 juill. 8, 14, 15, 22, août 5, 19, *Urb.*, 1047, p. 36, 157; 1048, p. 144; 1049, p. 255, 271, 274, 279, 309, 333, Bibl. Vat. Dans RANKE, *Papste*, I^o, 279, les dépêches vénitiennes sont utilisées de façon unilatérale et incomplète; voir BROSCU, *loc. cit.*

² Voir le rapport de G. Corrado dans BROSCU, I, 255, n. 2.

³ Voir A. TIEPOLO, 265.

⁴ Bull. Rom., VIII, 336; THEINER, *Codex dipl. dom. temp.*, III, 544; *ibid.*, 547, une liste des trefs réalisés.

depuis quelques années. Point ne servit à Mark Sittich, dit Giovanni Corraro, sa dignité de cardinal, ni la dette spéciale de reconnaissance de Grégoire envers lui, à cause de son attitude dans le conclave. Dans des circonstances de ce genre le Pape était impitoyable; en paroles irritées, il aurait déclaré qu'il ne faisait tort à personne en réclamant son bien¹. Quand, en juillet, la Chambre Apostolique délibéra sur Palestrina, Giulio Colonna parut à Rome, se jeta aux pieds du Pape et le supplia d'avoir pitié de sa maison. Grégoire répondit qu'il fallait laisser son cours à la justice. Peu après se répandit le bruit qu'on avait transporté de la bibliothèque du Vatican au fort de Saint-Ange six caisses remplies de documents sur les investitures pontificales, sur la foi desquels beaucoup de personnes qui ne s'y attendaient pas se verraienr réclamer leurs biens². En août, le pape fit prendre aux archives de la basilique du Latran des pièces qui étaient d'importance pour ses mesures de dévolution³. Giovanni Corraro rapporte que Grégoire parcourait les procès avant de les envoyer à la Chambre⁴.

La plupart des personnes atteintes se soumettaient. Mais la résistance ne fit pas défaut. En août 1581 Orazio Savelli menaça de s'allier aux bandits⁵. Le mécontentement finit par prendre une tournure telle, que Grégoire, en décembre 1581, modéra l'action de la Chambre⁶. Elle ne fut pas suspendue cependant, comme le prouvent quelques mesures de l'année 1583⁷. A la Curie on approuvait abso-

¹ G. CORRARO, 276. La bulle de Pie V de 1567, défendant toute alienation ultérieure d'un fief dévolu au Saint-Siège, fut confirmée en 1572 par Grégoire XIII (*Bull. Rom.*, VIII, 11); en 1581, on lui prêta serment, à quoi les cardinaux furent aussi forcés. Comp., outre l'*Autobiografia* de SANTONI, les *Acta consist.*, 23 et 30 janvier 1581, Arch. consist. du Vatican. Voir aussi le rapport d'ODESCALCHI du 18 février 1581, Arch. Gonzaga, Mantoue, et les *Avvisi di Roma* des 18 et 22 février et du 18 mars 1581, *Urb.*, 1049, p. 69, 83, 131, Bibl. Vat. Au consistoire du 3 avril 1581, S. D. N. declaravit gubernia dominii Ecclesiae rev. dom. cardinalibus post bullam Pii V, «de non infeudandis», concessa intelligi per triennium et in posterum non posse retineri nisi per triennium. *Acta consist.*, loc. cit. Comp. MAFFEI, II, 225.

² Voir *Avviso di Roma* du 14 juillet 1581, *Urb.*, 1049, p. 271, Bibl. Vat.

³ Voir *Avviso di Roma* du 5 août 1581, *ibid.*, 307.

⁴ G. CORRARO, 276.

⁵ Voir *Avviso di Roma* du 19 août 1581, *Urb.*, 1049, p. 333, loc. cit.

⁶ Voir le rapport de L. DONATO du 2 décembre 1581, dans BROSCHE, I, 255, n. 3.

⁷ Voir MAFFEI, II, 360. Comp. *Avviso di Roma* du 29 janvier 1583, *Urb.*,

lument le point de vue de Grégoire XIII. Ce pape, disait le cardinal Galli, est appelé le Vigilant; il veut veiller et conquérir ce qui lui appartient¹. D'après le témoignage du même cardinal, plus de cinquante castels furent repris, représentant pour la Chambre apostolique un revenu annuel de plusieurs milliers de scudi².

La confiscation de fiefs dévolus ou revendiqués illégitimement devait susciter de particulières difficultés dans la Romagne, qui fut de tout temps le pays des petits seigneurs mécontents. C'est pourquoi, là aussi, Grégoire XIII employa des hommes éprouvés³. L'un d'eux, le Romain Giovanni Pietro Ghislieri, nommé président de la Romagne en 1578, a adressé au pape un rapport détaillé permettant, sur l'état de sa province, plus d'un coup d'œil intéressant⁴. Ghislieri commence par parler des affaires de

1051, p. 45^b, Bibl. Vat. Voir aussi le rapport d'Odascalchi du 6 août 1583, Arch. Gonzaga, Mantoue.

¹ Voir le rapport de l'ambassadeur de Venise du 21 octobre 1581, Arch. d'État, Venise, utilisé par RANKE, *Papste*, I⁸, 280. En allusion à la vigilance de Grégoire XIII, une de ses médailles présente le dragon de ses armoires avec l'inscription : Vigilat. Ghislieri aussi dit dans sa relation mentionnée plus loin que la « recuperatione » conquiert à Grégoire « immortal sua gloria ». Comp. aussi BONATVSKI, *Caligari Epist.*, 609.

² Voir les *Memorie* de Galli dans les Arch. Buoncompagni à Rome. L'état des finances après la mort de Grégoire XIII est dépeint par un *Avviso di Roma* du 17 avril 1585 : Les Deputati trouvèrent in Castello in cassa 400^m scudi et nel cassetto del Papa 500 sc. soli, ma buona et bella quantità di gioie, et da 14^m sc. in mano dell'i suoi più intimi Cam^m, et si fa conto che quella santa sede ha speso un million d'oro in fabrique et dato 900^m sc. d'elemosine senza i milioni spesi in Avignon et in guardarsi quâ, prestati et donati a' Principi, et per estinguere i cavalierati del Giglio, di Loreto et di S. Giorgio, et spese in mantenere altre grandissime spese necessarie et non necessarie. *Urb*, 1053, p. 164^b, Bibl. Vat.

³ Sur la confiscation de Longiano près de Rimini, voir *Anecdota litt.*, III, 330.

⁴ D'abord Segà, qui dut sévir contre les barons (voir MAFFEI, I, 402), et après lui Lattanzio, chargé de réprimer les actes sanglants de Rasponi à Ravenne (voir *ibid.*, 221; MUTINELLI, I, 221; comp. aussi MORONI, LVI, 234).

⁵ La *Relatione di Romagna di M^r Giov. Pietro Ghislieri a Papa Gregorio* fut utilisée d'abord par RANKE (*Papste*, I⁸, 254, 281.), d'après un manuscrit de la bibliothèque, dispersée ensuite partiellement, d'Altieri. Dans TONDUZZI, *Historie di Faenza*, 673, Ranke prit la date d'arrivée de Ghislieri en Romagne, en 1578; le fait important est qu'il y soit resté jusqu'à la fin de 1579, car c'est à cette époque qu'appartient la relation qui, en raison de la richesse de son contenu, se répandit par de nombreux manuscrits. J'ai noté les suivants : 1. Florence, Nationalbibliothek Cod. Capponi; 2. Francfort-sur-le-Main, Stadtbibl. Cod., in-4^m signé, III, 44; 3. Munich, Staatsbibl. Ital., 56, p. 130-166; 4. Prague, Nostitzsche Bibl., Ms. d. 17, t. VII,

l'Église. L'archevêché de Ravenne, en possession depuis 1578 de Cristoforo Buoncompagni, rapportait annuellement, selon lui, 9 000 scudi. Plus riches étaient les abbayes depuis longtemps célèbres de la ville : les Bénédictins de Saint-Vitale disposaient d'une recette annuelle de 12 000 scudi, les chanoines de Latran de S. Maria in Porto d'un revenu de 18 000. Outre cela, il y avait encore à Ravenne huit couvents d'hommes et neuf de femmes. La province ecclésiastique de Ravenne embrassait huit évêchés : Forli, Rimini, Imola, Cesena, Cervia, Bertinoro, Faenza et Sarsina. Les nombreux vassaux du Pape avaient presque tous leur siège dans les parties montagneuses du pays, qui comptaient environ 50 000 habitants. La population du territoire immédiatement soumis au Saint-Siège est évaluée par Ghislieri à 160 000. Comme capitales, il y avait, outre Ravenne : Rimini, Cesena, Forli, Faenza et Imola. Ajoutez-y plusieurs localités plus petites ; une quantité de celles-ci étaient devenues propriétés de Grégoire XIII par échéance ou pour de l'argent ; telles Bertinoro, Forlimpopoli, Solarolo, Savignano, San Mauro, Montefiore, Mondaino, Pian di Meleto.

Le territoire immédiatement soumis au Saint-Siège livrait une telle quantité de blé et d'autres produits du sol qu'on put organiser un commerce d'exportation florissant avec Urbino, Bologne et Venise. Le vin était cultivé en grande abondance dans toute la Romagne. Sans parler de celui de Cervia et de Ravenne, il était de la meilleure qualité ; les vins notamment de Cesena, de Rimini, de Bertinoro et des castels des vassaux atteignaient à Venise de hauts prix. En quelques endroits d'autres produits acquièrent une grande réputation, tels le chanvre de Cesena et d'Imola, la guède de Forli, Bertinoro et Forlimpopoli, employée pour la teinture en bleu et en vert, l'huile de Rimini. Le bétail dépassait les besoins. La mer livrait plusieurs espèces de poissons ; à Rimini, à Porto Cesenatico et à Cervia on élevait

p. 2-90 ; 5. Rome, Bibl. Vat., *Urb.*, 831, p. 83-126, Arch. secr. pap., *Var. polit.*, 159, n. 43 ; 6. Venise, Bibl. Saint-Marc It., V, 62. On trouve des renseignements complémentaires dans une *Descriptione* (ou *Relatione*) della Romagna, postérieure, écrite aux environs de 1615, très intéressante, dans le Cod. XIV b-3 de la Bibl. Altieri à Rome. Lettres de G. P. Ghislieri durant ses fonctions en Romagne, à Pérouse, Camerino et Rome, années 1569-1582 dans le Cod. C. VI, 9 et 10 de la Bibl. du Séminaire à Foligno.

aussi des huitres. Le gibier ne faisait pas défaut, surtout dans la célèbre Pineta près de Ravenne; il eût été plus abondant encore s'il avait existé des interdictions de chasse. A Cervia, la gabelle était une grande source de revenus. En raison de la richesse naturelle de leur pays, les Romagnols ne s'occupaient presque pas d'entreprises industrielles; seule faisait exception la fabrication de la majolique à Faenza. Ghislieri chercha à introduire à Forli et à Fano la fabrication de la laine. Les revenus de la province montaient à 122 899 scudi, les dépenses à 9 231¹. Malheureusement, à cette terre si bénie, manquait un bon port naturel.

La direction suprême de la Romagne était aux mains d'un président, qui adressait ses rapports sur toutes les affaires de quelque importance au Pape et au collège de prélats (*consulta*) adjoint au cardinal Filippo Buoncompagni. Le président avait une garde spéciale, composée de Suisses. Il était au-dessus des vassaux et jouissait de la préséance sur les évêques eux-mêmes, car il représentait la personne du pape. Pour les affaires civiles et criminelles, il avait des représentants spéciaux. Au président allaient tous les rapports des subordonnés, dont les plus hauts placés étaient les *Governatori* particuliers de chaque ville, nommés par bref papal. Les magistrats étaient choisis par les citoyens eux-mêmes; ils s'appelaient, à Ravenne *Savii*, à Rimini *Consoli*, à Faenza et à Cervia *Anziani*, à Cesena et à Forli *Conservatori*, à Imola *Gonfalonieri* et *Consiglieri*, à Bertinoro *Consoli* et *Anziani*. Leurs délibérations se tenaient en présence du *governatore*. Le juge de la ville était choisi dans les rangs des citoyens; à Imola et à Cesena seulement on n'appelait pas à cette fonction un indigène, dont on n'eût pas attendu l'impartialité nécessaire dans les différends privés. Ghislieri rend à la population de la Romagne ce témoignage, qu'elle est, de manière générale, entièrement dévouée au Saint-Siège, car on sait y apprécier la douceur du gouvernement papal². Sans doute

¹ Dans les entrate, Ghislieri cote le sussidio triennale à 44 000 scudi, les sali 20 500. Les honoraires du président montaient à 1 200 scudi, che sono di moneta 1380. Les governatori des six città principali recevaient par an 828 scudi, les guardia du presidente 1 176. Per cavalcate et riparatione delle fortezze sont affectés 1 090 scudi. *Urb.*, 834, p. 123^b, Bibl. Vatic.

² Questi popoli di Romagna sono molto devoti in generale della Sede

les perpétuelles querelles des Romagnols ne rendaient pas le gouvernement aisément; mais en définitive, estime Ghislieri, le peuple était plus facile à conduire dans ses dissensions que s'il eût été uni contre l'autorité de l'État¹. Les partis portaient toujours encore les anciens noms de Guelfes et de Gibelins, bien que leurs intérêts eussent pris une toute autre direction qu'auparavant. Ghislieri indique exactement pour chaque ville le genre de divisions des anciennes familles. A Ravenne, on avait l'opposition des Rasponi et des Leonardi, à Rimini des Ricciardini et des Ingoli, à Cesena des Venturelli et des Dandini, à Forli des Numai et des Serughi, à Faenza des Calderoni et des Naldi, à Imola des Viani et des Sassatelli; les Viani se reconnaissaient du parti gibelin, les Sassatelli du parti guelfe². Chacune de ces familles avait sa faction; elles se distinguaient, comme dans le reste de l'Italie les partis français et espagnol³, par de petits insignes à leur chapeau. Des factions analogues existaient chez les vassaux: du côté gibelin se trouvaient le marquis Montebelli et Alberto Pio di Garpi, du côté guelfe les Malatesta, les Lampeschi, les Sassatelli, les Isei. La scission avait gagné jusqu'aux paysans, dont une partie, dans le territoire de Rimini, de Cesena et de Forli, avaient secoué, sous Pie V, la domination des villes. Entre les barons et leurs paysans, les rapports étaient, la plupart du temps, bons et patriarchaux⁴.

Déjà sous Paul III, avec la permission et l'approbation du gouvernement pontifical, les classes bourgeoises moyennes, à Forli d'abord, en 1539, puis à Fano, à Rimini, à Imola, à Cesena et à Faenza, s'étaient groupées en associations, les fa-

Apostolica conoscendo molto bene la dolcezza di questo governo et massime di V. S^u, della quale confessano d'esser governati come figliuoli diletti et con molta prudenza, pietà et amore. *Urb.*, 831, p. 105^b, Bibl. Vatic.

¹ Io sto in dubbio se a ragione d'utile per il governo sia bene che questi contadini et forse altri si mantengono in qualche discordia essendosi visto per esperienza che siccome il popolo disunito facilmente si domina così difficilmente si regge quando è troppo unito. *Loc. cit.*, 111.

² Voir *ibid.*, 109. Les noms cités dans RANKE, *Papste*, I⁸, 281, sont en partie faux.

³ Voir MONTAIGNE, II, 154. Comp. aussi GUALTERIUS dans *l'Archivio stor. Ital.*, App. I, 347.

⁴ Voir la *Relatione* de Ghislieri, *Urb.*, 831, p. 105^b, Bibl. Vat. Comp. RANKE, I⁸, 255.

meux Pacifici, dont les membres s'engageaient par serment à maintenir l'ordre et la sécurité. Ils avaient le droit de tenir des hommes en armes, pour sévir contre les fomenteurs de désordre¹. Malheureusement, ces associations étaient tombées en décadence au temps de Grégoire XIII; elles ne pouvaient plus être au gouvernement que d'utilité médiocre, depuis qu'on recevait dans leurs rangs des hommes incapables et mal famés. Ghislieri, qui se rendait compte de leur importance, s'efforça, à Ravenne spécialement, de les réformer². Mais son espoir de restauration ne trouva pas plus d'accomplissement que sa foi à l'apaisement des querelles de partis. Celles-ci prirent même dans les dernières années de Grégoire XIII des proportions angoissantes. A plusieurs reprises, les partis s'arrogèrent le droit d'exercer la justice. On forçait les prisons pour délivrer ses amis; mais les ennemis, on allait aussi les y chercher, et il n'était pas rare que, le lendemain, on vit leurs têtes coupées et plantées sur les fontaines³.

2.

Aux combats des partis politiques se rattachait le brigandage, un fléau dont, au temps de Ghislieri, la Romagne était restée encore passablement indemne⁴. Mais plus tard, elle fut aussi atteinte de ce mal, qui éprouvait non seulement les États de l'Église, mais toute l'Italie, et prenait souvent le caractère de guérillas. A la cessation de la guerre, le pays s'était rempli de soldats désœuvrés, auxquels se joignaient les éléments douteux de la populace des campagnes et des villes, tentés par l'attrait d'une vie sans frein et l'espoir d'un riche butin. On distinguait les masnadieri, ceux qui pratiquaient le pillage et le brigandage en petit, les fuorusciti, ceux qui étaient mis au ban pour un crime, enfin les bandits proprement dits, qui, répartis en bande et commandés par des chefs, vendaient

¹ Pour compléter les données insuffisantes de RANKE, I, 256, comp. notamment MORONI, XXV, 279.

² Voir sa *Relatione*, Urb., 831, p. 105^b, Bibl. Vatic.

³ Voir le ms. « *Sixtius V. P. M.* », Bibl. Altieri, dans RANKE, I, 282.

⁴ Il paese assai purgato di banditi et altri homini di mala vita. *Relatione* de Ghislieri, *loc. cit.*, 116.

leur assistance au plus offrant, comme autrefois les condottieri. Les grands vassaux et les nobles des villes se servaient d'eux sans hésiter comme instruments de leurs inimitiés¹.

Pie V déjà avait combattu les bandits, dont la poursuite, dans les États de l'Église, était singulièrement entravée par la configuration du pays. Les nombreuses régions de montagne sans chemin, aussi bien que la plaine, déserte d'habitations, vallonnée comme des vagues, de la campagne de Rome, offraient dans leurs abruptes collines de tuf et dans leurs cavernes, dans leurs innombrables failles et dans leurs gorges, les plus merveilleuses cachettes. Les forêts occupaient encore de grandes étendues dans la Campagna, et de vastes espaces étaient envahis par la brousse (macchia). Celui-là seul qui a parcouru un de ces maquis avec son hérissement sauvage, ses souches couvertes de lierre, peut mesurer les obstacles insurmontables, opposés à la poursuite par la mystérieuse impénétrabilité de cette forêt de taillis. C'est pourquoi, dans un mémoire remis au pape, on lui conseilla, à côté d'autres mesures, militaires pour la plupart, la destruction des fourrés de la Campagna, principalement de ceux de Campo-Morto². Grégoire ordonna l'exécution du projet, dans le but aussi de favoriser la culture des céréales dans les environs de Rome³. Ce qui eut de lourdes conséquences, c'est que les grands propriétaires terriens nobles, qui jouissaient des priviléges les plus étendus, donnaient abri spontanément aux malfaiteurs bannis, et leur permettaient de se grouper en bandes organisées. De part et d'autre il y avait une sorte de convention réciproque : le refuge offert aux bandits par les barons dans leurs châteaux assurait aux coupables l'impunité absolue ; les barons, par contre, appelaient leurs protégés à Rome, quand ils en-

¹ Voir REUMONT, III, 2, 571; HÜBNER, I, 275.

² Voir le mémoire sur l'estirpation de banditi dans le Cod. Barb., LVI-29, p. 93, Bibl. Vatic.

³ Le passage qui y est relatif, communiqué par RANKE, *Papste*, III⁸, 171, était imprimé depuis longtemps dans *Li Tesori della corte Romana*, Brusselle, 1672, 109. On a souvent prétendu (comp. I. M. Lancisi *Diss. de nativis deque Romani cœli qualitatibus*, 19; KEYSLER, *Reisen*, I, 625) que Grégoire XIII avait par là favorisé l'expansion de la malaria. Cette opinion est toutefois combattue avec raison ; voir TOMASSETTI, *Campagna*, I, 170, et, indépendamment de lui, HIRSCH, *Handbuch der hist.-geogr. Pathologie*, I², Stuttgart, 1881, 207, n 2.

traiient en lutte, les uns avec les autres ou avec le gouvernement¹.

Comme son prédécesseur, Grégoire XIII prenait très à cœur le maintien de la tranquillité et de la sécurité de ses États. Dans les premières années de son gouvernement, il put noter, sous ce rapport, d'incontestables progrès. Une mesure qui s'affirma particulièrement salutaire fut, le 24 septembre 1573, la publication d'un décret du Pape, abolissant l'immunité revendiquée par les ambassadeurs étrangers, les cardinaux et les grands de Rome, immunité qui pouvait conduire à de graves abus et paralysait, en beaucoup de cas, l'administration de la justice². Dès décembre, on annonce avec quel succès on arrive à mener chez Paolo Giordano Orsini et chez les ambassadeurs français des enquêtes sur les bandits³. Non moins importants furent les sévères décrets de 1573 et 1574, contre le port d'armes dangereuses⁴. La sécurité en fut accrue non seulement à Rome, mais encore dans la contrée environnante. Les brigands n'apparaissaient plus qu'isolés, en particulier près d'Ardea et de Velletri, où la nature du pays a favorisé l'existence des bandits jusqu'aux époques les plus récentes⁵. Mais la situation s'aggrava d'autant, quand, plus tard, la sévérité du Pape vieilli commença à se relâcher. Au début de 1575, on apprend que les ambassadeurs et cardinaux se remirent à quémander l'immunité, et qu'on dut les menacer de punitions pour avoir recueilli des bannis⁶. Dès la fin de 1576 se produisirent, à Rome comme dans les provinces, beau-

¹ Voir HÜNNER, *loc. cit.*

² Voir THEINER, I, 202. Comp. le rapport de Bernerio du 3 oct. 1573, Arch. d'État, Vienne.

³ Voir *Avviso di Roma* du 19 déc. 1573, *ibid.*

⁴ Voir, outre le rapport de Bernario du 4 juillet 1573 (Arch. d'État, Vienne), les *Avvisi di Roma* des 4 juillet et 26 septembre 1573 et du 14 août 1574, *Urb.*, 1043, p. 259, 309; 1044, p. 225, Bibl. Vatic.

⁵ Questi giorni sono comparsi nella Campagna di Roma molti furbi assasini che si crede che siano di quei soldati Italiani ultimamente licenziati in Calabria, li quali hanno cominciato a porse nella strada et assassinare et venendo il S^r Card^o di Vercelli da Ardea a pigliare un poco d'aere gli fecero una bella paura, et al mio casale m'hanno fatto molto danno, est-il dit dans une lettre d'Odascalchi du dernier jour de février 1573. Le même annonce, le 23 février 1575, le meurtre de deux capucins par des brigands, près de Velletri. Arch. Gonzaga, Mantoue. Le pillage du courrier vénitien près de Prima Porta est rapporté par un *Avviso di Roma* du 5 juin 1574; voir *Avvisi-Caetani*, 70.

⁶ Voir le rapport de Cusano du 12 février 1575, Arch. d'État, Vienne.

coup de meurtres, ce qui fit renouveler en juin et en novembre 1578 les sévères prohibitions d'armes dans les États de l'Église¹. L'apparition de brigands dans la Campagna Marittima, dans la Marche et dans les montagnes de Camérino, obligea en 1578 à de nouvelles poursuites. Le chef de brigands Marcello Tibalduccio, célèbre pour ses atrocités commises dans la Marche, fut appréhendé en juillet 1578; la tête d'un autre, Marianaccio de Camerino fut apportée à Rome, et seize nobles masnadieri envoyés aux galères². On eut beaucoup de mal en particulier avec Alfonso Piccolomini, duc de Montemarciano. Des querelles avec les Baglioni et des dissensions avec les autorités pontificales avaient conduit ce rejeton d'une illustre famille à une vie de bandit³. Son castel de Montemarciano près d'Ancône devint le principal refuge des agitateurs de la Marche. De toutes les exhortations de Rome il faisait fi, en sorte qu'il ne resta d'autre ressource au Pape que de faire raser le château fort de Montemarciano⁴. Piccolomini, qui était vassal non seulement du Pape, mais encore de Florence, s'était déjà auparavant retiré en Toscane. Ses bandes de brigands, militairement organisées, qui parcourraient le pays, pareilles aux compagnies du quatorzième siècle, bannières au vent et au son des tambours, devinrent la terreur de l'Italie centrale. Leur meilleur lieu d'embuscade étaient les forêts de Montemarciano et de San Vito; c'est pourquoi Grégoire XIII les fit abattre en décembre 1578⁵.

Au commencement de 1579, le Pape relâcha lui-même la prohibition d'armes, en permettant au cardinal Farnèse et à

¹ Voir les *Avvisi di Roma* des 19 janvier et 18 mai 1577 et du 29 novembre 1578, *Urb.*, 1045, p. 227^b, 291, 408, *Bibl. Vat.*, ainsi que le rapport d'Odescalchi du 21 juin 1578, *Arch. Gonzaga, Mantoue*. Sur l'assassinat du fils de Pietro Corso sur le Campo Vaccino par huit gentilshommes français par rissse antiche, voir *Avviso di Roma* du 17 décembre 1576, *Urb.*, 1044, p. 187, *Bibl. Vatic.*

² Voir les *Avvisi di Roma* des 1^{er} janvier, 14 et 30 juillet et 16 août 1578, *Urb.*, 1046, p. 2^b, 157^b, 170, 279, *Bibl. Vat.*

³ Comp. la monographie de L. GROTTONELLI, *Alfonso Piccolomini*, *Firenze*, 1892.

⁴ Voir MAFFEI, I, 373.

⁵ Il Papa risoluto affatto di snidare li banditi della Marca ha fatto tagliare la selva di Monte Marciano et quella di Monte S. Vito, che erano li principali ridotti che havessero, non havendo quelle comunità con lo stridere c'han fatto per il danno, che ne ricevono, potuto haverne gratia da S. S^{ua}. *Avviso di Roma* du 24 décembre 1578, *Urb.*, 1046, p. 437^b, *Bibl. Vatic.*

d'autres d'avoir des gardes armés d'arquebuses¹. L'abolition de l'immunité, décrétée en 1573 était, alors déjà, si fort tombée en oubli, que la valetaille du cardinal Médicis délivra un bandit des mains de la police, en invoquant le droit d'asile². Contre les bandits apparus tantôt ci tantôt là, le Pape envoya à plusieurs reprises des troupes, et chercha à s'entendre avec le gouvernement de Naples³. Toutefois, à peine les troupes pontificales étaient-elles revenues de leur expédition, en juillet, qu'un chef de bandits, nommé Catenas, surgit devant Porta Solaria⁴. En même temps, on découvrit à Rome des multitudes de bandits; dans une osteria, on en arrêta trente d'un coup⁵. On dut au zèle de Romolo Valentì, nommé gouverneur de la Campagna, de capturer en août cinq chefs de brigands⁶, mais comme les têtes de l'hydre, il en poussait de nouveaux partout. En octobre, le Pape dut envoyer un commissaire spécial contre les bandits qui exerçaient leurs ravages dans tout le pourtour de Capranica⁷. A la fin de l'année, il se vit contraint de lever des troupes contre les bandits qui dévastaient la Marche et la Romagne⁸.

A Rome, après comme avant, les malfaiteurs trouvaient refuge dans les palais de la noblesse et aussi de quelques cardinaux, s'y abritaient contre les incursions de la police et de la sûreté⁹. Le cardinal d'Este aussi, puissant par ses relations avec la France, défendit à plusieurs reprises de peines méritées sa suite dissolue. Quand, en juin 1580, se produisit un nouvel incident où la suite du cardinal blessa des policiers du Pape, la patience de Grégoire fut à bout. Il manda Este auprès de lui; on en vint à un violent échange de paroles, à la suite duquel Este fut banni des États de l'Église¹⁰. Dans un Consistoire du 15 juin 1580, le

¹ Voir *Avviso di Roma* du 14 janvier 1579, *ibid.*, 1047, p. 14.

² Voir *Avviso di Roma* du 21 janvier 1579, *ibid.*, 24.

³ Voir MAFFEI, II, 70. Comp. aussi TUEINER, III, 119.

⁴ On ne se risquait plus à visiter les vignes à l'entrée de la ville. *Avviso di Roma* du 22 juillet 1579, *Urb.*, 1047, p. 235^b, Bibl. Vatic.

⁵ Voir *Avviso di Roma* du 29 juillet 1579, *ibid.*, 254.

⁶ Voir *Avviso di Roma* du 12 août 1579, *ibid.*, 276.

⁷ Voir le rapport d'Odascalchi du 6 octobre 1579, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. MAFFEI, II, 71.

⁸ Voir *Avviso di Roma* du 23 décembre 1579, *Urb.*, 1047, p. 396 (comp. 376), Bibl. Vatic.

⁹ Comp. SANTOMI, *Autobiografia*, XII, 367.

¹⁰ Comp., dans le supplément n^o 66-70, les notes de MATTEI, Arch. Buon-

Pape se plaignit de ce que des cardinaux donnassent asile dans leurs palais à des malfaiteurs, et leur rappela les peines encourues de ce fait¹. A la fin de juin, des méfaits de quelques serviteurs du cardinal Mark Sittich furent encore sévèrement punis, mais déjà à la fin de juillet, Grégoire leva l'exil, suspendu sur le cardinal d'Este². La chose se fit sous la pression exercée par les ambassadeurs français³. Une pareille indulgence envers les grands devait enhardir les petits. Rien d'étonnant si l'on ne devint pas maître du fléau national des bandits.

Comme plusieurs expéditions de troupes organisées en 1580 contre les bandits des États de l'Église n'avaient pas servi à grand'chose⁴, le Pape essaya en été de mesures plus énergiques. Tous les barons et toutes les villes, accueillant ou favorisant des bandits, étaient menacés des peines, réservées aux crimes de haute trahison⁵. Le cardinal Alessandro Sforza, nommé le 5 juillet 1580 légat de tous les États de l'Église à l'exception de Bologne, obtint des pouvoirs si étendus pour l'extermination des brigands qu'on lui donna le titre, non pas de légat général, mais de vice-pape⁶. La légation de Bologne passa au cardinal

compagni à Rome. Voir aussi *Lettres de Cath. de Medicis*, VIII, 274, et *BELTRAMI, Roma*, 32, 36.

¹ Voir *Acta consist.* dans les Arch. consist. du Vatican. Comp. *Avviso di Roma* du 18 juillet 1580, *Urb.*, 1048, p. 176, Bibl. Vatic.

² Voir *Avviso di Roma* du 26 juin 1580, *ibid.*, 187^b.

³ Voir *Avviso di Roma* du 30 juillet 1580, *ibid.*, 221. Comp. le rapport de Sporeno à l'archiduc Ferdinand, du 15 octobre 1580, *Statthalterreichiv zu Innsbruck*. Le retour d'Este eut lieu un an après. Le Pape le reçut avec affabilité, la Curie le salua avec déférence; voir, outre *HERKE*, 263, les *Avvisi di Roma* des 24 juin et 8 juillet 1581, *Urb.*, 1049, p. 237, 251, Bibl. Vatic.

⁴ Voir, outre *MAFFEI*, II, 456, les rapports d'Odascalchi dat. Rom. 1580 févr. 20 (troupes contre les bandits de la Marche et de l'Ombrie), mars 12 (troupes contre Petrino), avr. 16 (policiers contre les bandits de la Campagna et grande inquiétude du Pape), Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. l'*Avviso di Roma* du 23 avril 1580 (sur les bandits près de Spoleto), *Urb.*, 1048, p. 90, Bibl. Vatic.

⁵ Bulle du 11 juillet 1580, *Bull. Rom.*, VIII, 355 sq. Cette mesure est déjà annoncée dans un *Avviso* du 2 avril 1580 (*Urb.*, 1048, p. 67, Bibl. Vatic.). Odascalchi écrit à son propos le 23 juillet 1580: il che ha mosso gran terrore a questi signori et baroni di terra di Roma. Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁶ Voir *Avviso di Roma* du 9 juillet 1580, rapportant aussi que, le lundi précédent, 30 bandits ont attaqué Bargello avec ses shires devant Trastevere (*Urb.*, 1048, p. 203, Bibl. Vatic.). Comp. le rapport d'Odascalchi du 9 juillet 1580, Arch. Gonzaga, Mantoue; *Lett. d'Aless. de' Medici* du

Cesi¹, également avec des pouvoirs étendus; il était chargé de punir les désordres et les meurtres dont la noblesse de la ville, toujours en querelle, s'était rendue coupable². Sforza quitta Rome le 14 juillet³. Auparavant il écrivit à tous les Governatori pour les prier de lui envoyer des listes de tous les bandits de leur district, avec indication de leur lieu de résidence⁴. Le cardinal, avec 500 hommes armés, se rendit d'abord à Spoleto, où il fit exécuter 54 bandits et opéra des

9 juillet 1580, Arch. d'État, Florence, et la lettre de L. Donato du 16 juillet 1580, Arch. d'État, Venise, à laquelle se joint le bref pour Sforza, dat. 1580 juill. 11; quelques passages de ce dernier communiqués par RANKE (*Papste*, I^e, 283) et BROSCHE (I, 257). Sur la nomination de Sforza, voir *Acta consist.*, 11 juillet 1580, Arch. consist. du Vatican. Voir aussi le bref dans THEINER, III, 224.

¹ Lettere di diversi negozi in tempo di P. Gregorio XIII per la legazione di Bologna scritte al card. de Cesi, legato di quella città (des lettres, pour la plupart, du cardinal S. Sisto [F. Buoncompagni] de 1580), Staatsbibl. de Berlin, *Inf. polit.*, XIX, 2.

² Voir *Acta consist.*, 4 juillet 1580, Bibl. Vatic.; *Avvisi di Roma* des 8 et 9 juillet 1580 dans les rapports de Sporeno, Statthaltereiaarchiv, Innsbruck; BELTRAMI, *Roma*, 39; *Avviso di Roma* du 9 juillet 1580, *Urb.*, 1049, p. 204, Bibl. Vat. Comp. *ibid.*, 368, 382, 390, les *Avvisi* des 9, 19 et 26 nov. 1580 sur des méfaits à Bologne qui affectèrent fort Grégoire XIII (comp. le rapport d'ODESCALCHI du 5 novembre 1580, Arch. Gonzaga, Mantoue). Malgré ces désordres, et d'autres qui avaient précédé (comp. MAFFEI, I, 223), Bologne prit un essor magnifique (voir MALVASSIA, *Felsina*, I, 90). Grégoire XIII honora la ville par plusieurs faveurs (en 1568, il envoya à la cathédrale la Rose d'or; voir *Avviso* du 22 mars 1578, *Urb.*, 1046, p. 88, Bibl. Vat.). Le 10 décembre 1582, l'évêché de Bologne fut promu au rang d'archevêché; voir *Bull. Rom.*, VIII, 432; comp. aussi FANTUZZI, IV, 284. Mais les factions, à Bologne, ne voulaient pas s'apaiser; des divergences au sujet du gouvernement occasionnèrent même en 1584 le départ de Rome de l'ambassadeur bolonais; voir *Avviso di Roma* du 28 juillet 1584, *Urb.*, 1052, p. 306, Bibl. Vatic. *Ibid.* un *Avviso di Roma* du 4 août 1584: le Pape ne voulait plus avoir à Rome d'ambassadeurs de Bologne; les esprits à Bologne étaient très excités, les femmes portaient des plumes alla Guelfa et alla Ghibellina. Intéressantes pour l'activité du légat sont les lettres de celui-ci de 1580-1584, dans le *Vatic.*, 6714, Bibl. Vatic. Les différends au sujet des eaux entre Bologne et Ferrare (comp. FANTUZZI, IV, 285) motivèrent l'envoi du cardinal Guastavillani; lettres s'y rapportant de septembre 1582 à juillet 1583 dans le *Barb.*, XLVIII-447, p. 72, 127, 173. (Bibl. Vatic.); *ibid.*, 87, *Memoriale di Filippo Succi al duca di Ferrara mentre era il card. Guastavillani legato*; 99, *Viaggio che si fece per visitare i luoghi pe' quali doveva condorsci il reno dal card. Guastavillano e dal duca di Ferrara. Un Discorso della differenza tra i Bolognesi e Ferraresi circa le acque, etc.*, dédié au cardinal Guastavillani, dans le Cod. Ital. 190, p. 95 de la Staatsbibl. de Munich. Se rapportant à la même circonstance et dédié à Grégoire XIII, un autre *Discorso de D. Scipione di Castro* dans le Cod. D. 9 des Arch. Boncompagni à Rome.

³ Voir le récit de son départ par ODESCALCHI dans son rapport du 16 juillet 1580, Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁴ *Avviso di Roma* du 13 juillet 1580, *Urb.*, 1048, p. 206, Bibl. Vatic.

confiscations pour une somme de 30 000 scudi. Le fameux Pietro Leoncillo de Spoleto, dit Petrino, lui avait malheureusement échappé¹. Par Orvieto sa course se dirigeait vers Pérouse. Là, le légat confisqua les biens du Marquis di Serrabello et mit fin à l'amiable, à bien des inimitiés². Puis il se hâta vers la Marche et enfin vers la Romagne, où il réussit à mettre la main sur l'un des plus dangereux bandits, le déjà nommé Catena³. Le comte Jacopo di Montecchio qui, entre autres, avait assassiné sa femme, fut décapité⁴. A Ravenne le légat aplanit beaucoup de différends. Le duc d'Urbino et le gouvernement de Venise lui prêtaient appui⁵.

En novembre 1580, la tranquillité et l'ordre semblèrent rétablis dans la plus grande partie des États de l'Église⁶. Toutefois on vit bientôt combien peu le succès était définitif. Le mal était favorisé par les conditions sociales du pays, comme par les manières de voir du peuple et le caractère des habitants. Au moment où Grégoire XIII prenait ses mesures de dévolution, beaucoup de barons se seraient plus ouvertement de bandits comme d'alliés volontaires⁷. Le Pape fut effrayé. Sforza fut avisé de n'avoir plus à sévir contre ceux qui avaient abrité des bandits, mais seulement contre ceux qui continueraient à le

¹ Voir les *Avvisi di Roma* des 3 août, 3, 10, 17 septembre et 12 octobre 1580, *Urb.*, 1048, p. 223, 276^b, 293, 298, 338, Bibl. Vatic. Sur Petrino, comp. BELTHAMI, *Roma*, 21, et CAMPOLLO, *Il castello di Campello*, Roma, 1889, 288, 294.

² Voir les *Avvisi di Roma* des 24 et 27 septembre 1580, *Urb.*, 1048, p. 312, 327 *Ibid.*, 224^b : *Descrittione dell' apparato fatto in Orvieto per entrata ivi del card. Sforza*, Bibl. Vatic.

³ Voir les *Avvisi di Roma* des 1^{er}, 12 et 19 octobre, 23 et 30 novembre et 7 décembre 1580, *Urb.*, 1048, p. 319, 338, 348, 387, 396, 406, Bibl. Vatic.; *Avviso* du 10 décembre 1580, Statthaltereiarchiv, Innsbruck. Catena (comp. MAFFEI, II, 216) fut exécuté le 11 janvier 1581 (voir MONTAIGNE, I, 231); il était âgé de 30 ans, était brigand depuis 12 ans et avait commis 54 meurtres. Comp. en outre *Avviso* du 11 janvier 1581, *Urb.*, 1049, p. 10, *loc. cit.*, et les intéressants rapports d'Odascalchi des 1^{er} et 22 octobre, 5 et 26 novembre 1580, 7, 14 et 22 janvier 1581, Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁴ Voir MAFFEI, II, 160.

⁵ Voir les *Avvisi di Roma* des 17 août, 19 octobre et 23 novembre 1580, *Urb.*, 1048, p. 251, 354, 387, Bibl. Vatic., et MAFFEI, II, 156. Comp. aussi P. SPRETI, *Entrata dell' ill. card. Sforza legato in Ravenna alli 6 Novembre 1580*, Ravenne, 1580 (édition très rare).

⁶ Il stato eccles^{co} resterà in gran quiete per qualch' anni et tanto più che [Sforza] ha guasto talmente il nido a banditi che non la rifaranno per un pezzo. *Avviso di Roma* du 16 novembre 1580, *Urb.*, 1048, p. 376, Bibl. Vatic.

⁷ Comp. MUTINELLI, I, 129.

faire¹. Le légat, qui n'aspirait qu'à être délivré de sa tâche ingrate², ne put empêcher que les bandits, au printemps de 1581, ne fissent une nouvelle apparition dans la Marche³. Le grand-duc de Toscane refusa de livrer les malfaiteurs⁴. De nouvelles déceptions furent épargnées au vaillant honime : il mourut, apparemment empoisonné, le 20 mai 1581⁵.

Avec une insolence accrue, les bandits relevaient de tout côté la tête. Le Suisse Sébastien Werro, qui quitta Rome le 27 mai 1581, pour Loreto, avait à peine fait un jour de chemin que les atrocités des brigands, dont on lui faisait des récits dans toutes les auberges de la route, l'emplirent d'épouvante. A Foligno, il rencontra la garnison de l'endroit, qui revenait d'une expédition contre les bandits⁶. Déjà fin mai 1581, le bruit courut à Rome que le redouté Alfonso Piccolomini menaçait la Marche. A Montalbocco, près de Sinigaglia, ce monstre fit égorger ses adversaires sous les yeux de leurs mères et de leurs femmes, tandis que sa séquelle se livrait à des danses et chantait des chansons obscènes⁷. Les troupes envoyées par le pape contre Piccolomini, sous le commandement de Latino Orsini, refusèrent de combattre les bandits. Il fallut en engager d'étrangères⁸. Mais la principale raison pour laquelle on ne pouvait rien tenter de sérieux, c'est que Piccolomini possédait à Gubbio et à Pitigliano des refuges assurés. De là il faisait ses incursions dans les États de l'Église, où des nobles

¹ *Avviso di Roma* du 7 janvier 1581, *Urb.*, 1049, p. 3^b, Bibl. Vatic.

² *Avviso di Roma* du 18 mars 1581, *ibid.*, 131.

³ S'è inteso che nella Marca li banditi havevano cominciato a farsi sentire et che per ciò i popoli erano tutti in arme. Rapport d'Odascalchi du 29 avril 1581. Arch. Gonzaga, à Mantoue.

⁴ Voir *Avvisi-Caetani*, 107.

⁵ Voir, outre le rapport de G. Corrado cité par Broscu, I, 257, n. 2, l'*Avviso di Roma* du 20 mai 1581, *Urb.*, 1049, p. 183, Bibl. Vatic., les lettres d'Odascalchi des 13 et 20 mai 1581, Arch. Gonzaga, Mantoue, et les rapports de Sporeno des 6 et 13 mai 1581, Statthaltereiaarchiv, Innsbruck. La tombe de Sforza avec son portrait à S. Maria Maggiore; voir FORCELLA, XI, 42.

⁶ Voir l'*Itinerarium Hierosolymitanum* Seb. Verronis, Ms. de la Bibl. universitaire de Fribourg en Suisse.

⁷ Voir MAFFEI, II, 212; GROTTANELLI, A. Piccolomini, 45, 33. Dans RANKE, *Papste*, 1⁸, 282, le nom de la localité est dénaturé en Montalbocco.

⁸ Cette donnée de fait intéressante est rapportée par Bernerio dans son rapport du 3 juin 1581, Arch. d'Etat, Vienne.

mécontents s'alliaient avec lui. Piccolomini avait laissé pousser ses cheveux et sa barbe. Il se donnait l'air de n'en vouloir qu'à ses ennemis, parmi lesquels il comptait avant tout les hommes chargés par Grégoire XIII de la protection du pays, Latino Orsini et Giovanni Buoncompagni. Les services que lui avaient rendus des personnes privées étaient loyalement payés. Au commencement de juillet il détruisit un moulin bâti par Latino Orsini près de Corneto, d'une valeur de 6 000 scudi. Dans la dernière semaine de juillet, il menaça les mines d'alun près de Tolfa, au commencement d'août, avec deux cents hommes bien armés, il inquiéta la région entre Ponte Molle et Prima Porta. Le pape prit à Rome des mesures spéciales de sûreté¹. Il était d'autant plus effrayé qu'un placard au Vatican, invoquant les sévices contre les vassaux, menaçait sa personne d'une attaque. L'entourage de Grégoire fit doubler les sentinelles et faire des rondes de nuit dans le Belvédère. Aux portes de la ville, on arrêtait tous les entrants et sortants, leur demandant des justifications². Grégoire dut souffrir que Piccolomini volât à un courrier papal 7 000 scudi³.

Une détente n'était possible que si les voisins du pape, le duc d'Urbino et le grand-duc de Toscane barraient au chef de bandits la route du retour dans leurs territoires. Urbino était prêt à donner son assistance; il n'en était pas ainsi de Francesco de' Medici, toujours en rapports tendus avec le Saint-Siège⁴. La réponse ambiguë du Médicis laissa entendre qu'il n'entreprendrait rien contre Piccolomini, qui avait de puissantes relations à Sienne⁵. Au lieu d'agir, il donna au pape le conseil humiliant d'entrer avec le chef de bande en négociations pacifiques⁶.

¹ Voir le rapport de L. Donato dans MUTINELLI, I, 127.

² Voir *Lettres de P. de Foix*, 98, 400; les *Avvisi di Roma* des 5, 12 et 16 août 1581, *Urb.*, 1049, p. 307, 319^b, 324, Bibl. Vatic.

³ Voir *Avviso di Roma* du 19 août 1581, *ibid.*, 334.

⁴ Comp. SEGHARIZZI, *Relaz. d. ambasc. Veneti*, III, 2 (1916), 22.

⁵ Comp. MUTINELLI, I, 129; *Lettres de P. de Foix*, 95; comp. 123; MAFFEI, II, 212; BALAN, VI, 607. Le Pape se plaignit à plusieurs reprises d'Urbino, mais celui-ci nia toute culpabilité. En marge de l'*Avviso di Roma* du 26 mai 1582, rapportant les plaintes de Grégoire XIII au consistoire sur Florence et Urbino, le duc a écrit lui-même : Questo m'indusse andar da Farnese et è bugia espressa quanto a Urbino. *Urb.*, 1050, p. 178, Bibl. Vatic.

⁶ Voir les rapports dans GROTTANELLI, 56.

L'impunité de Piccolomini incita d'autres forbans à des actes de brigandage analogues. Beaucoup cherchaient à imiter son audace, sa sauvagerie et sa ruse; tels Ramberto Malatesta, Giovanni Valenti, qui s'attribua le nom de « roi de la Maremme », Pietro Leoncillo de Spoleto, celui qu'on appelait l'« homme sauvage » (*l'uomo selvatico*), et le « Prete da Guercino ».

Grégoire avait longtemps résisté au conseil du grand-duc de Toscane et à engager des négociations avec Piccolomini. Mais les médiocres succès de ses troupes dans la si coûteuse guerre des bandits, la menace d'une grave dissension avec la Toscane, enfin la crainte d'une vengeance sanglante de Piccolomini sur Giacomo Buoncompagni³, ne lui laissaient plus le choix : Grégoire XIII dut s'abaisser à cette démarche insolite, qu'avait fini par conseiller aussi le cardinal Galli⁴. On fit un arrangement, à la suite duquel Piccolomini se retira en juin 1582 à Florence. Il y vécut en grand seigneur, honoré de la cour des Médicis⁵. Le 30 mars de l'année suivante, il apparut, à l'étonnement de tous, à Rome, et vint habiter près du cardinal florentin Ferdinando de' Medici sur le Pincio. Quand un bref papal lui annonça son pardon, il quitta la ville le 19 mai et retourna à Florence⁶.

Après la disparition provisoire de Piccolomini, l'état de brigandage dans les États de l'Église ne cessa nullement, il persista au contraire, malgré toutes les contre-mesures du pape. Dans toute la seconde moitié de l'année 1582, les Romains furent inquiétés par des apparitions de brigands dans la plus proche banlieue⁷. Dans la ville même la sécu-

¹ Voir MUTINELLI, I, 431; GNOLI, V. *Accoramboni*, 12. Sur Guercino, comp. MAFFEI, II, 356; HÜBNER, I, 235. La mort de P. Leoncillo est décrite par Odescalchi dans son rapport du 17 février 1582, Arch. Gonzaga, Mantoue.

² Voir le rapport de Donato dans RANKE, *Papste*, I⁸, 284.

³ Voir les *Memorie* de celui-ci dans les Arch. Buoncompagni à Rome.

⁴ Voir GROTTANELLI, 67. Le choix de Florence fait par Piccolomini pour sa résidence est rapporté par un *Avviso di Roma* du 20 juin 1582, *Urb.*, 1050, p. 212, Bibl. Vatic.

⁵ Sur le séjour à Rome de Piccolomini, qui n'en fut point du tout entièrement satisfait, voir les *Avvisi di Roma* des 30 mars, 2 et 23 avril, 18 et 21 mai 1583, *Urb.*, 1051, p. 148^b, 151, 187, 218, 226^b, Bibl. Vatic. (comp. GNOLI, *loc. cit.*, 166), et les rapports de Donato (Arch. d'État, Venise), utilisés dans RANKE, I⁸, 284. L'assertion de Ranke, que les confesseurs du Latran auraient violé le secret de la confession, n'est pas prouvée.

⁶ Voir les *Avvisi di Roma* des 8 août, 15 septembre, 11, 22 et 24 décembre 1582, *Urb.*, 1050, p. 283, 337, 470, 489, 496, *loc. cit.*

rite était gravement menacée; beaucoup de nobles, qui se jugeaient au-dessus des lois, avaient avec les bandits des ententes secrètes. Des collisions entre la suite des barons et la police étaient aussi fréquentes que les vols, les duels et les meurtres¹. Un crime, particulièrement atroce, se commit dans la nuit du 16 au 17 avril 1581 : le neveu du cardinal Montalto, Francesco Peretti, l'époux de cette Vittoria Accoramboni signalée pour son éblouissante beauté, fut tué dans les jardins de Sforza² par deux assassins gagés (bravi). La jeune veuve, le troisième jour après le crime, se retira avec sa mère dans le palais de Giordano Orsini, duc de Bracciano. Dans les meurtriers on avait reconnu des hommes qui étaient en rapports étroits avec Giordano Orsini, mais on n'osait rien entreprendre contre le puissant et violent duc. Vittoria, qui, pour le moins, pouvait avoir eu connaissance du projet de meurtre, fut arrêtée; elle n'obtint sa liberté que sur la promesse de ne pas épouser le duc. Malgré cela, en 1584, elle se maria à Bracciano avec son amant³.

En non moins mauvais renom se trouvait Lodovico Orsini, qui donnait asile à des bandits en son palais. Sans égard pour l'immunité revendiquée par lui, le chef de police, Gian Battista della Pace, pénétra le soir du 26 avril 1583 avec ses aides dans le palais, pour y arrêter deux brigands qui avaient mis à feu et à sang la région montagneuse de Norcia. Au moment où on allait les emmener, le frère de Lodovico, Raimondo, Silla Savelli, Ottavio de' Rustici, Pietro Gaetani, Emilio Capizucchi et d'autres gentilshommes se dressèrent contre la police. Il s'ensuivit un échange de paroles, puis une lutte, où Raimondo Orsini, Silla Savelli et Ottavio de'

¹ Comp. les *Avvisi di Roma* des 21 et 28 juillet, 11 et 18 août et 22 décembre 1582, *Urb.*, 1050, p. 258, 271, 302, 307^b, 489, *loc. cit.* En dépit de tous les châtiments, il se produisait à Rome plus de fourberie et latrocini que jamais, rapporte Odescalchi le 15 janvier 1583, Arch. Gonzaga, Mantoue. Constitution contre meurtriers et bandits dans le *Bull. Rom.*, VIII, 355, 503; *ibid.*, 399, nouvelle constitution contre le duel.

² C'est le lieu où s'éleva plus tard le Palazzo Barberini.

³ Comp. le récit détaillé de GNOLI, *V. Accoramboni*, 74, 85, 131, 178. La date indiquée dans cet écrit, à l'encontre de Litta, qui donne le 27 juin 1583, erreur répétée par REUMONT, III, 2, 577, est confirmée par le rapport d'Odescalchi, demeuré inconnu à Gnoli, dat. Rom. 1581 avr. 22, Arch. Gonzaga, Mantoue. Voir aussi la lettre de Bernerio du 22 avril 1581, indiquant le 18 avril, Arch. d'Etat, Vienne.

Rustici perdirent la vie¹. Lodovico jura de venger son frère tué. Tous les nobles, ayant à leur tête Paolo Giordano et Lodovico Orsini se tinrent pour offensés, et les masses du peuple, qui leur étaient dévouées, se soulevèrent en émeute. Giacomo Buoncompagni fit de vains efforts pour calmer les esprits échauffés. Il semblait, dit un rapport du temps, qu'on fût à une époque d'interrègne papal, ou que l'ennemi se trouvât dans la ville comme au sac de 1527². Devant l'attitude menaçante de la foule, le chef de police prit la fuite, tandis que ses sbires se cachaient. Le gouverneur de la ville aussi, le vieux Vincenzo Portico, chercha asile dans le Vatican. Grégoire XIII fit fermer les portes de son palais et sortir l'artillerie. Devant l'agitation effrénée, la confusion, le danger suscité par les nombreux bannis qui se trouvaient dans la ville, il crut enfin devoir changer de ton; il nomma un nouveau gouverneur de la ville, et lança des mandats d'arrêt contre Pace et ses sbires. Dès que la populace flaira les malheureux, elle les égorgea sauvagement. Pace fut trainé en jugement par les conservateurs et décapité! A cause de la faiblesse du gouvernement, les conservateurs avaient chargé Caporioni d'assumer la garde de la ville³. Le pape réunit les troupes et redoubla la garde de son palais. Le bruit courut qu'il allait appeler deux mille Suisses. Si la chose se confirme, dit un contemporain, elle fera repentir ceux qui abusent de la douceur, de la bonté et de l'indulgence de Grégoire⁴.

Après de pareils événements, il ne faut pas s'étonner si le pape n'arriva pas à maîtriser le fléau des brigands. Le 25 juin 1583, l'ambassadeur de Mantoue rapporta que l'insécurité dans la région de Rome était si grande que personne

¹ Sur le tumulte du 26 avril 1583, que Grottanelli (p. 71) place par erreur le 26 août, outre les sources utilisées par Gnoli (*loc. cit.*, 152), dont la plus importante est la lettre de Donato du 30 avril 1583 (dans MUTINELLI, I, 140), comp. SANTONI, *Autobiografia*, XIII, 155, le rapport du 26 avril 1583 dans *Var. polit.*, 159, n. 158, Arch. secr. pap., et le rapport concis d'ODESCALCHI du 30 avril 1583, Arch. Gonzaga, Mantoue.

² *Avviso di Roma* du 30 avril 1583, *Urb.*, 1051, p. 197, Bibl. Vatic. Comp. MAFFEI, II, 358.

³ Comp. GNOLI, *loc. cit.*, 156.

⁴ Voir *Avviso di Roma* du 4 juin 1583, *Urb.*, 1051 p. 239, Bibl. Vatic. Sur la vengeance de Lod. Orsini, qui, en septembre 1583, fit assassiner Vincenzo Vitelli, le représentant de Giacomo Buoncompagni, voir le rapport dans MUTINELLI, I, 147.

ne se risquait devant les portes¹. En juillet, 700 hommes de troupe durent être envoyés contre des bandits qui avaient brûlé la moisson à Piperno. En août quatre brigands de Frascati et un chef de bande qui avait commis de sa main 65 meurtres, furent décapités. Giulio Ongarese, nommé commissaire pour tous les États de l'Église, promulqua des édits contre les bandits; quiconque en recueillait un devait être puni, quiconque en tuait ou en livrait un, récompensé². D'autres mesures suivirent³. La tranquillité commença à renaître en octobre⁴. En janvier 1584 on arriva à battre la bande du fameux Prete da Guercino et à blesser le chef⁵. Mais dès avril, on apprit à nouveau que des brigands exerçaient leur métier dans les environs de Rome⁶. Une congrégation de cardinaux spéciale fut chargée d'y porter remède⁷. En été, on organisa des expéditions militaires⁸, et il sembla enfin que les États de l'Église fussent à peu près purgés de ces indésirables. Ce n'était de nouveau cependant qu'un succès momentané⁹. « Les brigands, écrivait l'ambassadeur vénitien Lorenzo Priuli, le 23 février 1585, sont maintenant plus nombreux que jamais, ils errent en bandes considérables, et, pour peu que cela continue, il faudra, pour les extirper, une armée¹⁰. »

¹ Voir le rapport d'Odascalchi du 25 juin 1583, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. *Avvisi-Caetani*, 157.

² Voir les *Avvisi di Roma* des 20 juillet, 6, 20, 27 et 31 août 1583, *Urb.*, 1051, p. 307, 324, 343, 357, 360, Bibl. Vatic. Comp. *Avvisi-Caetani*, 157, 160; en outre les rapports de Sporeno des 2 juin et 23 juillet 1583, Statthalterearchiv, Innsbruck.

³ Comp. *Avvisi-Caetani*, 161.

⁴ Voir les rapports de Sporeno des 15 et 22 octobre 1583, Statthalterearchiv, Innsbruck.

⁵ Voir *Avvisi di Roma* du 14 janvier 1584, *Urb.*, 1052, p. 18, Bibl. Vatic. Sur l'insolence de Guercino ensuite, comp. le rapport du 16 janvier 1584, dans *MUTINELLI*, I, 154.

⁶ Voir le rapport d'Odascalchi du 7 avril 1584, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. *BELTRAMI*, *Roma*, 46.

⁷ Voir les *Avvisi di Roma* des 7 et 11 avril 1584, *Urb.*, 1052, p. 127, 132, Bibl. Vatic.

⁸ Voir les rapports de Sporeno des 26 mai et 9 juin 1584, Statthalterearchiv, Innsbruck.

⁹ Rapport d'Odascalchi du 7 décembre 1584, Arch. Gonzaga, Mantoue.

¹⁰ Voir les rapports de Priuli dans *Bnoscb*, I, 259. Un *Avviso di Roma* du 2 février 1585 raconte que, pour le samedi suivant, on a pris des mesures de sûreté spéciales, le bruit courant que Prete da Guercino a été à Rome sans être reconnu. Les *Avvisi di Roma* des 9 et 23 février relatent beaucoup de particularités sur le fléau du brigandage dans les États de l'Église. D'après un *Avviso* du 20 mars, les brigands auraient placardé à

L'échec de toutes les tentatives de Grégoire XIII pour mettre fin à l'état de brigandage dans les Etats de l'Église et à l'insécurité de Rome, ne doit pas être imputé uniquement à la douceur du Pape et à sa facilité à pardonner¹; le mal avait, dans l'insuffisance de l'organisation politique et dans les conditions sociales, des racines si profondes que l'effroyable rigueur de son successeur elle-même n'arriva que temporairement à dompter les brigands². Pour porter un jugement équitable, il faut bien se rendre compte que ce n'est pas l'État de l'Église seul, mais l'Italie tout entière qui eut à gémir sous la plaie du brigandage. Des conditions analogues, malgré la sévère domination espagnole, régnaien dans le royaume de Naples et dans le grand-duché de Toscane³. Même sur le territoire de la république de Venise, justement célèbre par son organisation d'état, le brigandage avait pris une telle extension que même le sud du Tyrol en fut sérieusement menacé. De Vérone, le comte vénitien banni, Ottavio Avogadro put, avec cent bandits de Venise, réussir en 1579 une véritable attaque à Arco, au-dessus du lac de Garde, puis se retirer sur le territoire de la république et inquiéter le duché de Ferrare. Avogadro passait, à côté de Piccolomini, pour le plus redouté et le plus dangereux de tous les bandits italiens; comme ce dernier à Rome, il osa, en 1585, se montrer à la cour de l'archiduc Ferdinand de Tyrol⁴.

Pour expliquer le banditisme, cancer de ce temps, parti-

Velletri des *bandi*, réclamant avec menaces le retrait des troupes. *Urb.*, 1053, p. 61, 64, 76, 97, 126, *Bibl. Vatic. Comp.* aussi *BELTRAMI, Roma*, 51, 52.

¹ Comp. la *Vita Sixti V ipsius manu emendata* dans *Ranke, Papste*, III⁸, 72. La peinture de l'époque par Gualterius dans *l'Arch. stor. Ital.*, App. I, 315, est, il est vrai, oratoirement amplifiée, mais la situation, à la fin du pontificat de Grégoire XIII, était indubitablement très grave; comp. *BALAN, VI*, 617. Un curé romain dépeignit franchement au Pape l'état de Rome et des provinces : *Cäli Speti parochi S. Mariae in publicolis de urbe ad Gregorium P. M. XIII de veritate dicenda*, *Vatic.*, 5514, p. 44-51, *Bibl. Vatic.*

² Voir *KARTTUNEN, Grégoire XIII*, p. 91.

³ Voir *ALBERI*, II, 5, 469; *HÜBNER*, I, 231; *REUMONT, Toscana*, I, 302.

⁴ Voir *SYLVAIN*, II, 327; *EGGER, Gesch. Tirols*, II, 233; *HINN*, I, 503, 508. Comp. *Forsch. und Mitteil. zur Gesch. Tirols und Vorarlbergs*, XII (1915), 42. Avogadro est appelé en propres termes le plus dangereux des bandits avec Piccolomini dans les *Memorie* du card. Galli, *Arch. Boncompagni*, Rome.

culièrement dans les États de l'Église, le Vénitien Giovanni Corrado, dans sa Relation de 1581, donne deux principales raisons : il voit la première dans le caractère de Grégoire XIII, qui, plus enclin au fond à la douceur qu'à la sévérité, aurait reconnu trop tard le danger, pour un souverain, de passer de la rigueur à la clémence; l'autre se trouverait dans les conditions spéciales des États de l'Église. Il fait observer que nulle part, la sévérité n'est plus nécessaire qu'en des États où il n'y a que des factions, où on naît en quelque sorte les armes à la main, tandis que le fréquent changement des chefs et la multitude des cardinaux ou nobles influents donnent toute espérance d'espérer le pardon¹.

3.

A cet état moyen entre la rigueur et l'indulgence, si apprécié de la plupart, Corrado attribue aussi le considérable accroissement de la population de Rome, qui serait montée de 90 000 âmes à 140 000². Le nombre des nouvelles habitations, qui, à peine construites, étaient occupées, était si grand, à l'en croire, qu'il jetait dans l'étonnement quiconque n'avait pas revu la ville tout récemment. Pour peu que le progrès durât, la résidence du Pape prendrait une extension et une beauté extraordinaires. Il était singulier que malgré cela, pour la Curie escomptant un profit de chaque changement de gouvernement, le pontificat de Grégoire eût déjà beaucoup trop duré³. Et pourtant ce qu'elle devait à Grégoire, comme tous les Romains, dépassait toute reconnaissance.

Personne ne pouvait se plaindre à Rome d'une oppression fiscale. Durant les treize ans du pontificat de Grégoire XIII, il ne fut pas exigé de nouvelles contributions⁴; parmi les

¹ CORRADO, 277.

² REUMONT (III, 2, 791) met en doute les chiffres indiqués par Corrado; ils sont pourtant confirmés par une lettre de Camillo Capilupi du 28 mars 1573, Arch. Gonzaga, Mantoue (voir supplément n° 11-12), et par l'*Avviso di Roma*, dans BELTRAMI, *Roma*, 28.

³ Si les choses allaient à leur gré, juge CORRADO (*loc. cit.*), on aurait un nouveau Pape au moins tous les cinq ans.

⁴ C'est ce que fait ressortir Galli dans ses *Memorie*, Arch. Boncompagni, Rome.

anciennes, dès les premières années de son gouvernement, le Pape avait supprimé l'impôt sur la viande de porc¹ instauré par Pie V, pour couvrir les frais de la guerre des Turcs, et plus tard la taxe sur la farine subsistant depuis Jules III². De toute façon Grégoire, surtout pendant l'année du jubilé, s'était préoccupé d'approvisionner Rome en vivres³. Les grandioses greniers à blé installés par lui près des Thermes de Dioclétien en témoignèrent longtemps encore⁴. Par sollicitude pour la ville, il édicta à maintes reprises des interdictions d'exporter le blé hors des États de l'Église⁵. Un décret du 1^{er} mai 1578 renouvela les peines contre les barons qui voudraient entraver le transport des blés au marché de Rome. Pour empêcher les achats usuaires faits par des spéculateurs, il fut défendu à tout citoyen d'acheter plus de blé qu'il n'en fallait à sa famille pour un an⁶. Dans la Campagna Marittima, Grégoire chercha à augmenter la culture du blé par le défrichement des forêts⁷. Au même but servit l'assèchement des marais près de Ravenne⁸. Si, malgré cela, les États de l'Église, dans les années de disette 1579, 1582 et 1583, eurent à souffrir temporairement, la faute n'en fut pas au Pape; bien plus, il fit son possible pour adoucir les misères⁹. En 1583 il distribua, sur sa propre fortune, 40 000 scudi¹⁰. De plus il

¹ Voir la Constitution du 1^{er} février 1573 dans la *Collez. delle disposizioni su li più antichi censimenti dello Stato pontif.*, I, Roma, 1845, 67. D'après cello-ci est à corriger MAFFEI, I, 251 (1576).

² Voir MAFFE, II, 362; MORONI, XX, 159.

³ Comp. *Studi e documenti*, XIII, 313; BENIGNI, 39.

⁴ Comp. CIACONIUS, IV, 21; FORCELLA, XIII, 174; NICOLAI, III, 89; LANCIANI, IV, 80. CIAPPI (p. 9) mentionne aussi des greniers à blé à Porto.

⁵ Voir *Bull. Rom.*, VIII, 140; MAFFEI, I, 373; RANKE, *Papste*, I⁸, 279.

⁶ Voir BENIGNI, 39. Comp. DECUPIS, *Per gli usi civici nell' agro Romano*, Roma, 1906, 23.

⁷ Voir plus haut.

⁸ Voir là-dessus, outre MAFFEI, II, 74, et BENIGNI, 42, les indications de Ghislieri dans sa *Relazione di Romagna*, *Urb.*, 831, p. 120^b, Bibl. Vatic. Un *Progetto del disseccamento delle paludi Pontine*, soumis à Grégoire XIII, dans le Cod. D. 9 des Arch. Boncompagni à Rome.

⁹ Comp. les *Avvisi di Roma* des 26 et 29 août, 2 et 5 septembre 1579, *Urb.*, 1047, p. 295, 297, 301^b, 306, Bibl. Vatic., et *Acta consist.*, 17 août 1579, Arch. consist. du Vatican. Pour 1582, voir MAFFEI, II, 300. La carestie de l'année 1583, qui éprouva toute l'Italie, est commentée dans les rapports d'ODESCALCHI des 12 et 20 février, 26 mars et 23 avril 1583, Arch. Gonzaga, Mantoue.

¹⁰ Voir Cocquelines dans MAFFEI, II, 461.

chercha à assurer à son peuple un pain non seulement abondant, mais encore de bonne qualité. Il fit sévèrement punir des falsificateurs de ce si important aliment. Pour soutenir le métier des boulangers, il leur impartit à plusieurs reprises des priviléges². Quand la région de Rome, notamment Viterbe, fut envahie en 1581 par des essaims de sauterelles, il dépensa pour les combattre 20 000 scudi³.

Grégoire prit tout particulièrement à cœur de préserver la capitale et les États de l'Église de la peste, qui en 1575, 1576 et 1579, éprouva plusieurs contrées de l'Italie. Il fit instituer des processions de pénitence auxquelles il prit part lui-même, et appliqua aussi toutes les mesures de garantie alors connues contre l'invasion de l'épidémie⁴. Sa joie en fut d'autant plus grande quand Rome échappa à la peste. Dans le chaud été de 1580 éclata toutefois dans la ville une grippe pernicieuse, qui attaqua une partie de la

¹ Voir *Avviso di Roma* du 24 octobre 1573, *Urb.*, 1043, p. 318^b, Bibl. Vatic.

² Voir MAFFEI, II, 226.

³ Voir *ibid.*, II, 225; comp. I, 251.

⁴ Pour compléter les données de MAFFEI, I, 256; II, 69, 461 sq., comp. CATENA, *Lettere*, 321; SANTORI, *Autobiografia*, XII, 361, 365. Voir particulièrement les *Avvisi di Roma* des 13 juillet 1575 (gardes renforcées à Civitavecchia, Ostie et Ripa Grande à cause de la peste en Sicile), 20 juin 1576 (énergiques mesures préventives), 21 juillet et 20 octobre (processions), 12 avril 1578 (mesures préventives), 26 et 30 septembre 1579, 11, 25 et 29 novembre, 12 et 16 décembre (mesures préventives et processions), *Urb.*, 1044, p. 516; 1045, p. 119, 130, 165; 1046, p. 106; 1047, p. 323, 329, 380, 383, 387, 390, Bibl. Vat. Voir aussi les rapports d'Aless. de Medici des 16 juillet et 28 octobre 1575, Arch. d'État, Florence. Pour 1576, comp. en outre le rapport mantouan du 24 juin dans les Arch. Gonzaga à Mantoue, et les lettres du Dr Andreas Fabricius à Albert V de Bavière, dat. Rom. 1576, juill. 13 et 21, Arch. d'État, Munich. Un *Bando et ordine da osservarsi per il presente sospetto della peste*, du 15 novembre 1578, dans les *Editti*, V, 61, p. 30, Arch. secr. pap. Comp. aussi A. SARTI, *Bandi emanati dai legati pontif. in Bologna nel sec. XVI*, Roccia S. Casciano, 1914, 22, 24. Très rares les imprimés suivants sur le même sujet : 1. Mich. MERCATI, *Instruzione sopra la peste, nella quale si contendono i più eletti et approvati remedii*, Roma, 1576 (dédié à Jacopo Boncompagni); 2. *Libro del conoscere la pestilenzia di M. Giov. Batt. Susio*, Mantua, 1576 (exemplaire dans la Senckenbergische Bibliothek à Francfort-sur-le-Main); 3. *Cause et rimedii della peste. Raccolti da Marco Gonzaga*, Firenze, 1577; 4. B. PASANELLI, *Discorso sopra la peste, delle cause, effetti, remedii*, Roma, 1577; 5. *Litanie et preces iussu S. D. N. Gregorii P. XIII in omnibus ecclesiis dicendae ad implorandum divinum auxilium pro avertenda a populo christiano pestilentia*, Romæ, 1576, et Florentia, 1577. Une bulle d'indulgence de Grégoire XIII univ. Christifidelibus morbo contagioso in civit. Venet aut locis ei subjectis laborantibus, dat. 1576 juill. 7, dans les Arch. d'État de Venise, Bolle. Voir aussi l'inscription dans FORCELLA, IV, 83.

population. Grégoire, en ces jours, donna tous ses soins aux malades; aux pauvres il envoya des aumônes et des remèdes, et défendit d'élever le prix des vivres, comme quelques marchands en avaient l'intention¹.

La ville de Rome dut aussi à Grégoire XIII d'être délivrée temporairement du fléau des mendiants et des vagabonds². Le Pape connut de lourds soucis en administrant la police des mœurs dans sa résidence visitée par tant d'étrangers. Après la grande sévérité de Pie V, les conséquences de sa douceur s'étaient fait sentir dès le début de son pontificat³. Toutefois Grégoire reconnut bientôt que, sous ce rapport, il devait suivre la voie de son prédécesseur⁴; il lui fallut en particulier, de même que Pie V, lutter de façon répétée contre les abus dont se rendaient coupables les gazettes écrites (*Avvisi*)⁵.

¹ Voir les *Avvisi di Roma* des 13, 17 et 20 août et 3 septembre 1580, *Urb.*, 1048, p. 241, 251, 255, 276, *Bibl. Vatic.*, et les rapports d'*Odescalchi* des 3, 20 et 27 août et 3 septembre 1580, *Arch. Gonzaga, Mantoue*. Comp. *MAFFEI*, II, 156; *MABINI, Archiatri*, I, 453; *TOMASSETTI, Campagna*, I, 216.

² Le projet conçu dès 1575 (voir *Avviso di Roma* du 7 mai 1575, *Urb.*, 1044, p. 424^b, 429^b, *Bibl. Vat.*), de réunir les nombreux mendiants en vagabondage à Rome dans un hospice, fut exécuté au commencement de 1581; voir *Avviso di Roma* du 15 janvier 1581; *Coll. Favre*, 62, p. 103, *Bibl. de la ville de Genève*, les *Avvisi di Roma* des 22 février, 4 et 8 mars 1581, *Urb.*, 1049, p. 83, 101, 105, *Bibl. Vatic.*; comp. *MUCANTIUS, Diarium* des 13 et 28 février 1581, *Arch. secr. pap.*, et le rapport d'*Odescalchi* du 6 mai 1581, *Arch. Gonzaga, Mantoue*. Ainsi la ville semblait nettoyée à fond de cette plaie (voir *Conrano*, 275). Toutefois le couvent abandonné de S. Sisto sur la *Via Appia*, qu'on avait choisi comme hospice (comp. *Piazza*, 56; *MORICHINI*, II, 7) s'avéra impropre à cet usage à cause de la malaria qui régnait; aussi le Pape songea-t-il à acquérir l'isoletta vicino a Ponte Sisto; voir *Avviso di Roma* du 16 décembre 1581, *loc. cit.*, 446. Le plan, revenu sur l'eau plus tard, d'un bâtiment nouveau près de l'hôpital des convalescenti n'arriva pas à exécution; voir les rapports des 3 février et 30 septembre 1582 dans les *Arch. Gonzaga à Mantoue*. En février 1583, il fallut renoncer à l'hospice de S. Sisto; voir *Avviso di Roma* du 26 février 1583, *Urb.*, 1051, p. 95, *loc. cit.* La plaie des mendiants et des vagabonds (comp. *HÜNNER*, I, 89) était d'ailleurs en ce temps générale, et bien pire en Allemagne qu'en Italie; voir *JANSSEN-PASTOR*, VIII¹³⁻¹⁴, 301-377.

³ Voir le rapport de Cusano du 18 décembre 1572, *Arch. d'Etat, Vienne*. Comp. *Gött. Gel. Anz.*, 1858, 690. L'abus fait par beaucoup de fonctionnaires de la bonté du Pape est signalé par un *Avviso di Roma* du 1^{er} décembre 1582, *Urb.*, 1050, p. 452, *Bibl. Vatic.*

⁴ Pour autres précisions, voir supplément n° 12.

⁵ Sur la *Constitutio contra famigeratores nuncupatos mercantes eorumque scripta recipientes et famosos libellos scribentes et mittentes*, publiée le 6 septembre 1572 (*Bull. Rom.*, VIII, 12; comp. le rapport de Cusano du 20 septembre 1572, *Arch. d'Etat, Vienne*), voir *Hist. polit. Blutter*,

Grégoire XIII n'était pas ami du carnaval. Pour cette époque il se rendait de préférence à sa villa de Mondragone¹, et exhortait aussi les cardinaux à se tenir à l'écart de réjouissances de ce genre². Le dimanche du carnaval, il visitait les sept églises principales de Rome³. Son goût eût été de supprimer complètement les fêtes déréglées et souvent brutales du carnaval. Chose néanmoins impossible, à cause de l'attachement de beaucoup de Romains à leurs anciennes coutumes⁴. Grégoire chercha donc, comme son prédécesseur, à écourter autant que possible le carnaval⁵. En 1580, il prit occasion de la peste⁶, en 1583, de la disette, en 1584, des agitations de la ville pour inter-

XXXVII, 574 ; CIAMPI, *Innocenzo*, X, p. 254 ; GNOLI, *V. Accoramboni*, 38, rem. Déjà, auparavant, un nouvelliste qui avait propagé des bruits infamants sur la mort de Pie V avait été fouetté; voir le rapport d'Arco du 26 juillet 1572, Arch. d'Etat de Vienne. Sur l'exécution de la prescription, qui servit peu, les *Avvisi eux-mêmes* font des rapports; voir en particulier ceux des 11 novembre, 20 janvier, 13 février et 12 mai 1582, *Urb.*, 1049, p. 428^b; 1050, p. 21, 50^b, Bibl. Vatic. Dans le dernier, les auteurs sont stigmatisés comme diffamateurs. Comp. aussi le rapport de Sporeno à l'archiduc Ferdinand du 30 septembre 1581, Statthaltereiarch., Innsbruck, et la dépêche de Donato du 13 octobre 1581, dans BROSCHE, I, 272, n. 1. Les mercanti peu scrupuleux, que l'ambassadeur de Savoie qualifiait de razza d'huomini più tosto da forca che da galera (BELTRAMI, *Roma*, 44), ont trouvé un apologétaire en Picca, *I martiri del giornalismo nella Roma papale*, Roma, 1912, écrit factieux pour lequel on se referera à la *Riv. stor.*, 1913, 6. Une mordante *Pasquinata fatta da qualche Luterano* induisit Grégoire XIII à offrir un prix de 1000 scudi pour la découverte de l'auteur; voir *Avviso di Roma* du 30 mars 1577, *Urb.*, 1045, p. 264, Bibl. Vatic.

¹ Voir les rapports d'Odascalchi des 8 février 1578 et 6 février 1580. Arch. Gonzaga, Mantoue.

² Voir SANTORI, *Diario consist.*, XXIV, 227.

³ Voir le rapport d'Odascalchi du 20 février 1583. Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁴ Une diminution des réjouissances du Carnaval, conséquence sans doute de la réforme catholique, est d'ailleurs constatée par A. Zibramonte dans son rapport du 17 janvier 1573, d'après lequel le Carnaval se passa assai freddamente, non inclinando più che tanto questa città simili piaceri. Le 20 février 1574, G. Capilupi écrit: Il carnevale si fa freddissimo. En 1577 et 1578 aussi, on parle de carnevale magrissimo; voir les lettres d'Odascalchi des 19 février 1577, 15 février 1578 et 3 mars 1582. Toutes ces lettres dans les Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁵ Voir le rapport de P. Tiepolo du 28 février 1573, dans MUTINELLI, I, 108, et CLEMENTI, 248. Le 14 janvier 1576, Pompeo Strozzi dit que le carnaval n'a été permis que pour les jours suivant la saint Antoine (Arch. Gonzaga, Mantoue). Comp. aussi, dans le supplément n° 28-41 (8), le rapport de Mucantius de février 1581, Arch. secr. pap.

⁶ Hoc anno bravia quae curri publice solebant applicata fuerunt cathecumens et larva interdictæ, cum instantे pestis periculo potius orandum esset ad placandam iram Dei, écrit MUCANTIUS, *Diarium*, Arch. secr. pap. Comp. le rapport d'Odascalchi du 6 février 1580, Arch. Gonzaga, Mantoue.

dire toute mascarade¹. Aussi la fête du carnaval permise en 1581 est signalée par Montaigne, qui y assista, comme modérée².

Avant et pendant le carnaval, la haute société de Rome aima de tout temps à se divertir par des représentations théâtrales et d'autres réjouissances³. Quand, en 1574, Grégoire apprit qu'on avait joué une de ces comédies licencieuses fréquentes pendant la Renaissance, il intervint avec sévérité; les acteurs furent punis de prison, les dignitaires ecclésiastiques qui avaient assisté à la représentation, parmi lesquels quelques cardinaux, reçurent un avertissement sérieux⁴. Au consistoire du 27 janvier 1574, le Pape déclara tenir pour messéante et incompatible avec leur dignité la présence des cardinaux, même à des spectacles honorables et religieux; en même temps il exprima le vœu que l'on cessât dans les collèges et les séminaires de donner des spectacles religieux, ceux-ci détournant les élèves de leurs études sérieuses⁵. Malgré cela, les Jésuites obtinrent encore, en 1574, la permission de faire jouer par leurs élèves deux drames religieux, dont l'un repréSENTA avec succès l'histoire du roi Achab, l'autre le Jugement dernier⁶. En 1582 les élèves du collège de Capranica furent autorisés à représenter une pièce dans le palais du cardinal Medici, et d'autres représentations théâtrales furent permises cette année-là⁷. Par contre, en 1576, aux nombreux acteurs venus à Rome il avait été interdit de se produire. A Paolo Giordano Orsini, qui, à la même époque, demanda pour les Romains la permission de se masquer, il fut répondu par le Pape qu'on ferait mieux de songer à des mesures militaires pour protéger la chrétienté contre les Turcs⁸.

¹ Voir les rapports d'Odascalchi des 20 février 1583, 28 janvier et 4 février 1584, *loc. cit.* Comp. aussi CLEMENTI, 268 sq.

² MONTAIGNE, I, 247-248.

³ Comp. CLEMENTI, 258 sq., 271 sq.

⁴ Voir l'*Avviso di Roma* du 30 janvier 1574, Arch. d'État, Vienne, et SANTORI, *Diario concist.*, XXIV, 223 sq.

⁵ Voir SANTORI, *loc. cit.*, 224.

⁶ Voir, outre la lettre de P. Tiepolo dans MUTINELLI, I, 108, le rapport de C. Capilupi du 20 février 1574, Arch. Gonzaga, Mantoue. L'*Avviso* mentionné dans la note 4 évalue les frais de l'apparato à plus de 1000 scudi. Comp. aussi l'œuvre citée plus haut de SOLDATI.

⁷ Voir le rapport d'Odascalchi du 3 mars 1582, Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁸ Voir dans le supplément n° 17 le rapport de P. Strozzi du 28 janvier 1576, Arch. Gonzaga, Mantoue.

4.

Comme son prédécesseur, Grégoire XIII s'est occupé du difficile problème de la régularisation du Tibre¹. Une amélioration de l'organisation militaire dans les États de l'Église était également entreprise².

Dignes d'attention sont les efforts du Pape pour améliorer les ports de Fiumicino, Civitavecchia et Ancône. A Fiumicino leur réalisation rencontra d'insurmontables difficultés. On réussit à Civitavecchia, qui devint de plus en plus le port principal des États de l'Église³. Dans les efforts pour créer un grand port à Ancône, la préoccupation de la

¹ Après une inondation du Tibre en avril 1575, qui avait endommagé en particulier le fort Saint-Ange (voir le rapport d'Odascalchi du 23 avril 1575, Arch. Gonzaga, Mantoue), fut instituée le 27 avril une congrégation de cardinaux pour examiner les moyens d'y remédier par une correction du fleuve; voir SANTONI, *Diario consist.*, XXIV, 260; BELTRAMI, *Roma*, 8; la lettre d'Odascalchi du 30 avril 1575, *loc. cit.*, et le rare *Discorso di Luca Peto intorno alla cagione d' excessiva inundatione del Tevere et modo in parte di soccorrervi*, Roma, 1573, dédié à Grégoire XIII, dans *Inscr. Misc.*, 4586, des Arch. secr. pap.

² Propositions de Possevino pour la fondation d'un seminario militaire dans le Cod. D. 5 des Arch. Boncompagni à Rome. Le Cod. Capponi, XXV, 137, contient des *Avvertimenti per correggere gli abusi della christiana milizia. Dat. Roma del mese di Maggio 1574*, Bibl. Nat. de Florence. Un *Discorso sopra la milizia del stato eccles^{ca}* et la forma di ridurla simile all'antica Romana fatto l'a^o 1582, dans *Urb.*, 852, p. 200, Bibl. Vatic. Le Cod. F. 59 des Arch. Boncompagni à Rome contient entre autres une *Istruzione per la milizia a piede scritta in tempo di Gregorio XIII*, et des *Istruzioni militari a Giacomo Boncompagni, generale di S. Chiesa dell'a^o 1574*. *Ibid.*, Cod. D. 5 : Giulio FRANCHINI, *Memorie per il ristabilimento delle milizie nello stato eccles^{ca} nel pontificato di Gregorio XIII*. Sur l'organisation militaire sous Grégoire XIII, comp. *Quellen u. Forsch. des Preuss. Inst.*, VI, 97.

³ Pour corriger un passage entaché d'erreur de MAFFEI, I, 376, comp. KÄRTTUNEN, *Grégoire XIII*, p. 84. C. Capilupi rapporte le 14 février 1573 que le Pape se rendra à Civitavecchia, per vedere quel porto il quale alcuni ingegneri offeriscono di voler con mediocre spesa nettare et rendere sicuro a naviganti di naviglie grosse. Le 21 juillet, Capilupi parle d'un voyage à Civitavecchia entrepris par le Pape malgré le mauvais temps; on espère que le port tirera à lui tout le commerce di Ponente con Italia, ce qui donnera fort à gagner à Rome, et permettra à la Chambre apostolique d'encaisser annuellement 100 000 scudi. Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. aussi Cod. D. 9 des Arch. Boncompagni à Rome. N. S^{re} è stato a Porto per vedere il porto antico di Claudio et dare ordine che si rinovi secundo alcuni disegni dati a S. S^{re}. Odascalchi, le 2 mars 1577, avec un doute sur la possibilité de trouver l'argent nécessaire, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. avec cela KÄRTTUNEN, *loc. cit.*

guerre contre les Turcs est aussi déterminante. Grégoire XIII dépensa, pour ces travaux, des sommes considérables, mais ne put les voir achevés de son vivant¹. A Civitavecchia² et à Ancône³, les travaux de fortification furent renforcés. Une tour érigée à Terracina pour assurer la défense de la place montre les armoiries et le nom du Pape, avec le millésime 1584⁴. Pour la liaison de Loreto avec Rome, le Pape, qui fit de riches présents au sanctuaire⁵, créa la via Boncompagni, nom sous lequel les mémoires désignent la nouvelle route de trafic; elle était d'autant plus nécessaire que la visite du sanctuaire de Loreto avait pris un grand essor depuis le réveil de la vie religieuse. Les contemporains parlent avec une admiration justifiée de cette route qui mène à travers la montagne, et vantent particulièrement la

¹ Voir les livres de comptes de la *Camera Apost.* de 1572 à 1585, Arch. d'État, Rome. Comp., outre MAFFEI, I, 376, KÄRTTUNEN, *loc. cit.*, 84. Sur l'impulsion donnée au commerce par l'amélioration du port d'Ancône, voir MAFFEI, II, 73.

² Voir GUOLIELMOTTI, *Fortificazioni*, 310. Grégoire XIII visita Civitavecchia à plusieurs reprises, au commencement de 1573, pour se reposer, et per veder in che termine si ritrova la fortezza (rapport de Cusano du 23 janvier 1573, Arch. d'État, Vienne). Un *Avviso di Roma* du 20 novembre 1574 annonça la destination de 12 000 scudi aux fortifications de Civitavecchia, et un autre *Avviso* du 18 décembre 1584 la remise de ces travaux à M. A. Colonna, *Urb.*, 1044, p. 295, 319, Bibl. Vatic. Lors d'une visite à Civitavecchia en janvier 1577, d'autres fortifications furent ordonnées; voir *Avviso di Roma* du 19 janvier 1577, *Urb.*, 1045, p. 227, *loc. cit.* Comp. encore CALISSE, 428, et *Avvertimenti per la fortificazione di Civitavecchia dati nel pontificato di Gregorio XIII*, dans le Cod. D. 5 des Arch. Boncompagni à Rome.

³ Cusano rapporte le 6 novembre 1574 : Ancône est fortifiée contre les Turcs, on creuse des fontaines d'eau potable, on construit des moulins à vent, per esser il luogo importantissimo, Arch. d'État, Vienne. Paiements nombreux dans les années 1573-1576, dans le *Vatic.*, 6697, Bibl. Vatic. Comp., en outre, supplément n^o 88-90, et RAVIOLI, *Notizie sui lavori di architettura militare colla relazione fatta nel 1575 sulle fortificazioni di Ancona*, Roma, 1870-1871. Sur la relation de O. Gaetani, dans les Arch. Boncompagni à Rome, comp. suppl. n^o 66-70. Les mêmes archives contiennent dans le Cod. F. 39, un *Parere sulla fortificazione di Castelfranco, fortezza della legazione di Bologna*, et un autre *Parere*, dirigée contre cette fortification, qualifiée dannosa allo stato ecclesiastico. Le Pape a tracé sur ce Codex une annotation de sa main. L'armoirie, encore conservée, de Grégoire XIII à la Rocca di Nettuno, indique sans doute un projet de restauration en cet endroit.

⁴ Voir GUOLIELMOTTI, *Fortificazioni*, 448.

⁵ Un *Avviso di Roma* du 26 novembre 1583 rapporte : Dicesi che il Papa faccia fare tutti gli ornamenti che vanno per fornir una cappella d'argento per offerirli di sua propria mano all' altare della s. Casa di Loreto. *Urb.*, 1051, p. 493, Bibl. Vatic. Comp. *Avviso di Roma* du 4 avril 1584, *ibid.*, 1052, p. 118.

solidité des beaux ponts de pierre construits sur l'ordre du Pape. A Acquapendente aussi, et à Forli, le Pape fit établir de nouveaux ponts¹. Enfin, au nom de Grégoire XIII est rattachée la réforme des statuts municipaux de Rome². Ce qu'il fit pour l'embellissement et le développement architectural de sa capitale mérite d'autant plus d'attention que cette partie de son pontificat, devant la gloire rayonnante où l'activité de son successeur fit époque, est tombée dans un oubli immérité.

Un heureux destin nous a conservé une description de la Rome de Grégoire XIII, où apparaît en traits spirituels l'image de la Ville Éternelle, avant que Sixte-Quint y eût imprimé le sceau de son surnaturel génie. L'auteur n'en est rien moins que le philosophe français Michel de Montaigne. La partie qu'il consacra à la ville de Rome dans le journal de son voyage en Italie de 1580 à 1581 jouit par sa valeur historique d'une juste célébrité malgré son allure d'esquisse³.

¹ Voir CIACONIUS, IV, 21; MONTAIGNE, I, 209, II, 64, 67, 69, 75, le *Reisbuch* de G. ERNSTINGER (Bibl. de Stuttg. Lit. Vereins, 135), Tubingue, 1877, 84; KARTTUNEN, Grégoire XIII, p. 86; ORBAAN, *Documenti sul Barocco in Roma*, Roma, 1920, 400. Sur les soins donnés par le Pape à la route de Loreto, voir *Avviso di Roma* du 22 octobre 1577, *Urb.*, 1045, p. 635^b, Bibl. Vatic.

² *Statuta aliae Urbis Romae auctoritate Gregorii P. XIII a Senatu Populo Rom. reformata et edita*, Romæ, 1580. Comp. BROSCII, I, 265; LA MANTIA, *Storia delle legislaz. Ital.*, I, Roma, 1884, 198, et particulièrement RODOCANACHI, *Institutions*, 284, 286. Sur la participation personnelle de Grégoire XIII, comp. SANTORI, *Autobiografia*, XII, 365. Sur les prescriptions des statuts au sujet de la valeur de la monnaie, voir GARAMPI, *Sul valore*, 310. Un *Avviso di Roma* du 10 juin 1581 annonce comme un commencement de réforme monétaire l'interdiction des quatrini étrangers, *Urb.*, 1049, p. 211, Bibl. Vatic. *Ibid.*, 1044, p. 201^b, un *Avviso di Roma* du 21 août 1574 sur la confiscation par les Sbirri des quatrini sciambati. Comp. aussi MARTINORI, 36.

³ Le *Journal* de voyage de Montaigne, non destiné primitivement à la publicité, fut imprimé en 1774 grâce à de Querlon. Dès 1777, il eut une traduction allemande, mais aussi inexacte que l'édition française originale. Une bonne édition critique est due aux soins de LAUTREY (Paris, 1906). Une édition italienne, avec une riche présentation, a été donnée par A. d'ANCONA sous le titre : *L'Italia alla fine del sec. XVI*, 2^e ediz., Città di Castello, 1895. Comp. en outre DUMESNIL, *Voyageurs français en Italie*, Paris, 1865, 17; REUMONT, III, 2, 792, et *Gesch. Toskanas*, I, 611; FRIEDLÄNDER dans la *Deutsche Rundschau*, 1876, 237, *Rev. crit.*, 1889, 386; J. FRAIKIN dans la revue *Cosmos*, II (1900); BOURILLY dans la *Rev. d'hist. mod.*, VIII (1907); *Le Correspondant*, 280 (1920), 708; G. VALLETTE, *Reflets de Rome. Rome vue par les écrivains de Montaigne à Goethe*, Paris, 1909; RODOCANACHI, *Les Voyageurs français à Rome*, dans *Studi storici*,

Montaigne est un de ces voyageurs¹ chez lesquels la culture classique avait passé à ce point dans la chair et dans le sang, qu'ils n'allaien chercher dans la ville du Tibre que les vestiges et les souvenirs de l'antiquité. La déception du Français fut grande, sans doute, car, comme il le dit, de l'ancienne Rome il ne trouva plus que le tombeau. Il s'était attendu à trop. En réalité, des anciens monuments, notamment des Thermes de Dioclétien et de Constantin, beaucoup de parties étaient encore conservées, qui plus tard furent détruites. C'est ce qui ressort clairement des publications d'un autre Français, l'habile dessinateur et graveur Étienne du Pérac.

Du Pérac était venu à Rome de bonne heure, et s'y était consacré avec application à l'étude des antiquités romaines. Le fruit en fut une série de publications de la plus haute importance. Son plan de la Rome antique, édité en 1574 et dédié à Charles IX de France, est une tentative de reconstitution faite avec beaucoup d'imagination d'après le travail de Pierre Ligorio paru en 1565. Il confère d'autant plus de valeur à ses plans des monuments de l'ancienne Rome parus l'année suivante et dédiés à Jacopo Boncompagni. A ces essais se rattache son œuvre capitale, le grand plan perspectif de toute la Ville Éternelle², qui le fit entrer

XIX, 1 (1910), 5; D'ANCONA, *Viaggiatori e avventurieri : Montaigne, etc.*, Firenze, 1911; SCHINDELE dans les revues *Das Bayerland*, 1907-1908, 352, et *Die Kultur*, XIII, Wien, 1912, 146. Aux impressions de voyage d'un autre Français, Nicolas Audebert, d'Orléans, conservées dans le Fonds Lansdowne 720 du British Museum à Londres, MÜNTZ (*Antiquités de Rome*, Paris, 1886, 72-128) a emprunté la description des murailles de Rome. On souhaiterait d'autres publications de passages de cette œuvre. Comp. NOLHAC dans la *Rev. archéol.*, III, 10 (1887), 315.

¹ Montaigne arriva à Rome le 30 novembre 1580 et y resta jusqu'au 19 avril 1581, pour entreprendre de là un pèlerinage à Loreto. Le 1^{er} octobre 1581, il revint à Rome; mais comme, entre temps, il avait été élu maire de Bordeaux, il dut repartir dès le 15. Le premier endroit où descendit Montaigne fut l'albergo dell' Orso; voir *Rev. crit.*, 1883, II, 459; comp. l'image de cette auberge encore existante dans PASTOR, *Rom*, 33. Une autre hôtellerie très visitée de ce temps était celle de « l'Épée »; voir S. KIECHEL, *Reisen* (Bibl. de Stuttg. Lit. Vereins, 86), Tübingue, 1866, 165.

² Voir EURILE, *Roma prima di Sisto V. La pianta di Roma Du Pérac Lafréry del 1577*, Roma, 1908; comp. aussi BARTOLI, *Cento vedute di Roma antica*, Firenze, 1911; HÜLSEN, *Saggio d. lett. d. piante di Roma*, Roma, 1915, 60, 66; Gött. Gel. Anz., 1921, n° 1; Collect. L. Olschi obliqua (1921), 121. Voir aussi ASHBY, *Topographical Study in Rome in 1581. A series of views with a fragmentary text by Et. du Pérac*, édit. by T. A., London, 1916.

en rivalité avec Mario Kartaro¹ de Viterbe. Un regard rapide sur ce plan, paru en 1577 chez Antonio Lafreri (Lafréry), notamment sur le groupe compliqué des monuments entourant l'église Saint-Pierre, montre déjà l'importance de cette page, qui, examinée plus à fond, se révèle comme le plan le plus exact et le plus détaillé de tout le seizième siècle. Les maisons, palais et églises y sont représentés, non schématiquement, mais avec la plus grande précision, en même temps que rendus dans leur plastique individualité. Il n'existe aucun plan de cette époque aussi caractéristique, exact et vrai, non seulement dans les grandes lignes, mais encore dans tous les détails. Ce qui en augmente encore la valeur, c'est qu'il est de 1577, qu'il précède par conséquent les grandes transformations de Sixte-Quint, causes de tant de bouleversements. Dans le plan de Du Pérac-Lafréry on a donc une image de la Ville Éternelle à son époque la plus brillante, et qui, jointe au plan bien connu de Buffalini de 1551, permet une reconstitution exacte de la Rome de la Renaissance, car, dans son travail, Du Pérac voulait rendre présente au spectateur, non la Rome ancienne, mais la Rome nouvelle. Aidé de ses indications, on arrive à saisir de façon tout à fait merveilleuse la topographie de la ville; bien des églises, dont des investigateurs plus récents, dans leurs ouvrages spéciaux, ne pouvaient fixer le lieu, grâce à ce plan se laissent aisément situer.

L'enthousiasme de Montaigne pour les ruines de l'époque romaine était si grand qu'il compare les masures de la nouvelle « Rome bâtarde », « attachées » aux monuments antiques, aux nids de corbeaux et de moineaux accrochés aux voûtes et aux murs des églises détruites par les huguenots français. Comme d'autres observateurs, il s'étonnait de trouver incultes les deux bons tiers du territoire enclos dans les murailles auréliennes. Il estimait l'ensemble égal en circonférence à Paris avec tous ses faubourgs; mais du nombre des maisons Rome n'avait que le tiers; par contre elle dépassait la capitale française par la quantité et la grandeur de ses places et la beauté de ses monuments.

Ce qui, au Vatican, exerça sur Montaigne le plus grand

¹ Comp. *Arch. Rom.*, XXI, 535.

attrait, c'étaient les bibliothèques, dont il examina attentivement et décrivit en détail les trésors; les antiques du Belvédère ne l'intéressèrent pas moins; il cite le Laocoön et l'Antinous, et, sur le Capitole, la Louve de bronze et le Tireur d'épine. Parmi les œuvres de sculpture moderne il vante principalement le Moïse de Michel-Ange et la statue de la Justice de Guglielmo della Porta sur le tombeau de Paul III à Saint-Pierre. Il visita aussi quelques collections privées, celle par exemple de la Casa Fusconi et celles du Palazzo Cesarin, où, à côté des antiques, l'attirèrent les portraits exposés des plus belles Romaines.

On est étonné du jugement défavorable porté par Montaigne sur les églises de Rome, qui lui semblaient moins belles que celles de la plupart des villes d'Italie! En général, estime-t-il, les églises des Italiens comme des Allemands, ne supportent aucune comparaison avec celles des Français. Montaigne déplore avant tout dans les églises romaines l'absence de représentations religieuses. On comprendra mieux ce jugement si l'on se souvient que la plus grande partie des tableaux, statues et reliefs qu'on y voit aujourd'hui en si grande abondance, n'ont pris naissance qu'au dix-septième siècle. Ce n'est qu'alors que l'Église restaurée et triomphante de ses adversaires s'environna du plein éclat de l'art baroque. De plus, il faut considérer que la nouvelle église de Saint-Pierre n'était pas encore achevée. Montaigne n'y mentionne que les trophées exposés provenant de la guerre des huguenots, et la nouvelle Cappella Gregoriana. Comme sur la splendeur des anciennes basiliques, il est muet sur les admirables fresques de la Sixtine et des Stances. Par contre il se souvient des peintures modernes de la Sala Regia! Il convient lui-même d'ailleurs n'avoir pas été à même de pénétrer à fond dans les merveilles de Rome, et s'être contenté de voir la ville par le côté extérieur, telle qu'elle se présente au voyageur ordinaire. L'occupation ne lui avait jamais manqué, et il n'était pas venu à Rome pour se torturer l'esprit et voir trouble, pas plus chez lui qu'à l'extérieur. « C'est ainsi une plesante demeure, dit-il. Et puis argumentez par là, si j'eusse gouté Rome plus privément, combien elle m'eût agréé! »

A côté des antiquités, Montaigne donne une attention

complaisante à toutes les vignes et villas, dont les beautés ne pouvaient échapper à un homme doué d'un sens aussi vif de la nature. C'est là qu'il se serait rendu compte des avantages que l'art peut tirer d'un terrain inégal et vallonné. « J'ai appris, dit-il, combien l'art se pouvait servir bien à point d'un lieu bossu, montueux et inégal; car eus ils en tirent des graces inimitables à nos lieux pleins. » Il nomme comme les plus beaux jardins ceux des cardinaux d'Este sur le Quirinal, Farnèse sur le Palatin, Orsini, Sforza, Médicis, ceux de la villa de Jules III et de la villa Madama, enfin la Vigna du cardinal Riario dans le Transtèvre et celle du cardinal Cesi devant la Porta del Popolo¹. Toutes ces promenades magnifiques étaient ouvertes à tout homme quand le propriétaire en était absent.

Incomparablement plus que des œuvres d'art, Montaigne, l'attentif observateur des choses humaines, avait la compréhension de la vie et de l'activité de Rome. Là, aucune manifestation caractéristique ne lui échappe. Dans sa variété bigarrée, il passe des sermons aux disputes, des exorcismes aux exécutions barbares, du carnaval aux courtisans, qui cherchent vainement à chasser le Pape de la ville mondiale. Il a visité quelques-unes des plus célèbres de ces figures du demi-monde, qui font payer leur conversation aussi cher que leurs faveurs. Plusieurs d'entre elles, juge Montaigne, étaient d'une grande beauté; mais la beauté des autres Romains restait en deçà de leur réputation.

On voit combien peu les Romains ont changé par la remarque de Montaigne, que leur plus grand plaisir est de se promener sans but dans les rues, et d'admirer les dames qui se montrent aux fenêtres. Il y a certaines rues particulièrement vouées à ce genre de promenades. Toutes les personnes de rang se servaient uniquement de carrosses, dont quelques-uns avaient des ouvertures dans le haut pour per-

¹ D'autres détails sur les villas et vignes de Rome plus loin, à propos de Paul V. Le jardin du Vatican au temps de Grégoire XIII est décrit ainsi dans le *Reisbuch* de G. EUSTINGER: « A côté de ce palais est un merveilleux jardin orné d'arbres de toutes sortes, d'essences étrangères, d'étangs et de jeux d'eaux, parmi lesquels un orgue à quatre registres, actionné uniquement par l'eau; le sol, près de cet orgue, est rempli de petits tuyaux qui, quand on veut, projettent tout l'eau dans les hauteurs comme des images contre des parois, laquelle eau on fait venir de 20 lieues gauloises de distance. Là est aussi une épaisse forêt de lauriers. » Bibl. de Stuttg. Lit. Verein, 435, Tubingue, 1877, 97.

mettre à la vue de s'élever plus commodément, ce qui les avait fait qualifier par un prédicateur d'astrolabes.

En homme du monde Montaigne note avec exactitude les différences de la cuisine française et de la cuisine romaine. Il juge le climat de la Ville Éternelle aussi agréable que sain. Sans doute il n'oublie pas la fièvre, dont les personnes fortunées cherchaient à se garer en changeant, suivant le conseil des médecins, d'habitation avec les saisons. Il se trouvait assez mal, naturellement, du manque de sécurité.

La religiosité du peuple romain, exception faite des classes les plus élevées et de la société de cour, semblait à Montaigne inférieure à celle des Français. Affirmation contredite, sans doute, par sa peinture détaillée de la Semaine Sainte. A l'exhibition du voile trempé de sueur divine de Véronique, le jeudi saint à Saint-Pierre, à celle aussi des autres grandes reliques, toute la multitude du peuple était à genoux, criant miséricorde, la plupart avec des larmes dans les yeux. « Plusieurs fois ce jour se faict ceste montre, avecq un assamblée de peuple si infini que jusque bien louin au dehors de l'église, autant que la vue peut arriver à ce popitre, c'est une extrême presse d'hommes et de fames; c'est une vraie cour papale; la pompe de Rome et sa principale grandur est en apparences de dévotion. Il faict beau voir l'ardur d'un peuple si infini à la religion ces jours-là; ils ont çant confréries et plus, et n'est guiere home de qualité qui ne soit attaché à quelc'une; il n'y en a aucunes pour les étrangiers. Nos roys sont de celes du Gonfalon. Ces sociétés particulières ont plusieurs actes de communication religieuse, qui s'exercent principalement le caresme; mais ce jour-ici ils se promenent en troupes, vestus de toile; chaque compagnie a sa façon, qui blanche, rouge, bleue, verte, noire, la pluspart les visages couvers. La plus noble chose et magnifique que j'aie vue, ny ici ni ailleurs, ce fut l'incroyable nombre d'autres que nous avions veu le jour et qui estoient venues à Saint-Pierre, come la nuit commença ceste ville samblait estre tout'en feu; ces compagnies marchant par ordre vers Saint-Pierre, chacun portant un flambeau, et quasi tous de cire blanche. Je crois que il passa devant moi douse mille torches pour le moins; car depuis huit heures du soir jusqu'à minuit, la rue fust toujours plene de ceste pompe, conduite d'un si bon

ordre et si mesuré qu'encore que ce fussent diverses troupes et parties de divers lieus, il ne s'y vit jamais de breche ou interruption; chaque cors aiant un grand chœur de musique chantant tousjors en alant, et au milieu des rancs une file de Pénitanciers qui se foitent atout des cordes; de quoi il y en avait cinq çants pour le moins, l'eschine toute escorchée et ensanglantée d'une piteuse façon. C'est un enigme que je n'entans pas bien encore; mais ils sont tous meurtris et cruelement blessés, et se tourmentent et batent incessament. Si est-ce qu'à voir leur contenance, l'assurance de leurs pas, la fermeté de leurs paroles (car j'en ai ouis parler plusieurs), et leur visage (car plusieurs estoient descouvers par la rue), il ne paroisoit pas seulement qu'ils fussent en action pénible, voire ny sérieuse, et si y en avoit de junes de douse ou trese ans. »

L'impression d'ensemble faite sur lui par Rome est ainsi caractérisée par Montaigne: « C'est une ville toute cour et toute noblesse; chacun prant sa part de l'oisiveté ecclésiastique. Il n'est nulle rue marchande, ou moins qu'en petite ville; ce ne sont que palais et jardins. Il ne se voit nulle rue de la Harpe ou de S. Denis; il me samble toujours estre dans la rue de Seine, ou sur le eai des Augustins à Paris. La ville ne change guiere de forme pour un jour ouvrier ou jour de feste. Tout le caresme il se fait des stations; il n'y a pas moins de presse un jour ouvrier qu'un autre; ce ne sont en ces temps que coches, prélats et dames. » « Je disais des commodités de Rome, en autres, que c'est la plus commune ville du monde, et ou l'étrangeté et différance de nation se considère le moins; car de sa nature c'est une ville rappiee d'étrangiers; chacun y est comme chez soi. Son prince ambrasse toute la chretianté de son autorité; sa principale juridiction oblige les étrangiers en leur maison, come ici, à son élection propre; et de tous les princes et grans de sa cour, la considération de l'origine n'a nul pois. La liberté de la police de Venise, et utilité de la trafique la peuple d'étrangiers; mais ils y sont come chez autrui pourtant. Ici ils sont en leurs propres offices et biens et charges; car c'est le siège des personnes ecclésiastiques.

¹ La splendeur des saints tombeaux pendant la Semaine Sainte est décrite par l'ambassadeur de Savoie, dans BELTRAMI, *Roma*, 29.

Il se voit autant ou plus d'étrangers à Venise, mais de resséans et domiciliés beaucoup moins. Le menu peuple ne s'effarouche non plus de nostre façon de vestemens, ou espaignole ou tudesque, que de la leur propre, et ne voit-on guiere de belitre qui ne nous demande l'aumosne en nostre langue. »

Venise et Paris qui, à cette époque, étaient universellement tenus pour villes mondiales, étaient formellement, sous ce rapport, mis dans l'ombre par Rome ; Rome était la ville internationale au plus haut sens du mot, la commune patrie de tous.

5.

Quoique Grégoire XIII, avant tout juriste par sa culture, n'eût pas une compréhension approfondie des beaux-arts, il a cependant encouragé ceux-ci généreusement¹. Les mobiles auxquels il obéissait ressortent de cette déclaration, caractéristique à la fois de sa noble manière de penser et de l'époque de la restauration catholique, que bâtrir aussi est une façon de faire l'aumône². La direction supérieure

¹ Les *Mandati* de Grégoire XIII sont, à l'exception des deux dernières années 1583-1585, conservées au complet dans onze volumes des Arch. d'État de Rome. Elles indiquent les dépenses que le Pape fit faire directement par le trésorier général, et orientent sur le choix des artistes et artisans auxquels il recourut sans intermédiaire. La série des *Registri delle fabbriche*, beaucoup plus importante pour l'art chez les Papes suivants, n'est encore constituée chez Grégoire XIII que rudimentairement; dans les Archives d'État, on ne trouve qu'un volume unique, sans disposition systématique, pour les années 1583-1585. Un plus grand rôle est dévolu, dans les *Cameralia* de Grégoire XIII, à la série tenue au complet et d'une manière impeccable des *Registri della Tesoreria segreta*; tandis qu'ici quelques artistes, comme Vasari, Lorenzo Sabbatini, Mascherino, Federigo Zuccaro, Maziano sont nommés, d'autres noms d'artistes sont complètement omis. Bertolotti a utilisé cette série, mais ses renseignements présentent aussi des lacunes et des inexactitudes. Les Arch. secr. pap. ne contiennent pour Grégoire XIII qu'un tout petit nombre de *Cameralia*. Un volume, *Diversa Cameralia, 1573-1579*, ne donne essentiellement que des copies d'après les *Mandati*. Depuis 1920, tous les livres de comptes des Archives d'État sont retournés aux Arch. secr. pap. Outre les indications des ouvrages imprimés de Ciappi et de Baglione, j'ai pu utiliser, pour les entreprises artistiques de Grégoire XIII, deux documents inconnus jusqu'à ce jour; ce sont les *Memorie sulle pitture e fabbriche di Gregorio XIII*, et une liste des artistes payés par lui. A cause de leur grande importance, je les donne dans le supplément au n° 100. Comp. *ibid.*, n° 76-80, les notes de Musotti, Arch. Boncompagni, Rome.

² Voir Comano, *Relazione*, 274; BAGLIONE, 4; WEISSBACH, 8.

de toutes les entreprises de construction, y compris les travaux de fortification, fut remise par lui aux mains du cardinal Filippo Guastavillani¹.

Un nombre imposant d'artistes de toute l'Italie furent occupés par le Pape. Parmi les architectes se distinguait Giacomo Vignala, originaire du Bolonais, et intéressant à ce titre Grégoire XIII². Après sa mort prématurée, c'est le Romain Giacomo della Porta qui prit la première place. Fortement influencé par Michel-Ange et Vignola et d'une extrême fécondité, ce maître représente dans le domaine de l'architecture, le passage du Cinquecento au Seicento. Il atteignit l'âge de soixante-cinq ans. Sur sa vie on ne connaît que peu de chose; ni l'année de sa naissance ni celle de sa mort n'ont été établies avec certitude³. A voix d'autant plus haute parlent ses nombreuses œuvres, dont il enrichit l'architecture religieuse et profane. C'est lui qui imprima aux façades d'églises et de palais le sceau du baroque⁴.

A Giacomo della Porta se rattachent Martino Lunghi l'ancien, un Lombard⁵, le Bolonais, d'abord peintre, Ottaviano Nonni, dit Mascherino⁶, et Giovanni Fontana. Le vicillard Bartolomeo Ammanati recommença aussi à travailler à Rome; dans le Campo Santo de Pise, le Pape lui fit exécuter le tombeau de son ancêtre Giovanni Boncompagni⁷.

La multitude des peintres occupés par Grégoire XIII est énorme; les plus connus d'entre eux sont Giorgio Vasari,

¹ Voir le rapport de Bernerio, dat. Rom. 1563 déc. 12, Arch. d'État, Vienne.

² Comp. l'intéressant rapport de l'ambassadeur d'Este de juin 1572, *Arch. stor. dell' Arte*, II, 254.

³ Comp. G. GIOVANNONI dans *l'Arte*, XV, 82.

⁴ Voir WÖLFFLIN, *Renaissance und Barock*, 2. Aufl. de H. WILHELM, Munich, 1907, 8.

⁵ Depuis décembre 1573, architetto papale; voir BERTOLOTTI, *Arch. Lomb.*, I, 68.

⁶ Le vrai nom de cet artiste n'a été rétabli que récemment; voir *Arch. Rom.*, I, 122. Son portrait et les dessins laissés par lui, à l'Accademia di S. Luca (voir R. OSETTI dans les *Atti e Mem. d. Accad. di S. Luca Ann. 1912*, 657, 1913-1914, 85). Le 5 juin 1580, Ottavio Maserino pittore reçut 25 scudi « per soventione della sua infirmità ». *Tesor. segr.*, 1579-1580, Arch. secr. pap.

⁷ Voir BAGLIONE, 27; LITTA, *Boncompagni*, tabl. 4. Comp. BURKHARDT, *Cicerone*, II¹⁰, 592; THIENK, I, 414. Voir aussi *Icon sepulchri seu mausolei quod Gregorius XIII A^o 1574 erigendum curavit Pisis maiori suo lo. Boncompagno*, Cod. D. 8 des Arch. Boncompagni à Rome.

Federigo Zuccaro et Girolamo Muziano. Vasari séjourna à Rome de 1572 à 1573, Zuccaro de 1579 à 1581, puis de nouveau à partir de la fin d'octobre 1583¹, tandis que Muziano y fut actif sans interruption pendant tout le pontificat de Grégoire XIII. Lui et Zuccaro sont en rapports étroits avec l'académie d'art de S. Luca fondée par Grégoire.

Depuis le moyen âge il y avait à Rome un groupe d'artistes de toute sorte, qui avaient choisi pour patron l'évangéliste Luc, et pour cette raison, célébraient leurs fêtes dans la petite église dédiée à Saint Luc, près de Ste-Marie Majeure². Cette corporation, qui servait principalement aux besoins sociaux et religieux de ses membres, et à laquelle Sixte IV, en 1478, avait donné de nouveaux statuts, était tombée en décadence. Suivant le projet de Muziano elle devait ressusciter sous la forme d'une académie, et, outre les peintres et les sculpteurs, comprendre encore les architectes³. Un bref de Grégoire XIII du 13 octobre 1577 leur conféra l'approbation nécessaire, et le droit d'acquérir des biens meubles et immeubles, ainsi que d'ébaucher des statuts qui devaient servir de norme à l'institution⁴. Ces statuts ne furent établis qu'après la mort de Muziano par Federigo Zuccaro⁵.

A Muziano et Zuccaro se rattachent une série de peintres, presque tous nés au milieu du siècle : Nicolò dalle Pomarance, Cristoforo Roncalli, Marco da Faenza, Raffaelino da Reggio, Paris Nogari, Antonio Tempesta, etc. La plupart du temps on les désigne sommairement comme des maniéristes; en réalité ils forment un groupe spécial, mené par Federigo Zuccaro, et dont le style fut influencé⁶ non seulement par

¹ L'appel de Zuccaro à Rome eut lieu en novembre 1579; voir THEINER, III, 678. Comp. *Repert. f. Kunsthissenschaft*, XXXVII, 29. Sur son exil de 1581 à 1583, voir RONCHINI dans les *Atti e Mem. p. la prov. Moden.*, V (1870), 2; *Arch. stor. Ital.*, 3^e série, XXV, 506; GUUL, *Künstlerbriefe*, II, Berlin 1880, 31; VOSS, II, 460. Zuccaro mourut en 1609; voir A. BENEDETTI, *F. Zuccaro*, dans la *Rassegna contemp.*, Roma 1908, n. 5, p. 301.

² Voir RODOCANACHI, *Corporations*, II, 301; HOOGEWERFF, *Nederl. Schilders*, Utrecht, 1912, 136, et *Bescheiden in Italië*, II, à Gravenhage, 1913, 1. Sur l'église, comp. ARMELLINI, 314.

³ Comp. HOOGEWERFF, *Bescheiden*, 3.

⁴ Voir MISSIRINI, *Mem. d. Rom. Accad. di S. Luca*, Roma, 1823, 20, et HOOGEWERFF, *Bescheiden*, 4-5, où se trouve aussi la date exacte.

⁵ Voir MISSIRINI, *loc. cit.*, 23.

⁶ Comp. SOBOTKA, dans le *Künstlerlexicon* de THIEME, VI, 309, et VOSS, *Malerei der Spät. Renaissance*, I et II *passim*.

Michel-Ange, mais encore par d'autres maîtres, particulièrement des Vénitiens. Tous, comme Zuccaro, étaient essentiellement des peintres décorateurs. La même remarque s'applique au Bolonais Lorenzo Sabbatini (mort en 1572)¹, favorisé par Grégoire XIII de commandes particulièrement nombreuses, et au Sicilien Tommaso Laureti, appelé de Bologne à Rome. Le plus considérable des peintres occupés par Grégoire fut sans contredit Girolamo Muziano, né à Acquafredda près de Brescia, et auquel on n'a rendu pleine justice que récemment. Muziano était en haute estime chez le Pape. Son activité s'étendit à beaucoup d'églises de Rome. Parmi ses tableaux d'autel il y a des œuvres de premier ordre. Le merveilleux *St. Francois recevant les stigmates* dans l'église des Capucins à Rome est du plus grand effet par l'expression de l'extase et du surnaturel dans le saint. Dans la *Prédication de St. Jérôme*, peinte pour la chapelle de Grégoire XIII à St. Pierre, actuellement à S. Maria degli Angeli, on admire le merveilleux accord du paysage austère, solennel, avec la splendeur du saint et le recueillement des moines attentifs². Parmi les artistes étrangers émergent les célèbres peintres de paysages Paul et Matthieu Bril, qui vinrent d'Anvers à Rome sous le pontificat de Grégoire XIII³. Parmi les sculpteurs ayant reçu des commandes du Pape, il faut citer Pierpaolo Olivieri et Prospero Antichi, dit Bresciano.

Le programme artistique de Grégoire XIII consistait d'abord dans l'exécution des restaurations d'églises et dans

¹ Sur Sabbatini, généralement appelé Lorenzino da Bologna, comp. BAGLIONE, 17, et Voss, II, 550. Quant à l'assertion de PLATNER, (II, 1, 293) et de STEINMANN (II, 545) empruntée à Malvasia (FELSINA I, 231), que Grégoire XIII aurait songé à détruire le *Jugement dernier* de Michel-Ange et à le remplacer par un tableau de Sabbatini, je n'en ai trouvé nulle part confirmation. Malvasia est sûrement une source suspecte; comp. THIEME, I, 172. Qu'il régnât dans la Rome de Grégoire XIII une sévérité nullement exagérée au sujet d'images inconvenantes dans des églises, on le voit par la lettre d'Ammanati du 22 août 1582 (GUHL, I, 309), et par le traité de réforme écrit entre 1576 et 1584, où le Vicario del Papa est invité à sévir contre les *imagini lascive* dans les églises; voir DÖLLINGER, *Beiträge*, III, 240.

² Comp. BAGLIONE, 46; G. CANTALAMESSA dans *Bullet. d'arte del Minist. d. pubbli. istruzione*, 1910, 205, et particulièrement Voss, II, 559 562. L'épitaphe de Muziano, dans BONANNI, *Numismata templi Vaticani*, 90, donne, comme jour de la mort, le 27 avril 1593; FORCELLA, (XI, 55) indique 1592, ce qui semble plus exact.

³ Voir A. MAYER, *Das Leben des M. und P. Brill*, Leipzig, 1910. Comp. *L'Arte*, XVI (1913) 12.

l'achèvement des travaux commencés sous Pie IV. Grégoire XIII se donna la tache de continuer le plus fidèlement possible à Rome et dans les États de l'Église, les entreprises architecturales de ce Pape. Après le recul artistique du temps de Pie V, commençait une activité renouvelée. L'affermissement de la situation du Pape devint bientôt aussi profitable aux beaux-arts; partout s'annonçait un élan nouveau. Dans la septième année du pontificat de Grégoire, en automne 1578, le représentant de Mantoue à Rome put révéler que le testament artistique de Pie IV avait été exécuté dans ses grandes lignes, et que désormais on pourrait songer à des tâches nouvelles¹.

Un des soins principaux du Pape fut, dès le début de son gouvernement, l'achèvement de la nouvelle église de Saint-Pierre, qui passait déjà alors pour le plus bel ornement de Rome et pour une des merveilles du monde². Le prochain achèvement de cette cathédrale mondiale au milieu des tempêtes du Schisme était pour les catholiques ardents le signe visible de la protection divine sur le Saint-Siège³. Comme Giacomo Vignola était mort le 7 juillet 1573⁴, on nomma, sur la recommandation de Tommaso de' Cavalieri⁵, pour lui succéder dans la direction du gigantesque édifice, son élève Giacomo della Porta⁶. Le Pape s'efforça avec succès de lui procurer les ressources financières nécessaires⁷. Sur le chantier de Saint-Pierre régnait l'activité la

¹ Voir dans le supplément n° 22-23 le rapport d'Odascalchi du 25 octobre 1578, Arch. Gonzaga, Mantoue.

² Voir les termes de Baronius dans les *Acta ss. 9 Maii* (Paris 1866) 371.

³ Comp. les déclarations du Dr Rabus dans le récit de son voyage à Rome de l'année 1575, Cod. germ., 1280, p. 59, de la Staatsbibl. de Munich.

⁴ Vignola fut enseveli au Panthéon, près de la tombe de Raphaël. Dans BERTOLETTI, *Art. Moden.*, 29, un acte du 12 déc. 1572, où Vignola s'intitule architecte della fabrica di S. Pietro.

⁵ Voir RONCHINI dans les *Atti Mod.*, VII (1878), 25.

⁶ Voir les extraits de comptes dans le Cod. H-II 22 de la Bibl. Chigi à Rome. Comp. *Jahrbuch der preuss. Kunstsamml.*, XXXVII, Beiheft, p. 52. Voir aussi RONCHINI, *loc. cit.*

⁷ Voir la *Vita Gregorii XIII* de G. FERRERI, Arch. pap. secr. (comp. supplément n° 61-64). A la lettre de Philippe II à son ambassadeur Jean de Zuñiga, dat. Madrid, 1593 fevr. 24, est jointe cette *Nota de denari venuti de Napoli per servitio della fabrica di S. Pietro di Roma in diece anni*:

l'a° 1577.....	duc.	2 350. 67
" 1578.....	"	6 222. 62
" 1579.....	"	5 091. 32

A reporter..... duc.

plus mouvementée; par elle se maintenaient dans l'architecture un caractère déterminé, et des connaissances techniques commandant le respect¹. Pendant les travaux on mit à jour à plusieurs reprises des tombeaux et des antiques intéressants². A cette époque, personne encore ne songeait à conserver soigneusement de pareilles trouvailles. La destruction sans ménagement des restes d'époques chrétiennes et païennes était alors à l'ordre du jour. C'est ainsi qu'en 1574, dans la chapelle de Pétronille de l'église Saint-Pierre, l'antique sarcophage de cette sainte, découvert cent ans auparavant, transféré en 757, sur l'ordre de Paul I^{er}, du cimetière de Sainte Domitille en ce lieu, et qui y avait longtemps trainé sans éveiller l'attention, fut brisé et utilisé comme matériel pour le pavé de la basilique³.

Un rapport de juin 1584 dit que la construction de Saint-Pierre s'élève par tous les côtés, et que le Pape a déclaré au cardinal Farnèse son intention, dès qu'on en viendra à la coupole, de faire un cadeau de 100 000 ducats⁴. On espère que Grégoire vivra assez pour voir l'achèvement de l'œuvre

Report,.... due.

" 1580.....	"	6 486. 00
" 1581.....	"	9 999. 92
" 1582.....	"	4 346. 12
" 1583.....	"	5 098. 11
" 1584.....	"	6 256. 00
" 1585.....	"	11 965. 19
" 1586.....	"	7 137. 92
	"	64 953. 87

Arch. de l'ambassade espagnole à Rome. — Etaient en 1579 Députati de la Fabrica : Horatius Burgesius, Fabius Blondus (patr. Hierosolym.), Barth. Ferratinus (episc. Amer.) et Alex. Justus; voir le document du 18 mars 1579 dans les *Privilegia fabricae basil. princ. apost.*, Romae, 1559, parmi les imprimés de la Bibl. Barberini (TTT. III, 16).

¹ Voir KALLAB dans le *Jahrb. der Kunsthist. Sammlungen des österr. Kaiserhauses*, XXVI, 276.

² Comp., outre les indications dans LANCIANI, IV, 52, 54, l'*Avviso di Roma* du 22 janvier 1575 (tombeau de J. Macesilaus), *Urb.*, 1044 p. 340, et les *Avvisi di Roma* des 6 et 10 août 1580 (Bibl. Vat.), dans le Supplément n° 27. Voir aussi CERRATI, *T. Alpharani de basil. Vatic. liber*, p. 151, 167.

³ Voir *Bullett. di archeol. crist.*, 1879, 12. Comp. ARMELLINI, 507.

⁴ Il Papa, che vede i fianchi alzarsi e le Sponde sorgere da tutti i lati della machina del edificio di S. Pietro, ha promesso al. card. Farnese sopra cuio che quanto prima si darà principio a chi dere il cuppolone della chiesa di donare 100 000 scudi per tal conto. *Avviso di Roma* du 2 juin 1584, *Urb.* 1052, p. 214^b, Bibl. Vat.

gigantesque¹. Le tambour pour l'immense coupole est déjà terminé depuis des années². Il semble cependant qu'on ait appréhendé d'aborder la tache difficile de la coupole. L'attention du Pape se détournait d'elle de plus en plus, vers la chapelle située dans la nef septentrionale, et plus tard appelée d'après lui la Cappella Gregoriana. Les plans pour ce sanctuaire, improprement dénommé chapelle et se présentant en réalité comme une grande église, furent ébauchés par Giacomo della Porta³. Quoique les travaux eussent commencé dès 1572, l'inauguration ne put avoir lieu que le 12 février 1578⁴. A cette occasion on transféra dans la Cappella Gregoriana la Madonna del Soccorso, déjà retirée de l'oratoire de Léon I^{er}, au temps de Jules II⁵.

Une inscription⁶ et les livres de comptes⁷ montrent que les travaux de la Cappella Gregoriana continuèrent encore après l'inauguration. Pour l'ornementation le Pape fit appel à toutes les ressources possibles. Du marbre le plus fin de toute espèce, de magnifiques chapiteaux, de précieuses colonnes antiques, tout fut mis à contribution. Quand, au printemps de 1579, on crut la Cappella Gregoriana près d'être achevée,⁸ les faits démentirent cet espoir. Mais, après comme avant, le Pape y prit un intérêt extraordinaire. Le 7 mars 1579, il visita la chapelle et y resta deux heures entières⁹. Au printemps de l'année suivante il se rendit presque journalièrement au sanctuaire, qui était enfin près de son achèvement¹⁰. Pour la décoration en marbre, pris la

¹ Voir la *Vita Gregorii XIII* de G. FERRERI, Arch. pap. secr. Comp. Supplément n° 61-64.

² Déjà sur le plan de Mario Kartaro de 1575 (HÜLSEN, *Saggio*, 62), on voit Saint-Pierre avec le tambour. Comp. Roccui, tav. XIII.

³ Voir BAGLIONE, 76.

⁴ Voir LANCIANI, IV, 54.

⁵ Voir *Avviso di Roma* du 22 février 1578, Arch. d'Etat, Vienne. Comp. BONANNI, *Numismata templi Vaticani*, 74; CERRATI, *loc. cit.*, 91.

⁶ « Hieronymus Mutianus Brixianus A. D. 1579. » LANCIANI, IV, 55.

⁷ Voir *Tesor. Segr.*, 1579/80, Arch. pap. secr. L'historien d'art Kallab, décédé malheureusement beaucoup trop tôt, voulait publier au complet ces comptes dans un ouvrage étendu projeté par moi et le prof. Dvorák, sur l'essor donné à l'art par les papes des seizième et dix-septième siècles.

⁸ La capella Gregoriana sarà in breve tempo vaghissina, superba e miraculosa. *Avviso di Roma* du 7 février 1579, *Urb.*, 1047, p. 44^b, Bibl. Vat.

⁹ *Avviso di Roma* du 7 mars 1579, *ibid.* p. 76.

¹⁰ N. S^{re} non resta d'andar quasi giornalmente a visitare la sua capella

plupart du temps à des constructions antiques¹, les fines stucatures, richement relevées d'or, s'unissaient aux précieuses mosaïques de la voûte. Les dessins pour celles-ci furent esquissés par Girolamo Muziano, qui en surveilla aussi l'exécution par des mosaïstes experts, appelés de Venise². On y représenta la Vierge Marie entourée d'anges, Grégoire le Grand, Jérôme, Grégoire de Naziance et Basile Baglione estime que depuis l'antiquité on n'a pas exécuté de plus belle mosaïque³. Muziano livra aussi deux tableaux à l'huile pour la chapelle; l'un représente saint Jérôme au milieu des ermites, dans un paysage peint par le Néerlandais Paul Bril⁴; l'autre, la Messe de saint Basile, fut terminé par Cesare della Nebbia⁵. Plus tard le duc de Sora fit encore faire à Muziano une peinture de saint Grégoire de Naziance⁶. Le maître-autel fut splendidement paré de quatre colonnes antiques, deux de marbre africain, deux de vert antique (« Verde Antico »), et par huit Chérubins et quatre candélabres de bronze doré, confectionnés par Battiano Torrigiani, un compatriote de Grégoire XIII⁷. Un bas-relief de marbre du Florentin Taddeo Landini, qui fut placé au-dessus d'une des portes de la chapelle, représentait le Sauveur lavant les pieds à ses disciples⁸. Cette œuvre d'art, pour l'éclairage de laquelle on perça une nouvelle fenêtre, excita la plus grande admiration des

Gregoriane, la quale è altro modo bella et quasi finita (*Avviso di Roma* du 17 févr. 1580, *Urb. 1048* p. 21, Bibl. Vat.). Le compte final du 23 juill. 1580 pour les stucateurs de la Capp. Gregoriana dans BERTOLOTTI, *Art. Suizzeri*, Bellinzona, 1886, 22. Voir aussi les inscriptions dans FONSELLA, VI, 84.

¹ Voir LANCIANI, IV, 55. Comp. *Arch. Rom.*, VI, 485; RODOCANACHI, *Monuments*, 37. Même de la cathédrale d'Anagni Grégoire fit venir du marbre antique à Rome; voir A. DE MACISTRIS, *Istoria d'Anagni*, Roma 1749, 69.

² Le 10 mai 1578, Galli chargea le nonce de Venise d'envoyer à Rome quatre huomini intenditissimi et più excellenti che sia possibile nelle cose di mosaico. *Nunziat. di Venezia*, 1578, *Arch. pap. secr.*

³ BAGLIONE, 48.

⁴ Voir plus haut.

⁵ Voir BAGLIONE, 48; comp. BELTRAMI, 36.

⁶ Voir dans le Supplément n° 100, les *Memorie sulle pitture et fabrieche*, Arch. Boncompagni, Rome.

⁷ Voir BERTOLOTTI, *Art. Bolognesi*, 77. Ces bronzes de Torrigiani manquent depuis la transformation de la Cappella Gregoriana, au commencement du dix-septième siècle; voir SOBOTKA dans le *Jahrbuch der preuss. Kunstsamml.*, XXXIII, 269.

⁸ Plus tard transféré dans la Cappella Paolina du Quirinal; voir BAGLIONE, 60.

contemporains; ils jugeaient que depuis Michel-Ange on n'avait rien créé de pareil¹.

Grégoire XIII avait une particulière vénération pour saint Grégoire de Naziance, l'éloquent défenseur de la Trinité, et chargea l'érudit Baronius de raconter sa vie². Le corps de ce saint était conservé dans l'église du couvent des bénédictines de S. Maria de Campo Marzio, depuis la deuxième moitié du huitième siècle. Déjà en 1578, le Pape, incité par un propos d'Achille Statius, songeait à exposer plus dignement ses reliques en les transférant dans la Cappella Gregoriana³. Deux ans plus tard, Grégoire XIII réalisa son dessein, après avoir dédommagé les religieuses de S. Maria de Campo Marzio par un bras du saint et un assez considérable cadeau d'argent. Le transfert devait constituer une grande solennité religieuse. Une congrégation spéciale de cardinaux fixa toutes les cérémonies à observer. Pour faire de ce jour un jour de joie sous tous les rapports, le Pape ordonna, outre une remise d'indulgences, une baisse du prix du pain, et une mise en liberté de tous les prisonniers pour dettes au-dessous de vingt scudi; il indemnisa les créanciers sur sa caisse privée⁴. Le transfert fut fixé au 11 juin 1580. Pour le préparer, le célèbre orateur franciscain Francesco Paniragola fit à Saint-Pierre, le 5 juin, sur l'ordre du Pape, un sermon sur le grand saint de la Grèce⁵.

Quand se leva le matin du 11 juin, toutes les boutiques

¹ Questa storia è tenuta delle belle cose di scultura che siano state fatte dopo Michelangelo, écrit G. Capilupi le 28 août 1585, Arch. Gonzaga, Mantoue.

² Voir *Acta, SS.*, 9 maii 374.

³ Voir *Avviso di Roma* du 15 mars 1578, *Urb.*, 1046 p. 80, Bibl. Vat. Comp. *Acta SS.*, 9 Maii 455. L'impulsion donnée par A. Statius et racontée par MUCANTIUS, dans son *Diarium*, où se trouve aussi un poème de Statius. Arch. pap. secr.

⁴ Voir *Avviso di Roma* du 27 avril 1580, *Urb.*, 1048 p. 97^a; comp. *ibid.* p. 145, 157, 160^b, 165, les *Avvisi* des 28 mai, 4 et 11 juin 1580, Bibl. Vat. L'Ordo quem rev. domini iudicarunti S. D. N. videbitur servandum in transferendo corpore S. Gregorii Nazianzeni etc., dans le *Diarum* de F. MUCANTIUS, Arch. pap. secr., et dans le Cod. D. 13 des Arch. Boncompagni à Rome.

⁵ Voir MUCANTIUS, *Diarium*, dans *Acta SS. Maii*, II, 454; G. B. RASTTELLI, *Descriz. d. pompa e dell' apparato fatto in Roma per la tralazione del corpo di S. Gregorio Nazianzeno*, Perugia, 1580, et R. TURNER, *Panegyrici sermones duo de S. Gregorio Nazianzeno*, Ingolstadii 1583. Comp. KNELLER dans la *Zeitschrift für Kathol. Theologie*, XLII (1918) 442, où on trouve aussi des détails sur les poèmes nés de cette circonstance. Theiner (*Annales*, III, 235) indique par erreur le 5 juillet. Mucantius, qui désigne Panigarola comme *eximus et nostra aetate facile princeps omnium concio-*

étaient fermées, et les rues que devait toucher la procession tendues de toiles contre l'ardeur du soleil, les maisons ornées de feuillage, de guirlandes, de tapis, d'inscriptions et de peintures. La procession¹, partant de l'église des Bénédictines, sur le Champ-de-Mars, se dirigeait par la Via della Scrofa vers la Piazza Apollinare; de là, par la Via dell' Anima, traversant la Piazza Pasquino et continuant par la Via Papale, elle aboutissait par le Borgo à Saint-Pierre. Y prirent part 31 confréries avec 3 964 membres, 1 796 religieux représentant à peu près 20 ordres, et 932 prêtres, portant des cierges allumés. Les restes mortels de Grégoire de Naziance étaient portés dans une châsse aux ornements d'argent et de damas blanc par les chanoines de l'église Saint-Pierre et les élèves du Collège grec. Suivaient le préfet de la Fabbrica de Saint-Pierre, l'évêque Bartolomeo Ferratino, et Jacopo Boncompagni, récemment nommé duc de Sora, plus le sénateur, le prieur des Conservateurs et de nombreux nobles. La fin du cortège était formée par la garde des Suisses et une section des chevau-légers. Quand la procession arriva près du pont Saint-Ange, elle fut saluée par des coups de canon du château. Le Pape, pendant ce temps, avait revêtu ses insignes pontificaux et réuni les cardinaux et prélates dans la Sala de' Paramenti. Escorté par eux, il se rendit à l'escalier de Saint-Pierre, où il quitta la Sedia Gestatoria, et, après avoir retiré sa mitre, vénéra les reliques. Puis il se joignit à pied à la procession, où la châsse fut portée uniquement par des évêques à la Cappella Gregoriana. Là on la posa devant le maître-autel, et les vêpres furent chantées. La cérémonie, qu'a éternisée une fresque encore bien conservée de la Loggia della Bologna au troisième étage du Vatican², dura cinq heures

natorum, donne en traduction italienne le sermon fait en latin. Cette traduction se trouve aussi dans le *Vatic.*, 6159 et dans le *Barb.*, XXX, 76, Bibl. Vat.; le texte italien dans le Cod. II. 13 des Arch. Boncompagni à Rome.

¹ La cérémonie du transfert est décrite en détail dans le *Diarium* de **MUCANTIUS** (voir **BONANNI**, *Numismata templi Vaticani*, 74; *Acta SS.*, 9 Maii, II, 455) dans **GRIMALDI** dans le *Barb.*, 2733 p. 364^b sq., et dans les *Avvisi di Roma* des 11, 18 et 28 janvier 1580 (*Urb.*, 1048 p. 164, 172, 176, Bibl. Vat. Comp. aussi le *Sommario della descrizione della processione et traslazione del corpo di S. Gregorio Naz. di M^r Fortunio Lelio* dans le Cod. *Barb.* XXX, 76, p. 34, Bibl. Vat. (imprimé en grande partie dans la revue *Buonarroti* 1868, 41), la *Relazione de Sebast. Torello* dans le Cod. D. 13 des Arch. Boncompagni à Rome, le rapport dans **BELTRAMI**, 36, et le rapport de l'évêque **Odescalchi** du 21 mai 1580, Arch. **Gonzaga**, Mantoue. Voir en outre **TUNNEN**, *loc. cit.* 1.

² Reproduction de la fresque, très importante aussi pour faire connaître

entières. Le dimanche suivant, 12 juin, le Pape dit la sainte messe à l'autel consacré par le cardinal Santori, et fit placer la châsse dans une urne de marbre vert qu'il ferma lui-même.

« La Cappella Gregoriana, dit un rapport de ce jour-là, est ornée d'or, de marbre, de peinture et de mosaïque avec tant de richesse et d'art qu'elle n'a pas sa pareille au monde¹. » D'après les indications de l'ambassadeur vénitien, les frais auxquels Grégoire XIII subvint sur sa cassette privée s'élevaient à 80 000 ducats². Des poèmes³ et des descriptions en prose⁴ furent consacrés au nouveau sanctuaire. Le Pape pourvut richement la chapelle d'ornements, de calices, de candélabres et d'un orgue, et institua pour elle quatre chapellenies⁵. Quand Michel de Montaigne visita la Cappella Gregoriana en 1581, il y vit une grande quantité d'images votives pendues aux parois, dont l'une se rapportant à la bataille de Moncontour⁶. Le bruit se répandit que Grégoire avait destiné la chapelle à lui servir de tombeau, à lui et à ses deux neveux⁷. L'église ne fut entièrement achevée qu'en février 1583.

l'état des maisons d'habitation du temps, dans l'étude de C. Ricci dans les *Lettura*, 1903 avr. ; description détaillée dans la revue *Buonarotti*, 1868, 47.

¹ Voir *Avviso di Roma* du 18 juin 1580, *Urb.*, 1048 p. 172, Bibl. Vat. Comp. SANTORI, *Autobiografia*, XII 367, et, dans le Supplément n° 76-80, les indications de MUSOITI, Arch. Boncompagni, Rome. L'inscription sur le coffre dans CIACONIUS, IV, 10. Voir aussi BELTRAMI, 28.

² Voir le rapport de Giov. Corrado du 20 mai 1580, dans MUTINELLI, I, 26. Le même chiffre est donné par MUCANTIUS dans son *Diarium* (Arch. pap. secr.). Le *Necrologium*, dans les Arch. de Saint-Pierre, dit 85 000. Les sommes beaucoup plus élevées indiquées dans l'*Avviso di Roma* du 18 juin 1580 (*loc. cit.*) et ailleurs (voir LANCIANI, IV, 55) sont exagérées.

³ Laurent FRIZOLIUS, *Sacellum Gregorianum*, Rome, 1581 (dédié à Grégoire XIII), aussi dans TURNER, *loc. cit.*, 67. Une poésie *In Aram Gregorianam* dans *Vatic.*, 7192, p. 254.

⁴ ASC. VALENTINUS, *Sacelli Gregoriam, descriptio*, Florentiae, 1583, et Sebast. TORELLO, *Descrizione della Cappella Gregoriana nella basilica Vaticana*, dans le Cod. D. 43 des Arch. Boncompagni à Rome et dans le Cod. 150 p. 36 de la Bibl. Alessandrina à Rome. Comp. CERRATI, *T. Alpharani de basil. Vatic. liber*, p. 91, où est encore mentionnée une autre description manuscrite, de Giacomo ROMANO, dans le Cod. B. IV 10 de la Bibl. Casanatense à Rome. Comp. aussi la *Vita Gregorii XIII* de G. FERRERI, Arch. pap. secr. (Voir Supplément n° 61-64). Sur une médaille portant l'image de la chapelle, voir VENUTI, 140.

⁵ Voir CIAPPI, 6. Sur l'orgue voir BELTRAMI, 38; FORCELLA, VI, 85; BARBIER, II, 483. L'orgue, qui porte l'inscription « A° 1582 », se trouve actuellement dans la chapelle du Sacrement de Saint-Pierre.

⁶ MONTAIGNE, II, 16.

⁷ Deuxième *Avviso di Roma* du 18 juin 1580, *Urb.*, 1048 p. 76, Bibl. Vat. Un *Avviso di Roma* du 17 décembre 1575 rapporte que Grégoire XIII a ordonné

A cette époque on apprit aussi que d'autres chapelles de Saint-Pierre encore devaient être décorées de façon analogue¹. A l'une d'elles furent affectés en mai de l'année suivante 25 000 scudi². Déjà bien avant, le Pape avait fait restaurer le dallage du sol près du tombeau du prince des apôtres, donné pour le sanctuaire même douze lampes d'argent et ajouté sept autres statues aux six statues d'argent déjà existantes des apôtres³. Au trésor de Saint-Pierre il fit don, à côté de précieux ornements, de six magnifiques candélabres et d'une croix de grand prix⁴.

Grégoire XIII eut les mêmes soins pour les autres églises de la Ville Éternelle. L'approche de l'année du jubilé lui donna occasion de faire faire de nombreuses restaurations⁵, et les cardinaux aussi reçurent l'ordre d'y veiller dans les églises dont ils étaient titulaires⁶. Des notes des années suivantes parlent de travaux de restauration à S. Maria Egiziaca⁷, S. Stefano Rotondo⁸, S. Appolonia⁹, S. Bartolomeo¹⁰ et au Panthéon¹¹.

au cardinal Guastavillani che faccie fare la sepoltura di S. S^a in S. Pietro all'incontro di quella di Paolo III riuscita bellissima. *Urb.*, 1044 p. 644, Bibl. Vat.

¹ Voir *Avviso di Roma* du 12 février 1583, *ibid.* 1051 p. 68.

² Voir *Avviso di Roma* du 30 mai 1584, *ibid.* 1052 p. 207. Sur la construction de la nouvelle chapelle, comp. les comptes dans le *Jahrbuch der preuss. Kunstsamml.*, XXXVII Beiheft p. 128, 130, 133.

³ Voir CIAPPI 6 et les comptes de 1575 dans le *Jahrbuch der preuss. Kunstsamml.*, XXXVII Beiheft p. 63. Sur les statues d'apôtres, le *Diarium* de F. MUCANTIUS, au 17 mai 1578, rapporte : In altari fuerunt additae statuae argenteae apostolorum VII ultra VI quae apponi solent, quae S. D. N. nuper confari et construi fecit, ut completerent numerum XIII apostolorum et certe fuerunt ab aurificibus pulchracem compositae et fabricatae. Arch. pap. secr.

⁴ Ce cadeau, avec les armoiries de Grégoire XIII, est encore conservé dans le trésor de Saint-Pierre. Comp. le *Necrologium* dans les Arch. de Saint-Pierre. D'après l'*Avviso di Roma* du 9 juillet 1582, le cardinal Farnèse fit don à cette époque à l'église de Saint-Pierre d'une croix et de deux hellissimi candelieri d'une valeur de 18 000 scudi, à la confection desquels il avait été travaillé quatre années. Quand le cadeau fut pour la première fois exposé sur l'autel, à la fête de la Pentecôte, il excita l'admiration générale, *Urb.*, 1059, p. 201, Bibl. Vat.

⁵ Voir *Avviso di Roma* du 30 octobre 1574, *Urb.*, 1044, p. 285, Bibl. Vat. Comp. MAFFEI, I, 107.

⁶ Voir SANTORI, *Diario concist.*, XXIV, 254.

⁷ Voir SANTORI, *Autobiografia*, XII, 365.

⁸ Attestés par les armoiries de Grégoire XIII à côté d'une porte, avec le millésime 1580. Voir FORCELLA, VIII, 210.

⁹ Comp. dans le supplément n° 100, les *Memorie sulle pitture et fabbriche*, Arch. Boncompagni, Rome.

¹⁰ Voir SANTORI, *Autobiografia*, XIII, 160.

¹¹ Comp. *Avviso di Roma* du 24 décembre 1581, *Urb.* 1049, p. 459, Bibl. Vat.

Dans la basilique du Latran Grégoire fit ériger un tabernacle pour le S^e sacrement en marbre précieux et en fin stuc, qu'il visita en automne 1575. Outre cela il fit présent d'ornements à la basilique et à la chapelle voisine Sancta Sanc-torum; en même temps il fit restaurer et décorer de peintures et de divers ornements le baptistère de S. Giovanni in Fonte¹. L'église de Saint-Paul-Hors-Murs reçut aussi des peintures sur son ordre; mais l'œuvre capitale y était constituée par les précieuses balustrades de marbre dont le tombeau de l'apôtre des nations était entouré². Le portique de Sainte-Marie-Majeure, érigé par Eugène III, et qui menaçait ruine, fut complètement restauré en 1575 par Martino Lunghi³. En 1582, l'église reçut de nouvelles cloches⁴, l'année suivante le splendide plafond dû à l'initiative d'Alexandre VI, et qui s'était affaissé, fut remis en état⁵. Grégoire XIII fit terminer et munir de ses armoiries l'autre magnifique plafond de S. Maria in Araceli, qui avait été commencé sur l'ordre de Pie V en commémoration de la victoire navale de Lépante sur les Turcs⁶. La transformation de l'église entreprise à la même époque en détruisit presque complètement le caractère moyenâgeux⁷. En une certaine mesure, le même cas se produisit pour les travaux effectués en 1581 à S. Sabina⁸.

¹ Voir CIAPPI, 7; FORCELLA, VIII, 39; les notes de MUSOTTI (Arch. Boncompagni, Rome) dans le supplément n^o 76-80. Comp. LAUER, LATRAN, 318. L'*Avviso di Roma* du 2 octobre 1575 rapporte : Le pape s'est rendu à cheval jeudi au Latran, ove vidde quel bello tabernacolo che vi fa fabricare con gran spesa et artificio. *Urb.* 1044, p. 557, Bibl. Vat.

² Voir CIAPPI, 8.

³ Voir l'inscription dans CIACONIUS, IV, 22, et FORCELLA, XI, 45. Comp. BAGLIONE, 64; BIASOTTI, *La basilica Esquilina*, Roma, 1911, 25.

⁴ Lunedì furono condotte a S. Maria Maggiore le nuove campane per il campanile fatto nuovamente in quella chiesa, che la prima è di 12 000 pesi et l'altra di 10 000 bellissime. *Urb.* 1050, p. 24^b, Bibl. Vat.

⁵ Voir le rapport d'Odascalchi dat. Rom. 1582 mars 19, Arch. Gonzaga, Mantoue. En 1584 le cardinal Guastavillani reçut, contre don du Casale di Salone, le palais bâti par Nicolas IV près de Sainte-Marie Majeure, qu'il avait l'intention de restaurer et d'embellir. *Avviso di Roma* du 10 mars 1584, *Urb.* 1052, p. 87, Bibl. Vat.

⁶ Comp. CASIMIRO, ARAGOELI, Roma 1736, 34; FORCELLA, I, 189; VETTER, ARACELI, Roma 1886, 83; Arch. Rom. VI, 464; RODOCANACHI, *Capitole* 198; O. CAROSELLI, *Il soffito d. chiesa di S. Maria in Araceli*, Roma 1922, 22-27. L'*Avviso di Roma* du 13 juillet 1580 rapporte : Hier le Pape s'est rendu à cheval à Araceti, per vedere il soffito fatto di novo in quella chiesa, che è di maravigliosa bellezza. *Urb.* 1048, p. 206, Bibl. Vat.

⁷ Comp. REDMONT, III, 2, 733.

⁸ L'*Avviso di Roma* du 5 août 1581 rapporte : Dimanche, le cardinal

Grégoire XIII prêta une généreuse assistance aux deux grandes églises congréganistes de Rome près d'être achevées et qui rivalisaient entre elles de splendeur : le Gesù des Jésuites et la Chiesa nuova des Oratoriens.

Les Jésuites avaient envisagé déjà sous Jules III la construction, dans la capitale du monde catholique, d'une église digne de leur ordre, et celui qui s'intéressa à leur entreprise et voulut lui consacrer ses forces sans rétribution ne fut rien moins que Michel-Ange¹. Si on n'en vint pas tout de suite à l'exécution, la cause en est, outre les difficultés venues du propriétaire du terrain qu'on avait en vue, et avant tout le manque d'argent. Quand il y eut été remédié par la grandiose munificence du cardinal Alexandre Farnèse, Michel-Ange était déjà mort. Le successeur du grand maître à Saint-Pierre, Jacopo Vignola, qui était au service des Farnèse, fut donc aussi chargé de la construction de l'église des Jésuites à Rome. La première pierre fut posée le 26 juin 1568². Le cardinal Farnèse et le général de l'ordre, François de Borja, exercèrent une influence déterminante sur le plan de l'édifice. C'est sur leur initiative que l'église eut, non pas trois nefs, mais une seule avec des chapelles sur les deux côtés, et qu'elle fut voûtée³. La situation du Gesù dans le Rione della Pigna était très avantageuse ; tout auprès se trouvait le palais de Saint-Marc, souvent habité par le Pape, et le Capitole non plus n'était pas loin. Deux églises plus petites, S. Maria della Strada et S. Andrea, durent, ainsi que plusieurs maisons privées, céder la place au nouvel édifice. En esquissant son plan, Vignola créa du même coup le style d'église baroque⁴. Il renonça complètement aux nefs latérales, et les remplaça par des chapelles fermées, surmontées de tribunes reliées les unes aux autres. La haute nef principale en prenait d'autant plus de développement, les espaces latéraux lui étant

Savelli s'est rendu à S. Sabina sur l'ordre du Pape, per far levare quelle traverse con alcune capelle che sono in mezzo la detta chiesa a spesa di S. S^a. Urb. 1049, p. 309^b, Bibl. Vat.

¹ Voir la lettre de juin 1554 dans le *Mon. Ignat.* 1^{re} série VII, 100, 103, 136, 257.

² Voir RONCHINI dans les *Atti Moden.* VII, 21.

³ Voir la lettre dans WILLICH, VIGNOLA, Strasbourg 1906, 136, et les indications dans KARREK, *Der hl. Franz von Borja*, Fribourg 1921, 340.

⁴ Voir KRAUS-SAUER, 657. Comp. GURLITT, 54; WÖLFLIN, *Renaissance und Barock* 8; BRINCKMANN, BAUKUNST, 7.

entièrement subordonnés. Nul visiteur ne peut se soustraire à l'impression puissante de cette grandiose construction en largeur et en hauteur. Il faut admirer aussi la manière adroite dont on y a rattaché la coupole, qui plane avec grâce et légèreté. Vignola songeait aussi à pratiquer dans un style austère et sobre la décoration intérieure, qui, dans la suite, a beaucoup péché par surcharge. Pour la façade, on institua en 1570 un concours auquel prit part, outre Vignola, le pérugin Galeazzo Alessi ; le plan d'Alessi, toutefois, ne fut pas exécuté à cause des grands frais qu'il exigeait¹.

Quand Vignola mourut, le 7 juillet 1573, l'église s'élevait jusqu'à la corniche principale. A Vignola succéda un certain « Maestro Giovanni », sur lequel on n'a guère d'autres précisions, et qui acheva en 1575 l'église dans ses parties essentielles². Après lui vint un père jésuite qui n'est pas nommé³, et auquel Giacomo della Porta prêta une aide si efficace qu'on lui attribua la façade⁴ achevée en automne 1577⁵. Celle-ci, avec ses formes relativement petites, répond beaucoup moins au majestueux intérieur que l'ébauche de Vignola⁶, présente qui les signes caractéristiques de la façade de S. Maria dell' Orto dans le Trastévere⁷. C'est aussi Giacomo della Porta qui doit avoir créé le maître-autel orné de colonnes précieuses et les chapelles circulaires des côtés, consacrées à la Madone et à Saint François d'Assise⁸.

L'achèvement complet de l'église des Jésuites traîna encore plusieurs années, bien que, dès la fin de 1572, le cardinal Farnèse, pour pousser les travaux, eût considérablement élevé le chiffre déjà appréciable de ses subsides⁹. Ce n'est qu'à la fin de 1578 que l'édifice¹⁰ fut assez avancé

¹ Voir RONCHINI, *loc. cit.* 21.

² D'où l'inscription de la façade : Alex. Card. Farnesius. . fec. 1575.

³ Probablement Giovanni Matteo ; voir WILLICH, *loc. cit.* 136.

⁴ Voir RONCHINI, *loc. cit.*, 23 sq.

⁵ Comp. dans le supplément n° 21 l'important *Avviso di Roma* du 30 octobre 1577, Bibl. Vat.

⁶ Voir RONCHINI, *loc. cit.*, 23.

⁷ Comp. GÜRLITT, 55, 58; WÖLFFLIN, *loc. cit.* 77; BRINCKMANN, *loc. cit.*, 28; G. GIOVANNONI dans *l'Arte*, XVI (1913) 23.

⁸ Voir BAGLIONE, 77.

⁹ Voir *Avviso di Roma* du 21 décembre 1572, dans BELTRAMI, 5.

¹⁰ Sur les états de la construction, voir RONCHINI, *loc. cit.*; WILLICH, *loc. cit.* 135; G. GIOVANNONI, *loc. cit.*, 84.

pour qu'on y pût célébrer les obsèques du roi de Portugal, tombé en combattant contre les Maures¹. Le maître de cérémonies du Pape, Mucantius, en les décrivant, s'abandonne à des expressions de suprême enthousiasme devant « l'admirable et splendide monument, dû à la munificence jamais assez vantée du cardinal Farnèse, et comparable aux monuments des anciens² ». L'année suivante, par suite de l'insuffisance des fondations, de nouveaux travaux de prix fabuleux furent nécessaires³; mais la générosité de Farnèse ne se ralentit ni alors ni plus tard⁴. Le Pape aussi donna en 1580 une grosse somme⁵. C'est ainsi que le Gesù devint un des monuments religieux les plus saillants de l'époque de la restauration catholique, dont il reflète le grandiose caractère⁶.

En juin 1582, la « coupole arrondie en forme d'hémisphère, posant sur un gracieux tambour⁷, rond intérieurement, octogone par le dehors » était achevée. Pour la faire recouvrir en plomb, le cardinal Farnèse donna 3 000 scudi⁸. L'année suivante, le Pape fit présent aux Jésuites des reliques des Saints Abundius et Abundantius qui se trouvaient à S. Cosma et Damiano. Le transfert se fit le 15 septembre dans une procession solennelle; aux rangs des dévots on ne distinguait pas moins de 800 élèves des Jésuites⁹. Quand, le 25 novembre 1584, le cardinal Santori consacra

¹ Comp. plus haut.

² Voir MUCANTIUS, *Diarium*, le 14 décembre 1578 : ecclesia nova sacerdotum Soc. Iesu prope S. Marcum nuper fundamentis erecta impensa nunquam satis landanda rev. d. Alex card. Farnesii S. R. E. vicecancellarü, mirum et somptuosum aedificium atque artificio cum antiquis comparanda. Arch. pap. secr.

³ Comp. *Avviso di Roma* du 29 novembre 1579, *Urb.* 1047, p. 383, Bibl. Vat.

⁴ Comp. les *Avvisi di Roma* des 13 mai 1579, *ibid.* p. 164, et 25 février 1581, *ibid.* 1049, p. 87.

⁵ Bref du 13 août 1580, cité dans les *Memorie, Fundo Gesuit.* 290 de la Bibl. Vittorio Emmanuele, Rome.

⁶ Comp. les développements de P. MISCHIATELLI dans la revue *Vita d'Arte* 1913, 141.

⁷ Voir GURLIITT, 55.

⁸ Il sig. card. Farnese ha fatto sborsare ultimamente alli padri del Gesù 3 000 scudi per coprire la cupola di piombo della chiesa nova che è già finita di fabricare a tutte spese di S. Sr^a III. La quale sarà una delle belle chiese di Roma. Rapport d'ODESCALCHI du 4 août 1582, Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁹ Comp., outre le *Diarium Pauli Alaleonis* (*Barb. lat.*, 2814) l'*Avviso di Roma* du 17 septembre 1583, *Urb.* 1051, p. 387, Bibl. Vat., et le rapport d'ODESCALCHI du 17 septembre 1583, Arch. Gonzaga, Mantoue.

le magnifique édifice au nom de Jésus, les reliques trouvèrent place sous le maître-autel¹. Le Pape avait coutume, dans ses dernières années, d'honorer le Gesù, le jour de l'Assomption de la Vierge, en prenant part au service divin. En 1584, il admira à cette occasion le tabernacle aussi riche de matière que d'art donné par le cardinal Farnèse². Sur la façade du Gesù, à laquelle Giacomo della Porta travailla de 1576 à 1584³, on lit encore aujourd'hui le nom du grand cardinal, dont l'anniversaire, le 13 mars, s'est célébré solennellement jusqu'à nos jours⁴.

La grande église des Jésuites se trouvant dans un quartier plutôt aristocratique, les disciples de Filippo Neri firent choix, pour leur église, d'un emplacement analogue. Ce fut le Rione di Parione, où habitaient de préférence des prélats, des hommes de cour, des savants et des libraires. Au sud-ouest de la Via in Parione existait un antique sarcophage, celui qu'on a appelé la Fontaine Blanche, et qui a aujourd'hui trouvé place sur le Janicule, près du chêne du Tasse. A proximité se trouvaient trois petites églises : S. Maria in Vallicella, S. Elisabetta al Pozzo Bianco, et S. Cecilia. Elles durent disparaître, pour faire place à une grande église, qui prit le nom de S. Maria in Vallicella. Dans l'année du jubilé 1575, Alexandre de Médicis posa en présence de Filippo Neri la première pierre. Les moyens furent fournis par deux nobles frères, le cardinal Pietro Donato Cesi, et Angelo Gesi, évêque de Todi⁵. Les nombreux disciples de Filippo Neri, parmi lesquels Grégoire XIII lui-même⁶, soutinrent généreusement l'entreprise. En août et septembre 1578, le Pape inspecta les tra-

¹ Voir SANTORI, *Autobiografia*, XIII, 161; *Diarium Pauli Ataleonis*, loc. cit.; *Avviso di Roma* du 28 novembre 1584, *Urb.* 1052, p. 470, Bibl. Vat.; rapport d'ODESCALCHI du 1^{er} décembre 1584, Arch. Gonzaga, Mantoue.

² Comp. *Ann. litt. Soc. Jesu* 1584, Rome 1586, 9. *L'Avviso di Roma* du 20 juin 1584 vante le tabernacolo d'ingegnosa et stupenda architettura. *Urb.* 1052, p. 240, Bibl. Vat.

³ Comp. G. GIOVANNONI dans *L'Arte*, XVI, 84.

⁴ Dans la sacristie on conserve aussi un portrait à l'huile du cardinal, qui est représenté en pied.

⁵ Voir les inscriptions dans FORCELLA, IV, 148, 153. Comp. LANCANI, IV, 68; TACCHI VENTURI dans les *Arch. Rom.*, XXVII, 483. Une lettre du 27 août 1575 adressée de Tarugi au cardinal Borromée au nom du padre messer Filippo, et demandant un subside pour la construction de l'église, dans SALA, *Docum.*, II, 445.

⁶ L'attribution de 1000 scudi pour la nouvelle église bâtie à Pozzobianco

vaux¹. Justement à cette époque, selon un rapport du temps, le peuple venait aux Oratoriens en grande affluence, à cause des bonnes œuvres des prêtres de l'Oratoire, dont la parole et l'exemple sont un enseignement de vie chrétienne ». Grégoire XIII supporta la plus grande partie des frais d'une chapelle consacrée à Saint Grégoire², etaida par des secours d'argent à l'achèvement de la maison de Dieu, qui s'élevait rapidement et promettait de devenir une des plus belles églises de Rome³.

La Chiesa Nuova di Pozzo Bianco, comme fut appelée l'église des Oratoriens⁴ est une des œuvres capitales de Martino Lunghi; il exécuta la construction jusqu'à la façade, qui fut terminée par Fausto Rughesi d'après son plan⁵. Le caractère austère et sobre de l'ensemble se reconnaît le mieux aujourd'hui à cette façade, demeurée à l'abri des transformations du dix-septième siècle, tandis qu'à l'intérieur une décoration fastueuse voile le plan de construction original⁶. Par son amplitude la Chiesa Nuova pouvait prétendre à être une authentique église du peuple, répondant au caractère de l'ordre fondé par Filippo Neri. A la culture des sciences, que le soin des âmes ne fit pas négliger aux oratoriens, l'érudit Achille Stazio fit une part en léguant au couvent toute sa

pour les preti di S. Girolamo est mentionnée par l'*Avviso di Roma* du 19 janvier 1577, *Urb.* 1045 p. 222, Bibl. Vat.

¹ His diebus nempe 17 Augusti et praecedentibus S. D. N. visitavit ecclesiam novam S. Mariae in Navicella nuper per presbyteros congregationis oratorii constructam ad quam quotidie magis fideles utriusque sexus conueniunt propter bona opera dictorum sacerdotum, qui verbo et exemplo rectam vitac christianae disciplinam ostendunt. MUGANTIUS, *Diarium*, Arch. pap. secr. Comp. CIAPPI, 17. Sur la visite de la nuova chiesa di Pozzobianco le 1^{er} septembre, voir *Avviso di Roma* du 3 septembre 1578, *Urb.* 1046 p. 302^b, Bibl. Vat.

² Comp. dans le Supplément n^o 76-80 les notes de MUSOTTI, Arch. Boncompagni, Rome.

³ Voir la lettre de Baronius du 14 août 1578, dans CALENZIO, 148.

⁴ N. S^{ra} ha levato l'anello dell'i cardinali che moiono alle monache di Monte Magnanapoli, che dalla fel. mem. di Pio V in qua hanno goduto, et halle conferito alla chiesa di S. Maria Nuova di Pozzo bianco accio si finisca quanto prima. Lettre d'Odascalchi du 22 octobre 1580, Arch. Gonzaga, Mantoue, CIAPPI (17-18) dit que Grégoire XIII a donné en tout 5000 scudi.

⁵ Voir BAGLIONE, 64; Comp. G. GIOVANNI dans *L'Arte*, XVI (1913), 99. Sur la part prise par Ant. Talpa à la construction, voir GUASTI dans les *Arch. stor. ital.* 4^{me} série, XIV, 249.

⁶ Voir GUBLITI, 192, où toutefois est répétée la fausse note, que la construction était « déjà commencée aux environs de 1580 ». Comp. aussi LETAROUILLI, *Edifices*, I, 109.

bibliothèque; et il dota la nouvelle église d'un autel consacré à saint Jean Baptiste¹.

La libéralité de Grégoire XIII se manifesta également lors de l'agrandissement de l'église S. Marta située non loin de Saint Pierre, et de la nouvelle église des capucins dédiée à Saint Bonaventure². Par des dons ou d'autres témoignages de faveur, il vint en aide à divers couvents³, et à d'autres églises; à noter parmi celles-ci l'église nationale de Brescia, SS. Faustino et Giovitta⁴, S. Maria degli Angeli⁵, S. Maria Traspontina⁶ et S. Chiara al Quirinale⁷. Des reliques retrouvées donnèrent occasion au Pape d'ériger à SS. Cosma e Damiano une chapelle richement décorée⁸, et à SS. Giovanni e Paolo un beau tabernacle⁹.

Au printemps de 1580, une image peinte sur le mur de la Madone dans le Rione de' Monti attira l'attention des Romains par les nombreuses grâces accordées en cet endroit¹⁰. Il y afflua de telles richesses qu'on put construire une nouvelle église pour y recueillir l'image; Grégoire XIII la nantit de priviléges et la rattacha au Collège des Néophytes¹¹. La nouvelle église, appelée S. Maria de' Monti, fut célébrée par plusieurs poèmes¹². Elle est l'œuvre de Giacomo della Porta, et appartient aux plus sensationnelles créations de vaste

¹ Voir LANGIANI, IV, 69.

² Voir CIAPPI, 11. Comp. LANGIANI, IV, 63; Civ. catt. 1909, III, 221.

³ Voir CIAPPI, 17, 18.

⁴ LANGIANI, IV, 65. Comp. FÈ D'OSTIANI, *La Chiesa e la confraternita dei Bresciani in Roma*, dans *Brixia Sacra*, II, (1911) 1-2.

⁵ Comp. FORCELLA, IX, 151; LANGIANI, IV, 80. Un *Avviso di Roma* du 15 janvier 1583 rapporte: Dicesi che S. B.^{ea} voglia far finire quella chiesa [S. Maria degli Angeli] poiché da molti huomini pii è frequentata et abbellita di ornatissime cappelle. *Urb.* 1051, p. 24, Bibl. Vat.

⁶ Voir *Bull. Carmelit.*, II, 199. Comp. *Acta capit. gen. Ord. fr. b. V. Mariæ de Monte Carmelo*, I, Romae 1912, 558, 570.

⁷ Voir ARCELLINI, 188.

⁸ Voir *Avviso di Roma* du 1^{er} sept. 1582, *Urb.*, 1050, p. 321^b, Bibl. Vat. Comp. MAFFEI, II, 276.

⁹ Comp. *Cose meravigliose di Roma*, Roma 1575, 24.

¹⁰ Voir les *Avvisi di Roma* des 30 avril, 7 et 14 mai 1580, *Urb.*, 1048, p. 99, 103, 127^b, Bibl. Vat.

¹¹ Comp. GIACONIUS, IV, 21; FORCELLA, IX, 378; CIAPPI, 14; LANGIANI, IV, 66. Les subsides essentiels avaient été fournis par Bernardino Acciaiuoli; voir *Avviso di Roma* du 21 mai 1580, *Urb.*, 1048, p. 135^b, Bibl. Vat. Grégoire XIII visita le bâtiment le 16 septembre 1581; voir *Avviso di Roma* de ce jour, *Urb.*, 1049, p. 360, *loc. cit.*

¹² Le poème de Pomp. Ugonius dans le *Barb.*, XXX, 87; comp. *ibid.*, 27. Bibl. Vat.

proportion du baroque. La façade, dont les frais furent couverts par le cardinal Sirleto, passe pour une des mieux réussies de cette époque. La décoration intérieure, principalement la voûte magnifique de très beau stuc, est restée presque entièrement à l'abri d'additions postérieures, et permet ainsi une juste représentation de l'aspect primitif du Gesù. Si l'église des Jésuites pouvait servir de modèle aux plus grandes églises, il en allait de même de S. Maria dei Monti pour les édifices de proportion moyenne¹.

Un édifice qui doit à Grégoire XIII seul sa création est l'église du Collège grec S. Atanasio dans la Via Babuino, dont le Pape ordonna la construction, le 20 octobre 1580². Le 23 novembre, le cardinal Santori posa la première pierre³. Grégoire XIII voulut qu'on se mit à bâtir le plus vite possible⁴. Il s'occupa de tous les détails⁵. En mai 1582, il visita la construction et donna ordre de l'activer⁶. L'année suivante l'église était debout, avec son originale façade et les deux tours caractéristiques qui la flanquaient. Le bel intérieur rappelle la S. Maria degli Angeli de Michel-Ange. A la fête de Saint Athanase, le grand Docteur de l'Église et le patron de l'Église d'Orient, la première messe put être célébrée selon le rite grec. Les Romains affluèrent en grand nombre; ils n'étaient pas attirés seulement par les cérémonies particulières de la consécration, mais aussi par les indulgences que le Pape avait accordées⁷. L'architecte de l'église est, d'après les plus récentes investigations, Giacomo della Porta, qui livra aussi le dessin pour le magnifique ciboire de bois occupant la place du maître-autel

¹ Voir BURCKHARDT, *Gesch. der Renaissance*⁸, 145, 147, 156, 359 et CICERONE, 348. Comp. LETAROUILLY, *Edifices*, I, 27; BRINCKMANN, *Baukunst*, 49; G. GIOVANNONI dans *L'Arte*, XVI, 84.

² Voir Card. SANTONI, *Audientiae* (Arch. pap. secr.) dans le supplément n° 42.

³ Voir MUCANTIUS, *Diarium*, Arch. pap. secr. Comp. *Avviso di Roma* du 26 novembre 1580, Landesarchiv zu Innsbruck, et SANTONI, *Autobiografia*, XII, 367.

⁴ Voir supplément n° 42.

⁵ Voir supplément n° 42.

⁶ Le pape visita le Collegio de Greci, il quale ha ordinato che con ogni nerstezza s'attenda a finire la nuova lor chiesa, che hormai si trova in hu-dissime termine havendo encor in animo di comprare tutto il sito contiguo a detta chiesa per ampliare il suddetto collegio. *Avviso di Roma* du 5 mai 1582, *Urb.*, 1050, p. 145, Bibl. Vat.

⁷ Voir *Avviso di Roma* du 7 mai 1583, *Urb.*, 1051, p. 205, Bibl. Vat.

actuel¹. Le Toscan Francesco Trabaldese² peignit les images de l'iconostase et des deux chapelles du grand vaisseau.

Le Collège grec situé à droite de l'église, institué par Grégoire XIII, à l'instigation d'un cistercien de Venise³, aux frais du Saint-Siège, avait eu comme emplacement primitif la Via Ripetta⁴. Le Pape, qui témoignait un grand intérêt à cette institution⁵, la transféra dans la région plus saine de la Via Babuino. Le bâtiment élevé là eut, outre le rez-de-chaussée assez haut, deux étages; sur la face frontale du côté de la rue s'en éleva un troisième en forme de tour. L'inscription bien conservée du deuxième étage de la façade est surmontée par l'écusson du Pape; elle désigne avec une concision classique Grégoire comme "fondateur et père"⁶.

Des bâtiments simples et sobres comme le Collège grec, tels furent aussi les autres collèges érigés par Grégoire XIII à Rome celui qu'il destina aux Anglais près de SS. Trinità degli Scotti (plus tard St Thomas de Cantorbéry) sur la Via di Monserrato⁷, aux Maronites sur le Quirinal⁸, et aux Néophytes⁹. Les dépenses pour ces collèges et les autres, à

¹ Voir BAGLIONE, 76, et G. GIOVANNONI dans *L'Arte*, XVI, 90, chez lesquels ne se trouve pas l'assertion de Rodota (216) et de Netzhammer (12), que Martino Lunghi est l'architecte de la façade. Les inscriptions murales de la façade en grec et en latin dans la revue *La Semaine de Rome*, II, (1909) 250. Le merveilleux ciboire se trouve actuellement aux Archives du Collège grec; voir NETZHAMMER, 15.

² Voir BAGLIONE, 31.

³ Voir WILLIBROD, voir HETEREN dans la revue *Bessarione*, VII (1900), fasc. 47 et 48.

⁴ Voir Arcudio dans LEGRAND, *Bibliographie* (1895), 482 et P. DE MECSTER dans la revue *La Semaine de Rome*, II, 106.

⁵ Voir L. ALLATIUS, *De ecclesiæ occident. atque orient. perpetua consensione*, III, c. 7.

⁶ *Gregorius P. O. M. Fundator et parens*; voir FORCELLA, XII, 102; NETZHAMMER, 5; *ibid.*, 10, sur la figuration la plus ancienne, de 1591. Comp. aussi LEGRAND, *loc. cit.*, III, 209. En juillet 1584 Grégoire XIII honora saint Athanase de sa visite; voir le rapport d'Odascalchi dat. Rom. 1584, juillet 14, Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁷ Voir CIAPPI, 19; ARMEILLINI, 645; LANCIANI, IV, 75.

⁸ La fabrica del collegio, che fa fare il Papa a Montecavallo per li Maroniti, fin hora al numero di 26 che vengono del Monte Libano et Giudea, è finito. *Avviso di Roma* du 6 octobre 1584, *Urb.*, 1052, p. 393^b, Bibl. Vat. Comp. aussi FORCELLA, XIII, 175; LANCIANI, IV, 76.

⁹ Santori note dans ses *Audientiae*, le 27 mai 1582: Della necessità d'ampliare il collegio de Neofiti: Di si. arm. 52 t. 8, Arch. pap. secr.

Rome et à l'extérieur, montaient annuellement à 40 000 ducats d'or¹.

Où la libéralité de Grégoire XIII se montra la plus grandiose, ce fut au collège qui, parmi les établissements d'enseignement et d'éducation de Rome, tenait la première place, le Collegio Romano des jésuites. Cette institution, modestement installée par Saint Ignace, était appelée maintenant, pour répondre au puissant développement de la Société de Jésus, à être logée dans un vaste palais². Pour l'emplacement, fut envisagée la région entre l'église Minerva et le Corso. On se rendit compte de l'ampleur du bâtiment projeté par les démolitions entreprises dans l'été de 1581, et qui changèrent complètement la physionomie du quartier³.

Le Pape témoigna le plus grand intérêt à sa construction⁴; pour elle il donna dès la première heure 27 000 ducats⁵, et poussa énergiquement au prompt achèvement⁶. Ce fut un jour de joie pour lui quand, le 11 janvier 1582, le cardinal Guastavillani posa la première pierre du nouveau collège. L'inscription sur la pierre indiquait comme but de l'établissement « l'éducation de la jeunesse de toutes les nations dans les meilleures branches de la science⁷ ». Des

¹ Voir le rapport d'Odescalchi dat. Rom 1579, juill. 25, Arch. Gonzaga, Mantoue.

² Comp. BRINCKMANN, *Baukunst*, 59.

³ Comp. les *Avvisi di Roma* des 17 et 27 juin, 29 juillet et 21 octobre 1581 (commencement de la démolition du bloc de maisons près de la Guglia di S. Macuto), *Urb.*, 1049, p. 223^b, 230, 291^b, 402, Bibl. Vat. Comp. RINALDI, 90, 99. C'est probablement alors que disparut aussi l'Arco Camigliano; voir RODOCANACHI, *Monuments*, 77, n. 2.

⁴ Comp. *Avviso di Roma* du 16 septembre 1581, *Urb.*, 1049, p. 360, Bibl. Vat.

⁵ N. S^{ro} ha fatto dono al collegio del Gesù di 27 000 scudi acciò fabrichino le scole in una forma più ampia di quella, nella quale si trovano. Lettre d'Odescalchi dat. Rom. 1580 juill. 8, Arch. Gonzaga, Mantoue. D'après RINALDI, 92, c'étaient 30 000 ducats

⁶ Le lundi, le pape visita le chantier du Collegio alla guglia di S. Macuto, et exprima le vœu de voir promptement avancer les travaux. *Avviso di Roma* du 24 décembre 1581, *Urb.*, 1049, p. 459, Bibl. Vat.

⁷ Il giovedì poi dopo celebrato la messa solenne dal padre generale dei Gesuiti nella chiesa dell' Annunziata del Collegio con bellissima ceremonia et con grandissimo concorso del popolo, il s. card. S. Sisto pose la prima petra nel fundamento del collegio novo, dopo la qual ceremonia quei padri rev^{mi} diedero un politissimo pranzo ad esso sig. cardinale S. Sisto Guastavillano et all. ecc. sig. Giacomo Boncompagni. Lettre d'Odescalchi du 13 janvier 1582, Arch. Gonzaga, Mantoue. L'inscription de la première pierre dans les *Memorie intorno al collegio Romano*, Roma 1870, 6, et dans RINALDI, 100.

plans soumis, on choisit celui du vieux Bartolomeo Ammannati, qui avait achevé à Florence le palais Pitti et commencé l'église des jésuites de S. Giovannino¹. La direction de la construction fut assumée par le jésuite Giuseppe Valeriano, connu également comme peintre². On évaluait à 400 000 scudi³ l'ensemble des frais pour le bâtiment, conçu dans des dimensions gigantesques⁴. Le Pape aida de toutes les façons les jésuites à réunir la somme⁵. En septembre 1582, il ne leur fit pas don de moins de 116 000 ducats, et visita en personne le chantier de construction⁶. En mai 1584, suivit un présent de 25 000 scudi⁷. On espérait pouvoir commencer à enseigner dans l'établissement en novembre de la même année⁸; mais Grégoire XIII ne devait pas vivre assez pour voir l'achèvement de ce collège, le plus beau que les jésuites possédaient en Europe.

¹ Voir BAGLIONE, 27.

² J'emprunte ce renseignement jusqu'à ce jour inconnu aux *Memorie sulle pitture et fabbriche*, Arch. Boncompagni, Rome, reproduites dans le supplément n° 100. BAGLIONE (78) ne mentionne l'activité de Valeriano que dans la peinture. G. Valeriano était né en août 1542 à Aquila, et entra en 1572 dans la Société de Jésus; voir le catalogue du Collegio romano de 1585, où est observé aussi que Valeriano s'occupa d'architecture et de peinture. Arch. gén. de l'Ordre des jésuites.

³ BAGLIONE, 25.

⁴ Questi padri del Giesu attendono tuttavia a tirar sur le facciate della lor fabbrica del Collegio Romano che secondo il loro disegno v'anderà di spesa più di 400 000 scudi, de quali si saranno provisti promettono di dar finita la fabbrica in pochi anni che serà bella sopra tutte l'altre. Rapport d'Odescalchi du 7 juillet 1582, Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁵ Comp. les *Avvisi di Roma* des 28 juillet 1582 et 30 mai 1584, *Urb.*, 1050, p. 271, 1052, p. 207, Bibl. Vat. D'après l'*Avviso di Roma* du 27 novembre 1582, Grégoire XIII n'aurait pas été satisfait du caractère de fortresse du bâtiment. *Urb.*, 1050, p. 447, *loc. cit.*

⁶ Odescalchi rapporte le 16 septembre 1582 : Questa mattina S. S^u è stata a vedere il sito, che hanno comprato li padri del Giesù tra l'aguglia di S. Macuto et l'arco di Camigliano per aggrandire il collegio colle scole. Le cadeau de 116 000 ducats est aussi mentionné par le rapport d'Odescalchi du 9 septembre 1582, dans le supplément n° 49. Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁷ Voir dans le supplément n° 58 l'*Avviso di Roma* du 30 mai 1584, Bibl. Vat.

⁸ Odescalchi rapporte le 28 juillet 1584 : Li padri del Giesù attendono gagliardamente a tirare inanzi la fabbrica toro delle scole et mancandovi denari S. S^u gli ha concesso un breve amplissimo che possino pigliar quella quantità di denari a censo che vogliono, obbligando li beni delle abbattie che hanno hayute da S. S^u, la qual fabbrica è già in termine che quest'anno che viene et forse questo settembre si potrà cominciare et a novembre a leggere nelle scole fatte di nuovo amplissime, et quando sarà finita sarà al fermo la più bella habitatione et studio che detti Padri habbino in tutta Europa. Arch. Gonzaga, Mantoue. Un résumé des entrata et uscita della fabbrica del Collegio d. Comp. di Gesù, 1584/88 dans les Arch. d'Etat de Rome.

La façade principale de vaste étendue, du Collegio Romano est divisée en trois parties, mais montre beaucoup d'arbitraire dans la distribution des masses. Le principe de sa conformation est déterminé par le fait qu'elle masque des salles de cours avec beaucoup de fenêtres serrées. La répartition de ces fenêtres en groupes rythmiquement variés anime la façade. L'ingénieux aménagement de celle-ci répond au but du bâtiment aussi bien que son puissant développement, encore amplifié dans la hauteur par l'addition d'un troisième étage¹. Aujourd'hui sans doute, depuis le bouleversement de 1870, le bâtiment est entièrement détourné de son but. Sur la façade on voit encore l'écusson de Grégoire XIII et la belle inscription : « A la religion et à la science 1584². » Avec la simplicité et la sobriété de l'extérieur vient faire contraste la splendeur de l'imposante cour, enclose dans ses doubles arcades. Bien que quelques-unes des arcades soient murées, l'ensemble constitue « un dispositif tranquille, digne, dépouillé de tout ornement en même temps que spacieux » ; on considère avec raison ce monument dans son genre, comme une des choses qui à Rome sont du plus grand effet³.

Grégoire XIII manifesta encore sa sollicitude pour les études par le nouveau bâtiment dont il dota l'université de Rome. Dès l'automne 1573 il visita les travaux, accompagné des cardinaux Morone et Alciati, préposés à la direction des études⁴. L'année suivante, le Pape renouvela sa visite, et promit aux Romains son aide pour réunir les sommes nécessaires⁵. Quatre ans après, on était encore en pleine activité ; Grégoire visita de nouveau le chantier, et donna ordre de ne pas s'écartez du plan de Pie IV⁶. Le 1^{er} septembre 1579 il se montra avec toute sa cour dans le bâtiment de l'Uni-

¹ Voir GURLITT, 182. L'auteur doute que la façade soit vraiment d'Ammanati. D'après BAGLIONE, 27, on s'écarta du plan d'Ammanati. Une description contemporaine du nouveau monument et de son aménagement, à laquelle, jusqu'ici, on n'a pas prêté attention, dans les *Litt. ann.* 1584, p. 11.

² FORCELLA, XIII, 175.

³ Voir GURLITT, 182; comp. BURCKHARDT, *Cicerone*, II¹⁰, 324.

⁴ Mercordi visitò [il Papa] lo studio per vedere quelle che di novo era fabricato. *Avviso di Roma* du 31 octobre 1573, Arch. d'État, Vienne.

⁵ Voir l'*Avviso di Roma* non daté, mais émanant sans nul doute d'octobre 1574, *Urb.*, 1044, p. 275^b, Bibl. Vat.

⁶ *Avviso di Roma* du 3 septembre 1578, *Urb.*, 1046, p. 302^b, *ibid.*

versité¹, bien que celui-ci ne fût pas encore terminé.

Le plan de l'imposant palais de l'Université de Rome, qui tire son nom « *Sapienza* » de la belle inscription du portail : « *Le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur (Initium sapientiae timor Domini)* », a été attribué à Michel-Ange², mais à tort. Une très bonne source dit que, pour ce bâtiment aussi, c'est Giacomo della Porta qui fit le plan³. Le péristyle à deux étages, gravement sévère, montre d'ailleurs la plus grande parenté avec la cour d'Ammanati au Collège Romano; mais tandis que, dans celle-ci, on a utilisé des pilastres ioniens à l'étage inférieur, corinthiens à celui d'en haut, ce sont ici des colonnes toscanes et ioniennes, dont les dernières reposent sur des socles⁴. Le pourtour est sensiblement plus grand; parmi les nombreuses belles cours de la Ville Éternelle, celle-ci est une des plus grandioses. La façade, qui se trouve sur une rue étroite, répond au type de palais romain fixé par Antonio da Sangallo. Les salles de cours se font remarquer par leur claire disposition, courant en deux rangées le long des façades latérales⁵.

Aux collèges et à l'Université, qui servaient à toute l'Église, s'ajoutent d'autres bâtiments, dont les frais, étant déterminés par les besoins pratiques de toute la ville de Rome, étaient supportés en majeure partie par la commune. Pour les mendiants fut aménagée, dans le cloître abandonné de S. Sisto sur la Via Appia, un hospice de pauvres⁶; la prison du Corte Savelli fut agrandie⁷; pour les femmes publiques repenties, on construisit une maison sur le Corso⁸, sur l'île

¹ *Avviso di Roma* du 2 septembre 1579, *Urb.*, 1047, p. 306^b, *ibid.*

² BÜRKHARDT, *Cicerone*, II¹⁰, 317.

³ Voir dans le supplément n° 100 les *Memorie sulle pitture et fabbriche*, Arch. Boncompagni, Rome.

⁴ Voir GURLITT, 67. Comp. aussi LETAROUILLY, *Edifices*, I, 70 et THODE, *Michelangelo*, V, 205.

⁵ Voir GURLITT, 68.

⁶ Sur l'intention du pape de fonder une maison de pauvres, voir BELTRAMI, 37. L'exécution se heurta à une violente opposition; voir *Avviso di Roma* du 18 février 1581, *Urb.*, 1049, p. 67, Bibl. Vat.; comp. dans le supplément n° 28-41. MUGANTIUS, *Diarium*, 1581, Arch. pap. secr. Malheureusement, plus tard, il fallut de nouveau renoncer à l'établissement; voir l'*Avviso di Roma* du 30 mars 1583, *Urb.*, 1051, p. 147, Bibl. Vat., et LANCIANI, IV, 74. Comp. aussi MONTAIGNE, II, 4, et le rapport de S. Werro dans la *Zeitschrift für schweiz. Kirchengesch.*, 1907, 220.

⁷ CIAPPI, 8. Arch. Rom., VI, 467.

⁸ Voir dans le supplément n° 76-80 les notes de MUSOTTI, Arch. Boncompagni, Rome.

du Tibre s'éleva l'hôpital des Frères de la Charité (Ben Fratelli)¹. Mais il faut mentionner spécialement les grands magasins à blé qui furent établis aux Thermes de Dioclétien². A la fin de son Pontificat, le Pape projeta aussi la construction dans la Via de Bianchi d'une imposante maison de commerce, comme en possédaient d'autres villes italiennes; il voulait dépenser pour elle 40 000 scudi³.

Qui a vécu dans le Midi sait apprécier la valeur des fontaines et des conduites d'eau. Rome était assez mal partagée sous ce rapport, les aqueducs si nombreux d'autrefois étant tous tombés en ruines sous les tempêtes des siècles. Le nombre des fontaines était si restreint que le peuple devait se contenter de l'eau des citerne et du Tibre⁴. Le seul aqueduc, établi par Nicolas V, puis restauré par Sixte IV, Léon X et enfin Pie V, celui de l'Acqua Vergine ou de Trévi, était loin de suffire. Grégoire XIII résolut d'y remédier⁵; mais ce n'est qu'à son successeur qu'il fut donné de réaliser ce projet sur une grande échelle. Toutefois, dès son règne, Grégoire put voir avec sa joie naître toute une série de fontaines, alimentées par l'Acqua Vergine. Les plans en furent fournis par Giacomo della Porta⁶. En tête de celles-ci il faut mentionner la merveilleuse installation de la Piazza Navona, où le pape fit creuser pour les fontaines trois grands bassins, qu'il visita en automne 1578. Plus tard, la fontaine circulaire du milieu a subi sous Innocent X une complète transformation par Bernin. Des deux

¹ Cet hôpital, près de l'église S. Giovanni in Isola, est mentionné dans l'inscription de la troisième loggia du Vatican. Comp. CIAPPI, 46; LANCIANI, IV, 79. Sur les peintures dans le Palazzo del Commendatore de l'hôpital de S. Spirito, voir GANEZZA dans les *Atti d. Arcadia*, 1917, I, 161.

² Voyez, outre l'inscription mentionnée dans la note précédente, celle qui se trouve dans FORCELLA, XIII, 474, ainsi que BONANNI, I, 325, et LANCIANI, IV, 80. Comp. Arch. Rom., VI, 232; RONOCANACHI, *Monuments*, 131.

³ L'altra mattina il Papa doveva comparire in Banchi a vedere il sito, ove S. B^{ea} vuole che si faccia un porticale spazioso con i suoi colonnati di spesa di 40 000 scudi come hanno l'altre città di traffichi per commodità de' mercanti et d'altri che negotiano volendo S. S. che tutto Banchi conferisca a questa spesa. *Avviso di Roma* de mars 1585, *Urb.*, 1054, Bibl. Vat.

⁴ Le nombre restreint des fontaines est aussi signalé par Seb. WERRO dans son *Itinerarium Hierosolymit.* (Bibl. universitaire de Fribourg en Suisse.)

⁵ Comp. LANCIANI, IV, 157, et les *Avvisi di Roma* des 27 octobre et 24 décembre 1584, *Urb.*, 1052, p. 430, 432^b, 444^b, Bibl. Vat.

⁶ Voir BAGLIONE, 78. Comp. *Avvisi Caetani*, 75. Voir aussi MISCIATELLI dans la revue *Vita d'Arte*, IX (1912), 63 sq.

⁷ Voir *Avviso* du 3 septembre 1578, *Urb.*, 1046, f. 302^b, Bibl. Vat.

fontaines plus petites situées aux extrémités de la place, celle du Midi montre aujourd'hui encore les bêtes héraldiques des Boncompagni : des dragons qui, en même temps que les quatre tritons soufflant, remplissent la conque octogonale de jets d'eau scintillants¹. Outre celle-ci, Grégoire XIII fit encore installer des fontaines en divers endroits de la ville; ainsi, devant S. Maria de'Monti, la Fontanella della Lupa sur le Champ-de-Mars, la Fontana del Eridano dans le Rione di Parione, del Nilo sur le Monte Giordano, del Macacco sur la Via Babuino, del Leone près de S. Giovanni de'Fiorentini, et enfin la grande fontaine dessinée par Giacomo della Porta, sur la Piazza del Popolo et devant le Panthéon. Toutes furent ornées de belles inscriptions latines².

Le Florentin Taddeo Landini, qui avait exécuté le plus beau des tritons de la Piazza Navona³, avait collaboré aussi à la fontaine érigée en 1585 par le magistrat de Rome, qui passait pour la plus ravissante de toutes les fontaines de la ville⁴, et devint célèbre plus tard sous le nom de Fontana delle Tartarughe. Cette œuvre d'art s'élève sur une place relativement petite devant le Palazzo Mattei, à l'écart de la grande circulation qui va du Capitole au Vatican. Modeste aussi est le genre décoratif de la fontaine et son motif: quatre souples adolescents de bronze effleurent d'un bras le rebord du bassin supérieur, tandis qu'ils appuient alternativement le pied gauche ou le pied droit sur des dauphins crachant dans des conques arrondies. La grâce raphaëlique des figures de bronze en a fait attribuer l'esquisse au grand peintre d'Urbino; en réalité c'est Giacomo della Porta qui en a ébauché le plan, Landini qui a exécuté l'ensemble, en représentant, selon la manière de sa patrie et contrairement

¹ Comp. CANCELLIERI, *Mercato*, 34; LANGIANI, *Acquedotti*, 129, et LANGIANI, II, 230, IV, 78. *Riv. Europ.* 1877, IV, 11, 13; BERGNER, *Das barocke Rom*, Leipzig 1914, 41.

² Voir Fulvio FERUCCI, 85; BAGLIONE, 6, 82; LANGIANI, II, 236, IV, 78-79. Comp. LANGIANI, *Acquedotti*, 129; RODOCANACHI, *Monuments*, 114. L'aspect de la grande fontaine sur la place du Panthéon ayant sa transformation par Clément XI est donné par une image dans C. A. DEL POZZO, *Raccolta d. princip. fontane di Roma*, Roma 1647. Au temps de Grégoire XIII (1581) remonte aussi la Fontanella del Facchino près de S. Maria in Via Lata; voir la revue *Romana Tellus*, II (1913), 50.

³ Voir BAGLIONE, 60. Sur T. Landini, comp. ORRAAN dans le *Report. für Kunsthissenschaft*, XXXVII, 30, note.

⁴ Voir Fulvio FERUCCI, 222.

à l'usage romain, les figures en bronze et la partie architectonique en marbre jaunâtre. D'où le contraste nuancé de couleurs¹. Les tortues, qui ont donné leur nom à la fontaine, sont une addition postérieure du dix-septième siècle².

Si Grégoire XIII, par l'attention donnée aux fontaines de Rome, apparaît déjà comme un précurseur de son grand successeur Sixte Quint, il l'est bien plus encore par l'activité qu'il déploya pour améliorer les rues de la Ville Éternelle. Il fut, là aussi, sollicité dans son entreprise par l'approche de l'année du jubilé. Un inconvénient qui ne pouvait échapper au sens pratique du Pape, c'est que le chemin de deux basiliques, de tout temps assidument fréquentées par les pèlerins, Saint-Jean de Latran et S. Croce in Gerusalemme, passait par une région désertique, encombrée de ruines et de broussailles. La route était non seulement pénible et longue, mais même dangereuse, parce qu'il n'y avait presque aucune maison d'habitation sur son parcours. Grégoire XIII voulut y amener de la circulation. Quand, au commencement de juillet 1573, il visita l'église du Latran, il donna l'ordre d'établir une route meilleure et plus commode de Sainte-Marie Majeure au Latran³, comme l'avait déjà projeté Pie IV⁴.

Les travaux furent bientôt entrepris et rapidement exécutés, en sorte qu'au début de l'année du jubilé 1575, les pèlerins, au lieu de la vieille Via Merulana, étroite, sinuose et mal aplanie, purent se rendre à la basilique du Latran par une route large et presque rectiligne. Sur le plan de Bufalini l'ancienne rue porte le nom de Via Tabernola; sur celui de Du Pérac-Lafréry le nouveau chemin est appelé d'après son auteur Via Gregoriana. Le progrès réalisé par cette avenue apparaît clairement quand on compare le nouveau chemin droit à l'ancien avec toutes ses

¹ Comp. BAGLIONE, 60; BERGNER, *loc. cit.*, 44. Un *Avviso di Roma* du 27 juillet 1574 (Arch. d'État, Vienne) parle d'une giostra sur la Piazza Mattei.

² Voir W. FRIEDLÄNDER dans la *Kunstchronik* du 27 mai 1910. Comp. aussi H. SEMPER dans les *Mitteil. des bayr Kunstgewerbevereins* 1892, 58.

³ Mercorì mattina il Papa cavalcò in compagnia di Cornaro et Como (Galli) sino a S. Giovanni Laterano, ove ordino che s'accomodasse la strada da quella chiesa a S. Maria Maggiore et dell'altre 7 chiese per l'anno santo che fossero piane come la strada Pia. *Avviso di Roma*, dans un rapport de Cusano du 4 juillet 1573, Arch. d'État, Vienne.

⁴ Comp. LANGIANI, III, 169.

courbes; tous deux se réunissaient à SS. Pietro e Marcelino¹.

On améliora la Via Ferratella, qui menait de l'hôpital du Latran à la Porta Metrovia, et son prolongement jusqu'à la Porta S. Sebastiano². Quand, en mars 1581, le Pape visita les sept églises, il eut lieu de se réjouir de la beauté de la nouvelle route³. Désormais on fit aussi de nouveau usage de l'ancienne Via Appia⁴. Les nombreuses excursions du Pape vers les monts Albins furent une occasion d'entreprendre une amélioration de la Via Tusculana; de celle-ci se détachait, vers la Via Latina et la Via Castrimeniese, un embranchement qui prit le nom de Via Appia Nuova. C'est à la suite de ces travaux qu'on fit partir cette route, qui commençait primitivement à la Porta Asinaria, de la Porta S. Giovanni, nouvellement érigée par le Sicilien Giacomo del Duca en 1574, comme le dit l'inscription⁵.

A l'intérieur de Rome, Grégoire XIII créea, dans la Via della Rupe Tarpea, un nouvel accès au Capitole⁶, et acheva à Rome les travaux du Borgo commencés par Pie IV, ornant ce quartier de monuments et faisant pavier les rues partiellement de cailloux. Une inscription sur une colonne mentionnait que cet ouvrage avait été achevé en 1580⁷. Bientôt cependant il apparut que le nouveau mode de pavage, par suite de la grande humidité de Rome, était défavorable à la santé des habitants; on se décida donc, sur l'avis des médecins, à user d'un pavage de briques⁸.

¹ Comp. CIAPPI, 8; RIERA, 2^b; LANCIANI, IV, 91. L'assistance prêtée par le pape aux établissements de routes des Franciscains et des Capucins est mentionnée par BIASOTTI (*La basilica Esquilina*, Roma 1911, 25 n. 38) d'après un acte tiré des Arch. de S. Maria Maggiore.

² Voir LANCIANI, IV, 90. Comp. *Inventario*, I, 10.

³ Comp. *Avviso di Roma* du 22 mars 1581, qui dit de la route : è bellissima a vedere. *Urb.* 1049, p. 139, Bibl. Vat.

⁴ Comp. *Avviso di Roma* du 12 mai 1582, *Urb.* 1050, p. 153, Bibl. Vat.

⁵ Voir CIAPPI, 9; CIACONIUS, IV, 21; *Rev. archéol.*, VII (1886), 225; LANCIANI, IV, 91; *Inventario*, I, 23. Un don de 700 scudi pour La Porta S. Giovanni est mentionné dans l'*Avviso di Roma* du 22 août 1573, *Urb.*, 1043, p. 285, Bibl. Vat.

⁶ Voir l'inscription dans les *Arch. Rom.*, VI, 451. Comp. FORCELLA, XIII, 87; RODOCANACHI, *Capitole*, 47.

⁷ Voir CIACONIUS, IV, 21; FORCELLA, XIII, 87; LANCIANI, IV, 62. Comp. SANTORI, *Diario concist.* XXIV, 233; *Arch. Rom.*, XLIII, 79.

⁸ Voir *Avviso di Roma* du 13 août 1580, d'après lequel la décision fut prise en congrégation chez le cardinal Cornaro. *Urb.*, 1048, p. 246, Bibl. Vat. On ne renonça pas entièrement au pavage de cailloux; voir *Bullett. d.*

C'est aussi principalement par égard pour les pèlerins du jubilé que fut ordonnée la réparation du pont dit Senatorio, ou Ponte di S. Maria, détruit par l'inondation du Tibre de 1557¹, et qui avait relié le Rione di Campitelli avec le Trastévere. Le 27 juin 1573 le pape se rendit de grand matin au Tibre pour assister à la pose solennelle de la première pierre². En février 1574, il inspecta les travaux, qui ressuscitaient le pont dans une beauté renouvelée. On ne calculait pas à moins de 30 000 scudi³ les frais de restauration, supportés par le peuple romain, des deux arches détruites. En 1598, l'ouvrage fut encore une fois dévasté par une inondation; sur les ruines on aperçoit aujourd'hui encore une inscription et les armoiries des Boncompagni⁴. Les comptes de 1583 mentionnent en outre une restauration du pont Saint-Ange⁵.

L'activité architecturale de Grégoire XIII stimula aussi les cardinaux et les Romains à restaurer et à orner des églises en ruines, ou à en ériger de nouvelles⁶. En outre

com. arch. 1892, 348, sur un agrandissement de la place, voir FORCELLA, XIII, 87.

¹ Sur l'échec d'une tentative de restauration sous Pie IV, voir *Arch. Rom.*, XXIII, 66.

² Voir la description détaillée dans MUCANTIUS, *Diarium*, Arch. pap. secr.

³ Voir la lettre d'Odescalchi du 1^{er} août 1574, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. l'*Avviso di Roma* du 1^{er} août 1574, *Urb.*, 1044, p. 211, Bibl. Vat. Riera (2) indique pour les frais le chiffre de 50 000 scudi. Comp. BONANNI, I, 344-345; Fulvio FERRUCCI, 74; LANCIANI, II, 24, IV, 85.

⁴ L'inscription dans CIACONIUS, IV, 21, et FORCELLA, XIII, 54. Comp. CANCELLIERI, *Il ponte Leonino*, dans le Vat., 9, 196, Bibl. Vat. Voir aussi BARTOLI, *Cento vedute*, 98.

⁵ Voir LANCIANI, IV, 84. Dans le consistoire du 27 avril 1575, on discuta de nouveau la correction du Tibre projetée par Pie V; voir SANTORI, *Diario concist.*, XXIV, 260, et BELTRAMI, 8.

⁶ Voir LANCIANI, IV, 63, 65, 72; ARMELLINI, 596, 634, 645, 780; *Inventario*, I, 39, 48. Comp. aussi RIERA, 102, sur la restauration des églises de confréries en l'an 1575. A S. Tommaso à Cenci l'inscription rappelant la restauration est encore conservée. Une restauration de S. Bartolomeo est mentionnée par SANTORI, *Autobiographia*, XIII, 160. Sur l'achèvement de S. Luigi de' Francesi, dont la façade est de Giacomo della Porta, voir G. GIOVANNONI dans l'*Arte*, XVI (1913), 86; *ibid.*, 94. Sur la construction de SS. Trinità de' Monti. La pose de la première pierre de la nouvelle église S. Maria Scala Celi à Tre Fontane se fit, non en 1582, comme le dit Armellini (756), mais déjà en 1581, par le mécène de la construction, le cardinal Farnèse, voir le rapport d'Odescalchi du 7 avril 1581, Arch. Gonzaga, Mantoue. Sur la construction de la chapelle richement ornée d'Altemps à S. Maria in Trastevere, en 1584, voir FORCELLA, II, 348. Sur les travaux de S. Maria di Loreto al Foro Trajano, voir la monographie de FIAMMA, Rome 1894. De même que le Collège anglais avait fait exécuter dans son église des images

elle influa grandement sur les Romains à d'autres points de vue. Sans doute on continuait toujours encore à retirer des matériaux précieux des ruines antiques, mais, du moins, on accordait plus de soins aux grands monuments conservés du passé. C'est ainsi que les Romains décidèrent en août 1594 la restauration de la Colonne de Marc Aurèle¹. Le pape, de son côté, projetait le difficile transfert du colossal obélisque debout au sud de Saint-Pierre non loin du Campo Santo, rapporté d'Héliopolis au Cirque du Vatican par Caligula, et dressé sur la Spina; néanmoins, en raison des frais évalués à 30 000 sendi, la prophétie de ceux-là se vérifia, qui prétendaient qu'un pareil transfert ne se ferait jamais².

de martyrs par Niccolò dalle Pomarance, le Collegium Germanicum en fit faire graver sur cuivre dans la sienne en 1585 par G. B. de' Cavalieri, avec des vers de Julius Toscius (*Triumphus martyrum in templo D. Stephanii... expressus opera et studio Io. Bapt. de Cavalleriis*). Comp. A. GALLONIUS, *De ss. Martyrum cruciatis cum figuris per ant. Tempestum, Parisiis 1659*. Les peintures de l'église du Collège anglais ont également été reproduites en 1584 par Cavalieri en gravures sur cuivre; il nous a transmis aussi le texte des inscriptions détruites au temps de la Révolution française, et dont l'une s'est trouvée avoir une grande importance historique; voir PHILIPS, *The Extinction of the ancient Hierarchy*, Londres 1905. Le naturalisme cru et le réalisme exagéré de ces représentations très goûteuses des contemporains (outre les témoignages dans STEINHUBER, I², 150, comp. l'*Avviso* dans les *Arch. Rom.*, XXXIII, 309, d'après lequel Sixte-Quint aurait versé des larmes à l'aspect des fresques de S. Stefano) blessent notre sentiment et sont une aberration de l'art (voir *Lettres de Janssen*, I, 210). Ces figurations horribles ne doivent cependant pas être considérées, comme elles le sont encore toujours (ainsi chez WEISSBACH, *Der Barock als Kunst der Gegenreformation*, Berlin 1921, 36), comme particulièrement propres à l'époque de la restauration catholique. Ce que le moyen âge a produit dans ce domaine (comp. p. ex. SCULPTZ, *Deutsches Leben*, I, 42, le martyre de S^r Bartholomé de Wentzel von Olmitz et les représentations analogues du Städelsches Muséum à Francfort sur le Main et au musée de Colmar) n'était pas moins horrible. Le martyre des 10 000 chrétiens de Dürer et l'Autel des Martyrs de 1525 de la cathédrale de Xanten rentrent aussi dans cette catégorie. Le Corrège lui-même, dans son *Martyre de S^r Placide et S^r Flavia*, a représenté des atrocités de cette sorte (comp. BUNCKHARDT, *Beiträge zur ital. Kunstgesch.*, 159).

¹ Voir *Avviso di Roma* du 1^{er} aout 1574, *Urb.*, 1044, p. 211, Bibl. Vat.

² Dopo la tornata di N. S^r da Civitavecchia si è inteso che S. S^r ha risoluto la guglia di S. Pietro sia condotta nella piazza di quella [basilica] per maggior commodità della vista delle persone che veranno l'anno santo a Roma. On pense que cela coûtera 30 000 scudi, essendone già stati offerti da altri pontefici 22 000 scudi, che poi non fu fatto altro come si credono si farà anco adesso per esservi altro che pensare. *Avviso di Roma* du 27 juillet 1574, *Arch. d'État*, Vienne. Comp. C. Agrippa, *Trattato di trasportar la guglia in su la piazza di S. Pietro*, Roma 1583; M. MERCATI, *Gli obelischi di Roma*, Roma 1589, 341.

Grégoire XIII encouragea aussi de son aide la restauration du palais de la Cancellaria¹, et les travaux du Capitole dirigés par Giacomo della Porta et Martino Lunghi. Les deux architectes furent maintenus dans leur fonction. En 1577 on leur adjoignit Annibale Lippi, avec des attributions plutôt financières²; la raison en fut sans doute qu'on avait découvert des malversations au cours de la construction³. Dans la même année, la place fut nivelée. En 1579 on entreprit de remplacer la tour authentiquement moyenâgeuse du palais des Sénateurs, dont la forme datait du temps de Boniface IX, et qui avait été endommagée par la foudre⁴, par un clocher nouveau⁵. D'après le projet de Michel-Ange, celui-ci devait conserver le caractère d'une tour de forteresse et n'avoir qu'un étage; Martino Lunghi⁶ lui donna néanmoins trois étages, dont les deux supérieurs étaient à ciel ouvert⁷. Il en résulta une construction élancée, qui répondait bien au projet de palais de Michel-Ange en ce que la subordination de tout le complexe architectural à une dominante y était renforcée. Plusieurs médailles commémoratives, frappées en 1579⁸, célébrèrent l'érection de cette tour. L'escalier à rampe menant au palais sénatorial fut orné en 1582, non de la statue de Jupiter comme l'avait suggéré Michel-Ange, mais d'une statue en pied de Minerve⁹. L'immense perron qui relie la place du Capitole à la ville basse avait déjà été pourvu sous Pie IV de deux sphinx trouvés près de S. Maria sopra Minerva. En 1583 on plaça au haut du perron les Dioscures déterrés

¹ Voir l'inscription dans CIACONIUS, IV, 42, et FORCELLA, XIII, 174.

² Comp. O POLLAK, dans le supplément du *Kunstgeschichtl. Jahrb. der österr. Zentralkommission*, 1910, p. 168. Les armoiries de Grégoire XIII aussi dans la chapelle du palais des Conservateurs.

³ D'après l'*Avviso di Roma* du 24 août 1577 (*Urb.*, 1045, p. 482, Bibl. Vat.), le déficit découvert dans les conti della fabrica di Campidoglio se serait élevé à 100 000 scudi, somme sans doute exagérée. Les actes des Archives Capitolines ne donnent aucun renseignement sur l'issue de l'enquête; voir RODOCANACHI, *Capitole*, 89.

⁴ Voir FULVIO-FERRUCCI, 74^b.

⁵ Comp. THODT, *Michelangelo*, V, 192.

⁶ La tour est attribuée par tous les auteurs récents à M. Lunghi; il est étonnant cependant que Baglione, toujours si bien informé, quand il énumère les œuvres de cet architecte (p. 64), ne dise pas un mot de la tour.

⁷ Voir CANCELLIERI, *Le due nuove campane di Campidoglio*, Roma 1806, 45; II, 88; RODOCANACHI, *loc. cit.*, 90.

⁸ Voir BONANNI, I, 350; RODOCANACHI, *loc. cit.*, 91.

⁹ Voir RODOCANACHI, 91-92.

près du Ghetto, non pas de biais, comme l'avait voulu Michel-Ange, mais dans le sens de la montée. L'année suivante on adjoignit encore à la balustrade une borne milliaire de la Via Appia¹. Ainsi se trouvait achevé le caractère monumental de la construction.

Aux Minimes fondés par saint François de Paule, Grégoire XIII fit don du terrain en pente qui se trouve devant leur église, SS. Trinità de' Monti, et leur vint en aide pour élever un perron².

Ce qui contribua grandement à l'embellissement de la Ville Éternelle, ce fut une constitution sur l'architecture promulguée par Grégoire XIII en 1574. La Rome du moyen âge, qui se maintint encore longtemps, même à l'époque de la Renaissance, avec son enchevêtrement de rues et de ruelles, présentait comme les autres villes d'Europe de ce temps un aspect, à vrai dire pittoresque, mais, à l'examen, peu réjouissant, pour cette raison déjà que les règles les plus élémentaires de la propreté dans les rues y paraissaient encore inconnues³. Par la bulle où Martin V, en 1425, renouvela les fonctions des surveillants des rues (Magistri viarum), on apprend que les bouchers, les marchands de poisson, les cordonniers, etc., jetaient tout simplement sur la chaussée les entrailles, les têtes coupées et les pieds des bêtes égorgées, qui étaient libres de pourrir là et d'empêtrer l'atmosphère⁴. Un pareil état de choses s'explique par l'incurie générale qui fut la suite nécessaire de la longue absence des papes pendant la période d'Avignon; néanmoins une inscription de 1483 fait encore un mérite à Sixte IV d'avoir débarrassé les rues de leur saleté malodorante⁵. Mais sous d'autres rapports aussi, il restait beaucoup à faire à ce pape pour l'embellissement de la ville. La constitution qu'il promulguà à ce sujet⁶ donne

¹ Voir MICHELIS dans la *Revue de Lützow für bild. Kunst* 1891, 192; LANCIANI, II, 88; THODE, *loc. cit.*, 193; RODOCANACHI, *loc. cit.*, 83.

² Voir *Avviso di Roma* du 28 septembre 1577, *Urb.*, 1045, p. 604, Bibl. Vat. Comp. le rapport d'Odascalchi du 15 août 1579, Arch. Gonzaga, Mantoue, et l'*Avviso di Roma* du 6 avril 1585, *Urb.*, 1053, p. 144. Bibl. Vat.

³ Sur l'aspect des villes du moyen âge, comp. DURM, *Baukunst der Renaissance*, 124. Pour l'Allemagne voir STEINHAUSEN, *Gesch. der deutschen Kultur*, Leipzig 1904, 346.

⁴ *Bull. Rom.*, IV, 716. Comp. MORONI, XLI, 221.

⁵ BELLONI, dans l'étude citée plus loin en note.

⁶ Le 30 juin 1480, *Bull. Rom.*, V, 273.

des informations effarantes. Par toute espèce d'annexes et de hangars devant les maisons, les rues étaient à ce point rétrécies que le commerce et l'apport des vivres y étaient sérieusement entravés, et qu'en maints endroits deux cavaliers pouvaient à peine s'éviter. Sans doute, on avait commencé à abattre les annexes et à pavé les rues, mais on avait de cette façon saccagé beaucoup de terrains qui n'avaient pas pour les propriétaires d'immeubles une mince valeur, les maisons furent abandonnées comme trop étroites; ainsi les rues se trouvèrent, à la vérité, plus larges, mais encore enlaidies par les démolitions qui les bordaient des deux côtés. A cette défiguration progressive de la ville on aurait pu remédier en réunissant en une deux maisons en ruine; mais les tentatives de cette sorte menèrent à des chicanes sans fin, et souvent les propriétaires aussi se refusèrent à vendre leur bien. Sixte IV chercha à y obvier en donnant aux autorités de la ville le droit d'exproprier les maisons croulantes¹.

Cette mesure fut confirmée par Jules II et Léon X, mais en 1565 Pie IV dut intervenir à nouveau². Les nouvelles voies tracées étaient, il est vrai, jalonnées, mais elles n'étaient bordées ni par des maisons ni même par des murs, ou bien les rangs de maisons étaient interrompus par des espaces non construits, qui servaient de lieu de décharge aux gravats et aux détritus³. Aussi Pie IV donnait-il l'ordre d'entourer du moins ces terrains vides d'une muraille; ce n'est qu'après qu'on pourrait songer au pavage des rues qui les longeaient⁴. Par le décret on apprend en outre que le fouillis d'habitations de la Ville Éternelle était sillonné par une multitude de ruelles étroites, ayant à peine deux et trois largeurs de main, et dans lesquelles on vidait également toutes sortes d'ordures; les murs pourrissaient des deux côtés, produisant des exhalaisons fétides, et finissaient par crouler; ou bien, là où la muraille friable était restée par hasard debout, elle était incorporée de nouveau aux

¹ Le 2 novembre 1516, *ibid.*, 655. La confirmation par Jules II est mentionnée. Alexandre VI aussi, à l'occasion de l'année de jubilé 1500, confirma la bulle de Sixte IV pour la voie Alexandrine, qu'il avait tracée du pont Saint-Ange jusqu'à la place Saint-Pierre. *Ibid.*, 377.

² Décret du 23 août 1565, *ibid.*, VII, 386.

³ *Ibid.*, § 12, p. 390.

⁴ *Ibid.*, § 12-15, p. 390.

constructions et utilisée pour soutenir les assises de poutres¹. Comme pour augmenter encore la puanteur et l'insalubrité, quantité de maisons laissaient suinter à l'air libre de petits cloaques, par où les rincures et toutes les immondices imaginables s'échappaient simplement dans la rue². De grandes étendues de la ville étaient couvertes de jones et de roseaux, qui mettaient la santé en danger par leurs effluves marécageux, masquaient la vue du Tibre, et prétaient aux criminels de bons abris. Comme au siècle précédent, il était permis de bâtir au milieu des rues; par de larges escaliers, ceux sans doute qui devaient mener aux premiers étages, la circulation était parfois à ce point entravée que deux voitures ne pouvaient se croiser³. Et afin d'obstruer la vue et la lumière même par en haut, des galeries de bois transversales à la rue menaient d'une maison à l'autre⁴. En mains endroits les rues n'étaient pas pavées, mais simplement semées de gravier, ce qui augmentait encore l'humidité, un des pires fléaux de la Ville Éternelle⁵; en plus des émanations fétides et des saletés, l'air était encore infecté par les intolérables odeurs inséparables de la confection des cierges de suif. Mais les fabricants de cierges se trouvaient répandus partout dans la ville, tandis que d'autres métiers, tels que les tanneurs ou les fabricants de cordes à violons, précisément à cause de la mauvaise odeur, avaient depuis longtemps été confinés dans des domiciles spéciaux au bord du Tibre⁶.

Contre tous ces inconvénients Pie IV prit des mesures appropriées, et, de plus, renouvela expressément les prescriptions de Sixte IV et de Léon X pour l'embellissement de la ville. Ainsi on avait cherché à pourvoir à la dignité et à l'éclat de la Rome éternelle, « la patrie commune de tout le peuple chrétien⁷ ». Toutefois au successeur du pape Médicis, à Pie V, il sembla que ce soin de beauté extérieure pouvait entraîner facilement des empiétements sur l'immunité ecclésiastique et sur les droits des pauvres

¹ *Ibid.* § 16, p. 391.

² *Ibid.* § 17, p. 392.

³ *Ibid.* § 22, 24, p. 393.

⁴ *Ibid.* § 27, p. 394.

⁵ *Ibid.* § 31, p. 395.

⁶ *Ibid.* § 30, p. 395.

⁷ In communemque totius christiani populi patriam, *ibid.*, p. 386.

et des humbles. Il abrogea donc globalement les constitutions de Sixte IV, de Léon X et de Pie IV sur ces matières, dans la limite où elles transgessaient les prescriptions du droit commun¹.

Cette nouvelle mesure provoqua bientôt un nouveau mécontentement. A peine Pie V eut-il fermé les yeux que des plaintes publiques s'élevèrent au nom du Sénat de Rome et du peuple, parce que cet édit faisait obstacle à l'embellissement de la ville et aux vœux de beaucoup de citoyens. Grégoire XIII ne voulut pas se rendre immédiatement à ces griefs souvent répétés, quoiqu'il vit parfaitement combien de constructions fastueuses demeuraient inachevées, et combien de personnes désircuses de bâtir n'osaient en entreprendre de nouvelles, conséquence de l'abrogation par Pie V des anciennes prescriptions sur l'expropriation des terrains, et des prix inabordables, exigés dès lors pour ceux-ci². Grégoire finit pourtant par intervenir, non pas toutefois en se contentant de rétablir le droit ancien. Partant du principe que l'avantage général et la beauté de la ville devaient l'emporter sur l'avidité et les désirs des particuliers, il ébaucha, sur la base des décrets de Sixte IV, de Léon X et de Pie IV, une constitution³ qui est restée en vigueur jusqu'au dix-neuvième siècle, et donna à l'aspect de la Rome nouvelle son caractère.

La constitution cherche d'abord à augmenter les possibilités partout où cela semble indiqué, de tracer de nouvelles voies ou d'élargir et de redresser en quelque mesure les anciennes ruelles étroites et courbes. Les intendants de la sainte Église romaine et les édiles préposés à la construction et à la voirie obtiennent, dans ce dessein, le droit d'expropriation⁴.

¹ Les 10 avril et 3 juillet 1571, *Bull. Rom.*, VII, 910.

² *Magnifica aedificia iampridem inchoata, propter nimiam quorundam cupiditatem interrupta pendere, plurimosque ea de causa aedificandi consilium abieciisse.* Grégoire XIII, constitution du 1^{er} octobre 1574, § 1, *Bull. Rom.*, VIII, 88.

³ Le 1^{er} octobre 1574, *ibid.* Comp. Carlo BORGNA, *Degli edificii e delle vie di Roma al cadere del secolo XVI e della Costituzione Gregoriana.* « *Quae publice utilia* », Roma 1855; deuxième édition, augmentée d'un texte imprimé de la *Constitution*, *ibid.*, 1860; Paolo BELLONI, *La Costituzione « Quae publice utilia » del Pontefice Gregorio XIII intorno al decoro ed ornato pubblico e la città di Roma considerata nelle vie e negli edifici dalla caduta dell' impero Romano sino al terminare del secolo XVI*, Roma, 1870.

⁴ § 2.

Pour éviter que les maisons en ruine ou inachevées ou les chantiers vides n'offensent l'œil par leurs amas de gravats, les endroits ainsi encombrés devront être enclos d'un mur d'une certaine hauteur et, à l'observation de cette mesure, il est veillé rigoureusement. Avant élévation complète de ce mur, aucun loyer ne doit être exigé ni payé pour les bâties ou terrains en litige, et tout droit de jouissance y est suspendu. Le locataire a le droit de consacrer le montant du loyer à l'achèvement du mur, au lieu de le verser au propriétaire. Ce dernier peut aussi être contraint à construire sa muraille par voie d'enchères, et s'il continue à s'opiniâtrer, sa maison peut être louée comme terrain, donnée en fermage ou même vendue à des personnes de meilleure volonté¹.

Ge qui faisait dans le panorama de la Rome du moyen âge une tache immonde, c'étaient les intervalles étroits entre les maisons, véritables trous de saleté et de pestilence. Aussi Grégoire XIII édicta-t-il pour chacun, dans des édifices privés, le droit d'utiliser le mur du voisin pour appuyer les poutres de la nouvelle maison, à condition de payer la moitié des frais de construction de ce mur. Quand ces intervalles entre les maisons n'avaient pas plus de trois largeurs de main, ils pouvaient, sans autre forme de procès, être englobés dans la nouvelle construction².

C'est manifestement en songeant à la beauté de la ville que Grégoire XIII chercha à favoriser la réunion de plusieurs maisons petites, d'apparence chétive, en une seule plus grande. Quand un propriétaire de maison ou de terrain veut bâtir sur son sol, il peut exiger qu'on lui vende des maisons de location voisine ou des terrains affermés; mais en ce cas il doit payer un douzième en sus du prix d'évaluation³. Quand il s'agit de contructions de luxe, une maison ou un terrain voisins peuvent, s'il est nécessaire, être acquis par contrainte, même s'ils sont occupés personnellement par le propriétaire, à la condition toutefois que le bâtiment de luxe soit déjà commencé, qu'il touche à la construction du voisin au moins par deux côtés, et qu'il surpassé celle-ci d'une valeur au moins quadruple. Mais alors le prix de vente

¹ § 3.

² §§ 4-5.

³ § 6.

doit s'élever d'un cinquième au-dessus du prix d'évaluation, et le voisin doit avoir six mois pour trouver un nouveau domicile¹. Quand, pour le tracé ou la correction d'une route, une habitation a été en partie démolie et est devenue trop étroite pour les occupants, le propriétaire peut acheter la maison voisine et la réunir à la sienne. Des prescriptions analogues sont appliquées dans le cas où plusieurs maisons locatives contiguës ont été endommagées par des travaux de voirie, ou lorsque le maître d'une maison ainsi détériorée rétablit la sienne, mais que le voisin néglige de réparer la sienne également touchée, ou de l'entourer d'un mur².

C'est sans doute au désir de faciliter la réunion de maisons petites en une plus importante que répond la disposition défendant de vendre un immeuble avant que le prix et les conditions d'achat aient été communiqués officiellement à tous les propriétaires de terrains voisins, et que ceux-ci aient déclaré renoncer à se présenter comme acquéreurs aux conditions du contrat d'achat³. Pour le locataire, habitant dans une maison à vendre, sont valables les mêmes prescriptions essentielles que pour les voisins; ceux-ci refusent-ils de se présenter comme acheteurs, leur droit d'achat passe à lui⁴. De la même façon on facilite à l'héritier d'un fermage d'immeuble ou de terrain l'achat de celui-ci⁵.

Pour « contribuer aussi en quelque mesure à la beauté des campagnes autour de la ville, qui servent au décent embellissement de la vie et à la détente salutaire de l'esprit et du corps », le propriétaire de grandes vignes ou d'autres biens, doit également, dans des cas déterminés, avoir le droit de se faire vendre des possessions plus petites⁶. Même les biens d'Église et les fidéicommiss ne sont pas soustraits à l'application de la constitution⁷. Suivent des indications sur la manière de procéder envers une personne récalcitrante après deux avertissements, de prévenir l'abus des avantages accordés, ou de faire cesser un mauvais usage antérieur des édits sur la construction de Sixte IV, de

¹ § 6.

² § 7.

³ § 8-10.

⁴ § 11.

⁵ § 13.

⁶ § 14-15.

⁷ § 16.

Léon X et de Pie IV, ainsi que des prescriptions sur l'emploi du produit des amendes¹. Partout où, dans la constitution, il est question des indemnités d'expropriation ou du prix à fixer pour les ventes forcées, il est toujours stipulé que seuls les fonctionnaires au courant des affaires de la construction ont droit de déterminer le montant des contrats. Significative est cette observation finale que, toutes les fois qu'il y a doute sur le sens des prescriptions établies, l'interprétation qui doit prévaloir est celle qui est le plus favorable à l'embellissement de la ville².

Ainsi Grégoire XIII se préoccupait de toute façon de l'essor et du bien-être de sa résidence. C'est ce que montre en petit une ordonnance de 1573 sur l'introduction de nouvelles cheminées; l'ordonnance utilisait une invention pour empêcher la fumée³. Pour la protection et la fortification de la ville⁴, que le Pape avait également à cœur, un boulevard du château Saint-Ange, effondré en 1575, fut rétabli, et les bastions du Borgo furent renforcés⁵.

Toutes ces entreprises favorisaient l'essor de Rome, que, depuis 1575, on ne reconnaissait plus⁶. En signe de reconnaissance à son libéral souverain, le peuple de Rome, sur la proposition des conservateurs del Buffalo, Mancini et Cavalieri, décida le 23 février 1576, d'élever au Pape une statue de marbre dans la grande salle du palais du Sénat⁷.

¹ § 17-21.

² *Omnia et singula, quae supra statuta sunt, in eam partem interpretanda esse, quae ad Urbis ornatum magis facere videbitur*, § 23.

³ Voir *Decreto circa il fare carmini che non faccino fumo nel modo ritrovato da Filippo Castagnoli*, dat. 1573, juin 22, dans les *Editti*, V, 74, p. 100, Arch. pap. scer. Sur les cheminées de la Renaissance, comp. DURM, *Baukunst der Renaissance*, 274.

⁴ Comp. A. NINNY, *Le mura di Roma*, Roma 1820, 340, 359; FORCELLA, XIII, 36; BORGATTI, *Le mura di Roma*, Roma 1890, 386; LANCIANI, IV, 84.

⁵ Voir les *Avvisi di Roma* des 23 avril et 15 octobre 1575, *Urb.* 1044, p. 409^b, 584^b, Bibl. Vat., et *ibid.* les sommes payées en 1575/76, dans le Vatic. 6697. Comp. CIAPPI, 11; RODOCANACHI, *Saint-Ange*, 177.

⁶ Voir l'observation dans les Arch. de la propagande à Rome, *Collegi*, 363, p. 65. Sur l'accroissement de la population, voir BELTRAMI, 28; sur les nouvelles constructions de maisons, particulièrement dans le Trastévere, comp. *Itinerarium Hierosolymit.*, Bibl. universitaire de Fribourg en Suisse.

⁷ La décision dans le Cod. G., 378, p. 211 de la Bibl. Chigi à Rome. Comp. RODOCANACHI, *Capitole*, 111. En mai 1577, la statue fut dévoilée; voir dans le supplément n° 20 le rapport de Strozzi du 25 mai 1577, Arch. Gonzaga, Mantoue. Voir aussi l'*Avviso di Roma* du 25 mai 1577, *Urb.* 1045, p. 299, Bibl. Vat.

L'exécution en fut confiée à Pierpaolo Olivieri, qui avait déjà orné le monument funéraire élevé en 1574 par les Romains, à Grégoire XI, à S. Francesca Romana, d'un bas-relief représentant le retour de ce pape d'Avignon¹. La statue de marbre plus grande que nature montre Grégoire XIII assis sur son trône en grand apparat pontifical, les clefs dans la main gauche, la droite élevée pour bénir. Cette œuvre, inspirée de la statue de Moïse du tombeau de Jules II, est, à vrai dire, dans le détail, un fort beau travail; toutefois les membres sont mal proportionnés, le haut du corps est beaucoup trop grand, et l'expression du visage ne semble aucunement réussie². Parmi les bienfaits du Pape, l'inscription vante l'abolition de la douane des blés à Rome, l'ornement de la Ville Éternelle par des églises et d'autres monuments, l'assistance libérale accordée aux pauvres, l'érection de collèges et de séminaires dans toutes les parties du monde, et elle rappelle l'ambassade des Japonais³. Ce monument historique aussi fut en 1876 ôté de sa place et transporté dans l'église S. Maria d'Araceli, sans que, durant le transfert, on prit même soin de l'inscription⁴.

L'étendue des travaux ordonnés par Grégoire XIII au Vatican est, aujourd'hui encore, rappelée au visiteur par de nombreuses armoiries et inscriptions. Les devises aussi de Grégoire, *Vigilat* (il veille) et *Non commovebitur* (il ne se laisse pas ébranler), se voient en plusieurs endroits du palais⁵. Des restaurations en grand nombre y furent entreprises⁶, notamment dans la Loggia della Cosmografia⁷,

¹ Voir BAGLIONE, 72; LANCIANI, IV, 67. Le bas-relief contient un panorama de Rome, Lanciani, qui en parle dans le *Bullet. d. Com. arch.*, XXI (1893), 272, le compte, ainsi que Burckhardt (*Cicerone*, II¹⁰, 599), parmi les meilleures œuvres de ce genre. La décision d'ériger le monument funéraire de Grégoire XI est rapportée par Odascalchi le 4 août 1574, *Arch. Gonzaga*, Mantoue.

² Voir RODOCANACHI, *loc. cit.* 112, et SOROTKA dans le *Jahrbuch der preuss. Kunstsamml.*, XXXIII, 258, où est une belle représentation de la statue.

³ Voir CIACONIUS, IV, 6; FORCELLA, I, 39, comp. 40.

⁴ Par contre l'auteur du transfert s'immortalisa par une inscription! Voir *Arch. Rom.* IV, 238.

⁵ Voir FORCELLA, VI, 82, 85; TAJA, 7, 79, 107, 119, 130, 273, 282. Comp. LANCIANI, IV, 62; *Arch. Rom.*, XXXIII, 59; STEINMANN, II, 8, n. 1.

⁶ Voir CIAPPI, 6.

⁷ Voir FORCELLA, VI, 95. La surveillance en fut confiée à Danti; voir THIEME, VIII, 380.

érigée par Pie IV, et dans la chapelle de Nicolas V¹. La décoration en fresques de la Sala Ducala fut dirigée par Lorenzo Sabbatini, sous lequel travaillèrent Raffaelino da Reggio et Matteo da Siena². C'est Vasari qui devaitachever les fresques de la Sala Regia.

A la mort de Pie V, Vasari habitait encore à Rome. Sa glorification de la bataille de Lépante était terminée dans l'essentiel, il la tenait pour la meilleure de ses fresques³. De retour à Florence, l'artiste apprit bientôt que le nouveau Pape aussi sollicitait ses services. Avec l'autorisation de Cosme, il répondit à cet appel. Le 14 novembre 1572 il arriva dans la Ville Éternelle, où le cardinal Boncompagni lui souhaita joyeusement la bienvenue⁴. Dans une audience qu'il obtint bientôt, il développa au Pape ses plans pour la décoration picturale des escaliers du Vatican et de la Sala Regia. Vasari se déclara prêt à se mettre au travail immédiatement. Grégoire XIII le combla de marques de faveur; il lui assigna une demeure dans le Belvédère, et fit orner ses appartements « de façon royale ». Quand, en décembre, l'artiste tomba malade, il lui envoya son propre médecin. Le 5 décembre Vasari écrivait à un ami : « Bien que Sa Sainteté soit sévère et de peu de paroles, elle me témoigne une grande faveur et une extraordinaire estime⁵. » Afin que Vasari pût se consacrer entièrement à l'exécution des cartons pour les fresques sur la vie de saint Pierre destinées aux escaliers du Vatican, et à d'autres peintures pour la Sala Regia, Lorenzo Sabbatini fut chargé de compléter les rares parties encore inachevées du tableau à la gloire de la victoire navale de Lépante, dans la Sala Regia. Vasari travaillait avec sa rapidité accoutumée, si bien que le Pape, dès février, put voir quelques-uns des cartons. Grégoire était hautement satisfait du travail du peintre, et montrait le plus grand souci de sa santé. Vasari lui-même se trouvait dans la meilleure disposition d'esprit. Six papes, écrivait-il à un ami, avaient jusqu'à ce jour occupé douze peintres dans

¹ Voir FORCELLA, VI, 84.

² Voir BACLIONE, 17, 25, 41. Comp. TAJA, 77.

³ Voir GAYE, III, 312.

⁴ Voir *ibid.*, 331, 340; VASARI, VIII, 479; FORCELLA, VI, 80; KALLA B.; *Vasari, Studien*, 135.

⁵ Voir GAYE, III, 344, 343, 345; VASARI, VIII, 481.

la Sala Regia ; il était, lui, le treizième¹. En mars 1573, trois fresques étaient complètes, les autres à moitié achevées. Le mois suivant, il ne manquait plus qu'une des peintures. Quand arriva en avril la nouvelle de la dissolution de la ligue contre les Turcs, le Pape sembla d'abord enclin à écarter la fresque représentant la flotte réunie des Espagnols, des Vénitiens et du Saint-Siège; toutefois il revint bientôt sur sa résolution. Le même mois, fut posé le nouveau dallage de marbre de la Sala Regia, avec les armoiries du Pape, et le texte des inscriptions pour les fresques de Vasari fut arrêté. Le jour de la Fête-Dieu, l'œuvre qui avait pris treize mois de travail, put être dévoilée².

Plus que les fresques de Vasari ayant trait à l'histoire des Papes, comme l'excommunication de Frédéric II par Grégoire IX ou le retour d'Avignon de Grégoire XI³, les peintures relatives à la nuit de la Saint-Barthélemy ont de tout temps attiré l'attention. A droite de l'entrée vers la Sixtine, on aperçoit Coligny, le chef des huguenots, qui est emporté blessé. Sur la paroi qui fait suite à droite, en face de la chapelle Paolina, sont représentés le massacre des huguenots, et la justification de cet acte par le roi français Charles IX devant le Parlement⁴.

Entre temps Lorenzo Sabbatini avait également terminé son travail. Au premier plan de la grande image de la flotte, il avait peint trois formes allégoriques, et, dans la bataille navale, la figure de la Religion s'élevant sur les Turcs dé-

¹ Voir GAYE, III, 361.

² Voir *ibid.*, 368, 370, 375. Sur le dallage de marbre, voir BAGLIONE, 5, et *Arch. Rom.*, XXIII 59, où se trouve aussi l'inscription de 1573.

³ Voir BAGLIONE, 13. Comp. BARRIERE, II, 6. Dans ses lettres, Vasari parle sans cesse (GAYE, III, 365, 370), de sei cartoni grandi delle 6 storie. Mais je ne saurais indiquer la sixième fresque.

⁴ Vasari a décrit les fresques où il a voulu représenter les storie degli Ugonotti dans une lettre du 12 décembre 1572 à François de Médicis, dans GAYE, III, 350. Les inscriptions explicatives, devenues presque entièrement illisibles avec le temps (comp. KRESSLER, *Reisen*, I, 788), ont été copiées, encore sous Sixte Quint, par l'auteur de la description de Rome dans le Cod. Barb., XXX, 89; en voici d'après lui le texte : 1. G. Colignius Amoralius accepto vulnere domi defertur; 2. Colignii et suorum caedes; 3. Rex Colignii necem probat (voir *Arch. Rom.*, VI, 455). A Buchellius les lut presque identiquement plus tard (voir *ibid.*, XXIII, 62). La manière de lire proposée par des libelles antijésuites et anticatholiques, et déjà reconnue par Duhr (*Jesuitenfabeln*, 191) pour une déformation malveillante : *Pontifex Colignii necem probat*, encore tenue pour authentique par Wachler, Froude, Forneron et Polenz, se trouve ainsi hors de discussion.

faits, et portant dans une main la croix, dans l'autre le calice¹. Dans les tableaux de moindre dimension de la Sala Regia, Orazio Sammachini glorifia les dons du roi des Lombards Luitprand à l'Église romaine², Marco da Siena peignit Othon le Grand rendant au Saint-Siège les provinces arrachées par Berenger, et Livio Agresti da Forli l'investiture du roi Pierre II d'Aragon par Innocent III³. Toutes ces fresques sont des travaux de moyenne valeur; de lourds cadres pompeux et peints les entourent; « sur les cadres pèsent une opulente architecture de pignons et de volutes avec des figures aux mouvements passionnés, le tout sans le moindre rapport intime avec la paroi⁴. « Mais ces fresques sont très intéressantes pour faire connaître la cour romaine du temps, son esprit ecclésiastique et politique encore essentiellement moyenâgeux, et sa manière de juger les États de l'Église; elles sont caractéristiques du temps de la restauration catholique; aux murs de la salle d'apparat destinée aux solennelles cérémonies des prestations de serment par les princes, on devait représenter la puissance souveraine de l'Église et les victoires de la papauté⁵.

Sur le désir du Pape, Vasari livra aussi les dessins pour le plafond et les murs de la Cappella Paolina⁶; l'exécution en fut confiée à Lorenzo Sabbatini. Celui-ci peignit en trois fresques saint Étienne lapidé, Paul invectivant Simon le magicien et Ananias guéri de sa cécité par l'imposition des mains de l'apôtre des nations. Une quatrième fresque, le

¹ Voir BAGLIONE, 17.

² Voir TAJA, 18.

³ Voir BAGLIONE, 18; TAJA, 15, 17. Reproduction dans VOSS, *Malerei der Spät-Renaissance*, II, 551.

⁴ Voir POSSE dans le *Jahrbuch der preuss. Kunstsamml.*, XL (1919), 128.

⁵ *Ecclesia militans et Ecclesia triumphans*, dit ESCHER dans le *Repert. für Kunsthissensch.*, XLI (1918), 108, tel était le programme. « Ce n'est pas une chronique, car les épisodes ne se tiennent pas dans le temps; mais il y règne un programme unitaire de tendances, avec des chapitres particuliers visant tous au même but, la suggestion. » Un programme pour les peintures de la Sala Regia, jusqu'ici inconnu, expose que celles-ci doivent répondre au but du lieu. Et perche nella Sala Regia gli Imperatori et Re christiani publicamente rendono obbedienza al Pontefice Romano... si dovesse dipingere alcun fatto o historia memorabile che rappresentasse la debita sugettione et inferiorità del principato terreno verso il sacerdotio. L'auteur propose des exemples de l'Ancien Testament et de l'histoire de l'Église (Constantin et le pape Silvestre, Charlemagne et Léon III). Vatic 7031, p. 280-281, Bibl. Vat.

⁶ KALLAN, *Vasari-Studien*, 135.

baptême de saint Paul, émane de Federigo Zuccaro, qui exécuta aussi les peintures du plafond¹. Les anges porteurs de cierges dans les armoiries de Grégoire XIII sont une œuvre de Prospero Bresciano². Les sculptures dans la Cappella Paolina n'ont été entièrement achevées qu'au commencement de l'an 1585³.

Ce furent Pietro da Santi, Pietro Comotto et le juvénile Giuseppe Cesari d'Arpino⁴ qui se chargèrent de la restauration des peintures dans la Sala de' Palafrenieri. La Sala de' Paramenti reçut un splendide plafond neuf⁵. Devant la salle consistoriale, où Muziano peignit la descente du Saint-Esprit, s'éleva une loggia ornée de stuc et de peintures⁶. Pour achever la décoration du plafond de la salle de Constantin, on appela de Bologne le Sicilien Tommaso Laureti. Laureti s'était fait un nom non seulement par ses tableaux d'autel, mais encore par ses peintures de perspectives architecturales. Le Pape, qui était particulièrement amateur de ce nouveau mode de décoration, l'honorait presque à l'égal d'un prince⁷. Dans la dernière année du pontificat de Grégoire XIII, les travaux étaient en pleine activité⁸. Sur la grande paroi de la salle, dans la fresque de la donation de Constantin, l'empereur était représenté tendant au pape Silvestre une statue en or de la ville de Rome. Pour signifier plus clairement l'étendue de la donation, Laureti peignit au plafond, sous l'aspect de figures de femmes allégoriques, les huit provinces d'Italie avec leurs emblèmes et inscriptions respectifs, et, en face des fenêtres,

¹ Voir dans le supplément n° 100 les *Memorie sulle pitture et fabbriche*, Arch. Boncompagni, Rome. Comp. CIAPPI, 7, et BAGLIONE, 117; en outre, TAJA, 68. Au sujet de Vasari, voir THEINER, I, 202, 411. Nombreuses sommes payées pour l'ornement de la Cappella Paolina, dans la *Tesor. segr.* de l'an 1580, Arch. secr. pap.

² Voir BAGLIONE, 40; THIEME, I, 155.

³ Jeudi, rapporte l'*Avviso di Roma* du 5 janvier 1585, le pape les a visitées. *Urb.*, 1053, p. 7^b, Bibl. Vat.

⁴ Voir LANCIANI, IV, 60. Comp. PLATNER, II, 1, 379, qui attribue ce travail à Zuccara.

⁵ Voir PISTOLESI, III, 37, et TABLE, VIII.

⁶ Voir CIAPPI, 6; BAGLIONE, 5, 48.

⁷ Voir BAGLIONE, 68.

⁸ Voir *Avviso di Roma* du 5 décembre 1584, *Urb.*, 1052, p. 480, Bibl. Vatic. Comp. BAGLIONE, 68; CIAPPI, 6. Odescalchi rapporte le 7 décembre 1584 que le P. Toledo a prêché la veille dans la Sala dell' udienze pubbliche, facendosi hora accomodare al suffito della sala di Costantino, che andava in ruina. Arch. Gonzaga, Mantoue.

les îles personnifiées de Corse et de Sicile. Au plafond on voyait en outre l'Europe, l'Asie et l'Afrique représentées par des globes, les insignes pontificaux, et des allégories sur les vertus de Grégoire XIII. Au milieu, Laureti voulait glorifier la suppression du paganisme par l'empereur Constantin. Le pape mourut pendant ce travail; son successeur fitachever la fresque sous une forme modifiée¹.

La partie nord des loges du premier étage de la cour de S. Damase fut ornée par Nicolo dalle Pomarance et d'autres artistes de peintures grotesques², dont le contraste avec les tableaux exécutés sous Léon X dans la partie ouest par Giovanni da Udine est caractéristique de la décadence de l'art. Cette différence apparaît avec la même clarté dans la continuation, au deuxième étage, des loges de Raphaël par Lorenzo Sabbatini, et, après sa mort, par Ottaviano Mascherino³. Les peintures du plafond, représentant des scènes bibliques, aussi bien que les arabesques et rinceaux exécutés par Marco da Faenza⁴, sont des productions moyennes⁵.

Aux loges se rattachaient les appartements nouvellement installés du Pape, très spacieux⁶. Pour la chapelle privée Muziano fit le tableau d'autel, le merveilleux corbeau venant nourrir les anachorètes Paul et Antoine⁷.

Aux parois de l'escalier menant du premier au deuxième étage des loges, Grégoire XIII fit représenter des scènes de la vie de saint Pierre. Ces peintures, comme d'autres dans les escaliers du Vatican, émanent de Donato da Formello, un élève de Vasari⁸. Grégoire fitachever la galerie nord-ouest du troisième étage des loges par Martino Lunghi, et décorer la deuxième rangée d'arcades, sous la direction de

¹ Voir les *Memorie* dans le supplément n° 100, Arch. Boncompagni, Rome.

² Voir BAGLIONE, 38; TAJA, 130, 132.

³ Comp. OJETTI dans les *Atti e Mem. d. Accad. di S. Luca*, Ann. 1913-1914, 89, où il y a aussi des reproductions de fresques, dont Ojetti surestime la valeur.

⁴ Voir BAGLIONE, 24.

⁵ Description détaillée dans TAJA, 174.

⁶ Ils forment presque un palais particulier, dit avec exagération le cardinal Galli dans ses *Memorie* (voir supplément n° 71-75), Arch. Boncompagni, Rome.

⁷ Comp. TAJA, 179; MORONI, IX, 158. La chapelle sert maintenant de chambre papale des reliques.

⁸ Voir BAGLIONE, 15; THIEME, IX, 425.

Lorenzo Sabbatini, de peintures et de stuc dans le goût chargé de ce temps¹. Matthieu Bril et Antonio Tempesta y peignirent un transfert des reliques de saint Grégoire de Naziance à l'église Saint Pierre, important pour la topographie de Rome². D'un particulier intérêt sont les inscriptions tracées dans les voussures et au plafond, qui énumèrent les constructions et les événements les plus saillants du long pontificat de Grégoire XIII³; une inscription en lettres d'or rappelle la réforme du calendrier⁴. Le texte des inscriptions a été rédigé par un dominicain, Tommaso Fazello, célèbre comme explorateur de la Sicile. Le Pape se plaignit qu'on lui eût fait honneur de quelques entreprises architecturales qui n'avaient pas rempli leur destination⁵.

La direction de la décoration de la salle dite bolonaise⁶, au troisième étage du Vatican, incomba, comme les travaux déjà mentionnés de la deuxième rangée d'arcades du même étage, à Lorenzo Sabbatini. L'architecture inachevée de la voûte du plafond, qui s'ouvre vers le ciel avec les signes du Zodiaque, fut peinte par Ottaviano Mascherino; les figures d'astrologues et de géographes célèbres qui animent la perspective sont de Sabbatini lui-même. Grégoire XIII fit aussi décorer les parois. Les frères Cherubino et Giovanni Alberti peignirent sur le mur d'accès un plan de Bologne et de sa banlieue avec représentation exacte des monuments de la ville, plus loin l'octroi des Décrétales par Grégoire IX, et la concession des priviléges à l'université de Bologne par Boniface VIII⁷.

¹ Voir dans le supplément n° 100 les *Memorie sulle pitture et fabbriche*, Arch. Boncompagni, Rome. Comp. LÉTAROUILLY, I, *Cour de Loges*, tab. 46-47.

² Voir BAGLIONE, 201; THIEME, V, 16; MAYER, *Die Brüder M. und P. Brill*, 6. et tab. 1.

³ Imprimées dans FORCELLA, VI, 93, et LANCIANI, IV, 49. Description détaillée dans TAJA, 255. Comp. BARBIER, II, 74.

⁴ Imprimée dans CIAPPI, 85. Comp. FORCELLA, VI, 92.

⁵ Voir les indications de T. FAZELLO dans les Arch. Boncompagni, Rome.

⁶ La Sala detta la Bologna servit jusqu'au temps de Pie X de pinacothèque, et est en bon souvenir aux anciens visiteurs de Rome. Sur le sol on lit l'inscription : Gregorius XIII etc. Aº Jubilei 1575.

⁷ Voir dans le supplément n° 100 les *Memorie sulle pitture et fabbriche*, Arch. Boncompagni, Rome, — ainsi que TAJA, 497, et *Atti e Mem. p. l. stor. d. Romagna*, 3. Série, XIII, 158. Comp. aussi Posse dans le *Jahrbuch der preuss. Kunstsamml.*, XL (1919), 133.

Ce qui fut le plus admiré des contemporains, c'est la galerie dite *Geografica*, dans le Vatican. Tel est le nom donné à la première moitié, longue de cent vingt mètres et achevée par Ottaviano Mascherino¹, du corridor du Belvédère, qui se trouve au deuxième étage de la partie occidentale du Vatican. Dix-sept fenêtres s'ouvrent de chaque côté à l'est sur la cour du Belvédère, à l'ouest sur les jardins du Vatican. Son nom lui vient des cartes géographiques qui ont été peintes sur les trumeaux entre les fenêtres. Mais ce n'était là qu'une partie de la décoration de la longue galerie, couverte du haut en bas d'une luxuriance de peintures, d'inscriptions et de stucs². Le plafond, peint par Cesare Nebbia et d'autres³, d'après les esquisses de Giro-lamo Maziano, montre des tableaux d'histoire à côté d'arabesques et de paysages. Dans un fouillis bigarré alternent des scènes de la vie de Jean-Baptiste, des princes des apôtres, des Papes Silvestre I^{er} et Léon le Grand, des saints Benoit, Séverus, Romuald et Bernardino. Un épisode de la vie de Petrus Damiani et l'élection de Célestin V y sont également peints. L'impression tourmentée donnée par l'ensemble augmente encore du fait que le spectateur n'aperçoit pas d'emblée le lien des choses représentées. Après coup seulement, une inscription⁴ lui apprend que les événements figurés sont arrivés dans les lieux désignés sur les cartes géographiques adjointes. Ce sont ces cartes qui attirent principalement l'attention du visiteur. Il n'y en a pas, en tout, moins de quarante. Deux rangs de seize cartes géantes

¹ Voir dans le supplément n° 100 les *Memorie* (*loc. cit.*), qui complètent dans l'essentiel les données de Baglione. Les travaux avaient déjà commencé en 1580; voir BELTRAMI, 36.

² Voir la description dans TAJA, 283; PISTOLESI, VI, 164; CHATTARD, II, 272, et BARRIER, II, 140, qui, il est vrai, omettent d'indiquer le sujet propre des cartes. Comp. là-dessus l'excellent travail d'E. SCHMIDT, *Die Galleria geografica des Vaticans*, dans la *Geogr. Zeitschrift* de HETTNER, XVII (1911), 506. Voir aussi E. MAGGARI, *Targhe e disegni d. carte geografiche nel Vaticano*, Roma, o. I (14 tables), et A. MELANI dans *Arte Ital. decorat. ed industr.*, XV (1906), 13; en outre BESNIER dans les *Méth. d'archéol.*, XX, 295, qui insiste sur la remarque que les cartes ont reçu des changements essentiels lors de la restauration par Urbain VIII.

³ Voir au supplément n° 100 les *Memorie*, *loc. cit.* D'après BAGLIONE, 16, 17, 38, 41, 48, 54, 110, Jacopo Sementa, Lör. Sabatini, Nicc. dalle Pomarance, Matteo da Siena, etc., travaillèrent également dans la Galleria Geografica.

⁴ Voir CIACONIUS, IV, 22. Comp. FORCELLA, VI, 85.

se trouvent sur les panneaux qui séparent les fenêtres, et deux groupes de quatre plus petites à côté de chacune des portes des parois en largeur. Elles sont l'œuvre du Dominicain Ignazio Danti, depuis 1576, professeur de mathématiques à Bologne.

Danti jouissait d'une grande réputation comme astronome, mathématicien, ingénieur et cosmographe, et se trouve également en connexion avec les arts plastiques par sa publication de l'*Optique euclidienne et des perspectives de Vignola*¹. Il perfectionna à ce point ses instruments de mesure qu'il put donner ce relevé du territoire de Pérouse peint par lui sur le mur de la grande salle du Pallazo del Governo, et universellement admiré². Cette œuvre donna à Grégoire XIII l'idée de demander à l'érudit congréganiste un relevé de tous les États de l'Église. En 1580 Danti arriva à Rome, où il prit part aux délibérations sur la réforme du calendrier³, et reçut l'ordre du Pape d'exécuter dans le corridor du Vatican, sur de grandes cartes, une image fidèle de tout l'ensemble des États de l'Église⁴.

L'importance de premier plan accordée aux possessions temporelles de l'Église apparaît dans le fait qu'Avignon y figurait aussi, et qu'à tous les endroits reconquis par Pie V et Grégoire XIII on adjoignit les armoiries de ces Papes.

La tâche primitive de représenter les États de l'Église s'étendit bientôt à une représentation de toute l'Italie. Outre

¹ Comp. Vasari, VII, 633; BAGLIONE, 53; MARQUESE, *Mem. dei pittori domenicani*, II, Bologna, 1879, 351; PODESTA dans la *Riv. Europ.*, VIII, 2 (1877), 41; J. DEL BADIA dans la *Rassegna Naz.*, 1881; V. PALMERI dans le *Bollett. d. deput. di storia per l'Umbria*, V (1899); E. SCHMIDT, *Die Galleria geografica, loc. cit.*, 503; RIZZATTI, *Perugia*, Bologna, 1911, 151; THIEME, VIII, 380; *Mel. d'archéol.*, XX, 392; voir SCULOSSEN, *Materialien zur Quellenkunde der Kunstgesch.*, Vienne, 1919, 49, 82. Le Vatic. 5647 contient : Fr. Egnatius, ord. prad., *Amenographia in Anemoscopium Vaticanum horizontale ac verticale instrumentum ostensorem ventorum ad Gregorium XIII*, Bibl. Vat.

² Giov. Pietro GUISLIERI dit dans sa *Relatione della Romagna*, qu'il transmit à Danti l'ordre de faire le relevé de cette province. *Urb.*, 834, p. 85, Bibl. Vat.

³ L'assertion de MONONI (I, 362), reprise encore par SCHMIDT (*Kalender-reform*, 415), que Grégoire XIII aurait reconnu les défauts du calendrier julien sur le méridien construit par Danti dans la Torre de Venti, est sans doute une simple anecdote.

⁴ Intéressante aussi au point de vue chronologique, l'indication de L. JACONILLI, *Croniche di Foligno : 1581 di Gennaio per ordine del Papa si mandò da Foligno a Roma la pianta della città e territorio per poner nella Galleria*. Manuscrit en possession de Mgr Faloci Pulignani à Foligno.

la séparation en États, Danti se proposa encore une division géographique. L'Apennin servait de démarcation; sur une paroi figurent les localités en deçà, sur l'autre les localités au delà de la grande arête. Deux cartes panoramiques encore donnent des vues d'ensemble de l'Italie dans l'antiquité et à l'époque contemporaine. L'Italia est ici représentée par une figure symbolique, portant sur la tête une couronne, dans la main gauche une corne d'abondance, dans la droite une lance, et ayant couchées à ses pieds les divinités fluviales du Pô et de l'Adige¹. Quand on considère dans son ensemble cette grandiose œuvre cartographique, on comprend sans peine que Danti, bien qu'ayant à sa disposition des auxiliaires, ait eu besoin pour l'achever de trois années d'effort assidu².

Danti s'acquittait de sa tâche fort minutieusement. Relevé des mesures, lignes des rivages et des mers, cours des rivières, canaux et routes, enfin indication des localités et plan des villes, il livra tout cela lui-même. Il fit venir un certain nombre de dessins de Venise³. Il abandonna l'exécution pittoresque de ces dessins et de tous les ornements à ses auxiliaires, mais surveilla néanmoins leur travail avec le plus grand soin⁴. Quand, en 1583, la grande œuvre approcha de sa fin, l'érudit Dominicain fut nommé évêque d'Alatri⁵, témoignage de gratitude qui lui était bien dû. Son travail gigantesque n'est toutefois pas exempt de défauts; ceux-ci viennent tous⁶ de ce que les cartes étaient conçues avant tout en vue d'un effet artistique; malgré cela on ne saurait lui refuser des qualités variées; telle par exemple l'exactitude du contour des rivages de l'Italie. En représentant les villes, Danti obéissait au goût de son époque, qui voulait avoir non le plan⁷ mais l'image de la ville; aussi quand, pour les villes d'une certaine grandeur, apparaît un dessin de plan, il conserva quand même, par la saillie donnée aux monu-

¹ Reproduction dans les *Arch. p. l'Alto Adige*, IX (1914), 61.

² Voir E. SCHMIDT, *loc. cit.*, 506. Comp. BENTOLOTTI, *Art. Bolognesi*, 50. Montaigne (1 236), en janvier 1581, croyait déjà la galerie près d'être achevée.

³ Comp. la lettre de Bolognetti à Galli, dat. Venise 1580 nov. 19, *Nun. ziat. di Venezia*, XXI, 582, *Arch. secr. pap.*

⁴ Voir E. SCHMIDT, *loc. cit.*, 514. Sur les dominicains donnés comme auxiliaires à Danti, voir MARCHESI, II, 374.

⁵ C'est là qu'il mourut en 1586 déjà; voir UGHETTA, I. Comp. *Lettere di Bernardo Baldo*, Parma, 1873, 26.

ments, un caractère de panorama, nuisant incontestablement à l'élément purement topographique des lignes de contour. Rome, Bologne, et d'autres villes d'importance sont présentées sur des cartes séparées, qui tantôt remplissent les petits panneaux près des portes, tantôt sont encastrées au bord des grandes dans des cadres spéciaux¹.

A la monotonie des grandes cartes descendant du plafond jusqu'au sol Danti chercha à remédier en animant la mer de chevaux marins, de dauphins, de divinités marines et d'animaux fabuleux, tandis que, à côtés des villes et des localités il figurait sur des petits panneaux des événements historiques saillants. Par les nombreuses inscriptions aussi, avec le gai bariolage de leurs caractères, par la Rose des vents, qui ne manquait à aucune carte, et dont l'or se détachait avec effet sur le bleu de la mer, le tout prenait le caractère d'une décoration; de plus les énormes cadres sont agrémentés avec prodigalité de petits amours et de figurations allégoriques des diverses régions, dans le goût du temps. Mais malgré ce souci prépondérant de l'effet d'art, l'œuvre cartographique de Danti demeure, tout considéré, un important document géographique de l'extrême Renaissance². Les voyages, alors, étaient encore très difficiles et mêlés de dangers; ces représentations de contrées et de villes étrangères, remplaçant le contact effectif, en trouvaient d'autant plus de vogue. Aussi la Galerie suscita-t-elle à bon droit l'admiration des contemporains³ et fut-elle célébrée en vers⁴; dans son genre elle est une œuvre incontestablement grandiose⁵. Les frais avaient été dès le début consi-

¹ Voir E. SCHMIDT, *Die Galleria geografica, loc. cit.*, 507, 519, où on trouve pour la première fois une appréciation de spécialiste de l'œuvre de Danti. Comp. BERTOLINI, *L'autore della epigrafa alla carta delle Marche nella Galleria d. carte geogr. al Vaticano*, dans le *Bollett. d. Soc. Geograf. Ital.*, 5^e série, vol. 10. Sur la représentation du territoire dit de l'Alto-Adige, voir TOLOMEO dans les *Arch. p. l'Alto Adige*, IX (1914), 60. Une publication complète de toutes les cartes est préparée par A. GNOSI-GONDI et B. NOGARA.

² Voir E. SCHMIDT, *loc. cit.*, 509, 511, 514, 516.

³ Comp. CORRADO, 274, et, dans le supplément n^o 71-75, les *Memorie du cardinal Galli*, Arch. Boncompagni, Rome.

⁴ Voyez le poème où est aussi exaltée la vue magnifique qu'on a de la galerie Ambulatio Gregoriana, dans le Cod. D. 8 des Arch. Boncompagni à Rome.

⁵ Jugement de H. Voss, *Malerei der Spät-Renaissance*, II, 431.

dérables¹. Mais cela ne retint pas Grégoire de faire encore ériger par Ottaviano Mascherino, au milieu de la galerie du Belvédère une nouvelle construction, la tour dite des vents (Torre de' venti)². Haute de 73 mètres, elle devait servir à des observations astronomiques³. L'écusson de Grégoire XIII orne la façade principale. Également dans la loggia de la tour transformée en salle par Urbain VIII, et où se trouve le célèbre Méridien de Rome attribué à Danti, on aperçoit le dragon des Boncompagni. Les parois ont été décorées de fresques par Niccolò dalle Pomarance et le paysagiste néerlandais Matthieu Bril⁴.

Les travaux du Vatican, où les transformations architecturales rendaient par moments l'habitation difficile⁵, plus encore l'épidémie de fièvre, régnant pendant les mois chauds, engagèrent Grégoire XIII à passer les étés de 1572 et 1573 au palais Saint-Marc⁶. De là il visita à plusieurs reprises la magnifique villa d'Este avec ses jardins, sur la croupe ouest du Quirinal. La villa portait, d'après ses propriétaires, la famille napolitaine des Carafa, le nom de Vigna di Napoli; elle fut louée par les Carafa d'abord aux Farnèse, plus tard aux Este⁷. Les médecins prisaient le Montecavallo, comme on appelait le Quirinal, pour la salubrité de son air⁸. On y jouissait aussi d'une vue splendide sur la ville et sur la campagne. Rien d'étonnant si Grégoire XIII se sentit attiré par ce lieu. Pendant une visite, le 4 octobre 1573, il exprima l'intention de se faire construire sur la colline un palais pour y passer la saison des chaleurs⁹. Dans ce dessein,

¹ La spesa eccessiva nel corridore di Belvedere est mentionnée par l'*Avviso di Roma* du 24 décembre 1580, *Urb.*, 1048, p. 432^b, Bibl. Vat.

² Voir CIAPPI, 7.

³ Comp. F. DENZA, *Cenni storici sulla Specola Vaticana*, dans les *Publication d. Specola Vatic.*, I, Roma, 1891, 13.

⁴ G. AURELI (*La Specola Vaticana*, dans la *Rassegna Internaz.*, XI [1902], 4) attribue les peintures à Zuccaro. Je me conforme aux très bien informées *Memorie sulle pitture et fabbriche*, Arch. Boncompagni à Rome; voir supplément n° 100.

⁵ Essendo sottosopra il Vaticano per le nuove fabbriche, che fa fare il Papa per un' altro pezzo si potrebbe godere il Palazzo di S. Marco et fare il S. Martino e Montecavallo, est-il dit dans l'*Avviso di Roma* du 7 octobre 1582, *Urb.*, 1050, p. 396, Bibl. Vat.

⁶ Voir DENGEL, *Palazzo di Venetia*, Vienne, 1909, 107.

⁷ Comp. HÜLFEN, *Römische Antikengarten*, Heidelberg, 1917, 85.

⁸ Comp. CANCELLIERI, *Le tetera sopra il tarantismo*, 31.

⁹ Voir *Avvisi-Cactani*, 69.

il fallait acquérir quelques-unes des villas de l'endroit. Mais on calcula que la dépense entraînée serait de 50 000 scudi¹. A cause de ces hauts frais probablement, le projet en resta là. Quand, l'année suivante, le Pape choisit encore le Quirinal comme résidence, il fit appel à l'hospitalité du cardinal d'Este; le 30 août, dans sa villa aux allures de palais, il tint un consistoire². Pendant les jours d'automne de 1575 il séjourna à nouveau dans la villa d'Este sur le Quirinal³.

Presque dix ans plus tard, Grégoire XIII revint à l'idée exprimée en 1573 : à la fin de mai 1583, on apprit à Rome que la construction d'un palais papal dans le domaine du cardinal d'Este, sur la Strada Pia, était chose résolue, et qu'il avait déjà été affecté à ce but 23 000 scudi⁴. A la mi-juin le travail battait déjà son plein, et était poussé avec ardeur⁵; on s'occupait aussi des moyens d'y amener l'eau nécessaire⁶. La direction de la construction avait été confiée à Ottaviano Mascherino⁷. L'élévation des frais commença, il est vrai, par effrayer quelque peu Grégoire⁸;

¹ Voir *Avviso di Roma* du 24 octobre 1573, *Urb.*, 1043, p. 319, Bibl. Vatic.

² Voir MUCANTIUS, *Diarium*, Arch. secr. pap.; SANTORI, *Diario concist.*, XXIV, 246.

³ Comp. OJETTI dans les *Atti e Mem. d. Accad. di S. Luca*, Ann. 1913-1914, 104.

⁴ Si dice per la corte che N. S. habbia ordinato che si faccia un bel palazzo a Monte Cavallo nel giardino del s. card. d'Este su la strada Pia et che per questo conto S. B^{ea} habbia destinati 22 000 scudi. Lettre d'Odescalchi dat. Rom. 1583 mai 21, Arch. Gonzaga, Mantoue. Ce rapport, confirmé par l'*Avviso di Roma* du 21 mai 1583 (*Urb.*, 1051, p. 228, Bibl. Vatic.), ainsi que les documents réunis par la suite et jusqu'alors inconnus, jettent quelque clarté sur les origines du palais papal au Quirinal, alors qu'elles sont restées obscures même au meilleur connaisseur en ces matières. Lanciani (IV, 92) HÜLFEN (*loc. cit.*, 88) a déjà fait remarquer justement que la date de 1574, donnée habituellement pour le commencement de la construction, ne pouvait être exacte.

⁵ Odescalchi rapporte, le 18 juin 1583, que le Pape poussa la construction du nouveau palais sur le Montecavallo « a furia ». Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁶ Comp. les *Avvisi di Roma* des 28 mai et 4 juin 1583, *Urb.*, 1051, p. 233, 239. Dans le premier, on lit : N. S^{ra} fa aggiungere grandi stanze alla vigna del s. card. d'Este a Montecavallo con pensiero di farvi condurre anco certa acqua grossa di Salone con render quel luogo amenissimo da che si conosce che sia per habitarlo molti mesi dell' anno. Bibl. Vat.

⁷ Voir BACIOME, 5 et 93; comp. 64 sur la participation de Martino Lunghi. Voir aussi OJETTI, *loc. cit.*; M. DE BENEDETTI (*Palazzi e Ville Reali d'Italia*, I, Firenze, 1911, 16) désigne Flaminio Ponzio comme le premier architecte du Quirinal sous Grégoire XIII.

⁸ Quand les architectes estimèrent que 8 000 scudi suffisaient pour la

mais il n'en finit pas moins par consentir les sommes exigées, avec l'espoir de pouvoir entrer dans sa nouvelle résidence dès l'automne¹. En octobre, il poussa à activer². Quand, en janvier 1584, il alla passer huit jours au Quirinal, il dut descendre chez le cardinal d'Este, car le palais papal n'était pas encore habitable³. Dans le même mois, on augmenta le nombre des ouvriers, en sorte que, jusqu'en mars, la construction fit des progrès considérables⁴. A la fin de mai, on raconta que le Pape voulait ajouter au palais une haute tour, d'où la vue devait s'étendre, non seulement sur la ville aux sept collines, mais encore sur toute la contrée environnante jusqu'à la mer⁵. Quand Grégoire, qui avait, comme les années précédentes, passé l'été au palais Saint-Marc⁶, visita en automne la nouvelle construction, il la trouva si avancée qu'il put enfin l'occuper. Il n'y avait d'achevé que l'aile nord avec la haute loggia et le bel escalier tournant, mais la décoration intérieure manquait encore en majeure partie⁷. En outre le tout était trop petit pour la tenue d'une cour de quelque envergure. Le Pape ne prolongea donc guère ses séjours au palais ; tels furent ceux de fin septembre⁸ et fin novembre⁹ 1584, et de

nouvelle construction, Grégoire XIII déclara qu'une dépense annuelle de 1 000 scudi était exagérée, d'où on déduisit que le Pape espérait vivre encore huit ans. *Avviso di Roma* du 1^{er} juin 1583, *Urb.*, 1051, p. 237, Bibl. Vatic.

¹ Ha applicato [il Papa] tutti li denari delle compositioni, che si davano a luoghi pii, alla fabrica di Monte Cavallo volendo S. S^a che sia finita et habitabile al prossimo autunno. *Avviso di Roma* du 25 juin 1583, *Urb.*, 1051, p. 263, Bibl. Vat.

² Voir *Avviso di Roma* du 12 octobre 1583, *ibid.*, p. 423.

³ Voir la lettre d'Odascalchi du 14 janvier 1584, Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁴ Voir les *Avvisi di Roma* des 11 et 21 janvier 1584, *Urb.*, 1052, p. 13 et 31. Dans le premier on lit : Hier le Pape s'est rendu à la villa du cardinal Este, essendo la fabrica nuova in quel sito sorta in un tratto maravigliosamente da fondamenti, ma per un pezzo sarà inhabitabile per S. S^a. Comp. aussi l'*Avviso di Roma* du 25 janvier 1584, Bibl. Vat. Odascalchi rapporte le 3 mars 1584 que le Pape a séjourné jusqu'au jour précédent à Montecavallo, essendo hormai quella fabrica ridotta a bellissimo termine d'habitatione. Arch. Gonzaga, Mantoue. L'affectation de 4 000 scudi à la construction est relatée par un *Avviso di Roma* du 7 mars 1584, *Urb.*, 1052, p. 83, Bibl. Vat.

⁵ Voir l'*Avviso di Roma* du 30 mai 1584, *ibid.*, p. 207 (supplément n° 58).

⁶ Comp. DENGEL, *Palazzo di Venetia*, 108.

⁷ Voir BAGLIONE, 5; *ibid.*, 67, sur les peintures de Giov. Alberti au Quirinal. Comp. HÜLFEN, *loc. cit.*, 88.

⁸ Voir le rapport d'Odascalchi du 22 septembre 1584, Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁹ Voir le rapport de Sporeno du 24 novembre 1584 (le Pape s'est rendu

janvier 1585; il avait alors coutume de se promener jusqu'à la tombée de la nuit dans le jardin adjacent¹. Le terrain où s'élevait le palais appartenait encore toujours aux Carafa, et l'occupant en était, comme avant, le cardinal d'Este. Les rapports entre le Pape et Este furent quelque temps troublés par les incartades de l'indisciplinée valetaille du cardinal, qui réclamait pour elle liberté de quartier²; mais ils redevinrent tout à fait amicaux à la fin du pontificat. En juin 1584, Grégoire exprima même l'intention de léguer le nouveau palais au cardinal d'Este³.

Le séjour fréquent et régulier du Pape sur les gaies hauteurs de Frascati lui donna l'idée de bâtir sur le Monte Porzio voisin un presbytère et une petite cathédrale en l'honneur de saint Grégoire⁴. Aux capucins de Frascati aussi il fit construire par Martino Lunghi⁵ une nouvelle église. Cet édifice, consacré à saint François, s'élève dans une merveilleuse situation au bord de la route de Tusculum. Sur la frise toute simple on lit encore aujourd'hui le nom de Grégoire⁶. Le maître-autel est décoré d'un beau crucifix de Muziano; deux chapelles ont été instituées par le cardinal Guastavillani⁷.

Grégoire XIII s'occupa à plusieurs reprises et sérieusement de l'amélioration des ports des États de l'Église. A

du Vatican ad novum a se conditum palatium ad vineam Estensem), Landesarch. Innsbruck.

¹ Voir *Avviso di Roma* du 12 janvier 1585, *Urb.*, 1053, p. 18-19. On y rapporte aussi que la convention pour le transport de l'eau est conclue. Bibl. Vat.

² Voir LE BRET, *Gesch. Italiens*, dans la *Haller Allg. Welthist.*, XLVI, 2, 312.

³ Voir dans le supplément n° 59 l'*Avviso di Roma* du 6 juin 1584. D'après l'*Avviso* du 18 juin 1583 *Urb.* 1051 p. 260, la rumeur courait alors que le Pape voulait acheter la Villa d'Este, Bibl. Vat.

⁴ Comp. CIAPPI, 40; GAOSI-GONDI, 56; HEMPEL, *C. Rinaldi*, Munich, 1919, 65, et, dans le supplément n° 76-80 les indications de MUZOTTI, Arch. Boncompagni, Rome. Au-dessus du portique principal de la petite ville si gracieusement située, on peut encore voir les armoiries de Grégoire XIII.

⁵ Voir dans le supplément n° 100 les *Memorie sulle pitture et fabbriche* Arch. Boncompagni, Rome.

⁶ Sedente Gregorio XIII P. M. a iubil. 1575, et, au-dessous, les armoiries du Pape; au-dessus de la porte d'entrée : Divo Francisco. On continua, plus tard, de travailler à la construction de l'Église, car l'*Avviso di Roma* du 27 juin 1579 rapporte : Il Papa fa fare alla Villa un a bellissima chiesa a PP. Cappuccini. *Urb.*, 1047, p. 214, Bibl. Vat.

⁷ Voir CIACONIUS, IV, 6.

Fiumicino, où avaient été conservés des restes encore visibles du port antique¹, l'ensablement opposa aux travaux dirigés par Giovanni Fontana de telles difficultés qu'on dut renoncer à les poursuivre². Le Pape se consacra avec d'autant plus de zèle à l'amélioration des deux autres ports de son État. Le 3 février 1574 il partit, accompagné de plusieurs ingénieurs, pour un séjour de dix jours à Civitavecchia³, et ordonna d'entreprendre la restauration du port; les travaux de fortification de l'endroit aussi furent perfectionnés; à la Rocca, l'écusson de Grégoire XIII nous le rappelle aujourd'hui encore, ainsi qu'une inscription de l'année 1584⁴. A Ancône, le Pape avait déjà fait renforcer les fortifications dix ans auparavant⁵; toutefois les travaux principaux concernaient le perfectionnement du port, auquel furent affectées des sommes très considérables⁶. La direction suprême était aux mains du neveu du pape Giacomo Boncompagni. Du soin donné par Grégoire aux fortifications de rivages témoigne encore aujourd'hui une tour bâtie au bord de la mer, au sud de Terracina⁷.

Dans l'intérêt du commerce et de la circulation, et avant tout pour faciliter l'accès de Rome aux pèlerins, Grégoire XIII ordonna la restauration des ponts et des routes dans les États de l'Église. La voie commerciale la plus importante, la route de Rome à Loreto et à Ancône, fut si foncièrement améliorée que dès lors elle put être parcourue aussi par les voitures. Cependant les voyages se faisaient alors le plus communément à cheval; l'usage des voitures,

¹ Voir une représentation de ceux-ci dans la *Galleria Geografica*, avec l'inscription : Romani portus reliquiæ Aº Xº Pontif. Gregorii XIII descriptæ.

² Voir KARTTUNEN, *Grégoire XIII*, p. 84. Sur les occupations de Fontana à Fiumicino, voir BAGLIONE, 123.

³ Voir *Avviso di Roma* du 3 février 1574, *Urb.*, 1044, p. 35. L'*Avviso* du 18 décembre 1574 rapporte que, le jeudi précédent, le Castellano s'est rendu à Civitavecchia pour diriger les travaux de fortification. *Ibid.*, p. 319, Bibl. Vat. Comp. aussi BELTRAMI, 7.

⁴ Gregorius || Pontif. Max. || MDLXXIII. Comp. CIAPPI, 10; VENUTI, 145; BONANNI, I, 347.

⁵ Comp. *Avviso di Roma* du 18 décembre 1574, *Urb.*, 1044, p. 318^b, Bibl. Vat. Le plan remonte jusqu'en l'année 1572; voir BELTRAMI, 6.

⁶ Voir plus haut. Comp. aussi CIAPPI, 9.

⁷ J'ai vu encore en 1903, en visitant cette pittoresque contrée, cette inscription sur la tour en bordure de la route de Fondi, avec le millésime 1578. Sur la tour de Grégoire dans l'île du Tibre, voir *Arch. Rom.*, XX, 77.

déjà très répandu en France, était encore en Italie un privilège de l'aristocratie. La nouvelle route, qui reçut de son fondateur le nom, perpétué par des inscriptions de marbre, de Via Boncompagni, fut bientôt utilisée par les courriers se rendant en Espagne par Gênes, malgré le détour ainsi effectué, et en raison de sa commodité. Grâce aux déboisements de forêts, elle acquit aussi l'avantage de la sécurité¹. L'ancienne Via Flaminia² menant à Rimini et la route de Rome à Civitavecchia furent également améliorées, et l'établissement d'un canal de Civitavecchia à la Ville Éternelle projeté³.

A l'établissement des routes est liée la restauration des ponts. De ces derniers on vante particulièrement, comme utile et très beau, le Ponte Gentino, élevé non loin de la frontière florentine sur la Paglia, un sauvage affluent du Tibre où se noyaient chaque année grand nombre de personnes tentant de le franchir; l'architecte en était Giovanni Fontana. On cite aussi les ponts sur le Montone près de Cesena et près de Forli⁴.

A Loreto le Pape fit décorer de marbre la façade du fameux sanctuaire, et dresser dans une niche au-dessus de l'entrée une statue en bronze de la Sainte Vierge. En outre il envoya au sanctuaire la Rose d'Or et de riches ornements, fonda dans la petite ville le collège d'Illyrie et un palais pour héberger les personnalités princières. A Civita Castellana les appartements du fort furent agrandis. A Tolfa, les employés des mines d'alun furent dotés d'une nouvelle maison d'habitation. Le sanctuaire de S. Maria della Quercia près de Viterbe et S. Petronio à Bologne⁵ reçurent de riches présents.

¹ Voir CORRANO, 274; CIAPPI, 9, et les notes de TAVERNA dans les Arch. Boncompagni à Rome. Comp. KEYSLEER, II, 394; HÜNNER, I, 84; KARTTUNEN, *loc. cit.*, 86, où se trouvent aussi des détails sur le perfectionnement des postes par Grégoire XIII.

² Voir l'inscription dans les *Arch. Rom.*, VII, 247. Comp. *ibid.*, XXIII, 36, 42; KEYSLEER, II, 392.

³ Comp. NARDUCCI dans les *Atti d. Accad. dei Lincei*, 4^e série, I (1885), 300, indications auxquelles on a joint la *Relazione* de Castro tirée des Arch. Boncompagni.

⁴ Voir *Arch. Rom.*, XXIII, 32; KEYSLEER, II, 465; BAGLIONE, 123; VENUTI, 145. Comp. BONANNI, I, 346. Sur les monnaies mentionnées dans BONANNI, comp. PIPER, *Mythologie der christl. Kunst*, I, 2, Weimar, 1581, 556.

⁵ Voir CIAPPI, 9; MAFFEI, II, 392. Le maître de la statue de bronze est nommé dans les *Memorie sulle pitture et fabbriche*, supplément n° 100.

Dans sa ville natale de Bologne le Pape aida également à la construction de la cathédrale¹, et fit agrandir le Palazzo Publico², auquel Domenico Tibaldi fit don d'un nouveau portail pour la statue de bronze en pied de Grégoire XIII exécutée par Alessandro Menganti³. Une inscription sur la Porta Gregoriana de Ravenne louait le Pape d'avoir asséché les marais de la région, restauré la Via Emilia, bâti un pont et ce portique, protégé Cervia contre les inondations, amélioré les salines et refait le Porto Cesenatico⁴.

Enfin l'activité architecturale de Grégoire XIII s'étendit bien au delà des frontières de l'Italie. A côté des fortifications d'Avignon⁵, il faut citer ayant tout les séminaires et établissements d'instruction, institués aux frais du Pape à Vienne, à Graz, à Prague, à Olmütz, à Braunsberg, à Fulda, à Dillingen, à Reims, à Pont-à-Mousson, à Vilna et dans le lointain Japon⁶. On n'exagère donc pas en affirmant que, comme Mécène architectural, Grégoire fait songer à la magnificence des Papes de la Renaissance⁷. A ce point de vue,

La Madonna della Quercia reçut la visite de Grégoire XIII en septembre 1578 (voir Bussi, *Viterbo*, 319); le Pape fit son présent l'année d'après; voir *Avviso di Roma* du 27 juin 1579, *Urb.*, 1047, p. 214^b, Bibl. Vat. Une inscription de la Rocca, à Spoleto, fait allusion à des restaurations entreprises là aussi par Grégoire XIII.

¹ Comp. *Atti d. Emilia*, II (1877), 196, et dans le supplément n° 76-80, les notes de MUSOTTI, Arch. Boncompagni, Rome. La cathédrale aussi reçut la Rose d'or; voir *Avviso di Roma* du 22 mars 1578, *Urb.*, 1046, p. 88, Bibl. Vat.

² Voir *Avviso di Roma* du 25 juin 1575, *Urb.*, 1044, p. 476, *ibid.*

³ Fr. G. CAVAZZA, *Della statua di Gregorio XIII sopra la porta del Palazzo pubblico in Bologna*, Bologna, 1888. Comp. BONANNI, I, 344; THIEME, I, 259. La première ébauche de TIBALDI dans le *Bollett. d'Arte*, VII (1913), 282. Sur la statue de Grégoire XIII à Ascoli, voir G. G. CANTALAMESSA, *Notizie storiche su una statua di bronzo eretta dalla citta di Ascoli nel sec. XVI al S. P. Gregorio XIII*, Roma, 1845.

⁴ Voir CIACONIUS, IV, 42. Sur l'assèchement des marais, comp. la *Relazione della Romagna* de GHISLIENI, citée plus haut, *Urb.*, 831, p. 121^b, Bibl. Vat.

⁵ Comp. CIAPPI, 10.

⁶ Les contemporains déjà appréciaient à leur valeur ces nombreux collèges; comp. *Epistola ex Romana urbe in Germaniam missa*, Ingolstadii, 1577. Ceux-ci et d'autres constructions de Grégoire XIII sont représentés dans la nouvelle publication du *Compendio di CIAPPI*, parue à Rome en 1596, et en partie aussi dans le rare écrit : *Delle allusioni, imprese ed emblemi del s. Principio Fabricii da Teramo sopra la vita e opere ed attioni di Gregorio XIII P. M. libri VI, nei quali sotto l'allegoria del Drago, arme del detto Pontefice, si descriveano la vera forma d'un principe christiano et altre cose*, Roma, 1588.

⁷ Voir ESCUELA, 12.

le Pape Boncompagni dépasse même son grand successeur Sixte-Quint, qui se limita exclusivement à Rome. Ce que Sixte fit dans cette ville sautait tellement aux yeux que l'activité de son prédécesseur en fut reculée à l'arrière-plan. Sous maint rapport cette remarque s'appliquerait aussi à l'activité de Grégoire XIII dans le domaine religieux, où réside le centre de gravité de son long pontificat.

5

Grégoire XIII était au seuil de la vieillesse quand il monta sur le trône de saint Pierre; malgré cela il se sentait aussi frais et plein de santé que s'il eût eu dix ans de moins¹. Comme il appartenait à une famille où on vivait longtemps, et n'avait aucune tare particulière², il pouvait, en menant une vie simple et sévèrement réglée, se promettre un long pontificat, d'autant plus qu'il aimait le travail, mais ne négligeait pas, ensuite, de prendre le délassement nécessaire³. Contre les inévitables agitations et soucis inhérents à sa position il possédait un sûr contrepoids dans sa tranquillité et dans l'égalité de son âme⁴.

La verdeur du Pape jeta en 1574 l'agent impérial Cusano dans la stupeur⁵, et se maintint dans les années suivantes⁶. Une maladie en 1575 fut surmontée aussi promptement qu'une indisposition plus grave en 1577⁷. Le Pape se por-

¹ Comp. sa déclaration au consistoire du 26 juin 1573, dans SANTORI, *Diario concist.*, XXIV, 136.

² Voir le rapport de Franc. Mendoça du 17 mai 1572, Arch. d'État, Vienne, et P. TIPOLO, 212. Auparavant Grégoire XIII n'avait jamais souffert que d'une certaine faiblesse de poitrine; voir les notes de SPECIANI, Arch. Boncompagni, Rome. Il Papa è sano et di buona complessione, mangia bene et dorme bene ne ha veruna schinella, rapporte Franc Strozzi le 4 juillet 1573, Arch. d'État, Vienne. Comp. aussi *Avviso di Roma* du 5 décembre 1573, *Urb.*, 1043, p. 338, Bibl. Vat.

³ Voir le rapport de Zuñiga dans la *N. Colecc. de doc. inéd.*, I, 154; III, 87.

⁴ Voir CORRANO, 273.

⁵ Dans l'*Avviso di Roma* envoyé par Cusano, du 10 avril 1574, on raconte que Grégoire XIII, après avoir lu la bulle *In cœna Domini*, jeta le cierge à terre avec une violence « come se fosse giovane di 25 anni ». Arch. d'État, Vienne. Voir aussi l'*Avviso di Roma* du 8 septembre 1574, Arch. d'État, Naples. Comp. FARNEZ, 6.

⁶ Comp. le rapport d'Alex. de Médicis du 17 juin 1575, Arch. d'État, Florence.

⁷ Sur l'« accidente » de 1575, voir P. TIPOLO, 212. L'indisposition vi-

tait de nouveau mieux que jamais, put écrire au commencement de juin 1577 l'ambassadeur de Mantoue; malgré la grande chaleur il conduisit personnellement la procession de la Fête-Dieu. En automne il séjourna dans la meilleure santé du monde à la Villa Altemps, à Frascati¹. En janvier de l'année suivante, bien qu'il fit froid, Grégoire visita les sept églises. Il se promenait par tous les temps, souvent si loin que même ses acolytes plus jeunes se fatiguaient. Avant comme après, il prit part à toutes les solennités de l'Église². Dans la semaine sainte de 1579, un ambassadeur fit la remarque que le Pape était dispos comme un homme de quarante ans³. En mai les cardinaux le félicitèrent de jouir d'une si excellente santé au début de sa huitième année de règne. Grégoire les exhorte à remercier Dieu et à le prier pour que sa vie fût un avantage pour la religion et pour le Saint-Siège⁴. Quand, à la fin de juin 1579, le Pape revint de Frascati à Rome pour la fête de Saint Pierre et Saint Paul, on lui trouva meilleure mine que jamais⁵. Au commencement d'avril 1580, l'ambassadeur de Mantoue rapporte que le Pape a supporté toutes les épuisantes cérémonies de la semaine sainte au point d'étonner chacun; pendant les longs chants, il est toujours resté debout, sans faire un mouvement, ce qui est tout à fait surprenant chez un vieillard de quatre-vingt ans⁶. Dans l'été de 1584 la plus grande partie des habitants de Rome furent éprouvés de maladie;

surmontée de 1577 est relatée dans les lettres de P. Strozzi des 4, 11 et 18 mai, Arch. Gonzaga, Mantoue, et les *Avvisi di Roma* des 1^{er} et 8 mai, *Urb.*, 1045, p. 281, 287, Bibl. Vatic.

¹ Voir les rapports d'Odascalchi des 1^{er}, 10 et 22 juin et 25 septembre 1577, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. les *Avvisi di Roma* du 29 juin, 19 juillet et 14 août 1577, *Urb.*, 1045, p. 439^b, 472, 524, Bibl. Vat. Une indisposition passagère de Grégoire est mentionnée par un *Avviso di Roma* du 2 août 1577, Arch. d'État, Modène.

² Voir, outre A. TIGROLO, 258, les lettres d'Odascalchi des 11 janvier et 28 décembre 1578, Arch. Gonzaga, Mantoue.

³ Lettre d'Odascalchi dat. Sabbato santo 1579, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. *ibid.*, les rapports des 23 mai, 13 et 20 juin, 25 juillet, 15 août et 17 octobre 1579, et l'*Avviso di Roma* du 21 février 1579, *Urb.*, 1047, p. 56, Bibl. Vat.

⁴ Voir *Avviso di Roma* du 30 mai 1579, *ibid.*, p. 182,

⁵ Rapport d'Alex. de Médicis du 27 juin 1579, Arch. d'État, Florence.

⁶ Lettre d'Odascalchi du 2 avril 1580, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. avec celle-ci le rapport d'Alex. de Médicis du 12 mars 1580, Arch. d'État. Florence.

seul le Pape demeura entièrement épargné¹. En automne, lors de son séjour à Mandragone, il fit chaque matin de fort longues promenades².

Dans la première moitié de 1581, Grégoire surpassait encore en verdeur maintes personnes beaucoup plus jeunes que lui³. Mais au milieu d'août, il fut assailli par une maladie que, à la vérité, il chercha d'abord à cacher selon son habitude; néanmoins l'état se manifesta promptement fort dangereux⁴, et s'aggrava des soucis créés au Pape par les méfaits du brigandage⁵. Déjà plusieurs cardinaux prenaient leurs dispositions pour une nouvelle élection⁶. A côté de ses accès de fièvre, le Pape avait particulièrement à souffrir d'asthme. Durant tout le mois de septembre, son état demeura inquiétant, quoiqu'il recommençât à sortir⁷. L'ambassadeur de Florence dépeint au milieu de septembre Grégoire comme un vieillard chancelant, blême, avec une voix défaillante; sans un miracle, juge-t-il, il ne se remettra plus⁸. Au commencement d'octobre, on crut communément que la prophétie d'un astrologue, fixant la mort du Pape au 16 du mois, était en train de se réaliser⁹. Néanmoins, le 14 octobre, il put se rendre, en état de pleine convales-

¹ *Avviso di Roma* du 20 août 1580, *Urb.*, 1048, p. 259, Bibl. Vat. *Ibid.* un *Avviso* du 30 avril 1580 : Jeudi le Pape disait le breviaire dans une chambre au-dessus de la salle de Constantin; à peine avait-il quitté la chambre que s'effondrèrent « *tetto e soffitto con gran ruina* ».

² Comp. *l'Avviso di Roma* envoyé par Sporeno, du 16 septembre 1580, *Landesarchiv*, Innsbruck, et *ibid.*, le rapport de Sporeno du 24 septembre 1580.

³ Voir, outre CORRADO, 273, le rapport d'Odascalchi du 25 mars 1581, Arch. Gonzaga, Mantoue, et la lettre de Sporeno du 13 mai 1581, *Landesarch.*, Innsbruck.

⁴ Voir les *Avvisi di Roma* des 16 et 19 août 1581, *Urb.*, 1049, p. 324, 326, 331, Bibl. Vat., et les rapports de P. Strozzi des 19 et 23 août 1581, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. *Lettres de P. de Foix*, 103, 111, 115, 117.

⁵ Voir les *Avvisi di Roma* des 19 août et 7 octobre 1581, *Urb.*, 1049, p. 331, 389, Bibl. Vat. Comp. le rapport de Sporeno du 19 août 1581, *Landesarch.*, Innsbruck.

⁶ Comp. *Lettres de P. de Foix*, 123; HERRE, 269; HINN, II, 406.

⁷ Voir *Avvisi di Roma* des 2, 7, 9, 13, 16 et 30 septembre 1581, *Urb.*, 1049, p. 346, 356, 358, 360, 365, 378, Bibl. Vat., les lettres de Sporeno des 2 et 8 septembre 1581, *Landesarch.*, Innsbruck, et les rapports du P. Strozzi des 16 et 30 septembre 1581, Arch. Gonzaga, Mantoue. Voir aussi *Lettres de P. de Foix*, 127; GROTTANELLI, *Piccolomini*, 59.

⁸ Voir le rapport de Serguidi au grand-due de Florence dat. Rom. 1581 sept. 14, Arch. d'État, Florence, Medic. 3605.

⁹ *Avviso di Roma* du 4 octobre 1581, *Urb.*, 1049, p. 387, Bibl. Vat.

cence, à sa villa de Frascati pour un court séjour, après lequel il reprit ses affaires¹. L'ambassadeur vénitien Corrado estimait que Grégoire, ayant déjà enterré trente cardinaux plus jeunes que lui, était fort capable de survivre à une nouvelle douzaine².

Pendant l'hiver de la fin de 1582³ et l'été suivant, l'état de Grégoire ne laissa rien à désirer⁴. Quand, dans les derniers jours de juillet 1582, un peintre fit un portrait de lui, le vieillard chargé d'années put rester debout une heure et demie sans s'appuyer un instant⁵. En décembre, son entourage crut remarquer une diminution de ses forces⁶. Rien ne justifiait néanmoins de plus graves inquiétudes. Une indisposition en février 1583 se dissipia promptement, et en mars le Pape assista à toutes les cérémonies de la semaine sainte. En été il se sentit aussi bien que jamais. Quand il revint en automne de sa villa, Rome tout entière fut ébahie de sa bonne mine. A Noël il prit part à tous les offices sauf à ceux de la nuit sainte⁷. Il en fut de même en 1584 durant la semaine sainte; le Pape put même se familiariser avec l'idée de faire le long voyage de Bologne. Quand ses neveux voulurent le détourner de célébrer en personne la grand'messe à la fête des Saints Pierre et Paul, il écarta leur prière en souriant. Avec un entrain juvénile, malgré la grande chaleur, il assista au service divin de l'Assomption dans l'église des jésuites. Il passa l'automne dans sa villa des montagnes Tusculanes, où il fit beaucoup de promenades,

¹ Voir les *Avvisi* des 14 et 21 octobre 1581, *ibid.*, p. 395, 400; lettre de P. Strozzi du 14 octobre 1581 (sta benissimo), Arch. Gonzaga, Mantoue; rapports de Sporeno des 7, 14 et 21 octobre 1581, Landesarch., Innsbruck.

² CORRADO, 279.

³ Voir les rapports de Sporeno des 9 décembre 1581 et 6 janvier 1582, Landesarch., Innsbruck.

⁴ Voir les rapports d'Odascalchi des 7 et 14 juillet, 4 et 26 août et 16 septembre 1582, Arch. Gonzaga, Mantoue.

⁵ Essendo venuto desiderio al Papa del ritratto della sua persona stette in piedi un' hora e mezza senza appoggiarsi mai, ragionando con mons. Datario mentre il pittore ne pigliava il ritratto dicendo S. S^{ta} di volerlo per lei medesima. *Avviso di Roma* du 28 juillet 1582, *Urb.*, 1051, p. 271, Bibl. Vat.

⁶ Voir *Avviso* du 9 décembre 1582, *Urb.*, 1050, p. 469, *ibid.*

⁷ Voir les *Avvisi* des 5 et 9 février, 9 et 13 avril, 31 août, 8 et 15 octobre 1583, *Urb.*, 1051, p. 56, 64, 162, 166, 361, 421, 427, *ibid.* S^{ma} adeo bene valet ut nemo audeat dicere illum annum 83 agere. Sporeno, 23 juillet 1583; comp. le rapport du 24 décembre 1583, Landesarch. Innsbruck.

mais en même temps se consacra avec zèle à ses affaires¹.

L'année 1585, qui devait être la dernière de Grégoire, débuta pour le vieillard de quatre-vingt-quatre ans de façon absolument favorable. Comme toujours le Pape vaquait à toutes ses affaires et faisait ses promenades habituelles, la plupart du temps dans la loggia du Vatican qu'il avait construite lui-même. L'ambassadeur de Venise crut, il est vrai, constater quelques symptômes inquiétants, mais l'opinion générale était que Grégoire, comme plusieurs de ses prédécesseurs, atteindrait les extrêmes limites de l'âge humain². Toujours encore il était présent à tous les offices religieux. Inlassable au travail, il tenait des consistoires, des séances de signatures, donnait des audiences publiques et privées³. Un catarrhe, qui le prit au commencement d'avril, attaqua le vieillard d'autant plus qu'il se tenait rigoureusement au régime peu nourrissant de l'époque du jeûne. Il repoussa toutes les représentations contraires des médecins, même quand ceux-ci, le vendredi 5 avril, diagnostiquèrent une angine compliquée de fièvre⁴. Malgré une mauvaise nuit, le dimanche 7 avril, le malade célébra la sainte messe dans la chapelle privée, parut ensuite dans la chapelle Sixtine et donna des audiences. Le lundi matin on tint le consistoire,

¹ Voir les *Avvisi* des 3 et 7 mars et 27 juin 1584, *Urb.*, 1052, p. 80, Bibl. Vat., et les rapports d'Odascalchi des 7 janvier, 10 et 31 mars, 2 juin, 20 octobre et 24 novembre 1584, Arch. Gonzaga, Mantoue. Comp. les rapports de Sporeno des 5 mai, 2 et 23 juin, 15, 21 et 28 juillet, 18 août, 29 septembre, 20 octobre et 1^{er} décembre 1584, Landesarch. Innsbruck.

² Comp. les rapports de Sporeno des 12 janvier, 2 février, 2 et 23 mars 1585, *ibid.*, et l'*Avviso* dans BELTRAMI, *Roma*, 52. Voir aussi HÜBNER, I, 132.

³ Voir les rapports d'Odascalchi des 19 janvier (N. S^{re} stu con molta salute et Roma con molta quiete) et 7 mars 1585, Arch. Gonzaga, Mantoue. Un *Avviso* du 2 février 1585 parle de la distribution usuelle des cierges pour la Chandeleur; elle a été faite par le Pape con promissione nella cera et nelli fatti di doverne dar tante [candele] per l'avvenire che bastano a far lume alla sepoltura della metà del collegio hora vivente, Bibl. Vat. Voir aussi le rapport de Sporeno du 26 janvier 1585, Landesarch., Innsbruck.

⁴ Pour les derniers jours de Grégoire XIII, comp. les informations de Musotti, qui fut présent à la mort, Arch. Boncompagni, Rome; MUGANTIUS, *Diarium*, dans THEINER, III, 642; SANTORI, *Autobiografia*, XIII, 163; les rapports de Priuli des 10 et 12 avril 1585, dans MUTINELLI, I, 457-458; lettre de G. Capilupi du 10 avril 1585, Arch. Gonzaga, Mantoue; le rapport de Sporeno du 10 avril 1585, Landesarch., Innsbruck; *Avvisi di Roma* des 10 et 13 avril 1585, *Urb.*, 1053, p. 154, 158 sqq., Bibl. Vat.; MAFFEI, II, 423. Le rapport de G. Masetti, communiqué par PETRUCELLI DELLA GATTINA, II, 237, est indiqué avec une date fausse. Sur les médecins de Gregoire XIII, voir HÄUSER, II³, 52; MARINI, I, 452.

l'après-midi il y eut de nouvelles audiences. Le jour suivant, Grégoire avait l'intention de tenir sa séance de signatura di Gracia ; mais comme, pendant la nuit, le catarrhe empira et la faiblesse augmenta, les médecins le forcèrent à garder le lit, à se relâcher de l'observance du jeûne tout à fait strict et à manger des œufs frais. Le pieux vieillard ne céda qu'avec une extrême répugnance, lui qui, dans toute sa vie, ne s'était jamais accordé le moindre adoucissement¹. Le mercredi 10 avril il se crut tellement mieux qu'il regretta cette indulgence à son corps. Après avoir pris en compagnie du duc de Sora un frugal déjeuner, il reçut les cardinaux Boncompagni et Guastavillani, avec lesquels, marchant dans la chambre en long et en large, il régla quelques-unes des affaires des États de l'Église. Le catarrhe, dont il souffrait avec persistance, était déclaré sans importance par les médecins, en sorte que l'entourage du Pape n'appréhendait aucun danger sérieux. Seul le médecin assistant Michele Mercati reconnut le véritable état de la maladie ; quand il arriva peu après la visite des cardinaux, il remarqua chez le patient un inquiétant affaiblissement du pouls et des sueurs froides. Nul doute, il y avait péril de mort imminent. Grégoire en reçut l'avis avec une complète tranquillité d'âme. Il se mit aussitôt à prier, et témoigna qu'il voulait mourir dans la foi catholique. Alors, la fin arriva aussi inopinée que rapide. On n'eut que le temps d'administrer au Pape l'extrême-onction ; aussitôt après il s'endormit doucement².

Le cadavre fut d'abord exposé dans la chapelle Sixtine où les jésuites firent la veillée mortuaire comme pénitentiers de Saint-Pierre ; le matin suivant, on transféra les restes mortels en procession solennelle à Saint-Pierre. Là ils restèrent

¹ Voir la note suivante.

² Comp. les lettres de Priuli des 10 et 12 avril 1585, Arch. d'État, Venise, Roma, XIX ; CIAPPI, 77. L'examen anatomique du cadavre constata : le fauci et quei meati della gola pieni di materia catarale et viscosa, il petto tutto infocajo, il fecato grande et duro tutto scabioso intorno, il polmone simile ad un legno d'esca et estenuatissimo per la quaresima, che ha voluto al dispetto d'oguno osservare in questa sua età di 84 anni seben haveva l'asma così grossa (*Avviso di Roma* du 12 avril 1585, Urb., 1053, p. 158, Bibl. Vat.). Le cardinal Galli observe dans ses *Memorie* : Haveva le fuaci strette come quelli che patiscono d'asma, onde parlava sempre con voce bassa et con qualche reluctantia de le parole, non pero che havesse alcuno impedimento nel parlare. Arch. Boncompagni, Rome.

exposés trois jours dans la Cappella Gregoriana, puis furent placés dans un tombeau très simple, pour lequel Prospero Bresciano exécuta la statue du disparu¹. Plus tard (en 1723), le cardinal Jacopo Boncompagni éleva à Grégoire XIII un monument de marbre blanc, qui trouva place sous l'arcade séparant la Cappella Gregoriana de celle du Saint Sacrement. Les sculptures furent faites par Camillo Rusconi². Le sarcophage de marbre s'éleva sur un socle; la Sagesse, figurée par Minerve, soulève un drap, dévoilant ainsi un bas-relief qui se rapporte à la réforme du calendrier; de l'autre côté, la statue de la Religion, avec les Saintes Écritures et une table de marbre, sur laquelle on lit : *Novi opéra ejus et fidem.* Au milieu, sur le sarcophage, trône le Pape, assis en vêtements pontificaux, la droite élevée vers le ciel pour bénir, « une austère figure de vieillard, digne avec puissance »³. Les figures allégoriques sont des reproductions de celles du tombeau d'Innocent XI. L'ensemble, dans sa blancheur marboréenne, fait l'effet d' « un messager égaré du classicisme »⁴.

Grégoire avait gouverné l'Église douze ans, dix mois et vingt-huit jours. A son pontificat, dont le jésuite Stefano Tucci, dans son oraison funèbre du 16 avril 1585⁵, traça une concise image, de même qu'à sa vie tout entière s'appliquent

¹ Voir BAGLIONE, 45. Comp. TRITI, *Ammaestramento di pittura, scoltura et architettura nelle chiese di Roma*, Roma, 1686, 13; SOBOTKA dans le *Jahrbuch der preuss. Kunstsamml.*, XXXIII, 258. Voir aussi CERRATI, *T. Alpharani de basil. Vatic. liber*, p. 89. Reproduction de ce tombeau différent du suivant dans BONANNI, 33; comp. LANCIANI, IV, 104. Sur l'inscription funéraire, voir CIAPPI, 119. Fazolio rapporte : Al tempo della b. m. del card. S. Sisto si trattò di S. S. III. di far l'epitafio (pour la tombe de Grégoire XIII), et furono eletti F. Orsini, Flaminio de Nobili, Latino Latini et io, quali fussimo in casa del S. Latino. Arch. Boncompagni à Rome, D. 5, où Fazolio communique encore deux épitaphes rédigées par lui pour Grégoire XIII.

² Comp. PASCOLI, *Vita de' pittori, scultori et architetti moderni*, I, Roma, 1730, 263.

³ Voir PISTOLESI, I, 110; GREGOROVIUS, *Grabmaler*, 168; BRINZINGER, *Ein Gang zu den Grabdenkmälern der Papste in der St. Peterskirche*, Einsiedeln, 1917, 22; LECAROUILLY, *Vatican*, I, pl. 45. Épitaphe dans FORCELLA, VI, 170.

⁴ Voir SOBOTKA, *Marattas Entwurf zur Grabmal Innocenz' XI*, détaché du *Jahrbuch der preuss. Kunstsamml.*, 1914, 49 Comp. BERONER, 103.

⁵ Voir *Oratio in exequiis Gregorii XIII P. M. a Stephano Tuccio sacerdote Soc. Iesu habita in Vaticano ad s. collegium XV Cal. Maii 1585*, Romæ, 1585, réimpression dans CIACONIUS, IV, 27.

les paroles : De grand prix, parce que riches de peines et de travail.

Grégoire XIII a longtemps été estimé très au-dessous de sa valeur. Ce ne sont que les investigations systématiques entreprises récemment dans les archives papales secrètes qui ont fourni les bases à une appréciation sans préjugé de sa personne et de son activité ininterrompue. Ce qui a nui au jugement porté sur lui, c'est qu'il eut pour prédécesseur un saint comme Pie V, pour successeur une personnalité fascinante comme Sixte-Quint. En s'attaquant avec une résolution sans ménagement à ce fléau du brigandage dont Grégoire, par suite de son âge et de sa douceur allant parfois jusqu'à la faiblesse, n'avait pu se rendre maître, Sixte semblait former avec son prédécesseur un éclatant contraste. C'est ainsi que de plus en plus, dans le jugement reçu, fut imprimé au pontificat de Grégoire XIII un sceau où on ne tenait guère compte que des incontestables difficultés du gouvernement des États de l'Église, et beaucoup de choses faites par Grégoire pour le bien de ses sujets et l'embellissement de Rome tombèrent dans l'oubli. En outre, on ne songeait pas assez que, sous bien des rapports, Sixte-Quint ne fit qu'achever ce que Grégoire avait commencé¹.

¹ Le désir d'exalter Sixte-Quint aux dépens de Grégoire XIII est déjà sensible dans le journal de Guido Gualterius. La solide étude de MAFFEI (comp. supplément n° 65) devait combattre cette tendance, mais elle n'atteignit son but qu'en partie. Dans RANKE déjà, l'ancienne manière de voir reparait. Des douze pages consacrées par lui à Grégoire XIII, sept traitent des difficultés des États de l'Église, principalement du brigandage. Combien dès lors se fortifia sur Grégoire XIII le jugement reçu, on le voit mieux encore dans l'ouvrage de Hübner sur Sixte-Quint. Il n'y a en somme que Reumont qui fit exception, en insérant dans le *Bonner Theologisches Litteraturblatt*, 1870, V, 612, une protestation contre la manière dont Hübner présente les faits. Mais en 1879 encore, Giovanni Gozzadini (*Giovanni Pepoli e Sisto V*, p. 10) reprit l'ancienne fausse conception. Le revirement ne se produisit qu'à l'ouverture des archives papales secrètes par Léon XIII. Se basant sur des matériaux qui s'offraient là en abondance, Hansen, le premier, tenta dans les *Nuntiaturberichte* (I, xxiv, xxvi, xxx) de faire rendre justice à Grégoire XIII. C'est ensuite le zèle infatigable de Schellhass qui contribua le plus à une appréciation équitable de Grégoire (comp. particulièrement *Nuntiaturberichte*, III, v et xv). Dernièrement SCHELLHAS, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte* de BRIEGER, XXX, 144, s'est prononcé de la façon la plus délibérée contre la méconnaissance de la personne de Grégoire et de son pontificat. Maintenant que deux investigateurs du Nord, Blandet (*Les Nonciatures*, 27) et Karttunen (Gré-

Le point central du gouvernement de Grégoire XIII doit être cherché rigoureusement sur le terrain ecclésiastique. N'eût-il rien fait en cette matière que continuer l'activité réformatrice de Pie V, déjà il se serait assuré une place d'honneur dans la série des Papes du seizième siècle. Mais Grégoire ne s'est pas contenté de travailler méthodiquement et sur une vaste échelle à l'exécution des décrets du concile de Trente; le nouvel esprit qui soufflait dans l'Église exerça sous sa direction une action beaucoup plus étendue : fidèlement soutenu par les meilleurs hommes du cercle de Borromée, avec, à leur tête le saint archevêque milanais lui-même, il réalisa un progrès décisif dans le triomphant combat contre l'hérésie¹. On s'en rend d'autant mieux compte que l'on examine davantage son pontificat à la lumière des actes justificatifs. Le rétablissement de l'antique unité religieuse des peuples chrétiens d'Europe, visé par Grégoire XIII et ses auxiliaires, était sans doute inaccessible, malgré les plus extrêmes efforts et les plus grands sacrifices pécuniaires²; Grégoire n'en compte pas moins beaucoup de réussites, pour cette raison avant tout, que, en opposition tranchée avec les Papes de la Renaissance, il plaça toujours résolument les points de vue religieux avant les points de vue temporels. La primauté des préoccupations spirituelles, sensible déjà sous Paul III, acquit désormais une véritable prépondérance.

Ce qui fut décisif, c'est avant tout l'activité déployée par Grégoire pour l'Allemagne. Là furent atteints des résultats si importants pour l'Église qu'on put parler du début d'une nouvelle ère. Mais à l'Europe orientale et septentrionale aussi son gouvernement imprima un grand essor. Quand bien même les efforts pour ramener la Suède et la Russie à l'Église échouèrent, ils n'en eurent pas moins des suites considérables : l'héritier au trône de Suède était gagné,

goire XIII comme politicien et souverain, III) se sont aussi déclarés contre la manière reçue de juger Grégoire XIII, personne ne songera plus à contester que son pontificat, comme l'affirme d'ailleurs aussi KÄWERAU dans sa nouvelle édition de la *Kirchengeschichte* de MÖLLEN, III, 251, n'aït été de la plus haute signification.

¹ Voir REINHARDT-STEFFENS, XXIV.

² D'après les indications de Musotti, Grégoire XIII envoya en France plus de 300 000 scudi, à l'empereur 100 000, à l'archiduc Charles également 100 000, à Don Juan 50 000. Pour Cologne il dépensa près de 200 000 scudi. Arch. Boncompagni, Rome.

et l'union des Ruthènes préparée. Le résultat le plus important semble être le revirement accompli en Pologne dans un temps relativement court. Lors de l'extinction des Jagellons, la victoire du protestantisme en Pologne avait été chose nullement improbable¹. Comme ce pays avait pour l'Est une signification analogue à celle des Pays-Bas pour l'Ouest, une victoire de l'hérésie y eût porté un coup mortel à l'Église au delà des Alpes. Mais il arriva le contraire de ce qui était espéré par les uns, redouté par les autres. Quand le pontificat de Grégoire XIII toucha à sa fin, la chute du protestantisme et la victoire de l'Église catholique renouvelée étaient en Pologne chose accomplie.

A ce revirement, auquel il faut attribuer une signification mondiale², le roi de Pologne Stephan Báthory eut une part essentielle. C'est sous son règne et avec son concours que l'Église catholique fut restaurée en Pologne, « le protestantisme déraciné, et que furent en même temps déposées dans les territoires orthodoxes-grecs du royaume des semences indélébiles de catholicisme »³. L'aide du Pape et des Jésuites y fut d'un grand poids. Non seulement en soutenant les Jésuites dans la Pologne proprement dite et dans la Lithuanie, mais en leur ouvrant encore dans le Nord la Livonie, dans le Sud la Transylvanie, Báthory donna un essor décisif à la propagande catholique dans l'Europe septentrionale et orientale.

Le Jésuite Possevino ébaucha à cet effet un programme de grande envergure dans son ouvrage dédié au Pape en 1584 sur la Transylvanie⁴. Il y développe des plans détaillés pour l'accomplissement de la restauration catholique en Transylvanie, et signale l'importance de ce pays pour la diffusion de la foi catholique dans les nations voisines. A Grosswardein et dans d'autres comtés dépendant de la Transylvanie, il y a encore beaucoup de catholiques,

¹ En 1572, il ne se trouvait plus parmi les conseillers du roi de Pologne que deux catholiques; voir HAUSMANN, *Studien zur Gesch. des Königs Stephan von Polen I*, Doryat, 1880, 25.

² Jugeement de SCHIEMANN (II, 371), qui écrit: « La Pologne était l'instrument élu pour établir la contre-réforme dans le Nord et dans l'Est, et réaliser l'union, espérée depuis Grégoire VII, de l'Église grecque avec l'Église catholique. »

³ Voir *ibid.*, 269.

⁴ Publié par VERESS dans les *Fontes rer. Transilv.*, III, 1.

écrit-il ; il faut leur venir en aide sans retard. Il en est de même à Temesvár, à Belgrade et en Bosnie, où des catholiques vivant sous la domination des Turcs ne craignent pas de faire de longs parcours ou des voyages pour entendre une fois seulement la messe et pouvoir se confesser. En Moldavie et en Valachie aussi on peut espérer une riche moisson. En Valachie, le Pape est appelé par les Grecs schismatiques « le grand-père ». On peut gagner sans difficulté cette population simple, apparentée à la race des Italiens ; mais il y faut au moins cinquante missionnaires, qui devront apprendre la langue du pays et répandre de bons écrits catholiques. On peut les recruter en partie dans la Société de Jésus, en partie parmi les franciscains, très honorés chez les Turcs ; on peut faire appel aussi aux oratoriens.

Il faut, dit Possevino, apporter en Transylvanie et dans les pays voisins le plus grand souci des prêtres et des églises. Le Pape, il est vrai, a déjà fait beaucoup, mais il faut faire plus encore, car c'est dans ces pays que s'ouvrent les voies par lesquelles on peut apporter l'évangile aux contrées du Nord et de l'Est de l'Europe. Si les adversaires de l'Église en Allemagne, s'écrie-t-il, se fient à des moyens de domination temporels, nous voulons pénétrer par des moyens pacifiques, et montrer que nous ne cherchons ni l'or ni les grandeurs, mais uniquement le salut des âmes.

Cette façon du zélé jésuite, de traiter la question à grands traits et d'ensemble, répondait tout à fait à la manière et aux intentions du vieux Pape¹. Toutefois, quand Grégoire eut connaissance des plans de grande envergure de Possevino, sa vie touchait déjà au déclin². Il n'en put pas moins, ce pape dont le nom se rattache à la nouvelle publication du droit canon et à la réforme du calendrier, se rendre le témoignage que, dans sa sollicitude sans répit pour toutes les nations, en fondant et en soutenant de

¹ Lorsqu'en 1583 Possevino se rendit en Transylvanie, Grégoire lui donna des brefs pour les souverains de Valachie et de Moldavie ; voir THEINER, III, 453. Pour protéger la Moldavie contre les Turcs, le Pape avait fait des efforts déjà auparavant.

² Comme les plans de Possevino concernaient aussi la Hongrie, Galli commença par s'adresser au nonce auprès de l'Empereur ; voir TURBA, III, 209.

établissements d'éducation et de culture religieuse, il avait plus fait pour les missionnaires des peuples les plus divers que n'importe lequel de ses prédécesseurs¹. C'est pourquoi, comme le fait entendre un contemporain, son souvenir devait rester béni à jamais; n'avait-il pas montré au monde, un des devoirs capitaux d'un vrai successeur de saint Pierre?
« Quant à vous, Romains, ainsi conclut-il, n'oubliez pas ce que vous devez à Dieu et à un tel pasteur, qui a ennobli votre ville de fondations telles qu'on n'en pourrait souhaiter de meilleures, de fondations d'où partent sans cesse des messagers pour la propagation de la foi. Aussi le devoir des habitants de la Ville Eternelle est-il de faire fructifier par l'exemple de leur piété ce qui a été planté par cet homme-là². »

¹ Voir les observations de Speciani dans les Arch. Boncompagni à Rome; MAFFEI, II, 478. Comp. REUMONT, III, 2, 567; KARTTUNEN, Grégoire XIII, p. 94.

² Comp. *Raggioni date a diversi sig^{ri} cardinali in favore de' collegi e seminarii instituiti dalla S^{ta} di Gregorio XIII*, Arch. de la propagande, à Rome, vol. 362.

SUPPLÉMENT

DOCUMENTS INÉDITS ET COMMUNICATIONS D'ARCHIVES

REMARQUE PRÉLIMINAIRE

Les documents ici réunis doivent confirmer et compléter le texte de mon livre; il n'entrant pas dans mon plan de donner une collection de sources. Le lieu d'origine est à chaque numéro donné avec toute l'exactitude possible. A cause de l'espace dont je dispose, j'ai dû être économe des remarques explicatives. Quant au texte lui-même, je me suis astreint à lui conserver la forme et l'orthographe des sources et lettres copiées la plupart du temps sur l'original; les changements adoptés dans les majuscules et dans la ponctuation n'ont pas besoin de justification. Où des corrections ont été tentées, la remarque en a toujours été faite; par contre, des erreurs sans importance ou des fautes d'orthographe manifestes ont été corrigées sans observation spéciale. Les additions faites par moi ont été indiquées par des parenthèses carrées, les passages incompréhensibles ou douteux par un point interrogatif ou un « sic ». Des passages, laissés de côté par moi intentionnellement à la copie ou avant l'impression comme non essentiels ou inutiles à mon but, sont remplacées par des points (...).

1. — PIE IV NOMME UGO BONCOMPAGNI CARDINAL¹.

12 mars 1565, Rome.

Pius etc. Dilecto filio Ugoni S. Romanæ Ecclesiæ presbytero cardinali Boncompagno nuncupato salutem etc.

Romana Ecclesia omnium ecclesiarum mater... Tu siquidem cum Bononiæ patriæ tuæ iura publice doceres, multis iam annis laudabiliter in ea exercitatione consumptis, in collegium duodecim abbreviatorum litterarum apostolicarum maioris præsidentiæ aggreg-

¹ Voir volume précédent.

gatus, nec multo post a felicis recordationis Paulo papa tertio prædecessore nostro in numerum refendariorum utriusque Signaturæ suæ cooptatus, inde ad multa publica officia arduaque negotia domi forisque, prout res tulit, delegatus, ex omnibus rebus tractandis iudicandisque ingenitam semper severitatem pari æquitate coniunctam retinens, insigne virtutis decus maximamque tibi apud omnes gloriam comparasti. Subsignandis libellis supplicibus gratiæ a piæ memorie Paulo papa quarto etiam prædecessore nostro præpositus, hoc munere hucusque diligenter perfunctus fuisti, hisque tanti ponderis negotiis sine intermissione impeditus, Vestanam ecclesiam, cui dictus Paulus IV prædecessor te pastorem præfecerat, solo Vestani episcopi nomine contentus, in manibus nostris libere dimisisti. Bis denique ad Concilium Tridentinum profectus, cum in dicendis illic sententiis, tum in tuendis Romanæ, Ecclesia et nostra hucusque Sanctæ Sedis auctoritate, dignitate et libertate, qua præstares doctrina, fide et constantia palam omnibus ostendisti...

Anno Incarnationis Dominicæ millesimo, quingentesimo, sexagesimo quarto, quarto idus martii, Pontificatus nostri anno sexto.

Reg. 2002, p. 209-209^b. Arch. secr. pap.

2. — LE PAPE GRÉGOIRE XIII AU ROI D'ESPAGNE PHILIPPE II¹.

23 août 1572, Rome.

Loue la décision du roi de faire corriger à ses frais la Bible et de la faire publier en quatre langues : œuvre royale et très grand bienfait pour la chrétienté, puisque la théologie et la morale, les deux principes de notre salut, y sont entièrement contenues, ut nihil possit esse horum librorum lectione dignius, nihil fructuosius, nihil omni hominum generi accommodatius, nihil majori doctrina et sapientia refertius. Philippe a bien mérité de toute la chrétienté pour ne pas s'être laissé rebuter par les difficultés ni par la grande distance. Puissent tous les lecteurs être portés par cette œuvre à Dieu.

Brevia Gregorii XII, 1572, Nr. 197. Arch. secr. pap.

3. — LE CARDINAL GALLI AU NONCE FRANÇAIS A. M. SALVIATI².

27 août 1572, [Roma].

Non ha havuto N. S. dopoi che è asonto al pontificato maggior pensiero nel animo ne che più li prema che di accrescere le forze

¹ Voir volume précédent.

² *Ibid.*

de la s. lega operando che li principi christiani vi entrino perchè conosce molto bene che contra così potente nimico come è il Turco bisogna molta forza ad assaltarlo et opprimerlo, ne quelle de principi collegati al presente bastano a far questo così compitamente come conviene, et vedendo S. B^{oo} che già siamo per entrare nel autunno, nel qual tempo si suole trattar qui del imprese del anno futuro, non ha voluto tardare a cercar di tirar in lega la M^{ta} del R^e Christ^{mo}, nel quale S. S^{ta} ha posta gran parte de la sua speranza per la prosperità di così santa impresa, la quale è per liberare da misera captivit^à et servit^ù de Turchi infinito numero di populo christiano et per scaricare molti mali humorì che sono et possono accrescersi ne principi et popoli christiani, et considerando S. B. che per simile negocio tiene legato al Imperatore il card. Commendone, il quale sebene li giorni passati ando in Polonia et vi doveva stare fin che fusse eletto il nuovo r^e, pure si tiene per fermo che per tutto Settembre haveva veduto il fine de questi negotii di Polonia et sarà in corte di S. M^{ta} Ces., ha voluto S. S^{ta} havere anco appresso la M^{ta} Christ. un suo legato per questo medesimo effetto de la lega, la quale oltre l'esser di tanta importanza per il servitio di Dio et de la fede christiana, verrà ancora a stabilire una ferma et sincera pace et unione tra S. M^{ta} Christ. et il R^e catolico et darà commodità di liberar cotesto regno di molti inquieti et mali humorì et sarà causa ancora che l'Imperatore più prontamente si resolverà ad entrarvi.

Pero S. B. l'altr' hieri in concistoro creò legato suo in Francia l'ill. card. Orsino...

Original Nunziat di Francia, 283, p. 64. Arch. secr. pap.

4. — CONSISTOIRE DU 5 SEPTEMBRE 1572¹.

Romæ apud S^{tom} Marcum die Veneris 5 septembbris 1572 fuit Consistorium in quo S^{mu} Dominus noster gratulatus est rev^{mis} dominis de occisione Gasparis Colingii admirantis Galliæ et aliorum Hugo-nottorum et mandavit per rev^{mu} Comensem legi literas nuntii Sanctitatis Suæ, in quibus continebatur qualiter ipse Gaspar cum suis sequacibus fuerat occisus, et proposuit Sanctitas Sua agendas esse gratias Deo et missam celebrandam in ecclesia B^{oo} Mariæ de Araceli et quod indicatur Iubilæum et quod post Consistorium cantetur canticum Te Deum laudamus etc. in ecclesia S^u Marci.

Arch. Conc. Acta consist. Miscell., 24, p. 83. Arch. secr. pap.

¹ Voir volume précédent.

5-6. — GIOV. ANT. FACCHINETTI AU CARDINAL GALLI¹.

6 septembre 1572, Venise.

...Hora habbiamo a sperare certo che le cose di Fiandra debbano passar bene, perchè oltra gli altri rispetti si può mostrare al Rè Christianissimo che S. M^a per interesse proprio è costretta di desiderare et procurare di reprimere i progressi de gli Ugonotti di Fiandra et del prencipe d'Oranges loro capo, sendo verisimile che buona parte de gli heretici di Francia habbia in questa proscrizione a fuggire all' essercito di Oranges in Fiandra, ove s'egli restasse superiore, la M^a Christ^m havria di certo d'aspettare la guerra nel regno suo...

Il mandar l'ill^{mo} sig^{re} card. Orsino legato in Francia è stato grandemente lodato da questi signori. Piaccia a Dio che la M^a Christ^m sappia conoscer bene questa occasione. L'armi et la forza le sono state necessarie, ma non la basteranno, se non si risolve di nominare a i vescovadi persone che possino con la residenza, con la dottrina, con l'esempio della vita et buona distributione dell' entrate, ridurre gli Ugonotti, che restano et i quali sono moltissimi, al gremio di santa chiesa. Sua Maestà Christ^m ha sempre mostrato in questo buona inclinatione, ma nelle vacanze, importunata poi da favoriti, non tiene memoria di quei soggetti che sariano opportuni per servizio di Dio et del suo regno. Onde saria necessario che di tre o quattro, che furono proposti da i capitoli de le chiese, Sua M^a si contentasse di nominarne uno, si come si fa in qualche altro regno, o pur eleggere un collegio di X o XII huomini timorati di Dio et nominar solamente quei che fossero approbati da loro, o trovare qualche altro modo co'l quale S. M^a si potesse sempre iscusare dalla importunità degli ambitiosi et favoriti e sodisfare al servizio di Dio et alla necessità del suo regno Quando anco S. M^a si risolvera di nominare alle badie persone religiose et procurar che ritornino a darsi in titolo, farà cosa utilissima per se, perchè nella Francia s'usa quasi per tutto la primagenitura et i Francesi sono di natura inquieti; onde, se non è tenuto modo da trattenere i secondogeniti, che sono pur gentil' huomini et allevati da grandi, è necessario che sempre siano amici et cupidi di novità. E chi osserverà bene l'historie di Francia, troverà che il più efficace modo era di trattenerli nella religione con queste badie, percio che, oltra il titolo principale, v'erano nei monasterii molti uffici et benefici regolari dependenti da collatione de gli abbatii, con che si dava da vivere a infinita quantità di gentil' hu-

¹ Voir volume précédent.

mini, onde moltissimi s'indirizzavano alla vita monastica, nella quale instituiti alle quiete erano alieni dalle seditioni et tumulti.

Io so che alcuni ministri del Rè soleano, per loro passioni particolari, dire che S. M^a si farebbe gran danno, se ristringesse l'uso delle sue nominationi, perchè non potria così liberamente ricompensare, co'l dar vescovadi et monasterii, molti servigi fattole, mà non s'aveggono che, per opinione di tutti etiando de gentili, che scrivono del governo di stato, repubblica o regno non può manteñersi lungamente dove i sacerdoti mancano dell' offitio loro, e dovranno pur conoscere che, mentre le chiese non hanno servito a questa ricompensa, il regno nel sangue che è per 600 anni è ito prosperando; et che per contrario, da poi che il r^e Francesco primo cominciò a disporre de' vescovadi et delle badie et delle decime de i benefitii come di cose profane, nel regno cominciarono gli humorí dell' heresia et sono iti crescendo tanto che hanno quasi causato la rovina della Francia. Il commodo che contra l'instituto de suoi maggiori s'è preso delle decime et del nominare a i vescovadi et monasterii per compiacenza propria, non è stato tanto che non sia poi molto maggiore il pericolo et la spesa, che di necessità si è fatta nel reprimere con l'armi quei scelerati heretici, gli autori de quali non hanno mezo alcuno più potente che il fomentarsi con mostrare la mala elettione et il male esempio di questo et quel prelato. Onde se il Rè vorrà che si rimedii a questo abuso, le cose di Francia si ridurranno con facilità et in breve tempo a buon termine. Parlo di questo capo solo, si perchè l'entrare in altre riforme, l'infermità degli huomini è si grande che s'offenderiano in quel regno gli animi di molti catolici, il che adesso non torua forse a proposito; si perchè, sempre che fusse provisto di buoni vescovi, et che i monasterii si ritornassero a dare in totolo a i religiosi, la riforma senza strepito alcuno verrebbe a introdursi et ad haver luogo da se stessa...

Orig. Nunziat. di Venezia, XII, p. 80-83. Arch. secr. pap.

7-8. — GALEAZZO CUSANO A L'EMPEREUR MAXIMILIEN II¹.

6 septembre 1572, Rome.

Hieri consistorio : Croix au cardinal Orsini, et lo licentio per l'inaspettata nuova de France,... ma volse [il Papa] finito il concistorio andare in processione pontificalmente accompagnato dalli cardinali fin alla chiesa di San Marco cantando il Tedeum ringraziando N. S^r Dio c'havesse a un tempo liberato il R^e Chr^{mo} con li

¹ Voir volume précédent.

suoi cattolici, ma tutto l'regno di Francia et anco la Sede Apostolica dal gran pericolo li soprastava, se l'armiraglio con li suoi complici mandavano ad effetto il trattato havevano, ch'era d'amazzare il Rè con tutta la casa sua regia et farsi rè, per poter tanto meglio aiutar li ribelli di Fiandra et venire in Italia alla distruttione del stato ecclesiastico et di Roma.

Au Florentin la mort de l'amiral sera très désagréable, perchè si tiene per certo fusse consapevole d'ogni trattamento facevano contra di S. M. Chr^m. — Tutta Roma stà in allegria di tal fatto...

Orig. Arch. d'Etat à Vienne, Romana.

9. — LE CARDINAL ZACCARIA DELFINO A L'ÉMPEREUR MAXIMILIEN II¹.

13 décembre 1572, Rome.

Admirantur hic omnes homines rectos et insignes hos actus S. Sth maxime quod nepotem habet ill. card. S. Sixti cui ad hanc usque diem neque quadrantem in proventus dedit, ni une pension de l'archevêque de Narbonne, ni la Grande Pénitencerie (quæ a multis annis semper fuit collata nepotibus summorum pontificum²), ni l'archiprêtre de S. Maria Maggiore.

Orig. Arch. d'Etat à Vienne, Romana.

10. — DÉPENSES DU CARDINAL RICCI POUR LA VILLA MÉDICIS
A ROME JUSQU'A SON ACHEVEMENT, 1572³.

Vigne e terreno acquistato	scudi	3792.30
Spianatura del medesimo	"	1459.94
Calce	"	4748.40
Pozzolana	"	1301.61
Pietra	"	981.28 1/2
Mattoni	"	1261.10
Acqua	"	514.68
Robe prese a minuto	"	679.50
Opere spicciolate	"	1924.24 1/2
Lavori di scarrello	"	3368.65
Manifattura di muraglie	"	5569.86 1/2
Ferramenti	"	1102.44 1/2
<i>A reporter</i>	scudi	

¹ Voir volume précédent.

² Le cardinal S. Sisto (F. Boncompagni) reçut la Pénitencerie seulement à la troisième vacance; le cardinal Aldobrandini l'eut d'abord, puis Hosius. Voir les notes de Musotti dans Arch. Boncompagni à Rome.

³ Voir volume précédent.

<i>Report</i>	scudi	
Legnami e fattura	"	1357.96 $\frac{1}{2}$
Arbore e piante	"	168.67 $\frac{1}{2}$
Bestie e loro arnesi	"	1324.00
Bassi reliefi e colonne	"	646.50
Condottura di acqua e condotti	"	665.32 $\frac{1}{2}$
Mobili	"	950.00
TOTAL	scudi	31 816.48 $\frac{1}{2}$

Copie. Arch. Ricci à Rome, IX.

11-12. — **CAMILLO CAPILUPI AU DUC DE MANTOUE**¹.

28 mars 1573, Rome.

... Essendo questo populo cresciuto notabilmente come dicono questi soprastanti alla gabella della farina che vogliono che dopo l'assumptione di S. S^{ta} al pontificato siano accresciute vintimila bocche, dicendo che si mangiano due milla rubbia di grano al mese più di quello che si faceva, il che nasce dall' ottimo et temporato governo di S. B^{ea} che administra giustitia senza crudeltà et tien a freno la licenza senza rigore et si mostra benigna et piacevole a tutti lasciandosi vedere spesso in publico et dando audienza a chi la vuole, ne si vede con tanta piacevolezza licenza straordinaria et la città quieta et l'honestà in ciascuno, et perchè questi soldati che eran qui in numero di cinque milla havevano cominciato a perturbare questa quiete con mille homicidii et assassinii che facevan per tutta la città, S. S^{ta} li ha cacciati tutti mandandoli a certi luoghi circonvicini, over saranno pagati e ridotti sotto le loro insegne et sotto la disciplina militare...

Orig. Arch. Gonzague à Mantoue.

13. — **POLICE DES MŒURS A ROME, 1573-1582**².

1. *Consistoire du 3 juin 1572.*

Voir *Studi e docum.*, XXIV, 133.

2. *Niccolo Cusano à Maximilien II, Rome, 9 mai 1573.*

La sévère police des moeurs comme au temps de Pie V est rétablie. Dix-huit filles furent fouettées à la Torre di Nona.

Orig. Arch. d'Etat à Vienne, Romana.

¹ Voir plus haut.

² *Ibid.*

3. *Avviso di Roma du 12 septembre 1573.*

Si pigliano tutte le cortegiane uscite dell' hortaccio et anco tutte le altre di dishonesta vita, che saranno costrette di habitare in detto luogo o vero partirsi di Roma.

Orig. Urb., 1043, p. 303^b. Bibl. Vatic.

4. *Avviso di Roma du 5 juin 1574.*

Quelques donne trovate in cocchio reçurent le frusta¹

Orig. Urb. 1044, p. 136, déjà cité.

5. *Avviso di Roma du 20 août 1575.*

Le Pape ordonne à Mgr Aragonia de quitter Rome parce que, malgré des défenses réitérées, il se livre à la passion du jeu. Les cardinaux Maffei et F. de Médicis ont joué 27 000 scudi.

Orig. Urb., 1044, p. 517^b, déjà cité.

6. *Avviso di Roma du 27 août 1575.*

Le Pape blâme le cardinal de Médicis de se livrer ouvertement à ses goûts. Outre Aragon, il punit aussi Maffei à cause du jeu. Médicis perdit 30 000 scudi au jeu.

Orig. Urb., 1044, p. 522^b, déjà cité.

7. *Avviso di Roma du 10 septembre 1575.*

Malgré leurs tentatives de justification, les seigneurs Maffei, Verallo et Rustici sont en disgrâce auprès du Pape à cause de leurs affaires de jeux.

Orig. Urb., 1044, p. 530, déjà cité.

8. *Avviso di Roma du 20 octobre 1576.*

Sono stati attaccati bandi per li cantoni, che tutte le meretrici ritornino ad habitare all' ortaccio, et i vagabondi sfrattino di Roma fra 5 giorni sotto pena della galera da ciechi e stroppiati in poi, et questo per questi sospetti di peste.

Orig. Urb., 1045, p. 165, déjà cité².

¹ Celles-ci et d'autres mesures sévères étaient justifiées par suite de la décadence morale. Cf. le *Memorial* dans DÖLLINGER, *Beiträge*, 111, 237, ceux de 1574 ou 1575; vcr *Gott. Gel. Anz.*, 1884, n° 45, p. 604.

² Cf. le rapport de Mantoue du 22 octobre 1576 dans BERTOLOTTI, *Repress, straord. alla Prostituzione in Roma nel sec. XVI*, Roma, 1887, 14.

9. *Avviso di Roma du 25 septembre 1577*

D'espresso ordine del Papa si è publicato bando, che le cortigiane ritornino ad habitare nell' hortaccio sotto pena della perdita de' beni d'applicarsi a luoghi pii, et della frusta, che non vadino in cocchio, sendo di nuovo stati prohibiti li ridotti di giuocatori sotto pena della galera.

Orig. Urb., 1045, p. 601, déjà cité.

10. *Avviso di Roma du 14 janvier 1579.*

Incrudelisce la corte di Roma contra le povere cortegiane, delle quali in 2 giorni ne sono state prese da 80 circa.

Orig. Urb., 1047, p. 14^b, déjà cité.

11. *Avviso di Roma du 30 septembre 1579.*

Dimanche est arrêté le nouveau Bargello alcuni cocchi pieni di cortegiane, il che dinota principio di riforma. Le Pape les condamne à la perte de leurs anneaux et de leurs chaînes d'or et à 100 scudi pour l'hôpital de SS. Trinità de' Convalescenti.

Orig. Urb., 1047, p. 329, déjà cité.

12. *Avviso di Roma du 27 janvier 1582.*

Perchè li giorni passati fu publicato un bando contro le cortigiane et particolarmemente in Borgo, di dove sono state scacciate tutte, il barigello di Roma l'altro giorno vedendo la femina del s. Ostilio Orsino fratello del già card. Orsino, che andava per Roma nel cocchio di esso signore, la condusse subito prigione et diede la corda al cocchiere, mandando il cocchio nell' osteria dell' Orso et poi a S. Sisto conforme a bandi.

Orig. Urb., 1050, p. 23, déjà cité.

13. *Avviso di Roma du 13 juillet 1582.*

La semaine précédente, sur l'ordre formel du Pape, étaient arrêtées 42 cortegiane qui étaient conduites in cocchio vers le Ponte Salaro; stanno astrette non usciranno à payer jusqu'à 2000 sc., volendo anche S. S^a che per l'avvenire si riduchiro tutte a luoghi deputati sotto gravi pene.

Orig. Urb., 1050, p. 249^b, déjà cité.

13 a. — FRANCISCO MENDOÇA A L'EMPEREUR MAXIMILIEN II¹.

16 janvier 1574, Rome.

Cavando los otros dias en una vigna suya el cavalier Sorrentino a descubierto no se que cantidad de statuas entre las quales ay dos faunos con dos satiros a los pies de la statura de un hombre que dizen todos que es la mas linda cosa de Roma, y un Apollo aunque la cabeza comida un poco, pero el cuerpo lindissimo...

*Orig. Arch. d'Etat à Vienne, Romana.*14. — RELATION SUR LE PAPE GRÉGOIRE XIII, SA COUR ET LE COLLÈGE DES CARDINAUX².

20 février 1574, Rome.

Codex 39 B-13 (anciennement n. 714) de la Bibl. Corsini à Rome, contient de la page 402 à 446 copie d'une *Relatione della corte di Romo fatta in tempo di Gregorio XIII*. Ce travail, daté de Rome 20 février 1574, provient d'un diplomate anonyme qui veut instruire son successeur. Ranke (*Päpste*, III⁸, n. 44) vante cette Relation très instructive et le caractère de vérité qu'elle porte, mais communique seulement un passage. Le contenu important justifie une publication la plus complète possible.

I. L'auteur commence par cette phrase générale : La più difficile et più fallace cosa che sia al mondo è il voler far vero giuditio degli animi degli huomini et voler far professione di conoscerli nell' intrinseco; il est encore plus difficile de juger les princes, car ils ont altretanto rispetti quanto interessi nelle loro operationi. Pourtant il veut répondre à l'ordre de son seigneur et esquisser un ritratto vero delle cose : dirò come si giudica nella corte et come la intendo.

Dico adunque che N. S^{re} nacque in Bologna d'antica famiglia, studiò in leggi civili et canoniche, si adottò, lesse publicamente nella città, poi venne in questa corte, nella quale è vivuto molt' anni, salendo per tutti li gradi dagli infimi al maggiore, et è vivuto sempre con buon nome di huomo da bene et giusto, seguendo propriamente il cognome di Buon Compagno; non è stato scropuloso ne dissoluto mai et li sono dispiaciute le cose mal fatte et le ha abhorrite biasmandole publicamente et ancora non ha

¹ Cf. volume précédent.² *Ibid.*

laudato negli altri tempi gli estremi rigori. Fu fatto cardinale da Pio IV passato et favorito dal cardinale Altemps in concorrenza d'altro che favoriva Borromeo, et havendo havuto la signature de brevi nel pontificato di Pio V parlava molto liberamente in favore della corte et alle volte con puoco piacere del Papa, il quale essendo morto dal medesimo Altemps quale prima unitosi con Medici et poi con Alessandrinio il fecero Papa in 1 ½ hore, cosa insolita a farsi et che non si aspettava così presto. Di poi assonto che è stato al pontificato in età di 71 anni ha parso ch' habbi voluto mutar natura et il rigore che era solito biasimar in altri, massime nel particolare del vivere con qualche licenza con donne n'è stato più rigoroso dell' antecessore et fattone maggior esecutioni et parimente nella materia del giuoco si è mostrato rigorosissimo perchè havendo certi ill^{mo} principiato a trattenersi nel principio nel del pontificato con giuocar qualche scudo, li riprese acremente, ancora che alcuni dubitorono che sotto il pretesto del giuoco si facesse nuove pratiche di pontificato per un poco di male ch' hebbe S. S^{ta} in quel principio, et da questo cominciò a calare quella riputatione o opinione che si voleva far credere dall' ill^{mo} de Medici d'haver lui fatto il Papa et doverlo governare, la qual cosa fece chiaro il mondo, quanto S. S^{ta} abhorrisse che alcuno si vogli arrogar di governarlo o ch' habbi bisogno d'esser governato, perchè non vuol essere in questa opinione di lasciarsi governare a persona. Perchè in effetto nelle cose della giustitia n'è capacissimo et la intende et non bisogna pensar di darli parole. Ne maneggi di stati S. S^{ta} ne potria saper più, perchè non vi ha fatto molto studio et sta sopra di se allevolte irresoluto, ma considerato che v'habbi sopra n'è benissimo capace et nell' udire le opinioni discerne benissimo il meglio. È patientissimo et laboriosissimo et non sta mai in otio et piglia ancora poca ricreatione, dà continuamente audienza et vede scritture; dorme poco, si leva per tempo et fa volentieri esercitio et li piace l'aria, quale non teme per cattiva che sia, mangia sobriamente et beve pochissimo et è sano senza sorta alcuna di schinelle. È grato in dimostrationi esteriori a chi gli ha fatto piacere, non è prodigo, ne quasi si può dire liberale secondo l'opinione del volgo, il quale non considera o discerne la differenza che sia da un principe che si astenghi dall'estorsioni et rapacità a quello che conserva quello che ha con tenacità. Questo non brama la roba d'altri ne gli insidia per haverla, non è crudele ne sanguinolente, ma temendo di continuo delle guerre si del Turco come degli heretici li piace di haver somma di denari nell' erario et conservarla senza dispensarli fuor di proposito et n'ha intorno ad un milione e mezzo d'oro. È però magnifico et li piacciono le grandezze et sopra tutto è desideroso di gloria, il qual desiderio il fa forse trascorrere in quello che non

piace alla corte, perchè questi ^{rdi} padri Chiettini che l'hanno conosciuto si li sono fatti a cavaliero sopra con dimostrarli che il credito et autorità, che haveva Pio V, non era se non per la riputatione della bontà et con questo il tengono quasi che in filo et il necessitano a far cose contro la sua natura et la sua volontà, perchè S. S^{ua} è sempre stato di natura piacevole et dolce et le ristringono a una vita non consueta et è opinione che per far questo si siano valsi di far venire lettere da loro padri medesimi di Spagna et d'altri luoghi, dove sempre fanno mentione quanto sia comendata la vita santa del Papa passato, quale ha acquistato tanta gloria con la reputatione della bontà et delle reforme, et con questo modo perseverano loro in dominar et havere autorità con S. B^{uo}, et dicesi che sono aiutati ancora dal vescovo di Padova¹ nuntio in Spagna, creatura di Pio V et di loro. Brama tanto la gloria, che si ritiene et sforza la natura di fare di quelle dimostrazioni ancor verso la persona del figliuolo, quali sariano riputate ragionevoli et honeste da ogn' uno per li scrupoli che li propongono costoro, et in tanta felicità che ha havuto S. S^{ua} di essere asceso a questa dignità di basso stato, è contrapesato da questo oggetto et dall' havere parenti quali non li sodisfanno, et che a S. S^{ua} non pare che siano atti o capaci de' negotii importanti et da commetterli le facende di stato, perchè il fratello, quale ha solo, lo lascia a Bologna ne si è curato che venghi in corte sin' hora, ne manco gli altri due figli di detto fratello, che il primo ha pero mandato al governo d'Ancona; solo ha ritenuto quā il terzo figlio ch'è secondo genito, qual fece cardinale ne' primi dì havendolo tenuto prima qui con lui, qual è buon gentilhuomo, ma come giovane che ha atteso alli studii delle leggi, non ha molta conoscenza delle cose del mondo, et sebene N. S^{ra} l'ha proposto alla soprintendenza delle cose del stato ecclesiastico, vi ha pero posto appresso diversi signori et fatto una consulta, dove si leggono li memoriali, le lettere et si risolvono le facende, et del restante S. S. III^{ma} non si travaglia, anzi N. S. vuol ogni di intender da lui tutto quello si tratta nella consulta, et li dà di sua bocca le determinationi. Non li dà S. S^{ua} molta autorità, sebene non li dispiace che gli adimandi delle gracie et si procuri degli amici et servitori, sebene è S. B^{uo} stretta a concederle. Il sig^r Giacomo che è il figliuolo et amato da lui, qual fece castellano ne primi dì poi li diede la carica dell' armi, ha cervello et capacità et forse ha mira et desiderio di cose grandi et patisce infinitamente stando in otio. Questo solo gli è grato et quelli piaceri e gracie che vuole le ottiene quando vi si mette, perchè parla vivamente col Papa che l'ascolta et si replica, cosa che fanno pochi.

¹ Niccolò Ormaneto.

Il Papa si promette così lunga vita che crede haver tempo di provvedere al figliuolo et agli altri et spera che habbino da venir dell' occasioni che senza porre in compromesso la riputatione li potrà accomodar tutti.

Di natura si crede che S. S^a sia d'animo francese, et che se la M^a del R^e Christ^{mo} havesse pensieri et aspirasse alle cose d'Italia, che saria sempre congionto con lui si per la inclinatione propria come per gli accidenti che tutto di occorrono et per il puoco conto, che tiene il Catolico et quel suo consiglio di S. S^a et di questa corte, conoscendo loro di non havere chi li facci contrapeso, non aspirando li sign^r Francesi ne altri catolici alle cose d'Italia di presente, strappazzano ogn' uno et per questo sempre vi sono occasioni di disperderi per la giurisdictione ecclesiastica si nel regno di Napoli feudo della chiesa come nel stato di Milano, ne pare che nelli particolari succeduti nel tempo della lega et nella causa dell' arcivescovo di Toledo si possa chiamar sodisfatto S. B^a di quel R^e et li Venetiani hanno dimostrato che la pace che furono necessitati di fare, causò tutta del R^e et dal conseglie per la longhezza et lentezza de suoi apparati.

Desidera infinitamente S. S^a la gloria et consequentemente vorria una nuova lega contra il Turco overo un grande apparecchio contra heretici, premendo a S. S^a di ridurre gli heretici alla fede cattolica, et per una di queste occasioni faria tutto il possibile parendogl' che una sola di queste operationi il potesse far passar di credito il suo antecessore et vincerlo di gloria et vi attende con fatica et spesa, et di già ha introdotto un collegio di Germani, quali si nutriscono qui ad imparar lettere et il rito catolico, con molta spesa et diligenza.

Assonto che fu al pontificato chiamo al suo servitio il card. di Como, quale fu secretario di Pio IV et creato cardinale da lui, il quale si va conservando nell' uffitio et nell' autorità, con tutto che li signori nipoti et il figliuolo havessero desiderato haver quel luogo, che si suol dare a nepoti et a più prossimi. Ma il Papa ha questa natura oltra la gratitudine, che teme essor tenuto inconsistente, et li pare d'haver obbligo al card. di Como, il quale ha forse fatto degli uffitii per lui nel tempo dell' elettione o prima, et perciò mai rimove quelli a chi propone a un servitio se non per un demerito, et ha molto rispetto ad ogni qualità di persone, benchè chiaritosi della malignità, tristitia et mancamento d'un suo ministro o servitore lo loscia ne più più pensare colui di riconciliarselo, perchè vi è risoluto dentro, et si è veduto nel Scadinari, quale era prima suo servitore et per certa occasione lo licentìo; in Massimo Gratta, quale haveva domandato al servitio della Camera creato che fu Papa et lui abusò della gratia di S. S^a et fu forzato cacciarlo; in Giov. Druetto, che deputò vicedatario

che per haver pigliato certi presenti, lo levò dall' officio et dalla gratia sua; nelli Musotti, quali erano in così ferma opinione che aspiravano al cardinalato, che havendo scoperto la loro malignità et interesse, furono esclusi di modo che non hanno più adito a parlargli. Detto card. di Como usa un' arte grande in conservarsi et sa secondare alle voglie del Papa, quale havendolo trovato poco instrutto delle cose di stato, si è andato avanzando per quello che negoziò lui al tempo di Pio IV, con tutto che si creda che li ministri de principi negotiano mal volentieri con lui et desiderassero piuttosto trattare con uno de' nepoti, non ardiscono venir a quest' atto di declararsi o dirlo al Papa, dubitando se non ottenessero l'intento loro di nemicarsi quel ministro, quale è havuto per astuto et cupo, che potria nuocere a loro negotii.

Ha S. S^a un altro nepote, figlio di sorella, qual è il s. Filippo Guastavillani, quale ha cervello et intelleto et è amato dal Papa et si trattiene col s. Giacomo, et si crede che lo farà cardinale con la prima occasione et saria atto ad esser proposto a tutte le facende et negotii importanti. Ma come è detto il Papa è tale che senza causa non rimove uno da quell' uffitio a che l' ha domandato.

Desider[a] S. S^a la pace et quiete d' Italia et per molta occasione che potesse haverne non s' intricava in guerre et non ha voluto ingerirsi per questo nelli tumulti d' Urbino, ne manco appropriarsi le passioni d' altri, perchè li signori Fiorentini, quali si promettevano molt[o] di S. S^a, havendo tenuto per prima una lunga amicizia et fatto professione di haverlo voluto Papa et aiutatolo in effetto, non hanno potuto ottenere la confirmatione del titolo ne altre cose che hanno ricerche in pregiuditio d' altri, anzi S. S^a si declarò non voler dispiacere all' Imperatore, ne manco al duca di Ferrara, con tutto ch' havesse qualche occasione con S. Eccellenza per li confini con li Bolognesi et per conto dell' acque, come per la differenza de sali et del transito del Po, anzi va tolerando et ascoltando continuamente pratiche d' accordo et sopporta ogni cosa per non venire alla rottura, havendo questa mira di non lasciar odio ne brigne al figliuolo o parenti, ne manco ha dimostrato animo di volerli alzar troppo, ne di volerli appoggiare a principi o dargli stati, havendo fatto li parentadi in Bologna ben con delle prime famiglie di quella città et riuscato partiti de principi. Non solo non è crudele, ma usa molta clemenza nel punire li delitti, gratifica molti della patria massime con uffitii pertinenti a dottori, quali ama et ne tien conto. È parso alle volte che habbi lasciato, anzi fuggito le occasioni che se gli sono presentate, come quella d' Urbino, et che gli hanno dato li ministri del Cattolico et altri et tutto per non romperla, il che può esser vero, si per quello che si è detto, come per non veder le cose de Francesi in tal termine che si possi promettere un gagliardo

aiuto come bisognaria o d'altro potentato cattolico, dubitando sempre di questa maleditione di heretici, a quali non si aprisse una strada a farli descendere in gratia, et ancora perchè non potesse parere che non il zelo della fede cattolica o riputatione di santa chiesa, ma qualche particolar interesse et passione l'havassero indotto et per questo è stato creduto timido et di puoco ardire.

Dà molta soddisfatione a cardinali, gli honora et li fa delle gracie, dove non vadi l' interesse de' denari, et tutti ascolta. Differisce assai alla prudenza di Morone et nelle cose ardue chiama lui, Farnese et S^a Croce. Usa assai di commetter a congregazioni di cardinali le cose che gli occorrono, deputandone sei o otto per congregazione di diverse qualità secondo le materie che si tratta, et ode volontieri il parer di tutti. Ama Sermonetta et li presta fede et diede la guardia al s. Honorato suo nepote, assonto che fu al pontificato, per l' amicitia che haveva havuta col s. Bonifacio suo padre et per il ben servitio che ha fatto detto Sermonetta. Nelle materie di religione et del concilio crede a Varmiense, a Pellevè et ad Alciati. Cerca di star bene et trattenersi con tutti li principi, ne vuol briga bon alcuno di loro a patto che sia.

Gli servitori intimi, quali possono parlargli et hanno autorità, sono il sig^r Lodovico Bianchetti¹, maestro di Camera, gli dà da bere, legge tutti li memoriali et dice l'offitio con S. S^a, et di poi il sig^r Paolo Ghiselli scalco secreto, quali sono servitori vecchi di molt'anni et hanno cura della sua persona, et gli dormono in camera et sono amati da S. S^a come quelli che in certo modo egli stesso ha allevati, et sono tutti due Bolognesi; gli crede S. S^a et li domanda ancor quello che si dice fuori via. Vi è ancora messer Pietro, quale prima era maestro di casa et hora è guardaroba, che può assai et servitore vecchio et li parla con molta libertà et semplicità, che piace al Papa. Vi sono altri camerieri nobili che S. S^a rispetta, et possono fare certi uffitii che sempre torna bene che siano fatte buone relationi, perchè il Papa qualche volta ha piacere che li dicano come l'intendano, tra quali vi è il sig^r Claudio Gonzaga che vale e del quale il Papa si è servito di mandar in volta et a commetterli negotii; degli altri camerieri non vi è chi ardisca dirgli cosa alcuna o replicargli. Mons^r Fantino, quale è maestro di casa, ha havuto più ardire et autorità di quello ha di presente, che corse un po di burrasca per conto di donne, pur si conserva et il Papa l'ama, restando la memoria de' piaceri havuti quando era in minor fortuna, et è buon gentilhomo. Mons^r Contarello, qual' è datario et di natione Francese, è di molta riputatione et si è andato avanzando sempre nella gratia di N. S., quale li presta gran fede et ha opinione che sia sincero et libero huomo

¹ Voir Mononi, XLI, 433.

et intenda benissimo il suo ufficio, et quando lui vuole ottiene et facilita ogni negotio, sicome li destrugge ancora se li oppone. Con S. Sig^a si sono uniti parte di questi reformatori, come mons. Carniglia, mons. Furmento et il Toledo prete Giesuita, et l' uno porta l' altro et fanno venir a notitia di S. S^a sotto pretesto di carità et di zelo dell' honor et gloria sua tutto quello che gli piace, facendo uffitii che alle volte hanno rovinato le genti, la qual cosa ha fatto alcuna volta mormorare la corte, si intorno alla bontà loro, come alla troppa credenza che li dà S. B^{aa} vedendo che sono stati atti a farli mutar natura et complessione; et mons^r datario è tanto innanzi che si crede che l'abbbia a far cardinale, con tutto che sia così riservato a farne, non ne havendo fatto in 22 mesi che è Papa, se non il nepote solo. Il vescovo di Sora¹, quale è tesauriere generale, ha autorità di parlargli et ricordargli ciò che vuole, et per la bontà sua, et haver mantenuto un' amicitia di 60 anni, che sono quasi coetanei; il Papa lo rispetta et se lui fosse di maggior spirito, saria grande appresso a S. S^a da davero et con tutto ciò sarà cardinale per la comune opinione nella prima promotione.

i haver detto [abbastanza] de' signori parenti et de servitori intimi et poi ancora degli altri ufficiali intrinsechi et si può concludere che de parenti il sig^r Giacomo sia il diletto, et dopo lui il sig^r Guastavillani et de' servitori intimi il signore maestro di Camera et poi il scalco. Degli uffici mons. datario antepongo a tutti et poi il tesauriero, et chi avrà il favor di quelli potrà sperare di ottenere da S. S^a ogni onesto favore et gratia et essere ben veduto et ascoltato volentieri. Chi serve alla Secretaria non vi è persona d'autorità, perchè il cardinale di Como li tiene lontani ne vuole che si faccino innanzi, temendo sempre di restar lui indietro et escluso.

Deputò come dissi diversi prelati alla Consulta del stato ecclesiastico in compagnia dell' ill^{mo} S. Sisto, quasi non si travagliano fuori di essa in cose di negotii ne di stato, se non quello che contiene il stato ecclesiastico, ne pare che siano in gran stima appresso di Nostro Signore di spingerli innanti per il presente, ma vivendo S. S^a come si crede et si desidera non è dubbio che li esaltarà tutti o la maggior parte, et questi sono mons^r Brumano chierico di Camera, mons^r Pietro Giacomo de' sig. del Monte santa Maria, mons^r Visconti, il sig^r Marco, che era auditore del Papa, al quale ha dato la chiesa di Volterra, et dovendo lui andar alla residanza, ha posto in luogo suo un mons^r Dal Bone Bolognese, che è parente di S. S^a. Tutti questi sono dotti di legge et valent' huomini in quell' esercitio, poichè S. S^a se ne serve et li differisce assai nelle cose della giustitia, et tutti sono di Signatura

¹ Tommaso Gigli; voir MORONI, LXXIV, 291.

giustitia. Al governo di Roma ha proposto mons^r Taverna Milanese aiutato et favorito dal cardinal di Como per l'instanza di Morone, qual governo si fa da se co la sola riputatione et è alquantoadolcito et temperato da quell' aspro rigore che era, et si vive quietamente, ne si corre dietro alle persone ne si estorce denari per compositione, e ne manco si castiga con l'ultimo supplicio. Si spediscono li carcerati et si nettano le prigioni. E S. S^a assai indulgente et etiam che si merita la morte, per poco di favore che l'habbi permuta alla galera.

Desidera molto che quest' anno santo vengano gente assai a Roma, et perciò fa usar diligenze che siano accomodate molte cose, et ha proposto persone a resarcire a fabriche et ad accomodar le chiese et le strade, et in somma sin qui habbiamo un buon Papa pieno d' una ottima intentione et bontà, et non solo questo popolo, ma tutti li sudditi della chiesa sene laudano et contentano. Disegna S. S^a voler alleggerire li popoli da molte gravezze et ha dato principio a redimer molte entrate che erano state alienate da suoi antecessori, et spera quando tutte l'altre strade li manchino, con questa sola di farsi glorioso in eterno, passando la memoria di tutti li suoi antecessori, quali sempre hanno alienato li beni della chiesa et posto gravezze incompatibili a popoli, quali S. S^a vuol levare in quanto potrà.

Secondo si è detto di sopra Nostro Signore si per alleggerirsi da qualche fatica, sebben non la sente o teme, come per non fare da se deliberatione a caso et di sua testa, come haveva nome di far molte volte l'antecessore, et ancor per tener in esercitio honorevole il collegio et darli reputazione a tutte le cose che sopravengono, deputa congregazione de' cardinali et ne sono molte ordinarie quali sono :

II. [Congregations.] Congregatione del S. Uffitio dell' Inquisitione, quella dell' arcivescovo di Toledo, quella del Concilio, v'era quella della Lega, una delle cose di Germania, una delle petitioni de principi che è quasi la medesima che de negotii de stati, una della reforma del Decretale, un' altra del Ceremoniale, una pecuniaria, una sopra le strade et l'acque o fontane, una della Reforma, una sopra la Bolla del giubileo, una sopra la Bibbia et una dell' Indice de libri; un' altra ancor sopra le cose importanti del stato ecclesiastico che va unita con la Consulta.

Alla prima intravengono gli ill^{mi} Pisa, qual è maggior Inquisitor, Pacecco, Gambara, Chiesa et Madrucci, et in questa non si tratta se non delle cose pertinenti a detto officio, et oltre a sudetti cardinali v'intravengono molti teologi et dottori.

Alla causa di Toledo vi entrano oltre li detti di sopra Montalto et Santa Severina et si ragiunano due volte la settimana, una in casa di Pisa tra loro ill^{mi} et l'altra alla presentia del Papa, dove si

risolvono le materie, et un' altra volta per il manco si fa innanzi a S. S^{ta} per la causa sola di Toledo.

In quella del Concilio intravengono molti cardinali, quali sono gli ill^{mi} Morone, Savello, Colonna, Alciati, Paleotto, Sforza, Ursino, Alessandrino, Commendone, Caraffa, Santa Croce, Varmiense, Montalto, Acquaviva, S. Sisto, Borromeo, Madrucci, Gesualdi, Pellevè, Lomellino...

La congregazione del Concilio fu introdotta per li dispareri et interpretationi stravaganti che davano al concilio li Spagnuoli et li ministri del Catolico per raffrenar la loro insolenza et per risolvere le cose con più maturità et autorità, et si riduce in casa di Morone una volta la settimana et un'altra in casa di S^{ta} Croce...

A quella di Germania [v'intravengono] gli ill^{mi} Morone, Trento, Farnese, Altemps, S^{ta} Croce, Varmiense, Como, Delfino, Commendone et Madrucci, et in questa si tratta del modo di ridurre quella provincia alla solita obbedienza, et si radunano spesso tra loro in casa di Morone et alle volte alla presentia del Papa; et quella delle petitioni dei principi sono Morone, Pisa, S. Croce, Como, Chiesa, Savello, Albano et Monte; a quella di stati Morone, Farnese, S. Croce, Como, Delfino, Commendone.

Alla reforma del Decreto : Colonna, Sforza, Sirleto, Alciati, Vercelli, Caraffa, Pelleve et S. Sisto con molti prelati. A quella del Ceremoniale : Morone, Farnese, Lorena, Varmiense, Savello, Sermonetta, Madrucci, Este, Pacecco, Gambara, Como, Sforza, Ursino, Caraffa, Perosa et Monte, et questa per ridurre le ceremonie all' uso antico et levar gli abusi trascorsi si nella venuta de principi come de loro ambasciatori et di molt' altre cose.

Alla Pecuniaria : Morone, Montepulciano, Cornaro che è camerlengo, Maffeo, Chiesa, Cesi, Sforza, Albano et S. Sisto, con due chierici di Camera, il tesauriero generale et il commissario della Camera, et questa può dire tutti quelli che propongono modi et vie di far venir danari in mane alla Camera. Quella sopra le strade et le fontane : Montepulciano, il camerlengo, Ursino, Maffeo et Medici, con li ministri di strada et certi ingegneri deputati.

Alla Reforma : Savello, S^{ta} Severina, Pellevè, l'auditore della Camera, Formento, Carniglia et molti di questi reformatori, quali vi sono diligenti et soleciti.

A quella sopra la Bolla del giubileo : Morone, Farnese, Savello, Ursino, Varmiense, Pacecco, Madrucci et Pellevè, et questi hanno cura di formar la bolla del giubileo per l'anno che viene.

Sopra la Bibia : Sirleto, Colonna, Varmiense, Madrucci, Alessandrino, Pellevè et Caraffa. A quella dell' Indice de libri : Sirleto, Teano, Montalto, Iustiniano, Alessandrino et Pellevè. A quella del stato ecclesiastico : Ursino, Cesis, S^{ta} Severina et S. Sisto,

et tutte queste congregationsi si radunano almeno una volta la settimana, et quando occorre sono dinanzi al Papa, et così S. S^a viene a fare più effetti, manca lui di tanti fastidii et loro consultano et digeriscono le facende, quali poi S. S^a le rissolve, et tiene in essercitio li cardinali et li dà autorità, et tutti participano delle fatiche et degli honori et hanno campo di far conoscere ciascuno quello che vale. S. S^a poi fa per l'ordinario concistoro una volta settimana, dove dà audienza a tutti li cardinali per ordine, et vi si propongono le materie concistoriali, che è di gran sfogamento alle facende. Fa parimente ogni settimana una volta per il meno signature di gratia, nella quale intravengono con S. S^a gli ill^{mo} Bobba, Ursino, Maffeo, Cesi, Chiesa, Caraffa et Acquaviva. Io ho posto tutti li cardinali deputati alle loro congregationsi et ancora alla signature sebene sono absenti, perché si sappi che venendo alla corte intervengono...

III. [Caractéristique des Cardinaux]¹ Cominciarò dunque secondo l'ordine della carta all' ill. Morone quale è il decano, quale è tenuto universalmente per valent' huomo, intendente et molto pratico delle attions di stato et di commune consentimento havuto per de primi del collegio, et tutte le cose difficili et faticose che occorreno segli adossano a lui. Ha havuto mala fortuna, che essendo stato reputato degno del pontificato, et essendo in mano dell' ill^{mo} Borromeo di farlo, non lo seppe eseguire, et molti se li scopersero nemici palesi et l' impedirono. È tenuto astuto, artificiose et cupo. Ha ancor havuto un' altra mala fortuna che essendo buono puochi lo credono, et fu opinione che Paolo IV il volesse ruinar per sempre, sicome altri hanno ancor tenuto il medesimo stile opponendoli di religione, seben restò giustificato; et essendo cardinale vecchio, adoperato et stimato è povero, non havendo mai importunato li pontefici a dargli, ma solo atteso con ogni industria a superare le invidie et le malevolentie. Il card. di Gambara è il principal nemico che habbi...

Como ha le facende del Papa in mano, et perciò è d'autorità et stimato. È in opinione di sapersi benissimo accomodare al tempo, et è tenuto cupo che non si lasci intendere. Gli è portato molta invidia, et signori parenti del Papa non lo vedono volentieri in quell' ufficio, che li pare che l'occupi a loro. È creduto tutto di Morone et è mantenuto da Altemps. Si è havuto opinione che accetti volentieri presenti et vi habbi l'occhio spendendo mal volentieri...

Commendone ha quello che suole esser in puochi, perché ha la virtù, la bontà, l'esperienza et la sufficienza con infinito giuditio, et non vi è signore nel collegio c'habbi parlato a più diversi signori

¹ En raison du peu d'espace, cette partie doit être écourtée.

et principi et nationi di quello ha fatto lui. È grave et severo accompagnato con dolcezza et affabilità.

Il card. di Pisa, qual' è inquisitore generale, è puoco amato o sia per rispetto dell' ufficio o per natura che sia puoco servitiale...

Altemps è ritirato e solitario si per natura, ma molto più per causa del male [del otio], et è tanto puoco conversabile che non si può fare determinatione del fatto suo.... È di autorità col Papa ma saria ancora molto più si per la natura grata del Papa come per gli amici che tiene, se lui fosse o di più spirito et valore o non fosse offuscato il suo valore dal male del otio e dalla ritiratezza in che vive...

Montalto quale fu frate di San Francesco et generale de frati minori, è al contrario di Tiano, perchè lui sa, che accorto et con giuditio operò et acquisto l'animo di Pio V, che pur lo fece cardinale, con tutto che havesse chi segli opponeva et diceva esservi processi contro di lui di molte querele d'ogni qualità, et offitii venduti mentre era generale, et per questo è opinione che ne ritenga particolar memoria et odio contra Crivello, quale essendo viceprotettore della religione, in loco di Borromeo porto il processo a Pio V, quale non lo volse vedere et disse che erano malignità et persecutioni de frati. È dotto in theologia et astuto. È amico di Farnese et si trattiene unito con Alessandrino. Non è ricco come cardinale, ma come frate, et alla vita che tiene con l'entrate che ha avanza più tosto che altrimenti et si accomoda. Con il Papa ha autorità nelle materie teologice et per la causa di Toledo. S. S^a l'ascolta. È opinione che saria facile a guadagnarlo, havendo molto desiderio d'havere, come hanno molti, et essendo facile il poterli persuadere vi volerlo aiutare a maggior dignità, alla quale dicono che aspira et vi attende come il più de cardinali. È reputato maligno et che per portarsi inanzi habbi dato contra la sua religione.

Piacenza, qual era di preti reformati Thieftini di San Silvestro che ebbero origine da Paolo IV, fu pur creatura di Pio V. È tenuto buono et sant'huomo. Il collegio de cardinali restò mal sodisfatto da lui, quale fu uno dell'i quattro a confinarlo alla residenza. Ha ancor dimostrato una certa singolarità, la quale non piace, perchè questo tempo che è stato in Roma, ha vivuto molto retirato senza visitar nessuno o puochi, non voler razzi nelle stantie ne padiglione sopra il letto, mangiar sempre in pietra et tanto privatamente et abbietamente che si conveniva più tosto a romitio che a cardinale, le quali cose sebene faceva per bontà et simplicità, pare che ancor la dignità comporti di viver secondo quella et non secondo il romitorio. Pero sebene non ha particolar nemicità ne offeso alcuno in particolare, tutti in generale sono poco sodisfatti. Seguita Alessandrino. È della scuola di

Borromeo et è tutto di Farnese, sebene seguita quella scuola. Per l'opinione della bontà et santa vita è reputato et stimato dal Papa et da molti altri. È ricco et spende puoco, dispensa in elemosine et in buone opere le sue entrate. Ha lettere et pratica delle cose del mondo havendoli già atteso, hora è tutto volto alla contemplazione...

Les Français ont peu d'influence au Sacré Collège, les Espagnols en ont beaucoup. La maggior parte del collegio è al contro da loro, essendo che una parte o sono sudditi del Rè Cattolico essendone molti di Milanesi e Napolitani et li altri la maggior parte sono gratificati, premiati et obligati, a S. M^a con pensioni et altri honori et utili. Les Français seulement Este et Santa Croce. Quelli che non sono di animo Spagnuolo et obligati a quel Rè, fanno professione di ecclesiastici et di neutrali et di attendere al servitio di questa corte.

IV. Les Ambassadeurs. L'empereur depuis la mort d'Arco n'en a pas. Le représentant de la France, Féral, è riguardato da N. Signor più che amato, havendo in certe parti non solo vivezza, ma del terribile et troppo ardente. Quello di Spagna qual è D. Giovan di Zuniga fratello del Comendator maggiore di Castilia, è tutto al contrario di quello di Francia, destro et quieto, et quanto alla sua persona amato dal Papa, ma quanto agli accidenti, che occorreno a tutte l'ore, rispetto alle cose che avengono, ha cause difficili, quali le va trapassando et scaramuzzando, et cerca facilitarle et dove può mostra buona volontà di contendere con piacere et sodisfar al Papa, et perciò ha credito et autorità con S. S^a et con molti signori del collegio rispetto agli interessi et disegni che tutti hanno col suo Rè.

Quello di Venetia è il clarissimo messer Paolo Tiepolo, quale c'è stato altra volta, stimato et reputato da tutta la corte per una buona testa et valent huomo. È in buona gratia del Papa, con tutto che la pace fatta da suoi signori col Turco il facesse star un puoco retirato in quel principio, ma con la sua destrezza ha superato ogni difficoltà et ha fatto conoscer la necessità che li causo da Spagnuoli il farla. È modesto, et contra la natura de Venetiani è cortegiano et liberale, et riesce eccellentemente et sodisfa molto, et mostra prudenza grande in questi travagli et frangenti a sapersi reger et conservarsi la gratia del Papa et della corte. L'ambassadeur de Savoie mérite des louanges, celui du grand due de Toscane est aimé du Pape. Di Roma li 20 di febraio 1574.

15. — GIOVANNI ANTONIO ODESCALCHI AU DUC DE MANTOUE¹.

9 juillet 1574, Rome.

... Lunedì mattina in concistoro. S. S^a senza saputa d'alcuno et senza haver comunicata la sua volontà con persona di questo mondo et n'anco col cardinale di Como suo secretario, come sa Vostra Eccellenza, ne con ambasciatori de principi, per non essere importunata, all' improvviso creo cardinale il s^r Guastavillano suo nipote di sorella, il quale non sapendo di dovere essere fatto cardinale, quella mattina venne in concistorio con la cappa et beretta da laico, il che vedendo il s^r card. Morone come desideroso che Vostra Eccellenza restasse consolata nella persona del s^r Priore di Barletta², supplico molto instantemente S. S^a che restasse servita accompagnare tale creatione con qualche persona benemerita, volendo poi inferire al detto s^r Priore, quando S. S^a se ne fosse contentata, ma S. S^a stette salda con dire che hora non era tempo, di pensare a maggiore creatione... (Le tout chiffré.)

Orig. Archiv. Gonzaga à Mantoue.

16. — GIOVANNI ANTONIO ODESCALCHI AU DUC DE MANTOUE³.

2 avril 1575, Rome.

... Li pellegrini sono tutti spesati et albergati d'elemosine dall' hospitale della S^{ma} Trinità con così bell' ordine et con tanta carità che rende maraviglia a ciascuno, con vedersi li signori principali di Roma servirli et lavarli li piedi, et dicono che sono maggiori l'elemosine che la spesa.

Orig. Archiv. Gonzaga à Mantoue.

17. — POMPEO STROZZI AU DUC DE MANTOUE⁴.

28 janvier 1576, Rome.

Qui erano comparsi molti comedianti con disegno di ottenere licenza di recitar questo carnevale, il che non havendo ottenuto si sono partiti.

Il s. Paolo Giordano supplicando S. S^a che si potessero far maschere, ebbe in risposta che era miglior a pensar di trovar

¹ Voir volume précédent. Cf. le rapport d'Odescalchi du 13 février 1573, Arch. Gonzaga à Mantoue, et HERRZ, *Papstwahl*, 261.

² Vincenzo Gonzaga.

³ Cf. livre précédent.

⁴ Voir plus haut.

corsaletti et arme per difendersi dalle minaccie degl' heretici et infideli, che disegnano assaltar la povera christianità et che facessero ciò intendere alli Romani, onde si crede che si faranno pochi giorni maschere.

Orig. Arch. Gonzaga à Mantoue.

18-19. — POMPEO STROZZI AU DUC DE MANTOUE.¹

3 et 4 mars 1576, Rome.

3 mars : Entrée solennelle de la femme de Giacomo Boncompagni par un temps de pluie. Le Cardinal Sorza lui offre un beau festin. Le lendemain matin elle se rend chez le Pape. Le Pape et les Cardinaux lui font de riches présents.

4 mars. La Sr^a sposa è andata questa sera a marito sopra un cocchio richissimo quanto possa essere, vestita tanto bene et con tante gioie che ha fatto venir voglia ad ognuno del grado suo. N. Sr^a in quel tempo era andato alle sette chiese.

Orig. Archiv. Gonzaga à Mantoue.

20. — POMPEO STROZZI AU DUC DE MANTOUE².

25 mai 1577, Rome.

... Il popolo Romano ha eretto in Campidoglio una statua a S. S^a et dimani si cantarà una messa solenne in Araceli, et per tre giorni continui si farà festa in honore di S. B^o, sotto la qual statua si metterà l'inscritione sequente, la quale è piaciuta a S. B^o più che l'altra che era a contentamento del sig^r castellano : Gregorio XIII Boncompagno. Bonon. Pont. Max qui etc.; s. Forcella I 39]. L'altra era come di sotto : Opt. Pont. Max. Gregorio XIII Boncom. Bonon. ob Capitolium extructum, portas restitutas, pontes instauratos, fontes publicos ornatos, iustitiam administratam, Rempublicam gubernatam religionemque conservatam S. P. Q. R. P.

Orig. Archiv. Gonzaga à Mantoue.

21. — AVVISO DI ROMA DU 30 OCTOBRE 1577³.

La nuova chiesa de' padri Theatini vicino a S. Marco posta nella strada, che va a Campidoglio, è (Dio lodato) condotta a per-

¹ Cf. livre précédent.

² Voir plus haut.

³ *Ibid.*

fetissima fine et è riuscita macchina di singolar maestà et bellezza per gli ornamenti di marmi nella facciata et de ricchissimi capitelli, che sono nella chiesa, che costa 100 sc., de quali il card. Farnese ne ha pagati 4^{ma} l'anno, da che principiorno i fondamenti, in memoria del quale è sopra la porta di mezzo, che sono 3 con pari proporzione l'armi di S. S. III^{ma} in un' ovato di finissimo marmo, lungo 25 palmi et largo 10 con il suo nome in una linea, che tiene tutta la facciata della fabrica : Alexander Farnesius S. R. E. Card. Vicecanc. f. c. Anno 75.

Orig. Urb. 1045 p. 650. Biblioth. Vatic.

21. — MÉMOIRE POUR GRÉGOIRE XIII SUR LES PREMIERS ORATORIENS¹

Janvier 1578.

[*Nomina priorum sacerdotum Congregationis Oratorii sub invocatione S. Philippi Nerei*]²

Mense ianuarii MDLXXVIII.

- 1. Sacerdoti della Congregatione dell' Oratorio da V. S^a eretta.
- Il Padre Ms. Filippo Neri Fiorentino, preposto.
- Mons. Alfonso Visconti.
- Ms. Gio. Francesco Bordini, dottore, confessa e predica.
- Ms. Biagio Messia Spagnuolo, theologo, confessa e predica.
- Ms. Alessandro Fideli, dottore, confessa.
- Ms. Cesare Barone, dottore, confessa e predica.
- Ms. Angelo Velli, confessa et ragiona all' Oratorio.
- Ms. Antonio Talpa, dottore, confessa et ragiona all' Oratorio.
- Ms. Germanico Fideli, litterato, ragiona all' Oratorio.
- Ms. Nicolo Giglio, Franzese, molto dotto, confessa il monasterio di Torre di Specchi.
- Ms. Camillo Severino, dottore, predica.
- Ms. Thommaso Bozzio, dottore, ragiona all' Oratorio.
- Ms. Julio Savioli, nobile Padovano, litterato, confessore et ragiona all' Oratorio.
- Ms. Pietro Baffoli, dottore.
- Ms. Pompeo Pateri.
- Lon Alvero di Lugo, Spagnuolo all' heremitorio, confessa, assente.
- Ms. Pietro Parracchione, confessore.
- Ms. Francesco Soto Spagnuolo, cantore di cappella, legge e governa l' Oratorio.

¹ Voir volume précédent.

² La parenthèse d'une main postérieure (vers 1622).

Francesco Maria Tarugi, ragiona all' Oratorio.

Ms. Carlo Novarese, nobile et homo di lettere et [di] molta edificatione.

Assente Ms. Giovanni Antonio Lucci, dottore, confessa.

Assente Ms. Luigi Ponte, nobile Padoano, confessa.

Ms. Leonardo Pagoli theologo, confessa.

In minor' gradi.

Il sig^r Fabbritio Mezzabarba, diacono.

Il sig^r Paulo Camillo Sfondrato, convittore.

Ms. Tiberio Ricciardelli, giovine nobile, studia.

Ms. Antonio Gallonio Romano, giovine litterato, legge filosofia.

Ms. Gio. Battista Novarese, clericu, fa il corso della filosofia.

Ms. Gaudentio Novarese, diacono.

Ms. Gio. Maria da Camerino, clericu, studente.

Ms. Francesco Spuntone Bolognese, clericu fa il corso de la filosofia.

Ms. Antonio Sala Bolognese, ha il governo di tutta la casa.

Francesco et Piero Bozzi d' Agubbio, giovinetti studenti.

Paulo cherico, Lionardo cherico, Francesco servitore, Pietro speditore, Pietro cuoco.

2. Esercitii che fa la Congregatione per utilità del prossimo.

È XX anni che ogni giorno doppo desinare due hore si ragiona all'Oratorio et a questi tempi incomincia a XIX hore et mezza et dura fin alle XXI $\frac{1}{2}$. Ragionano quattro persone mezz' hora per uno et si finisce con cantare un mottetto o laude devota et si conclude con far dir sempre tre Pater nostri et tre Ave Marie, pregando [per] V. S^{ta} et pel profitto spirituale et per la altri casi occorrenti.

Ogni sera tutto l'anno si fa all' Ave Maria un hora d' oratione, la metà mentale, l' altra metà vocale, dicendo le letanie et facendo altre orationi per V. S^{ta} et per i prelati di s^{ta} chiesa et per la conversione de peccatori; et tre volte la settimana si fa la disciplina.

Sono in casa adesso dieci confessori, due altri sono assenti. Questi lavorano ne la vigna, ognuno secondo il suo talento.

Tutti i sacerdoti di casa dicono quotidianamente messa, quando son sani. Vengono di fuori tant' altri sacerdoti che il giorno de le feste son meglio di XXX messe.

Si predica il giorno delle feste doppo il vespro.

Et doppo la predica vanno i padri di casa in strada Giulia ad una chiesa dello Spirito Santo de la Compagnia de' Napolitani, ove si raccolgono meglio di tre mila persone et ivi, per esser luogo commodo, s' allesta il populo con musiche devote et con fare recitare a' fanciulli alcune cose d' edificatione, composte da i padri casa. Et poi si conclude con fare due ragionamenti di cose compuntive et affettive. Ove, per gratia di Dio, s' è fatto

et fa notabil, frutto. Et vi vengono ad odire quelli del Collegio Germanico con molta lor' edificatione.

Ogni giorno di festa si va a servire alli spedali con notabil' numero di persone et molti vanno ogni giorno.

S' ha cura di visitar' infermi, aiutare chi muore a ben morire.

Molti insegnano in varie chiese la dottrina christiana, et altri aiutano la Compagnia di Santo Apostolo in soccorrere i pover vergognosi et in altre opere pie, ciascuno secondo il talento et vocation sua.

Orig. Arm. 17, caps. 4, n. 6. Archiv. Secr. Pap.

22-23. — GIOVANNI ANTONIO ODESCALCHI AU DUC DE MANTOUE¹.

25 octobre 1578, Rome.

... S. S^a ha finite tutte le fabbriche restate imperfette per la morte di Pio IV, et si è già messo mano per finire il corridore di Belvedore che riguarda sopra il Boschetto. Con gran cura et diligenza ancora attende a far finire la sua Cappella Gregoriana in S. Pietro, la quale sarà una delle maravigliose et suntuose cose che si sian fatte dalli antichi in qua, si per essere di mirabile spesa come per essere lavorata di musaico con molta più maestranza et diligenza che non si faceva anticamente; costerà avanti che sia finita più di 200^m duc. Ha anco fatto incominciare l'altra cappella al dirimetto della sudetta che viene sopra la sacristia di S. Pietro...

Orig. Archiv Gonzaga à Mantoue.

24. — ORAZIO SCOZIA AU DUC DE MANTOUE².

17 janvier 1579, Rome.

... Gode oggi la corte di Roma la superiorità d'un principe nel quale concorrono tutte le parti che si possono desiderare in un ottimo Papa, attendendo egli con ogni pensiero a quelle cose che convengono al suo carico con animo quieto et moderato indefessamente et perpetuamente et con la suprema intelligenza legale et longa pratica di essa corte, moderando, provedendo et risolvendo tutte sorte de negotii con tanta facilità che ciascuna che ne ha bisogno riceve in essi comoda et pronta spedizione, vigilando principalmente per la giustitia, con usar però molta equità et humanità, secondo i casi et le persone et in particolare verso i

¹ Voir plus haut.

² Voir volume précédent.

corteggiani di Roma, i quali per lo più conosce partitamente et nominatamente, amando et facendo grandissima stima dei prencipi et portando molto rispetto al collegio dei cardinali et a ciascun cardinale separatamente, gratificando anco et soccorrendo secondo l'occorrenze molti di loro, altri per merito de medesimi et benignità de lui, altri per la dignità del grado, per necessità et importunità loro più che per altro, servando sempre un medesmo tenore di vita esemplare, così per quello che tocca all' una come all' altra sorte di vita sua, largo et paciente nelle audience et benigno nelle riposte, benchè non facile a conceder le gracie che gli sono domandate, et più tosto parco che altrimenti in ogni sorte di spesa fuor che nelle elemosine et sovientoni de luoghi pii et maritar vergini, tanto nobili quanto povere, in che a proportione è larghissimo. Secreto tanto che pochissimi sono quelli che partecipano de pensieri et secreti suoi et levatone Morone, Altemps e Como et sig^r Giacomo et in alcune cose Madruzzo, non si può dire che conferisca et se allarghi con altri, se non in quanto habbi a trattar con loro secondo i carichi che hanno, ha pero in molto rispetto Farnese et Savello et fa molto conto di Sermoneta, Sforza, Este, Orsino et Urbino, ama tenacemente il sig^r Giacomo, ma con misura tale che l' amore cede al debito, all' honore, alla gloria et buona fama d' un Papa, a quale pare che egli indirizzi tutte le sue attioni, saldo tanto nelle resolutioni che si ha come per impossibile rimoverlo o spuntarlo a conceder gratia negata. Sano et di robusta complessione, et che può, come egli stesso spera, passarsene molti giorni inanzi, et sibene in cardinalato et d' altro tempo fu tenuto ch' egli havesse più del Francese che d' altro, et che l' animo suo inclinasse molto a quella natione, nondimeno riposando hoggi la summa delle cose della christianità principalmente su la grandezza, forza et bontà del Rè cattolico, si vede che è rivolto coi pensieri a Spagna più che altrove, conservando però il suo luogo all' Imperatore, a Francia et a tutti gli altri prencipi, i quali come ho detto stima grandemente et agratia volentieri in tutto quello che può. Che egli sia Bolognese et di honesta famiglia et di età di 77 anni et venuto al pontificato quasi per tutti i gradi della corte, ognuno lo sa, et del moto che ci fosse da dirne di più da chi non havesse ad uscir di un sommario breve come sarà questo, tanto basterà haver detto. Dei due nepoti cardinali S. Sisto et Guastavillano, il primo è offitioso et ardente capo della Consulta sopra i negotii dello stato temporale ecclesiastico, il secondo della medesma Consulta assai più rimesso et quieto, et levatone il loro carico et l' haver una volta al giorno sopra esso a trattare con S. S^{ta}, non si ingeriscono in molto altro, non gli dando ne anco S. B^{ea} autorità più che tanto et passando tra loro stessi, et tra loro et il sig^r Giacomo, il quale è di molto spirito,

poco buona intelligenza, si vuole che questa discordanza habbi in più attioni tenuto alle volte sospeso il Papa et in particolare in qualla della promotione non concordando nei sogetti, et volendo l'uno quello che non voglia l' altro, oltre che sia persuaso il sig^r Giacomo che a lui non metta a conto col seguito di creature promosse far grandi S. Sisto et Guastavillano, poichè i cardinali creati hanno più occasione di gratificare et servire a cardinali nepoti de Papi che a qual si voglia parente laico che resti per stretto chè sia; con Guastavillano discorda però manco che con S. Sisto, con tutto ciò nella promotion passata tra il sig^r Giacomo portati Riario et Besanzone, et in sua gratia si può dire che gli habbi promossi S. S^u. Ma venendo hora al collegio de cardinali dirò che essi sono in numero 63¹.... Le fationi generali et principali sono la Francese et la Spagnuola, le particolari sono Farne-siana, Borromea, Estense, Medicea et Alessandrina, benchè in quella di Borromeo si è di pari autorità a lui Altemps, per haver più adherenze et attendervi, et perchè Borromeo non è per far calo sopra soggetti più d' una che d' una altra fatione che siano proposti, pure che alui paia che meritano per bontà di vita, a che egli haverà mira sempre più che ad altro. Prima che parlar delle fationi più inanzi, dirò che i papabili di questo tempo sono molti, perchè infiniti pretendono, et sono : Morone, Trento, Farnese, Savello, Perugia, S. Giorgio, Varmiense, Sirleto, Cornaro, Napoli, S. Croce, Tiano, Lomellino, Giustiniano, Albano, Montalto²... Montalto pretende haver Alessandrino col seguito, contrarii Francesi et l'esser frate come è detto di sopra...

Orig. Archiv. Gonzaga a Mantoue.

25-26. — GIOVANNI ANTONIO ODESCALCHI AU DUC DE MANTOUE³

7 août 1579, Rome.

.. N. S. ha data la Penitentiara, che il detto cardinale Varmiense teneva, al cardinale S. Sisto, et S. Sig^{rh} che è devotissima sarà quella che durerà le fatiche per incaminar bene. Il detto cardinale è morto veramente un devoto et sant' huomo et letteratissimo, il quale ha scritto tanto bene contra gli heretici moderni, ond' egli è stato di molto utile et beneficio alle cose della fede catholica, si come consta ad ogn' uno per l'acquisto delle tante

¹ Suivent les noms de tous les cardinaux d'après le temps de leur élection et finalement les treize nommés par Grégoire XIII.

² Suit une exposition détaillée sur les partis au Sacré Collège et sur leurs espérances dans un Conclave.

³ Voir volume précédent.

anime ch' egli ha fatto nel regno di Polonia, onde si bene era vecchissimo è stata nondimeno per li sudetti rispetti la perdita molto grande...

Orig. Archiv Gonzaga à Mantoue

27. — AVVISI DI ROMANA DES 6 ET 10 AOÛT 1580¹.

6 août : Cavendosi in chiesa di S. Pietro in fondamenti d' una scala sono stati ritrovati 4 corpi santi di Leon Magno, Leon 2. e Leon 3. Pontifice et il corpo d' un rè d'Inghilterra, quale havea la corona et anello con un manto di broccato, che pareva nuovo, e sono più di mill' anni che fu sepolto. Il Papa ha voluto veder il tutto et ha donato al maestro di Camera la corona et anello.

10 août : Devant la Cappella Gregoriana sont trouvés les corps des Papes Léon I^{er}, Léon II et Léon III ainsi que les restes d'un roi anglais; le manteau du roi chamarré d'or jusqu'au genou et cousu avec de la soie et du fil d'or.

Orig. Urb. 1048 p. 228^b 239^b. Biblioth. Vatic.

28-41. — EXTRAIT DU DIARIUM DE FRANCISCUS MUGANTIUS².

1574.

21 juillet : III. card. Aquaviva, cum dies circiter 20 graviter ægrotasset, reddidit spiritum Altissimo adhuc iuvenis ætatis fere 30; fuit sepultus absque pompa in ecclesia Lateranensi nocte adventanti. Vix credi potest, quanto cum moerore totius urbis et universorum ordinum decesserit, tantam sibi benevolentiam et gratiam ab omnibus comparaverat, morum suavitate ac vitæ innocentia. Suivent encore d'autres louanges.

1577.

23 juillet : Mort du cardinal Pisa, maior inquisitor, vir doctrina et experientia rerum celebris et vitæ integritate universæ curiæ gratius.

3 novembre : Mort du cardinal Innocenzo del Monte : vir habitus fuit in tota eius vito modicii et prudentiæ et plus æquo voluptatibus deditus.

1579.

10 avril : Entrée solennelle de Paul Uchanski, ambassadeur du roi de Pologne Stephan Bathory. Il se dirigea avec sa suite vers le

¹ Voir plus haut.

² Voir volume précédent.

palatium Farnesianum, rari ac sumptuosissimi artificii opus, cui æquale aut simile in urbe aut orbe haud facile reperiri posse crediderim, licet adhuc imperfectum sit, sed brevi, ut creditur, impenso et liberalitate rev. dom. Alex. card. Farnesii perficiendum.

Eté : Hac æstate diversis diebus S. D. N. visitavit singula collegia a se instituta, nempe Germanorum, Neophitorum et Anglicorum ac collegium Romanum Soc. Iesu, quem eorundem collegiorum alumni pulcherrimis et eruditis orationibus collaudarunt, demonstrantes utilitatem et fructum qui ex tam piis operibus et institutis sperari poterit, eique gratias immortales egerunt.

1580

Mai : Transactis iam octo integris annis quibus ecclesiæ catholice præfuit S. D. N. Gregorius Papa XIII eiusque gubernacula summa vigilantia et prudentia felicissime rexit, sacrarum celebratum cæterarumque publicarum actionum usque adeo religiosus observator fuit, ut vix semel aut iterum per hosce octo annos missam aut vesperas vel matutinas horas solemnes, quibus quotannis statis temporibus summi pontifices interesse vel sacra operari solent, quas vulgo capellas vocant, prætermiserit, consistoria, signaturas, s. inquisitionis consultationes singulis hebdomadis, nonnumquam pluries in hebdomada habuerit, visitationes ecclesiistarum et piorum locorum sæpius per annum aliaque complura caritatis opera continuo exercuerit, quæ enumerari vix possent, ultra perpetuam in dies singulos innumerabilem supplicationum, querelarum seu petitionum in scriptis oblatarum revisionem et expeditionem, ut latius superiori volumine explicavimus, ad quæ omnia peragenda quamvis fuerit plenus annorum nempe qui hodie annum agat 79, tamen optimam eius mentem D. O. M. adiuvit ei ¹ vires oportunas ac corporis robur et firmitatem subministrando, quod paucis vel fortasse nullis ante pontificibus contigisse memoratur.

1^{er} décembre : Ante lucem migravit ex hac vita Ioannes cardinalis episcopus Ostiensis, s. collegii decanus Moronus plurimis gravissimisque legationibus functus, præcipue in Tridentino concilio, de republica christiana optime meritus, vir summi iudicij et prudentiae, a summis pontificibus, regibus et principibus in summa existimatione et veneratione habitus, cunctis gratus et amabilis, integerrimæ vitæ, in arduis magni consilii, in pauperes ac pia loca beneficentissimus, nullo suæ vitæ tempore otiosus, quamquam non satis firma valetudine: biduo antequam decederet, petiit Christum Deum piissimis verbis allocutus, cuius crucifixi imaginem manibus gerebat, eidem ecclesiam catholicam,

¹ Ms : et.

summum pontificem, omnes ecclesiæ ordines et christifideles et fidei unitatem commendavit, protestatus se in eadem unitate catholica semper vixisse ac mori velle, quod si umquam secus opinati essent, eisdem parcebat ipsumque Deum rogabat, ut illis ignosceret¹.

1581

Hoc anno permisit S^{ma} ad exhilarundum populum paucis quibusdam diebus, hoc est a secunda feria post sexagesimam, personatos per urbem incedere et bravia consueta velocius currentibus elargiri, exceptis tamen diebus dominicis et festivis ac sexta feria et sabbato prout a tempore Papae Pii V nimiam priorem libertatem restringendo introductum fuit; [an autem] huiusmodi ludi et bacchanalia permitti debeant in civitatibus ac præsertim in urbe Romana cum aliqua moderatione, alias fortasse occasio disserendi dabitur.

13 février : Fuit etiam his diebus decretum de mandato S^{mi}, quod mendicantes omnes reducantur ad monasterium s. Sixti, ubi paulo ante fuerant moniales, et cura huiusmodi data fuit confratribus et præpositis hospitalis s. Trinitatis convalescentium, quod fuit necessarium et optimum decretum saepe alias propositum et tentatum sed numquam ad executionem demandatum, ex quo malitia et ignavia multorum occurreret et vere indigentibus plenius et opportunius provideret pro cuiusque necessitate, et auferretur importuna eorum postulatio per ecclesias cum divinorum officiorum et populi devotionis turbatione².

*Arch. secrètes pont., XII, 35-36 et Bibl. Nationale à Paris,
Cod. 12547.*

42. — AUDIENCE DU CARDINAL SANTORI PAR GRÉGOIRE XIII
AU SUJET DE L'ÉGLISE GRECQUE S. ATANASIO³.

1580

20 octobre : Della fabrica della chiesa di Greci — che se cominci

3 novembre : Del disegno nuovo della chiesa del Collegio greco — lo viddimo insieme, che si seguiti. Dell' invocatione di S. Atanasio da imporsi alla chiesa nuova — gli piace et che è ben fatto per le ragioni dette e che di questo santo non vi è chiesa, ma de altri dotti greci vi è S. Basilio, la Cappella Gregoriana ha di S. Gregorio Nazianzeno e di S. Giov. Crisostomo vi sarà l'altra all' incontro in S. Pietro.

¹ Voir là-dessus SANTORI, *Autobiografia*, XIII, 168.

² Le décret fut exécuté le 28 février 1581.

³ Voir plus haut.

1^{er} décembre : Del disegno e fabrica della chiesa — che si seguiti a furia.

1581

20 avril : Della cornice di fuera della chiesa di Greci, che fusse di tivertino e non di mattoni per le pioggie et acqua di tetti — che si parli con Jacopino e che se non fussero questi tivertini la chiesa saria finita.

16 novembre : Dell' ampliacione della chiesa di Greci — che segli mostri il disegno.

Orig. Audientie card. Santorii. Arch secr. Pap. LII 18.

43-44. — GIOVANNI ANTONIO ODESCALCHI AU DUC DE MANTOUE¹.

7 janvier 1581, Rome.

N. Sr^a, sta assai bene et marti di mattina fu banchettato dal s. card. de Medici nella vigna che S. S. Ill^{ma} comprò de Montepulciano, che hoggi dì è la più bella et ha il più ricco et commodo palazzo, che si trovi in Roma.

Orig. Archiv. Conzaga à Matoue.

45-47. — AVVISO DI ROMA DU 16 MAI 1582².

Le statue ritrovate presso Suburra nella vigna di quel servitore del s. Giov. Giorgio Cesarini, sono 31 antichissime et di gran valuta, smisurata bellezza, tra quali 2 di parragone che superano tutte le altre.

Orig. Urb., 1050, p. 159^b-160. Bibliot. Vatic.

48. — GIOVANNI ANTONIO ODESCALCHI AU DUC DE MANTOUE³.

28 juillet 1582, Rome:

... È uscito fuori appresso al calendario novo il decreto racconciato, che è una bella cosa, et S. Sr^a. sta presta de far un libro delle nove constituzioni de Pontefici da Bonifacio VIII in qua et chiamarlo il Settimo, come quello si chiamò il VI, che

¹ Voir volume précédent.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

sarà molto necessario, et si tagliaranno molti stravaganti superflui o che non sono in uso. . .

Orig. Archiv. Gonzaga à Mantoue.

49. — GIOVANNI ANTONIO ODESCALCHI AU DUC DE MANTOUE¹.

9 septembre 1582, Rome.

... Oltre il sudetto donativo fatto in questa settimana alli padri del Giesù che importa 116^m ducati, S. B^{no} ha donato 2^m ducati d'oro in oro alli padri Theatini de S. Silvestro a Monte Cavallo per finir la loro fabrica, che fu giovedi che S. S^{ta} andò a messa in detto luogo, et vedento la soddetta fabrica imperfetta dimandò, perchè non seguitavano a finirla. Quei padri riposero che non havevano il modo, et informatosi S. S^{ta} dalli capimaestri chevi andaria per finirla detta fabrica 2^m ducati, S. B^{no} sul partire gli commandò che dopo pranzo l'andassero a ritrovare alla vigna di Ferrara, dove S. S^{ta} sta XVI giorni sono, si come focero, onde subito dal sig^r maestro di Camera gli forono dati duoi sacchetti con duoi mila scudi d'oro.

Orig. Archiv. Gonzaga à Mantoue.

50-53. — AVVISO DI ROMA DU 14 DÉCEMBRE 1583².

Lundi. Promotion soudaine de dix-neuf Cardinaux lorsque les Cardinaux se préparaient déjà au départ, mentre in Banchi si facevano scommesse in diversi modi et si davano denari a furia, che non solo prima di Natale non si sariano fatti cardinali, ma ne ancho per tutto l'anno 84, et che in Palazzo si teneva per hora la promotione smarrita, oltre che i cardinali, grandi erano dell' istessa opinione et più degl' altri increduli i nepoti del Papa. Suit la liste avec les noms, intercesseurs etc. Bolognetto con qualche maraviglia di quelli, che sanno i disgusti, ch' egli ha dato al Papa nel suo primo carico, ma non già di quelli che sanno che gli è Bolognese. Et di questi soggetti fu che dir' assai di Vandommo et di Vilna, per esser stati figlii di perfidissimi et sceleratissimi padri, et il simile di Lancelotto per esser nato di circoncisa et Israelitica razza. Il card. Farnese procurava, che il Papa (per servar' almeno in questa parte l'ordine consueto se non in altro) aspettasse i voti

¹ Voir volume précédent et plus haut.

² Voir volume précédent.

deg'l'altri cardinali ch'erano in Curia et non in concistoro, come quello d'Este, di Savello, d'Altemps et d'altri, ma non fu essaudito, et è da credere, che molti di quelli ill^{mi} che s'accostaro alla sedia di S. B., facessero ogni sforzo, per compiacere se medesimi, ma non si sanno le loro pratiche. È ben rimasto stupefatto ogn'uno, che in una promotione così numerosa et presta mons. di Nazaret, governatore di Bologna et signore di tanta prudenza, meriti et intégrità, non habbia havuto luogo fra questi, et così mons. S. Giorgio creatura del Papa tanto da lei stimata et per le cause che si sanno, se però è vero, che i disordini passati et le bravate occulte d'alcuni habbiano spinto il Papa a darla fuori con tante lancie rosse per opporsi come si dice a gl'arditi et temerità loro verso il loro général, et parimente si è miravigliato ogn'uno di mons. Segà insieme con tanti invecchiati in questa militia faticosa della corte con prove inreprosibili et del Bianchetti maestro di Camera così assiduo assistente servitore S. B., che siano rimasti nella penna, ma così piace a chi regge il tutto... Et a questo modo i modi et i contemplativi, che con l'occhio mortale vogliono trapassare nel secreto della mente d'altrui, sono stati chiariti da questo soldato vecchio del Pontifice generoso et accorto. Der Datar, Facchinetti, Castagna und Lancellotti erhielten die 1000 Scudi der cardinali poveri.

Orig. Urb., 1051, p. 510-511. Biblio. Vatic.

54. — AVVISO DI ROMA DU 17 DÉCEMBRE 1583¹.

Le Pape doit avoir répondu à Farnèse : che Papa Leone X intro in concistoro con pensiero di voler creare 20 soli cardinali ma che poi perchè vi pose intervallo per havere i voti dellli cardinali absenti, fu sforzato farne 31 a loro contemplatione. Lorsque Farnèse lui recommanda Mons. di Nazaret il dit qu'il avait à faire à Bologne, et qu'il savait très bien que beaucoup d'autres encore méritaient d'être soggetti à la Cour. Lorsque Gambara lui rappela les mérites de Bianchetti, il dit : che questo pensiero et raccordo s'aspettava a lei et non ad altri...

Orig. Urb., 1051, p. 512. Biblio. Vatic.

55-57. — AVVISO DI ROMA DU 24 DÉCEMBRE 1583².

S'intende, chel Papa disse dopo il giorno della promotione, che all' hora fosse laudato Dio, poichè haveva d'intorno creature da

¹ Voir livre précédent.

² *Ibid.*

potersenc fidare, parole di molta considératione et da far' credere, che possa esser' vero quello, che con le precedenti avisai, cioè che erunt novissimi primi et primi novissimi.

Les Français disent que le roi n'avait pas voulu Vendôme à cause de l'offense de sa famille : und che se questo cardinale vorrà essere da bene, potrà mirabilmente gioyar a cattolici, ma se anche sarà cattivo, guai a noi in quel regno di F:ancia. Les Français auraient voulu Foix ou Lenoncourt.

Mercredi, le Cardinal d'Este fut deux heures avec le Pape, décidé à se plaindre du caractère de la promotion si le Pape avait commencé, mais il ne le fit pas.

Orig. Urb., 1051, p. 523. Bibliot. Vatic.

58. — AVVISO DI ROMA DU 30 MAI 1584¹.

Il Papa ha donato il primo sborno delli 25^m sc. del Camerlen-gato alla fabrica del Collegio generale delli Iesuiti, et gli altri 25^m sc. da pagarsi in 2 anni, gli ha S. B. destinati per finire la capella, che si fa in S. Pietro di rincontro alla Gregoriana dedicata a S. Andréa.

Hora anco per magnificare (come molto dedito alle fabriches) il palazzo di Montecavallo, è entrato in pensiero di erigervi nel mezo della sala una gran torre, la quale domini non solo i sette colli, ma scopri anco questi contorni fino al mare, et tal pensiero di S. B. piace molto al card. Guastavillano, ma S. Sisto n'è nemico, di maniera che questo humilia respicit, et l'altro a longe alta cognoscit.

Orig. Urb., 1052, p. 207. Bibliot. Vatic.

59 — AVVISO DI ROMA DU 6 JUIN 1584².

Dimanche le Pape s'informa très amicalement près du Cardinal d'Este de sa santé et le pria de se ménager dans l'intérêt de la chrétienté et pour lui de rester au Quirinal, a godere la salubrità di quell' aria, le delitie di quel fuogo et le commodità di quella stanza fatta capace per ambidue et fabricata da S. S. a beneficio et commodo di S. S. Ill^{ma}, alla quale sebene non haveva mai detto nulla ne per creanza ne per debito di voler fabricare nel suo giardino, non già però mai speso in quel sito che per scrvitio et

¹ Voir plus haut.

² *Ibid.*

beneficio di lei, della quale voleva dopo morte, che' l'palazzo con tutti gli altri miglioramenti, che se gli aggiungeranno, siano i suoi. Le Cardinal fut entièrement étourdi de l'amabilité de ce « Boncompagno ».

Orig. Urb., 1052, p. 218., Biblioth., Vatic.

60. — AVVISO DI ROMA DU 14 NOVEMBER 1584¹.

Farnèse prie le Pape que puissent être versés au Marquis di Marignano les 40 m. sc. que lui a laissés le Pape Pie IV. Le Pape lui dit qu'il a l'intention de lui envoyer le livre de chancellerie d'après lequel Pie IV les donne, seulement causa mortis le successeur peut révoquer ce don; il s'est fait apporter le bref de Ces. Gloriero chierico di Camera où ils étaient donnés inter vivos. Gloriero demande pardon et maintient que le Cardinal le lui a fait faire. Alors le Pape très courroucé répondit :

Voi servivate il Papa e non i cardinali. Hor poichè v' è bastato l'animo d' alterar tanto la mente d' un simil testatore, con pregiudicio così notabile di questa Santa Sede, il medesimo faresti a noi ancora, et però non vogliamo più servirci dell' opera vostra. Ses protecteurs intercéderent inutilement.

Parlando S. B. col card. di Como sopra la morte di detto Borromeo, mostrò quanto amava con supreme laudi quel signore, et quanto a lei sia peseta questa migratione, et fece chiamare a se mons. Spetiano, et a lui comandò, che s' informasse et poi referisse alla S. S. di tutte quell' opere buone, che haveva principiate ad honor di Dio, a beneficio del prossimo et ad utile della chiesa in Milano, perchè vuole S. S. adempire a sue spese i santi pensieri di quell' huomo.

Orig. Urb., 1052, p. 452-453. Bibliot. Vatic.

61-64. — BIOGRAPHIES INCOMPLÈTES ET INÉDITES DE GRÉGOIRE XIII.

I. Fantuzzi (Scritt. Bolognesi IV 283) mentionne une biographie de Grégoire XII composée par le cardinal Guido Ferreri dans Arch. secr. Pap., cependant, il ne mentionne rien de plus précis que ce qui est conservé là. Sans tenir compte de cette notice Ranke (III^e 50) communique un passage du deuxième livre du Cardinal Ferreri « Commentaria de rebus Gregorii XIII » qu'il a trouvé livre I et II dans la Bibl. Albani. Malheureusement cette

¹ Cf. livre précédent.

bibliothèque à été détruite en 1857. Cela m'a réussi de trouver au moins le premier livre de l'œuvre de Ferreri dans Arm. XI, t. 42, p. 299-320 des Arch. Secr. Pap. sur l'origine et le but de l'écrit, la préface donne l'explication qui suit :

Guido Ferrerius cardinalis Vercellensis
Lectori salutem.

Bonifacius cardinalis Epoediensis, patruus magnus meus, dum Bononiæ legatum gereret, Christophorum Boncompagnium Ugonis, quem hodie sub Gregorii XIII nomine colimus, patrem familia-
rissime adhibere solitus fuit : quod singularem illius bonitatem, moderationem, placidissimos mores mirifice probaret. Petro Francisco autem cardinali patruo meo magna cum Ugone ipso necessi-
tudo intercessit, ex quo una in comitatu fuerunt Caroli Caraffæ
cardinalis ad Gallorum et Hispanorum reges legati : quod quidem
mei erga Ugonem amoris atque observantiae initium fuit. Evenit
deinde, summo Dei erga me beneficio, ut ipsius collega essem in
referendi ad utramque Signaturam munere, in Concilio Tridentino nonnullorum laborum particeps, in examinandis supplicibus
libellis, qui cardinali Borromeo porrigebantur, socius, episcopatu-
m utriusque gereremus, ac postremo eadem nominatione, quod
maximum et sanctissimum vinculum est, a Pio IV in sacrum
senatum legeremur. Quamobrem cum hominis interius inspiciendi
multas ac praclaras haberem occasiones, singularem ipsius virtutem
ac sapientiam ita semper amavi, suspexi, colui, ut eius pontificatu
nihil aut mihi aut reipublicæ optabilius contingere posse existi-
marim. Quo quidem perpetuo meo de summa illius virtute iudici-
cio multisque prieterea erga me beneficiis adductus faciendum
putavi, ut eius pontificatum memoriæ posterorum prodendum
susciperem. Nam et amori, qui foras se promere gestiebat, mos
gerendus erat, et ita mecum cogitabam habitura insequentia tem-
pora optimi Pontificis imaginem, quam intueri magna cum
utilitate nec sine voluptate possent. Scripsi igitur amans : sed nihil
in rebus gestis narrandis amori datum facile ex rebus ipsis intel-
liges, meque, ut spero et opto, de hoc meo labore amabis. Vale.

Ensuite vient l'index suivant du contenu :

Capita libri [primi] :

Brevis descriptio vitæ	Cap. I.
De pietate	Cap. II.
Quomodo se erga cardinales gerat	Cap. III.
De studio conservandæ propagandæque religionis	Cap. IV.
De anno Iubilæi	Cap. V.
De sacro fœdere	Cap. VI.
De sancto Inquisitionis officio	Cap. VII.

De morum disciplina	Cap. VIII.
De studio pacis	Cap. IX.
Honores et præmiæ ab ipso donata	Cap. X.
Conservatio et amplificatio patrimonii ecclesiastici	Cap. XI
Sumptus inutiles sublati, magnificentia et liberalitas	Cap. XII.
Gravitas, facilitas, humanitas, sermo et studia	Cap. XIII.
Officium in hospites	Cap. XIV.
Dilectio omnium ad eum	Cap. XV
Statura et valetudo	Cap. XVI.

Le travail du cardinal Ferreri ne fut pas publié et resta un fragment comme le prouve un passage sur la construction de l'église Saint-Pierre. Bien qu'admirateur sincère de Grégoire XIII, Ferreri n'exagéra pas. Ainsi il peint il est vrai le concours brillant du Jubilé de 1575 mais pendant que d'autres chroniqueurs ne peuvent éléver assez haut le nombre des pèlerins, Ferreri fixe le nombre exact à 170 000. Les efforts du Pape pour la ligue contre les Turcs sont peints en partie, Ferreri regrette beaucoup son échec mais il pense (p. 315) que Pie V n'avait pu également maintenir la Ligue.

II. Une *Vie de Grégoire XIII* dans Cod. Barb. 4749 (Bibl. Vatic.) ne va que jusqu'à l'année 1574. Le manuscrit exemplaire original d'un auteur inconnu contient de nombreuses corrections. Cette vie renseigne bien sur la vie du Pape avant son élection. Très insignifiante est la partie sur le Pontificat qui se termine avec la dissolution de la Ligue contre les Turcs et la nomination d'un nouveau cardinal pénitentier dans la personne d'Aldobrandini. L'origine de Giacomo Boncompagni est esquivée par l'auteur avec cette observation : *suo strettissimo di sangue*.

III. La Bibl. Vatic. renferme dans Cod. Barb. 2675 p. LVX encore une troisième Vie de Grégoire XIII écrite par Paulus Bombinus. Mais ce travail composé en latin s'interrompt déjà au milieu du texte p. LXXXV; il va seulement jusqu'à la Légation de Boncompagni en Espagne. L'auteur comme parent du cardinal Parisi, le protecteur de Boncompagni est bien informé; il met quelques notes précieuses sur la vie précédente du Pape, avec assez de détails particulièrement sur le nom de tous les maîtres de Grégoire XIII. La remarque sur l'œuvre d'enseignement de Boncompagni ne peut être considérée comme entièrement exacte. Il est caractéristique que la disgrâce de Jules III soit passée sous silence tandis qu'il cite d'autres motifs généraux. Sur Bombinus cf. Mazzuchelli II, 3, 1511.

65. — ANNALI DI GRÉGORIO XIII DE MAFFEI.

Parmi les biographes de Grégoire XIII¹, le Jésuite Giampietro Maffei est indubitablement le plus important et le plus utilisé par les biographes postérieurs. Maffei², né en 1535 à Bergame abandonna en 1565 la belle carrière où il était appelé comme secrétaire de la République de Gênes pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Comme professeur d'éloquence au Collège romain, il s'occupe beaucoup de l'histoire des missions des Jésuites en Asie orientale. Par la suite le cardinal Henri de Portugal obtint son transfert à Lisbonne, là il put écrire sur le fond des meilleurs documents, une histoire de la conquête portugaise et des missions liées ensemble. De 1572 à 1581 Maffei travaille au Portugal à son *Historiarum Indicarum libri XVI* (Romæ 1588) qui comme sa *Vie de Saint Ignace* parue d'abord, en 1585, trouva³ plus tard une large diffusion. Retourné en Italie en 1581, appelé plus tard à Rome par Clément VIII, Maffei se consacra à l'histoire des Papes, écrivit une *Vie de Grégoire XIII* en langue italienne puis ensuite celle de ses deux successeurs. Trois livres de cette série écrite en latin étaient complets lorsque Maffei mourut le 20 octobre 1603 à Tivoli. Même les *Annales* de Grégoire XIII n'étaient pas encore entièrement prêtes à imprimer. Le manuscrit fut corrigé constamment et perfectionné⁴. Le savant secrétaire de Jacopo Boncompagni, Paolo Téggia (mort en 1620)⁵ malgré ses multiples instances n'arriva pas à sa publication, celle-ci eut lieu d'abord en 1742 et fut dédiée au savant Benoit XIV. L'éditeur Carlo Cocquelines donna dans la préface des renseignements sur les changements faits dans l'ouvrage comme aussi sur les divers manuscrits,

¹ A de l'importance parmi ceux-ci, seulement le travail de CIAPPI paru d'abord en 1591 (nouvelle édition, Bologne, 1592, et avec la figure des bâtiments de Grégoire XIII, Rome, 1596). A côté est à mentionner encore A. CICARELLAS, *Vita Gregorii XIII* (dans l'édition de PLATINA). Sans valeur sont Matth. TABERNA, *Draco Gregorianus*, Romæ, 1643, et BOMPLANI, *Hist. P. Greg. XIII*, Dillingæ, 1685. La *Vita di Gregorio XIII*, que voulait écrire CATENA (voir ses *Lettere*, 289), semble ne pas être arrivée à paraître.

² Cf. SERASSI, *Opera omnia I. P. M.*, Bergami, 1747; I. Nicii *Erythraei Pinacotheca*, II, 49; TIRABOSCHI, VII, 2, 367; RENAZZI, II, 227; SOMMERVOGEL, V, 293.

³ Sur la vie d'Ignatius, voir nos livres précédents. Sur Maffei comme styliste et historien, voir BENTIVOGLI, *Memorie*, Amsterdam, 1648, 154, 174 (le comparer avec STRADA) et FEUTER, *Gesch. der neueren Historiographie*, München, 1911, 284.

⁴ Cela ressort des copies diverses dans Arch. Boncompagni, de la main dont se poursuit l'origine des annales.

⁵ Cf. I. Nicii *Erythraei Pinacotheca*, I, 156.

mit comme fonds de son édition ceux de la Bibliothèque Barberini. Un court supplément (II 431-480) apporte à côté d'une partie de la *Compendio delle attioni e vita di Gregorio XIII* par Ciappi éditée à Rome en 1591 quelques informations des Arch. Boncompagni. Mais celles-ci de même que les remarques de la préface (I p. xxii) ne permettent pas une appréciation suffisante pour les documents des Arch. Boncompagni dont Maffei se servit¹ pour ses *Annales*. Coquelines et Maffei lui-même n'ont pas usé suffisamment de ces sources de premier ordre par leur portée; mais aussi comme ils ont pris pied sur elle l'historien qui aura à sa disposition ces notes de premier plan devra appuyer en première ligne qu'il n'en est que l'usufrutier.²

Le travail de Maffei par l'ouverture des Arch. Boncompagni et la publication des rapports de nonciature allemands dans la série des sources secondaires est un grand pas. Il lui reste le grand mérite d'avoir fait le premier une ample biographie de Grégoire XIII qui, si elle n'est pas entièrement impartiale, est cependant calme, substantielle, de toute confiance³ et écrite dans un beau style. D'après le précédent de Ranke (III^a, 57), L. Karttunen qui, d'ailleurs l'élève très haut, avoue aussi que Maffei donne une idée insuffisante de la politique extérieure comme de la politique intérieure du Pape⁴. Ce point de vue politique, l'élève de Maffei le regrettait déjà dans l'œuvre de son maître⁵. Malheureuse est la manière de narrer choisie par Maffei qui devait détruire fréquemment l'enchaînement et ne faire ressortir aucune image unique.

¹ Des sources de MAFFEI sortent aussi les *Commentaria de rebus Gregorii XIII* (cf. plus haut n^o 61-64, 1), composées par le cardinal Guido Ferreri. Un ms de G. Vossius utilisé par MAFFEI : *Opera quæ sub auspiciis Gregorii XIII Romæ vel alibi prodierunt*, dans la collection de Pietro Pieri à Rome, qui fut rendue en 1908.

² Parfois Maffei a utilisé littéralement les documents des Arch. Boncompagni, ainsi pour I, 82, au sujet des Capucins, les remarques de Salviati, mais qu'il n'a pas citées.

³ Des erreurs frappantes se trouvent I, 3, sur la famille; I, 5, sur la venue à Rome en 1538, au lieu de 1539; I, 374, erreurs sur la mort de quatre cardinaux; II, 82, fausse date (voir TURINER, 696). L'entièr vérité voilée par d'autres est dite, I, 24, sur la naissance de Giacomo Boncompagni.

⁴ KARTTUNEN déjà cité dit : L'œuvre n'en constitue pas moins la source principale et indispensable pour quiconque veut étudier le pontificat de Grégoire XIII. J'ajouterais qu'au cours de mes études sur ce pontificat, j'ai été à même de constater que cet ouvrage, souvent assez sévèrement critiqué au point de vue de l'exactitude des renseignements [voir STIEVE, IV, 86, n. 1], est infinité plus digne de foi qu'on ne le croit généralement (*ibid.*). Karttunen fait aussi remarquer la très exacte notice chronologique de Maffei dont l'original se trouve dans Cod. Borghese, III, 429 G des Arch. secr. pap.

⁵ Cf. BENTIVOGLI, *Memorie*, 155.

66-70. — LES ARCHIVES FAMILIALES DES BONCOMPAGNI A ROME
ET LEUR IMPORTANCE POUR LE PONTIFICAT DE GRÉGOIRE XIII.

Des nombreuses archives et bibliothèques privées de la Ville Eternelle¹, la collection des manuscrits des Boncompagni-Piombino est bien la moins connue. Sans doute a contribué à cela le point de vue erroné partagé par un connaisseur comme Kehr² que ces archives avaient été vendues. Ce n'est pas ainsi. Les Archives Boncompagni sont bien conservées dans le palais de la famille à la Via della Scrofa³ et possèdent même un Index précis : *Bibliothecæ Boncompagno-Ludovisæ manuscriptorum codicum Elenchus Anno 1757*, composé par Carolus Sommascha. De la préface de cette table des matières, il ressort que la collection entière déjà au temps de Grégoire XIII était faite et fut enrichie par Sighonio. Dominikus Jordanus et Justus Fontaninus s'occupèrent du catalogue des œuvres imprimées. G. Sommascha rangea d'abord les manuscrits qu'il fit relier en partie à nouveau. Il réunit aussi les manuscrits secrets des archives de famille avec les 200 Cod. qui existaient avant et dont le nombre est maintenant de 448. À côté des précieux autographes⁴, l'importance de la collection consiste avant tout dans les manuscrits sur le pontificat de Grégoire XIII, mais qui depuis le temps de Maffei ne furent utilisés par personne pour l'histoire de ce Pape⁵. J'ai la plus grande reconnaissance au prince de Piombino, mort sur ces entrefaites, qui a mis à ma libre disposition en 1902 tous les trésors de ses archives.

La collection de manuscrits de la famille Boncompagni forme après la collection des Borghèse et des Barberini au Vatican, celle des Chigi et des Corsini qui sont devenues la possession du gouvernement italien, la plus importante collection de ce genre qui

¹ Cf. L. PASTOR, *Le Biblioteche private e specialmente quelle delle famiglie principesche di Roma*, 1906.

² Voir *Altg. Zeitung*, 1904, n° 185.

³ Comme manquants sont notés seulement dans le Catalogue Cod. B. 1, E. 107, F. 12 et 27.

⁴ Ainsi de Bembo, Sighonio, Card. A. Valier, M. A. Muretus, Hieron. Cardanus, Gaspar Scippius, Franc. Mucantius, C. Baronius, Fab. Albergatus, Matth. Senarego, Card. Toletus et de nombreux membres de la famille Boncompagni. Aucun manuscrit n'est antérieur au treizième siècle.

⁵ Pour d'autres buts ont travaillé dans les archives, depuis 1887, mon ami A. Pieper mort trop prématûrement, P. Tacchi-Venturi, P. Pierling, F. Güterbock (Voir *N. Archiv f. altere deutsche Gesch.*, XXV [1889], 39), A. Heidenhain, quelques savants Polonais, Brom pour les Pays-Bas (voir *Archivalia*, III, 265) et enfin le jeune prince Francesco Boncompagni-Ludovisi sur les missions japonaises de Grégoire XIII.

se trouve encore en possession privée. Elle contient pour Grégoire XIII d'essentiels compléments aux riches matériaux des Archives secrètes papales. Outre de nombreuses collections de lettres et de monographies, elle est par son importance spéciale une collection des documents pour l'histoire de Grégoire XIII commencée au temps de Sixte-Quint par le duc de Sora Giacomo Boncompagni, mort en 1612, collection dont Maffei dut se servir comme base pour sa biographie¹. On arrive à la manière dont on demandait aux coopérateurs principaux du défunt Pape de rédiger les notes de leurs souvenirs. Pour l'allègement du travail, des questions précises leur furent posées. Ainsi il y a dans Cod. D. 7 une lettre de Giacomo Boncompagni à Musotti, datée de Milan janvier 1590, d'où il ressort que depuis longtemps (buon pezzo) l'écrivain avait voulu faire écrire une biographie de Grégoire XIII; il a trouvé maintenant une persona sufficientissima pour qu'il cherche de tous côtés des informations particulières près de personnes qui ont été les ministri et più intimi famigliari du Pape. Dans ce dessein il envoie 51 questions². La réponse de Musotti se trouve dans le même manuscrit; elle est si détaillée et si précieuse qu'elle demande un traitement particulier (voir plus loin n^o 76-80).

Des documents ultérieurs du même genre sont contenus dans une série d'autres manuscrits des Arch. Boncompagni, notamment dans Cod. 5, 6 et 8. Cod. D. 8 est directement indiqué comme Memorie diverse raccolte per la compilazione degli annali ms. intrapesi dal sig. Giacomo senorile Boncompagni, duca di Sora. Le manuscrit contient un rapport sur le conclave, un Compendio della vita di Gregorio XIII con molte postille orig. fra quali varie del sign. Fabio Albergati et d'autres documents, notamment des poèmes et des discours comme par exemple Oratione prima di Ferrante Caraffa marchese di Santo Lucido alla S^a di P. Gregorio XIII dopo i successi della vittoria per la conservatione et accrescimento della s. lega e per l'espeditione della s. crociata (scritta al 1^o de novembre 1573). L'éloge funèbre du card. Guastavillani (cf. livre précédent) se trouve également là. Des documents d'ordre semblable sont contenus dans Cod. D. 6; ainsi plusieurs opinions sur les troubles de Malte (voir livre précédent, le rapport du voyage du card. S. Sisto, F. Boncompagni (voir livre précédent), l'Abiuratio archiepiscopi Toletani du 14 avril 1576, une série de documents qui concernent la France, comme la lettre

¹ Cod. D. 28 contient *Lettere spettanti alla compilazione degli Annali di Gregorio XIII*. Une lettre lui appartenant dans MAFFEI, I, xvi.

² Il y est demandé aussi les erreurs de Grégoire XIII. De la disposition de cette demande s'éclaire la série suivante dans laquelle Galli, Musotti déjà cités écrivent leurs notes.

de justification d'Alençon à Grégoire XIII datée de Blois, 5 nov. 1575 (voir livre précédent) et surtout (livre précédent) les rapports du cardinal Orsini sur sa mission en France (voir livre précédent). Cod. D. 29 contient Istanze e suppliche da diversi sovrani d'Europa per la reintegrazione dell' ordine religioso degli Umiliati 1572-73. Cod. D. 9 réunit les écrits sur les soucis du Pape pour les dégâts des eaux dans les Etats de l'Église et notamment de nombreux traités de Scipione di Castro¹. La lettre de Grégoire XIII sur la donation des biens à Bologne à Giacomo Boncompagni et son héritage se trouve dans Cod. D. 1; également la lettre sur le couronnement de Charles Quint (voir livre précédent). Cod. D. 4 contient les lettres de la légation en Espagne de U. Boncompagni (voir livre précédent) et les lettres de l'année 1566-71.

En outre Cod. D. 5 renferme des documents les plus importants : Memorie della vita di Gregorio XIII raccolte da diversi e originali relazioni di cardinali, nunzii et altri intesi del di lui pontificato. Les documents les plus essentiels sont :

1. Notes du cardinal Galli (voir plus loin n° 71-75).
 2. Memorie e osservazioni sulla vita di Gregorio XIII dal card. di Fiorenza (poi Leone XI). Médicis, qui connaît déjà Grégoire XIII comme cardinal, fait un rapport sur ses expériences pendant le pontificat. Comme caractéristique du Pape, il remarque dès le début : Io posso con verità affirmare di non haver mai trattato con huomo alcuno più accorto, più cauto e più temperato, perciò che nei negotii ch'io passai con S. B^{no} non si alteri mai ne mai offese con parole alcun principe..., conservò sempre une somma gravità accompagnata da una mansuetudine incredibile... Spediva con celerità incredibile andando sempre al punto del negotio che si trattava. Cela est démontré par des exemples, ainsi que le grand amour de la paix du Pape, sa constance et tempérance. Médicis confirme ici le récit de Musotti (voir plus loin n° 76-80) et souligne : Come inimico dell' otio et de' piaceri non lascio mai ne intermesse la spedizione de negotii, sebene tal volto indisposto occultando quanto più poteva l'indispositione come indefesso ch' era nelle fatighe. Pour la défense de la déclaration et de la répression de Grégoire contre les bandits, Médicis allègue de nombreuses circonstances. Importante est ici

¹ Du même auteur, Cod. D. 9 contient aussi un *Compendio degli stati e governi di Fiandra et Mem. orig. dei Cantoni Svizzeri*. De S. di Castro se trouvent aussi de nombreux écrits dans Arch. Boncompagni, ainsi que dans Cod. F. 32 et 33 : *De vita et rebus gestis Andreae Doriae*; dans Cod. D. 10 : 1) *Trattato politico-morale del Principe*; 2) *Informatione del generalato d'armi dello stato di Milano a Giacomo I Boncompagni*; 3) *Avvertimenti dati a Marc Ant Colonna quando andò viceré in Sicilia*.

avant tout la note suivante : *Io posso riferire in sua difesa quello che a S. S^u udi ragionare, et questo è che li papi, che sono vecchi, malagevolmente conducono l'imprese loro a buon fine dove si ha da fare con l'arme, perchè poco sono serviti et di male gambe, si dalli lor proprii ministri si ancora dalli principi et signori.*

3. Les notes de Salviati se rapportent exclusivement au temps de sa nonciature en France. Elles sont utilisées plus haut aux chapitres v et vii. Pour le passage sur la nuit de la Saint-Barthélemy, voir plus loin n° 86.

4. Les notes du cardinal A. Valier concernent principalement ses voyages de visite (voir plus haut).

5. Les Memorie du cardinal Mattei se rapportent au différend de Grégoire XIII avec le card. d'Este. Maffei (II, 463) s'appuie pour cela sur ses récits; c'est l'unique endroit où il cite expressément un document de Cod. D. 5.

6. Les Considerationi de Ces. Speciani sont si abondantes qu'elles exigent une discussion particulière (voir plus loin n° 81-89).

7. Les Memorie del vesc. di Lodi (L. Taverna) contiennent avant tout des notices sur le caractère du Pape; celles de Musotti les confirment et les complètent (voir livre précédent chap. 1^{er}).

8. Memorie del vesc. di Bergamo (G. Ragazzoni) nuntio in Francia offrent peu d'importance : intéressantes particulièrement sont les remarques sur le zèle de Grégoire XIII pour la visite des diocèses.

9. Mémorie di Mons. Dandino, importants avant tout pour les événements français.

10. Notes de A. Musotti (voir plus loin n° 76-80).

11. Memorie di Mons. Domenico Grimaldi, arcivescovo di Avignone. L'auteur (cf. *Arch. d. Soc. Rom.*, XVI, 382, 431) parle principalement de son activité pour la guerre turque et pour la défense d'Avignon (voir livre précédent).

12. Sommario delle commissioni date da Gregorio XIII di s. m. al P. Possevino per conto di paci fra principi et propagatione della fede cattolica in varii regni et provincie. Présente d'après de nombreuses publications de Pierling, seulement sur quelques points, encore quelque chose de nouveau (voir plus haut chap. x). Comme appendice, Possevino donne un recueil particulièrement remarquable des faits et particularités de Grégoire XIII (voir livre précédent, note sur Galli et un mémoire adressé à Grégoire XIII imprimé, qui se trouve maintenant dans *Fontes rer. Transilv.*, III, 1).

13. Le rapport du P. Giov. Bruno est important pour l'histoire des Missions (voir plus haut).

14. Memorie sulle pitture et fabbriche (voir plus loin n° 100).

15. Notes du P. Leonardo di Santangelo, recteur de Loreto (cf. plus haut).

16. Memorie di Mons. Venantio da Camerino, du plus grand intérêt pour la biographie du Pape et hautement digne de louanges, utilisé en petite partie au chap. 1^{er}.

17. Memorie di Fazolio avec des indications où on peut trouver d'autres documents; en outre, quelques notices d'une valeur remarquable.

18. En quelque sorte comme appendice suivent encore Varia. Il se trouve là aussi de bons originaux, ainsi un projet présenté au Pape par Bernardo Bizzardo sur l'érection d'un nuovo ordine di cavalieri. A Giacomo Boncompagni est adressé un projet anonyme pour combattre les bandits et un rapport d'Onorato Gaetani sur la fortezza id Ancona (projets pour son renforcement et sur la restauration du port). Les anonymes Avvertimenti per la fortificazione di Civitavecchia et dell' inconvenienti seguiti contiennent des projets pour la fortification avec note des erreurs qui doivent être évitées. Suivent des avis sur la guerre turque (voir plus loin n° 86-90). Sur la question des Juifs (voir livre précédent), un Discorso sopra le cose di Fiandra, un autre sul fatto del marchesato di Saluzzo (cf. MAFFEI, II, 34, 98) et sur les troubles de Genève.

Les manuscrits réunis par le duc de Sora ne témoignent pas seulement de sa piété pour Grégoire XIII, mais elles sont aussi une preuve que ce neveu était un homme très cultivé et de grande valeur¹.

71-75. — MEMORIE ET OSSERVAZIONI SULLA VITA DI
GREGORIO XIII DEL S. CARDINALE DI COMO (GALLI).

Des notes d'un secrétaire d'Etat du Pape sur le temps de l'activité de sa charge sont très rares. A cette rareté appartiennent les Mémoires du Cardinal Galli contenues dans Codex D. 5 des Arch. Boncompagni à Rome. Galli avait sûrement le projet d'écrire une biographie de Grégoire XIII pour laquelle il faisait ses remarques car il disposait celles-ci d'après les chapitres de son projet. Intéressant est également le jugement du chap. III. Là

¹ Törne (p. 119) juge le duc tout à fait faussement. Ce savant en faveur duquel plusieurs dédièrent leurs écrits, ainsi par exemple Sioonio son ouvrage principal : *De regno Italie* (Venetiis, 1591), plus tard Fabio ALBERGATI son *Trattato di politica*, Cod. K. 15, et le *Discorso sul modo di cognoscere la verità e far buona scelta di ministri*, Cod. K. 11, Arch. Boncompagni à Rome. Ainsi la célèbre collection d'Etienne du Perac : *Il vestigi dell' antichità di Roma* (Roma, 1577) est dédiée au duc.

Galli remarque sur la personnalité de Grégoire XIII : *Fu huomo di sodo e prudente giudicio et d'una constante et perpetua bontà in tutte le sue attioni et abborrente da certi artificii che procedono de la sagacità et astutia ordinaria degli huomini.* Sur la manière de vivre de Grégoire, Galli observe : « Non si sa che havesse altro diletto maggiore che d'attendere a negotii. Dispensava il suo tempo benissime stando in perpetua attione. La mattina ricitato l'officio divino in camera usciva a la messa, la quale celebrava per se stesso almeno 2 o 3 volte la settimana. Di poi secondo le giornate attendeva alle capelle, consistorii et signature senza lasciarne mai altro che una capella sola in 13 anni. Il resto del tempo consumava in audience dandole gratissimamente, perchè non interrompeva mai quel che parlava, et ne dava molte, perchè con le sue brevi risposte consumava poco tempo con ciascuno. Il ne consacrait qu'une demi-heure à son déjeuner, un quart d'heure pour son diner, essendo parcissimo del mangiare et bere, senza voler trattenimento di musica ne di buffoni et ciarlatori.

D'une façon spéciale Galli parle de l'activité politico-ecclésia-
tique de Grégoire XIII. La forme de son rapport sur les différends avec Philippe II p. 18, montre combien fausse est l'opinion que Galli avait été le serviteur dévoué du roi espagnol. Galli demeura la entièrement du côté du Pape, de même dans les difficultés d'Aquila et de Venise où il remarque que dans cette affaire on n'est pas d'accord : fu lassato indeciso, ma pero con un perpetuo timore de la Republica, che il Pontifice dovesse procedere ad ulteriora contra la Republica, se ben S. S^a per non sturbar la quiete publica d'Italia s'astenne sempre di farlo.

Puisant dans ses souvenirs, Galli rapporte : Molte volte avenne che i cardinali de li congregations, quando in concistoro referivano alcuni loro decreti et risolutioni fondate ne le legge et autorità de dottori, essa [il Papa] a l'improvviso ricordava loro altre più a proposito et di maggior peso, di che essi rimanevano stupiti non meno che de la memoria che del giudicio.

Plus particulièrement Galli traite des mérites de Grégoire XIII pour la fondation de collèges (voir livre précédent), de ses soins pour les pèlerins au temps du jubilé, de ses relations avec les cardinaux, de sa préférence pour les Jésuites (voir livre précédent), de sa piété et de sa générosité (livre précédent). En ce qui concerne les subsides de soutien pour les princes, les doctrines de Galli diffèrent de celles de Musotti. D'après Galli, Maximilien II et Henri III reçurent chacun 100 000 scudi, l'archiduc Charles 40 000, Ernest de Bavière contre Gebhardt Truchsetz più di 120 000; Musotti au contraire déclare : al Rⁱ di Franza più di 300 000 scudi, all' Imperatore 100 000, all' arciduca Carlo 100 000, all' impresa dit Colonia, più di 200 000, al sig.

D. Giovanni d'Austria, 50 000. Ces données peuvent être préférées à celles de Galli.

Pour ce qui regarde les bâtiments, Galli décrit ainsi la Capella Gregoriana : Questa capella per la quantità, varieta et finezza di diversi marmi et colonne pretiose et per li lavori sottilissimi di mosaico è stimata cosa a nostri tempi molto singolare et che forsi superi di bellezza ogni altro edificio anco degli antichi. Il continue ainsi : Ampliò et orno grandemente il palazzo di S. Pietro in Vaticano, et tra le altre cose si fece quell' appartamento che attaca con la loggia di Leone X, con la loggia chiamata Bologna in cima, che da se solo è un grandissimo palazzo, et finì del tutto la Sala regia col suo stupendo pavimento et incrostatura di varii et finissimi marmi et medesimamente la capella Paulina. Ma quel che supera ogni meraviglia è l'haver finito il corridore che da la banda de le stanze papali passa in Belvedere, che fu opera di grandissima et incomparabil spesa, massime per la galaria [sic] che vi si è fatta ornata tutta di stucchi et oro et di varie pitture de la topografia di tutta Italia, tutta distinta in quadri di provincia in provincia con le misure molto giuste, che è forse la più bella cosa che hoggidi si veda in questo genere.

Galli se meut sur son propre terrain quand il traite des missions diplomatiques; on ne peut que souhaiter que là-dessus il ait été encore plus complet. Il indique comme la plus célèbre, la mission de Possevino quoique d'après lui le but ait été incomplètement atteint. En Suède, dit Galli, Possevino a au moins gagné le fils du Roi pour l'Église. Relativement à Yvan IV, il remarque : Ma come l'intentione del Mosco non era in altro che di liberarsi de le guerre, non si puote fare profitto alcuno circa la religione. Également le résultat manqué de la mission du cardinal-neveu à Henri III ne sera pas passé sous silence. Très fermement Galli se déclare contre l'assertion que le Pape avait conclu une ligue secrète avec les Guises : E molto lontano dal vero quel che si presuppone che il Pontefice facesse mai lega secreta con li srd Ghisardi ne con altri in Francia, et la verità è questa che li srd Ghisardi mandorno a Roma secretamente il P. Claudio Matthei Iesuita a far intendere à S. S^{ia} la risolutione che essi havevano fatta di pigliar le armi etiam invito rege, per cacciar di Francia tutti gli heretici et rimettere in pie' la purità de la fede cattolica, et che prima che cominciar l' impresa dimandavano l' apostolica benedettione. Il Papa fece consultare da molti theologi que che in tal caso poteva et doveva fare, et col parere di loro rispose a bocca che se li principi de la lega si movevano principalmente per la religion, S. S^{ia} approbava l'intention loro et li benediva, ne altro fu fatto ne detto in questa materia ne posto cosa alcuna in

scritto, et fu nei giorni estremi de la vita del Pontifice.

Suivent maintenant encore des communications sur le Conclave (voir livre précédent) et la constatation que le Pape appelaît toujours près de lui Galli et Contarini et les retenait pendant qu'il changeait ses autres ministres.

Un supplément bienvenu de Musotti montre ensuite une minutieuse description de la manière de vivre et du caractère du Pape qui fut utilisée chap. 1^{er} du livre précédent.

Comme transition sur les conditions des États de l'Église sert un chapitre particulier : *Di alcuni diffetti come credulità, troppa misericordia et qualche prodi galità et gladiorum impunitas massime dopo la morte del S. Raimondo Orsino.* Galli observe ici : *E venuto [il Papa] in opinione di molti per troppo credulo et facile et mite.* Ma la verità è che egli era prudentissimo et sagacissimo, et per la gran prudenza sua mostrava molte volte di credere quel che conosceva essere in contrario, perchè così espediva di fare secondo la qualità de la persone et de li negotii che correvalo, et soleva dire che dove non si poteva provvedere, bisognava dissimulare per non far peggio, et quelli che l'accusano di troppo facile et mite, dovrebbono considerare che in un principe ecclesiastico et vicario di Christo, non propriamente signore, ma padre spirituale di tutto il genere humano, è più laudabile inclinar a questa parte che a la sua contraria, oltre che per otto anni continui del suo pontificato nessuno gli attribuì mai questo difetto, perchè non ci erano fuorusciti ne altri malfattori ne lo stato ecclesiastico, ma di poi per la mala qualità de tempi et per la pessima natura d' alcuni si fecero nascere li fuorusciti et li travagli che si videro, et se ben il Pontefice fece ogni sforzo suo et non perdonò a spesa ne a fastidio per estinguergli, non puote pero conseguirlo mai, et così per minor male l' ando tolerando con tanto maggior charità verso la quiete publica quanto che sapeva benissimo l'origine et il fomento di tutto il male.

Deux autres chapitres traitent *De la distructione di Monte Marciano* et sur la situation vis-à-vis des troubles en Portugal; dans la dernière question Galli cache sans aucun doute son opposition d'alors contre Grégoire XIII (voir livre précédent). Au sujet de la ligue contre les Turcs Galli accentue que le Pape en dépit de toutes ses désillusions mai perse la speranza. Mérite d'être rapportée la lettre où Galli remarque la situation de Grégoire XIII vis-à-vis de Stephan Bathory. Il écrit : *Dipoi nel secondo interegno non hebbe parte alcuna ne la creatione del Rè Stefano, anzi gli fu contrario, perchè non haveva sicurezza alcuna ch'egli fusse cattolico, et dubitava de la dipendenza per la Transilvania dal Turco, onde commando al nuntio suo in Polonia, che era il vesc. di Mondovi, hora cardinale, che favorisse più presto*

Massimiliano imperatore, si come fece, et per cio fu eletto il detto Massimiliano da tutto l'ordine ecclesiastico, del vesc. di Cuiavia in poi et da tutti gli ordini secolari cattolici, et se Massimiliano era presto a entrar in Polonia, conseguiva il regno senza alcuna difficultà, ma il suo procrastinare fu causa che Stefano anticipasse et si fermasse nel possesso, con tutto che fusse stato detto da la minore et peggior parte, ma assai importò che egli havesse per fautore il cancelliere persona di grande autorità et la principessa Anna sorella di Sigismondo Rè di Polonia morto, la quale favorì Stefano con animo di maritarsi poi seco, come fece. E ben vero che mostrandosi poi il Rè Stefano nel principio del suo regno inclinato a cattolici et divoto del Pontefice et de la s. Sede, et sforzandosi ne le occorrenze publiche di dar quanto poteva buon saggio di se a li ministri apostolici, et nel resto governandosi con molta prudenza, et scoprendosi in lui molto valore et esperienza militare, acquisto interamente la gratia del Pontefice, il quale non restò poi di abbracciarlo et haverlo caro et far qualche disegno sopra di lui per qualche segnalato beneficio del christianesimo contra il Turco.

La fin du Mémoire offre des détails sur la mort de Grégoire XIII, ses procédés contre Gebhard Truchsetz et comme Appendice un chapitre Delle cose d'Avignone ainsi que quelques suppléments.

76-80. — LES NOTES D'ALESSANDRO MUSOTTI SUR GRÉGOIRE XIII.

Le Bolonais Alessandro Musotti que le duc de Sora interrogea était assurément le mieux en situation de fournir des éclaircissements particuliers sur la vie de Grégoire XIII car il était déjà avant l'élection du Pape dans des rapports si confiants avec Grégoire qu'il peut se nommer le servitore confidentissimo. Ces bons rapports qui trouvèrent bientôt après l'élévation au trône de Grégoire XIII leur expression dans la nomination de Musotti, furent sans aucun doute troublés en 1573 (V. *Avviso di Roma* du 12 septembre 1573, Urb. 1043 p. 303. Bibl. Vatic; cf. la *Relatione* de la Bibl. Corsini, plus haut, n° 14). Les motifs de la disgrâce d'alors ne sont pas bien connus. Plus tard, Musotti obtint de nouveau l'ancienne faveur; il reçut contre toute attente l'importante charge d'un Maggiordomo (Maestro di casa) et fut le 9 décembre 1579 évêque d'Imola. On croyait qu'il obtiendrait encore aussi la pourpre. En attendant, Grégoire XIII mourut, après quoi Musotti se retira dans son diocèse où il agit jusqu'à sa mort en 1607 dans l'esprit de la réforme catholique¹.

¹ Voir MORONI, XXXIV, 403; XII, 261. Le frère de Musotti, Filippo,

Les notes de Musotti conservées dans Codex D. 7 des Arch. Boncompagni sont aussi amples qu'importantes. Au début il remarque : *Questo che segue è quello che io posso dire per verità della vita della santa memoria di Papa Gregorio et per propria scienza et per vera relatione havuta da altri.*

Musotti traite d'abord de la vie personnelle de Grégoire XIII avant son élection et du commencement de son règne; ensuite il décrit sa manière de vivre, les fondations des divers collèges, la grande activité de sa charité, les bâtiments, l'administration des Etats de l'Église, les finances (abbondanza) et les dispositions contre la peste pour se tourner ensuite vers les œuvres de pacification du Pape. Là il décrit particulièrement et en détail l'intervention dans les désordres de Malte (v. livre précédent). Très brièvement sont traités les rapports de Grégoire avec la Pologne et le Portugal. La durée du brigandage, Musotti l'attribue principalement à l'attitude du grand-duc de Toscane : *Conoscendo il Pontefice, che erano fomentati da qualche principe che haveva caro di travagliarlo, era il granduca di Toscana Francesco, et volendoli levare, bisognava dare principio a una guerra, cosa da lui (come si è detto) abboritissima; si volto al rimedio delle orationi et elemosine per placare in questa maniera l'ira giusta del Signore Dio per li peccati de' popoli.* Sur la conduite de Grégoire contre Piccolomini, Musotti montre encore une fois l'attitude du Médicis et fait ressortir l'amour de la paix du Pape. Après cela sont mentionnés brièvement l'issue du procès contre Carranza, l'activité de Grégoire comme défenseur de la juridiction et de la liberté ecclésiastiques, l'envoi de Tolèdo à Louvain et la réforme du calendrier. Ensuite Musotti décrit les rapports du Pape avec les cardinaux et les nominations de cardinaux qu'il se propose, En outre il proclame avec raison le bon choix atteint et l'abstention de nepotisme. Intéressant est le passage suivant : *Non li piaceva nel sacro collegio dell'i cardinali numero di frati e diceva ridendo, che per questo rispetto ancora la Sede Apostolica non li dispensava a mutare habiti perchè fossero conosciuti fra li altri, et li pontefici non ne facessero molti. Non volse mai in cardinalato protettione di religione di frati, perchè diceva, che bisognava lasciare il governo dell'i fratri alli suoi frati et fra frati, et pero levarne anco pochi dalli claustri per darli altri governi etc.* Sur la piété de Grégoire XIII sont portés une série d'épisodes intéressants. Son attitude après la nuit de la Saint-Barthélemy est relatée plus haut. Suivent des détails sur la visite du prince héritier de Clèves, la réception des envoyés russes, l'attitude de Grégoire à la mort

était aussi en étroites relations avec Grégoire XIII (cf. TORSE, 250). Montaigne (II, 48) le confond avec Alessandro.

de son neveu (v. livre précédent) et une minutieuse description des ambassadeurs russes. Mort et enterrement du Pape et remarques sur le rôle que le nombre 13 joua dans sa vie forment la conclusion.

Les notes de Musotti, qui ne dissimule pas sa sincère admiration pour Grégoire XIII, portent entièrement un caractère digne de foi. Elles contiennent une foule de particularités très caractéristiques et d'expressions du Pape. En raison du peu d'espace, je ne puis communiquer ici que son activité pour les bâtiments¹:

Et per più imitare li santi pontefici, si diede a fabricare altre chiese et cappelle et a resarcire di quelle, che per l'antichità ne havevano bisogno. Fece fare la honorata cappella del Santissimo Sacramento in S. Giovan Laterano, dotandola d'alcuni capellani, che hanno la cura di quel santo servitio. Fece resarcire tutto il Battesimo di Constantino, et coprirlo di piombo, che ruinava a fatto; fece accommodare il portico di S. Maria Maggiore, che stava a malissime termine; fece in gran parte la chiesa di S. Gregorio nella chiesa di S. Maria in Navicella, dove stano li preti riformati, et fu poi chiamata S. Maria in Gregorio, ampliata dal cardinale Gio. Donato de Cesis; fece la chiesa de Capucini di Roma con la piazza inanzi, et li aiuto molto a fare ancora la loro chiesa et monasterio, che hanno a Frascati, perche amava molto questa religione, et ne haveva paterna cura. Mentre stava alla villa, se li faceva le spese di tutto punto, et quando si partiva, se li lasciava provisione grossissima per molti giorni; per quelli di Roma haveva commandato, che per sempre li fosse dato quanto pane et vino volessero dell' istesso, che lui magnava et beveva, se bene loro modestissimi non ne pigliavano se non per li infermi. Fabrico a Monteporcio, luogo dell' ill^{mo} card. Altemps, una chiesa sotto il titolo di S. Gregorio et li diede entrata honesta, per mantenere un rettore per beneficio di quelle anime, che per la distanza et incomodità del luogo molte volte, anco le feste, stavano senza la messa et molti morivano senza li santissimi sacramenti. Fece in S. Cosma et Damiano una cappella, facendo accommodare tutta la chiesa, dove furono trovati li corpi di Papa Felice Secondo, et di S. Marco et Marcelliano fratelli, et di Tranquilio loro padre, et di S. Abbondio et Abbondantio martiri, i quali dui furono con licenza del Pontefice trasportati con incredibile solennità, pompa et decoro alla chiesa del Iesu fabricata dall' ill^{mo} Alessandro card. Farnese tanto nobilmente, come si vede in piazza Altieri, et ivi furono riposti et da quelli padri tenuti con grande honore, veneratione et devotione. Diede non poco aiuto alla fabrica della chiesa della Ma-

¹ Jusque là, il n'a été publié que la partie sur les ambassadeurs japonais par Francesco Boncompagni-Ludovisi, supplément p. 40-41.

donna de' Monti, che nel suo tempo cominciò a fare tante gracie et miracoli in quel luoco, della quale ne era molto devoto, et la visitava spesso, come fu sempre tutto il tempo di vita sua devotissimo della beata Vergine, et tutte le sue prosperità le riconosceva in gran parte dalla intercessione di questa santissima vergine e madre. Fece anco fare la chiesa delle monache Capuccine a Monte Cavallo, et mentre stava là, se li faceva la spesa, et di poi sempre continuava elemosina. Diede molto aiuto alla fabrica delle convertite nella strada del Corso et erano soccorse di ordinaria et straordinaria elemosina. Aiuto anche notabilmente la fabrica degli padri Theatini di S. Silvestro a Monte Cavallo, a' quali haveva sempre portata particolare affettione, et quando era privato prelato, li dava ordinaria elemosina di un scudo ogni venerdì, quale volse si continuasse di dare anco in pontificato per sua particolare devotione, se bene li accrebbe altra provisione maggiore. Fece soffittare il portico di S. Pietro, che era tutto ruinato. Fabrico la cappella, anzi gran chiesa Gregoriana in S. Pietro di spesa più di centomilla scudi, dotandola di certo numero di capellani, che ogni giorno sono obligati celebrare in detta cappella, dedicandola in honore di quella sempre gloriosa imagine la santissima Madonna del Soccorso, della quale per essere tanto celebre non si dirà altro, perchè quanto si dicesse, si direbbe molto poco in lode di non mai abbastanza laudata vergine e madre, come non si dirà del maraviglioso edificio della detta cappella ornata non di pietre et colonne, ma di gioie et colossi con stucchi et mosaici et organo richissimi et nobilissimi a tale, che lingua non basta per laudare tanta opera. Non tacendo pero, che per maggior dote della detta cappella vi fece transportare un' altra pretiosissima gioia il corpo di S. Gregorio Nazanzeno...

Aiuto largamente diversi altri monasterii, chiese et monache et in Roma et fuori di Roma et in particolare le monache del Corpo di Christo di Bologna celebre per tutto il mondo, quello di S. Matteo et altri pure in Bologna, soccorrendo anco di bona somma la fabrica della catedrale di S. Pietro di Bologna, donandoli paramenti, croci et candelieri d'argento ornatissimi; mando alla santissima casa di Loreto paramenti et donativi, comprò alli padri della Trinità del Monte il terreno per fabricar la scala, et se fosse vissuto l'haverrebbe fatta.

Fabricò la Sapienza a' PP. Iesuiti, fabrica veramente stupenda et per la grandezza et magnificenza sua, ma molto più per la infinita utilità che porta a tutto il mondo, perchè vi si leggono tutte le scienze da quei padri, con tanto concorso da tutte le parti del mondo continuato et augmentato maggiormente doppo la morte del Pontefice, segno manifesto, che il sig^{re} Dio ha particolare cura di queste sante opere per beneficio della christianitade...

Non lasciò cosa a fare questo S. Pontefice a beneficio del stato ecclesiastico, non perdonando ne a spesa, ne a fatica; ridusse la fortezza di Ancona forte principalissimo del stato ecclesiastico in cosi bella et inespugnabile forma, provedendola di molti pezzi artiglieria et altre monitioni con notabile spesa.

Fece spianare tutte le strade della Marca sino alla s. Casa di Loreto, facendo farvi diversi ponti, accio vi potessero andare le carozze, come fanno, opera utile et necessaria et d'infinita comodità.

Fece ancora fare il ponte sopra la Paglia, dove spese più di 20 mila scudi, opera veramente necessariissima, d'infinita comodità et sicurezza per li passeggeri, che erano trattenuti dalle pioggie, et molti ogn' anno ne pericolavano con perdita della vita e forse dell' anima.

Et fece anco fare il ponte Santa Maria a Roma di tanto ornamento et comodità alla città, opera degna di tanto prencipe, come non è meno degna, commoda et utile la fabrica fatta dell' granari alle Termi, dove si conservano li grani dell' abbondanza a beneficio grandissimo del popolo.

Diede anco principio alla bonificatione della valle di Ravenna, riducendola a tale stato, che facilmente si conduceva al fine, et vi spese più di 40 mila scudi, opera che sarebbe molto salubre alla città per il miglioramento dell' aere et utile a tutta la provincia per la gran quantità de grani che vi si coglierebbono, oltre il gran beneficio delle tratte alla rev. Camera Apostolica.

Vedendo anco, che molti vasselli, che conducevano vitto e vaggio da Napoli a Roma, per la difficultà di aboccare nel Fiumicino si somergevano et molti erano presi da Turchi, fece fabricare una torre, dalla quale si scuoprono li vasselli che vengono, et se li porgono aiuti et li salvano, facendo inoltre con parere di valenti ingegnieri fare una palafittata in mare per fare un porto sicuro per detti vasselli, et vi spese più di 40 mila scudi, et se bene prevenuto dalla morte non puote finire si utile et necessaria spesa, era pero in tal termine, che per tanto notabile beneficio a poveri marinari et commodo alla città di Roma, la quale era da lui peculiaramente amata, et sempre faceva qualche cosa per maggior ornato et comodità di quella, come si vede anco per le nobili fontane fatte in Piazza Naone, della Rotonda, del Popolo, la noble strada da S. Maria Maggiore a S. Giov. Laterano; fece scollare l'acque de monti sotto la Madonna de monti, che prima causagano di gran ruine, et riducendo quelli luoghi habitabili, che prima erano inhabitabili e palludos. Che diro delle tante et così nobili fabriches fatte nel palazzo di S. Pietro al Vaticano, di tanti nobili appartamenti aggiuntivi, della vaga et ricca loggia, della Bologna, di quella de Venti, della superba et richissima Galeria :

non è lingua bastante per esprimere queste magnificenze e grandezze, bisogna che l'occhio le veda per maggiormente stupire. Fece l'honorato pavimento et incrostatura della Cappella Paolina et sala del Rè facendo finire di dipingere l'una et l'altra da valent' huomini et primi pittori di quel tempo, Giorgio Vasaro Are-tino, Federico Zuchero Urbinate, Lorenzo Sabadini Bolognese, et ne quattro angoli del pavimento della detta Sala Regia vi sono quattro imprese veramente convenienti a un tanto prencipe, l'una del drago rinvoltò con le estremità della coda in bocca, il moto a quo et ad quem, l'altra un tempio con un drago in cima, il moto vigilare, la terza è un drago intiero, il moto che dice *foelix præ-sagium*, la quarta è un drago sopra un piè di stallo, il moto che dice non commovebitur. Potrà ciascuno dalla vita di questo Pontefice cavare la interpretatione di questi moti et imprese et come sono verificate compitamente con le sue attioni virtuose et degne.

Ridusse nella honorata maniera che si trova la sala di Costantino per mano di Tomaso Laureti Ciciliano valente pittore; insomma, se si volessero raccontare tutte le honorate fabriche, bisognarebbe scrivere un volume da se; voglio finirla con l'ultima fabrica fatta a Monte Cavallo al giardino del card^o d'Este, dove fabricò un superbissimo palazzo per commodità delli pontefici suoi successori ne tempi estivi, et bene sapeva che lui per la sua decrepita non haveva da goderlo, fu come lui disse prima, che lo principiasse.

Ma diceva ancora, che bisognava operare sempre et vivere, come se ogni hora si havesse da morire, et come se si fosse per vivere sempre, et che il temere la morte era una perpetua morte, la quale non si doveva temere se non per bene vivere.

81-85. — CONSIDÉRATIONS SUR LA VIE DU PAPE GRÉGOIRE XIII
DE L'ÉVÈQUE DE CRÉMONE (CESARE SPECIANI)¹.

Les Considerationi de Speciani sont un des morceaux les plus importants dans Cod. D. 5 des Archives Boncompagni et en dehors des notes de Musotti, une des meilleures sources qui donne une

¹ Sur C. Speciani, le vicil et méritant agent de Carlo Borromeo à Rome, secrétaire de la Congrégation des évêques et ensuite évêque de Novare et de Crémone, où il gouverna dans le sens de la Réforme catholique, voir outre MORONI, VII, 147; XVIII, 182; XLVIII, 135, et STEFFENS-REINHARDT, *Nuntiatur berichte aus der Schweiz*, introd. au vol. 1 et 2 (*passim*), la *Vita di Msgr. Ces. Speciani*, Bergamo, 1786, basée sur de bonnes sources, mais devenue très rare. Speciani se distingua 1586-1589 comme nonce en Espagne, 1592-1597 en Allemagne; il n'obtint pas la pourpre (voir BENTIVOCIA, *Mémoire*, 131. Il mourut à Spoleto en 1607.

connaissance immédiate sur la conduite et la personnalité du grand Pape, comme pouvait le juger seulement un homme qui l'approchait. Speciani borne ses notes aux choses sur lesquelles il peut fournir son expérience personnelle; pour toutes les autres, il renvoie aux autres sources. Plusieurs fois, il dit expressément qu'on doit, pour les questions importantes, en consulter d'autres qui y avaient participé.

D'après Speciani, il faut relever la grande sagesse de Grégoire XIII (in Spagna appresso gl' huomini più grandi et insigni di prudenza egli è chiamato il savio governatore per excellenza), il remarque sur son caractère :

Egli era huomo di pochissime parole et talmente parco et cir-cospetto nel parlare che non diceva mai se non quello che era necessario et con parole più brevi et significanti che poteva in maniera che delle riposte sue da chi non era più che avertito non era inteso qualche volte la mente sua. Cela arrivait même aux cardinaux. Era oltretanto acuto nell'intendere come tardo nel parlare, perchè uno non haveva così presto cominciato ad aprir la bocca, ch'esso intendeva il fine dove caminava, et gli faceva tali interrogatorii ch'el esponente, se non era più che acuto et pratico, restava confuso, et di qui era che li referendarii in segnatura et l'istessi cardinali non l'arrischiavono di proporre alcune cause delle quali et d'ogni circonstanza essi non fossero bene informati per poter rispondere resolutamente alli quesiti che il Papa soleva fare per il fine che si pretendeva...

Se S. S^a fu in alcuna cosa un poco rimesso nel governo del suo dominio temporale, veramente questo procedeva, perchè tutto era rivolto con li pensieri et con le forze sue nelle cose esterne che concernevano il bene commune delle provincie et massime di quelle che erano infestate d'heresie ovvero di guerre, alli quali è notto a tutti i soccorsi ch'egli diede...

Estimo in tutto il pontificato assai per la sua integrità il card. Contarello, huomo anche di gran valore et fedele. Si volse del Carniglia in molte cose di riforma et d'altri sacerdoti, con li quali conferiva cose che non soleva dire ad altri, et si domestico assai col card. Borromeo, ad istanza del quale faceva molte cose et gli credeva portandogli anche un rispetto incredibile per non dire riverenza, et soffriva che il cardinale gli dicesse tutto quello che voleva sopra le cose publiche et private di S. S^a medesima.

Mais aussi Speciani ne cache pas les défauts de Grégoire XIII. Il remarque les suivants :

Essendosi detto molto delle virtù di questo buon pontefice, sarà conveniente cosa dire dei suoi defetti, sebene non erano molti, perchè ove è gran virtù, difficilmente ponno stare difetti d'importanza.

Egli fu un poco rustico nel trattare, di che alcuni principi si lamentavano non complendo esso con certa creanza, che si suole usare tra principi grandi, et so io che bisogno fare qualche scusa, la quale era facilmente accettata, sapendosi nel resto la bontà et buona intentione del Papa. Era parimente sospettoso alle volte, dubitandosi d'esser ingannato da quelli che trattavano seco, etiam che fossero persone da bene, et questo avveniva per esser' egli stato lungamente giudice et provato la malitia dei procuratori et altri negotianti, che ingannavano il più delle volte per ottenerne quello che desideravano dalli giudici, se non lo ponno havere per via retta.

Se gl' oppone ancora la troppa facilità di perdonare ai tristi, il che credo che non si doveria attribuire a male parte, perchè le viscere del principe et massime ecclesiastico devono essere tene-
rissime, et per questo li s. canoni così severamente prohibiscono che li chierici non s' intromettino in modo alcuno in queste materie come cose che repugnano alla mitezza che conviene che sia nelle persone ecclesiastiche. È ben vero che queste materie non si doveriano referire al Papa, ma ad altri deputati da lui sopra la giustitia, la quale è necessaria che si faccia, chi vuole tener la repubblica quicta, altrimenti nascono di quei disordini et tumulti che si viddero al tempo di questo pontifice in Roma, ove conviene che la giustitia sia essecutiva et più diligente che altrove per reprimere li malfattori, li quali hanno sempre grandissima et prossima speranza del perdono, se non dal presente pontefice almeno dal futuro per le spesse mutationi che si veggono, et da qua vennero le disgraties grandi che furono in tutto lo stato ecclesiastico de latrocini et fuorusciti, sebene alle volte questi casi pare che venghino più dalla mala dispositione de tempi o delle persone che da negligenza de superiori, poichè si vede, che anche ove la giustitia è rigorosa, a certi tempi compaiono incursioni di banditi che fanno mali incredibili, li quali forse anche permette il Signore per giusta punitione de popoli, li quali per il più sono poco amici della giustitia et di quelli che hanno cura di farla, cercando mezzi con diligenze iniqui di ricoprire li malfattori et impedire che la giustitia, non possa fare espeditamente ciò che conviene.

A la fin de sa narration, Speciani groupe quelques réflexions de Grégoire XIII. J'en relève deux : Che a quelli che parlavano molto non si dovevano fidare negotii grandi, perchè per il più vagliono poco; — Che il principe deve esser secreto nelle cose sue et haver ministri simili a lui in questo.

86. — LE NONCE FRANÇAIS A M. SALVIATI
SUR LA NUIT DE LA SAINT-BARTHÉLEMY¹.

Quando Gregorio venne al pontificato, essendo in essere la lega del Papa, del Rè di Spagna e de Venetiani contra il Turco, applicò intieramente il pensiero a procurare tutte quelle cose che potessero essere opportune, acciochè detta lega durasse et prosperasse, et sebene la quantità del denaro, ch' egli poteva spendere, non era a tanto negotio di più consideratione che tanto, nondimeno con tanta generosità d'animo si risolse di non perdonare ad alcuna sorte di spesa, et essendo detta lega principalmente fondata nelle forze del Rè catholico et de Venetiani et anco nelle resolutioni che potevano nascere dalla corte di Francia con tutti gli ambasciatori di detti principi, fece ogni offitio possibile perchè il negotio passasse intieramente bene.

Et perchè a Venetia era nuntio Msgr. Giov. Ant. Facchinetti, vesc. di Nicastro, il quale sin da principio haveva trattato questo negotio, non gli pareva espeditivo di mandare nuovi ministri, ma indirizzare a lui tutti gli ordini opportuni a detto fatto. Ma in Spagna mando Nicolo Ormanetto, vescovo di Padua, persona molto reputata per essere sempre vissa con molto esempio et attesa alla riforma della chiesa et anco versata ne negotii, acciochè egli con la supa prudenza mantenesse il zelo, col quale il Rè di Spagna attendeva a detto negotio, et facesse che più speditamente fossero dati et eseguiti gli ordini che da quella M^{ta} havevano a depender; et in Francia destinò Ant. Maria Salviati vescovo che fu di S. Papulo, il quale pareva molto a proposito per negoziare in quella corte, essendovi conosciuto per due viaggi che vi haveva fatto di commissione di Pio V s. m. in quei medesimi giorni; ne par da tacere che ancorchè questi tre nuntii fussero stati adoperati et intrincesi dell' antecessore, non gli hebbe per diffidenti, come molte volte avviene, anzi gli accarezzo et si servì d'essi, non havendo altro pensiero che del ben publico della christianità et esaltatione di s. chiesa. Et se bene communemente si diceva che l' Papa ricercava il Rè di Francia d' entrare in detta lega et l' instructioni n' erano piene, nondimeno egli conosceva benissimo, quanto il negotio fosse difficile per non dire impossibile, et che le conditioni ch' havrebbono volute i Francesi, non potevano essere accordate dal Cattolico, i quali nello stringere il negotio havrebbono domandato lo stato di Milano per il secondogenito di Francia et cose simili, et pero il pontefice, ch' era savio, pensava di conseguire che almeno i Francesi, con qualche diversione non impe-

¹ Cf. volume précédent.

dissero il Cattolico necessitandolo ad impiegar le sue sforze in difendere i stati proprii et consequentemente a sminuirle della lega, poichè all' hora si trattava che le sforze Francesi andassero a dar soccorso a ribelli del Cattolico nella Fiandra, i quali havevano ridotti quei pasci in gravissimi pericoli, et se bene si trattava il negotio sotto nome degli Ugunotti et che l' Amiraglio et altri capi d' Ugunotti vi calassino, nondimeno si vedeva che quella non era impresa correspondente alle forze loro, et che si mirava che le forze del Rè di Francia vi si havessino ad inviare. Et questo negotio a benefitio della lega ancorchè si trattasse vivamente dal pontefice, et chel nuntio Salviati non lasciasse che fare per obbedire al suo principe et impedire che i Francesi cio non facessino, nondimeno se Dio con la sua bontà non provedeva con nuovo accidente, le cose erano a mal termine, perchè se bene i pareri de grandi di Francia et de consiglieri del Rè di Francia erano diversi, et che mossi da diversi interessi alcuni persuadessero et altri dissuadessero l' impresa di Fiandra, nondimeno è cosa certa che il Rè Carlo gustava sommamente il raggionamente di tal negotio, et che a quello era grandemente inclinato. Ma Dio provvede che quando s' era su la conclusione essendo l' Amiraglio capo de Ugunotti in Parigi et uscendo una mattina dal palazzo regio per tornare a desinare, gli fu da una fenestra tirata un' archibugiata che gli porto via alcuni diti della man destra et passo il braccio sinistro, et questo fu a XXII d' Agosto 1572, la quale ferita ancorchè fosse mortale, nondimeno havendo di più il detto Amiraglio usato parole molto insolenti et il medisimo fatto i suoi seguaci, fu persuaso il Rè d' assicurarsi da casi suoi con farli morire, di che havutone consiglio con alcuni pochi la sera del 23 dopo cena la matina de 24 di buon hora comando le guardie et fu ammazzato l' Amiraglio con molti capi principali di quella setta, il che roppe il negotio di Fiandra, et se bene molti hanno voluto et forse scritto che tale uccisione succedesse per negotio havuto di lunga mano, nondimeno il pontifice et prima et dopo il fatto seppe chiaramente che la deliberatione nacque all' hora, anzi che l' archibugiata fu tirata all' Amiraglio senza saputa del Rè et per opera di quelli ch' erano di maggior autorità nella corte, i quali vedendo quanto detto Amiraglio con i ragionamenti delle cose di Fiandra et di altre simili imprese andasse pigliando l' animo del Rè, dubitorno che egli non fusse per potere acquisire tanto di credito et di autorità presso di lui, che fosse per essere il primo della corte con pregiuditio della loro grandezza, et pero se ne vollono assicurare, come fecero.

Copie. Cod. D. 5. Archiv. Boncompagni à Rome¹.

¹ Des notes de Salviati ressort encore le point suivant : Per conservatione

87. — CARLO BORROMEO ET LA PESTE DE MILAN EN L'ANNÉE 1576.

Le courage et le sacrifice héroïque pour le bien des Milanais que montra Carlo Borromeo pendant la terrible peste de 1576 sont décrits particulièrement par ses biographes Bascapè (lib. 4 p. 80-180), Giussano (lib. 4 p. 248-316) et Sylvain (II 130-175). Cf. outre Lossen dans Hist. Taschenbuch 5. Folge IV (1874) 247-270 et Corradi dans Rendiconti del R. Istit. Lombardo di scienze e lettere 2. Serie XV (1888). Voir aussi Gemelli, A proposito di alcune accuse contro S. Carlo Borromeo. Ricerche epidemiologiche, in La Scuola Catt. 4. Serie XVIII. (1910) 165-224. D'autres indications, ibid. 170 dans Arch. stor. Lomb. IV (1877) 124 f et dans Sticker, Abhandl. aus der Seuchengeschichte und Seuchenlehre. I, 1 : Die Pest, Giessen 1908, 108 ff 423 f.

88-90. — ÉCRITS INÉDITS SUR LA GUERRE CONTRE LES TURCS.

Des nombreux écrits concernant Grégoire XIII et la question turque, peu sont imprimés¹, la plupart sont conservés manuscrits.

Plusieurs travaux concernant cette question se trouvent dans Arch. Boncompagni à Rome dans Cod. D. 5 n° 20. Je relève : 1. Rapport original d'Onorato Gaetani à Giacomo Boncompagni duc de Sora (sans date) sur la fortezza d'Ancona et sa restauration qui paraissait nécessaire à cause du péril turc. A cela s'ajoute le travail de Scipione di Castro, projets sur l'érection du port. 2. Avvertimenti per la fortificatione di Civitavecchia delli inconvenienti seguiti, sans date (projets techniques, comment Civitavecchia est bonne à fortifier et comment doivent être évitées maintes fautes); 3. Opinions anonymes sur la guerre

della Sede Ap. et estirpatione dell' heresie del regno di Francia hebbé Gre-gorio per bene che i Cappuccini vi s'introducessero, acciochè essendo essi Italiani et venendosi può dir da Roma et edificando con l'esempio della vita, si togliesse gran commodità agli heretici di subornare i populi, i quali sotto pretesto di zelo dell' honor di Dio et con anteporre alcuni mancamenti degli ecclesiastici seminano dogmi falsi et sovertino quelli che non sanno più che tanto. Cf. livre précédent.

¹ Très rare est le travail de Domenico Mora : Parere del capitano Domenico Mora da Bologna sopra l'ordine di guerreggiare la potenza del Turco et quello che in ciò egli giudica necessario di fare per superarlo. Al illust^{mo} et eccl^{mo} Sign. Castellano di S. Angelo il S. Giacomo Boncompagni. In Bologna, per Alessandro Benacci, 1572. Sur l'écrit de Fr. Gondola, voir la notice de l'éditeur Voinovich dans Archiv f. österr. Gesch., II C, 638 f. Cf. POMETTI, Per la storia d. Marina Ital., Roma, 1898, 75, n. 8.

turque, sans date; 4. Discorso come si potrebbe combatter l'armata nemica nel porto di Modone (avec dessin), sans indication d'année. En outre est contenu dans Cod. F. 39 des Arch. Boncompagni encore un Discorso a Gregorio XIII perchè i Veneziani col Rè cattolico si opponghino alla potenza Ottomana.

Les Arch. Secr. Pap. contiennent dans Arm. 18, caps. 6, n. 3 le Mémoire adressé au Pape d'un cav. Marco Samuel d' Antivari sur la guerre turque, sans date; en outre dans Arm. 11, t. 91, p. 96 un Discorso sopra la guerra difensiva d'Italia per mare et terra, da Pietro Rossi, 15⁵, dédié à Grégoire XIII.

Non daté mais rédigé avant ce Discorso est l. Orazione di Ferrante Caraffa a Gregorio XIII per l'espéditione della Crociata dans Cod. XIII F. 54 de la Bibl. Nat. à Naples et dans Cod. D. 8 des Arch. Boncompagni à Rome. C'est un plan sur la conséquence à tirer de la victoire de Lépante qui fut présenté au Pape aussitôt après son élection¹.

Dans les Archives royales de Stockholm je trouve la Relatione d'un ambasciatore di S. S^{te} intorno alle cose Turchesche, datée de Rome 1^{er} décembre 1574. L'auteur qui, par ordre du Pape s'arrêta à Ragusa, rapporte qu'il a appris là qu'on peut à Rome prendre à temps des dispositions. Description de la puissance militaire du Sultan. Padre santo, è necessario che si la Italia non vuol perir et succombe alla possanza di tanto inimico, non aspetti ch' il Turcho come un fulgore le venghi sopra, perchè la rovina sarà irreparabile, ma è bene che i suoi principi le prevedano senza ingannarsi. L'exemple des Grecs devrait effrayer. Une ligue qui dispose de 300 vaisseaux peut faire beaucoup contre les Turcs; le Pape, Venise et l'Espagne doivent y prendre part. La perfidie des Turcs qui violent toujours les traités de paix. Venise avec ses traités de paix ira peu à peu à la ruine. Mais même si Venise ne veut pas, l'espoir dans une ligue ne doit pas être aban donné. L'Italie peut fournir 100 galères, l'Espagne 200. Tout le monde et en particulier les Italiens tourne son espérance vers le Pape.

91-96. — RAPPORTS DES VISITEURS PONTIFICAUX DES DIOGÈSES ITALIENS.

Les Arch. Secr. Pap. contiennent dans leur section de la « S. Congregazione del Concilio » une quantité (jusqu'ici remarqués par personne) de rapports des visiteurs pontificalux pour les

¹ Un poème à Grégoire XIII sur la guerre turque dans Vatic, 7192, p. 246, Bibl. Vatic.

² Voir plus haut.

diocèses italiens qui sont des matériaux précieux pour une histoire de l'église italienne. L'emploi de cette source de matériaux doit être laissée aux recherches locales. Comme preuve de quel zèle, de quelle constance particulière (Grégoire XIII s'efforça de procurer par les visites des diocèses italiens l'introduction des Décrets de réformes de Trente, je puis citer avec l'aide aimable de A. Mercati, le résumé suivant :

1573 : Bologna (A. Marchesini visita la ville et déléguera pour la région montagneuse Giulio de Canis, pour la plaine Annibale Malvezzi), 3 vol. ; Faenza (Marchesini), Ravenna (G. Ragazzoni, évêque de Famagusta), Ragusa (Sormani, évêque de Montefeltro), Farfa (G. B. Maremonti), Camerino (Salvatore Pacini; Maremonti), Jesi (S. Pacini, évêque de Chiusi), Orvieto (Alf. Binarini, évêque de Rieti)¹, Bagnorea (Alf. Binarini par Lor. de Grassis O. Pr.), Assisi (P. Camaiani, évêque d'Ascoli)², Bertinoro (G. Ragazzoni qui visita aussi Ravenne et Cervia visitante).

1574 : Ronciglione, Capranica et Sutri (Binarini), Bracciano (Binarini par Luca Ant. Pucci), Toscanella (Binarini), Gubbio (Ragazzoni), Todi (Camaiani), Imola (Marchesini), Pesaro (Ragazzoni), Montefeltro (Ragazzoni, qui visita aussi Urbin), Castro et Canino (Binarini), Bondeno et Carpi (Maremonti), Tivoli (Binarini, qui avait visité aussi Aquila³; Cagli (Ragazzoni).

1575 : Pescia (G. B. Castelli, évêque de Rimini), 2 vol; Malta (Pietro Dusina), Modena (A. Marchesani, évêque de Città di Castello, qui devait aussi visiter Reggio, Mantua (A. Peruzzi, évêque de Cesarea, et son délégué)⁴, 2 vol; Couvents à Florence (Alf Binarini, évêque de Camerino.)

1576 : Grosseto (Bossi, évêque de Perugia qui visita aussi Siena et Massa; Pienza (Bossi), Montalcino (Bossi), Siena (Castelli), Mailand (Ragazzoni, évêque de Famagusta), Tortona (Ragazzoni comme évêque de Bergame), Volterra (Castelli), 2 vol; Pavia (Perruzzi et son Délégué), 3 vol.

1578 : Ferentino (Domenico Petrucci).

1579 : Istrien (Ag. Valier, évêque de Verone), Dalmatien (Ag. Valier), Budua (Ag. Valier), Piacenza (Castelli, qui fut aussi visiteur pour Parme) 3 vol; Crema (Castelli).

1580 : Benevent (de Lunel, 2 vol; Carlo Trecarlini et Lucio

¹ D'autres actes dans Arch. épisc. d'Orvieto.

² Sur la visite de Foligno par P. Camaiani, cf. aussi JACOBILLI, *Croniche di Foligno*, manuscrit possédé par Folaci Pulignani à Foligno.

³ Sur la visite de Binarini à Ferrara, voir les rapports de Giulio Masetti des 16 juin, 3 juillet, 11 août, 8 et 22 décembre 1574, dans Arch. d'État à Modène.

⁴ Cf. le bref au duc de Mantoue du 20 septembre 1575, orig. dans Archiv Gonzaga à Mantoue.

Corvi, Délégué de Lunel), Brescia (Carlo Borromeo), Chioggia (Valier), Borgo S. Donnino (Bossi comme évêque de Novare).

1581 : Bagnara (Ott. Pasqua, évêque de Gérace), S. Francesco delle Vigne à Venise (Alb. Bolognetti, évêque de Massa), Alatri, Ferentino et Anagni (Ann. de Grassis, évêque de Faenza).

1582 : Mondovi (Scarampi, évêque de Campagna et Satriano), Brugnato (Bossi), Crema (Ragazzoni, évêque de Bergama).

1583 : Viterbo (Vinc. Cultelli, évêque de Catania), Montepulciano (Ag. Peruzzi, évêque de Sarsina), Borgo S. Sepolcro (Ag. Peruzzi), Cortona (Ag. Peruzzi).

1584 : Treviso et Feltre (de Nores, évêque de Parenzo), Belluno (de Nores), Lodi (Bossi), Casale (G. de Montilio, évêque de Viterbo), Sarzana (Giov. de Angelis comme Délégué).

1585 : Noli (N. Mascardi, évêque de Mariana)¹.

97. — ACTIVITÉ DES VISITES DES ÉVÈQUES ITALIENS.

En dehors des visites apostoliques, beaucoup d'évêques italiens s'efforçaient par des Visites et des Synodes de prouver à leurs diocèses les bienfaits de la réforme de Trente. Les archives secrètes papales contiennent dans la partie « S. Congregazione dal Concilio » seulement quelques-uns de ces documents, ainsi la visite par l'archevêque de Tarente, Lelio Brancacci, entreprise en 1576. Les archives épiscopales contiennent les meilleurs documents sur les visites². J'ai examiné particulièrement les archives archiépiscopales de Ravonne; elles sont groupées en deux volumes.

Le premier volume contient outre les documents de visites de 1545 (Visite de la ville et du diocèse par le vicaire général), 1550 (également par le vicaire général), 1557-1559. (Visite de la ville par le vicaire général), 1566 (Visite de la ville par l'archevêque Giulio Feltre della Rovere) 1567 (Diocèse) 1571 (Visite de la ville et du diocèse d'abord par le Cardinal Giulio della Rovere, plus tard par ses suffragants pour le temps de Grégoire XIII d'abord les documents depuis avril 1573 de la visite de la ville et du diocèse faite par Hiéroymus Ragazzonus épisc. Famagustanus, in quibusdam prov. Romandiolae civitatibus, visitator apost., reformator et corrector (cf. plus haut n° 91-96). Raggozoni s'appuie sur un bref de Grégoire XIII du 2 avril 1573, il insiste sur le devoir de résidence et les dispositions requises pour chaque office.

¹ Un autre décret sans année du visiteur Mascardi pour Savona et pour Albenga.

² Également de 1578 dans les archives archiépiscopales d'Urbin.

Le deuxième volume des documents sur les visites concerne la visite fatte dal ill. Cristoforo Boncompagni. Boncompagni commence le 20 mai 1579 à déployer son activité à sa cathédrale. Les questions posées par lui vont à chaque détail. La visite dans laquelle les Ordres furent examinés dura pendant tout l'été jusqu'au 9 octobre 1579. Le 8 avril 1580 commença le protocole de la visite du vicaire général. Celui-ci prend aussi sa tâche très sérieusement. Pour les prêtres, leur conduite et leur devoir de résidence sont examinés avec une grande précision ainsi que l'administration des sacrements et l'instruction religieuse, pour les laïques le nombre de ceux qui observent le précepte pascal, les communions en général et les pécheurs publics. Pour 1582 existent les documents de la *Visitatio facta ab archiepiscopo Boncompagni qui étend son action sur Ravenne et Ferrare, pour 1583 les documents de la Visitation cathedralis et aliarum ecclesiarum civitatis Ravennae par le vicaire général.*

A Ravenne règne aussi une vie synodale active. L'archevêque Giulio Feltre della Rovere tient en 1567 et 1573 un synode diocésain, en 1569 un synode provincial et Cristoforo Boncompagni tient des synodes diocésains en 1580, 1583, 1593, 1599 et un synode provincial en 1582 (V. *synodus dioc. Ravennat. A. 1790. Romae 1791, XXVII*). Les documents du second synode diocésain de 1583 sont conservés aux archives archiépiscopales qui renferment une abondance de très excellents décrets de réforme.

98. — MÉMOIRE A GRÉGOIRE XIII SUR LES CONGRÉGATIONS.

Modo da sostenere il peso della gravezza de negozii del pontificato facilmente, già proposto a Pio V sa. mem. et esseguito in gran parte da S. Santità con molta laude sua e satisfattion del Collegio.

(Mutai la forma in maggior brevità non scemando la materia.)

Perchè si trattano diversi negotii in Camera di V. S^a et le sogliono impedire le audientie de molti signori et prelati et persone private, si era pensato, per allegerire questa gran somma di facende e di audientie, di proporre che Ella potrebbe restar servita, se in tutti i negotii della corte deputasse tante congregazioni de cardinali, quante fossero le qualità de negotii et l'importanza loro, et fra essi vi fosse il capo principale, il quale havesse poi cura di riferire alla S^a Vostra nel giorno che gli fosse assignato per l'audientia sua; e questo medesimo ordine si potrebbe osservare anche nelle altre congregazioni speciali et distinguendo le qualità de negotii.

I. Dico che all' officio della S^a Inquisitione si potrebbono depu-

tare 4 o 6 cardinali, con ordine che havesse poi a rifferire alla S^{ta} Vostra l'Inquisitor Maggiore il tal di.

2. Alla Signatura di gratia altrettanti o quanti paresser a lei.
3. Alla Signatura di giustizia quattro almeno.
4. Alla Signatura secreta.
5. Alli negotii de principi ossia alla Lega quel numero che le paresse.
6. Alle cose pecuniarie.
7. Alle cose dell' annona.
8. Alli negotii di reforma, tra quali vi fossero ancora quelle delle visite de vescovi.
9. Al Concilio.
10. All. occorrenze de frati, monache et vescovi absenti.
11. Per le cose dello stato ecclesiastico e per le querele de tribunali di Roma deputare una consulta.
12. Alla Dateria ancora si era pensato di deputare qualche congregazione per maggior scarico suo.

Et in queste X congregazioni facilmente s'impiegarebbono tutti i cardinali, a' quali si darebbe satisfattione et i meno esperti verrebbono a guadagnare con la compagnia de più pratici. Alle quali congregazioni ancora si potrebbono commettere altri negotii occorrenti, secondo la qualità loro alla giornata, ad referendum.

E per ordinare ancora tutte le audienzie, potrebbe deputare i giorni per gli offitiali della corte et per gli ambasciatori, per prelati et cardinali, i quali però si haverebbono a contentare di ragione delle audienzie de concistorii, overo due volte il mese di havere audienzie private.

Copie. Var. polit. 82 p. 446. Archiv. Sec. Pap.

99. — LISTE DES CARDINAUX DE L'INQUISITION.

Nel principio del pontificato del b. Pio V erano otto li sig^{ri} cardinali della congregazione del S. Officio, cioè l'ill^{mo} e rev^{mo} signori :

Giovan Michele card. Saraceno [† 1568].
 Giovanni Battista Cicada card. S. Clemente [† 1570].
 [Giovan Suavio] card. Reomano [† 1566].
 F. Clemente [D] Olera Minore Oss^{te} card. Araceli [† 1568].
 Carlo card. di S. Martino ai Monti Borromeo [† 1584].
 Ludovico Simonetta vesc^o di Pesaro card. del titolo di S. Giacomo [† 1568].
 Vitellozzo card. de SS. Sergio e Bacco Vitelli [† 1568].

¹ Voir livre précédent.

Francesco card. di S. Luca Alciato [† 1580].
 Dal Pontificato poi del b. Pio V fino a tutto il ponteficato di Paolo V sono li seguenti :
 Bernardino Scoto card. arcivescovo di Trani [1568].
 Angelo Nicolino card. arcivescovo di Pisa [† 1567]¹.
 Francesco card. Paceco [† 1579].
 Giovan Francesco card. Gambara [† 1587].
 [Gianpaolo] card. ab Ecclesia [† 1575].
 Lodovico vescovo di Trento card. Madruccio [† 1600].
 Giulio Antonio Santorio arc^o card. di S. Severina [† 1602].
 Giacopo vescovo di Sabina card. Savelli [† 1587].
 Giovan Antonio Facchinetti card. de SS. Quattro Coronati [plus tard le Pape Innocent XI, † 1591].
 Giovan Batt. Castagna card. di S. Marcello [plus tard le Pape Urbain VII, † 1590].
 Pietro del titolo di S. Prisca card. Deza [† 1600].
 F. Girolamo del titolo di S. Tomaso in Parione card. d'Ascoli [Bernerio, † 1611].
 F. Costanzo del tit^o di S. Pietro al Monte d'Oro card. Sarnano [Boccofuoci, † 1595].
 Domenico del tit^o di S. Lorenzo in Panisperna card. Pinello [† 1611].
 Paolo Camillo del tit^o di S. Cecilia card. Sfondrato [† 1618].
 Francesco del tit^o di S. Maria Traspontina card. Toledo [† 1596].
 Camillo del tit^o di S. Eusebio card. Borghese [plus tard le Pape Paul V, † 1621].
 Pompeo del tit^o di S. Maria in Aquiro card. Arigone [† 1616].
 Lucio del tit^o di S. Quirico e Julita card. Sasso [† 1604].
 Francesco del tit^o di S. Croce in Gerusalemme card. de Avila [Guzman, † 1606].
 P. Roberto del tit^o di S. Maria in Via card. Bellarmino [† 1621].
 F. Anna Decars del tit^o di S. Susanna card. de Giury [† 1612].
 Ferdinando del tit^o di S. Eusebio card. Taverna [† 1619].
 F. Anselmo Marzato del tit^o di S. Pietro in Monte aureo card. de Monopoli [† 1607].
 Innocentio vescovo di Camerino card. del Bufalo [† 1610].
 Lorenzo del tit^o di S. Lorenzo in Panisperna card. Bianchetti [† 1612].
 Pietro del titolo di S. Nicolo in Carcere card. Aldobrandino [1621].
 Antonio arciv^o di Burgos card. Zappata [† 1635].
 Giovanni Garzia del tit^o de SS. Quattro Coronati card. Mellino [† 1629].

¹ Là manque Scipione Rebiba.

Fabritio del tit^e di S. Agostino card. Verallo [† 1624].
 Francesco del tit^e di S. Calisto card. Roccafocau [† 1645].
 F. Agostino del tit^e S. Maria d'Araceli card. Galamino [† 1639].
 F. Felice del tit^e di S. Girolamo de Schiavoni card. Centini
 [† 1641].
 Giovanni del tit^e di S. Clemente card. Bonsi [† 1621].
 Gasparo del tit^e di S. Croce in Gerusalemme card. Borgia
 [† 1645].
 Pietro del tit^e di S. Tomaso in Parione card. Campori [† 1643].
 Scipione del tit^e di S. Susanna card. Cobellutio [† 1627].
 F. Desiderio del tit^e di S. Clemente card. Scaglia [† 1639].
 Sur le verso d'une autre main : Cardinali del S. Offitio da
 Pio V a Paolo V inclusive.

Copie. Octobre 2498 p. 262. Biblioth. Vatic.

100. — MEMORIE SULLE Pitture et fabrique [di Gregorio XIII]¹.

La f. m. di P. Gregorio XIII fece fare in Roma e fuori molte
 degne e magnanime imprese, tra li quali dignissima è stata la
 cappella Gregoriana, architetto della quale è stato Giacomo
 della Porta Romano; il musaico d'essa cappella fu ordinato e dise-
 gnato da Gieronimo Mutiano pittore Bresciano, e dal medesimo
 sono state depinte le doe tavole, che hora fa metter in opera l'ill.
 et ecc. duca di Sora cioè una di S. Gregorio Nanziono. La lavation
 de piedi, che fece il Signore all' apostoli, che sta sopra d'una delle
 porte, la fece Tadeo Landini scultore Fiorentino.

Sopra le cinque porte di S. Pietro e tutte le caposcale di palazzo
 [Vaticano], dove sono dipinti tutti l'atti dell'i apostoli, furono fate
 con ordine e disegno di Lorenzo Sabbattini pittore Bolognese.

Nella cappella Paolina il medesimo Lorenzo Sabbatini dipinse
 tre quadri, nel primo la lapidation di S. Stefano, nel secondo
 S. Paolo, riceve il lume nella casa d'Anania, lo terzo il miracolo
 che fece S. Pietro contra Simon Mago. Il quadro dove è depinto
 il battesimo di S. Paolo ha fatto Federico Zuccaro², e similmente
 tutta la volta dove son depinte attioni dell'apostoli S. Pietro e
 Paolo.

Il fine della Sala Regia, dov' è la battaglia navale e altr' attioni
 fatte in honore e benefitio di s. chiesa, fu condotto con ordine e
 disegno di Georgio Vasari pittore Aretino.

¹ Voir plus haut chap. XII.

² D'après cela est corrigée la notice de H. Voss, *Malerei der Spät-Renaissance*, II, 460.

Il quadro del Spirito santo nel mezzo del palco della Sala del Concistorio lo fece Gieronimo Mutiano, la galeria piccola a canto a detta Sala Lorenzo Sabbatini.

Della Galeria maggiore ne fu architetto Ottaviano Mascherino, la pittura delle tavole di cosmografia fu fatta con ordine e disegno del rev^{mo} P. Ignatio Dante, vescovo d'Alatri, le pitture della volta ordinate da Gieronimo Mutiano, ma designate da Cesare Nebbia da Orvieto.

La Loggia de' venti ne fu architetto Ottaviano Mascherino; la pittura dov' è la fortuna che pati S. Paolo alla venuta di Roma, con altre inventioni, la fece Nicolao Pomarancie; le stantie a canto alla medesima loggia le dipinse Matteo Fiamengo, eccellen-tissimo nel far paesi.

Le loggie del cortile di Palazzo verso ponente le ordinò Martin Longo architetto, le pitture delle seconda e terza loggia Lorenzo Sabbatini, quelle della quarta, dov'è dipinta la translatione di S. Gregorio Nanziano, e d'alcune tavole di cosmografia il vescovo d'Alatri.

La sala detta la Bologna, dove sono depinte al mezzo della volta i 12 segni celesti con una prospettiva di colonne adornata di varie figure e nella prima pariete vi è depinta Bologna in pianta con il suo territorio, nella seconda Bologna con l'edificii alzati e nella terza vi son doi quadri, [in] uno de quali è depinto Grégorio IX con li decreti e nel secondo Bonifacio VIII che conferma i privilegi alli dottori e scolari del studio di Bologna; tutta l'opera di pitture fu ordinata e designata da Lorenzo Sabbatini e molte cose fatte di sua propria mano, ma li 12 segni celesti nominati li ordinò Giovan Antonio Varesi.

Il palazzo di Monte Cavallo l'ordinò Ottav. Mascharini, la sepultura di Gregorio XI a S. Maria nova fu fatta da Pietro Paolo Olivieri scultore Romano.

Lo studio della Sapienza Giacomo della Porta.

La chiesia di S. Matta Ottav. Mascharino.

Il collegio Romano il P. Giuseppe Valeriano architetto Giesuita.

La chiesia e il collegio de Greci Giac. della Porta.

Il ponte senatorio detto di S. Maria Matteo del Castello archi-tetto.

La chiesia di S. Gregorio alla villa di Frascati Martin Longo, un quadro del crocifisso in pittura Gieronimo Mutiano.

La statua della Madonna fatta de bronzo nella facciata di S. Maria di Loreto Gieronimo Recanati.

Gl'architetti e pittori provisionati da essa f. m. :

Prima Martin Longo architetto, appresso Ottav. Mascharino.

Pittori provisionati :

Il primo fu Georg. Vasari Aretino.

Gieronimo Mutiano.

Lorenzo Sabbatino et ultimamente Tommaso Laureto pittore Siciliano fatto venire da essa f. mem. a Roma per depingere la sala Costantina.

La f. m. di P. Gregorio XIII fece venir in Roma il medesimo T. Laureti per depinger la volta della Sala Costantina, et havendo egli anco assunto di far l'inventioni, li venne in animo di far attioni del medesimo imperatore et in particolare quelle che fece in honore e beneficio di s. chiesa, et havendo esso Tommaso vista in una dell'i parieti della medesima sala la donatione d'Italia fatta da Costantino a S. Silvestro e suoi successori rappresentata per una figuretta non molto intelligibile, pensò di fare l'istessa Italia distinta in 8 provincie secondo l'ordine de Strabone per più intelligenza di tal donatione. Pero fece nelle 4 pedocci della volta esse provincie, 2 per pedoccio, e primo la Liguria con la Toscana, appresso la Romana e la Napoletana, seguendo la Locania con la Puglia et ultimamente il Piceno con Venetia, tutte fatte in figura de donna con 2 puttini per ciascheduno che tengono l'uno l'insegni e proprietà del paese, l'altro l'iscrittione, nelli mezzi tondi piccoli o sordele, che chiamano alcuni della professione; per l'incontro delle finestre la depinse la Corsica e Sicilia pure adornate de puttini che tengono medesimamente insegne e descrittioni; nelli mezzi tondi grandi ha fatto li 3 corpi del mondo con le sue inscrizioni cioè l'Europa, l'Asia e l'Africa, nelli 4 angoli della volta son depinte 2 arme di essa felice memoria e 2 ombrelle insegna di s. chiesa, quali tutte son' accompagnate da 2 virtù con le sue inscrizioni, e prima la vigilanza e sapienza, che tiengono in mezzo una dell'armi, appresso la benignità e clemenza, dai lati di una delle ombrele la liberalità e magnificenza, tengono in mezzo l'altr' arma sicome la sincerità e concordia l'altra ombrella. Nelle lunette della volta vi son depinti alcuni puttini in scocci con arte di prospettiva, che tengono alcun' ornamento imperiale come il regno, la mitra, la corona, lo scettro, le vesti purpuree, lo stocco e speron d'oro et altri ornamenti, che dimostrano la dignità e facoltà lasciata da Costantino a S. Silvestro e suoi successori. E perchè nelle parieti della medesima sala vi son depinte in forma di donne le 4 principali virtù, non parse ad esso Tomaso farle anco nella volta per non se vedere soto e sopra una medesima cosa, ma conoscendo egli tal virtù esser proprie della detta fel. mem., li venne in consideratione di farle a modo di embleme senz' alcun moto. Però fece in 4 triangoli, che fan l'ornamento della volta, un globo della terra per ciascheduno in mezzo a 2 serpenti che doi timoni lo sostengono, sopra il primo ha fatto un specchio, al 2° una spada la bilancia, al 3° un leone e sopra il quarto la briglia, volendo dimostrare che la fe. mem. di P. Gre-

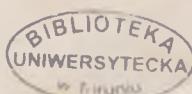
gorio XIII governò benissime il mondo con prudenza, giustitia, fortezza e temperanza.

Nel mezzo della volta pensò di dipinger quella degna attion di Costantino, quando commandò che per tutte le parti del suo imperio si gettassero a terra gl'idoli e s'adorasse Christo nostro redentore, ma essendo piaciuto al signor di tirar a se quell'anima benedetta, il nominato Tomaso non la possete far adornata di figure, come desiderava, per non esserli stato concesso dal successore d'essa fel. mem., ma nondimeno fece in quel luogo una prospettiva di un tempio, in mezzo al quale un altare con un crocifisso, e per terra una statua di Mercurio fracassata, che significano la medesima intentiane.

Copie. Cod. D. 5. Archiv. Boncompagni à Rome.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
CHAPITRE IX (<i>suite</i>)	
La Réforme et la Restauration catholiques en Allemagne et en Suisse (<i>suite</i>)	4
DEUXIÈME PARTIE	
1. Gropper et ses missions, Elgard. — 2. La Restauration catholique en Allemagne centrale (1 Bamberg, 2 Eichstätt, 3 Wurzburg, 4 Fulda, 5. Mayence et l'Eichsfeld). — 3. La déclaration de Ferdinand et ses vicissitudes à la Diète élective de 1575 et à la Diète d'Empire de 1576. — 4. Rodolphe II et la Diète de 1582	110
CHAPITRE X	
Victoire de la Restauration catholique en Pologne. Tentative pour réunir de nouveau à l'Église la Suède et la Russie.....	283
CHAPITRE XI	
Essor donné aux missions en Orient, en Asie, en Afrique et en Amérique	337
CHAPITRE XII	
Finances et État de l'Église. — Lutte sans succès contre les bandits. — Soins de Grégoire XIII pour Rome. — Activité architecturale et renouvellement du mécénat artistique. — Mort du Pape. — Importance de son pontificat.....	395
SUPPLÉMENT	
Documents inédits et communications d'archives.....	503



PARIS

TYPOGRAPHIE PLON

8, rue Garancière

1938

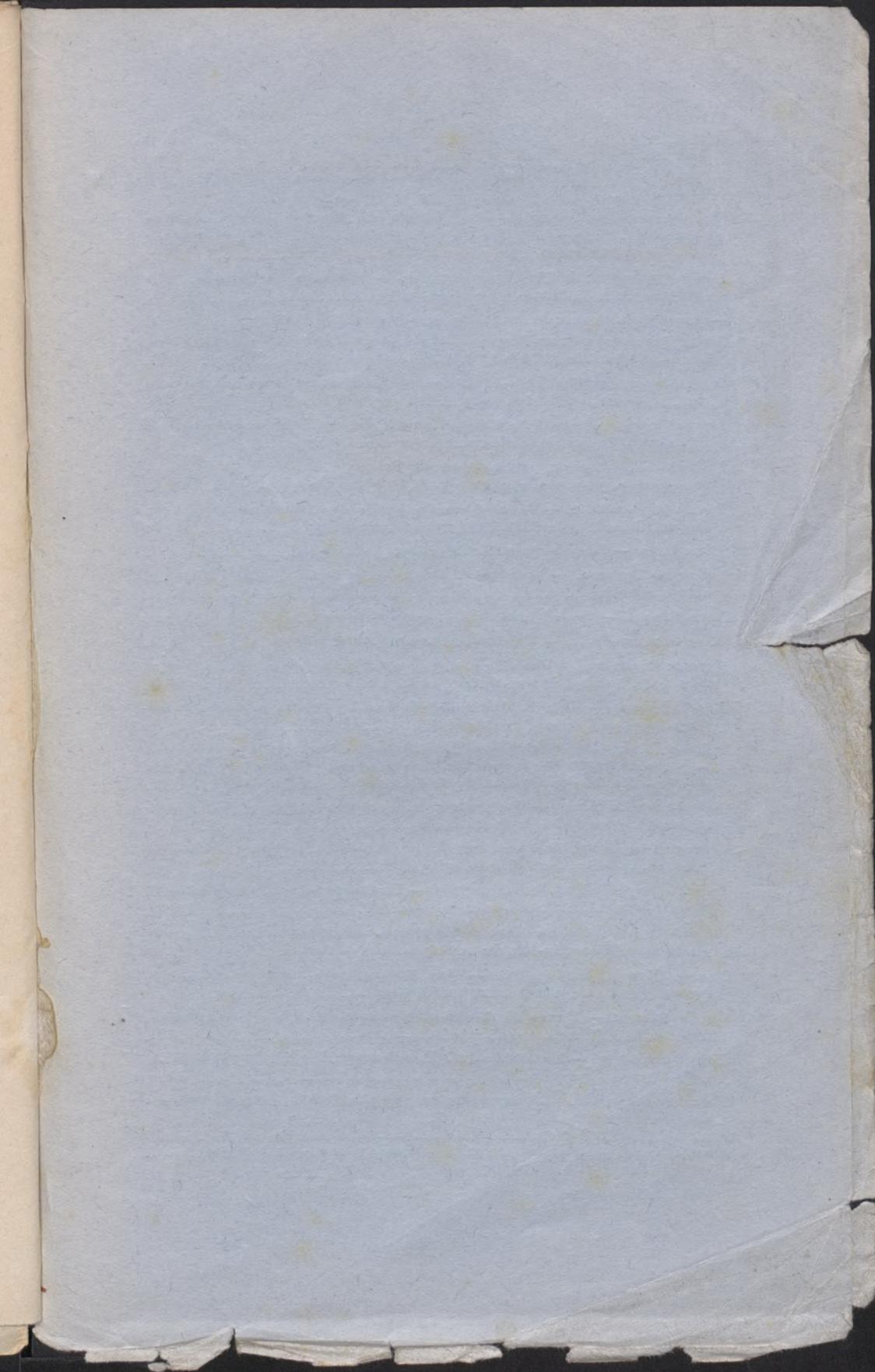
100,-

Biblioteka Główna UMK



300045133541







PUBLICATIONS HISTORIQUES

DUC D'AUDIFFRET-PASQUIER. — **La Maison de France et l'Assemblée Nationale.** Souvenirs du duc d'Audiffret-Pasquier (1871-1873), publiés par son petit-fils. In-8° écu, avec un portrait en frontispice..... 20 fr.

JACQUES BAINVILLE, de l'Académie française. — **Histoire de France.** In-4° carré sur vélin du Marais avec 28 planches..... 100 fr.

— **Napoléon.** Deux volumes. Chacun in-8° avec 24 hors-texte..... 30 fr.

Amiral BERGASSE DU PETIT-THOUARS. — **Aristide Aubert du Petit-Thouars, héros d'Aboukir (1760-1798).** Un volume 16,5×23..... 60 fr.

PRINCE JACQUES DE BROGLIE. — **Madame de Staél et sa cour au château de Chaumont en 1810.** In-16 avec 8 gravures hors texte..... 15 fr.

Mémoires du général de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'Empereur. Trois volumes in-8° carré sur alfa. Chacun..... 30 fr.

François CHARLES-ROUX, ambassadeur de France, membre de l'Institut. — **Bonaparte, gouverneur d'Egypte.** In-8° carré avec 16 grav... 30 fr.

XAVIER DE COURVILLE. — **Jomin ou le devin de Napoléon.** Préface de Jacques Bainville, de l'Académie française. In-8° écu..... 20 fr.

ÉMILE DARD. — **Napoléon et Talleyrand.** In-8° carré..... 30 fr.

GUIGLIELMO FERRERO. — **Aventure. Bonaparte en Italie, 1796-1797.** In-16 avec une carte..... 45 fr.

LOUIS GARROS. — **Le général Malet, conspirateur.** In-16..... 15 fr.

R. DE GONTAUT-BIRON. — **Le due de Lauzun.** In-8° 40×56..... 25 fr.

ANTOINE HADENGUE. — **Bouvines, victoire créatrice.** In-8° écu avec 8 gravures hors texte, 4 cartes dans le texte et un fac-similé..... 20 fr.

JEAN HANOTEAU. — **Lettres de l'Impératrice Joséphine et de la Reine Hortense au Prince Eugène.** In-16..... 15 fr.

JOACHIM KUHN. — **La Princesse Mathilde (1820-1904), d'après les papiers de la famille royale de Wurtemberg et autres documents inédits.** Traduit de l'allemand par Jean-Gabriel Guidau. In-8°... 25 fr.

MAURICE DE LA FUYE. — **Rostoptchine.** Européen ou Slave. *Prix Femina Hélène Vacaresco 1937.* In-8° écu..... 20 fr.

PIERRE DE LA GORCE, de l'Académie française. — **Au temps du Second Empire.** In-8° écu avec un frontispice..... 15 fr.

LOUIS MABELIN, de l'Académie française. — **La Contre-Révolution sous la Révolution (1789-1815).** In-8° carré sur alfa..... 30 fr.

Napoléon à bord du « Northumberland. » Documents réunis et traduits par Henry Borjane. In-16 avec 8 gravures hors texte..... 15 fr.

MARCEL MARION, de l'Institut. — **Le Brigandage pendant la Révolution.** In-16 avec une gravure hors texte..... 15 fr.

PIERRE ORDIONI. — **Pozzo di Borgo, diplomate de l'Europe française.** In-16..... 15 fr.

ROBERT SENCOURT. — **Napoléon III. Un précurseur.** Traduit de l'anglais par Luce Clarence. In-8° écu..... 20 fr.

MAURICE DE TASCHER. — **Journal de campagne d'un cousin de l'Impératrice (1806-1813).** In-16..... 15 fr.